



POÉSIES

EN

PATOIS LIMOUSIN

J. FOUCAUD

POÉSIES

EN

PATOIS LIMOUSIN

ÉDITION PHILOLOGIQUE

COMPLÈTEMENT REFONDUE POUR L'ORTHOGRAPHE

AUGMENTÉE

D'UNE VIE DE FOUCAUD, PAR M. OTHON PÉCONNET,
D'UNE ÉTUDE SUR LE PATOIS DU HAUT-LIMOUSIN,
D'UN ESSAI SUR LES FABULISTES PATOIS,
D'UNE TRADUCTION LITTÉRALE,
DE NOTES PHILOLOGIQUES ET D'UN GLOSSAIRE,

PAR

M. ÉMILE RUBEN

CONSERVATEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LIMOGES,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DU LIMOUSIN

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT ET DE LA MARINE

RUE JACOB, 56

1866

A MONSIEUR BURGAUD DES MARETS

Meitre, voû que sŏbei toù loû pŏtouei et que loû eimâ, noû ne soun pâ dô meimo pŏi, mâ voû me coumprenei;

Lei doun, Meitre, veiqui lou trŏbai. Qu'ei lou vôtre to be coumo lou meu, car l'ai fa to be pèr voû coumo pèr me. De beu de gigougnâ nen sai vengu ŏ bou. Co n'ei beleu pâ bien pŏra, mâ m'en eimage pâ tro : i'ai fa de moun mièr e voû ne sei gro moucandiei. Omitoû pèr tou lou mounde, voû sei pèr me mai que co, voû sei 'n ŏmi.

Limôgei, queu prumiei d'otobre milo-ue-cen seissanto-cin.

E. RUBEN.

PRÉFACE

Ce n'est qu'après de longues hésitations que je m'aventure à étaler au grand jour les notes que je recueille depuis longtemps sur le patois du Haut-Limousin. Je connaissais toutes les difficultés de l'entreprise, je redoutais la critique qui a toujours raison en matière d'étymologies, et, pourquoi ne pas l'avouer? je n'étais pas bien sûr de moi. Cependant, cédant aux sollicitations de M. Ducourtieux, aux encouragements de mon maître et ami M. Burgaud des Marets, un de nos plus savants philologues, et au vœu de quelques amateurs qui réclament une nouvelle édition de Foucaud, je me suis résolument jeté dans les hasards de cette publication.

Une raison toute puissante a, du reste, fait taire mes scrupules.

J'aime mon patois. Je le préfère au mauvais français. Ensuite, la diversité ne me déplaît pas. Si le rêve de certaines gens se réalise, on sera bien avancé lorsqu'il n'y aura plus, pour la terre entière, qu'un gouvernement, une langue, une littérature, que l'uniformité régnera partout, et que le monde ne sera qu'une vaste caserne. D'ailleurs mon patois gagne à être connu. Je le trouve encore vif, énergique et haut en couleur, quoique déjà un peu efféminé au contact de la langue française. De plus, il recèle de véritables trésors pour le philologue. S'il était convenablement fouillé, on y trouverait peut-être la raison de bien des termes, de bien des formules qui embarrassent nos linguistes. C'est donc avec la plus grande tristesse que je le vois mourir.

A Limoges, surtout depuis un demi-siècle, sa décomposition est rapide. Avant la révolution sociale de 1789, le patois était la langue des trois quarts au moins des habitants. Les meilleures familles parlaient patois entre elles. Mais les guerres de la République et de l'Empire ont francisé le soldat laboureur et artisan; la population s'est considérablement accrue dans ces dernières

années ; les grandes industries du pays ont attiré un certain nombre d'ouvriers non limousins ; l'armée des employés et des fonctionnaires s'est recrutée à l'étranger ; les relations avec le nord de la France se sont multipliées ; l'instruction du peuple a fait des progrès rapides. Il en résulte une véritable révolution dans le langage. Beaucoup de mots patois usités au temps de Foucaud n'ont plus cours aujourd'hui, et il faut aller au fond des campagnes en chercher la signification. Les consonnes finales ont disparu depuis longtemps, les vieilles diphthongues sonores font place aux voyelles longues, l'accent tonique est presque perdu, et l'on peut dire que si, à Limoges, le patois fait détonner le français, le français fait encore bien mieux détonner le patois. Le langage moderne, comme une atmosphère corrosive, le dépolit, le ronge, le pénètre, le désagrége, l'anéantit. Avant un siècle, peut-être, notre vieille langue n'aura plus laissé d'autres traces que quelques locutions vicieuses, et, malheureusement, il sera impossible de retrouver sa physionomie dans le petit nombre de livres qui nous ont été laissés.

Du reste, les dialectes des autres provinces ne sont pas privilégiés. Ils s'en vont comme le nôtre, et il se fait grandement temps de reproduire leurs traits et de retracer leur histoire. Aussi, de toutes parts, peintres et historiens sont à l'œuvre. Le nombre des ouvrages que l'on publie depuis quelques années est considérable. Ce mouvement est peut-être un peu fébrile : on a hâte d'arriver, parce qu'on a peur d'arriver trop tard, et l'on comprend qu'il vaut mieux encore laisser quelque chose d'imparfait que de condamner à l'oubli de vieux idiomes si riches en renseignements. Ce sont les sentiments qui m'ont engagé à écrire. La besogne était rude et difficile, et je doute que le résultat réponde à mes efforts ; mais je me croirais assez payé de ma peine si je réussissais à répandre quelque intérêt sur une matière trop dédaignée jusqu'à ce jour, et si seulement un homme d'étude, stimulé par l'attrait qu'offrent les recherches philologiques, encouragé par mes fautes, et voyant qu'il y a là quelque chose à faire, entreprenait de le faire mieux que moi, et complétait ainsi un travail à peine ébauché.

Ces fautes, je compte d'ailleurs qu'on me les pardonnera, si l'on songe aux conditions dans lesquelles j'ai été obligé de travailler. Les études de la nature de celle-ci ne peuvent être faites qu'en province, à cause des renseignements locaux dont on a besoin à chaque instant, et cependant sont très difficiles en province, à cause de la pénurie des matériaux. Les bibliothèques publiques des départements, aussi riches soient-elles, contiennent bien les ouvrages relatifs aux idiomes de la circonscription, mais on n'y rencontre que quelques rares ouvrages sur les dialectes des autres contrées, et, pour se procurer tout ce dont on aurait besoin, il faudrait faire des dépenses peu accessibles au maigre budget des savants. Et pourtant il est indispensable de

comparer les divers dialectes entre eux. Ce n'est que par cette comparaison qu'on peut arriver à faire l'analyse et l'histoire de certaines expressions, de certaines formules, et approcher, autant que possible, de la vérité.

Pour le patois du Haut-Limousin, la difficulté est encore plus grande, vu le petit nombre des instruments de travail. Les philologues provinciaux qui se sont occupés des patois de leur pays ont, la plupart, eu sous la main des documents nombreux qui les ont conduits, d'un siècle à l'autre, jusqu'au moyen âge, époque à laquelle il est prudent d'arrêter les investigations; car, si l'on considère les patois comme dérivés des langues romanes — et telle n'est pas mon opinion — de nombreux et importants travaux ont été publiés sur cette langue, et si, comme je le crois, les patois ont toujours et partout existé parallèlement au langage poli, ils ne nous ont laissé aucune trace de ce qu'ils étaient autrefois. C'est ainsi que ces philologues ont pu suivre pas à pas l'histoire de chaque idiotisme et constater ses transformations successives. En effet, dans certaines contrées de la France romano-provençale, le mouvement littéraire ne s'est, en quelque sorte, pas arrêté du roman aux patois actuels. Le roman, langue de la littérature et des arts, subsiste jusqu'au XVIe siècle; le sommeil est court; puis la fièvre de rimer et de produire redouble, et l'on écrit en patois. Mais, tandis que les pays qui nous avoisinent, le Berri, le Poitou, le Languedoc, la Gascogne, nous font connaître leur langage vigoureux et hardi, le Limousin reste étranger au mouvement littéraire, et ce n'est qu'au dehors que l'on trouve quelques rares échantillons de notre dialecte. L'inventaire de ces richesses sera bientôt fait. Quatre vers de la *Farce de Patelin* [1], une phrase de Rabelais [2], quelques mots fourvoyés dans les auteurs français, mais tout cela défiguré, mal orthographié, vrai patois de fantaisie, c'est à peu près tout ce que nous avons jusqu'au XIXe siècle. Ajoutez à cela un *Dictionnaire de nos locutions vicieuses* [3], publié à Limoges en 1825, par M. Sauger-Préneuf. Voilà nos ressources en fait d'imprimés. C'est absolument comme si nous n'avions rien.

---

1. Édit. Génin. — Paris, Chamerot, 1854. Vers 834 et suiv.

2. Édit. Burgaud des Marets. — Paris, F. Didot, 1854, T. I, pag. 255.

3. *Dictionnaire des locutions vicieuses usitées dans le midi de la France et particulièrement dans la ci-devant province du Limousin, considérées sous le rapport de la syntaxe et sous celui de la prononciation, avec leur correction d'après le Dictionnaire de l'Académie; par M. Sauger-Préneuf, ex-professeur au collége royal de Limoges, correspondant de l'Académie royale des Sciences et Arts de Bordeaux. — Limoges, Ardillier, imprim.*, 1825, 1 vol. in-12. A la fin se trouve une liste de 361 « mots usités dans le patois limousin, et qui viennent de la langue romane ». Cette liste, qui ne comprend guère que des mots à racines communes avec les mots français correspondants, est dressée sans système orthographique et contient des expressions du Bas-Limousin. L'auteur semble ne pas s'être rendu bien compte de la prononciation des mots. Du reste il se garde bien d'indiquer les expressions romanes correspondantes.

A peu près semblable disette de documents manuscrits antérieurs au XIX[e] siècle, desquels même on doit se défier par cela seul que ce sont des manuscrits. Cependant il en est un précieux pour la constatation des formes du langage avant la révolution française. Afin de m'étendre plus à l'aise sur ce dernier document, je dirai d'abord quelques mots de ce qui nous reste du patois parlé aux époques antérieures.

Je ne connais guère de spécimen de notre idiome au XVII[e] siècle que *Lo vito de Modamo sainto Valerio*, pièce en vers quatrains écrite en 1641 et insérée au *Bulletin de la Société Archéologique du Limousin.* Ce petit poème, sauf quelques différences de prononciation que le temps a bien pu amener, est réellement en patois du Haut-Limousin.

Un hasard m'a fait découvrir trois autres pièces manuscrites de la deuxième moitié du même siècle. Ce sont trois lettres écrites de Saint-Christophe (Antilles), en 1666 et 1668, par deux frères Béchameil à leur cousin M. Vidaud, marchand, rue Boucherie, à Limoges [1]. Mais, dans ces lettres, on n'a suivi

---

1. Ces trois lettres se trouvaient au milieu de papiers appartenant à M[me] de Roulhac, propriétaire du prieuré d'Aureil, près Limoges. M. Constant, de Gris, a bien voulu me les communiquer. Comme, indépendamment de leur intérêt philologique, elles contiennent quelques renseignements historiques assez curieux, je les reproduis en entier, avec leur orthographe :

« *A Monsieur, Monsieur Vidaud, Marchand à Limoges.*

» A St Christofle lou 2 feburier 1666.

» MOUSUR ET GRAND COUSIN,

« You sey bien eytouna de n'avey pa ressoubu de votra nouvella deypey mon dey-
» part de Franço. You ne sçay que aco vou dire. Aquetto lettro vou apprendro que you
» ay fat un affa que you crese fort bon, d'un achat qu'un autre et me aven fa d'uno
» habittatiu que M[r] de Chambre, fasen per M[rs] de la Coumpagno, nou o vendudo per
» lou pry de siey-cent-trento-milo lioura de sucre. Nou esperen que dy quatre annada
» nou auren paya dau revengu de l'habittatiu, ou ly o quatre-ving negrey esclavey,
» hech pouly ou chavau, vingt-sept biou trabaillant et vingt-hech vacha, taureu ou
» vedeu. Et faut que you pattisse pendent quauqua annada, ma apré, sy co pla au boun
» Diu, you sirai mier a mou aisey, pervu que M[r] lou directour g[nal] veillo accourda lou
» marcha. Et you vou prege de m'eycrire lou pu souvent que vou pourey et creze que
» you sey,

» Moussu,

» Votre bien humble servitour,

» BÉCHAMEIL.

» Ma recoumandasiu a mo tanto, a touto lo famillo ou vesinage. »

La suscription manque.

(Le reste de la date a été rongé) 1668.

« MOUSUR MON COUSIN,

» Apré havey fa caucey (cauquey) voyagey assé conciderabley per la Fransa et alieur
» per poudey attrapa lo terro de promisiu tant estimato, obe lou bon pays de Cocagno
» si renomma, sey jamay lou poudey jondre, quan yo ly pensavo lou min, ey eyta
» lorsque yo l'ay trouba. Yo sabe que vou me demandarey si yo (appelle) un bon
» pays onte au ne crey ny vi ny bla. Yo vou preje de creyre que jamay yo nen trouba

aucun système orthographique, et il est impossible d'établir la prononciation de l'époque sur des bases aussi fragiles.

» un tau comé a questé ko. Aco n'ey ma (un frico) continuel, se leva d'uno taulo, entra » en d'uno autro, sortir d'uno meijou en l'autro. Lo gen d'eysi sont si courtey, si » obligen, si adre et si bien mey, qui ne sentent aucunoment a lo criollo, et y se mou- » quen de fa sauta lou coau au cocdinda, lou tira à la cana et lou coupa au agneu de » la que sont eysi pu grand quau moutou de 2 an de n^tre pays. Lou chapou, poulé et » poula et autro ravaudorio ne ser ma per lou deyjouna et marande. Tout aco m'o » tout a fait surprey en verita. Si caueu mou age dit, you nou ague pa crecu. Nou » n'aven pa d'aquella que tenen lou abau au Navey, ny d'aqui que au ne fai pa bou » mettre lou de dy lo gorgo (gorjo) quant y sont viu, ny d'aquella trigossada, ma en » recompenso nou n'aven d'autrey que vou n'avé pas, que sont en pau mellieur, pu » gran et en quantita, et, quan nou lou voulent minga (minja), nou metten lo pelo sur » lou fayt et apré nou lou van preney comme si nou lou tenian eytaga (citocha) per lo » co. Bref, per vou taillar cour, lou perpetuel beuré et minga m'o fa oblida lo neces- » sita dau durmy, et co qu'ey bou eysi ey que o ne fau gro mettré lo mo a lo bourso; » la vendegna payen tou que se fan eysi 12 mey de l'an. Ma m'ei d'avy que io ay pro » preicha sur queu chapitre, passen soubre aqueu de nostre voyage. Yo creze vou » avey ecrit de lo Rochello que nou avian saluda v^ro santa cha Mr Dupont. Nou nou » enbarqueren lou 19 juin et ariberen a St Xphle lou 18 aoust et aven demoura en » chamy 59 jour. A meyta traversado nou aven toucha et mey pet a terro a St Tiago » (*sic*) qu'ey uno illo dau cap de Verd que apparté au rey de Portugal, onte nou aven » eyta rogala explendidoment dau gouverneur. Aprey avey prey lou refreygisoment » necessary, nou nou son remey sur n^ro routo et son ariba, ma lontemp apre, a lo » Gardoloupo onte lou Mr Dulion, gouverneur, nou a receu a grand co de canou a balo. » D'aqui nou o mena di son chasteu et nou o fa dau festins ineymaginabley; et apre, » coumo heu pouquet cogneytre per n^tre discours que n^tre dessen ero de fa n^tre chamy » et de n'estre pa d'avantage impourtun heu nou faque (lacune) uno barco, car n^re » navire ne passavo pas pu avan, furnido de tou (ce qu'ero) de besoin. Apre que nou » ly aqueren fa lou petit complimen et que eu nous aquet asseeura de tout so que » deypendio de se, nou nou mecayren a lo velo et 40 houra apre nou ariberen a » St Xphle a 3 houra avan jour. Apre que nou aqueyren donna fondo, yo envoye » Berno en terro per advertir n^re fray de n^re aribado, lou cau venquet aussi tost dy un » chaloupo per nou preney, lou cau, apré avey saluda indiferem^t sey lou couneytre et » avey parla lontemps ensemble, yo fuque domanda à Berno qui ero queu qu'ero » vencu comme se et qu'eu parlavo bien fièrom^t en meytré, que me diset : ne lou co- » gneyse-vou pa? aco ey vostre fray. Embe aqueu temp me lou faci saluda et embrassa » en fray, et m'excuse de mon mancament, disent que l'oscurita de lo net et lo beruco » (peruco) qu'eu avio m'avian empeycha de lou conneytre. Mo sor ey eytato quasi toujour » malaudo dy son voyage et me coumensavo eynouya, non pa qu'eu nou manque re, » ma a causo de lo petitesse dau navire. Si nou n'aquessen pa prey l'occatiu de queu » patimen (batimen) nou sirian encayre en Europo. Si nou aven acu uno longo tra- » versato, nou aven acu en recompenso uno peycho considerablo, locau consisto en » 40 germon *, gran comme gran saumou, 2 marsoins pessant 800 liaura, 2 tortua de » 5 piei de long et autant de largé, dou requien que sont chey de mer, grand comme » un efant d'un an. No sey tant obliga a vostrey bon tratom^t et bou services que io » vou promette que yo charchoray la occatiu possibla per vou tesmonia quant yo » estime l'honnur d'estre infi^ment

» V^re très humble et très affectiona serv^r, amy et cousin,

» M. Béchameil. »

* Germon, *orcynus*, espèce de thon.

» *A Monsieur, Monsieur Vidaud, bourgeois et marchand, rue Boucherie, à Limoges.*

« Mousur et cousin, » A St Xphle ce 2 novembre 1668

» Yo me sei donna l'honnur de vou escriré per un naviré que passei eysi per ana a » Lo Rochello dou mey apré n^o arribado, onte yo vou mandavo l'esta de n^tre bonno

Le seul travail vraiment sérieux qui nous reste, sur le patois du Haut-Limousin, est un véritable essai de linguistique. Je veux parler du *Dictionnaire* de Dom Duclou [1]. Comme ce manuscrit est paraphé à chaque feuillet, qu'il est revêtu de l'approbation du censeur, qu'un long prospectus en a paru dans le *Calendrier limousin* de 1777, et que l'indifférence seule du public en empêcha la publication, on peut regarder l'ouvrage comme achevé et lui consacrer quelques mots de critique.

Dom Léonard Duclou, qu'il faut bien se garder de confondre avec Joseph Duclou, également bénédictin de Saint-Maur, un des savants collaborateurs de la *Gallia christiana* et de l'*Histoire littéraire de la France*, Dom Léonard Duclou mourut à Solignac, vers 1790. C'est tout ce que nous apprennent les auteurs de la *Biographie limousine*. Suit une appréciation peu flatteuse de son œuvre :

» santa et commo nous arousaven souven, principalam[t] aquesto annado que n[ra] vigna » son bella, en saludan tousjours v[ro] santa, sey vou fa sabey mon intentiu ny de que » yo havio a devenir perque yo n'avio pa encairo fa d'entiero resolutiu. Auro yo » sey d'advy de veyré apré l'arribado de M[r] Cartier que deu venir eysy per intenden, » si yo trobe eysi cauquo honnesto occupatiu de tacha a traballa e fa caucoré, sinon » m'en ana en Cayenno que uno illo a 500 lega d'ecy et y fa uno habitatiu. Yo » estimé que ly faro bou, perqué aco ey un pays que n'ey pa encairo eyta habita, » sinon en pau que lou Angley a lo derniero guero havian tout deytruit. Yo spéré que » ly ariban dau premier io ne chosiray pas lou pu meychan pays ny lou pu incou-» modé. Au ly o eysy un gentilhome de Lion qu'eyro beu fray de M[r] lou G[al] de » Poinsy, louquau io veze assey souvent, et vou saluden souven lou veyre a lo mo, que » me dit tousjours et per achaba lou paty : Marceau ey arriba.

» Yo speré que aquesto annoto au se faro quantita de sucré eysi. Moun fray creu » nen fa a Cayono may de 350 milliers et quasy autan de l'autro habitatiu que eu o dy » lo terro dau Engley ; et si ne venen pas coumo l'on creu, eu ne siro pas mau dy son » affa.

» Yo vou pregé instamen que sy au ly o quaucoré de nouveu de nou nen fa part, et » de saluda de mo part n[ro] merino, v[ro] bonno may, M[rs] mon cousins et cousina, » v[res] efans et M[lle] Mario v[ro] noro, a qui yo beyge humblom[t] la ma, et nen faren autan, » si vou pla, a touto lo meygou (meijou) de M[e] v[ro] sor, commo a tou lou bou amy que » s'informoran de me ; et, si vou me juga (jujà) capablé de vous rendre cauque service, » yo vou preije de n'eypargna pas aqueu que ey en verita,

» Monsur mon cousin,

» V[re] très humble et très affectiona servi[r] et cousin,

» M. Béchameil.

» Vou me farey, si o vou pla, lo gracio de manda qué fan mou petis nebou, et si » M[r] Nevires nen o soing coumo eu m'avio proumey, et sy eu lou o acu de meytré. »

1. *Dictionnaire de la langue limousine, et parallèle ou comparaison de cette langue avec plusieurs langues, tant anciennes que modernes, ouvrage qui peut servir à l'intelligence des anciens auteurs français, par Dom Léonard Duclou, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur.* Petit in-4° carré de 6 feuillets préliminaires pour l'*Introduction* et 300 pages de *glossaire*. A la suite se trouve un « Supplément au Dictionnaire limousin. Termes en usage dans les villes d'Ussel, Meymac, Egletons, Saint-Angel et lieux circonvoisins ». Ce supplément de 30 pages est suivi lui-même d'une liste de « vieux mots limousins extraits de différents actes manuscrits des XIV[e] et XV[e] siècles, avec leur signification ». Cette liste de 4 pages est terminée par l'approbation du censeur, datée d'Orléans, le 24 décembre 1779, et signée de Reyrac, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres de Paris.

« On peut voir dans le *Calendrier limousin* de 1777, dit mon regrettable ami, Auguste DuBoys, un très prétentieux prospectus de ce Dictionnaire. A la suite est un spécimen bien suffisant pour donner une idée de sa valeur. A notre avis, ce manuscrit ne peut être imprimé sans être revu avec le plus grand soin, complété et accompagné d'une introduction bien faite sur l'histoire de la langue limousine. Il serait à désirer pour notre pays qu'un homme laborieux et connaissant bien l'idiome du Limousin se chargeât de cet intéressant travail ».

M. R. Chapoulaud, imprimeur, propriétaire de ce manuscrit, a bien voulu me le confier. M. Chapoulaud est un amateur de notre vieille langue [1]. C'est un homme éclairé, mais qui ne tient nullement à ce que ses voisins restent dans l'ombre, chose assez rare. Donc j'ai usé et abusé de ce manuscrit, je l'ai encore sous les yeux, et j'éprouve quelque embarras à dire ce que j'en pense. Il me répugne également d'en dire du mal, car il m'a été d'un très grand secours; d'en dire du bien, car je fais de l'histoire et non de la reconnaissance. J'en dirai du bien et du mal.

Je ne chicanerai pas Dom Duclou sur le système orthographique qu'il a adopté. Le sien est étymologique; le mien, qui est phonétique, n'est peut-être pas meilleur. Le tout est de bien préciser la valeur des signes qu'on emploie, ce que l'auteur a omis de faire. D'ailleurs j'ai pu me convaincre que la prononciation s'est un peu modifiée depuis le XVIIIe siècle. Je ne le querellerai pas non plus au sujet des rapprochements qu'il établit entre son patois et diverses autres langues. Pour peu qu'un mot étranger ait une ressemblance même éloignée avec un mot limousin, il l'indique hardiment comme analogue. L'hébreux, le grec, le latin, le breton, l'allemand, le flamand, l'anglais font de fréquentes apparitions dans son travail, et des apparitions très souvent inattendues. Mais il écrivait à une époque où la linguistique était encore en enfance, où les glossaires patois étaient en très petit nombre, où les immenses travaux de Raynouard et de nos philologues contemporains n'existaient pas encore; on ne peut donc exiger de Dom Duclou des étymologies précises et prouvées mathématiquement, selon les principes de la science actuelle. On peut même dire que Dom Duclou, avec les instruments qu'il avait sous la main, a été relativement prudent, et que souvent il a deviné les étymologies actuellement adoptées des mots. Quant aux explications, il ne faut pas lui en demander. Enfin, si, comme le dit M. Auguste DuBoys, le glos-

1. M. R. Chapoulaud a donné, en 1824, une remarquable édition des œuvres patoises de l'abbé Richard, notre célèbre conteur et chansonnier. « Le patois limousin, dit l'éditeur dans son *Avis*, n'ayant pas d'orthographe déterminée, on doit s'attacher à l'écrire de la manière la plus analogue à la prononciation ». C'est ce principe que j'ai suivi, mais d'une manière plus radicale.

saire de Dom Duclou a besoin d'être complété, il a encore plus besoin d'être émondé. Beaucoup de mots du langage usuel, employés par Foucaud, Richard et les auteurs de ce siècle, ne se trouvent pas, il est vrai, dans ce dictionnaire; mais, en revanche, les deux tiers au moins des termes qu'il contient appartiennent à la langue française et ne sont patois que par leur terminaison ; de sorte que ce volumineux recueil pourrait être considérablement réduit. Au surplus, il est juste de mettre l'éloge en regard de la critique. Dom Duclou a précédé Richard, Foucaud et les autres; il a été obligé de tout observer, de tout recueillir de la bouche des paysans, de tout créer, en un mot, et l'on doit lui savoir gré du grand nombre d'expressions patoises dont il a constaté l'existence.

Quant à son *Prospectus* et à la longue *Introduction* qui précède le Glossaire, la critique moderne n'aurait guère de bien à en dire. Au lieu de se présenter modestement, dans le *Prospectus*, comme un laborieux linguiste, il se pose magistralement en réformateur. Il veut apprendre la langue française aux paysans, sans songer qu'il faut préalablement la connaître pour lire son livre, et que, même en la connaissant, il faudrait encore savoir lire dans ce livre, ce qui est assez difficile, grâce aux inconséquences orthographiques qui s'y trouvent. Mais il paraît que ces idées un peu prétentieuses étaient celles du temps. L'abbé Boissier des Sauvages en a fait autant dans son *Dictionnaire languedocien*, et le censeur royal, qui a approuvé le livre de Dom Duclou, ne fait mention, dans son *permis d'imprimer*, que de ce point assez contestable : « considérant, dit-il, que ce dictionnaire a été composé dans la vue d'accélérer les progrès de la langue française et de la rendre familière dans la province..... »

L'*Introduction* se ressent également des lieux communs de l'époque. Dom Duclou est celtisant, comme la plus grande partie des linguistes de province, comme je serais porté à l'être moi-même. Il parle beaucoup de la création du monde, du déluge, de la tour de Babel, de la race de Japhet, de l'établissement des Celtes en Gaule, et ne dit presque rien du Limousin, et surtout rien de précis. Le moindre renseignement eût bien mieux fait mon affaire.

Tels sont, à ma connaissance, les quelques matériaux laissés à ceux qui voudront faire l'histoire de notre langue patoise. Je n'exagérais donc pas en parlant de la difficulté de l'œuvre. Ce n'est pas tout. A côté de la difficulté il y a le danger.

Quand on s'occupe de linguistique, il faut avant tout se défier de son imagination. La philologie ne doit pas être traitée comme un roman. Supposer et affirmer sont des procédés commodes à l'usage de certains archéologues de ma connaissance. Avec ce système, on peut éblouir sur le moment; plus tard, on risque fort d'être laissé sous la poussière, comme une vieille

lampe hors d'usage. Mais, alors même qu'il est muni d'un grand fonds d'honnêteté, de patience et de pénétration, le philologue qui se laisse emporter par un parti pris ou qui s'écarte de la voie scientifique, est à chaque instant exposé à se tromper de chemin et à tomber dans les piéges semés sous ses pas. L'histoire de la langue française est à peu près faite, grâce aux trésors de littérature que nous ont laissés nos anciens, et grâce aussi aux immenses travaux de la philologie moderne; mais il n'en est pas ainsi pour les patois, idiomes sans monuments, qu'aucune académie n'a assujettis à des règles, et qui, dès lors, ont pu s'altérer au gré des habitudes et des fantaisies locales. On peut, il est vrai, rechercher la loi des habitudes, mais qui révèlera celle des fantaisies, et comment, bien souvent, distinguer la règle de l'exception? Ménage fut ingénieux; qu'on s'avise, en 1865, de traiter les patois comme Ménage a traité le français! Autrefois, nourris de grec et de latin, nous ne connaissions guère de l'histoire européenne que les civilisations grecque et romaine, nous ne nous demandions même pas si, avant la conquête de leur pays, les Gaulois avaient une langue; les études philologiques étaient faciles et les travaux facilement acceptés. Aujourd'hui Celtes, Germains, Slaves, etc., viennent revendiquer leurs droits, et l'on s'aperçoit qu'il faut compter avec eux. Or, comme tous les idiomes de ces peuples sont frères et non pas fils du grec ou du latin, il en résulte une confusion inévitable dans les recherches généalogiques. A quelle langue antérieure doit être attribué tel mot de nos patois actuels, alors que tous les mots analogues dans ces langues ont une racine commune? On a beau rechercher les lois de formation des dialectes modernes, le doute seul est le résultat des investigations. Aussi, dans l'état actuel de la science, ne peut-on faire autrement que tâtonner, indiquer seulement les possibilités, et ne rien affirmer, de crainte de démenti. C'est ce que j'ai essayé de faire.

Un danger d'une autre nature attend les philologues de province, je veux parler de l'indifférence du public. J'ai dit la triste histoire du *Dictionnaire* de Dom Duclou et quel fruit le patient bénédictin retira de ses longues recherches. Il y a longtemps qu'on parle de ressusciter son œuvre, mais où trouver à Limoges un éditeur assez hardi pour en entreprendre la publication à ses frais? Les travaux de cette nature sont, à vrai dire, peu goûtés. Peu de gloire, beaucoup de dépenses; n'y a-t-il pas de quoi faire hésiter les plus entreprenants? Heureusement pour moi qu'il s'est présenté une occasion de faire de la philologie comme accessoire, et de produire quelques-unes de mes idées sur le patois de notre pays. Je ne l'ai pas laissée échapper.

La troisième édition des œuvres complètes de Foucaud[1] était épuisée, et

---

1.— 1° *Quelques fables choisies de La Fontaine, mises en vers patois limousin, dédiées*

le succès de notre spirituel et mordant fabuliste ne s'était pas ralenti un seul instant. Il y avait donc des chances pour l'écoulement d'une édition nouvelle. Le nom de Foucaud était là ; on n'achèterait que les fables, on s'inquièterait peu du reste. Si mon imprimeur fait quelques bénéfices, ce que je lui souhaite, il ne le devra, sans aucun doute, ni à mes *Études sur le patois limousin* et sur les *imitateurs méridionaux des Fables de La Fontaine,* ni à mes Notes philologiques, ni même à l'excellente *Biographie* faite par M. Othon Péconnet; il ne le devra qu'à Foucaud. Et cependant, préliminaires et notes occupent plus des deux tiers du volume. Tant mieux ! mon plus grand désir est de montrer aux acheteurs qu'ils n'ont pas été trompés. Peut-être même me sauront-ils quelque gré de mon travail; mais qu'ils n'oublient pas non plus l'imprimeur de ce livre, qui n'a pas reculé devant des frais relativement considérables, et qui a exécuté avec intelligence le plan que je lui avais soumis.

Quelques mots sur ce plan :

J'ai voulu, avant tout, fixer scrupuleusement l'état actuel du langage, le *phonographier,* s'il m'est permis de créer cette expression. Pour cela, il fallait adopter un système orthographique. Ne me préoccupant nullement de l'étymologie des mots, étymologie très souvent contestable, j'ai essayé de reproduire purement et simplement leur prononciation. On trouvera plus loin, longuement développées dans un chapitre spécial, les raisons qui ont déterminé mon choix. On pourra ne pas l'approuver, mais on devra reconnaître que, à défaut de règles tracées par les devanciers et adoptées par tout le monde, il vaut encore mieux se créer une ligne de conduite que de s'exposer aux contradictions qui fourmillent dans les éditions précédentes. Pour les personnes familiarisés avec notre patois, la question n'a pas grande importance, mais il est possible que ce livre tombe entre les mains de quelques philologues

---

à la Société d'Agriculture, Sciences et Arts, établie à Limoges. Par J. Foucaud, membre de cette société, ancien professeur de belles-lettres à l'École centrale du département de la Haute-Vienne, avec le texte français à côté. — Limoges, J.-B. Bargeas, an 1809, 2 vol. in-12.

2° *Fables choisies de La Fontaine, mises en vers patois limousin. Par J. Foucaud. Nouvelle édition, avec le texte français en regard, augmentée de poésies et pièces inédites du même auteur, et ornée des portraits de La Fontaine et Foucaud. — A Limoges, chez Bargeas aîné, éditeur,* 1835, in-8°.

3° *Poésies en patois limousin. — Œuvres complètes de J. Foucaud, F. Richard, etc. Nouvelle édition, revue, corrigée, augmentée de pièces inédites et d'une Notice sur le patois limousin.—Limoges, Th. Marmignon, libraire, et H. Ducourtieux, imprimeur,* 1849, 2 parties in-12. 1re partie.

M. Ardillier a aussi publié, en 1850, un *Choix des plus jolies Fables patoises de J. Foucaud.* A la fin est un « Recueil de chansons en patois limousin, suivies de cantiques et de Noëls, par l'abbé Richard et autres ».

étrangers qui voudront, avant tout, connaître la véritable prononciation des mots.

Après avoir établi, avec le plus grand soin, la physionomie des termes, j'ai cru devoir en donner la signification exacte. A cet effet, j'ai remplacé, par une traduction littérale, mise en regard du texte, les fables de La Fontaine qui se trouvent dans les deux premières éditions. La comparaison de la fable française avec l'imitation patoise pouvait avoir quelque intérêt au point de vue littéraire; mais, philologiquement, la différence entre les deux fabulistes est presque toujours si grande que le français de La Fontaine ne peut être d'aucun secours. D'ailleurs les quelques notes explicatives que Foucaud a semées dans son livre sont tout à fait insuffisantes. J'ai donc pensé qu'une traduction, peu littéraire mais bien littérale, pourrait être d'une grande utilité.

Indépendamment de la traduction, de nombreuses notes philologiques suivent le texte pas à pas. Je ne sais quel est leur mérite, mais je certifie qu'elles m'ont donné du mal. Je m'y suis appliqué à mettre en regard les différentes formes du même mot dans différents patois et dans certaines langues. Pensant que de simples rapprochements ne sont déjà pas sans danger, je me suis, autant que possible, gardé d'établir des filiations. Toutes les fois que j'ai cru reconnaître en chemin quelques erreurs échappées à mes devanciers, je les ai signalées, non pour faire montre de savoir ou d'esprit, mais dans un simple but d'utilité. Je serais heureux qu'on daignât s'occuper de mon livre et qu'on en fît autant pour moi.

Enfin une *Table-Glossaire* de ces notes, destinée à faciliter les recherches et à éviter les redites, m'a semblé devoir être un complément indispensable de l'ouvrage. Quand donc, en lisant une fable, le lecteur ne trouvera pas l'explication d'un mot étranger au français, il n'aura qu'à consulter le Glossaire, qui le renverra à la page où ce mot est expliqué.

La première partie du volume est consacrée à diverses pièces en manière de prolégomènes. En tête se trouve une étude sur la vie et les œuvres de Foucaud, par mon ami, M. Othon Péconnet, avocat, actuellement maire de Limoges. C'est une œuvre de jeunesse, bien pensée, bien écrite, et que n'a pas désavouée l'homme fait.

A la suite, obéissant au vœu de M. Auguste DuBoys, j'ai donné mes vues personnelles sur les patois en général et particulièrement sur le patois du Haut-Limousin. Peut-être y trouvera-t-on quelques idées dignes d'être prises en considération.

La dernière pièce est un travail que j'avais publié précédemment dans le

Bulletin de la Société Archéologique du Limousin sur diverses imitations patoises des fables de La Fontaine. Ce travail a été revu et complété, notamment en ce qui concerne Foucaud. J'y traite des fables de cet auteur au point de vue littéraire. Il y aurait eu de l'injustice à passer sous silence l'esprit goguenard de notre compatriote. Je me borne à renvoyer à cet *Essai* pour certaines considérations littéraires qui ne seraient pas déplacées dans une préface, mais qui feraient double emploi.

Tel est le livre que je présente au public. Foucaud s'est abrité derrière le nom de La Fontaine, moi je m'abrite derrière celui de Foucaud.

Limoges, le 1er juin 1865.

E. RUBEN.

J. FOUCAUD

SA POLITIQUE & SES FABLES

I

Au-dessous des grandes figures littéraires qui se détachent en relief sur la surface d'une nation, se trouvent des physionomies plus humbles, plus locales, mais qui ne manquent cependant ni d'originalité ni d'expression.

Les écrivains célèbres, soit qu'ils planent dans les régions élevées de l'art et de la spéculation, soit qu'ils descendent sur le terrain brûlant de la philosophie militante et de la politique, résument en eux les tendances d'un siècle ou d'un pays. Leur renommée franchit rapidement les murailles de la ville qui les vit naître, et s'étend avec les idées dont ils sont devenus les représentants. Pendant leur vie, comme après leur mort, la gloire les entoure d'une lumineuse auréole : littérateurs, peintres et sculpteurs s'efforcent de saisir leurs traits et de les transmettre à la postérité dans toute leur précision.

Aux pieds de ces géants s'agite une foule d'écrivains dont l'action ne se fit sentir que dans leur province. Leur nom, inconnu des étrangers, jouit d'une popularité locale qui est à la gloire ce qu'une étoile est au soleil. Après leur mort, leur physionomie s'efface rapidement, et c'est à peine si la génération suivante saurait dire quels en furent le type et les contours.

Le Limousin, qui ne compte parmi ses enfants aucune de ces gloires littéraires éclairant leur berceau à la splendeur de leurs rayons, a vu naître et mourir dans son sein un certain nombre d'hommes qui ont rempli d'une douce lueur la modeste sphère qui les contint. La patience leur tint lieu d'inspiration, le travail prit la place du génie. L'un d'eux cependant se distingue entre tous par sa vie tourmentée, par les souvenirs révolutionnaires qui se groupent autour de lui, par le caractère essentiellement limousin de son œuvre, et par l'idiome dans lequel il l'écrivit. Cet homme c'est Foucaud. Contraste étrange ! les vieillards ne parlent de lui qu'avec crainte ; son nom se mêle dans notre pays à tous les épisodes de la Terreur, et cependant bour-

geois instruits et paysans grossiers se laissent prendre à la bonhomie de ses fables, et les redisent en souriant.

Nous allons raconter la vie de ce Jacobin fabuliste. Aride pour un étranger, un sujet pareil est pour nous riche en faits intéressants, en souvenirs presque effacés. Nous aurons à parler de l'existence politique de Foucaud, et nous veillerons à ne point faire jaillir des étincelles imprudentes de cendres encore chaudes. Foucaud se chargera de nous développer lui-même ses idées, et la conscience de chacun protestera contre les sauvages doctrines qu'il professait dans ses discours. Mais à la fin de notre œuvre nous aurons la douce surprise de voir le montagnard déposer son effrayant costume, et alors nous apparaîtra le fabuliste naïvement spirituel, si populaire dans notre pays.

II

Jean Foucaud naquit à Limoges, le 5 avril 1747 [1]. Son père, marchand dans notre ville, était un de ces bourgeois qui s'élèvent à peine au-dessus du peuple, et qui n'en ont encore dépouillé ni la manière de vivre ni les mœurs. Germain Foucaud, c'était son nom, n'était pas arrivé à la fortune : il régnait à peine à son foyer une modeste aisance, acquise au prix d'économies longtemps continuées. C'était alors le temps où la philosophie nouvelle donnait l'assaut aux vieilles croyances, aux institutions vermoulues. L'édifice social tremblait de la base au sommet. Le jeune Foucaud dut recueillir avidement dans sa famille et dès son enfance ces bruits sourds précurseurs de la tempête. Qui ne sait en effet que le mouvement révolutionnaire trouva ses plus fermes soutiens dans la classe bourgeoise, longtemps comprimée, et qui aspirait à monter enfin au niveau de l'aristocratie?

De toutes les maisons d'éducation qui se trouvaient alors à Limoges, la plus renommée, à coup sûr, était celle des Jacobins. Ils possédaient les terrains situés au-dessous de l'église Sainte-Marie, et occupés aujourd'hui par les constructions de l'administration de la guerre. Les bâtiments, dont il ne reste plus que quelques vestiges, étaient vastes mais délabrés, et sur quelques points semblables à des ruines. L'église avait les murailles nues et lézardées, la toiture défoncée, les dalles disjointes. Dans ce triste séjour vivaient des hommes peu nombreux, avides de science, entourés d'une grande réputation de savoir, et qui consacraient à l'étude le temps qu'ils avaient su dérober au monde. Si c'était pour eux un bonheur d'apprendre, c'était aussi une joie et à la fois une nécessité d'enseigner. Non pas qu'ils fissent profession d'expliquer aux enfants les éléments de toutes choses : leur enseignement avait une portée plus haute, et s'adressait seulement au jeune homme.

---

1. Foucaud (Jean) naquit à Limoges, le 5 avril 1747, de Germain Foucaud et de dame Lenoble. Il fut baptisé le jour même de sa naissance, dans l'église de St-Jean de la Cité (St-Etienne), par M. Joseph Géry, curé de la paroisse.

Comme ils avaient poussé plus loin qu'on n'avait l'habitude de le faire en leur temps l'étude de l'histoire, de la philosophie, des mathématiques, ils se plaisaient à compléter les éducations commencées sous une autre direction; ils recevaient les jeunes gens alors qu'ils allaient bientôt quitter les bancs du collége, pour fortifier en eux une instruction trop superficielle, et pour les faire avancer d'un pas dans la science qu'ils avaient approfondie.

Foucaud eut le bonheur d'étudier les belles-lettres et la philosophie à cette mâle école, et, dès qu'il eut approché de ses lèvres la coupe de la science, il se laissa prendre à son âpre saveur. Son esprit, rapide, actif, et en toutes choses emporté au-delà de la modération, qui est le plus souvent la mesure de la vérité, se concentra dans l'étude et s'y absorba. Les Jacobins prirent bientôt de lui une haute opinion, et dès lors leurs efforts tendirent à le retenir parmi eux. Où Foucaud trouverait-il une retraite aussi propice aux méditations qu'il aimait? A quelle position pouvait-il aspirer, lui qui était issu de la plus humble famille, alors que le mérite sans la noblesse et la fortune était d'un si mince secours? Les joies du monde étaient-elles donc d'un si grand prix? Ne valait-il pas mieux s'engager dans l'ordre auquel ses maitres appartenaient? N'était-ce pas s'assurer un avenir, se créer une influence certaine, et se donner pour toujours cette paix intérieure indispensable aux profondes études?

Foucaud se laissa séduire. Il ne se demanda pas s'il avait dans le cœur les trésors de piété nécessaires pour résister aux tentations du monde; si la prière et l'étude pourraient à jamais lui tenir lieu des liens de famille auxquels il renonçait. Il prit pour une vocation impérieuse ce qui n'était qu'amour de la science, ambition confuse, désirs sans objet. Parce qu'il crut que les idées de sa jeunesse étaient invariables et ne lui feraient point défaut dans l'âge mûr, il entra dans l'ordre des Jacobins et reçut la prêtrise, sans descendre en son âme pour en examiner l'état, et sans peser à leur juste valeur ses sentiments et ses convictions.

Dès qu'il eut revêtu la robe blanche du Jacobin et jusqu'au moment où les évènements inclinèrent ses idées vers la politique, Foucaud parut avoir fait de l'étude et de l'enseignement le but unique de sa vie. Son esprit clair et méthodique semblait apte à tout retenir, et s'appliquait sans efforts et avec un égal succès aux sciences les plus variées : la théologie, l'histoire, les belles-lettres, les langues vivantes, la botanique, lui découvrirent successivement leurs secrets. Mais les mathématiques surtout avaient le don de le fixer, et c'était toujours en elles que son esprit trouvait la plus grande satisfaction. Elles n'étaient pas alors popularisées comme aujourd'hui, et, si l'on s'en tenait souvent aux premiers éléments des sciences exactes, c'était une rare exception de les approfondir. Foucaud voulut pénétrer jusqu'au vif dans cette branche des connaissances humaines. Sans maître pour lui aplanir la voie, guidé seulement par un raisonnement puissant et sûr, il en gravit les sommets. On se plut dès lors à reconnaître de toutes parts que le père Foucaud était un homme d'une intelligence naturellement supérieure et enrichie de solides connaissances. Il se fit prédicateur; sa voix s'éleva souvent dans nos églises, et toujours il eut la satisfaction de voir les auditeurs se

grouper en foule autour de sa chaire, témoignant par leur nombre et par leur attitude de l'estime singulière qu'ils avaient pour ses sermons. Non pas que Foucaud eût dans la parole cette éloquence qui étonne ou ce charme qui pénètre et ravit; mais il était doué du don si rare de dépouiller les matières religieuses de leur aridité théologique, et de les ramener à la portée des gens du monde en les revêtant d'un langage attrayant, limpide, jamais nuageux. Foucaud était en outre dans l'intimité un spirituel causeur, un peu froid, un peu enclin à l'ironie, un peu absolu dans ses idées, mais qui cependant se jouait avec facilité de sujets divers, et savait toujours se faire écouter par la grâce même de sa conversation.

Tel nous apparaît Foucaud dans les années laborieuses pendant lesquelles son esprit se trempa et parvint à son entier développement; mais, dans la transition de la jeunesse à l'âge mûr, sa sérénité juvénile l'abandonna, et son caractère fermenta et s'aigrit. Peut-être comprenait-il, mais trop tard, que sa carrière austère et détachée des affections humaines convenait peu aux instincts qui s'agitaient en lui; peut-être souffrait-il intérieurement d'être relégué sur la scène du monde au rang des comparses, alors qu'il se sentait la force nécessaire pour remplir un rôle important. Quoi qu'il en soit, il sembla dès lors qu'il y avait en son âme du mécontentement contenu, mais qui cherchait à s'épancher. Sa froideur première toucha à l'égoïsme; son esprit passa au sarcasme; les idées paradoxales qu'il semait autrefois dans ses causeries pour leur donner du trait et comme en se jouant, se formulèrent en système. Depuis lors, si l'on comprit toujours qu'une intelligence puissante habitait en lui, on sentit néanmoins que dans son développement elle avait desséché le cœur et détruit le sentiment.

Foucaud se trouvait dans cette disposition d'âme inquiète et presque maladive lorsque la révolution vint en faire son tempérament en l'y fixant à jamais. Si l'on n'a pas mis en oubli le hasard de sa naissance, son ambition comprimée, son caractère naturellement enclin à dépasser en tout la mesure, on comprendra que Foucaud semblait prédestiné à recueillir avidement les idées nouvelles, et à favoriser leur essor de tout son pouvoir. Du reste la révolution de 1789 abondait à ses commencements en nobles idées, et déroulait aux yeux éblouis de larges horizons. Elle recrutait ses partisans non seulement dans les classes qui espéraient arriver par elle à une complète émancipation, mais encore jusque sur les marches du trône, parmi ceux qu'elle devait immoler plus tard. Elle prenait son point d'appui dans la conscience humaine, et se légitimait ainsi; mais il fallait modérer son élan pour ne pas donner dans l'excès. Foucaud ne sut pas déterminer la limite où le bien fait place au mal. Lorsque la révolution, se dévorant elle-même, épouvanta le monde par les proscriptions et les échafauds, au lieu de revenir sur ses pas, il marcha toujours en avant. Était-ce aveuglement de la raison, absence de courage, amour de la popularité? Il serait aujourd'hui difficile d'assigner une cause précise à ces exagérations déplorables; mais ce qui est certain, c'est qu'elles remplissent dans sa vie plusieurs pages qu'on serait heureux de déchirer.

A la fin du siècle dernier, Limoges était encore une cité bourgeoise, aux

habitudes uniformes, sans ressemblance avec la ville fiévreuse, encombrée d'usines et d'ateliers, que nous habitons aujourd'hui. Les manufactures étaient eulement en germe dans nos murs, et la lenteur des communications était telle que les faits n'arrivaient à la connaissance de nos pères qu'alors qu'ils se trouvaient irrévocablement accomplis. Les discussions roulaient donc sur les conséquences mais non sur l'opportunité des mesures adoptées, et perdaient ainsi la plus grande partie de leur violence. Aussi, dans le mouvement révolutionnaire, notre pays suivit l'impulsion qui lui était communiquée, sans en avoir jamais une qui lui fût particulière. A cette époque où tout fut extraordinaire, les succès comme les crimes, le Limousin eut un rôle secondaire complètement effacé. Certains hommes cependant prirent le privilége d'incarner en eux la révolution, et plusieurs pages de nos annales attestent les efforts qu'ils tentèrent pour nous élever à la hauteur de leurs opinions.

Dès le principe, Foucaud se mit en lumière. La garde nationale le choisit pour aumônier lors de son organisation. Ce titre parait même avoir été reçu par lui avec une vive satisfaction, si nous en jugeons par le soin avec lequel il l'énonçait toujours à la suite de son nom.

Le 14 juillet 1789, fut célébrée à Limoges la fête de la première fédération, et Foucaud fit, à cette occasion, son apparition en quelque sorte officielle dans le monde de la politique. Un autel exhaussé sur de nombreux degrés, et faisant face à la porte Tourny, avait été dressé vers le milieu de la place de ce nom. A droite, et parallèlement aux bâtiments des Cordeliers, était rangé le régiment Royal-Navarre, qui tenait alors garnison parmi nous. A gauche, faisant face au régiment et adossées au mur du jardin des Feuillants, se tenaient les diverses gardes nationales accourues à la cérémonie. C'était par un splendide soleil. La foule se pressait avidement à ce spectacle nouveau pour elle, et inondait de ses flots les rues adjacentes et la longue avenue de la communauté des Bénédictins. A Foucaud revint l'honneur de célébrer la messe en cette solennelle circonstance, et dès ce jour il prit rang parmi les serviteurs dévoués de la révolution.

Vers le même temps, les clubs s'organisaient dans les provinces. Ils n'étaient dans nos villes que des succursales de ceux de Paris, et avaient eux-mêmes des ramifications jusque dans les villages. Ils étaient dès lors, comme plus tard, des réunions confuses, dans lesquelles la violence s'arrogeait le privilége du patriotisme. L'exagération était mise à plus haut prix que le bon sens; la déclamation passait pour de l'éloquence; l'obscurité pour de la profondeur; et l'on déraisonnait sur toutes choses sous prétexte de tout éclairer. Limoges vit se fonder dans son sein un club, qui se continua pendant tout le cours de la révolution. Il se nommait *Société des Amis de la Constitution*, et sa devise était : « Vivre libre ou mourir! » Foucaud prit place à côté des fondateurs, et ne tarda pas à marquer parmi les membres influents : secrétaire dès l'origine, il vint bientôt s'asseoir au fauteuil de la présidence. Il fut l'orateur goûté de la foule, chargé de prendre la parole sur les graves actions et dans les grands jours. Accueillis au bruit des applaudissements, ses discours étaient imprimés ensuite aux frais de la société, et

répandus à un grand nombre d'exemplaires. Plusieurs d'entre eux nous sont ainsi parvenus.

Un de ces discours entre tous se recommande par la gravité du sujet et par la polémique dont il devint l'occasion. L'organisation civile du clergé en est le texte, et il porte en épigraphe ces mots, qui en révèlent l'esprit : « *Reddite ergo quæ sunt Cæsaris Cæsari, et quæ sunt Dei Deo* ». L'expérience de l'histoire a prouvé que, de toutes les matières qui peuvent tomber sous l'appréciation de l'homme et donner lieu à l'intervention des gouvernements, celles qui intéressent la religion sont aussi celles qui exigent le plus de délicatesse dans l'examen et de ménagements dans les lois à formuler. Aussi le décret sur la constitution civile du clergé froissait bien des âmes dans leur sentiment le plus susceptible, et avait été, dès son apparition, accueilli par une immense rumeur. La Société des Amis de la Constitution s'émut, et chargea Foucaud, qui la présidait, de prendre la parole pour diriger l'opinion. Dans ce but, il prononça un discours soigneusement élaboré, modéré dans la forme, mais visant trop à la profondeur métaphysique, et privé de cette clarté qui était en lui la qualité dominante. On eût dit qu'il éprouvait encore un certain malaise à commettre la robe du moine dans ces luttes sans cesse renaissantes, et qu'il sentait le besoin de se rassurer lui-même derrière un grand étalage de science théologique et de citations. La péroraison seule ressort comme un mouvement d'éloquence, et se détache de ce discours froid comme une page d'algèbre, mais d'une logique moins puissante : « Citoyens abusés, s'écrie l'orateur, votre cœur, dites-vous, est » cruellement serré entre le patriotisme et la religion, et nuit et jour vous » versez des torrents de larmes. Vous pleurez, citoyens! Quoi! la France » vient de rompre tous ses fers; vous êtes Français, et vous pleurez! La » religion vient de reprendre toute sa majesté ; vous êtes chrétiens, et vous » pleurez ! Votre monarque, image de la divinité, est dans l'heureuse impuis- » sance de vous faire du mal, et vous pleurez! Vos pasteurs sont dans la » consolante nécessité de vous faire du bien, et vous pleurez ! Au moins ca- » chez-nous donc des larmes qui flétrissent votre cœur et les lauriers de vos » frères. » Ce discours fut accueilli par de longs applaudissements, et la Société des Amis de la Constitution en fit distribuer deux mille exemplaires.

M. Montbrial, professeur de théologie, ne voulut pas laisser sans réfutation un discours aussi répandu. Il répondit par deux lettres, qui nous sont parvenues, et la polémique prit bientôt entre les deux adversaires une tournure singulièrement piquante. Foucaud avait soutenu que l'intervention du pouvoir politique dans la constitution civile du clergé n'était point chose nouvelle et dont il fallût se plaindre comme d'un immense abus d'autorité; suivant lui, ce droit avait été reconnu dans tous les temps, et par les pères de l'Église, et par les conciles. A l'appui de sa thèse, il entassait des citations nombreuses ; mais un texte surtout avait servi de base à sa dissertation, et avait mérité la distinction d'être imprimé dans le discours en lettres capitales. Foucaud faisait dire au concile de Chalcédoine : « Il est permis à » l'Empereur de faire les bornes des provinces ecclésiastiques, de leur en- » lever leurs privilèges, d'accorder de nouveau à d'autres villes épiscopales

» le titre et les honneurs des métropoles, et de faire autre chose de cette » nature. » Foucaud indiquait comme source de cette victorieuse citation la collection du père Labbe, à la page 125. Dans les notes données à la suite du discours, il poussait le scrupule jusqu'à mettre sous les yeux de ses lecteurs le texte latin dans toute sa pureté.

M. Montbrial, qui semble avoir été en son temps un théologien de science et d'autorité, prétendit que ce texte si précis n'avait jamais existé que dans l'imagination de Foucaud. « Je m'étais inscrit, dit-il dans sa seconde lettre, » et de nouveau je m'inscris en faux contre ce texte, qui nous est offert » comme extrait du père Labbe, et comme l'ouvrage du concile de Chalcé- » doine. Les théologiens de la capitale ont fouillé les sources ; à Limoges, on » a lu et relu le père Labbe, et les paroles que vous en transcrivez en très » gros caractères demeurent toujours introuvables. Avec les secours de » votre indication, on aboutit à une page grecque, où les yeux ne sauraient » découvrir les mots remarquables que vous prétendez décisifs en votre » faveur. »

La discussion descendit alors des hauteurs de la théologie pour tomber dans le domaine des personnalités. Ces matières, qui aujourd'hui ne font naître en nous qu'un sentiment d'indifférence et d'ennui, jouissaient alors du privilége de passionner les esprits. Chacun attendait avec impatience la réponse de Foucaud. Elle parut bientôt sous le titre singulier d'*Aperçu civico-critique*. Il annonçait à son contradicteur qu'il déposerait sur le bureau de la municipalité la collection du père Labbe, et qu'il ferait constater ainsi l'authenticité de ses citations. Aussitôt trois prêtres, MM. Périgord, Labrousse et Laforest, firent faire sommation à M. Lingaud, alors greffier secrétaire de la municipalité, d'avoir à les faire appeler à cette vérification. Mais ce n'était là qu'une bravade du père Foucaud. Vainement il feuilleta en tous sens l'ouvrage du père Labbe : il ne put pas y découvrir le texte qu'il en avait extrait. A bout d'arguments, il se vit obligé de reconnaître que la phrase victorieuse avait été puisée dans les œuvres d'un moine grec schismatique du nom de Blastarès. Il paraît que la citation contestée lui avait été adressée de Toulouse avec la fausse indication, et il fit imprimer toute la correspondance relative à cette erreur, pour ne pas laisser croire qu'il avait menti sciemment.

Foucaud, battu sur le terrain de la polémique théologique, parut une seconde fois à la tribune de la Société des Amis de la Constitution, et traduisit en quelque sorte en prose vulgaire son premier discours. « Si je me » croyais, dit-il dès le début, en droit de prononcer définitivement sur les » écrits de M. Montbrial comme il s'est permis de prononcer sur les miens, » je dirais que, de tous les libelles jetés contre la constitution française, je » n'en connais pas où la fureur de tromper soit portée à des excès plus in- » décents que dans ses deux lettres ; et j'ajouterais que je n'en ai pas encore » lu qui présentent des moyens plus faibles et des piéges plus grossiers. » Après cette vengeance de l'amour-propre offensé, Foucaud déclare qu'il s'abstiendra de citations, pour ne pas donner à son adversaire une nouvelle occasion de quitter l'objet principal, et de courir après la foi de quelque

auteur ou l'exactitude de quelques notes. L'érudition du premier discours a disparu pour laisser la passion brûler de tout son feu. M. Montbrial avait rappelé Foucaud au respect de l'autorité des évêques. Mais celui-ci s'insurge et répond dans son langage véhément : « J'ai fort bien trouvé dans l'Évangile, » comme vous me l'aviez dit, que celui qui écoute les évêques écoute Jésus- » Christ, et que celui qui les méprise le méprise ; mais j'y trouve aussi que, » quand un ange du ciel viendrait nous prêcher un autre évangile que celui » de Jésus-Christ, il faudrait lui dire anathème ; et je n'ai point encore trouvé » que Jésus-Christ ait défendu aux prêtres de France d'accepter la Consti- » tution civile du clergé ; qu'il ait jamais dispensé ni les évêques, ni le pape, » ni les conciles, d'obéir aux lois de police intérieure d'un royaume. J'y ai » lu que Jésus-Christ lui-même avait été accusé de soulever le peuple ; mais » je n'ai pas su trouver d'endroit où les apôtres soient atteints et convaincus » d'avoir fait des instructions pastorales, des lettres aux électeurs, comme » les évêques et les professeurs de théologie les écrivent !... J'ai lu qu'un des » premiers évêques du christianisme vendit sa conscience, sa religion, son » divin maître, pour trente pièces d'argent, qu'il livra tout cela par un signe » d'affection ; mais je ne trouve pas dans l'Évangile qu'il faille entendre aussi » de celui-là ces paroles : « Qui vous écoute m'écoute ! » On comprend sans peine quelle hésitation devaient jeter dans les âmes de semblables paroles tombées de la bouche d'un prêtre qu'entourait une grande réputation de savoir. Ce second discours ne manque du reste ni de chaleur ni d'éloquence. « Et » vous, vierges chrétiennes, s'écrie Foucaud dans la péroraison, à qui l'as- » semblée nationale a commandé de la reconnaissance en respectant les » liens sacrés qui vous sont chers ; vous surtout qui trouviez autrefois des » consolations et des ressources dans mes sermons, je ne tenterai pas d'ap- » procher moi-même de vos saints asiles : je respecte trop jusqu'à vos pré- » jugés ; mais, si quelqu'un de mes discours parvenait jusqu'à vous, ne vous » en rapportez pas aux raisonnements que je fais et aux autorités que je » cite, j'y consens ; mais du moins soupçonnez qu'il est possible qu'on vous » trompe ; — et, dans cet état d'inquiétude, jetez-vous avec confiance aux » pieds du Crucifié ; demandez-lui par des larmes et par des soupirs s'il est » bien vrai que sa religion ne soit pas onduleuse et flexible à toutes les formes » politiques de bien public ; demandez-lui s'il l'a établie pour le maintien du » despotisme ou pour la félicité des peuples ; demandez-lui s'il serait plus » glorifié de l'effusion de notre sang que de la soumission de ses ministres ; » demandez-lui si la charité ne pourrait pas au moins légitimer ce que l'in- » térêt trouve d'illégal dans la constitution civile du clergé ; et, sur sa ré- » ponse, prononcez ! »

Cependant la révolution s'exaspérait par ses propres fureurs. Aux tendances généreuses qui illustrèrent les beaux jours de la Constituante avaient succédé des violences insensées. Les patriotes avaient appelé à leur aide la déportation et l'échafaud. Ces monomanes sanguinaires semblaient chercher l'égalité dans la misère et dans la terreur. Clergé, noblesse, royauté, avaient courbé la tête sous le niveau de la guillotine, et cependant le soleil qui devait verser ses rayons splendides sur le monde régénéré ne se levait pas à l'ho-

rizon. Dans leur rage stupide, les sans-culottes s'en prirent à la religion et à la divinité : le culte catholique fut aboli. Il fut ordonné de croire, sous peine de mort, que les cieux étaient déserts, et que Dieu était un mensonge. Foucaud ne recula pas devant ces folies ; son cœur ne se souleva pas de dégoût. La religion chrétienne, dont il avait dit si excellemment dans un des sermons de sa jeunesse : « Elle seule est digne de Dieu, parce qu'elle » seule nous le fait connaître tel qu'il est, et qu'elle seule nous le fait aimer » comme il mérite d'être aimé ; elle seule est digne de l'homme, parce qu'elle » seule nous fait connaître tous nos devoirs, et qu'elle seule pourvoit à tous » nos besoins, » la religion chrétienne se transforma dans la bouche du démagogue en une farce jouée longtemps par des prêtres audacieux devant la stupide humanité. C'est qu'il n'est pas de degrés dans l'athéisme : lorsque la conscience s'est séparée de Dieu, elle éprouve le besoin toujours renaissant de s'en éloigner encore, comme pour mettre entre elle et lui une infranchissable distance : nous cherchons alors à nous rasssurer par des exagérations nouvelles, et les blasphèmes deviennent un symptôme de notre frayeur.

Quand il fut entré dans cette voie, Foucaud ferma les yeux et avança tête baissée. Il rentra dans la vie civile, et se fit comme un plaisir de traîner dans la boue ce qu'il avait naguère encensé. Le journal de la Haute-Vienne (n° du 27 frimaire an II) contient une ignoble parodie de la prière, qui peut donner une juste mesure de l'exaltation d'idées à laquelle son auteur était parvenu. Après avoir transformé le *Pater*, l'*Ave*, les actes de Foi, d'Espérance et de Contrition en de ferventes adorations à la Montagne, Foucaud résumait ainsi, dans le *Credo*, les croyances des patriotes : « Je » crois à la souveraineté et à la toute-puissance du peuple français, seul » artisan de la liberté..... Je crois à la nécessité des mesures révolution- » naires, à la mort de tous les émigrés, à l'arrestation de tous les nobles, à » la déportation de tous les prêtres... » Le Décalogue, sous le nom de *Commandements de la Montagne, Sinaï des Français,* renferme les devoirs des bons citoyens :

Jusqu'à la paix tu agiras
Révolutionnairement ;
Tous les suspects tu fermeras
Sans le moindre ménagement ;
Les prêtres tu deporteras
Loin de ton sol incessamment ;
Tout émigré qui rentrera
Raccourcis-le-moi promptement ;
Dans les clubs tu ne recevras
Aucun modéré ni feuillant ;
L'accapareur tu poursuivras
Et le fripon pareillement ;
Nulle foi tu n'ajouteras
Au serment d'aucun ci-devant ;
Chaque jour au club tu te rendras
Pour t'instruire solidement.

Ces excitations aux plus atroces violences furent encore poussées plus

loin et exprimées plus clairement dans un discours que Foucaud prononça au club, le 30 brumaire an II, jour de la fête de la Raison. Il développa cette thèse qu'il n'y avait jamais eu et qu'il ne pouvait pas y avoir de bons prêtres. « Qu'est-ce qui nous divise entre nous depuis quatre ans? s'écria-t-il, » ce sont les prêtres. Qu'est-ce qui a mis les premières entraves au bonheur » du peuple français? ce sont les prêtres. Qu'est-ce qui a jeté le trouble dans » les consciences, la discorde dans les familles, le malheur dans la société? » ce sont les prêtres. Qu'est-ce qui a soulevé tous les rois de l'Europe contre » nous? qu'est-ce qui a taché de sang et couvert de crimes tous les points de » la république? ce sont les prêtres. » Et il continua pendant longtemps, appelant ainsi sur la tête du clergé toutes les haines et toutes les colères. Dans son discours, il eut à parler des saints que révérait l'Église catholique : il le fit dans les termes les plus grossiers : « Qu'est-ce qui a fait les saints? dit-il, » ce sont les vertus sanctifiantes. Où trouve-t-on les vertus qui sanctifient? » dans les livres de piété. Qui a fait ces livres? ce sont les prêtres. Il est » donc bien évident que ce sont les prêtres qui ont fait les saints. » Et, dans une note, Foucaud ajoute : « A Rome, les têtes des morts se vendent » trente livres la pièce, et on en fait un saint, comme on fait à Bordeaux de » la liqueur de Mme Enfoux, avec une étiquette. » Après ces triviales déclamations, il récita devant le peuple assemblé la prière patriotique dont il était l'auteur, et il termina par ces mots : « Peuple, voilà ton culte. C'est le seul » qui convienne à un peuple libre; c'est le seul dont une république bien » organisée puisse permettre la publicité. C'est le seul digne de l'esprit » humain et du peuple français. La loi sera toujours suffisante pour diriger » les bons citoyens, et, pour contenir les mauvais, il ne faut que la guil- » lotine! »

On ne rapporte pas sans en gémir ces impiétés cyniques, ces excitations sanguinaires. Nous aurions avec bonheur laissé ces pages dans l'oubli; mais il nous a paru que c'était presque un devoir de faire revivre des faits qui, pour être affligeants, n'en sont pas moins l'expression de la vérité. Dans les temps de commotion politique, il est bien des hommes ardents à se jeter dans la tempête, et qui pensent qu'il suffira plus tard d'invoquer la chaleur de leur sang, la mobilité de leur caractère, pour faire oublier leurs excès. Il est bon de leur apprendre que, si un jour suffit à les commettre, il faut souvent un siècle pour en effacer le souvenir.

Des vieillards dont la mémoire a conservé la vivacité du jeune âge se sont plu maintes fois à faire revivre à nos yeux les grandes scènes révolutionnaires dont ils furent les témoins. Toujours le père Foucaud se présentait dans leurs portraits avec la physionomie sèche et violente que nous venons d'esquisser. Il est superflu d'entasser ici les mille anecdotes qui se racontent sur sa vie : il en est une cependant qui achève d'éclairer cette figure mécontente, et qui vit encore aujourd'hui dans bien des souvenirs. On célébrait un festin patriotique dans l'église de Saint-Michel-des-Lions. Les convives ne manquaient pas, et, comme toujours, la frayeur de passer pour suspects avait amené le plus grand nombre. Foucaud siégeait, là comme partout, entre les premiers. Longtemps les propos obscènes, les sinistres

refrains de la Marseillaise et de la Carmagnole résonnèrent sous les voûtes de l'église. Cependant le repas allait finir quand Foucaud voulut mettre une fois encore son patriotisme en saillie. Il se trouvait alors, à la place que les orgues occupent aujourd'hui dans Saint-Michel, un vitrail dont les étrangers se plaisaient à louer la remarquable beauté. Il représentait le Christ crucifié, et l'on ne savait ce qui devait être le plus admiré, de la vivacité des couleurs ou de l'expression de la pose. Foucaud saisit une bouteille placée près de lui, et la lança dans le vitrail. Plusieurs patriotes suivirent son exemple, et en quelques minutes le chef-d'œuvre eut disparu.

Il faut dire cependant, pour rester dans la vérité, que Foucaud, même à l'époque de sa vie où il se livrait aux prédications furibondes, ne parut jamais à ses concitoyens un tribun avide de sang. On s'accordait à dire qu'une soif immodérée de popularité le poussait seule à la violence, et l'on reconnaissait volontiers qu'il eût reculé devant la mise en pratique des sauvages théories dont il se faisait l'apôtre. Un homme plus systématique, plus ambitieux que Foucaud, et que l'échafaud devait dévorer, Publicola Pédon, passait pour exercer sur l'esprit impressionnable du moine irrité une pernicieuse influence, et souvent on faisait remonter jusqu'à Pédon la réprobation que soulevaient les fureurs de Foucaud.

En se faisant dans notre pays le propagateur des idées révolutionnaires, il est certain que Foucaud se berçait de splendides espérances. Son ambitieuse activité rêvait un théâtre pour se développer dans toute son ampleur. Il lui fallait une position à la hauteur de son savoir, une influence aussi vaste que ses désirs. Ce n'était point en effet une de ces natures chaudes et généreuses qui aiment la popularité pour elle-même, à cause de ses émotions et de ses orages. Et cependant Foucaud n'arriva pas aux honneurs convoités. Nommé juge de paix à l'élection, il devint bientôt après payeur du département. Mais ce n'était là qu'une satisfaction pour son amour-propre irritable, et non la réalisation de ses espérances. Sa vieillesse fut pauvre, chagrine, mélangée de dépit et de regrets ; mais cependant les goûts studieux de sa jeunesse se réveillèrent, et le disciple ardent de Robespierre se laissa séduire à la grâce de La Fontaine. A Foucaud il semblait réservé de donner le plus éclatant démenti à cette maxime de Buffon, qui passe presque pour un axiôme : « Le style c'est l'homme ; » et, de même qu'il avait su prendre aux plus exaltés démagogues leurs déclamations les plus insensées, il sut recueillir dans notre grand fabuliste l'esprit sans apprêt, la grâce soutenue qui sont la marque de ses écrits. Il traduisit ou plutôt il imita La Fontaine, et le livre du montagnard vivra aussi longtemps que l'idiome patois dont il a révélé la richesse et la flexibilité.

III

Si vous entrez dans une des pauvres habitations des paysans du Limousin, peut-être, sur le meuble qui soutient la vaisselle en faïence bleue et blanche

qui est en ce genre toute la richesse du ménage, verrez-vous un volume qui fut broché jadis, et qui aurait grand besoin d'être relié aujourd'hui. Ce n'est ni un livre de prières, ni un pamphlet socialiste, ni même l'*Almanach du Berger* : ce sont les fables de Foucaud.

Il est une époque, dans notre pays de taillis et de fougères, où les cultivateurs se groupent le soir auprès d'une chandelle de résine. Octobre va finir. On pèle alors à la veillée les châtaignes qui doivent servir au déjeuner du lendemain. Les vieilles femmes, accroupies, filent silencieusement près de la large cheminée; les hommes causent des semailles à commencer et des premières gelées blanches; les vieillards disent par intervalles de sinistres histoires, si fantastiques que Hoffmann n'en rêva jamais de pareilles. Tout à coup, pour faire trêve aux apparitions de follets et de fantômes, un des jeunes gens de la veillée se prend à réciter, dans son idiome, une fable pétillante de grâce et de vivacité... c'est une fable de Foucaud.

C'est que, lorsque la révolution eut mis le délire à la place de la raison, et offert des hécatombes humaines à l'idéal indéterminé d'une chimérique égalité, Foucaud eut la douleur de voir que la France n'était pas parvenue à cet apogée de félicité qu'il avait si souvent prophétisé. La popularité, d'ailleurs, cette idole si fidèlement encensée, avait été pour lui une coupe enduite de miel à ses bords, mais au dedans pleine d'absinthe et de fiel. Il avait perdu beaucoup dans l'estime des hommes; il avait gagné peu en honneurs et en élévation. Aussi il sembla dès lors se résigner volontairement à disparaître de la scène politique pour vivre simplement comme autrefois. Peut-être comprenait-il que, entre une civilisation agonisante et une civilisation à son aurore, il fallait la main nerveuse d'un Bonaparte pour que le crépuscule ne devînt pas de l'obscurité! Peut-être sentait-il que cet homme prédestiné opérait dans une juste mesure la fusion des droits anciens et des droits légitimes créés par la révolution, et que, en muselant la démagogie, il ne faisait qu'implanter solidement dans le sol les conquêtes de l'humanité, en les séparant toutefois des éléments impurs dont elles étaient mélangées.

Depuis quelques années à peine, une maison a disparu qui se trouvait en face de la porte principale et si habilement restaurée de notre église cathédrale. Une tour la distinguait des habitations environnantes. On la nommait encore tour Foucaud. Le révolutionnaire désillusionné vint s'enfouir dans cette demeure silencieuse; il y vieillit, il y mourut. Beaucoup de nos concitoyens peuvent se souvenir de l'avoir visité dans cette retraite au temps de leur jeunesse. Au rez-de-chaussée de cette maison disparue, se trouvait le cabinet d'étude. Une fenêtre grillée l'éclairait d'une triste lumière, et des livres en faisaient le sévère ornement. Dans un grand fauteuil se tenait un petit vieillard, replié sur lui-même, maigre, souffreteux et la tête penchée. Un tableau destiné aux démonstrations mathématiques s'étalait sur une partie de la muraille; de blanches figures géométriques ressortaient sur son fond noir. Dans ce cabinet, de nombreux élèves venaient auprès du vieillard, comme autrefois au couvent auprès du jeune Jacobin, puiser dans ses leçons un peu de la science qu'il possédait. Son humeur morose, sa santé toujours chancelante, lui firent bientôt une habitude de la retraite absolue,

et, longtemps avant sa mort, sa maison devint pour lui plus qu'un cloître, presque un tombeau.

Les infirmités, qui sont le cortége de la vieillesse, détruisent le plus souvent en nous le goût des jouissances intellectuelles. Alors l'esprit s'émousse, l'imagination s'éteint, la réflexion devient une fatigue : le poids des ans est lourd pour nos faibles épaules, pourquoi les surcharger encore du poids du travail? Chez Foucaud il en devait être autrement. L'imagination, mise longtemps tout entière au service de la passion politique, s'épura de nouveau, et, dans l'arrière-saison, parvint comme à une seconde floraison. Foucaud s'éprit d'amour pour La Fontaine : il se laissait ravir en extase par cette naïveté qui parfois touche au sublime, par ce style rompu à tous les tours, clair, élégant, toujours vif et spirituel; il aimait à se reposer, dans cette morale pleine de sens, des orages qu'il avait traversés, et le souffle rafraichissant qui pénétrait dans sa retraite pour féconder sa vieillesse lui semblait d'autant plus tiède que des vents plus brûlants avaient déjà passé sur sa vie.

Foucaud lut et relut La Fontaine. Il s'en assimila la substance, il en pénétra l'esprit. Bientôt il éprouva un violent désir de faire connaître à tous le plaisir qu'il avait connu. Il se disait justement qu'il fallait une éducation raffinée pour sentir toute la saveur de ces apologues à la fois si simples et si profonds. Son expérience lui avait appris que, dans notre département, le français était presque une langue étrangère : une grande partie des ouvriers des villes le comprenait à peine, et ne le parlait pas; les ignorantes populations des campagnes n'avaient pas même une idée de ses plus simples éléments. Aux champs et dans nos faubourgs, toute la littérature se résumait dans quelques chansons grossières à la fois et dans la forme et dans le sens. Ce fut le rêve caressé par Foucaud de substituer à ces essais si peu poétiques les fables de La Fontaine aiguisées de tout leur esprit, riches de toute leur morale, mais accessibles néanmoins, et par l'idiome et par la vivacité des images, aux intelligences les moins cultivées.

Le patois limousin devint alors pour Foucaud un sujet d'études. Bientôt il s'étonna lui-même de la flexibilité de cette langue dans laquelle chantaient autrefois Gaucelm Faydit, Géraud de Borneilh, Bernard de Ventadour. Il la trouva gracieuse dans sa structure, facile à se plier aux mesures rhythmiques, mais surtout pleine d'une vivacité singulière et d'une naïve originalité. Les concitoyens de Foucaud ne tardèrent pas à savoir que, dans sa retraite silencieuse, il récitait parfois à des auditeurs ravis des fables patoises pleines de mouvement et d'esprit. Chacun voulut les entendre ; bientôt elles circulèrent manuscrites, passèrent dans toutes les mémoires, et furent toujours accueillies par des applaudissements.

La Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Limoges occupait alors dans notre monde intellectuel une place considérable. Tout ce que notre ville possédait d'hommes distingués se pressait à ses séances. Ses membres ne s'occupaient pas exclusivement de bestiaux et de labourage; souvent ils prêtaient l'oreille à la lecture de travaux littéraires importants. Foucaud faisait partie de cette Société; et, quand il fut décidé

à livrer ses fables au grand jour de la publicité, il voulut les mettre sous sa protection. Le 7 décembre 1808, il offrit à la Société la dédicace de *quelques Fables de La Fontaine en patois limousin*. Nous verrons tout à l'heure si tel doit être ce titre, et si ce livre n'est pas digne d'en porter un plus relevé. « Après la lecture de son épître dédicatoire, dit le procès-verbal » de la Société d'Agriculture, M. Foucaud communique deux de ses fables, » dont la versification facile et piquante confirme l'assemblée dans la haute » idée des talents de l'auteur, et prouve, comme il le dit lui-même, que le » patois limousin est d'une telle flexibilité qu'il se prête à toutes les mesures » de vers, à tous les genres de style. L'assemblée, après avoir témoigné sa » gratitude à M. Foucaud par l'organe de son président, arrête que ses fa- » bles seront renvoyées à une commission chargée d'en faire un rapport ; » elle nomme pour la composer MM. Dumas, Juge-St-Martin et Brigueil. »

La commission vint dire, à la séance du 11 décembre, par l'organe de son rapporteur : « Nous avons retrouvé dans la traduction de M. Foucaud les » mêmes charmes de l'expression et du badinage et cette molle négligence » qui décélait dans son modèle le grand maître et l'écrivain original : même » aisance, même vivacité dans les réflexions morales que le traducteur a » cru devoir ajouter pour rendre l'ouvrage encore plus intéressant. Vous » allez donc accueillir l'offre qui vous est faite, et vous n'aurez pas pris lec- » ture de cet agréable ouvrage que vous le remettrez en souriant à vos » épouses pour le transmettre ensuite à vos enfants. » Si flatteurs qu'ils puissent paraître, ces termes du rapport sont à peine l'expression de la vérité, et non un de ces éloges sans signification et sans portée comme il est d'usage de s'en décerner entre collègues. Quand M. Bargeas livra à la curiosité publique la première édition des Fables, une seule voix se fit entendre, et ce n'était point celle de la critique.

Les fables de Foucaud ne sont point, comme on pourrait le croire d'après le titre du livre, une simple traduction de celles de La Fontaine. Traduire c'est redire dans une langue ce qu'un auteur pensa dans une autre ; c'est reproduire scrupuleusement l'idée, soit avec la sécheresse austère de l'original, soit avec les images dont il est revêtu. Traduire c'est retrouver l'esprit d'un livre, ses intentions voilées, son harmonie grave ou mélodieuse ; c'est mettre sa raison tout entière au service de la pensée d'autrui. Mais ce n'est point traduire un auteur que de puiser dans son livre une idée première, de grandir ou de réduire les proportions dans lesquelles il l'exprima, de façonner à nouveau tous les détails du sujet suivant la tournure de son propre esprit, de le ciseler d'arabesques sans nombre, de se jouer avec grâce dans mille détours, sans autre règle que son caprice ou son humeur, et de ne laisser vivre, de l'œuvre première, ni les dimensions, ni le style, ni l'harmonie.

C'est ainsi que Foucaud traduisit La Fontaine ; tous ceux qui ont lu les fables patoises se sont étonnés de cette allure dégagée, de ces expressions pittoresques, de ces traits imprévus qui portent avec eux leur origine, et donnent à ce livre une physionomie particulière et franchement limousine. L'œuvre de Foucaud, pour qui sait la goûter, a une saveur singulière et comme un goût de terroir. La Fontaine a dans le style une simplicité dis-

tinguée toujours soutenue; son esprit est du meilleur; ses images, un peu froides, sont un ornement pour son style plutôt qu'un mode pour mettre vigoureusement sa pensée en saillie. Foucaud arrive parfois aux confins de la trivialité ; son esprit est d'une essence moins relevée, mais toujours facile à saisir. Il vise à l'effet moins par la finesse du détail que par l'éclat de la couleur. En lui les images se succèdent piquantes, vivement dessinées et faisant tableau. La fable de La Fontaine, en un mot, est une haute comédie qui procure aux esprits cultivés de délicates jouissances; celle de Foucaud est un vaudeville qui s'adresse non seulement aux stalles, mais encore veut être accueilli par les éclats bruyants du parterre.

Il est un fonds d'ingénieux apologues que l'humanité se transmet d'âge en âge. Ils se trouvent formulés dès la plus haute antiquité dans le livre d'Esope; Phèdre les revêtit de sa poésie élégante et concise; La Fontaine les reçut d'eux, et les enrichit de toutes les grâces de son style et de son esprit. Tous passent cependant pour des auteurs originaux, et nul n'a songé à faire du dernier venu seulement le traducteur de son devancier. Ne pourrait-on pas dire pareillement que Foucaud, venu après La Fontaine, lui a pris le titre et l'idée première de ses fables; mais que, non content de les traduire, il en a fait une œuvre nouvelle en leur imprimant fortement le cachet de son individualité? Un exemple va mettre cette vérité en lumière. Choisissons une fable au hasard, celle du *Renard et des Raisins*, par exemple; La Fontaine a dit :

Certain renard gascon, d'autres disent normand,
Mourant presque de faim, vit au haut d'une treille
Des raisins mûrs apparemment
Et couverts d'une peau vermeille.
Le galant en eût fait volontiers un repas,
Mais, comme il n'y pouvait atteindre :
« Ils sont trop verts, dit-il, et bons pour des goujats. »
Fit-il pas mieux que de se plaindre?

Et maintenant écoutons Foucaud :

Un renar,
Sur lou tar,
Se cantoun*o*
Soû no toun*o*
De musca,
Delica,
Boun e beu,
Bien rousseu,
Plo modur,
De segur.
Pèr nen vei
Qual einei!
Lo treli*o* ei aut*o*,
Moun renar saut*o*,
E sauto, saut*o*,
Sautorâ-tu!
Jomai so paut*o*
N'en magno gru.
Queu peto-vant*o*
Olor se plant*o*
E di tou bâ :
N'en voulio pâ.
Qu'ei be tan vèr
Coumo luzèr;
Co deu esse âgr*e*
Coumo vinâgr*e*;
Cauque gouja
N'òrio minja;
Co n'ei mâ bou
Pèr un jantou.

Queu count*e* ei vrai
Coumo sai lai;
Mâ qui nen ri
Di-t en se meim*o*
'n ome d'espri
Fai plo de meim*o*.
Necessita
Fai no vertu
(Pèr vonita
Bien- entendu).

Que reste-t-il, dans une semblable traduction, de la fable primitive? Ni la sobriété des détails, ni la précision du style. Ce patois pétulant, ce rhythme qui sautille, ces comparaisons entrainantes, cette morale aiguisée comme une épigramme, est-ce une traduction de La Fontaine? N'est-ce pas plutôt l'œuvre de Foucaud? Sans nul doute il est des fables dans lesquelles l'imitation est plus palpable; mais jamais Foucaud ne s'astreint à façonner sa pensée sur son modèle, jamais il ne conserve à l'original ses allures et ses proportions.

Foucaud diffère essentiellement de La Fontaine dans le procédé de mise en scène. Chez La Fontaine le lieu où se passe l'action n'est nullement précisé, les acteurs n'agissent pas dans un milieu déterminé. Ce sont des arbres, des animaux, des hommes, qui prennent vie, pensent, se meuvent. Mais ces arbres, ces animaux, ces hommes sont-ils reconnaissables à quelque particularité? Jamais. De là une couleur abstraite répandue sur les fables. Les gens instruits s'intéressent avant tout à la morale, et ne voient dans l'intrigue qu'une ingénieuse manière de la mettre en saillie. Aussi ne sentent-ils pas le besoin de trouver dans l'apologue un intérêt plus actuel et plus déterminé. Mais pour le paysan une abstraction est vide, décolorée; il faut à son esprit une nourriture sinon plus substantielle, du moins plus matérielle. Les arbres, il les connaît; les animaux vivent dans sa basse-cour ou dans les bois voisins. Il pourrait presque dire où l'action se passe d'après ce que représente la scène. Foucaud a admirablament saisi ce côté positif du caractère du paysan. Éprouve-t-il le besoin de réveiller l'attention assoupie, d'appeler sur son héros l'amour ou la pitié du lecteur, il ne s'épuise pas en descriptions vraies ou poétiques : il précise le lieu de l'action; il désigne clairement son personnage et lui donne un nom connu de tous. La montagne en mal d'enfant, c'est celle de Grandmont; le bijoutier chez lequel le coq porta la perle qu'il venait de découvrir se nommait Blanchard; le bûcheron auquel la mort apparut était un pauvre homme qui, par un jour de forte gelée, était allé prendre des branches sèches dans les bois de La Bastide. Le paysan connait la montagne, le bijoutier, le faubourg et les bois; il se persuaderait même volontiers que le bûcheron ne lui est pas complètement étranger.

Foucaud n'a pas fait seulement des fables; il a aussi composé des chansons. Toutes sont aujourd'hui populaires. Mais il en est une surtout qui se trouve dans toutes les bouches, et touche, en quelques-unes de ses strophes, au lyrisme le plus élevé. Elle porte la date de 1807, et jamais la gloire militaire de l'empire ne fut plus noblement célébrée. Non pas que cette chanson contienne des images éblouissantes ou de ces mouvements d'éloquence passionnée qui donnent le frisson; mais elle est simple, pleine, dans sa naïveté, de beaux vers, de belles idées, et, ce qui vaut mieux, de nobles sentiments. Elle est trop longue pour être rapportée ici dans son entier; mais il suffira de citer la première strophe pour réveiller dans la mémoire de chacun le souvenir des autres :

Ente soun toû qui gentei drôlei
Que, antan, veliovan couma noû,

Que fogian loû chôvei, loû bôlei,
En minjan nôtrei goletoû?
Helà! quî que van en Russîyo
Buforan plo lour paubrei dei,
E quî que soun di l'Itolîyo
Se cramen lo peu ó soulei!

On a souvent reproché à Foucaud d'avoir écrit ses fables dans l'idiome patois moderne parlé autour de Limoges, au lieu d'avoir tenté de reconstruire la langue, et de la faire revivre dans son antique pureté. Certes Foucaud était de force à ne pas succomber dans cette tâche difficile ; mais alors, au lieu de vulgariser La Fontaine, il eût fait une œuvre d'érudition, appréciée et comprise seulement par un petit nombre de savants. Son but était, non pas de figurer parmi les archéologues, mais de réveiller chez les habitants des campagnes l'intelligence endormie. L'amour de Foucaud pour l'humanité, égaré longtemps, pendant les années de l'âge mûr, dans les folles tentatives du jacobinisme, se transformait ainsi au temps de la vieillesse, et le fabuliste devait, pour réussir, parler la langue de son temps et non celle des siècles écoulés.

Foucaud eut dans son temps un rival en poésie, l'abbé Richard. C'était une nature franche, enjouée, pleine de confiance et même de bonhomie. Le rire était sans cesse à ses lèvres, et la bienveillance débordait de son cœur. Dès sa jeunesse il s'était livré avec ardeur au culte de la poésie patoise ; son rêve sans cesse caressé était aussi de remplacer par des chansons ingénieuses les platitudes grossières qui revenaient sans cesse à la bouche de nos paysans. Comme Foucaud, il a eu de son vivant le bonheur de voir son nom devenu populaire, et d'entendre ses refrains chantés partout autour de lui. La Société d'Agriculture lui vota des remercîments, et lui décerna une médaille d'or. On a même dit longtemps que Richard était un poète, et que Foucaud n'était qu'un versificateur. Peut-être ceux qui ont connu ces deux hommes de caractères si différents avaient-ils raison de porter sur eux un jugement ainsi formulé ; peut-être Richard avait-il dans la conversation la chaleur sentimentale dont Foucaud semblait dépourvu ; peut-être ses impressions se traduisaient-elles au-dehors par une émotion saisissable et visible. Mais, à ne juger les auteurs que par leurs livres, Foucaud l'emporte de beaucoup sur son rival. Richard manque souvent de délicatesse et même de convenance. Cet esprit vif et pétillant qui réchauffe l'œuvre de Foucaud et jaillit en étincelles ne se retrouve point dans les chansons et dans les contes de Richard. Il n'a point de ces images animées, de ces traits aiguisés, de ces détails imprévus et pittoresques qui sont la marque du talent de Foucaud. En lui la plaisanterie est parfois grossière, et non pas naïve ; il est bouffon plutôt que spirituel ; on dirait qu'il a peur de s'élever, et de n'être plus compris dès lors par les paysans, auxquels son livre est adressé. Richard a, comme Foucaud, tenté de traduire La Fontaine. Il serre le texte de plus près, et s'efforce de reproduire l'original ; mais les fables peu nombreuses qui se trouvent dans son livre nous semblent manquer de trait et de mouvement. Il suffit de lire dans les deux auteurs la fable *le Rat de ville*

et le Rat des champs pour comprendre à quel point l'un des deux imitateurs est supérieur à l'autre : Richard le cède de beaucoup à La Fontaine, tandis que nous osons dire que Foucaud a souvent lutté avec avantage, et parfois égalé son modèle [1].

IV

Les fables de Foucaud mirent autour de son nom une auréole de gloire modeste et renfermée dans les limites de sa province. Sa vieillesse en fut doucement éclairée. Il trouvait enfin dans ses dernières années cette popularité si ardemment cherchée à travers les orages révolutionnaires. C'était la poésie qui avait pris par la main cette déesse fugitive pour la conduire au vieillard. Les hommes que Foucaud avait fait trembler naguère se prirent soudain à l'aimer, et le pardon vint à leur cœur en même temps que le sourire à leurs lèvres.

Le 14 janvier 1818, à six heures du matin, Foucaud mourut dans cette maison de la Cité où son imagination avait donné des fleurs tardives, et cependant aussi fraîches qu'au printemps. Aussi longtemps qu'il avait senti le sang et la vie circuler ensemble dans ses veines, il avait rejeté loin de lui les pensées religieuses. De sa part c'était moins incrédulité qu'indifférence. Mais, quand il comprit que la mort allait le prendre, il n'eut pas le triste courage de finir comme il avait vécu. La religion fut appelée à lui prodiguer ses consolations et ses secours. L'évêque de Limoges vint lui-même s'agenouiller auprès du lit du mourant, et prêta l'oreille à la confession de ce prêtre égaré. Sans doute il était dans sa vie des jours d'erreur et de colère ; sans doute son cœur s'était ouvert à des sentiments qui n'inspiraient pas l'amour et le pardon. Mais le ministre de Dieu comprit bien combien les excitations d'un siècle tourmenté, les illusions de l'imagination, les emportements irréfléchis avaient eu de pouvoir sur l'esprit du vieillard expirant, et il implora les bénédictions du ciel pour ce sceptique qui, à l'âge de soixante-dix ans, allait mourir en chrétien.

Le livre de Foucaud lui a survécu. Ses fables sont dans toutes les mémoires. Elles n'ont rien perdu de leur grâce primitive, et semblent toujours nouvelles, tant elles ont de fraîcheur. Nous les avons apprises de nos pères, nos enfants les recevront de nous, et elles iront ainsi d'âge en âge aussi longtemps que vivra cet idiome patois autrefois si décrié, mais si estimé de ceux qui le comprennent depuis que Foucaud a révélé sa vivacité, son harmonie, sa naïveté pittoresque et sa flexibilité.

Il est mort récemment un homme qui a écrit en patois méridional des

---

1. Nous avons cité plus haut comme exemple de la manière de Foucaud la fable du *Renard et des Raisins*, surtout à cause de sa briéveté. Cette fable est cependant de beaucoup inférieure aux *Animaux malades de la peste*, à *la Mort et le Bûcheron*, *etc.*

poèmes d'une expansive sensibilité. Sa langue est comprise d'un petit nombre de privilégiés... Cependant la France entière s'est empressée de le saluer poète, et sa ville natale lui dresse une statue. Après lui est venu le chantre de *Mireille.* Grâce à eux, les idiomes patois ont repris vie, et sont aujourd'hui en faveur auprès des érudits : la réputation de Foucaud doit jeter un nouvel éclat au lieu d'aller s'affaiblissant; mais il faut, pour que notre compatriote soit connu des étrangers, que nous prenions une juste idée de la valeur de ses fables, et que, lorsqu'on nous dira : « Jasmin! Mistral! » nous répondions hardiment : « Foucaud! »

O. PÉCONNET.

ÉTUDE SUR LE PATOIS

LIMOUSIN

CHAPITRE Ier

DES PATOIS EN GÉNÉRAL

Dans l'histoire du langage, les patois précédent-ils les langues, comme la barbarie précède la civilisation ? Procèdent-ils au contraire des langues, comme la barbarie suit la civilisation, dans l'histoire de l'humanité ? Sans entrer ici dans une discussion qui au fond n'aboutirait qu'à une querelle de mots, car, à l'état primitif, langues et patois sont une seule et même chose, on peut poser en principe que les patois sont nés avec les sociétés, comme les différentes langues sont nées avec la dispersion des peuples. A s'en tenir au texte sacré de la Bible, la confusion avait commencé pendant l'œuvre de Babel, et la langue mère s'était divisée en dialectes. Ces dialectes devinrent des langues à leur tour, sous l'influence de l'isolement et du milieu où vécut chaque colonie. Le ciel, le sol, le climat, les productions, les phénomènes de la nature n'étant plus les mêmes, le caractère, le génie, les mœurs, les usages des habitants vont changer bien vite. Ils vont avoir leur histoire, leur religion, leurs aspirations. La colonie deviendra un peuple. En même temps le langage s'altèrera ; il y aura des habitudes de prononciation qui ne seront que de mode dans le principe, mais qui finiront par agir sur la conformation des organes de la voix et se transmettront aux descendants ; les mots, qui ne sont le plus souvent que des allusions, seront détournés de leur valeur primitive ; d'autres tomberont en désuétude, d'autres encore, en plus grand nombre, seront créés ; il y aura des besoins nouveaux, des idées nouvelles, des mots nouveaux ; la syntaxe sera également modifiée, et le langage originel, profondément dénaturé, n'aura bientôt qu'une ressemblance fort éloignée avec la langue mère : le dialecte deviendra une langue à part.

Telle est l'histoire philosophique et traditionnelle des langues ; telle est aussi l'histoire des patois. Du jour où les hommes forment une société régulière, où la hiérarchie des conditions est créée, où il y a une aristocratie et un peuple, la langue, primitivement une, se divise. C'est l'histoire de l'esprit humain. En plein XIXe siècle, sous le règne de la langue française, il n'y a pas de coterie, il n'y a pas d'atelier qui n'ait son jargon ; faut-il donc s'étonner que, là où il y a des castes distinctes, le langage arrive promptement à se modifier selon les besoins, les usages et la culture intellectuelle de ces castes ? D'un côté il tend à se perfectionner, à obéir à des règles, à être fixé par l'écriture et perpétué par le génie des écrivains, à s'enrichir de mots nouveaux représentant des idées nouvelles : le patois devient langue. De l'autre, placé en dehors du mouvement de la civilisation, il reste hardi, sonore, énergique, métaphorique, plein d'onomatopées, tient plus à l'idée qu'à l'expression, à l'harmonie qu'à la correction, tend à se débarrasser des entraves qui le gênent, ne garde ses richesses que parce qu'elles sont en petit nombre et qu'il peut les surveiller, et ne se maintient vivace que grâce à l'instinct de la conservation : le langage reste patois.

Il dut en être ainsi chez tous les peuples. La Grèce eut bientôt quatre dialectes principaux et une infinité de sous-dialectes. M. Schœll, il est vrai [1], incline à penser que, l'aristocratie grecque étant en rapport continuel avec le peuple, il n'y eut pas de langue populaire, mais il n'est pas très affirmatif et semble n'avoir en vue que la langue littéraire. A Rome, il y avait également deux langues. Plaute distinguait deux dialectes qu'on parlait à Rome, de son temps : la langue noble et la langue plébéienne. Plus tard, du temps de Cicéron et de Virgile, la différence était encore plus marquée entre la langue *classique* et la langue *rustique*. Chaque province italienne avait son patois particulier remontant aux anciens habitants et bien antérieur à la fondation de Rome. Sans doute, ainsi que l'indique M. Maximilien de Ring [2], les différentes peuplades italiennes se soumirent, avec le temps, à la langue des vainqueurs ; mais la révolution ne dut s'opérer que dans les hautes classes. Celles qui se trouvaient en dehors du monde politique, judiciaire ou commercial, durent conserver leur dialecte et le perpétuer, par la tradition, jusqu'aux patois italiens actuels.

Il n'y a aucune témérité à conjecturer que le même phénomène dut se passer dans les Gaules. Avant la conquête romaine, les Celtes étaient divisés en grandes tribus gouvernées par l'aristocratie des prêtres et des guerriers. Il y avait dans chaque tribu deux classes, donc il y avait deux langues. Duclos [3] est affirmatif. « On comprend, dit-il, qu'une langue commune à une si grande étendue de pays devait nécessairement être divisée en plusieurs dialectes particuliers dont chacun avait des mots propres et différents, surtout dans leurs inflexions. Les contrées de la Gaule qui avaient quelque com-

1. *Histoire de la littérature grecque*, T. I, pag. 71 et suiv.
2. *Histoire des peuples opiques*. — Paris, 1859, pag. 206 et suiv.
3. *Dissertation sur la langue celtique* dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, T. XV, pag. 570.

merce avec les étrangers en empruntaient toujours quelques termes en leur en communiquant des leurs. Strabon remarque, par exemple, que les Aquitains différaient assez des autres Gaulois dans leurs manières et leur langage, et avaient, en même temps, beaucoup de conformité avec leurs voisins du côté des Pyrénées... Les habitants de la Gaule narbonnaise avaient beaucoup perdu de la pureté du langage de leurs pères, par leur mélange avec les Romains.

On sait d'ailleurs qu'il suffit qu'une langue vivante soit étendue pour qu'il s'y trouve des dialectes. *Le peuple ne parle jamais la même langue que les personnes qui ont de l'éducation, et on pourrait dire qu'il y a presque des dialectes d'état et de condition différente.* Mais, quelque différence qui se trouvât dans le langage des diverses parties des Gaules, la langue était cependant la même au fond, et ce n'est que des différents dialectes qu'il faut entendre ce que dit César : *hi omnes linguâ*, etc., *inter se differunt* ».

Les idées émises dans ce passage sont confirmées par les auteurs anciens, y compris Strabon, et par les travaux de la philologie moderne. On doit donc considérer comme acquis à la science :

1° Qu'il y avait une langue celtique très répandue comme le peuple qui la parlait ;

2° Que cette langue se divisait en dialectes et sous-dialectes ;

3° Que, parallèlement à la langue littéraire, parlée par la société polie, il y avait des patois parlés par le peuple et les classes rustiques ;

4° Enfin que les dialectes et les patois gaulois ne différaient pas tellement entre eux qu'on ne pût bien les rattacher à un fonds commun.

Quant à la nature de la langue celtique, voici ce que disait à ce sujet, au commencement du XVIIe siècle, un Limousin, Antoine de l'Estang, Seigneur de Belestang, président en la cour du parlement de Toulouse[1] :

« S'il fallait rechercher quel était le langage des anciens Gaulois, serait nécessaire de convenir quel avait été le langage des Gaulois, ou celui que parlaient les Celtes, ou bien les Belges, ou les Aquitains, car ils étaient différents en langage, en mœurs et en lois, dit Jules César en ses *Commentaires de la Guerre des Gaules*. Strabo dit que le langage des Gaulois aquitains était plus semblable et rapportait plus au langage espagnol qu'à celui des autres Gaulois ; et, encore aujourd'hui, aux Gaules, y a plus grande diversité de langages. Car, outre ce que le Français, le Gascon, le Limousin, le Provençal et le Normand peuvent se communiquer et s'entendre, toutefois le Basque, le Breton bretonnant, le Flamand et le Suisse, qui sont tous Gaulois, ont des idiomes tout à fait différents et entre eux et les autres Gaulois. »

Le problème, comme on le voit, n'est pas nouveau. Il ne l'était même pas à l'époque où vivait Antoine de l'Estang. Des investigations avaient été déjà entreprises, comme il le dit lui-même ; mais les recherches, faites sans plan, sans guide, sans esprit d'analyse ou de critique, n'avaient guère donné que de très petits résultats ou des résultats erronés. Aujourd'hui, la science phi-

1. *Histoire des Gaules et Conquêtes des Gaulois en Italie, Grèce et Asie.* — Bourdeaus, Simon Millanges, 1618, in-4°, pag. 52 et suiv.

lologique est créée. Elle est en enfance et ne fait encore que s'essayer à marcher; mais les lisières sont faites, la voie est tracée, et les efforts ne peuvent manquer d'être féconds. On aura certes à se plaindre des écarts de la linguistique; mais on ne peut méconnaître qu'elle n'ait jusqu'à présent rendu d'importants services. Soutenue et guidée par toutes les autres sciences, la géologie, l'anthropologie, l'histoire des religions, des lois et des coutumes, la physiologie, l'idéologie, la science des monuments et des médailles, elle fait chaque jour de nouvelles conquêtes. Déjà on avait entrevu que la Gaule n'avait pas commencé à vivre et à parler seulement à partir de la conquête romaine, et plusieurs savants, protestant contre les idées du XVI[e] siècle, avaient soupçonné que la langue française pouvait bien ne pas provenir exclusivement du latin. Étienne Pasquier avait, pour un grand nombre de mots et de tournures, rompu hardiment en visière avec la routine. Après lui, certains philologues, établissant tout un système sur quelques vues saines, fruit d'une sage critique, allèrent jusqu'à revendiquer pour l'idiome de leur pays les titres de priorité accordés jusque-là au grec et au latin. Van Gorp, un Flamand, prétendit que la langue flamande ou teutonique était celle que parlait le premier couple dans le paradis terrestre [1]; le jésuite Paul-Pierre de Astarloa a été tout aussi absolu en faveur du basque [2], et, au dernier siècle, le breton Dom Paul Pezron [3] et le P. Bullet [4], membre de l'Académie de Besançon, employèrent leur immense savoir à essayer de démontrer que, au fond de la Bretagne, se trouvent les éléments d'une langue primitive commune à tous les hommes. J'en passe, et Dieu sait combien! La plupart des philologues qui se sont occupés de nos patois appartiennent à la même école. C'est l'éternelle rivalité des peuples, l'éternelle lutte de la province contre Paris.

Quoi qu'il en soit, de toutes ces rêveries, de tout cet entassement de documents historiques et de preuves plus ou moins contestables, se dégageait un certain esprit de défiance contre cette civilisation latine dont on a trop exalté les résultats, et, sous le premier Empire, une société dite *Académie celtique*, s'organisa en vue de rechercher ce qu'il pouvait y avoir de vrai dans les différents systèmes relatifs aux origines de notre civilisation et de notre langue. Cette académie est devenue plus tard la *Société de l'Histoire de France*.

Pendant que quelques philologues européens du dernier siècle tâtonnaient dans l'ombre, travaillaient isolément, sans direction, et se faisaient des querelles de clocher, on découvrait au fond de l'Inde la lumière qui allait éclairer la route, indiquer le but et mettre tout le monde d'accord. On révélait aux savants l'existence d'une riche littérature, écrite dans la langue sacrée des Brahmes, l'ancienne langue des Aryas, la langue sanscrite; l'on remarquait tout d'abord des rapports évidents entre elle et chacun des idiomes

---

1. *Goropii Becani Origines antwerpianæ.* — Antwerpiæ, 1569, in-fol.
2. *Apolagia de la lengua bascongada.* — Madrid, 1803, in-4°.
3. *Antiquités de la nation et de la langue des Celtes.* — Paris, 1703, in-12.
4. *Mémoires sur la langue celtique.* — Besançon, 1754-70, 3 vol. in-fol.

européens, et les philologues se mettaient à l'œuvre. Il ressort de tous leurs travaux que les peuples de l'Europe sont sortis de l'Iran et des hauts plateaux de l'Asie centrale, et que, si la langue sanscrite ne peut pas être considérée, dans l'état actuel de la science, comme une langue mère, elle est au moins la tige des idiomes européens. Ainsi s'expliquent les nombreuses analogies signalées depuis longtemps entre le grec, le latin, l'allemand, le slave, le breton, etc. Tous ces dialectes, morts ou vivants, ont conservé des traits communs, car ils sont de la même famille. Pour ne parler que du gaulois, la communauté d'origine du langage de nos ancêtres avec les autres idiomes de l'Europe est un fait acquis à la philologie. Les auteurs grecs et latins, qui professaient un souverain mépris pour tout ce qui n'était pas eux, ne nous ont transmis qu'un petit nombre de termes celtiques, et encore, fort probablement, défigurés par la prononciation et l'orthographe grecque et latine ; mais le nombre de ces mots s'est beaucoup accru, grâce aux travaux modernes, et il est permis de penser aujourd'hui que la langue de nos ancêtres n'était pas très différente au fond de celle des Grecs, des Romains, des Germains. On consultera avec fruit, sur cette intéressante matière, les savants ouvrages d'Eichhoff, d'Edwards, du baron Roget de Belloguet, etc. Il y a plus. Il résulte d'un récent travail de M. H. Monin[1] que la déclinaison gauloise s'éloignait peu sensiblement de la déclinaison latine. M. Monin a essayé, d'après les inscriptions et les médailles, de reconstituer la grammaire des Celtes, et voici deux exemples du résultat de ses recherches :

Sanscrit *stauras,* taureau.

		GAULOIS.	LATIN.	GREC.			GAULOIS.	LATIN.	GREC.
SING.	nom.	*tarvos.*	*taurus.*	*tauros.*	PLUR.	nom.	*tarvis.*	*tauri.*	*tauroi.*
	voc.	*tarvo.*	*taure.*	*taure.*		voc.	*tarvis.*	*tauri.*	*tauroi.*
	gén.	*tarvio* ou *tarvi.*	*tauri.*	*taurou.*		gén.	*tarvum* ou *tarvo.*	*taurorum.*	*taurôn.*
	dat.	*tarvum.*	*tauro.*	*taurô.*		dat.	*tarvob.*	*tauris.*	*taurois.*
	accus.	*tarvon.*	*taurum.*	*tauron.*		accus.	*tarvous.*	*tauros.*	*taurous.*
	abl.	*tarvô.*	*tauro.*	*taurô.*		abl.	*tarvob.*	*tauris.*	*taurois.*
					DUEL.		*tarvo.*		*tauru.*

Sanscrit *raj,* roi.

		GAULOIS.	LATIN.			GAULOIS.	LATIN.
SING.	nom.	*rix.*	*rex.*	PLUR.	nom.	*rikos* ou *righos.*	*reges.*
	gén.	*rikos.*	*regis.*		gén.	*rikom* ou *righo.*	*regum.*
	dat.	*rike* ou *righe.*	*regi.*		dat.	*rikeb* ou *righeb.*	*regibus.*
	abl.	*riki* ou *righi.*	*rege.*		accus.	*rikas* ou *righas.*	*reges.*

1. *Monuments des anciens idiomes gaulois.* — Besançon, 1861, in-8°.

Je pourrais multiplier les citations, mais il y aurait de la puérilité à s'apesantir sur le fait désormais incontestable de la parenté des langues européennes. Quant au droit de primogéniture de ces langues, les philologues ne sont pas d'accord. Quelques-uns, s'appuyant sur un certain nombre de faits historiques, ont établi que, lors de la fondation de Rome et à des époques bien antérieures à la formation de la langue latine, une grande partie de l'Italie était occupée par des colonies celtiques. M. Maximilien de Ring [1] résume ainsi ce fait :

« Comme, d'après l'exposé que nous avons fait des populations de l'Italie, il n'y a point eu dans cette contrée de peuple autochthone, c'est-à-dire né du sol même, il n'y a point eu, à proprement parler, de langue primitive. Ceux qui vinrent les premiers s'abriter sous ces forêts vierges et y planter leurs tentes, y portèrent la langue de leur race. C'est donc l'élément ibère et l'élément pélasgique sur lesquels se greffèrent les éléments keltique, illyre, et enfin l'élément graïque, qui, par leur fusion, formèrent les divers idiomes de l'Italie antique. »

« Dans la langue primitive de Rome, dit Schœll [2], les formes celtiques dominent, ainsi que le prouvent les anciens monuments de cette langue. Tout ce qui, dans le latin, n'est pas grec, vient des Celtes et surtout des Ombriens. »

Ainsi l'élément gaulois entre pour une certaine portion dans l'histoire des peuples et des dialectes italiques; mais il y a loin de ce fait au paradoxe philologique tendant à établir que ce n'est pas le français qui est fils du latin, mais au contraire le latin qui est fils des anciens idiomes gaulois. Dans cet incessant déplacement de tribus, dans ce continuel mélange de races, dans ce véritable chaos, sur lequel l'histoire ne projette que des lueurs douteuses, est-il possible à l'analyse et à la sagacité scientifique de déterminer ce qui appartient à tel ou tel élément? Sans doute, comme le dit M. Granier de Cassagnac [3], les patois italiens ont une grande ressemblance avec les patois de la France, surtout de la France méridionale; mais cela suffit-il pour établir une filiation directe entre la langue française et la langue latine, et ne confond-on pas deux choses très distinctes, quoique coexistantes, les langues et les patois? Non, il n'est pas plus vrai de dire que nous procédons des Romains ou que les Romains procèdent de nous, qu'il n'est vrai de dire que les Allemands procèdent des Celtes ou les Celtes des Allemands. La confusion des éléments amène forcément la confusion des idées. Le doute seul est possible, et il faut se borner, pour le moment, à la constatation pure et simple des faits, quelque attrait que puissent avoir les systèmes absolus. Tout ce qu'on peut supposer, c'est que, à l'époque de l'invasion romaine, il y avait dans les Gaules et l'Italie certains patois parallèles aux langues officielles et aristocratiques, congénères comme elles, ayant la même origine qu'elles, mais ne leur ayant rien ou presque rien emprunté.

---

1. *Histoire des peuples opiques.* — Paris, 1859, in-8°, pag. 296.
2. *Histoire de la Littérature romaine*, T. I, pag. 38.
3. *Antiquité du patois.* — Paris, 1859, broch. in-8°.

Voyons maintenant les modifications que put apporter la conquête romaine dans langue et dans les patois de nos ancêtres.

Quant à la langue aristocratique, les documents sont trop nombreux pour qu'il soit possible de nier que, pendant une domination de plus de cinq cents ans, grâce à la civilisation énergique des Romains, il y ait eu un véritable amalgame du latin et du gaulois. Le gaulois était du reste admirablement préparé à l'intrusion de la langue latine, non pas de la belle langue de Cicéron et de Virgile, mais de la langue rustique, celle du gros des vainqueurs. Le fonds était le même ; de sorte que, quand le latin se présenta aux populations vaincues, il fut accueilli un peu en vieille connaissance. Ce ne fut, en quelque sorte, pour l'étude du nouveau langage, qu'une question de désinences et de prononciation. Peut-on dire, dans ces conditions, qu'une langue ait remplacé l'autre? Non. Il y eut tout simplement modification, et non révolution. Le Gaulois ne fit que changer de costume. Les plus chauds partisans de la paternité latine de notre langue ne pourraient affirmer, par exemple, que, si nos ancêtres eussent parlé hébreux, les lois et les institutions romaines, quelque vigoureuses qu'on les suppose, fussent venues à bout de déraciner la langue des peuples vaincus. On aura beau rechercher et établir les lois de transformation du latin du moyen âge en français, on sera toujours obligé de reconnaître que le latin barbare parlé dans les Gaules par la société polie était tout aussi bien d'origine gauloise que d'origine romaine. Les Gaulois ne nous ont laissé aucun monument de leur langue ; mais que, par une découverte providentielle, semblable à celle des livres sanscrits, il surgisse tout à coup une littérature gauloise aussi riche que celle que nous ont léguée les Romains, n'est-il pas à croire que le système des origines latines perdrait singulièrement dans notre estime? On ferait d'autres livres ; on établirait d'autres règles de transformation des sons, et il se créerait une toute autre école.

Donc, s'il ne faut pas dire absolument, avec M. Granier de Cassagnac, que les Romains ne firent que nous restituer l'héritage de nos pères, il ne faut pas dire non plus que les Romains nous imposèrent un idiome tout nouveau pour nous.

En ce qui concerne les patois de la Gaule, l'influence des Romains dut être bien moins considérable, et tous leurs efforts durent se briser devant l'esprit routinier et l'isolement des populations rurales. On comprend que l'aristocratie gauloise, toujours avide de places, d'honneurs et d'argent, ait vite adopté les usages et la langue des vainqueurs ; mais je doute que les classes populaires et villageoises, qui n'avaient rien à y gagner et qui vivaient en dehors du mouvement romain, aient abandonné la langue de leurs aïeux [1].

---

1 Voir surtout à ce sujet Fauriel, *Histoire de la Littérature provençale*, t. i, p. 189 : « Pour ce qui est de la Gaule, le latin n'y fut certainement jamais la langue de tout le monde. Il y a une multitude de faits pour établir que, dans diverses parties du pays, l'usage des anciens idiomes nationaux, et même du grec, se maintint jusqu'aux derniers temps de la domination romaine et même lui survécut... A l'époque dont il s'agit, les trois langues primitives de la Gaule (la langue des Aquitains, celle des Celtes et

On peut se faire une idée de ce fait en songeant que, depuis que la Gaule est France, les gouvernements qui se sont succédé n'ont rien pu contre les patois, et qu'il n'a fallu rien moins qu'une révolution sociale pour amener cette fusion grâce à laquelle nos patois tendent à disparaître. Les preuves à l'appui de ce fait ont été si souvent déduites qu'il est inutile d'y revenir.

L'établissement de certaines tribus germaines sur le sol gaulois, au ve siècle, eut les mêmes résultats. La langue gallo-latine reçut un bon nombre de mots et de formes teutoniques, mais les patois ne furent pas sensiblement modifiés. Comme nous touchons ici à la formation des langues romanes que l'on confond ordinairement avec les patois, je demande grâce pour quelques développements.

On a fait justice de l'opinion émise par Raynouard relativement à une langue romane primitive, unique et commune, fille directe du latin, de laquelle seraient sorties les langues novo-latines actuelles. MM. Fauriel, Ampère et Littré, entre autres, ont réfuté victorieusement cette erreur du savant philologue. Il est vrai que, de la fusion des langues gauloise, latine et germaine se formèrent deux idiomes principaux à physionomie différente, l'idiome du Midi et celui du Nord ; mais il n'y a qu'à parcourir les œuvres que nous ont laissées les troubadours et les trouvères pour reconnaître que les langues littéraires qu'on a appelées langue d'Oc et langue d'Oil avaient autant de dialectes qu'il y avait de provinces. Les glossaires de Raynouard et de Roquefort signalent, pour un même mot, quantité de formes différentes qu'il est bien difficile d'attribuer uniquement à un manque absolu de règles orthographiques [1]. Au surplus, cette existence des dialectes — je parle toujours des dialectes littéraires — est formellement attestée par Raymond Vidal [2].

« Tout homme, dit-il, qui veut faire des vers ou les comprendre, doit premièrement savoir qu'aucun dialecte de notre langage n'est si régulier que celui de Provence, ou de Limousin, ou de Saintonge, ou d'Auvergne, ou de Quercy. C'est pourquoi je vous dis que, quand je parlerai des Limousins, il faut que vous entendiez toutes ces provinces, et toutes leurs voisines, et toutes celles qui sont entre elles. Et tous ceux qui sont nés et nourris dans ces pays ont le langage naturel et droit, etc. »

Le passage entier prouve que, au XIIIe siècle, il y avait en France une langue et des dialectes littéraires, mais qu'il y avait encore beaucoup de tâtonnements sur les termes et les tournures, et que souvent les différents dialectes se faisaient de mutuels emprunts, soit pour la quantité des vers,

---

celle des Belges) persistaient, sans aucun doute, dans certains cantons écartés des voies de communication et des siéges de l'autorité, dans les contrées montagneuses de l'intérieur ou sur les frontières ».

1. La romance dite *limousine* faite en 1367 sur Duguesclin, et insérée dans la *Collection Buchon*, a tous les caractères du patois gascon ou languedocien et nullement ceux du patois limousin, entre autres le remplacement du *v* par le *b*. Du reste, l'expression de *moundi* pour désigner les *Raymondins* ou Toulousains indique bien une origine toulousaine.

2. Guessard, *Grammaires provençales de Hugues Faydit et de Raymond Vidal de Besaudun*, 2e édit. — Paris, 1858, in-8°, pag. 71 et suiv.

soit pour la rime. Tous les efforts de Hugues Faydit et de Raymond Vidal tendent à ramener à l'unité, soit pour la langue, soit pour la poésie, les différents dialectes de la France méridionale. Des dialectes du Nord il n'est pas plus question que s'ils n'existaient pas. Donc la ligne de démarcation était bien établie. On voit, il est vrai, figurer dans la nomenclature de Raymond Vidal la Saintonge, province dont le patois appartient à la langue d'Oil ; mais ce fait, ainsi que j'essaierai de le démontrer plus loin, ne prouve autre chose sinon qu'à cette époque il y avait deux langues : celle du peuple et celle de l'aristocratie, affectée essentiellement à la poésie, et que le limousin était le beau langage de la cour.

« Les compositions de ces poètes voyageurs (les troubadours), dit M. Jehan [1], répandirent hors de leur patrie la connaissance de l'idiome qu'ils cultivaient, mais cet idiome se propagea alors à la manière du français au XVIIIe siècle. La langue d'Oc eut alors le même sort d'universalité qu'était destiné à avoir plus tard son rival, le roman-wallon ou franco-gaulois, la langue d'Oil, quand ce dialecte de la France septentrionale serait devenu le français. On ne peut nier l'influence des chants des troubadours sur une portion considérable de l'Europe barbare ; mais la langue que les troubadours avaient mise en faveur dans les cours du Midi ne fut répandue que dans le cercle étroit de la société des princes, et elle n'exista, hors de la Provence, que concurremment avec une foule de dialectes locaux moins cultivés mais populaires. »

Ainsi, au moyen âge, parallèlement à la langue polie, il existait pour le peuple et les paysans un langage qui n'en différait pas complètement quant aux racines des mots, mais qui, pour les flexions et la prononciation, devait s'en écarter sensiblement. A côté de la langue littéraire, officielle, il y avait les patois. Cette langue a été longtemps en usage dans les provinces du Midi, même après la décadence de la poésie provençale. A Limoges, pays arriéré par excellence et tenant à son passé, à ses usages, à ses routines, si l'on veut, l'emploi de la langue romane subsiste jusqu'au commencement du XVIe siècle. Les *Registres consulaires* conservés à la bibliothèque communale de Limoges font foi de ce que j'avance. Au milieu d'actes rédigés en français du temps, on trouve des actes tout entiers écrits en langue romane dégénérée, et des actes moitié français moitié romans [2].

---

1. *Dictionn. de linguistique*, pag. 1080.

2. 1520. — « Memorio syo que en lan mil cinq cens vingt finissant, vingt ung vengueren plantifz en la chambre de messeigneurs lous consulz aucuns manans et habitans daqueste presente ville de la rue de las Combas que llaigue de la font deu Chavalet venguet trouble ce que navio eytat jamays. Et perce fust advisat per mesdisseigneurs lous consulz de sabeyr dont venyo loudit empeschament. Et furent commeys aucuns de mesdisseigneurs per veyre et visitar loudit empechament, lousquaulx seignours consulz et officiers se transportaren aux toulx bourgtz de Montmalier ensemble dun expers en la maisson que soulyt estre dung nommat Beau Regard, sergent royal la quelle te a present Jehan Grasset, et fust troubat per mesdisseignors et autres expers comment loudit empachament ero vengut per la faulte deudit Jehan Grasset per ce que eu avyo fach une cavo de nouveau ont jamays ny avyo agut. Et per ce fust condemnat loudit Jehan Grassel a payar ce que coustario de reabilhar lous doatz de

Sans doute ce roman n'a plus la pureté de la langue des troubadours. Il est déjà envahi par le français; il a perdu sa prononciation franche et originale; les désinences des mots sont indécises; l'*a* final est tantôt remplacé par un *o* tantôt par un *e*; mais cependant les expressions romanes de ces actes n'ont pas la forme de nos patois actuels, et l'on ne peut pas plus nier la coexistance des patois romans et de la langue romane que celle du français actuel et des patois du Nord. Il nous reste un certain nombre de poésies en patois du Midi, imprimées au XVIe siècle; qu'on les compare avec les poésies des troubadours, et l'on verra que, si le fonds des mots est à peu près le même, elles diffèrent sensiblement pour les désinences et la prononciation. Comment admettre, devant ce fait, l'hypothèse d'un langage unique pour les hautes classes et pour le peuple? Comment le roman eût-il si promptement dégénéré en patois?

Il y aurait folie de conclure de ce qui précède que les patois sont actuellement à peu près ce qu'ils étaient à l'origine. Les faits sont là pour donner un démenti à cette singulière assertion. Tout s'altère et se corrompt en ce monde, et surtout le langage, chose capricieuse comme la pensée qu'il représente. Si les patois, laissés en dehors du mouvement révolutionnaire et civilisateur, ont été moins exposés que les langues aristocratiques aux violences de l'étranger, ils ont eu cependant à se ressentir du malaise des temps d'orage et recevoir de nombreuses infiltrations. Ils n'ont pas été bouleversés brutalement, mais, à la longue, ils ont été atteints. D'ailleurs, eussent-ils vécu en dehors de tout contact, de toute influence de voisinage, il se seraient modifiés d'eux-mêmes et auraient été soumis à l'action lente mais impitoyable du temps. Tout ce que j'ai voulu prouver, c'est que dans la Gaule on constate, aux diverses époques, deux langages qui se cotoient sans se confondre : les langues savantes et les dialectes rustiques; que nos patois remontent aux temps les plus obscurs de l'histoire; qu'ils ont toujours vécu d'une existence propre; et que, pour ceux du Midi, par exemple, il est inexact d'affirmer qu'ils procèdent de la langue des troubadours. Deux feuilles d'un arbre peuvent se toucher sans appartenir cependant à la même branche.

---

la dicho font affin que nen venguet aucun empachament, etc.». (*Registre consulaire* B, folio 54, v°.)

1522. — « Memorio syo que perce que aulcuns vaccabons et malfactours appellatz *lous mille diableys* faziant de grandz maulx per lou reaulme, lousquaulx vengueren a banieyre deyployade jusques a las portas de la ville doun se troberen maul, et per l'advis et deliberacion deux habitans de la ville de Lymoges furent elegis cappitaines per cantous aquelz que perseguen ». (Suivent les noms des capitaines. *Ibid.* fol. 58, r°.)

1528. — « Cecy est l'acte comment déclaration fut faicte par les juges des Combes deu consentamen deu percuraire de la court touchant la haulte justice et criminelle, par laquelle apparest que lo prevost de las Combas na que justice basse. Lad. acte cy possade et apourtade au trezau et cy dedins la caysse deu grandz privilegis ». (*Ibid.*, folio 81, r°.)

CHAPITRE II

DE L'ORTHOGRAPHE DES PATOIS

Il résulte de la distinction que j'ai établie entre le langage parlé et la langue écrite :

1° Que les patois n'ont jamais été fixés par l'écriture aux époques anciennes, et que, par conséquent, il est impossible de les reproduire d'après une orthographe traditionnelle ;

2° Que, en admettant qu'on dût prendre pour type les productions des troubadours et des trouvères — système que je repousse de toutes mes forces par les raisons que j'ai données au chapitre précédent — la question serait tout aussi difficile, à cause des nombreux dialectes littéraires qui existaient au moyen âge et du manque absolu de système orthographique à ces époques, ainsi que je l'expliquerai plus loin; et qu'alors, pour découvrir l'orthographe rationnelle, il faudrait rechercher la véritable origine des mots romans, problème sur lequel la science philologique est loin d'avoir dit son dernier mot;

3° Enfin, que même ces origines romanes étant établies avec la dernière évidence, il y aurait encore lieu de se demander si les altérations survenues dans la prononciation doivent être ou non représentées par l'écriture, et si l'on peut donner à chaque mot un double aspect, suivant qu'on s'adresse aux yeux ou aux oreilles; ce qui impliquerait la nécessité de faire au préalable, pour chacun de nos innombrables dialectes, une lexicographie qui n'existe pas actuellement et ne se fera probablement jamais.

Ce troisième point a besoin de quelques explications.

Les langues modernes qui, sous le rapport de l'orthographe, tiennent plus compte de leur histoire que de leur état actuel, sont relativement en très petit nombre. L'anglais est une langue assez facile, si l'on veut s'en tenir à la lecture des écrivains; elle devient d'une horrible difficulté lorsqu'on veut apprendre à la parler, et ce n'est que par un long commerce que l'on peut arriver à en balbutier quelques mots. Le français est dans le même cas.

D'abord, quoi qu'il ait été écrit sur ces matières, rien n'est encore moins certain que les véritables origines de la langue française; ensuite son arbre généalogique fût-il clairement établi, elle s'est tellement mésalliée, elle a si souvent forligné (qu'on me passe ce vieux terme), qu'en tant que langue écrite elle est devenue en quelque sorte méconnaissable. La plupart des mots anciens que l'on considère comme le plus authentiquement latins ont été défigurés, non pas selon des règles fixes, mais d'après le seul caprice des populations, des écrivains et des grammairiens eux-mêmes. Ainsi l'on peut dire que, à l'exception des mots formés depuis le XVI[e] siècle du grec et du latin, la tradition a presque toujours été foulée aux pieds. L'esprit révolu-

tionnaire a passé par là. Ce n'est pas précisément le peuple qui a fait cette révolution — le peuple n'écrit pas, et d'ailleurs il est plus routinier qu'on ne croit — ce sont les savants eux-mêmes. Ont-ils eu tort? ont-ils eu raison? Je me contente d'établir le fait. Actuellement l'élève fort en thème qui se fierait à son latin pour écrire du français, pourrait créer une orthographe régulière, peut-être, mais à coup sûr très répréhensible.

Je n'entends pas faire ici le procès de la langue française. Elle dit : voilà mes richesses, et n'a pas besoin d'expliquer comment elle les a acquises. Ce n'est que dans l'intérêt de l'histoire qu'elle analyse chacune de ses pièces de monnaies. Monnaies gauloises, germaniques, latines, grecques, italiennes, espagnoles, anglaises, tout est devenu or français dans ses heureuses mains. Seulement il s'est passé ce fait singulier que, en présence de l'altération lente mais inévitable des sons primitifs et du respect que l'on croit devoir aux lois établies, les grammairiens se sont trouvés placés entre deux systèmes qui semblent inconciliables au premier abord :

Ou changer les signes eux-mêmes, sans se préoccuper de l'orthographe ancienne,

Ou respecter cette orthographe, en se contentant de changer la valeur des signes.

Mais la France est le pays des moyens termes. Tantôt on a changé le signe, tantôt on a changé le son, de façon que la langue est devenue aristocratique et d'un accès difficile pour le peuple et surtout pour les étrangers. Le corps des mots, quelque différence arbitraire qu'il y ait entre le son et sa représentation, peut à la rigueur s'apprendre par une longue étude ; mais les terminaisons défient les intelligences les mieux organisées. Les voyelles ou les réunions de voyelles qui s'y trouvent ont tellement de nuances et des nuances si délicates, qu'il est bien difficile de s'en faire une idée à la lecture. Quant aux consonnes finales, c'est à peu près impossible. Tantôt elles se prononcent dans tous les cas, tantôt elles ne se prononcent que devant une voyelle; d'autres fois elles ne font que modifier le son de la voyelle qui précède; très souvent elles ne se prononcent jamais. Sous ce dernier rapport, notamment, la mode est des plus capricieuses; les exigences de l'oreille n'y sont pour rien. Actuellement nous avons, comme au temps de François Ier, un goût marqué pour l'hiatus ; peut-être un jour aimerons-nous, comme au moyen âge, les liaisons, même celles dites *dangereuses*, car notre *h* improprement appelé *aspiré* ne répond à aucune règle étymologique, à aucun besoin idéal. Les optimistes crieront alors au progrès ; il y aura eu changement, voilà tout.

Pour les langues qui ont une littérature, une grammaire et une Académie, ce système a pu être adopté malgré ses inconvénients. Grâce aux importants ouvrages qui se publient chaque jour, grâce aux dictionnaires où la prononciation est figurée, on pourra historiquement constater l'état du langage parlé à notre époque. Mais ce système est-il applicable aux patois qui, aux temps anciens, n'ont jamais été représentés par l'écriture, et dont l'orthographe n'a jusqu'à présent été soumise à aucune règle? A quoi aura-t-on recours pour connaitre nos nombreux dialectes et sous-dialectes, dont l'étude,

au point de vue historique et linguistique, mérite cependant de fixer l'attention des philologues présents et futurs?

Il se forme actuellement une Académie des dialectes, sous les auspices des savants les plus recommandables de l'Europe. Cette société donnera des règles de transcription dont on ne devra pas s'écarter, et essaiera de ramener à une unité orthographique les différents patois de l'Europe. Mais qu'elle se hâte si elle veut encore étudier des êtres vivants. En attendant, rendons-lui la tâche facile en lui disant, non ce que nous devrions être, mais ce que nous sommes réellement.

Or, il n'est, à mon avis, qu'un moyen d'opérer pour cela : c'est d'adopter certains signes orthographiques, d'en bien définir la valeur, et de régler l'orthographe uniquement sur la prononciation, sans se préoccuper de l'origine des mots. C'est ce qu'ont fait, depuis le siècle dernier, certains lexicographes patois, entre autres le savant abbé Boissier de Sauvages [1]; c'est le système qui semble avoir définitivement prévalu et que l'on trouve très spirituellement développé par un des plus charmants auteurs de la pléiade des *félibres* avignonnais, je veux parler de Roumanille.

Dans une Dissertation insérée en tête de *la Part dau bon Dieu* (Avignon, 1853, in-8°), le félibre de Saint-Rémy, après avoir établi qu'il faut s'en tenir à la prononciation, fait observer que, lorsque l'usage orthographique ne s'éloigne pas de la prononciation, il convient de le respecter, sous peine de devenir illisible.

C'est aussi mon avis, et je me borne à renvoyer le lecteur à ce remarquable travail, qui, quoique fait en vue des patois provençaux, peut également s'appliquer à tous les dialectes, et est plein de détails piquants. Il me semble seulement que, dans l'intérêt de sa cause, l'auteur n'a pas insisté convenablement sur la réflexion suivante :

Pour le livre patois destiné à rester dans la circonscription d'un dialecte, la question orthographique n'a pas une grande importance : l'homme du pays, qui a sous les yeux un assemblage capricieux de signes, sait bien vite deviner ce que l'auteur a voulu dire, et traduit ces signes dans le langage usuel qu'il a constamment dans l'oreille. Il n'en est pas ainsi pour les habitants d'une autre province, à plus forte raison pour les étrangers et pour les philologues qui, s'inquiétant moins de la valeur d'une littérature presque toujours contestable que de l'analyse du langage, tiennent uniquement à se rendre compte de l'harmonie et de la prononciation des sons, et veulent, avant tout, une transcription exacte. C'est ce qui explique les nombreuses erreurs des linguistes qui ont cru pouvoir établir des rapprochements entre des idiomes qu'ils ne connaissaient que par des livres représentant imparfaitement l'état de la langue parlée. Pour n'en citer qu'un exemple relatif à notre patois, M. Schnakenburg [2] voit constamment, dans nos auteurs patois,

---

1. Des erreurs typographiques m'ont fait dire, en quelques endroits des notes, l'abbé *Boissier* DES *Sauvages*. C'est *Boissier* DE *Sauvages* qu'il faut lire, selon *Brunet* (dernière édit.).

2. *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires ou patois de la France*, par J.-F. SCHNAKENBURG. — Berlin et Bruxelles, 1840, in-8°.

la voyelle de l'infinitif allongée au moyen du *s* final, et pose magistralement cette règle qu'en patois limousin les infinitifs sont terminés par un *s*.

Les erreurs de ce genre fourmillent dans les traités comparatifs sur les patois, et depuis longtemps j'avais été frappé de la nécessité de donner une valeur fixe aux signes de l'alphabet français, si l'on veut les employer à la représentation des sons patois, et de régler l'orthographe uniquement sur la prononciation. A mon avis, ce système est le meilleur. Je dirai plus, je crois qu'il est le seul infaillible. Vouloir créer une orthographe fondée sur l'étymologie, c'est se livrer aux mille querelles des philologues, grands éplucheurs de mots, qui ne cessent de donner le spectacle de gens tous opposés d'opinion, mais ayant tous raison. La philologie n'est encore qu'un colin-maillard où chacun a les yeux bandés et crie *gare!* à son voisin, croyant seul marcher droit au but. Si je hasarde une étymologie latine, prenez garde, me dit l'un, le mot est grec; pardon! dit un autre, il est celtique; vous vous trompez, fait un troisième, il est germanique; allons donc! s'écrie un quatrième, il est d'origine scandinave. Eh! mon Dieu! il est cela et rien de cela : il est tout simplement patois.

Essayons d'appliquer ce que je dis là au patois du Haut-Limousin.

Ce patois, grâce à la position géographique du département de la Haute-Vienne, dans lequel il est à peu près resserré, ce patois est un dialecte mixte à physionomie tout à la fois romane et française. Il est roman par l'absence complète de l'*e* muet, il est français par la rareté des consonnes finales en tant que prononciation. D'ailleurs, pour la constitution des mots, il appartient autant à la langue d'Oïl qu'à la langue d'Oc. Les notes qui accompagnent le texte de Foucaud dans cet ouvrage le prouvent suffisamment. Or, comme la plupart des racines de la langue du Sud sont communes à la langue du Nord, il en résulte que, si j'ai à faire l'histoire d'un mot de notre pays, j'aurai d'abord à résoudre la question de provenance, ce qui n'est pas un petit travail; mais, que je sois *nordiste* ou *sudiste,* mon embarras sera le même des deux côtés.

N'oublions pas que je suis en quête de l'orthographe traditionnelle. Comme il ne nous reste aucun monument de ce qu'étaient les anciens idiomes populaires, je serai naturellement porté, quelque danger qu'il y ait, à tourner mes regards vers les dialectes civilisés. Eh bien! je reconnais avec douleur qu'au moyen âge il n'y avait pas d'orthographe officielle. Les auteurs sont d'accord sur ce point [1]. Du reste il n'y a qu'à parcourir les glossaires romans de Raynouard ou de Roquefort pour être bien vite édifié. Que faire, alors? Aller plus loin.

Mais, pour sortir du carrefour roman, j'ai devant moi plusieurs routes différentes. Dois-je me diriger vers la Basse-Bretagne, l'Angleterre, l'Écosse

---

1. « Du temps de Faydit et de Raymond Vidal il n'y avait pas, à proprement parler, d'orthographe, ce qui s'aperçoit du reste à la lecture des manuscrits ». (GUESSARD, *Gramm. prov. d'Hugues Faydit et de Raymond Vidal,* préface, pag. XXXVIII. — Paris, 1858.) La même absence de règles se rencontre dans *les Lois d'Amour,* manuscrit du XIVᵉ siècle, traduit par MM. d'Aguilar et d'Escouloubre, et publié par M. Gatien-Arnoult, T. I, pag. 17 et suiv.

et l'Irlande, terres où s'est réfugiée l'ancienne langue celtique? Faut-il m'embarquer pour la Grèce, ou prendre le chemin de l'Allemagne, ou bien encore celui de l'Italie? Choisissons cette dernière voie, qui m'est la mieux connue. La difficulté ne fait que grandir.

Y avait-il réellement une orthographe à Rome? M. Villemain me répond « qu'il y avait des écoles nombreuses, des méthodes diverses ; que l'orthographe était une matière difficile et parfois controversée, les grammairiens la voulant conforme aux règles et à l'étymologie, d'autres, comme Auguste, homme de goût, écrivain correct, précis[1] et de plus empereur, jugeant que l'orthographe devait être l'image fidèle de la prononciation ». « Le latin, dit M. Francisque Mandet[2], avait sa grammaire, et, comme notre français d'aujourd'hui, une prononciation que des règles générales n'avaient jamais pu asservir[3]. »

Ainsi, toujours à la recherche d'un type orthographique, je trouve dans le latin la même incohérence que dans le roman et dans le français. Faut-il encore aller plus loin, et prendre pour guide les grammairiens latins? Je m'engage de nouveau dans un dédale étymologique. Me voilà tombé dans ce système fantaisiste de subtilités métaphysiques, de décompositions arbitraires, d'excentricités lexicographiques dont Varron, Festus, Nonius Marcellus, Isidore de Séville nous ont laissé tant d'exemples, et dont le bon sens du grand peuple ne sut pas faire justice. A ces époques, la science philologique est nulle, et les grammairiens latins sont encore bien moins forts que Ménage. Nous pouvons dire qu'au XIXe siècle nous connaissons mieux les origines de la langue latine que les Romains ne les connaissaient eux-mêmes. Si Varron revenait au monde, il serait sans doute bien étonné d'apprendre que le latin n'est nullement dérivé du grec, et qu'il n'est qu'un rameau d'une langue antérieure dont le berceau est dans l'Asie.

Et maintenant, faut-il établir le système orthographique des patois sur les racines sanscrites?

Jusqu'ici je n'ai eu en vue que le corps des mots. La difficulté devient tout aussi insurmontable si j'entreprends de figurer étymologiquement la prononciation de nos terminaisons patoises.

Notre article est, au singulier, *lou* pour le masculin, *la* pour le féminin; au pluriel, *loû* et *lâ*. Dans les deux genres la voyelle brève est remplacée par une longue. Il en est de même pour les substantifs. Le masculin, ordinairement en *e* bref, devient *ei* au pluriel; le féminin en *o* bref devient *â* long : *l'ome, lou peitre, l'âmo, lo fenno,* deviennent *loû omei, loû peitrei, lâ âmâ* et, par contraction, *l'âmâ, la fennâ.* Même règle pour l'adjectif et le participe.

1. *Cours de littérature.*

2. *Hist. de la langue romane,* pag. 62.

3. Le glossaire de l'ancien français publié par Roquefort donne, par exemple, les formes *amer, aamer, ainmer, ameir, emmer,* aimer ; le glossaire roman de Raynouard, *imagena, ymagena, emagena, hemagena, esmagena.* Presque tous les mots des deux langues sont soumis aux mêmes variations.

Tous nos écrivains patois, séduits par l'analogie de certains patois méridionaux où le *s* final se prononce,et par les habitudes de la langue française, ont jusqu'à présent terminé leurs pluriels par un *s*. Or, voici ce qui arrive : lorsque l'article est joint à un nom commençant par une voyelle, il faut, s'ils veulent être conséquents, qu'ils écrivent *lous omei, las âmás,* et alors on prononce *loû-z-omei, lâ-z-âmâ.* Il n'y a qu'un petit malheur : c'est qu'on ne prononce pas ainsi; on dit, comme s'il y avait un *h* aspiré : *loû homei, lâ hâmâ,* et, par contraction, *l'âmâ;* et cette règle de l'hiatus, en ce qui concerne le *s* final, s'applique à toute espèce de terminaison.

A la rigueur, je pourrais aussi laisser subsister le *s* et prévenir qu'il ne se prononce jamais; mais, est-il bien sûr que cette orthographe fût plus conforme à l'étymologie?

D'abord, je ne connais pas, dans le patois du Haut-Limousin, de document écrit ou imprimé antérieur à la deuxième moitié du XVIIe siècle. En second lieu, si je m'adresse au roman, je ne puis prendre pour règle une orthographe complètement déréglée, ainsi que je l'ai démontré. Voici au surplus ce que dit au sujet de ce *s*, M. Guessard, déjà cité :

« La conservation du *s*, dans les mots où il existait originairement, résulte *d'un accident de prononciation.* Le *s* est encore aujourd'hui une lettre que les Méridionaux prononcent très volontiers et font sentir à la fin des mots. Cette consonne a d'ailleurs été de tout temps un *instrument euphonique* que le peuple affectionne encore, et dont l'emploi abusif constitue ce que l'on a plaisamment appelé *velours.* Si cette prédilection a pu faire conserver le *s* final latin, elle a dû, jointe à l'analogie, en multiplier l'usage. Ce n'est pas ici une pure hypothèse. Raymond Vidal ne dit-il pas que certains mots s'allongent à tous les cas par *habitude de prononciation*, et parce qu'ainsi ils se disent d'une manière plus agréable... Il n'est pas hors de propos de remarquer que Faydit et Raymond Vidal se servent partout des mots *dire, parler,* et nulle part du mot *écrire.* De l'orthographe, il n'en est pas question ».

Ce que dit M. Guessard, de la prédilection des Méridionaux pour le *s*, ne s'applique pas au Haut-Limousin, limitrophe de la langue d'Oil. Remarquons d'ailleurs cette perpétuelle distinction entre la langue parlée et la langue écrite.

Poursuivons. Le *s* final se prononçait selon les cas et les nombres dans la langue romane. Mais, pour la plupart des noms masculins, c'était, à l'imitation de la deuxième déclinaison latine, justement le nominatif singulier qui prenait le *s*, et le nominatif pluriel qui ne le prenait pas. C'était le contraire pour les substantifs féminins. Ajoutons, pour être vrai, que, aux cas indirects des noms masculins, le *s* disparaissait au singulier et reparaissait au pluriel.

Écoutons maintenant M. de Chevallet : « Nos pères, dit-il [1], étaient d'autant plus portés à faire usage du *s* et du *t* comme lettres euphoniques, qu'ils étaient plus accoutumés au son final de ces deux consonnes. En effet, elles se faisaient sentir autrefois à la fin des mots, non point d'une façon excep-

1. *Formation de la langue française,* II, 146.

tionnelle, comme aujourd'hui, et pour former la liaison devant une voyelle; mais elles se prononçaient, dans la plupart des cas, soit à la fin de la phrase soit devant un mot commençant par une consonne. C'est ce que témoigne très formellement Geoffroy Tory ».

Comment ce *s* disparut-il du singulier et devint-il le signe représentatif du pluriel? Ce fut grâce à cette loi de l'analogie qui joue un si grand rôle dans l'histoire de notre langue et qui donne la clef de bien des bizarreries. Le nominatif étant nécessairement moins employé que les autres cas tous ensemble, le *s* du nominatif parut beaucoup plus rarement au singulier et beaucoup plus fréquemment au pluriel. Il finit par s'évanouir dans le premier de ces nombres, et par absorber le nominatif dans le second. C'est ce que dit M. Ampère [1].

Maintenant, il est fort possible que cet allongement de la voyelle dans les noms pluriels du patois de la Haute-Vienne ne soit qu'une corruption d'un *s* final primitif, subsistant encore dans certains patois méridionaux; mais, il est fort possible aussi que, dans le langage de nos paysans au moyen âge, langage dont il ne reste aucune trace, cette contraction existât. Dans le premier cas, doit-on continuer à écrire les mots selon leur prononciation ancienne, lorsque cette prononciation a varié? M. Honnorat, par exemple, écrit par un *a* final les féminins qui, dans presque tous les patois méridionaux, se sont assourdis en *o* bref : devons-nous continuer à les écrire par *a*, en nous bornant à prévenir le lecteur qu'ils doivent se prononcer *o*, alors que, à peine au sortir du moyen âge, on disait déjà *memorio* et non *memoria,* ainsi que nous l'avons vu dans un acte limousin de 1508 (ci-dessus, pag. LI)?

Les mêmes observations s'appliquent à l'article composé, c'est-à-dire à la contraction de l'article avec les prépositions *de* ou *à*.

L'article français *du* est traduit par *dô*, que les éditions limousines écrivent *dau* et souvent *d'au,* avec une apostrophe. De même, j'écris *ô*, et non *au*. Je veux croire que, dans le principe, nos paysans aient prononcé *d'aou, aou,* avec la diphthongue —Théodore de Bèze nous explique, dans sa grammaire, qu'autrefois *au* et *ai* se prononçaient en français absolument comme en italien, en espagnol, en allemand, et il en était de même en roman;—mais l'on dit et l'on écrit *do* en Poitou et en Saintonge. Devons-nous respecter, dans le patois, une règle faite pour le français? Voyez où nous mènerait ce système : les diphthongues *ai* et *au* ont complètement disparu de la langue française, il n'y a donc eu aucun inconvénient à respecter ces signes, alors qu'on en changeait la valeur; mais, chez nous, *ai* et *au* tantôt sont restés diphtongues, tantôt se sont contractés en voyelles longues. Comment indiquer les cas où ces assemblages de voyelles se prononcent différemment?

Passons aux différentes terminaisons du verbe. Il est possible qu'il y ait quelques patois méridionaux dont les infinitifs se terminent par *r*, comme dans le français; mais je puis affirmer que, dans les patois provençaux, dans le Béarn, le Languedoc, le Quercy, le Périgord, le Limousin, cet *r* final

1. *Histoire de la langue française*, pag. 73.

n'existe pas. Quelquefois, la voyelle finale est allongée, comme dans le Haut-Limousin, souvent elle se prononce sèchement, mais en conservant toujours l'accent tonique. Faudra-t-il donc que, sous le prétexte assez fallacieux que le mot dérive du latin, j'ajoute cet *r* étymologique, alors qu'il n'existe même pas pour lier les mots entre eux? N'est-il pas plutôt probable, même en admettant, que le mot est latin—ce qui n'est nullement prouvé—que ce mot, en passant dans la langue du peuple gaulois, a été accommodé à la mode de ce peuple? Le bas-breton a conservé les infinitifs en *a*, usités dans les langues celtiques. M. Azais[1] se demande même si les troubadours ne prononçaient pas les infinitifs en *ar* sans faire sentir le *r* final. Je n'ai pas encore pu contrôler cette assertion, mais je la crois vraie. Quoi qu'il en soit, il n'y a aucun inconvénient à respecter la prononciation, et je pense qu'il faut rejeter le système roman du docteur Honnorat, lequel termine ses infinitifs par un *r*.

Je vais également au-devant du reproche que l'on pourra me faire relativement à ma manière d'écrire les diverses terminaisons des personnes du verbe. Quant au *s* final, j'ai suffisamment expliqué comment il est impossible de le conserver. J'en dirai autant pour les autres consonnes, qui ne se prononcent jamais, même devant une voyelle. Est-ce contraire à l'étymologie? qui pourrait l'affirmer? La formation des verbes français a éprouvé tant de vicissitudes, qu'actuellement ces verbes, dans la plupart de leurs temps et de leurs personnes, sont peu conformes à l'étymologie. Dans certains dialectes de la langue romane elle-même, la tradition latine avait été très peu respectée. Les poésies vaudoises du XIIe siècle contiennent une quantité de formes tout à fait contraires aux habitudes générales du roman, tel que nous l'a fait connaître M. Raynouard. Ainsi le *t* n'existe pas à la fin des troisièmes personnes : *po,* pour *pot;* les secondes personnes du pluriel sont terminées, non par *tz*, mais par la voyelle précédente : *anna*, *vene*, pour *annatz*, *venetz;* les première et troisième personnes du pluriel, qui dans le roman sont en *m*, se sont assourdies en voyelles nazales : *sen, aven, deven,* pour *sem, avem, devem;* les participes passés sont terminés, non en *t* ou *d*, mais par une simple voyelle : *forma, salva, compli, agu, ofendu.*

N'est-ce pas là en quelque sorte toute l'histoire naturelle de notre patois limousin?

Il est grandement temps que je termine ce chapitre. J'ai montré l'inconvénient et même l'impossibilité qu'il y aurait à vouloir créer pour les patois, une orthographe basée sur l'étymologie. Je crois avoir prouvé qu'il faut s'en tenir uniquement à la transcription exacte des sons. Il me reste à demander pardon au lecteur pour la longueur de ce chapitre; mais c'est ma cause que je viens de plaider.

---

1. *Dictionnire des idiomes languedociens.*

CHAPITRE III

DE LA LANGUE D'OC ET DE SES LIMITES

M. Granier de Cassagnac prétend[1] que la division, faite par les philologues, de la France du moyen âge en langue d'Oc et en langue d'Oil, est purement imaginaire et ne s'appuie sur aucun fait sérieusement étudié; c'est une opinion trop absolue. Il en donne pour raison que « dans aucune province on ne dit, d'une manière générale et systématique, soit *oc* ou *oil* pour signifier *oui*, soit *no* ou *nenni* pour signifier *non* »; c'est une querelle de mots. Ces expressions peuvent n'être pas employées *systématiquement* dans nos patois actuels, et cependant avoir été autrefois d'un emploi journalier dans les dialectes littéraires. Les Glossaires de Roquefort et de Raynouard ne laissent aucun doute à ce sujet. M. Granier de Cassagnac semble confondre les patois avec les langues écrites. Ensuite, qu'importe la dénomination donnée à tel ou tel fait, si ce fait est vrai?

Or, le fait est évident. Il suffit de parcourir quelques-unes des poésies des troubadours et des trouvères pour remarquer une différence frappante de physionomie entre la langue des premiers et celle des seconds. Quant à tracer la ligne de démarcation de ces deux langues, je n'ai pas assez de connaissances pour l'essayer. Je ferai seulement remarquer que les auteurs qui ont indiqué le cours de la Loire comme frontière de la langue d'Oc me semblent être complètement dans l'erreur. Le Berri avait des trouvères et non des troubadours. D'ailleurs, dans la nomenclature qu'il donne des provinces où se parlait la langue d'Oc, Raymond Vidal s'arrête à la Saintonge, au Limousin et à l'Auvergne. Des pays plus au nord, il n'en parle pas. Faut-il en conclure que la langue d'Oc était bornée par la limite nord de ces provinces? Sauf quelques réserves, on est tenté de le supposer, si l'on réfléchit à la ressemblance qui existait entre les dialectes rustiques et la langue littéraire d'une contrée, et si l'on jette un coup d'œil sur la géographie actuelle de nos patois. Cette différence de ton que l'on remarque entre la langue des troubadours et celle des trouvères se remarque aussi entre les patois du Midi et ceux du Nord de la France. Toute personne qui a un peu parcouru le centre de la France est frappée de la disparate qu'il y a entre deux patois géographiquement peu éloignés l'un de l'autre. Qu'on appelle les uns langue d'Oc, les autres langue d'Oil, là n'est pas la question. Il serait plus utile et plus intéressant de faire la topographie de ces deux séries de dialectes rustiques. Mais la difficulté est presque insurmontable. On ne peut guère donner que des *à peu près*. Les différents patois de la France se touchent et se fondent comme les couleurs du

1. *Antiquité des Patois*, pag. 20 et suiv.

prisme solaire. On voit bien là où la nuance est pure de tout mélange, mais il est impossible de déterminer la ligne précise où elle s'arrête. Tout se perd en dégradations de teintes. Et puis, pour établir cette topographie des idiomes, ne faut-il pas établir préalablement les signes distinctifs de chaque idiome? C'est un travail qui pourra se faire, mais on n'en est encore qu'aux essais. Pour ne parler que de la grande classification entre les dialectes du Nord et ceux du Midi, quel est leur caractère distinctif? Ce caractère est-il la présence de l'*e* muet chez les premiers, ainsi que l'a prouvé le prince Lucien Bonaparte dans un *Avant-propos* de la traduction de Saint-Mathieu en patois franc-comtois, et doit-on, d'après cela, poser ce principe 1° que les patois qui ont des paroxytons avec des voyelles finales autres que l'*e* muet sont méridionaux, 2° que ceux qui n'ont pas de paroxytons, ou qui ont seulement des paroxytons avec *e* muet pour lettre finale, sont français?

En attendant la sanction de l'expérience, contentons-nous de détruire l'erreur, si nous ne pouvons établir la vérité, et faisons l'historique des différentes idées émises au sujet de la fameuse ligne de démarcation qui nous occupe.

On a souvent parlé de la Loire comme étant la limite des deux langues littéraires d'Oc et d'Oil. Il fallait une ligne bien visible, on n'a rien trouvé de mieux, et l'on s'est peu inquiété de l'exactitude des faits. Quand il s'est agi des patois, la Loire, qui avait des titres anciens, bons ou mauvais, s'est présentée naturellement à l'esprit des géographes et des linguistes, et ses droits ont reçu une nouvelle consécration. Or, la Loire, pas plus au moyen âge que de nos jours, n'a été une frontière philologique; ceci est prouvé par l'inspection des documents et notamment par la *Charte de Charroux,* lieu peu distant du Limousin actuel, charte qui est du XIIIe siècle. Mais l'erreur, quelque grossière qu'elle soit, a fait son chemin. Les géographes sont en général peu scrupuleux. Lorsque tout, dans une province, obéissant aux lois immuables et providentielles de la transformation, lorsque tout change, sol, population, monuments, mœurs, usages, commerce, industrie, eux seuls ne changent pas, et trouvent plus commode de se copier les uns les autres que d'aller aux renseignements. Ouvrez deux dictionnaires géographiques imprimés à cinquante années de distance, c'est à peu près toujours la même chose. Si encore l'erreur se contentait de vivre, mais elle devient mère d'une multitude d'autres erreurs. Je souhaite vivement que M. Adrien Balbi[1] ait été dans le vrai pour certaines contrées de la France que je ne connais pas, mais je puis certifier que, pour les provinces du Centre, il s'est considérablement mépris en prétendant que l'on parle le patois limousin dans le département de la Corrèze, de la Haute-Vienne, *de la Creuse, de l'Indre, du Cher, de la Vienne,* de la Dordogne, *de la Charente, de la Charente-inférieure et dans une partie du département de l'Indre-et-Loire.* C'est positivement nous faire la part trop belle. M. Schnakenburg[2] est moins généreux. Il nous enlève le Cher, la Vienne et l'Indre-et-Loire — ce qui est

1. *Atlas ethnographique du Globe.* — Paris, 1826, in-fol.
2. *Tableau des idiomes populaires de la France.* — Berlin, 1840, in-8°.

justice — et ne nous accorde que les confins de la Vienne et de la Charente ; mais il nous donne, comme compensation, les confins de la Dordogne et une partie du Quercy. La vérité est que les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne ont chacun leur dialecte occitanien distinct et resserré dans leurs limites géographiques et politiques, sauf quelques modifications aux environs des frontières. Quant aux départements de la Charente, de la Vienne, de la Creuse, et, à plus forte raison, du Cher et de l'Indre-et-Loire, ils ont des patois tout différents appartenant à la langue d'Oil.

Il faut dire, à la louange de certains philologues, qu'ils n'ont pas aveuglément reproduit l'idée erronée primitivement émise, et qu'ils ont essayé de contrôler la tradition ; mais ils n'en semblent pas moins visiblement préoccupés de cette idée et cherchent à la concilier avec les faits. Ainsi M. Francisque Mandet [1], tout en adoptant la Loire comme limite, ne prend que la partie nord du cours de ce fleuve, arrête la ligne à Nevers et la poursuit le long du 47[e] degré, de telle sorte que la partie méridionale de la France, à l'est, se trouve comprise dans la langue d'Oc. Seulement, pressé par l'évidence, il prétend que, si plusieurs dialectes du sud de la France (toujours en prenant la Loire pour limite) peuvent être assimilés au patois du Nord, c'est que la langue wallonne les a peu à peu envahis et complètement défigurés. Sans nier l'influence du français sur le patois des villes du Centre, je ne crois pas à la possibilité d'une aussi complète métamorphose. D'anciennes coutumes de provinces au sud de la Loire sont écrites en dialectes du Nord, et je ne puis admettre que primitivement les deux Charentes, la Creuse, le Cher, l'Indre, l'Indre-et-Loire, etc., aient été occitaniens.

La ligne de démarcation que trace M. Ampère [2], relativement aux deux langues littéraires, est beaucoup plus vraie, mais aussi beaucoup plus vague : « Le double empire des troubadours et des trouvères était séparé par une ligne qui n'est pas, comme on l'a dit, la Loire, mais qui, géographiquement parlant, forme la corde de l'arc que la Loire décrit, et s'étend du lac Léman à l'embouchure de la Sèvre. » D'après ce système, les deux Charentes appartiendraient à l'ancienne langue d'Oc, ce qui peut être juste en ce qui concerne la langue littéraire, mais ce qui n'est pas exact en ce qui concerne les patois.

M. Louis de Backer qui, lui, ne s'occupe que des patois, s'éloigne peu de la vérité lorsqu'il dit [3] :

« La ligne de démarcation commence au S. O. au bord de la Gironde, près Blaye, se dirige, à travers les départements de la Charente-Inférieure et de la Charente, vers l'est de celui de la Vienne et le nord de la Haute-Vienne et de la Creuse, puis pénètre dans l'Allier et passe à l'est du Puy-de-Dôme et au nord des départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche et de l'Isère. »

Déjà, au dernier siècle, l'abbé Boissier de Sauvages avait tracé une ligne

---

1. *Histoire de la Langue romane.* — Paris, 1840, in-8°.
2. *Histoire de la Littérature française,* in-8°, pag. XXXI.
3. *Grammaire comparée des Langues de la France.* — 1860, in-8°, pag. 50.

fictive peu différente. Voici ce que je trouve dans le *Dictionnaire languedocien*, art. FRANCHIMAN :

« Il est aisé d'assigner à peu près les limites des deux pays : ils aboutissent à une espèce de zone ou de bande qui se dirige de l'est à l'ouest de la France, et qui passe par le Dauphiné, le Lyonnais, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord et la Saintonge. C'est à cette bande limitrophe ou frontière, pour ainsi dire, du gascon et du français, que ces deux langues viennent se confondre, et il résulte de leur mélange, dans le langage du peuple, un jargon informe et dur à l'oreille, qui n'a rien de bien décidé, ni pour le français ni pour le gascon, etc. »

Enfin M. Cardin, de Poitiers [1], « pense que la détermination des limites de la langue d'Oc et de la langue d'Oil dépend de l'appréciation des monuments des différents âges et des diverses provinces. Il croit, pour la portion de la France qui s'étend de l'embouchure de la Garonne au Berri, que le caractère essentiel et distinctif du français du Nord, la substitution de l'*e* à l'*a*, se retrouve dans tous les noms des lieux situés au nord d'une ligne qu'on tirerait de Royan à la limite qui sépare le département de l'Indre de ceux de la Haute-Vienne et de la Creuse, en passant par Saintes, Ruffec et Confolens. »

J'ignore jusqu'à quel point est vraie l'assertion de M. Cardin. M. de La Fontenelle la conteste, au même congrès, en disant que les limites des langues du Midi et du Nord ne lui paraissent pas naturellement formés par la Charente ; que vers Confolens la langue du Midi se fait remarquer, qu'on la retrouve aussi près de Montmorillon et en Saintonge, et que la langue d'Oil se rencontre bien au-delà de la Charente. De mon côté je dirai que, si la substitution de l'*e* à l'*a* est le caractère essentiel et distinctif du français du Nord, il faut absolument comprendre, dans les patois du Nord, les deux tiers au moins de l'arrondissement de Bellac, dans la Haute-Vienne, et une bonne partie du département de la Creuse, dans lesquels la plupart des terminaisons sonores occitaniennes en *é* fermé, *a* ou *o*, sont remplacées par des *e* muets.

Ici se place une petite difficulté qui a déjà fixé l'attention des philologues.

Il résulte des observations faites sur le patois poitevin que ce patois doit être définitivement classé parmi les dialectes de la langue d'Oil. Les poésies patoises du Poitou, publiées depuis le XVIe siècle, offrent le même caractère septentrional, et le langage actuel des paysans de cette province prouve que leur dialecte ne s'est guère modifié. Ce caractère du dialecte poitevin était déjà constaté par Joseph-Juste Scaliger, au commencement du XVIIe siècle [2].

« Dans le royaume de France, dit-il, sont différents idiomes de la langue romane (*romane* est pris ici dans son sens le plus étendu)..... L'idiome roman de la France se divise en deux parties : le français et le tectosage ou provençal. L'idiome français est appelé ordinairement *langue d'Oui*, l'autre

1. *Congrès scientifique de Blois*, en 1836.
2. *Josephi-Justi Scaligeri opuscula*. — Paris, 1610, in-4°.

langue d'Oc, c'est-à-dire langues qui, pour *ne* ou *ita*, disent *oui* ou *oc*. L'idiome français est celui dont se servent la cour et les littérateurs. C'est aujourd'hui, de toutes les langues romanes, la plus cultivée, la plus élégante et la plus suave, et avec elle ne peuvent lutter ni l'italienne ni l'espagnole ; mais, parce qu'il n'est aucun dialecte, si poli soit-il, auquel ne se mette quelque tare, il y en a deux principales dans le dialecte français : le wallon et le poitevin. »

Cependant Raymond Vidal, ainsi qu'on l'a vu, assimile la langue poitevine à la langue limousine, et les poésies du premier des troubadours dont l'histoire fasse mention, Guillaume IX, comte de Poitiers, qui vivait dans la seconde partie du XII[e] siècle, les poésies de Savary de Mauléon, un autre poitevin, sont écrites en idiome romano-provençal. Comment concilier cette apparente contradiction ? Faut-il penser avec M. Francisque Mandet[1] que, dans le Poitou, l'idiome provençal n'était adopté que par la cour, la noblesse et la bourgeoisie, que le peuple et les paysans parlaient un dialecte de la langue d'Oil, et que, à l'inverse de ce qui a lieu aujourd'hui dans les contrées méridionales, la société polie parlait provençal, tandis que le peuple parlait français ? Cette explication est toute naturelle ; cependant elle semble contredite par la *charte de Charroux*. Ce document, présumé de 1227, quoique contenant un certain nombre d'inflexions romano-provençales, a en général la physionomie française.

Ainsi voilà, au moyen âge, deux langues littéraires différentes dans une même province. Que conclure de là ? Je laisse répondre M. de La Fontenelle, éditeur des *Coutumes de Charroux* :

« M. de La Fontenelle, dit le secrétaire du *Congrès scientifique de Blois*, fait remarquer que le Poitou était la région intermédiaire entre la langue d'Oc et la langue d'Oil. Il en résulte, suivant lui, que l'idiome du pays était un mélange des deux langues, dans lequel pourtant la langue du Nord dominait. Sous les comtes de Poitou, ducs d'Aquitaine, et sous la domination anglo-française des Plantagenets, à la cour de Poitiers, il y avait, outre la langue habituelle, une langue des beaux esprits, des poètes, qui était la langue romane. Aussi remarque-t-on que, lorsque les poésies de l'époque sont écrites dans la langue du Midi, les chartes sont rédigées dans la langue du Nord. Cette remarque subsiste notamment, ainsi que l'a dit M. Cardin, en ce qui concerne Savary de Mauléon. »

Cela est juste ; mais M. de La Fontenelle semble dire que la charte de Charroux et les autres actes poitevins de la même époque sont rédigés en langue patoise. J'en doute. Sur cette frontière de la langue d'Oil et de la langue d'Oc, on pouvait faire des vers en provençal et avoir en même temps, pour la prose, une autre langue polie ayant le caractère des idiomes du Nord. Le patois poitevin participait de cette dernière, mais devait cependant en différer notablement, ainsi que je l'ai démontré. Depuis le XVI[e] siècle, nous avons énormément écrit en latin, dans toutes les branches des connaissances humaines. Les philologues à venir devront-ils en conclure que nous parlions latin ! L'aristocratie de Saint-Pétersbourg parle français, et cependant le

1. *Hist. de la litt. rom.*, pag. 282.

russe y est la langue nationale et officielle. De même que Guillaume, comte de Poitiers, a écrit en provençal, Frédéric II, roi de Prusse, a écrit en français. Pourra-t-on soutenir qu'au dernier siècle on parlait français en Prusse?

En faisant l'historique des erreurs émises relativement à la frontière de la langue d'Oc et de la langue d'Oil, j'ai eu seulement en vue de montrer toute la difficulté d'une telle matière; je me suis cru le droit de combattre quelques idées fausses, sans pour cela être obligé d'édifier un nouveau système, qui probablement ne vaudrait pas mieux que les anciens. La réédification ne peut être que l'œuvre du temps et des observations locales, centralisées sous une bonne direction. Pour le moment, il faut se borner à dire, avec le *Congrès scientifique de Blois*, « que, dans l'état actuel des recherches historiques, on ne peut déterminer la limite territoriale des deux langues », et à soutenir que, au moyen-âge pas plus que dans les temps modernes, pour les langues écrites pas plus que pour les patois, cette limite n'a jamais été la Loire.

Qu'il me soit permis cependant d'essayer de tracer — vaguement, c'est tout ce que l'on peut faire — ce que je crois la véritable limite, pour la partie centrale de la France.

Je trouve à la page 347 de la *Statistique de la Charente*, publiée par M. J.-P. Quénot, en 1848 :

« La ville de La Rochefoucaud est précisément à ce point qui sépare assez brusquement, les contrées où la langue du gouvernement est la langue vulgaire, des régions où la majeure partie du peuple emploie un idiome particulier. Il n'est pas indifférent de remarquer que cette ligne de démarcation est celle que César indique, au commencement de ses *Commentaires*, comme séparant les Celtes d'avec les Aquitains.

» Dans la plus grande partie des arrondissements de Ruffec, de Cognac, d'Angoulême et de Barbezieux, on parle français, et les gens de la campagne se servent d'un langage qui est moins un patois que le français corrompu, non par un accent vicieux, mais par des terminaisons ou des constructions irrégulières ».

Je fais mes réserves au sujet de cette assertion. L'auteur semble donner à entendre que dans ces campagnes, le patois n'est qu'un dérivé du français, ce qui est démenti par l'histoire de la langue française. Je continue à citer :

« Ce langage (le patois), selon les localités et la situation des communes, se lie insensiblement avec le patois de la Saintonge (Charente-Inférieure) et celui du Poitou (Deux-Sèvres et Vienne). Il finit, comme nous l'avons dit, à La Rochefoucaud, où commence le patois limousin. Il résulte de cette position que le jargon employé dans les communes situées au-delà de cette ville, entre le Bandiat et la Tardouëre, est plutôt une nuance des deux langues limitrophes, qu'il n'est lui-même un idiome à part; mais, en montant vers les communes qui sont dans l'arrondissement de Confolens, on rencontre bientôt un vocabulaire très distinct, dont la prononciation est accentuée.

» Les habitants aisés de cet arrondissement, qui ont reçu de l'éducation, parlent français; mais ils parlent aussi patois, au lieu que les cultivateurs ne parlent, et souvent même n'entendent que le patois, surtout dans la partie qui appartenait autrefois au Limousin...

» Dans le canton de Champagne-Mouton, arrondissement de Confolens, et dans quelques communes au nord-est de l'arrondissement de Ruffec, on parle un autre patois, qui a moins de rapport avec le limousin qu'avec le poitevin, et qui n'est qu'une corruption de ce dernier, et une corruption bien plus grande encore du français ».

Ceci est confirmé par mes observations personnelles et par la comparaison des traductions de la parabole de l'enfant prodigue, en divers patois de la langue d'Oc et de la langue d'Oil [1].

Il résulte de ces observations et de cette comparaison que la ligne de démarcation traverse, dans la Charente, le canton de La Valette, passe aux environs de La Rochefoucaud et de Confolens, oblique à droite vers Bellac, dans le département de la Haute-Vienne, de sorte que les deux tiers nord de cet arrondissement appartiennent à la langue d'Oil; suit, à quelques kilomètres de distance, le cours de la Gartempe qu'elle continue à suivre dans le département de la Creuse, sauf quelques légères déviations, jusque vers son embouchure, près de Maisonnisse. A cet endroit la ligne descend du nord au sud jusqu'à Saint-Hilaire, où elle joint le Taurion, qu'elle remonte jusqu'à sa source [2]. J'ignore quel trajet elle suit en s'approchant de l'Auvergne, ni à quel point précis elle atteint le département du Puy-de-Dôme; toujours est-il qu'arrivée à ce département, elle en suit irrégulièrement les limites ouest et nord [3].

---

1. Voy. *Mémoires sur les langues, dialectes et patois, tant de la France que des autres pays,* formant le t. VI des *Mémoires de la Société des antiquaires de France.* — Paris, 1824, in-8.

2. J'extrais ces renseignements d'un bon travail que M. le docteur Vincent a publié dans le T. III des *Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Creuse* (Guéret, 1861, pag. 356 et suivantes). M. Vincent divise philologiquement le département de la Creuse en trois sections 1° la section nord, bordée au sud par la Gartempe, et dans laquelle le patois appartient aux dialectes de la langue d'Oil; 2° la section sud, comprenant à peu près l'arrondissement de Bourganeuf et dont le patois se rapporte au patois limousin; 3° la section de l'est, comprenant l'arrondissement d'Aubusson et à peu près la moitié sud de l'arrondissement de Boussac. M. Vincent dit qu'au nord de cette circonscription le patois se rapproche de la langue d'Oil et qu'au sud ils se rapprochent de ceux de la langue d'Oc. Mais où se trouve la ligne de démarcation? Je regrette de ne pas connaître le mémoire que M. le Docteur vient de lire, au mois de juin, au congrès de Guéret. Cette question y est peut-être développée. Je dois faire observer que, même dans l'arrondissement de Bourganeuf, le patois a déjà pris une physionomie un peu différente de celle qu'il a dans le Haut-Limousin, car une certaine quantité de voyelles finales sonores sont remplacées par l'*e* muet.

3. Je transcris ici la note suivante, que je dois à l'obligeance de M. Malval, ancien chef de division à la prefecture de Clermont, homme érudit et qui a fait une étude minutieuse des patois de l'Auvergne :

« Les limites certaines des langues d'Oc et d'Oil, pour le département du Puy-de-Dôme, sont les mêmes que celles du département pour les côtés nord et nord-est.

» Saint-Germain, l'Herm, Arlanc, Viverols, Saint-Anthême, Auber appartiennent à la langue d'Oc.

» Courpière, Saint-Rémy et Thiers, encore langue d'Oc; mais, vers les limites extrêmes seulement du departement de l'Allier, le patois a admis une nuance peu sensible de la langue d'Oil qui a toujours été celle de l'Allier.

» A Chateldon, Randan, le patois d'Oil domine, mélangé pourtant.

» A Aigueperse, le mélange est peu sensible. C'est bien le patois d'Oc; mais, à

Cette délimitation nous donne les limites ouest, nord et est du patois du Haut-Limousin. Quant aux limites occitaniennes, elles sont à peu près celles du département de la Haute-Vienne. Mais, quoique notre patois diffère essentiellement des patois du Périgord et du Bas-Limousin, il m'est impossible d'en fixer exactement la ligne de démarcation, à cause de la confusion des dialectes vers ces limites.

CHAPITRE IV

GÉOGRAPHIE ET HISTOIRE DU PATOIS DU HAUT-LIMOUSIN

Mon excellent ami, M. M. Deloche, a publié l'année dernière, dans le *Recueil des Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, un travail très étendu sur la *Géographie historique de la Gaule et spécialement sur les divisions territoriales du Limousin au moyen-âge* [1]. Ce travail, fruit de quinze années d'études, est ce qui a paru jusqu'à présent de plus complet sur cette matière. Il est remarquable non seulement par la conscience avec laquelle il a éte fait, par l'ingéniosité et la nouveauté des aperçus, par la valeur des arguments, mais encore par la coordination du plan, la clarté du style et l'intérêt que l'auteur a su répandre sur un sujet qui semble aride au premier abord. Je ne puis mieux faire que de mettre le présent chapitre sous la protection du savoir de mon ami.

Que les *Lemovices* du centre de la Gaule et ceux de l'Armorique, mentionnés par César, soient ou non deux branches d'un même peuple, que ce peuple soit une colonie des *Lemovii* de la Germanie (Mecklembourg ou Lavenburg, Stolpe et Dantzig), ou que les *Lemovii* soient une colonie des *Lemovices*, ces problèmes, quelque curieux qu'ils soient au point de vue historique, n'ont pas, philologiquement, la même importance. On sait quelles analogies, provenant d'une commune origine, existaient entre les dialectes

---

Gannat, chef-lieu du canton de l'Allier qui touche les limites des deux départements, c'est le patois d'Oil qui l'importe.

» A Aigueperse, Combronde, Menat, patois d'Oc.

» A Montaigut, qui est presque enclavé dans l'Allier, le langage et les mœurs sont bourbonnais d'une manière très prononcée.

» A partir de Pionnat et y compris ce canton, dans tout le côté ouest du département, c'est le patois d'Oc qui est parlé, patois qui se trouve coloré par ceux de la Creuse, de la Corrèze et du Cantal, sur les limites de ces départements, avec le Puy-de-Dôme.

» En résumé, le patois de la langue d'Oc est parlé, suivant certains dialectes, qui diffèrent un peu dans chaque canton, peut-être aussi dans chaque commune, dans tout le département du Puy-de-Dôme. Le patois d'Oil ne le touche qu'aux limites du département de l'Allier, et son influence, sauf dans le canton de Montaigut, ne se manifeste que dans une bande de terrain peu large. »

1. Ce travail a été tiré à part : *Paris, imprim. impér.*, 1864, in-4° de 536 pag. et deux cartes géographiques.

celtiques et les dialectes germains. Dans notre patois, on trouve autant de mots germains que de mots gaulois, et il serait bien téméraire de décider si les mots supposés d'origine germanique sont ou non postérieurs à la conquête franque. D'ailleurs, les peuplades celtiques ou germaines qui s'implantèrent au milieu de populations nombreuses et déjà organisées, se fondirent en quelque sorte avec elles, et de cette fusion résulta l'altération du langage, non quant au fonds qui était à peu près le même, mais quant à la surface, c'est-à-dire dans les désinences et la prononciation. L'important, pour la question qui nous occupe, c'est de rechercher quel était le territoire occupé par les *Lemovices* au centre de la Gaule.

Il est généralement admis par les savants les plus compétents que, sauf quelques usurpations d'un diocèse sur l'autre, sauf quelques morcellements, nos anciennes divisions diocésaines représentent les territoires occupés par les peuplades gauloises, avant la conquête romaine. « Cette division, dit M. Deloche, respectée généralement par l'organisation administrative des Romains, adoptée au IVe siècle comme type de l'institution des diocèses ecclésiastiques, laquelle, à son tour, nous en a transmis l'empreinte fidèle, cette division traversa les orages et les désastres des barbares, tout le chaos du moyen âge, et arriva jusqu'à nos jours, modifiée quelquefois sur certains points de ses limites, mais par exception seulement, et conservée dans sa base par l'institution religieuse à laquelle elle avait servi de modèle » (p. 8).

Ce fait explique comment chacune de nos provinces a son dialecte à part, dont le fonds remonte, à ce que je crois, à l'occupation gauloise de notre sol.

En ce qui concerne notre province, ce que les romains nomment la *civitas lemovicensis*, c'est-à-dire le territoire occupé par les Limousins, était assez bien représenté par l'ancien diocèse de Limoges, au moyen-âge, avant que celui de Tulle en eût été distrait, en 1317, et comprenait ce qui forme les départements actuels de la Haute-Vienne, de la Corrèze et de la Creuse en leur entier, en outre Nontron et son territoire, dans le département de la Dordogne, Confolens avec certaines parties attenantes, dans le département de la Charente, et enfin certaines portions distraites du diocèse par les empiétements ecclésiastiques. En somme, le grand *pagus* limousin avait à peu près la superficie de quatre départements, et était borné au sud par le *pagus caturcinus*, le Quercy, à l'ouest, par le *pagus petrocorinus*, le Périgord, au nord-ouest, par l'Angoumois et le Poitou, *pagus engolismensis* et *pagus pictavus* ou *pictavensis*, au nord, par le Berry, *pagus bituricensis*, et à l'est, par l'Auvergne, *pagus arvernicus*.

Ne m'occupant que de la langue limousine, je laisserai de côté le tracé exact que M. Deloche fait des limites du territoire limousin au sud et à l'est. La langue s'y confond avec les patois occitaniens du Périgord, du Quercy et de l'Auvergne. A l'ouest, les limites étaient un peu plus étendues que celles de notre département. Il résulte du tracé donné par M. Deloche, que, à l'ouest, le diocèse de Limoges, au lieu de former un angle rentrant comme le département de la Haute-Vienne, s'arrondissait au contraire selon une ligne un peu courbe, tirée de Bussière-Badil, dans l'arrondissement de Nontron, à Asnières, dans la Vienne, et passant par Confolens. Ainsi qu'on a dû le voir au chapitre précédent, notre patois suit à peu près cette ligne.

La frontière du diocèse au nord-ouest et au nord, ainsi que la trace M. Deloche, ne s'écarte guère des limites des départements de la Haute-Vienne et de la Creuse. Mais ici, ce ne sont plus celles du patois limousin. J'ai déjà dit que les deux tiers de l'arrondissement de Bellac et une grande partie du département de la Creuse avaient un patois se rapprochant beaucoup plus des dialectes de la langue d'Oil que de ceux de la langue d'Oc.

Ces portions de territoire faisaient autrefois partie de la Marche limousine [1]. Si, d'après ce que j'ai essayé de démontrer, on doit admettre en principe la persistance des patois, on ne s'explique pas comment, chez un même peuple, il pouvait y avoir deux langues populaires d'un aspect si différent.

Faut-il penser, comme on l'a avancé, que la langue d'Oil a envahi peu à peu les deux tiers de l'arrondissement de Bellac et la plus grande partie du département de la Creuse? On se demande, dans ce cas, comment il se fait que le flux wallon se soit arrêté juste aux frontières de l'ancienne Marche.

Faut-il croire que l'altération du langage de la Marche remonte à l'institution de cette partie du territoire limousin et à son organisation particulière? « La Marche, selon M. Deloche, fut instituée par le roi Eudes en 887, pour mettre fin aux usurpations incessantes des comtes de Poitiers et d'Auvergne, et aux irruptions périodiques des bandes normandes. Réunie à la couronne en 1308 par Philippe-le-Bel, apanagée en 1314, réunie de nouveau en 1322, échangée, en 1327, contre le comté de Clermont en Beauvoisis, réunie encore, puis donnée en apanage, en 1477, aux ducs de Bourbon, séquestrée en 1522, elle fut réunie définitivement à la couronne, en 1531, par François Ier qui la confisqua ainsi que toutes les terres du connétable de Bourbon, pour cause de félonie. » D'un autre côté, la Marche était un pays pauvre, ne pouvant pas nourrir ses habitants qui ont toujours émigré. Depuis le siége de La Rochelle, en 1627, des bandes considérables de maçons quittent la famille, partent tous les ans pour Paris, reviennent passer l'hiver dans leur pays[2] et y importent l'accent et le langage des gens du Nord. Il est possible que toutes ces causes aient eu une influence sensible sur la langue rustique de cette contrée, car elle présente encore certains caractères des dialectes occitaniens; toutefois, il faut aussi se demander si la physionomie française de ces patois n'est pas traditionnelle et antérieure à l'érection de la Marche en gouvernement distinct. Certains faits semblent donner du poids à cette supposition.

---

1. « La Marche primitive se composait, sous Geoffroy et Sulpice, comtes de Charroux :

1° De la partie de l'ancien Limousin, qui comprenait Bellac, Rancon, Magnac-Laval, Le Dorat, La Colombe, Aubignac, Château-Ponsat, Fursac, La Souterraine, Mortemar, l'Estrade, St-Junien, Chassenon et Chabanais;

2° D'un petit territoire autour de Charroux, situé dans le Poitou. » (Deloche, pag. 410.)

« La Haute-Vienne et la Basse-Marche réunies constituaient un arrondissement territorial borné au nord par le Berri, au sud par la province du Limousin, aux dépens de laquelle il s'était formé, à l'est par l'Auvergne, à l'ouest par le Poitou et l'Angoumois. » (*Ibid.* pag. 413.)

2. Voir la brochure de M. Bandy de Nalèche, *les Maçons de la Creuse*. — Paris, 1859, in-8°.

En premier lieu, il faut placer les caractères physiologiques des Limousins et des Marchois. Ce sont, à proprement parler, deux races différentes, tant pour les mœurs que pour l'organisation physique. Cette observation a souvent été faite. Un des caractères les plus saillants qui distinguent le Limousin du Marchois est certainement la conformation particulière de la tête chez le premier. M. le docteur Blanchard, dans une *Note* insérée au T. II des *Mémoires du Congrès scientifique de France*, tenu à Limoges en 1859, a donné la définition et l'explication de cette particularité. Les Limousins ont la tête pointue; ce fait frappe tout d'abord l'observateur qui assiste à la messe du dimanche dans une de nos églises de campagne. Dans les deux tiers nord de l'arrondissement de Bellac et dans le département de la Creuse, le même phénomène ne s'observe pas. Ce sont tous gens du Nord. En second lieu, la Creuse possède quantité de monuments druidiques; on n'en trouve pas un aussi grand nombre dans la Haute-Vienne; de plus les appellations locales du premier de ces départements ont un caractère celtique tout autre que nos noms de lieux, ce qui semblerait indiquer une race à part. Enfin ne pourrait-on pas tirer quelque conséquence du fait suivant établi par M. Deloche?

La cité limousine, ou grand *Pagus*, représentée plus tard par l'ancien diocèse de Limoges, se subdivisait en *pagi minores*, quelque chose comme nos cantons. M. Deloche compte, pour le haut et le bas Limousin, dix-huit de ces cantons mentionnés antérieurement au XIIe siècle. Mais l'agglomération de ces dix-huit cantons laisse un espace complètement vide au nord de la cité ou diocèse, et cet espace est à peu de chose près celui occupé postérieurement par la Marche. Il ne s'ensuit certainement pas que cet espace soit resté inhabité, mais il n'en est pas plus fait mention que s'il eût formé un district à part.

Ce n'est que postérieurement au XIe siècle qu'on trouve dans les actes les trois *pagi* complémentaires du diocèse au nord. Ce sont :

1° Le *Dunois*, pays de *Dun*, chef-lieu Dun-le-Palleteau;

2° Le *Guérétois*, chef-lieu Guéret;

3° Le *Magnazeix*, chef-lieu Magnac-Laval.

Tous trois compris dans l'ancienne Marche.

Ne peut-on pas conjecturer des observations et des faits qui précèdent que, aux époques anciennes, ces peuplades, annexées au Limousin, peut-être comme *clientes*, ont été une race à part ayant son dialecte particulier, qui se sera modifié d'un côté, grâce à son voisinage avec la langue d'Oc, de l'autre, grâce à son voisinage avec la langue d'Oil, à son organisation particulière à partir de 887 et à ses émigrations permanentes [1]?

Au surplus ce sont là des hypothèses que j'abandonne à l'appréciation du lecteur.

A vrai dire, nos cantons actuels ne représentent nullement la circonscription des *pagi* gaulois, romains ou francs; mais, de ce que le patois limousin se modifie suivant nos cantons, on peut conjecturer qu'il en était de même

1. Voir, à ce sujet, le *Mémoire*, déjà cité, de M. le docteur Vincent.

dans les *pagi* gaulois. Ces sous-dialectes rustiques reçurent-ils de nouvelles modifications au moyen âge, en même temps que les langues littéraires? c'est possible, car rien n'est immuable. Ils durent se modifier, mais cependant garder chacun leur physionomie respective et leurs habitudes de prononciation. Ils vécurent parallèlement à la langue limousine, celle de nos troubadours, et se sont perpétués jusqu'à nos jours, où l'émancipation des classes, lss progrès de l'instruction, les relations continuelles des castes entre elles leur portent des coups mortels. Pour ne parler que des patois du haut et du bas Limousin, il me répugne d'admettre que les différences fondamentales que l'on remarque entre ces deux dialectes soient postérieures à 1317, date de l'érection du diocèse de Tulle. Ainsi, par exemple :

Le Haut-Limousin a horreur des consonnes finales et particulièrement du *s*, même comme liaison d'un mot à l'autre, ce qui n'existe pas en Bas-Limousin.

Les apocopes et les aphérèses sont très nombreuses dans la Haute-Vienne ; elles n'existent que par exception dans le département de la Corrèze.

Ce dernier département a une prononciation toute particulière pour le *ch* (*tz*) et le *g* doux (*dz*), que nous prononçons un peu à l'italienne *tch*, *dg*.

Le changement de l'*a* bref en *o* est général dans le Bas-Limousin ; chez nous il n'est que fréquent.

Les diphthongues *ai*, *au*, *ou* (prononcez à l'italienne) ont persisté dans la Corrèze ; dans la Haute-Vienne elles sont souvent remplacées par les voyelles longues correspondantes.

La suppression du pronom personnel est très fréquente dans le patois du Bas-Limousin ; elle l'est beaucoup moins dans la Haute-Vienne.

Est-il possible que ces nuances soient postérieures à la séparation des deux diocèses, et ne doit-on pas, au contraire, supposer qu'elles remontent à des temps bien antérieurs et qu'il est impossible de préciser?

Il résulte de ce qui précède, qu'on peut, philologiquement, diviser l'ancien diocèse de Limoges en trois zones :

1° La Marche, dont une partie appartient à la langue d'Oil ;

2° La Haute-Vienne, objet du présent mémoire ;

3° La Corrèze, dont Béronie et Vialle ont donné le glossaire.

Quant à raconter les vicissitudes de ces divers dialectes, cela n'est pas possible. Ils n'ont pas été écrits, et, devant le manque absolu de documents, il est prudent de garder le silence. Seulement, relativement à la langue littéraire de nos contrées, je dirai quelques mots d'une question qui a intrigué certains philologues et fait vibrer notre fibre limousine.

Je traduis Du Cange page XXXVIII de la *Préface*.

« La langue romane fut appelée *limousine* non seulement par les Italiens, mais encore et surtout par les Espagnols, chez lesquels elle fut longtemps en usage. Après que les Maures eurent été chassés de l'Espagne, l'idiome vulgaire se réduisit à trois langues principales, la gasconne ou biscaïenne, qui domine dans la Biscaye, la Navarre, le Guipuscoa et l'Alava ; la castillane, qui fut d'un usage plus rare, car elle était souillée de mots barbares, des-

quels enfin elle fut purgée lorsque l'Espagne revint sous la domination d'un prince unique. Cette langue, principalement employée par les Castillans, les Toletains, les habitants de Léon, des Asturies, de l'Estramadure et de Grenade, fut aussi en vigueur dans la Gallice, l'Andalousie, la Lusitanie, et l'Aragon, mélangée de temps en temps de vocables étrangers : arabes, français et autres. La troisième enfin fut la limousine, usitée en Catalogne, dans les comtés de Roussillon et de Cerdagne, en Aquitaine, en Occitanie, et enfin, comme le veulent les écrivains espagnols, à la cour même de nos rois. De la Catalogne, elle passa dans les royaumes de Valence, de Majorque et de Minorque, en tant qu'appartenant aux princes de Barcelone.

» Sur l'origine et l'appellation de la langue limousine, différentes choses ont été écrites par différents auteurs. Calça (*in Catal.*, cap.16), Escolan[1] et André Bosch (*de titul. honor. Catal.*, *passim*) dérivent son nom de Limoges, ville très célèbre de la Gaule, d'où elle passa en Catalogne, lorsque les armées frankes, traversant les Pyrénées, occupèrent ces provinces, armées grossies alors de différents peuples, et principalement de cette partie de l'Occitanie, dans laquelle est située la ville de *Catalens*, dont les habitants donnèrent leur nom à toute la Catalogne, comme le veulent Catellus et les écrivains espagnols. Quoi qu'il en soit, il est constant que l'idiome des Catalans est à peu près le même que celui de nos provençaux, qui sont voisins de la Catalogne, où il fut introduit par les comtes de Barcelone, qui joignirent à leurs états le comté de Provence. En effet cette langue eut la réputation d'être si nette, si fleurie, si cultivée, si polie, qu'il n'y eut presque aucune contrée où elle ne pénétrât, alors surtout que les poètes provençaux étaient très estimés dans les cours des princes, et que leurs poésies, comme douées d'un génie original, étaient lues presque partout. Escolan et Bosch, écrivant au sujet de cette langue, disent qu'elle fut « *tant gratiosa*, *cortesana*, *sententiosa y dolça*, *que noi ha llenga que ab mes breus paroles*, *diga mes alts y meillors*, *conceptes tenint en tot una viva semblança ab sa mare latina. Ella fonc la que la donà Principi al versos*, *y rimes que usaron en Roma*, *cantant ab elles ab so de consonancies*, *las dissonancies de las passions ab aguts y dolços pensamens*, etc ». Ils ajoutent que Pétrarque a souvent introduit dans ses poésies des vocables de cet idiome, ce qu'ont aussi observé les interprètes de ce poète. Raymond Muntaner, qui vécut vers l'an 1300, a donné son Histoire en cette langue, et Carbonnel, dans sa chronique, a décrit des tables et divers actes du même idiome. »

Du Cange, dans ce qui précède, dit bien que la langue romane était aussi appelée *limousine,* mais les raisons qu'en donnent les auteurs qu'il cite ne sont pas très concluantes. Certes l'épithète *limousine* vient de *Limoges*, on ne se compromet guère en disant cela ; mais d'où provient cette fréquente confusion que les auteurs espagnols font de la langue limousine et de la

1. « La tercera... lengua maestra de las de Espana, es la lemosina, y mas general » que todas... por ser la que se hablava en Proenza, y toda la Guiayna, y la Francia » gotica, y la que agora se habla en el principado de Cataluna, reyno de Valencia, » islas de Mallorca, etc. » (*Hist. de Valencia*, part. I, lib. I, cap. 14, num. 1.)

langue catalane [1]? Et d'abord ne sont-ce que deux appellations différentes d'une même langue? J'ai sous les yeux la *Chronique de Raymond Muntaner*, publiée par Karl Lanz (Stuttgart, 1844), j'en compare certains passages avec le texte roman des Coutumes de Limoges, qui sont à peu près de la même date (commencement du XIIIe siècle), et je m'aperçois que, si la physionomie de la langue est la même dans ces deux monuments, il y a cependant des différences notables, soit dans la prononciation, soit dans les termes, soit même dans certaines tournures, et que la chronique dite *limousine* de Raymond Muntaner peut bien être en catalan ou en une variété de catalan appelée *langue limousine*, mais n'est certainement pas en limousin de notre pays. On peut faire une observation de même nature au sujet de la romance, dite *limousine*, sur Bertrand Duguesclin, romance qui est languedocienne et nullement limousine. Ceci confirme ce qui a été dit relativement aux dialectes de la langue romane littéraire. Que si l'on admet, comme le veulent certains savants, que la *llengua lemosina* d'Espagne et la *langue limousine* du centre de la France aient été deux dialectes distincts, il faut toujours se demander d'où provient cette appellation commune de deux choses différentes, surtout à une distance considérable. Je serais assez enclin à penser que tout le groupe roman prit, à un moment donné, le nom de l'une de ses parties, ce qui peut très bien s'expliquer par le renom et la faveur dont jouissaient les troubadours limousins. Les différences entre les divers dialectes méridionaux n'étant pas toujours très sensibles pour des oreilles étrangères, il dut se passer en Espagne ce qui se passe actuellement à Paris, où l'on confond généralement, sous les diverses dénominations de languedocien, gascon, provençal, etc., les différents patois des contrées méridionales. Ainsi il suffisait, au moyen âge, que les poètes limousins fussent admirés en Espagne pour que la dénomination de leur dialecte s'étendît à toute la langue littéraire du Midi. Du reste ç'a été toujours le sort de cette langue de recevoir ses appellations de l'un de ses dialectes. C'est ainsi qu'on l'a appelée, tantôt langue provençale, tantôt langue d'Oc, tantôt même langue gasconne; c'est ainsi qu'elle fut appelée limousine.

« Je sais bien, dit M. Mary-Lafon [2], que ceux qui ont suivi Cazeneuve pré-

---

1. Cette confusion a également été faite au XVIIIe siècle par don Ant. de Capmany, savant philologue espagnol. Voici le titre d'un des ouvrages qu'il a publiés : « Ordo- » nanzas de las armadas navales de la corona de Aragon, aprobadas por el rey D. » Pedro IV anno MCCCLIV. Van acompanadas de varios edictos y reglamentos promulga- » dos por el mismo rey sobre el apresto y alistamiento de armamentos reales y de » particulares. Copiadas por D. Antonio de Capmany, con orden de S. M., y vertidas » literal y fielmente por el mismo del idioma latino y LEMOSINO al caltellano, con » insercion de los respectivos textos originales de cada instrumento. — Madrid, 1787, » in-4°. »

A la fin du T. II des *Mémoires historiques sur la Marine, le Commerce et les Arts de Barcelone*, par le même auteur (Madrid, 1779), se trouve un glossaire de mots catalans qui commence ainsi :

« Quoique la langue *limousine*, en laquelle sont rédigés la plus grande partie des instruments vulgaires de cette collection, conserve une étroite et originelle analogie avec la langue française, et encore plus avec la provençale, etc. »

2. *Tableau de la Langue romano-provençale*. — Paris, 1842, grand in-18, pag. 215.

sentent la question sous une face spécieuse, en attribuant aux guerres ultra-pyrénéennes de Charlemagne, c'est-à-dire à l'influence qu'elles exercèrent, l'introduction de la langue limousine en Catalogne, et de là dans presque toute l'Espagne.

» Mais cette opinion, qui a été partagée par Galça, Escolan, André Bosch, Miquel Cardonel, ne saurait se justifier; car, pour l'admettre, il faudrait supposer que l'Espagne n'avait point de langue à cette époque, ce qui est absurde; et, d'un autre côté, les invasions de Charlemagne et de ses enfants furent trop rapides pour avoir eu le temps de modifier le langage national. Ces transformations n'arrivent qu'à la longue, et sous une domination énergique et complète. La seule chose qu'on doive reconnaître, c'est qu'aux lieux où la puissance franke s'établit, comme dans la Catalogne, et se perpétua par les colonies, le dialecte limousin prévalut. Il y vit du reste encore aujourd'hui, ainsi qu'un rejeton vigoureux de l'arbre méridional.

« C'est dans ce sens que l'a entendu Mariana (*Hist. d'Esp.*) lorsqu'il a dit : « que ceux de Valence et de Catalogne parlaient un langage assez semblable au languedocien » (voilà déjà une qualification différente!) « ce qui montrait leur commune origine.

» Quant à la langue qui était en usage dans le royaume de Léon, les Asturies, l'Estramadure, le royaume de Grenade, la Galice, l'Andalousie, l'Aragon, les îles Baléares, et que Du Cange, avec les pères de Trévoux, appelle *limousine*, c'était cette langue congénère contemporaine qui se forma en même temps et sous les mêmes influences que la romano-provençale, et offrit, à très peu de différence près, le même caractère. Et ce qui prouve qu'on ne la confondit point cependant avec le dialecte purement limousin de Catalogne, c'est que Jacques, roi d'Aragon, ayant eu un instant la pensée de faire transcrire ses actes en catalan, Bernard Gomes nous apprend (*Vita J. Aragoni regis*) qu'il recula devant la fierté patriotique des Aragonais. »

En résumé, le catalan, qu'on l'appelle ou non *langue limousine*, et le limousin littéraire sont deux dialectes différents d'une même langue qui prit diverses dénominations suivant le renom des poètes provinciaux qui l'écrivaient. Le catalan ne se rapproche pas plus du limousin que du provençal, du languedocien ou du gascon. L'erreur première, commise par quelque historien peu au courant des dialectes de la France méridionale, a depuis été acceptée sans examen et reproduite sans hésitation. De là les systèmes pour expliquer ce fait, inouï dans l'histoire des langues, qu'il aurait suffi de quatre cents Limousins pour implanter un nouveau langage dans un pays civilisé, situé à plus de deux cents lieues de leur patrie [1].

Je ne parlerai pas des troubadours limousins, ils n'ont que faire ici.

---

1. C'est l'explication donnée par M. de Verneilh-Puyraseau dans son *Histoire de l'Aquitaine*, T. I, pag. 133. « Cette langue, dit-il (la langue limousine), avait acquis dans le moyen âge une grande importance. Jacques Ier roi d'Aragon, après avoir conquis sur les Maures le royaume de Valence, donna un code de lois à ses nouveaux sujets, vers l'an 1238, et ce code était écrit en langue limousine ou catalane que l'historien Goméz regarde comme la même; sur quoi il faut remarquer que près de trente ans auparavant, en 1212, ou pendant les guerres de Philippe-Auguste, plus de 400 Limousins, moines,

CHAPITRE V

CARACTÈRES GÉNÉRAUX DU PATOIS DU HAUT-LIMOUSIN

Avant de commencer ce chapitre, je prie le lecteur de vouloir bien se reporter à ce que j'ai dit précédemment (chapitre II) sur l'orthographe des patois. Comme je prends pour base la prononciation des mots et non leur étymologie, il me suffira d'assigner une valeur constante aux caractères destinés à reproduire les voix et les articulations.

§ 1.

Sons et Signes représentatifs.

1° *Voyelles.*

1° Voix simples :

A bref, *a* non accentué — comme dans le français *ma, ta, sa.*

A long, *â* — comme dans *pâte ;*

E bref, *e* non accentué, se prononçant toujours fermé, comme dans le français *bonté ;*

E ouvert, *è* — comme dans *père ;*

Eu — comme dans *heureux ;*

I bref, *i* non accentué — comme dans *inutile ;*

I long, *î* — comme dans *gîte ;*

O bref, *o* non accentué — comme dans *rotule ;*

O long, *ô* — comme dans *apôtre ;*

O douteux, *ŏ* (*a* bref ou *o* bref, *ad libitum*) ;

Ou bref, *ou* non accentué — comme dans *poule ;*

---

prélats, chevaliers, barons et autres, étaient allés s'établir dans la Catalogne. Ce fut au moyen de cette transmigration que la langue limousine s'introduisit et s'accrédita dans le pays ». En réponse à cette explication, voici une note que je copie dans le T. III, pag. 329, des *Mémoires présentés par divers savans à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (Coutumes d'Alby écrites en langue provençale) :

« Des personnes de mérite, familières avec les vieilles langues du Midi de l'Europe, ont hésité un moment à admettre que ce monument fût écrit en langue romane catalane. Rien cependant n'est plus certain. Les Castillans et les Catalans modernes peuvent bien l'appeler, cette langue, *limousine,* provençale, valencienne, etc., peu importe : ce qu'il y a de vrai à dire, c'est que jamais un Catalan contemporain de l'auteur de l'Atlas de 1375 ne s'est servi de ces épithètes, *limousine,* provençale ou valencienne. Les anciens sujets de la couronne d'Aragon n'hésitaient pas à l'appeler catalane ou catalanesque, et Raymond Muntaner, qui, en 1325, l'écrivait comme un véritable troubadour, s'exprime ainsi en parlant de Roger de Luria et de Coral de Plança, deux braves marins dont le mérite et les actions d'éclat ont retenti dans les mers de Catalogne, de Sicile et d'Afrique ».

Ou long, *où*[1] — comme dans *poudre;*

U bref, *u* non accentué — comme dans *une;*

U long, *û* — comme dans *flûte.*

Les voyelles dites nasales sont : *an, en, in, oun, un.* Elles conservent le son fixe de la voyelle initiale : *an* et *en* se prononcent comme dans les mots français *Antoine, chrétien; in* et *un* ne se prononcent jamais comme dans les mots français *fin* et *chacun; oun* n'existe guère en français, si ce n'est dans l'interjection *boum!*

2° Sons doubles ou diphthongues, se prononçant d'une seule émission de voix :

Ai — comme en espagnol, en italien, en allemand, et dans l'interjection française *aïe!*

Au (imparfaitement figuré *aou* par certains auteurs) — comme en espagnol, en italien, en allemand ; ce son n'existe plus en français;

Ei, en faisant très peu sentir l'*i* final ;

Ia, iâ, ie, iè, iŏ (*ia* ou *io* brefs), *io, iô, iu, iû;*

Oi — comme dans *quoique;*

Ouâ — comme dans *couard,* que l'on prononcerait d'une seule syllabe;

Ua, uâ, ue, uè, ui, uî, uŏ, uo, uô.

3° Sons-triples ou triphthongues, se prononçant d'une seule émission de voix :

Iai : biai, biais ;

Iau : piau, cheveu ;

Iei : tiei, coquilles ;

Ouei : pŏtouei, patois ;

Uau : suau, doucement;

Uuei : suei, sureau.

Observations. — L'*e* dit muet n'existant pas dans notre patois, je n'accentue pas l'*e* fermé, suivant en cela l'orthographe du latin, de l'italien et de l'espagnol.

L'*ŏ* (*o* douteux) est, suivant les cantons et même les individus, tantôt un *a* bref, tantôt un *o* bref. Le plus souvent ce n'est ni l'un ni l'autre, mais un son intermédiaire très difficile à saisir. A Limoges, ce son est plutôt un *o* qu'un *a.*

Eu était probablement une diphthongue autrefois, et il n'y a pas très longtemps qu'elle est complètement perdue; car on trouve dans Foucaud *eù* (avec un accent grave sur l'*u*), ce qui indiquerait une diphthongue aussi légère qu'on la suppose. La diphthongue *eù* (imparfaitement figurée *eou*) est très commune dans le bas-limousin et d'autres patois méridionaux. Chez nous, je le répète, ce n'est plus que le son simple français *eu.*

---

1. L'accent circonflexe devrait rigoureusement embrasser les deux voyelles qui ne forment qu'un son. A défaut d'un caractère spécial, je suis obligé de n'accentuer que l'*u*.

J'en dirai autant du son *ou*. La diphthongue imparfaitement figurée *oou* par les auteurs méridionaux a pu exister autrefois à Limoges. Aujourd'hui elle n'est plus en usage, si ce n'est peut-être vers les confins du Périgord et du Bas-Limousin.

Un des caractères distinctifs de l'*y* en français est de représenter deux *i*. Dans un mot, il sert de liaison entre deux syllabes dont la première se termine par une voyelle. Il cède, en ce cas, son premier *i* à cette voyelle et en forme une diphthongue ; le second *i* tantôt reste isolé, comme dans *paysan* (*pai-isan*), tantôt se joint à la voyelle suivante pour en faire une diphthongue, comme dans *royaume* (*roi-iaume*).

D'autres fois l'*y* tient lieu de consonne. Placé entre deux voyelles, dans un mot, il indique que le son *i* doit se joindre, non à la première, mais à la dernière, pour en former une syllabe, comme dans *payen* (*pa-ien*). Je n'ai conservé l'*y*, comme signe représentatif, que dans ce cas. Dans nos mots patois corrélatifs des mots français, jamais l'*y* ne saurait avoir le son de deux *i*. Ainsi nous disons *vouyage*, *rouyaume*, et nous prononçons *vou-yage*, *rou-yaume*, et non *voui-iage*, *roui-iaume*. C'est même un de nos vices de prononciation lorsque nous parlons français. Ainsi nous prononçons *ro-yaume*.

Les diphthongues *ai* et *au*, imparfaitement notées *aï*, *aü* et *aou*, devaient être autrefois d'un usage plus général à Limoges. Plusieurs des sons *ai* et *au*, accentués comme diphthongues par Foucaud et Richard, se sont, depuis cinquante ans, adoucis en la diphthongue *ei* ou contractés en voyelles longues, et se prononcent *è*, *ô*. L'influence de la prononciation française se fait de jour en jour sentir davantage dans le langage patois de nos villes.

Dans l'ancien français, *ai* et *au* étaient des diphthongues qui se sont depuis adoucies en *è* ou *ó* [1]. La transformation a été tellement radicale, que les sons *ai* et *au*, n'existant plus comme diphthongues, ont pu cependant être conservés comme signes représentatifs, étant admis leur changement de valeur. Il eût été impossible d'en faire autant pour le patois, car les signes *ai*, *au* eussent représenté tantôt des diphthongues, tantôt de simples voyelles.

J'ai longtemps hésité à placer le son *ei* parmi les voyelles simples. Ce son, qui nous est commun avec le Bas-Limousin, est une espèce d'*e* très fermé et très long qui n'est pas tout à fait la diphthongue *ei* telle que la prononcent les Italiens et les Espagnols, mais à la fin duquel, cependant, l'*i* se fait sentir d'une manière presque imperceptible. Cet *i* de la diphthongue semble, dans la plupart des cas, représenter les consonnes *r* et *s*, surtout l'*s*, peu en faveur dans le Haut-Limousin : *meitôdiei*, métayer ; *meitre*, maître (en lat. *magister*), plur. *meitrei*, maitres ; *peitre*, prêtre, plur. *peitrei*.

Les sons *ia*, *ie*, etc., ne font jamais qu'une syllabe, dans la poésie comme dans le langage usuel. Il y a même des cas où la dernière voyelle d'un mot et la première du mot suivant se réunissent pour former une diphthongue : Dans *li- o*, *li- ôque*, il y a, il y eut, *li- o* ne fait qu'une seule syllabe.

Du temps de Dom Duclou, quantité de mots, surtout les substantifs corrélatifs des substantifs français en *ion*, étaient terminés par *iou* en patois. Cette

1. Voy. Livet, *La Grammaire et les Grammairiens au* XVIe *siècle*, pag. 320 et suiv.

terminaison est représentée par *iu* dans le *Dictionnaire* de Dom Duclou et dans les œuvres de Foucaud. Voici ce que dit à ce sujet l'auteur du *Glossaire manuscrit :* « La voyelle *u* précédée de la voyelle *i*, à la fin des mots, sonne *ou* à la manière des Italiens. Ex.: *Diu, fiu, viu* se prononcent *Diou, fiou, viou* d'une seule syllabe. Il en est de même de l'article *deu* et du pronom *eu* qu'on prononce *deou, eou.* » Cette prononciation méridionale s'est conservée dans certains endroits; mais, à Limoges et aux environs, *iou* final s'est contracté en *i* très long, de même que *eou* est devenu le son simple français *eu*.

Oi bref, prononcé comme dans le français *loi*, est tellement rare, que ce son semble n'être pas dans l'essence de notre langage. Je connais à peine un ou deux mots dans lesquels il se trouve : *quoique*, quoique, *troizieime*, troisième, et encore on peut considérer ces mots comme modernes, *quoi* se disant *que* en patois, et *trois* se disant *trei*. Cependant, lorsque ce son est large, ouvert, énergique, comme dans le français *couard*, il appartient aussi à notre patois et je l'orthographie *oua : couâ*, couver, *couado*, godet à queue qui sert à puiser de l'eau dans un sceau. Le son français *oi* a pour corrélatifs en patois *e, ei, ouei* : *me, te, se, fe, le, que*, moi, toi, soi, foi, loi, quoi ; *rei*, roi ; *chŏrei*, charroi, *pŏtouei*, patois, *dŏmoueizelo*, demoiselle, *poueizou*, poison, *moueissou*, moisson.

Ui est également très rare : *counduire*, conduire, *deitruire*, détruire, etc.

Les voyelles diphthongues et triphthongues terminées par un *n* ont le son nazal :

Toujours, lorsque la syllabe suivante commence par une consonne ;

Presque toujours, à la fin des mots, que le mot suivant commence ou non par une consonne. Quelquefois cependant le *n* se lie avec la voyelle qui suit, lorsqu'il s'agit de l'article *un* ou d'une préposition monosyllabique : *un ome* (*u-nome*), un homme, *en armo* (*e-narmo*), en arme [1].

Les voyelles nasales françaises *eun* et *on* n'existent pas en patois. Elles ont pour corrélatifs les sons *un* et *oun*.

2° *Consonnes.*

Je conserve aux consonnes la valeur qu'elles ont en français, lorsque cette valeur est invariable.

Je n'emploie ni le *k* qui peut être remplacé par *c* devant *a, o, ou, u*, ou par *qu* devant *e* ou *i*, ni le *x* que nos paysans ne peuvent articuler.

L'aspiration gutturale n'existant pas dans nos patois, je ne fais usage de la lettre *h* que dans certaines interjections et pour former l'articulation suivante :

Ch devant toute voyelle a, à peu près, le son du *c* italien devant *e* ou *i* (*tche, tchi*); seulement le *t* initial est très peu sensible : *chŏvau*, cheval, prononcez *tchŏvau*, mais faites à peine sentir le *t*.

De même *g* devant *e* ou *i*, *j* devant toute voyelle, se prononcent comme le *g* italien devant *e* ou *i;* seulement, c'est à peine si l'on doit prononcer le *d*

1. Dans ce cas j'indique la liaison par un petit trait d'union : *un- ome, en- armo.*

initial : *generau*, prononcez *dgenerau*, général ; *jour*, jour, prononcez *djour*, *jumen*, jument, prononcez *djumen* [1].

Gna, *gne*, *gni*, *gno*, *gnou*, *gnu* sont mouillés comme en italien et dans la plupart des mots français. Le *n* ne se détache jamais du *g* comme dans le grec, le latin et le français *gnomon*. C'est absolument la ñ (*egne*) espagnole.

Gue, *gui* se prononcent toujours comme en espagnol et comme dans les mots français *guérite* et *guitare*.

Je remplace le *l* double (la *ll* espagnole), dit mouillé, par la syllabe *li* qui, du reste, représente plus exactement la véritable prononciation patoise. Comme nous n'avons pas l'*e* muet, il ne peut en résulter aucun inconvénient : ainsi *famille* s'écrit *fŏmilio*, en patois.

Le *ph* est remplacé par le *f*, à la manière italienne.

Q suivi de l'*u* se prononce toujours comme *k* : *qua*, *que*, *qui*, *quo*, prononcez *ka*, *ke*, *ki*, *ko*.

Le *s* sonne comme en français, c'est-à-dire qu'il a le son doux du *z*, lorsqu'il est placé entre deux voyelles. Cependant, pour plus de clarté, je l'ai presque toujours remplacé par un *z* lorsqu'il doit être prononcé doux.

Dans un grand nombre de cas, le *s* qui se trouve dans les mots français a pour corrélative, en patois, l'articulation *ch* : *ŏdichâ*, pour *ŏ Di siâ*, à Dieu soyez, adieu, *ch'ô*, pour *si ô*, s'il, *chôliâ*, souiller, *chieito*, assiette, *chour*, sueur, *chuâ*, suer, *ŏssoucha*, associé, *cho*, pour *sio*, soit, *huchei*, huissier, *churchei*, sorcier, *ŏverticho*, avertisse, *chetenei*, soutenir, *financhei*, financier, etc. Cette habitude de langage nous est commune avec l'Auvergne, dont nous sommes voisins, et confirme encore ce que j'ai dit relativement à la répugnance que nous avons pour l'articulation *s*. Cette répugnance est si grande que, dans les mots composés de la préposition *dei* et d'un verbe commençant par une voyelle, nos paysans n'admettent pas, comme en français, l'insertion du *s* euphonique : *deioungliâ*, littér. *désongler*, ôter les ongles, *se deiargnâ*, cesser d'être hargneux, dissiper son chagrin, *deieiritâ*, déshériter, *deiassâ*, remettre en valeur une terre laissée inculte, *deiengajâ*, littér. *désengager*, dégager, *deiennatâ*, débrocher, de *âte*, broche, *deientagnâ*, désembourber, de *tagne*, bourbier, *deiôssâ*, désosser, *deioubra*, désœuvré, *deiurdi*, désourdir, défaire ce qui a été ourdi, etc.

Le *t* est toujours dur comme dans le français *nous portions*. Je l'ai remplacé par un *c* lorsqu'il doit être adouci : *ŏtenci*, attention. Cette lettre n'est jamais mouillée, comme dans certains patois, comme dans l'Auvergne et dans la Haute-Loire, par exemple, où, en certains cas, le *t* est une articulation tenant le milieu entre *tch* et *tq*. Aucune combinaison des caractères de l'alphabet français ne peut reproduire exactement cette articulation que les philologues représentent au moyen d'un *k* barré par le milieu et surmonté d'un accent aigu.

Je ne redouble jamais les consonnes, lorsque la prononciation ne le veut pas absolument.

1. Dans la Corrèze, la Dordogne et les parties de la Haute-Vienne limitrophes de ces départements, dans l'Auvergne, le Quercy, le *ch* et le *j* sont remplacés par les articulations *ts* et *dz* : *tsorpinto*, charpente, *voultedjâ*, voltiger, *tzordzâ*, charger, *ordzen*, argent, *gadze*, gage, etc.

Tels sont les procédés de transcription que j'ai employés. Malgré tout le soin que j'ai apporté à la correction des épreuves, il m'est échappé plusieurs inadvertenses. Le lecteur attentif voudra bien me les pardonner, s'il songe que c'est un premier essai.

§ 2.

Physionomie générale du langage. — Apocope, aphérèse, prosthèse.

Placé sur la limite de la langue d'Oc, le patois du Haut-Limousin a la physionomie méridionale : ses voyelles et ses diphthongues sont sonores et énergiques; mais les consonnes s'adoucissent ou disparaissent, et, sous ce dernier rapport, il semblerait tenir à la langue d'Oil, si, en examinant la nature du sol et de ses habitants, on n'était tenté de croire que cette absence et cette douceur de consonnes pourraient bien être essentielles au langage.

Cette partie du Limousin, qui est à peu près circonscrite par les limites du département de la Haute-Vienne, a, de tout temps, été un pays pauvre. Dans ce siècle, l'agriculture a fait quelques progrès et donné quelque bien-être au laboureur; mais, avant la révolution de 1789, le pays obligé, vu le manque de communications, à avoir de tout, jusqu'à du vin, n'obtenait que des produits de qualités inférieures et en petite quantité. La terre ne pouvait nourrir les habitants, dont une partie s'expatriait ou s'adonnait au commerce et à l'industrie. Quant au paysan, il restait attaché au sol et souffrait. Mal nourri, mal vêtu, en butte aux fièvres intermittentes, soumis aux corvées et aux exactions, n'ayant pas pour stimulant la perspective d'un sort meilleur, il acceptait sa misère traditionnelle, se résignait chrétiennement et s'arrangeait de manière à payer le moins cher possible les maigres fruits de son labeur. Était-ce chez lui faiblesse physique ou découragement? C'était l'un et l'autre. Il manquait de forces parce qu'il manquait de tout, il manquait de courage parce qu'il manquait d'avenir.

Ce caractère apathique de nos paysans, qu'il soit naturel ou calculé, a toujours frappé l'observateur. On dirait que leur langage s'en ressent. Ils parlent comme ils agissent, avec la même lenteur, et semblent ne vouloir pas prendre la peine de s'exprimer. Les monosyllabes abondent dans leur langage. Il n'y a point ces consonnes finales si originales et si vives dans la bouche des paysans méridionaux. L'on peut poser en principe que, sauf les liquides *l* et *r*, la nasale *n*, qui encore, le plus souvent, fait corps avec la voyelle qui précède, le *t* euphonique employé comme liaison et dans quelques cas seulement, les mots de notre patois sont terminés par des voyelles. Les mots ne sont même pas liés entre eux. Vous croiriez que l'effort s'arrête à chaque mot et qu'il faut un nouvel effort pour prononcer le mot suivant [1]. Ils ont surtout une telle horreur du *s*, même employé euphoniquement, qu'ils ne le font presque jamais sentir dans le courant des mots, lorsqu'il précède une consonne. Quant au *s* final, je ne sais pas s'il existe virtuellement dans

---

1. Ce caractère se retrouve dans le Berri : « A Bourges, dit M. le comte Jaubert, tous les mots semblent commencer par des aspirations » (*Glossaire du Centre*, I, pag. 21).

leur langage, mais je ne connais pas de cas où il se fasse sentir, même devant un mot commençant par une voyelle, excepté dans les noms de nombre *dies-ue* que l'on prononce souvent par corruption *dueze*, dix-huit, et *dies-e-nô*, par corruption *dueze-nô*, dix-neuf.

Cette particularité est-elle essentielle et remontant à des temps très reculés? n'est-elle au contraire qu'une corruption de la langue première? C'est ce qu'il serait assez difficile de décider. Elle peut remonter à des temps assez éloignés; elle existait en 1666, ainsi que le constatent les lettres que j'ai reproduites en note, page IV et suivantes, et le dialecte vaudois du commencement du XIIe siècle se rapproche beaucoup de notre patois en ce qui concerne certaines terminaisons des verbes. D'un autre côté, il faut remarquer que la plupart des patois occitaniens ont une foule de mots terminés par des consonnes et que notre dialecte ferait exception à la règle.

Si l'on admettait la corruption du langage, il faudrait dire que, non content de se débarrasser des consonnes finales, le paysan du Haut-Limousin néglige encore la dernière syllabe de certains mots : *pai*, *mai*, *frai*, père, mère, frère. Mais, encore ici, il n'est pas sûr que ces mots ne soient pas primitifs. La forme *frai*, frère, qu'elle soit apocopée ou non, existait dans la langue romane; de plus les monosyllabes sont fréquents dans les différents dialectes celtiques [1], et l'on peut se convaincre qu'une grande partie des vocables celtiques qui ont de l'analogie avec le latin paraissent contractés et apocopés. Quoi qu'il en soit, je me borne à constater le fait.

Ainsi le patois du Haut-Limousin tend essentiellement à condenser les mots, à n'en garder que le cœur et à les terminer par des sons vocaux.

Cette proscription systématique des consonnes finales, qui amène forcément la rencontre des voyelles, est-elle contraire aux lois de l'harmonie?' question d'oreille et d'habitude. « Les langues, dit M. Ampère, commencent par être une musique; elles finissent par être une algèbre. » Quelle que soit l'autorité du maître, cette assertion n'est pas rigoureusement vraie. Les langues finissent bien par être une algèbre, en ce sens qu'elles tendent toutes à gagner en concision et en énergie, mais elles n'abandonnent pas pour cela les exigences de l'oreille. Seulement elles remplacent instinctivement l'ancien système harmonique par un système nouveau. Elles chantent dans un autre ton. L'hiatus, ou rencontre des voyelles, mis à l'index par la prosodie française, n'est pas, au fond, moins mélodieux que la liaison des voyelles entre elles au moyen d'une consonne, témoin la douceur du dialecte ionien. Cette observation est applicable à notre patois. Les voyelles s'y heurtent, mais on ne peut pas affirmer pour cela qu'il manque d'harmonie. Tout ce qu'on doit dire, c'est qu'il a en propre un système musical qui surprend à une première audition, mais avec lequel l'oreille ne tarde pas à se familiariser.

La règle de l'hiatus n'est cependant pas si générale qu'elle ne souffre bien quelques exceptions. Le progrès est venu avec le temps, et le peuple a fini par faire tout à la fois de la musique et de l'algèbre, pour me servir des expressions de M. Ampère. De là deux procédés principaux destinés soit à

1. Voy. Edwards, *Recherches sur les Langues celtiques*. — Paris, 1844, in-8°.

rompre la monotonie résultant de la rencontre constante des voyelles, soit à abréger la diction. Ces procédés sont la prosthèse et l'aphérèse.

La prosthèse, ou addition d'une consonne euphonique au commencement d'un mot, est assez fréquente. Les consonnes prosthétiques communément employées sont le *d* [1], le *n*, le *v*, également en usage dans le Berri, et quelquefois le *l* : *en dun*, avec un, *denguero*, encore, *nen*, en, *nentraino*, *nempourto*, entraîne, emporte, *li nirai*, j'irai, *niaure*, ivre, *nau*, haut, *li*, y, *vounze* (dans certains endroits), onze, etc.

Si la prosthèse n'est pas rare, l'aphérèse, ou retranchement de la première voyelle du mot, est tellement fréquente que la liste des termes ainsi mutilés formerait un vocabulaire. En voici quelques exemples :

Dans l'article et les pronoms : *'n*, *no*, un, une; *lo*, *lâ*, elle, elles; *quo*, *queu*, *quelo*, *queto*, *qui-qui*, pour *ŏquo*, *ŏqueu*, *ŏquelo*, *ŏqueto*, *ŏqui-ŏqui*, ce, celui-ci, celle-ci, ceux-ci [2];

Dans les substantifs : *belio*, pour *ŏbelio*, abeille, *bo-jour*, pour *ŏbo-jour*, abat-jour, *bo-couo*, pour *ŏbo-couo*, abat-queue, hoche-queue, oiseau, *bouticâri*, apothicaire, *chŏfau*, pour *eichŏfau*, échafaud, *chou*, *chopi*, pour *ŏchou*, *ŏchopi*, hache, hachette, *le*, *lenado*, pour *ŏle*, *ŏlenado*, haleine, halenée, *leino*, alène de cordonnier, *leiyo*, pour *ŏleiyo*, allée, *mour*, pour *ŏmour*, amour, *mouleto*, pour *ŏmouleto*, omelette, *ragno*, pour *ŏragno*, araignée, *rantelo*, pour *ŏrantelo*, toile d'araignée, péritoine, *rei-gran-pai*, *reino-grando-mai*, arrière-grand-père, arrière-grand'mère, *jour-bran*, pour *jour oubran*, jour ouvrier, *be-venti*, bien adventif, *côpo li vanço*, littér. *coupe-lui avance*, c'est-à-dire coupe-lui la retraite, etc.;

Dans les verbes : *blŏdâ*, pour *ŏblŏdâ*, emblaver, *letejâ*, haleter, *chŏbâ*, achever, *chŏtâ*, acheter, *cotâ*, accoter, *lumâ*, *luchâ*, allumer, *lugna*, éloigné, *mŏssâ*, amasser, *nâ*, aller, *vei*, avoir, *gu*, eu, *guesso*, eusse, *rŏpâ*, attraper, *gŏfâ*, *it.*, etc., etc.

On le voit, le retranchement s'opère principalement sur les mots commençant par *ŏ* (*a* bref ou *o* bref); mais il faut encore remarquer que beaucoup de ces mots présumés mutilés pourraient bien n'être que des formes primitives n'ayant pas subi d'altération.

Les exemples d'aphérèse ne sont pas très rares dans les dialectes littéraires du moyen âge. Raynouard en mentionne plusieurs : *becedari*, abécédaire, *bori*, ivoire, etc. (Voy. le *Glossaire roman*). Cette particularité existe encore dans les patois méridionaux; mais, comme le système euphonique de

---

1. Le *d*, comme lettre euphonique, était en usage dans la vieille Rome au temps des guerres puniques, mais il s'ajoutait à la fin des mots et non au commencement. Dans l'ancion français on attribuait le *d* euphonique à des mots qui n'y avaient pas droit étymologiquement. Ainsi *o*, *a*, à, s'écrivaient *od* et *ad*. Voy. à ce sujet Génin, *Variat. du Langage français*. — Paris, 1845, pag. 125 et suiv.

2. On peut voir dans les lettres patoises de 1666 et 1668 que j'ai reproduites en note, pag. IV et suivantes, que, à cette époque, l'aphérèse des mots *ŏco*, *ŏqui*, *ŏqueu*, *ŏquelo*, etc., ainsi que celle du verbe *ŏvei*, avoir, *ŏgu*, eu, *ŏvio*, avait, etc., n'avait pas encore été opérée.

ces patois est tout autre que le nôtre, les exemples en sont bien moins nombreux. Là c'est l'exception, ici c'est presque une règle. Maintenant, si l'on admet que cette règle n'est que le résultat de la détérioration des mots, il faut dire qu'elle tient à deux causes :

1° Comme je l'ai dit, à la rencontre des sons vocaux qui a amené l'élision de la voyelle initiale du second mot;

2° A la confusion de la voyelle de l'article avec celle du substantif. L'article féminin étant *lo*, il en est résulté que quelques substantifs masculins commençant par *ŏ* sont devenus féminins après l'aphérèse. Ainsi l'*ŏchou*, masculin, la hache, est devenu *lo chou*, féminin, *l'ŏle*, masculin, l'haleine, est devenu *lo le*, féminin.

Il resterait, pour compléter ce paragraphe, à parler de la transposition des consonnes dans le courant des mots; mais les modifications de ce genre ne peuvent guère être ramenées à des règles, et il faudrait se borner à en dresser la liste, ce qui sortirait des limites que je me suis tracées. D'ailleurs j'ai donné dans les notes qui accompagnent le texte des œuvres de Foucaud quelques exemples de ces métathèses.

§ 3.

Accent.

La règle de l'accentuation tonique dans le patois du Haut-Limousin suit à peu près la règle prosodique du français : la voix porte sur la dernière ou sur l'avant-dernière voyelle, suivant que le mot se termine par une voyelle sonore ou par une voyelle sourde.

Quoique l'*e* muet n'existe pas dans notre patois, il y a cependant des voyelles finales qui sont fortes ou faibles, et qui, bien que se prononçant très distinctement, ont une tonalité différente. Ainsi, dans *ome*, *fenno*, homme, femme, l'accent tonique doit porter sur la première syllabe; dans *caucore,* quelque chose, *tournâ,* retourner, revenir, *ingra*, ingrat, etc., l'appui de la voix se fait sur la dernière voyelle. Aussi la poésie patoise a-t-elle, comme la poésie française, des vers à rimes masculines et des vers à rimes féminines qui ont une syllabe de plus que les premiers.

Je reconnais que, dans la présente édition des œuvres de Foucaud, j'aurais dû indiquer par un signe quelconque la voyelle sur laquelle porte l'accent tonique. Il n'y aurait eu aucun inconvénient lorsque c'eût été un *e* (*e* fermé) ou une voyelle non accentuée grammaticalement. C'est une lacune que je signale à ceux qui voudraient faire une nouvelle édition. Mais alors, il faudra faire fondre des caractères particuliers, et souvent, l'accent tonique concourant avec l'accent grammatical, il pourra en résulter une certaine confusion pour le lecteur.

D'un autre côté, l'accent tonique et même l'accent grammatical se perdent à Limoges et aux environs. Dans nombre de cas, il serait très difficile de savoir où l'accent tonique est placé, si l'on ne se guidait sur la prononciation française. J'ai dit que dans *ome*, par exemple, l'appui de la voix doit porter

sur *o*, mais, dans le langage, il n'y a aucune différence de ton entre les deux voyelles. Les deux *e* de *pebre*, poivre, ont une prononciation identique, et cependant *pebre*, à la fin d'un vers, fait une rime féminine. C'est ce qui explique comment nos rimailleurs patois font si souvent des vers faux, soit en prenant des rimes féminines pour des rimes masculines, soit en terminant leurs hémistiches par des voyelles sourdes. Foucaud lui-même est souvent tombé dans cette erreur.

Quant à l'accent grammatical, il disparait aussi. Dans le fond des campagnes, la pénultième des substantifs, des adjectifs et des participes passés féminins est très ouverte : *eimâdo*, *fâdo*, *eicunlâdo;* à Limoges, elle est devenue presque brève, et a cédé une partie de sa force à l'*o* final, qui se prononce très purement. Le même phénomène se fait remarquer dans la pénultième de certains temps des verbes : *peche*, puisse, *faze*, fasse, etc.

A défaut d'un signe particulier de notation que j'ai eu le tort de ne pas employer, je puis donner, relativement à l'accent tonique, la règle de lecture suivante :

Lorsque la voyelle finale d'un mot patois a pour corrélative en français un *e* muet ou une terminaison muette (ils vinrent, ils firent, *î venguèren*, *î foguèren*), l'accent tonique est sur la pénultième. Il est sur la dernière voyelle, lorsque le mot patois est corrélatif d'un mot français terminé par une voyelle sonore : *einei*, ennui, *chambo*, jambon, *eimâ*, aimer, *venî*, venir.

Il découle de cette règle que le mot patois peut fort bien se terminer par une voyelle longue grammaticalement, et cependant avoir l'accent tonique à la pénultième. C'est ce que l'on remarque dans les pluriels des substantifs féminins en *o* et en *e*, et dans les pluriels des substantifs masculins en *e*. Dans *fennâ*, *lèbrei*, *omei*, l'accent tonique doit porter sur la première syllabe, et ces mots forment des rimes féminines. Il en est de même pour les adjectifs et les participes.

Nous avons vu quelles sont les bases du système harmonique de notre patois : la rencontre fréquente des voyelles et l'appui de la voix sur la dernière syllabe sonore. Une particularité assez remarquable complète ce système ; c'est, en certain cas, la mutation de la voyelle ou de la diphthongue radicale des mots.

De là, ces règles générales :

Les substantifs, adjectifs ou participes féminins en *o*, qui ont la pénultième en *a* bref, changent, au pluriel, cet *a* en *ŏ* : *rabo*, rave, pl. *rŏbâ*, *chabro* chèvre, pl. *chŏbrâ*, *bechado*, bécasse, pl. *bechŏdâ*, *eimado*, aimée, pl. *eimŏdâ*.

La diphthongue *ai*, au singulier, devient *ei* au pluriel : *aigo*, eau, pl. *eigâ*.

La diphthongue *au* devient *ô* : *baujo*, jauge, pl. *bôjâ*, *dauço*, gousse, pl. *dôçâ*, *chauzo*, chose, pl. *chôzâ*.

La diphthongue *au*, pénultième des substantifs ou adjectifs féminins terminés en *e*, se contracte aussi en *ô*, au pluriel : *pauze*, pouce, pl. *pôzei*. Mais ici, c'est moins une loi euphonique qu'une altération de prononciation due à l'influence du français. Quoique j'orthographie *n'autrei*, *v'autrei*, nous, vous, on fait peu sentir la diphthongue. Cependant, dans *autrei*, autres, elle est très sensible.

Les verbes modifient également leur voyelle ou leur diphthongue radicale, suivant l'accentuation tonique de la voyelle qui suit. Prenons pour exemple trois verbes ayant pour pénultième, devant une syllabe muette, soit la voyelle *a*, soit les diphthongues *ai* ou *au*.

PRÉSENT INDICATIF.

iô chabe, je finis.	*i'aime,* j'aime.	*i'auve,* j'entends.
ô chabo, il finit.	*ô aimo,* il aime.	*ô auvo,* il entend.
î chaben, ils finissent.	*î aimen,* ils aiment.	*î auven,* ils entendent.
tu chòbâ, tu finis.	*tu eimâ,* tu aimes.	*tu ôvei,* tu entends.
noû chòben, nous finissons.	*noû eimen,* nous aimons.	*noû ôven,* nous entendons.
voû chòbei, vous finissez.	*voû eimâ,* vous aimez.	*voû ôvei,* vous entendez.

INFINITIF.

chòbâ, achever.	*eimâ,* aimer.	*ôvî,* entendre.

De même, dans les verbes qui ont l'infinitif en *â*, lorsque la terminaison est dissyllabique, l'euphonie exige la mutation de la voyelle pénultième, selon que la dernière syllabe ou diphthongue est frappée ou non de l'accent tonique. Le verbe *eimâ*, par exemple, conserve, à la pénultième, l'*a* de l'infinitif, lorsque la dernière voyelle de la terminaison est muette : *i'eimavo*, j'aimais, *ô eimavo*, il aimait [1]; mais, lorsque l'accent tonique porte sur la dernière voyelle ou diphthongue du mot, cet *a* se change en *ŏ* : *tu eimŏvâ*, tu aimais, *noû eimŏvan*, nous aimions, *voû eimŏvâ*, vous aimiez, *î eimŏvan*, ils aimaient; *i'eimòrai*, j'aimerai, *tu eimŏrâ*, tu aimeras, etc.

Ainsi, quand la terminaison est muette, la pénultième conserve toute son énergie; elle s'adoucit, lorsque l'accent tonique porte sur la dernière syllabe.

§ 4.

Quelques observations sur l'article, les substantifs, les pronoms, les verbes, etc.

1° *Article.*

ARTICLE MASCULIN.	ARTICLE FÉMININ.
lou, le	*lo*, la
dô, de l', du, de l'	*de lo*, de la
ô, ò l', au, à l'	*ò lo*, à la
loû, les	*lâ, l'*, les
dô, des	*de lâ, de l'*, des
ô, aux	*ò lâ, ò l'*, aux

On dit *deu* pour *dô* dans l'arrondissement de Rochechouart, qui est limitrophe de la Charente.

Dans quelques cantons de l'arrondissement de Saint-Yrieix, limitrophes de la Corrèze, *du* se dit *deou*, que Dom Duclou orthographie *deu*. « *Deu*, dit-il dans son *Dictionnaire*, prononcez *deou*, d'une seule syllabe, article et particule qui marque le génitif et quelquefois l'ablatif, ex. : *deu bûre*, du beurre,

1. Autrefois, cet *a* devait être très ouvert à Limoges, comme il l'est encore dans certains cantons; aujourd'hui, il l'est beaucoup moins, mais est toujours très énergique.

lou jour deu Rampan, le jour des Rameaux, *deu boun coûta*, du bon côté ». L'auteur n'a-t-il voulu parler que de certains sous-dialectes? Tout ce que je sais, c'est qu'aujourd'hui ont dit *dô* et non *deou*, dans l'arrondissement de Limoges.

Il est possible qu'autrefois *dô*, *ô*, se prononçassent *dau*, *au*. Dans la traduction de la *Parabole de l'enfant prodigue*, insérée au T. IV des *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, *dô*, du, *ô*, au, sont orthographiés *daû*, *aû*, ce qui indiquerait une diphthongue. Cependant, en ce qui concerne la véritable reproduction des sons, il ne faut avoir nulle confiance dans cette traduction.

Le son *ou* de *lou*, l'*o* de *lo* s'élident devant une voyelle : *l'ome*, *l'armo*; l'*â* du pluriel féminin *lâ* s'élide devant un substantif commençant par un *a* ou un *o*. Devant une autre voyelle, tantôt il s'élide, tantôt ne s'élide pas : *l'eigâ*, les eaux, *l'ostenci*, les ostensions, *lâ ônour*, les honneurs. Le pluriel masculin *loû* ne perd jamais sa voyelle : *loû omei*, *loû efan*, les hommes, les enfants.

Dô, des, *ô*, aux, ne sont jamais remplacés par la préposition suivie de l'article : *dô autrei*, *ô autrei*, des autres, aux autres.

L'*â* du pluriel féminin *lâ*, est remplacé par un *è* très ouvert dans l'arrondissement de Rochechouart et dans une grande partie de celui de St-Yrieix. Cette observation s'applique également à tout mot terminé par *â* long : *lè fennè*, les femmes; *eimè*, aimer; etc.

Dans *un*, *uno*, l'*u* initial disparaît très souvent, et l'on dit *'n*, *no*.

2° *Substantifs, adjectifs, participes.*

Les substantifs terminés par une voyelle ou une diphthongue, allongent cette voyelle au pluriel : *ange*, ange, *angei*; *boutou*, bouton, *boutoû*. Les substantifs féminins terminés en *o* ont le pluriel en *â* : *lo fenno*, *lâ fennâ*. Lorsqu'ils sont terminés par une autre voyelle, ils allongent cette voyelle : *lo lèbre*, le lièvre, pl. *lâ lèbrei*; *lo poueizou*, le poison, pl. *lâ poueizoû*.

La terminaison *o* des substantifs féminins et de quelques substantifs masculins, comme *emplanco*, présomptueux, *oustieiro*, vaurien, correspond à la terminaison *a* des dialectes littéraires romans, de l'italien et de l'espagnol. Est-elle moderne, ou remonte-t-elle à des époques reculées? Cette terminaison *o* étant presque générale dans les patois du Midi, on ne s'expliquerait guère comment le changement de l'*a* en *o* se fût opéré simultanément sur tous les points de la langue d'Oc. On a vu, page XLI, que déjà, au commencement du XVIe siècle, on écrivait *memorio syo*, par *memoria sya*. Voici ce que disait à ce sujet, en 1753, l'abbé de Sauvages, auteur du *Dictionnaire languedocien* :

« Tous les substantifs féminins se terminaient autrefois, dans nos provinces, en *o*. Cet usage a changé depuis environ un siècle (c'est-à-dire vers 1650), dans une partie du Bas-Languedoc, où l'on a fait ces mêmes substantifs en *a*. On s'est rapproché en cela de la terminaison que ces noms ont en latin et dans la langue romane, terminaison qui s'est perpétuée dans l'idiome auvergnat ».

Cette dernière assertion aurait besoin d'être vérifiée, car, dans les œuvres

de Ravel, poète auverguat qui, il est vrai, est notre contemporain, la terminaison féminine est notée *e* sourd, quelque chose entre l'*o* et l'*e* muet, de plus cette terminaison est représentée par *o* dans la traduction de la *Parabole de l'enfant prodigue* en patois d'Aurillac, et par *ô* dans la même traduction en patois des communes au sud de Clermont-Ferrand [1] ; mais il n'en est pas moins constaté que, avant le XVIIe siècle, certains substantifs féminins se terminaient en *o* et non en *a*, et il n'y a aucune témérité à conjecturer que, au temps où florissait la littérature romane, les dialectes rustiques du Midi avaient la terminaison *o* parallèle à la terminaison *a* des dialectes littéraires.

Ici je devrais placer un tableau comparatif des terminaisons françaises et limousines dans les substantifs analogues; mais ce travail me mènerait trop loin. Je me contenterai de faire quelques observations.

La terminaison *ie* de certains substantifs français a pour corrélative, dans notre patois, tantôt la diphthongue *io*, tantôt la terminaison dissyllabique *iyo* (*i-yo*).

Premier cas : maladie, *mŏlaudio*, compagnie, *coumpŏgno*, buanderie, *bujandŏrio*, maçonnerie, *mŏçounŏrio*, mairie, *mèrŏrio*, lingerie, *linjŏrio*, messagerie, *meissŏjŏrio*, tuilerie, *tuilŏrio*, litanies, *letegnâ*, menteries, *mentŏriâ*, etc.

Second cas : Amphibie, *amfibiyo*, comédie, *coumediyo*, folie, *fouliyo*, Italie, *Itŏliyo*, patrie, *pŏtrîyo*, Tobie, *Tobiyo*, Russie, *Russîyo*, etc., etc.

Les substantifs français en *al*, *au*, *aud*, *aut*, *aux* (sans *e*), se terminent par *au* en patois : cheval, *chŏvau*, poitrail, *peitrau*, levraut, *lebrau;* excepté bal, qui est identique en patois. Les substantifs français en *el* ou *eau* sont en *eu* dans notre patois : château, *châteu*, chapeau, *chŏpeu*. Il y a cependant quelques exceptions en ce qui concerne la terminaison *el*; ainsi miel se dit *miau*, ciel qui se dit *ceu* à Limoges, se dit *ciau* ou *ciò* dans certaines contrées; mais je n'en connais pas en ce qui concerne la terminaison *eau* qui a toujours pour corrélative la terminaison patoise *eu*. Lorsqu'un Limousin veut savoir si les terminaisons *au*, *aud*, *aut*, *aux* d'un substantif français doivent être ou non précédées d'un *e*, il n'a qu'à traduire le mot en patois : il ne faut pas d'*e* lorsque le mot patois se termine par la diphthongue *au;* il en faut un lorsqu'il se termine par le son *eu*.

Certains substantifs ont, dans notre patois, un genre autre que leurs corrélatifs en français. En voici quelques exemples :

SUBSTANTIFS MASCULINS EN PATOIS ET FÉMININS EN FRANÇAIS.

PATOIS.	ROMAN.	ANCIEN FRANÇAIS.	FRANÇAIS ACTUEL.
dete	*deute*, *depte*, masc.		dette
ôfâ	*afar*, masc.	*afaire*, masc.	affaire
eimage	*image*, fém.	*image*, masc. dans Brantôme.	image
eimâri	*armari*, masc.	*armaire*, masc.	armoire
enquai	*escaire*, *it.*	*escaire*	équerre
glia	*glas*, *it.*		glace
gouvèr	*govern*, *it.*		gouverne, conduite

1. J.-B. BOUILLET, *Description de la Haute-Auvergne*.— Paris, 1834, in-8, pag. 185.

PATOIS.	ROMAN.	ANCIEN FRANÇAIS.	FRANÇAIS ACTUEL.
òli	*oli, it.*		huile
orguei	*orgues, it.*		orgues
rencountre		*rencontre*, masc.	rencontre
pórei	*parelh*, masc.		paire, couple
teule	*teule, it.*	*tieule*	tuile

SUBSTANTIFS FÉMININS EN PATOIS ET MASCULINS EN FRANÇAIS.

PATOIS.	ROMAN.	ANCIEN FRANÇAIS.	FRANÇAIS ACTUEL.
auto	*autan*, masc.	*auton*, masc.	autan
bechòreu			bécassine
còrosso	*carruza*, fém.	*carosse*, fém.	carrosse
cherbe	*carbe*, masc.	*chanvre*, fém.	chanvre
chifro		*chifre*, fém.	chiffre
eipijo	*espiga*, fém.		épi
eitancho	*estanc*, masc.	*estanche*, fém.	étang
gourgeiro			gosier
liero			lierre
luro			leurre
lèbre	*lebre*, fém.		lièvre
miaulo			milan
meissunjo	*meissonga*, fém.	*mensonge*, fém.	mensonge
mònòbro			manœuvre, ouvrier
poueizou	*poiso*, fém., potion.	*poison*, fém.	poison
lo resto	*resta*, fém., pause.		le reste
sèr	*serp*, fém.	*serpe*, fém.	serpent

Nous n'avons ni ces diminutifs ni ces augmentatifs qui abondent dans les patois provençaux et dans la langue italienne.

Jours de la semaine : *Dilû*, *dimar*, *dimeicrei*, *dijò*, *divendrei*, *dissadei*, *diòmen* ; en breton : *dilun*, *dimeurs*, *dimerc'her*, *diziou* ou *diziaou*, *digwener dirgwener*, *disadorn*, *disùl* (jour du soleil).

Noms de nombre : *un*, *doû*, *trei*, *quatre*, *cin*, *chiei*, *se*, *hue*, *nò*, *die*, *ounze* ou *vounze*, *douje*, *treje*, *quòtorze*, *quinze*, *seje*, *diei-se*, *diei-z-hue*, et par corruption *duei-ze*, *diei-z-e-nò*, et par corruption *duei-z-e-nò*, *vin*, *trento*, *quòranto*, *cinquanto*, *seissanto*, *seissanto-die*, *quatre-vin*, *quatre-vin-die*, *cen*, *milo*, etc.

Les adjectifs et les participes sont soumis aux mêmes lois euphoniques ou grammaticales que les substantifs. Observons toutefois, en ce qui concerne les participes passés joints à un infinitif avec lequel ils ne forment en quelque sorte qu'un seul verbe, que, contrairement à la syntaxe française, ces participes sont variables dans notre patois, et se rapportent au régime du verbe : *l'ai facho fâ*, je l'ai FAITE faire ; *l'ai vougudo segre*, je l'ai VOULUE suivre ; *l'ai vengudo veire*, je suis venu la voir ; *lo sai nado troubâ*, je suis allé la trouver.

3° *Pronoms.*

1° Pronoms personnels.

PATOIS.	ROMAN.	FRANÇAIS.
iò	*ieu*	je
me	*me*	me, moi
noû	*nos*	nous

PATOIS.	ROMAN.	FRANÇAIS.
tu	*tu*	tu, toi
te	*te, ti*	te
voû	*vos*	vous
ò (1)	*el, elh, il*	il
li	*li, lui*	lui, à lui
lou	*lo*	le
i	*els, elhs, ils*	ils
elo, lo	*ella, la*	elle
li	*li, lei*	à elle
elâ, lâ	*ellas, las*	elles
lour	*lor*	leur
se	*se, si*	se, lui
en, nen, ne	*en, ne*	en
i, lî	*y, hi, i*	y

Le pronom de la 3e pers. *se* est souvent substitué à *lui : qu'ei se qu'o fa co*, c'est lui qui a fait cela. *Degu n'ei tan sòben coumo se*, personne n'est aussi savant que lui. Dans les cas semblables, on ne se sert jamais de *li*, lui. Cet idiotisme nous est commun avec le Berri : c'est *soi* qui m'a dit cela.

Lo, *lâ* sont des formes apocopées d'*elo*, *elâ*.

Le pronom impersonnel *il* se rend toujours par *co*, ce : il pleut, il tonne, il fait des éclairs, etc., *co plô*, *co touno*, *co eilaugio*. Nos gens du peuple qui veulent parler français disent : *ça pleut*, *ça tonne*, *ça fait des éclairs*.

Pour rendre *on*, l'on se sert quelquefois de *un* avec la 3e pers. du singulier : *un di*, on dit ; mais le plus souvent on emploie la forme latine, c'est-à-dire la 3e personne du pluriel : *i dizen*, ils disent.

Après *caucu*, *degu*, on met souvent le verbe au pluriel : *caucu lou m'an gu*, quelqu'un me l'a volé ; *degu noû eipargnòran*, personne ne nous épargnera.

Le pronom de la 1re pers. *iô*, je, se supprime très souvent : *Lî vô*, j'y vais ; *sai vengu*, je suis venu. Le pronom impersonnel *co*, il, se supprime également : *Fô fâ co*, il faut faire cela.

2° Adjectifs et pronoms possessifs : *moun*, *toun*, *soun*, *nôtre*, *vôtre*, *lour ; mo*, *to*, *so*, *nôtro*, *vôtro*, *lour; meu*, *teu*, *seu*, *nòtre*, *vôtre*, *lour ; mio*, *touo*, *souo*, *nôtro*, *vôtro*, *lour ; leu meu*, *lou teu*, *lou seu*, *lou nôtre*, etc. ; *lo mio*, *lo touo*, *lo souo*, *lo nôtro*, etc.

Lorsque le verbe *être*, signifiant *appartenir*, est suivi des expressions *à moi*, *à toi*, *à lui*, etc., ces expressions se traduisent quelquefois littéralement en patois, mais elles se rendent plus communément par les pronoms possessifs *meu*, *teu*, *seu*, *mio*, *touo*, *souo*, etc. : ce livre est à moi, *queu libre ei meu ;* ital. *cotesto libro e mio ;* espagn. *este libro es mio ;* lat. *hic liber est meus*.

3° Pronoms démonstratifs. Il n'y a pas très longtemps que ces pronoms ont subi l'aphérèse. Dans la seconde moitié du XVIIe siècle, on disait encore,

1. Dom Duclou mentionne une autre forme de cette personne ; c'est *eu*, que l'on prononce *eou* d'une seule syllabe. Cette forme peut exister sur les confins de la Corrèze et du Périgord ; elle n'est pas en usage dans l'arrondissement de Limoges.

ainsi qu'on a pu le voir dans les lettres de 1666 et 1668, citées page IV et suivantes :

Aquetto lettro, cette lettre. *Aqueste co*, ce coup. *Aco n'ei mâ*... ce n'est que. *Tout ŏco*, tout ceci. *Aquellâ*, ces, au féminin. *Aqueu*, ce, celui. *Aco ei*, c'est. *Aquesto annado*, cette année.

Maintenant on fait presque toujours l'aphérèse et l'on dit :

Queu, et aussi *quiô*, ce; *quelo*, *queto*, cette; *co*, ce, ceci, cela; *qui*, ici, là; *queu-qui*, *quelo-qui*, celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là [1]. L'italien a aussi opéré le retranchement de l'*a* initial : *quella*, *questo*; mais les patois méridionaux ont en général conservé cette voyelle.

Le pronom interrogatif ou exclamatif *quau* est souvent invariable : *quau rudo musico ! quau cŏressâ !* quelle rude musique ! quelles caresses ! (FOUCAUD.)

4° *Verbes*.

Pour bien montrer la différence qui existe entre les patois du Midi et les patois du Nord, je donne, dans cinq des tableaux synoptiques qui vont suivre, les formes qu'affectent certains verbes dans la langue romane et le patois du Haut-Limousin d'un côté, et dans le patois poitevin et la langue française de l'autre. Je copie la *Grammaire* de Raynouard pour le roman et le *Glossaire*[2] de M. Beauchet-Filleau pour le patois poitevin du canton de Chef-Boutonne (Deux-Sèvres).

VERBE LIMOUSIN *EISSE*, ÊTRE.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
	INFINITIF.		
esser	*eisse*, *essei* (D. DUCLOU)	être	être
	PARTICIPE PRÉSENT.		
essent	*eitan*	étant	étant
	PARTICIPE PASSÉ.		
estat	*eita*, *eitado*	été	été
	INDICATIF		
	PRÉSENT.		
sui, *soi*, *son*	*iô sai*	i se	je suis
est, *siest*, *ses*	*tu sei*	t'es	tu es
es,	*ô ei*	igll est	Il est
em, *sem*	*noû soun*	i sont	nous sommes
etz	*voû sei*	vous sez	vous êtes
sun, *son*	*î soun*	iglls sont	ils sont
	IMPARFAIT.		
era	*i'èro* ou *èrio* [3]	i étais	j'étais
eras	*tu èrâ*, *èriâ*	t'étais	tu étais
era	*ô èro*, *èrio*	igll était	il était

1. On dit aussi en conservant l'*ŏ* initial du second mot : *queu-d'ŏqui*, *quelo-d'ŏqui*, *qui-d'ŏqui*, *quelâ d'ŏqui*, littér. *celui d'ici*, *celle d'ici*, *ceux d'ici*, *celles d'ici*.

2. *Essai sur le patois poitevin*. — Niort, 1864, in-8.

3. Foucaud écrit toujours *èro*, *èrâ*, etc., mais on dit habituellement *èrio*, *èriâ*, etc.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
eram	*noû èran, èrian*	i étions	nous étions
eratz	*voû èrâ, èriâ*	v's étiez	vous étiez
eran, eron	*i èran, èrian*	iglls étiant	ils étaient
	PARFAIT SIMPLE.		
fui	*iô fuguei* ou *siguei*	i sit	je fus
fust	*tu fuguèrei, siguèrei*	tu sit	tu fus
fon, fo	*o fugue, sigue*	igll sit	il fut
fom	*noû fuguèren, siguèren*	i sirons	nous fûmes
fotz	*voû fuguèrei, siguèrei*	vous siriez	vous fûtes
foren, foron	*ï fuguèren, siguèren*	iglls sirant	ils furent
	PARFAIT COMPOSÉ.		
ai estat, etc.	*i'ai eita, eitado*, ou *sai eita, eitado*, etc.	i ai été, etc.	j'ai été, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.		
avia estat, etc.	*vio eita, eitado*, ou *èrio eita, eitado*, etc.	i avais été, etc.	j'avais été, etc.
	FUTUR.		
serai	*iô sirai*	i serai	je serai
seras	*tu sirâ*	tu seras	tu seras
sera	*ô siro*	igll serat	il sera
serem	*noû siran*	i serons	nous serons
seretz	*voû sirei*	vous serez	vous serez
seran	*ï siran*	iglls serant	ils seront
	CONDITIONNEL.		
seria	*iô sirio*	i serais	je serais
serias	*tu siriâ*	tu serais	tu serais
seria	*ô sirio*	igll serait	il serait
seriam	*noû sirian*	i serions	nous serions
seriatz	*voû siriâ*	vous seriez	vous seriez
serian, ion	*ï sirian*	iglls seriant	ils seraient
	IMPÉRATIF.		
sias	*chiâ, siâ, châ*	set	sois
sia			qu'il soit
siam	*sian, chian, chan*	seyons	soyons
siatz	*siâ, chiâ, châ*		soyez
sian, sion	*sian, chian, chan*		qu'ils soient
	SUBJONCTIF		
	PRÉSENT.		
sia	*que iô sio, chio, cho*	qu'i set	que je sois
sias	*que tu siâ, chiâ, châ*	que tu seyes	que tu sois
sia	*qu'ô sio, chio, cho*	qu'igll set	qu'il soit
siam	*que noû sian, chian, chan*	qu'i seyons	que nous soyons
siatz	*que voû siâ, chiâ, châ*	que vous seyez	que vous soyez
sian, sion	*qu'ï sian, chian, chan*	qu'iglls seyant	qu'ils soient
	IMPARFAIT.		
fos	*que iô fuguesso, fusso, siguesso, siguei*	qu'i sisse	que je fusse
fosses	*que tu fuguessei, fussei, siguessei*	que tu sisses	que tu fusses
fos	*qu'ô fugue, fusso, sigue*	qu'igll sisse	qu'il fût
fossem	*que noû fuguessan, fussan, siguessan*	qu'i sissions	que nous fussions
fossetz	*que voû fuguessâ, fussâ, siguessâ*	que vous sissiez	que vous fussiez
fossen, fosson	*qu'ï fuguessan, fussan, siguessan*	qu'iglls sissiant	qu'ils fussent

On voit que, aux temps composés, le verbe *eisse*, être, se conjugue aussi avec lui-même. C'est resté une des locutions vicieuses de notre pays, où l'on dit assez communément : *Je suis été, je serais été*, etc. Cet idiotisme existe aussi dans certains patois, notamment dans le Béarn et la Gascogne (*souy estat, estouy estat, èri estat, serey estat*). Les langues italienne, allemande, l'ont conservé : ital. *io sono stato, io era stato, ch'io sia stato, io sarai stato;* allem. *ich bin gewesen, ich war gewesen, ich sey gewesen, ich wære gewesen.* De plus notre participe *eita* se décline, fait au féminin *eitado* et se rapporte au sujet du verbe : *Iô sai eitado mŏlaudo, voû sei eitŏdâ mŏlŏdâ.*

VERBE *OVEI* OU *VEI*, AVOIR.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
aver	*òvei, vei*	aver	avoir

PARTICIPE PRÉSENT.

avent	*òyan*	ayant	ayant

PARTICIPE PASSÉ.

agut	*ògu, gu, ògudo, gudo*	eyiut	eu

INDICATIF.

ai, ei	*i'ai*	i ai	j'ai
as	*tu â,*	t'as	tu as
a	*ô o*	igll at	il a
avem	*noû an*	i avons	nous avons
avetz	*voû òvei, voû vei, v'òvei*	v's avez	vous avez
an	*î an*	iglls avant	ils ont

IMPARFAIT.

avia	*i'òvio, vio*	i avais	j'avais
avias	*tu òviâ, viâ*	t'avais	tu avais
avia	*ô òvio, vio,*	igll avet	il avait
aviam	*noû òvian, vian*	i avions	nous avions
aviatz	*voû òviâ, viâ*	v's aviez	vous aviez
avian, avien, avion	*î òvian, vian*	iglls aviant	ils avaient

PARFAIT SIMPLE.

agui, aic	*i'òguei, guei*	i èyit	j'eus
aguest	*tu òguèrei, guèrei*	t'èyit	tu eus
ac	*ô ògué, gue*	igll èyit	il eut
aguem	*noû òguèren, guèren*	i èyirions	nous eûmes
	voû òguèrei, guèrei	v's èyiriez	vous eûtes
	î òguèren, guèren	iglls eyiriant	ils eurent

PARFAIT COMPOSÉ.

ai agut, etc.	*i'ai gu*, etc.	i ai eyiut, etc.	j'ai eu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

avia agut, etc.	*vio gu*, etc.	t'avais eyiut, etc.	j'avais eu, etc.

FUTUR.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHIT-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
aurai	*i'órai,*	i aré	j'aurai
auras	*tu órâ*	t'aras	tu auras
aura	*ó óro,*	igll arat	il aura
aurem	*noû óran, n'óran*	i arons	nous aurons
auretz	*voû órei, v'órei,*	v's arez	vous aurez
auran	*i óran*	iglls arant	ils auront

FUTUR PASSÉ.

aurai agut, etc.	*órai gu*, etc.		j'aurais eu, etc.

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

auria	*i'ório*	i aré	j'aurais
aurias	*tu óriâ,*	t'ares	tu aurais
auria	*ó ório*	igll aret	il aurait
auriam	*noû órian, n'órian*	i arions	nous aurions
aurialz	*voû óriâ, v'óriâ*	v's ariez	vous auriez
aurian, aurion	*i órian*	igll ariant	ils auraient

PASSÉ.

auria agut, etc.	*ório gu*, etc.		j'aurais eu, etc.

IMPÉRATIF.

aias	*ayo*	aye	aye
aia	*qu'ó aye*	qu'igll ait	qu'il ait
aiam	*óyan*	ayons	ayons
ayatz	*óyâ*	ayè	ayez
aian, aion	*qu'i óyan*	qu'iglls ayant	qu'ils aient

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

aia	*que i'aye*	qu'i aye	que j'aie
aias	*que tu óyâ,*	que t'ayes	que tu aies
aya	*qu'ó aye,*	qu'igll aye	qu'il ait
aiam	*que noû óyan*	qu'i ayons	que nous ayions
aiatz	*que voû óyâ*	que v's ayez	que vous ayiez
aian, aion	*qu'i óyan*	qu'iglls ayant	qu'ils aient

IMPARFAIT.

agues	*que iô óguei, guei, guesso*	qu'i èyisse	que j'eusse
aguesses	*que tu óguessâ, guessâ*	que t'èyisses	que tu eusses
aguet	*qu'ó óguei, guei, guesso*	qu'igll èyisse	qu'il eût
aguessem	*que noû óguessan, guessan*	qu'i èyissions	que nous eussions
aguessetz, acses	*que voû óguessâ, guessâ*	que v's èyissiez	que vous eussiez
aguesson, acson	*qu'i óguessan, guessan*	qu'iglls èyissiont	qu'ils eussent

CONJUGAISON DU VERBE *ONA, NA*, ALLER.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
anar	*ònâ, nâ*	aller	aller

PARTICIPE PRÉSENT.

	ònan, nan	allant	allant

PARTICIPE PASSÉ.

	òna, ònado, na, nado	été	allé

INDICATIF

PRÉSENT.

vau	*iô vau* ou *vô*	i vé	je vais
vas	*tu vâ*	tu vé	tu vas
vai, va	*ô vai*	igll vé	il va
anem	*noû van*	i allons	nous allons
anetz	*voû vâ*	vous allez	vous allez
van	*î van*	iglls allant	ils vont

IMPARFAIT.

anava	*iô navo*	i érè	j'allais
anavas	*tu nòvâ*	tu érè	tu allais
anava,	*ô navo*	igll éret	il allait
anavam	*noû nòvan*	i érions	nous allions
anavatz	*voû nòvâ*	vous ériez	vous alliez
anavan, anavon	*î nòvan*	iglls ériant	ils allaient

(Haut-limousin : avec l'aphérèse de l'o)

PARFAIT SIMPLE.

anei	*iô nei*	i allit ou enhyit	j'allai
anest	*tu nèrei*	tu allit, enhyit	tu allas
anec	*ô ne*	igll allit, enhyit	il alla
anem	*noû nèren*	i allirions, enhyissions	nous allâmes
anetz	*voû nèrei*	vous alliriez, enhyissiez	vous allâtes
aneren, aneron	*î nèren*	iglls allirian, enhyriant	ils allèrent

(Haut-limousin : avec l'aphérèse de l'o)

FUTUR.

irai	*i'irai* ou *iô nirai*	i érè	j'irai
iras	*tu irâ, nirâ*	tu éras	tu iras
ira	*ô iro, niro*	igll érat	il ira
irem	*noû iran, niran*	i érons	nous irons
iretz	*voû irei, nirei*	vous érez	vous irez
iran	*î iran, niran*	iglls érant	ils iront

CONDITIONNEL.

iria	*iô irio* ou *nirio*	i érè	j'irais
irias	*tu iriâ, niriâ*	tu érè	tu irais
iria	*ô irio, nirio*	igll éret	il irait
iriam	*noû irian, nirian*	i érions	nous irions
iriatz	*voû iriâ, niriâ*	vous ériez	vous iriez
irian	*î irian, nirian*	iglls érian	ils iraient

IMPÉRATIF.

vai, va	*vai*	ve	va
	nan	allons	allons
	nâ	allez	allez

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN.	FRANÇAIS.
ane	*que i'ane, iô nane*	qu'i alle	que j'aille
anes	*que t'ònâ, tu nònâ*	que tu alles	que tu ailles
ane	*qu'ó ane, nane*	qu'igll alle	qu'il aille
anem	*que n'ònan, noû nonan*	qu'i allions	que nous aillions
anetz	*que v'ònâ, voû nònâ*	que vous alliez	que vous alliez
anen, anon	*qu'l ònan, nònan*	qu'iglls allant	qu'ils aillent

IMPARFAIT

HAUT-LIMOUSIN.		POITEVIN.	FRANÇAIS.
que iô nesso, nei	avec l'aphérèse de l'o	qu'i allisse	que j'allasse
que tu nessâ		que tu allisses	que tu allasses
qu'ó nesso, nei		qu'igll allisse	qu'il allât
que noû nessan		qu'i allissions	que nous allassions
que voû nessâ		que vous allissiez	que vous allassiez
qu'l nessan		qu'iglls allissiant	qu'ils allassent

TEMPS COMPOSÉS.

PARFAIT.

HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN.	FRANÇAIS.
i'òvio eita, eitado, ou *èrio na, nado,* etc.	i ai été	je suis allé, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

i'ai eita, eitado, ou *sai na, nado,* etc.	i avais été	j'étais allé, etc.

Ainsi qu'on le voit, trois verbes différents concourent à la conjugaison du verbe *ònâ*. Ces verbes sont en roman *anar*, *vader* et *ir*.

On peut, comme en français, classer nos verbes patois sous quatre conjugaisons différentes :

La première en *â*, correspondant au lat. *are*, au roman *ar* et au français *er* : Limousin *eimâ*, lat. *amare*, rom. *amar*, français *aimer*.

La deuxième en *i*, correspondant au lat. *ire*, au roman *ir* et au français *ir* : limousin *senti*, lat. *sentire*, rom. *sentir*, français *sentir*.

La troisième en *ei*, correspondant au rom. *er* ou *re* et au français *oir* : limousin *volei*, rom. *voler*, français *vouloir*..

Le quatrième en *re*, correspondant au français *re* : *mordre*, mordre.

Au surplus, si les deux premières conjugaisons sont assez généralement corrélatives des conjugaisons françaises en *er* et en *ir*, il n'en est pas de même de la troisième, et de la quatrième surtout, qui ont pour corrélatives les terminaisons *oir* et *re* dans les verbes analogues.

VERBES DONT L'INFINITIF EST EN *â*.

EIMA, AIMER.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
amar	*eimâ*	aimer

PARTICIPE PRÉSENT.

amant	*eiman*	aimant

PARTICIPE PASSÉ.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
amat	*eima, ado*	aimé, e

INDICATIF

PRÉSENT.

am, ami	*i'aime*	j'aime
amas	*tu eimâ*	tu aimes
ama, am	*ô aimo*	il aime
amam	*noû aimen, n'aimen*	nous aimons
amatz	*voû eimâ*	vous aimez
aman, amon, amen	*î aimen*	ils aiment

IMPARFAIT.

amava	*i'eimavo*	j'aimais
amavas	*tu eimòvâ*	tu aimais
amava	*ô eimavo*	il aimait
amavam	*noû eimòvan*	nous aimions
amavatz	*voû eimòvâ*	vous aimiez
amavan, avon	*î eimòvan*	ils aimaient

PARFAIT SIMPLE.

amei, amiei	*i'eimei*	j'aimai
amest, amiest	*tu eimèrei*	tu aimas
amet	*ô eime*	il aima
amem	*noû eimèren*	nous aimâmes
ametz	*voû eimèrei*	vous aimâtes
ameren, eron	*î eimèren*	ils aimèrent

PARFAIT COMPOSÉ.

ai amat, etc.	*i'ai eima*, etc.	j'ai aimé, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

avia amat, etc.	*vio eima*, etc.	j'avais aimé, etc.

FUTUR SIMPLE.

amarai	*i'eimòrai*	j'aimerai
amaras	*tu eimòrâ*	tu aimeras
amara	*ô eimòro*	il aimera
amarem	*noû eimòran*	nous aimerons
amaretz	*voû eimòrei*	vous aimerez
amaran	*î eimòran*	ils aimeront

FUTUR COMPOSÉ.

aurai amat, etc.	*i'ôrai eima*, etc.	j'aurai aimé

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

amaria, amera	*i'eimòrio*	j'aimerais
amarias, eras	*tu eimòriâ*	tu aimerais
amaria, era	*ô eimòrio*	il aimerait
amariam, eram	*noû eimòrian, n'eimòrian*	nous aimerions
amariatz, eratz	*voû eimòriâ, v'eimòriâ*	vous aimeriez
amarian, eran	*î eimòrian*	ils aimeraient

PARFAIT.

amia, amat, etc.	*ôrio eima*	j'aurais aimé

IMPÉRATIF.

ama, am	*aimo*	aime
amam	*eiman*	aimons
amatz	*eimâ*	aimez

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
ame	*que i'aime*	que j'aime
ames	*que tu eimâ*	que tu aimes
ame	*qu'ô aime*	qu'il aime
amem	*que noû eimian, eiman*	que nous aimions
ametz	*que voû eimiâ, eimâ*	que vous aimiez
amen, on	*qu'î eimian, eiman*	qu'ils aiment

IMPARFAIT.

ames	*que i'eimesso*	que j'aimasse
amesses	*que tu eimessâ*	que tu aimasses
ames	*qu'ô eimei*	qu'il aimât
amessem	*que noû eimessan*	que nous aimassions
amessetz	*que voû eimessâ*	que vous aimassiez
amessen, essan, esson	*qu'î eimessan*	qu'ils aimassent

PARFAIT.

aia amat, etc.	*que i'aye eima*, etc.	que j'aie aimé, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

agues amat, etc.	*que guesso eima*, etc.	que j'eusse aimé, etc.

VERBES EN Î.

SENTI, SENTIR.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
sentir	*senti*	sentir

PARTICIPE PRÉSENT.

sentent	*senten*	sentant

PARTICIPE PASSÉ.

sentit	*senti, ido*	senti

INDICATIF

PRÉSENT.

sent, senti	*iô sente*	je sens
sentis	*tu sentei*	tu sens
sent, senti	*ô sen*	il sent
sentem	*noû senten*	nous sentons
sentetz	*voû sentei*	vous sentez
senten, senton	*î senten*	ils sentent

IMPARFAIT.

sentia	*iô sentio*	je sentais
sentias	*tu sentiâ*	tu sentais
sentia	*ô sentio*	il sentait
sentiam	*noû sentian*	nous sentions
sentiatz	*voû sentiâ*	vous sentiez
sentian	*î sentian*	ils sentaient

PARFAIT SIMPLE.

senti	*iô sentiguei*	je sentis
sentist	*tu sentiguèrei*	tu sentis
senti	*ô sentigue*	il sentit

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
sentim	*noû sentiguèren*	nous sentîmes
sentitz	*voû sentiguèrei*	vous sentîtes
sentiren, iron	*î sentiguèren*	ils sentirent
	PARFAIT COMPOSÉ.	
ai sentit, etc.	*i'ai senti*, etc.	j'ai senti, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	
avia sentit	*vio senti*	j'avais senti
	FUTUR SIMPLE.	
sentirai	*iô sentirai*	je sentirai
sentiras	*tu sentirâ*	tu sentiras
sentira	*ô sentiro*	il sentira
sentiram	*noû sentiran*	nous sentirons
sentiratz	*voû sentirei*	vous sentirez
sentiran	*î sentiran*	ils sentiront
	FUTUR PASSÉ.	
aurai sentit, etc.	*i'ôrai senti*, etc.	j'aurai senti, etc.
	CONDITIONNEL	
	PRESENT.	
sentiria	*iô sentirio*	je sentirais
sentirias	*tu sentiriâ*	tu sentirais
sentiria	*ô sentirio*	il sentirait
sentiriam	*noû sentirian*	nous sentirions
sentiriatz	*voû sentiriâ*	vous sentiriez
sentirian	*î sentirian*	ils sentiraient
	PARFAIT.	
auria sentit, etc.	*ôrio senti*, etc.	j'aurais senti, etc.
	IMPÉRATIF.	
senti, sent	*sen*	sens
senti		qu'il sente
sentam	*senten*	sentons
sentetz	*sentei*	sentez
	SUBJONCTIF	
	PRÉSENT.	
senta	*que iô sente*	que je sente
sentas	*que tu sentâ*	que tu sentes
senta	*qu'ô sente*	qu'il sente
sentam	*que noû sentian, sentan*	que nous sentions
sentatz	*que voû sentiâ, sentâ*	que vous sentiez
sentan	*qu'î sentian, sentan*	qu'ils sentent
	IMPARFAIT.	
sentis	*que sentiguesso*	que je sentisse
sentisses	*que tu sentiguessâ*	que tu sentisses
sentis	*qu'ô sentigue*	qu'il sentît
sentissem	*que noû sentiguessan*	que nous sentissions
sentissetz	*que voû sentiguessei*	que vous sentissiez
sentissen, isson	*qu'î sentiguessan*	qu'ils sentissent
	PARFAIT.	
aie sentit, etc.	*que i'aye senti*, etc.	que j'aie senti, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	
agues senti, etc.	*que guesso senti*, etc.	que j'eusse senti, etc.

CONJUGAISON DU VERBE *VENI*, VENIR.

INFINITIF.

HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
veni	venir	venir

PARTICIPE PRÉSENT.

venen	venant	venant

PARTICIPE PASSÉ.

vengu, udo	venut	venu

INDICATIF

PRÉSENT.

iô vene	i vins	je viens
tu venei	tu vins	tu viens
ô ve	igll vint	il vient
noû venen	i venons	nous venons
voû venei	vous venez	vous venez
i venen	iglls venant	ils viennent

IMPARFAIT.

iô venio	i venè	je venais
tu veniâ	tu venè	tu venais
ô venio	igll venet	il venait
noû venian	i venions	nous venions
voû veniâ	vous veniez	vous veniez
i venian	iglls veniant	ils venaient

PARFAIT SIMPLE.

iô venguei	i venit	je vins
tu venguèrei	tu venit	tu vins
ô vengue	igll venit	il vint
noû venguèren	i venirions	nous vînmes
vou venguèrei	vous veniriez	vous vîntes
î venguèren	iglls venirant	ils vinrent

PARFAIT COMPOSÉ.

iô sai vengu, udo, etc.	i ai venut, etc.	je suis venu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

èrio vengu, udo, etc.	i avé venut, etc.	j'étais venu, etc.

FUTUR SIMPLE.

iô vendrai	i vendré	je viendrai
tu vendrâ	tu vendras	tu viendras
ô vendro	igll vendrat	il viendra
noû vendran	i vendrons	nous viendrons
voû vendrei	vous vendrez	vous viendrez
î vendran	iglls vendront	ils viendront

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

iô vendrio	i vendré	je viendrais
tu vendriâ	tu vendré	tu viendrais
ô vendrio	igll vendret	il viendrait
noû vendrian	i vendrions	nous viendrions
voû vendriâ	vous vendriez	vous viendriez
i vendrian	iglls vendriant	ils viendraient

PASSÉ.

HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
iô sirio vengu	i aré venut, etc.	je serais venu, etc.

IMPÉRATIF.

vaque	vens	viens
venei	venez	venez

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

que iô venie	qu'i venge	que je vienne
que tu veniâ	que tu venges	que tu viennes
qu'ô venie	qu'igll venge	qu'il vienne
que noû venian	qu'i vengeons	que nous venions
que voû veniâ	que vous vengez	que vous veniez
qu'î venian	qu'iglls venant	qu'ils viennent

IMPARFAIT.

que iô venguesso ou *venguei*	qu'i venisse	que je vinsse
que tu venguessâ	que tu venisses	que tu vinsses
qu'ô venguei	qu'igll venisse	qu'il vînt
que noû venguessan	qu'i venissions	que nous vinssions
que voû venguessâ ou *venguessei*	que vous venissiez	que vous vinssiez
qu'î venguessan	qu'iglls venissent	qu'ils vinssent

PLUS-QUE-PARFAIT.

que fuguei vengu, udo, etc.	qu'i eyisse venut, etc.	que je fusse venu, etc.

VERBES EN *ei*.

VOULEI, VOULOIR.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
voler	*voulei*	vouloir	vouloir

PARTICIPE PRÉSENT.

volent	*volen* ou *voulen*	voulant	voulant

PARTICIPE PASSÉ.

volgut	*vougu, udo*	v'lut	voulu

INDICATIF

PRÉSENT.

vuelh, vueilh, vuol, voill	*iô vole*	i vaux	je veux
voles	*tu volei*	tu vaux	tu veux
vol	*ô vô*	igll vaut	il veut
volem	*noû volen*	i v'lons	nous voulons
voletz	*voû volei*	vous v'lez	vous voulez
volen, volon	*î volen*	iglls v'lant	ils veulent

IMPARFAIT.

volia	*iô voulio*	i v'lè	je voulais
volias	*tu vouliâ*	tu v'lè	tu voulais
volia	*ô voulio*	igll v'lit	il voulait
voliam	*noû voulian*	i v'lions	nous voulions
voliatz	*voû vouliâ*	vous v'liez	vous vouliez
volian	*î voulian*	iglls v'liant	ils voulaient

PARFAIT SIMPLE.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	POITEVIN DE CHEF-BOUTONNE.	FRANÇAIS.
	iô vouguei	i v'lit	je voulus
	tu vouguèrei	tu v'lit	tu voulus
volet, vole[1]	*ô vougue*	igll v'lit	il voulut
	noû vouguèren	i v'lirions	nous voulûmes
	voû vouguèrei	vous v'liriez	vous voulûtes
	ï vouguèren	iglls v'liriant	ils voulurent

PARFAIT COMPOSÉ.

ai volgut, etc.	*ai vougu*, etc.	i ai v'lut, etc.	j'ai voulu

PLUS-QUE-PARFAIT.

avia volgut, etc.	*vio vougu*, etc.	i avais v'lut, etc.	j'avais voulu

FUTUR.

volrai	*iô voudrai*	i vaudré	je voudrai
volras	*tu voudrâ*	tu vaudras	tu voudras
volra	*ô voudro*	igll vaudrat	il voudra
volrem	*noû voudran*	nous vaudrons	nous voudrons
volretz	*voû voudrei*	vous vaudrez	vous voudrez
volran	*ï voudran*	iglls vaudront	ils voudront

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

volria, vorria, volgra	*iô voudrio*	i vaudré	je voudrais
volrias	*tu voudriâ*	tu vaudré	tu voudrais
volria	*ô voudrio*	igll vaudret	il voudrait
volriam	*noû voudrian*	i vaudrions	nous voudrions
volriatz	*voû voudriâ*	vous vaudriez	vous voudriez
volrian	*ï voudrian*	iglls vaudriant	ils voudraient

PASSÉ.

auria volgut	*i'ôrio vougu*	i aré v'lut	j'aurais voulu

IMPÉRATIF.

vulhatz	*veliâ*		veuillez

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

vuelha	*que iô velie*		que je veuille
vuelhas	*que tu veliâ*		que tu veuilles
vuelha	*qu'ô velio*		qu'il veuille
vuelham	*que noû velian*		que nous voulions
vuelhatz	*que voû veliâ*		que vous vouliez
vuelhan	*qu'ï velian*		qu'ils veuillent

IMPARFAIT.

volgues[1]	*que iô vouguesso*		que je voulusse
volguesses	*que tu vouguessâ*		que tu voulusses
volgues	*qu'ô vouguei*		qu'il voulût
volguessem	*que noû vouguessan*		que nous voulussions
volguessetz	*que voû vouguessâ*		que vous voulussiez
volguessen	*qu'ï vouguessan*		qu'ils voulussent

PLUS-QUE-PARFAIT.

agues volgut, etc.	*que guesso vougu*, etc.		que j'eusse voulu, etc.

---

1. Dans les poésies des Vaudois.

VERBES EN *re*.

RENDRE (ou RANDRE à Limoges et dans certaines localités), RENDRE.

INFINITIF.

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
rendre, reddre	*rendre*	rendre

PARTICIPE PRÉSENT.

renden	*renden*	rendant

PARTICIPE PASSÉ.

rendut	*rendu, udo*	rendu, ue

INDICATIF

PRÉSENT.

rende	*iô rende*	je rends
rendes	*tu rendei*	tu rends
rend, rent	*ô ren*	il rend
rendem	*noû renden*	nous rendons
rendetz	*voû rendei*	vous rendez
renden, rendon, redon	*î renden*	ils rendent

IMPARFAIT.

rendia	*iô rendio*	je rendais
rendias	*tu rendiâ*	tu rendais
rendia	*ô rendio*	il rendait
rendiam	*noû rendian*	nous rendions
rendiatz	*voû rendiâ*	vous rendiez
rendian	*î rendian*	ils rendaient

PARFAIT SIMPLE.

rendei	*iô rendei*	je rendis
rendest	*tu rendèrei*	tu rendis
rendec, rendet	*ô rende*	il rendit
renderem	*noû rendèren*	nous rendîmes
renderetz	*voû rendèrei*	vous rendîtes
renderen, renderon	*î rendèren*	ils rendirent

PARFAIT COMPOSÉ.

ai rendut, etc.	*i'ai rendu*, etc.	j'ai rendu, etc.

PLUS-QUE-PARFAIT.

avia rendut, etc.	*vio rendu*, etc.	j'avais rendu, etc.

FUTUR SIMPLE.

rendrai, rendrei	*iô rendrai*	je rendrai
rendras	*tu rendrâ*	tu rendras
rendra	*ô rendro*	il rendra
rendrem	*noû rendran*	nous rendrons
rendretz	*voû rendrei*	vous rendrez
rendran	*î rendran*	ils rendront

FUTUR COMPOSÉ.

aurai rendut, etc.	*aurai rendu*	j'aurais rendu

CONDITIONNEL

PRÉSENT.

rendria	*iô rendrio*	je rendrais
rendrias	*tu rendriâ*	tu rendrais
rendria	*ô rendrio*	il rendrait

ROMAN.	HAUT-LIMOUSIN.	FRANÇAIS.
rendriam	*noû rendrian*	nous rendrions
rendriatz	*voû rendriâ*	vous rendriez
rendrian	*î rendrian*	ils rendraient
	PARFAIT.	
auria rendut	*ôrio rendu*	j'aurais rendu

IMPÉRATIF.

ren	*ren*	rends
rendem	*renden*	rendons
rendetz	*rendei*	rendez

SUBJONCTIF

PRÉSENT.

renda	*que iô rende*	que je rende
rendas	*que tu rendâ, iâ*	que tu rendes
renda	*qu'ô rende*	qu'il rende
rendam	*que noû rendan, rendian*	que nous rendions
rendatz	*que voû rendâ, rendiâ*	que vous rendiez
rendan	*qu'î rendan, rendian*	qu'ils rendent
	IMPARFAIT.	
rendes	*que iô rendesso* ou *rendei*	que je rendisse
rendesses	*que tu rendessâ*	que tu rendisses
rendes	*qu'ô rendesso, rendei*	qu'il rendît
rendessem	*que noû rendessan*	que nous rendissions
rendessetz	*que voû rendessâ* ou *rendessei*	que vous rendissiez
rendessen	*qu'î rendessan*	qu'ils rendissent
	PARFAIT.	
aia rendut, etc.	*que i'aye rendu*, etc.	que j'aie rendu, etc.
	PLUS-QUE-PARFAIT.	
agues rendut, etc.	*que guesso rendu*, etc.	que j'eusse rendu, etc.

Quoiqu'on puisse, comme en français, classer nos verbes patois sous quatre conjugaisons différentes, il est à remarquer que ces conjugaisons ne se correspondent pas toujours dans les deux langages. Les verbes patois dont l'infinitif est en *â* ou en *î* sont bien, il est vrai, presque toujours corrélatifs des verbes français analogues en *er* et en *ir*, mais les verbes en *ei* et en *re* s'écartent souvent des conjugaisons françaises en *oir* et en *re*, dans les verbes congénères. Ainsi voir (anc. franç. *veir*, rom. *vezer*) est de la troisième conjugaison en français, et se dit en patois *veire*, de la conjugaison en *re*. Cependant le composé *ôpercevei*, apercevoir, est de la conjugaison en *ei*. De même plusieurs verbes français en *re* sont corrélatifs de verbes patois en *ei*. Prendre et ses composés font *prenei*, *entreprenei*, *deiôprenei*, etc., faire, *faire* et *fâ*, paître, *pascei*, naître, *naiscei*, etc. Du reste Raynouard, dans sa grammaire du roman littéraire, réunit sous une seule conjugaison les verbes en *er* et les verbes en *re*, contrairement à Hugues Faydit qui, suivant la grammaire latine, établit quatre conjugaisons romanes, *ar*, *er*, *ir* et *endre*.

La conjugaison française, que les grammairiens calquent, à tort ou à raison, sur la conjugaison latine, n'est pas non plus correspondante des verbes latins, pour les vocables analogues. Les verbes latins en *ere* bref, par

exemple, se distribuent inégalement parmi les quatre sortes de conjugaisons françaises : *statuere* fait statuer; *convertere*, convertir; *sapere*, savoir; *tendere*, tendre [1]. Au surplus, nos formes verbales se francisant de plus en plus à cause du voisinage de la langue d'Oil, il serait assez difficile d'établir des paradigmes certains des quatre conjugaisons. D'ailleurs je m'occupe ici bien plus de la physionomie de notre patois que de ses formes grammaticales. Je me bornerai donc à quelques observations.

Les articulations *s* doux (*z*) et *s* dur (*ss*, *ç*), lorsqu'elles précèdent, dans certains temps des verbes, la voyelle ou la diphthongue finale, se changent très souvent, *ad libitum*, *s* doux, en *g* doux, et *ss* (*ç*), en *ch* : *Digio*, pour *disio*, disait, *finicho*, finissait, etc. J'ai déjà parlé de notre répulsion pour les sifflantes.

Une autre règle euphonique concerne les verbes en *î*. Lorsque la voyelle pénultième des verbes français en *ir* est *ou*, ce son est *u* dans les verbes patois correspondants : s'assoupir, *s'ŏssupî;* bouillir, *bulî*, et les composés *deibulî*, etc.; couvrir, *cubrî;* fournir, *furnî;* fourbir, *furbî;* mourir, *murî;* nourrir, *nûrî;* ouvrir, *dûbrî;* pourrir, *pûrî;* souffrir, *sufrî*. Cependant éblouir fait *eiblŏzi;* courir fait *courre*, comme dans l'ancien français, et est de la conjugaison en *re*.

Si l'on suppose que les consonnes finales existent virtuellement à la fin de nos formes verbales, il faut dire que ces consonnes ne se prononcent pas et ne servent qu'à modifier la voyelle qui précède. Ainsi le *r* final ne ferait qu'allonger la voyelle des infinitifs : *eimâ*, *prenei*, *cubrî;* le *s* rendrait longues les voyelles des secondes personnes du singulier et du pluriel : *tu eimâ*, *voû eimâ*, tu aimes, vous aimez, *tu venguèrei*, *voû venguèrei*, tu vins, vous vîntes, etc.; le *t* frapperait la voyelle de l'accent tonique : *ô vengue*, *ô fŏgue*, il vint, il fit, *vengu*, *eima*, venu, aimé, etc.

Maintenant est-il sûr qu'au moyen âge les consonnes finales se soient toujours prononcées? Il en a pu être ainsi dans le plus grand nombre des dialectes romans; mais le dialecte dans lequel sont écrites les poésies vaudoises, s'il faut s'en tenir à leur transcription, semble, entre plusieurs singularités que j'ai indiquées page L, n'avoir pas admis le *t* à la fin de certaines formes verbales. Il résulte du relevé que j'ai fait des verbes qui se trouvent dans ces poésies que la 3e personne du singulier du parfait simple des verbes en *ar* se termine toujours par *e* et non par *et : aquiste*, acquit, *converse*, demeura, *deslivre*, délivra, *done*, donna, *engenre*, engendra, *forme*, forma, *germene*, germa, *manje*, mangea, *monte*, monta, *pause*, plaça, *peche*, pécha, *porte*, porta, *retorne*, retourna, *rexucite*, ressuscita. De même les participes passés semblent irréguliers et ne sont ordinairement terminés que par leur voyelle : *na*, né, *represa*, reprise, *scampa*, répandus, *enseigna*, enseigné, *garda*, gardée, *ajosta*, ajouté, *porta*, porté, *scripta*, écrite, *forma*, formé, *aura*, honorés, *acompagna*, accompagnée, *compli*, accomplis, *offendu*, offensé, *apermu*, opprimés, *agu*, eu, etc. Enfin quelquefois les secondes personnes du pluriel,

---

[1] Voy. *Mémoire sur la conjugaison française, considérée sous le rapport étymologique, par M. Aug. Scheler.* — 1845, brochure in-4°.

au présent de l'indicatif, se terminent tout simplement par une voyelle : *anna, vene*, pour *annatz, venetz*, allez, venez.

De même que nos conjugaisons patoises ne correspondent pas toujours aux conjugaisons françaises, de même nos verbes, sous le rapport de la voix et du régime, sont quelquefois employés autrement qu'en français. Ainsi, après l'expression *ôvei meitiei de*, avoir besoin de, nous employons ordinairement l'infinitif actif au lieu de l'infinitif passif : *quelo meijou o meitiei de* REPORA, cette maison a besoin d'être réparée ; *quelo chambro o meitiei de* GENSA, cette chambre a besoin d'être balayée.

Quelques verbes neutres sont actifs en patois : *me sai* ENTRA *n'eichardilio dt lou pe*, je me suis fait entrer une écharde dans le pied ; *ai toumba moun mouchenâ*, j'ai laissé tomber mon mouchoir.

Chŏbâ, finir, *ôblidâ*, oublier, deviennent quelquefois verbes personnels : *volei-tu* ou *vouei-tu te chŏbâ*, veux-tu te finir? ME *sai ôblida de fâ mo pregeiro*, j'ai oublié de faire ma prière.

Après les verbes neutres *sentt, pudt*, on emploie la préposition *ŏ*, à : *sentt ŏ bou*, sentir bon ; *tu pudei ŏ lo fŏrino*, tu pues la farine.

Quant aux différences d'acception entre les verbes limousins et les verbes français analogues, elles sont trop nombreuses pour trouver place ici.

On remarquera dans les tableaux ci-dessus que certains de nos participes, parfaits simples et imparfaits du subjonctif sont terminés en *gu, guei, guesso*. Ces formes, sauf quelques nuances, sont générales dans le Midi et même dans certains dialectes du Poitou et de l'Angoumois. Se sont-elles produites à l'imitation des formes correspondantes du verbe gothique *aygan*, avoir, indiqué par M. Raynouard, ou sont-elles dérivées des verbes inchoatifs latins en *esco* et *isco*, comme le veut le même auteur? Remontent-elles, au contraire, à des temps plus reculés? Il y aurait tout un mémoire à faire là-dessus.

5° *Mots invariables.*

Voici quelques-uns des adverbes et des locutions adverbiales qui s'éloignent le plus du français :

Mai, plus, *prou*, assez, *mâquan*, seulement, *forço, forço de*, beaucoup, *denguèro, denguerâ*, encore, *tout-ŏ-tai*, « à taille ouverte » (FOUCAUD), complètement, *ne sai quan*, je ne sais combien, beaucoup, *de bigouei*, de guingois, de travers, *çai-que-delai*, de ça, de là, n'importe comment, *frau-que-brau, fran-que-bran*, à l'aveuglette, indifféremment, *bouri-que-bŏlai, balayures et balai*, tout ; *entau*, ainsi, *eitŏpau, eitŏbe, eitŏplo*, aussi bien, c'est pourquoi, *ŏrei*, encore, aussi, *ŏ lo chabro morto*, derrière le dos, *ŏ bôbelado*, en foule, *en bandieiro*, en morceaux, *fia per me*, quant à moi, *chio que chio*, quoi qu'il en soit, etc.

Couro, courâ, quand, *ôro*, maintenant, *tan*, alors, *leidoun*, alors donc, *autre ten*, autrefois, *côcâ-de-ve*, quelquefois, *chaco-lo-ve*, chaque fois, *d'ŏbor*. tout de suite, *ŏne, ô sei d'ŏne, ei, uei, ŏuei*, aujourd'hui, *demo*, demain, *tantô*, bientôt, dans peu, après midi, *arsei*, hier soir, *antan*, l'an dernier, *ujan*, cette année, *tantia* (DOM DUCLOU), enfin, à la fin, *entretandi*, en attendant, etc.

Ente, où, *lt*, y, *len* ou *l'ô*, là dedans, *lai, lau* ou *en l'ô, en lau, lai, en lai,*

là-bas, *sû*, *en sû*, là-haut, *deçai*, deçà, *delai*, delà, *dejoû*, dessous, *trâ*, derrière, *deföro*, dehors, etc.

Plo, *ôbe*, oui, *ôbe*, ou bien, *noun gro*, non point, *mâchiei*, mais si, *mânei*, mais non, *beleu*, peut-être, *querèque*, *queriâque*, sans doute, *si co ei de nou*, sinon, *ô be tou*, *ô be de tou*, ou enfin, *ôrei* (Dom Ducl.), encore, derechef, aussi : *ôrei te*, toi aussi, etc.

Mâ, précédé de la négation, signifie tantôt à l'instant : *n'entre mâ*, j'entre à l'instant, je viens d'entrer, *un ne lèvo mâ lou cubèr*, on ne vient que de lever le couvert, tantôt seulement, comme *mâquan* : *n'i o mâ se* ou *mâquan se*, il n'y a que lui.

Nou mâ a le sens de excepté : *n'i- o degu non mâ se*, il n'y a personne, si ce n'est lui, il n'y a que lui.

La préposition française *avec* se traduit assez rarement par *ôve*, *ôveque*. Je dis *se traduit* parce que je crois que *ôve*, *ôveque* ne sont pas dans le génie de notre dialecte et ne sont que des intrusions récentes. Le plus souvent on se sert de *coumo* (lat. *cum*), devant un nom de personne, et de *en*, *en-d*, devant un nom de chose : *vâque coumo me*, viens avec moi ; *vizo queu en soun nâ*, vois celui-là avec son nez ; *en-d un sedou*, avec un lacet.

Plû ou *pû* s'emploie souvent pour jamais ou pas encore : *ne lou vio pû vu*, je ne l'avais pas encore vu, je ne l'avais jamais vu.

Excepté se rend par *sôco de*, et plus ordinairement par *manco* ou *manco de* : *sôco de qui*, *manco de qui*, *manco qui*, sauf ceux.

Pèr, comme en italien, signifie également *par* et *pour*, ce qui rend quelquefois le langage obscur. Ainsi j'ai été fort embarrassé pour traduire le titre de la chanson reproduite ci-après, page 223 : *Chansou nouvelo facho* PÈR *no peizanto*, etc. Faut-il dire : *faite* PAR ou POUR *une paysanne?*

Jusqu'à se rend par *deicho* (*d'eici ô*, d'ici à), *deichanto*, *jusquanto* ; *à force de*, par *de beu de*.

La préposition *de*, de, est d'un emploi beaucoup plus fréquent en patois qu'en français. Elle remplace souvent la préposition *à*.

La conjonction romane *ni* (anc. franç. *ne*), avec la signification de *et*, subsiste encore dans notre mot composé *ni mai*, et de plus : *i m'ô an di ni mai iô sabe*, on me l'a dit et je le sais (Foucaud, pag. 12).

L'interjection *bouei!* bah! mon Dieu! allons! etc., fait en quelque sorte le fonds de notre patois : *bouei nou!* non certes ; *bouei! fâ-lou*, voyons, faites-le ; *bouei! voû n'i sei gro*, bah ! vous n'y êtes point.

6° *Syntaxe.*

L'énumération de nos limousinismes serait trop longue pour être insérée dans ce simple aperçu. D'ailleurs ces idiotismes ont été patiemment étudiés par feu M. Sauger-Préneuf et reproduits dans son *Dictionnaire des locutions vicieuses* [1]. Je me vois obligé de renvoyer le lecteur à cet ouvrage.

Voici cependant quelques-unes des tournures les plus frappantes :

---

1. *Limoges*, *Ardillier*, 1825, 1 vol. in-12.

Un, *n'*, *uno*, *no*, a un pluriel comme dans le roman et dans l'ancien français : 1° lorsqu'il signifie quelques : *nâ doû-trei prunâ*, quelque deux ou trois prunes; 2°, lorsqu'il marque l'unité d'un substantif qui n'a que le pluriel : *nâ pincetâ*, une paire de pincettes.

Un fait au pluriel *û : loû û*, les uns.

L'adjectif *quite*, *quito*, signifie pas même et s'emploie très fréquemment : *ô ne vio pâ un quite pòrei de so*, *no quito chòmizo*, il n'avait pas même une paire de sabots, pas même une chemise.

Après *tan*, aussi, marquant l'égalité, le QUE français se rend par COUMO, comme : *ô n'ei pâ tan sòben* COUMO *voû*, il n'est pas aussi savant QUE vous. Cette forme, qui est usitée en béarnais et dans divers dialectes méridionaux, est restée longtemps française. Montaigne a dit : un langage AUTANT nerveux COMME le français est délicat, et Marot : je le trouve AUSSI fin COMME elle.

Lorsque en français deux pronoms personnels se suivent dans une même phrase, la place qu'ils occupent est souvent intervertie en patois limousin : *bòliâ me lou*, donnez-le moi. Cette tournure est aussi italienne.

Jusqu'au XVIIIe siècle, le pronom complément d'un infinitif précédé d'un verbe se mettait avant ce verbe. Ainsi l'on disait au temps de Bossuet : *Dieu les veut punir*. Cette tournure s'est généralement conservée dans notre patois : *Dî lou vô punî.*

La particule *re* devant les verbes français marque la réitération, le retour. Elle se rend, en patois, par le verbe *tournâ* suivi de l'infinitif : *tournan fâ*, refaisons; *tourno lou mògnâ*, retouche-le.

Pas devant *rien*, *personne*, *guère*, se supprime en français; il persiste en patois : *n'ai pâ re fa*, je n'ai rien fait; *n'ai pâ vu degu*, je n'ai vu personne; *tu n'en â pâ gaire*, tu n'en as guère.

DE QUELQUES

TRADUCTIONS ET IMITATIONS PATOISES

DES FABLES DE LA FONTAINE

A M. LE DOCTEUR BARDINET

DIRECTEUR DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE LIMOGES.

Mon cher Docteur, ceci, n'étant ni un livre de médecine ni même un livre, ne mérite à aucun titre votre patronage. Si donc je dédie ce petit travail à celui qui a encouragé mes premiers essais, c'est moins par reconnaissance que dans l'espoir que son nom me portera bonheur.

Limoges, février, 1864.

E. RUBEN.

« Je voudrais que l'on entreprît un La Fontaine où seraient mises en regard les fables dont il existe des traductions en languedocien, en gascon, en provençal, en limousin, etc. »
(G. Brunet, « Recueil d'opuscules et de fragments en vers patois ». — Paris, 1839, in-16, page 52, en note.)

I

DE LA FABLE

Le conte est né gaulois[1] : j'en dirais presque autant de la fable poétique si je ne craignais de faire crier à l'anachronisme et au paradoxe. C'est peut-

---

1. « Ce genre, si éminemment français, dit M. Lenient, n'est pourtant pas né en France. Il eut, dit-on, l'Orient pour berceau. Nos premiers auteurs ne se doutaient guère de cette lointaine origine; ils crurent, et l'on crut longtemps après eux, qu'ils en étaient les inventeurs. De plus il a fallu reconnaître que l'Asie nous avait beaucoup prêté, que les Arabes et les Juifs, si décriés au moyen âge, avaient largement contribué à l'amusement comme à l'instruction de l'Occident. Nos pères accueillirent avec passion cette poésie simple, causeuse, familière, pleine d'une morale facile, d'une douce philosophie, sans apparat, sans éclat, bonne et joyeuse compagne, faite pour remplir les longues veillées d'hiver et les instants inoccupés. Mais, en se l'appropriant, ils la transformèrent.» (*La Satire en France au moyen âge*.—Paris, 1859, in-18, pag.

être un travers de mon esprit; mais je ne puis guère me figurer la fable que sous les traits que lui a donnés La Fontaine. Vivant avec elle depuis mon enfance, je me suis tellement habitué à sa physionomie et à ses allures, que je ne puis voir en elle ni l'emphase orientale de Bidpaï, ni la sécheresse philosophique d'Ésope, ni la pâle élégance de Phèdre. J'y vois encore moins la concision systématique de Lessing ou l'esprit recherché de nos fabulistes modernes. Je retrouverais plus volontiers dans son air quelque chose du naturel et de la délicatesse de Marie de France, le poète anglo-normand du XIIIe siècle, dont l'abbé de La Rue a pu dire « qu'on serait tenté de douter si La Fontaine n'a pas plutôt imité cet auteur que les fabulistes d'Athènes et de Rome[1] ». J'y retrouverais surtout les qualités et les défauts qui distinguent les vieux conteurs français et italiens : l'insouciance un peu sceptique, la naïveté railleuse, la verve spirituelle, l'abandon, la familiarité, cette bonne humeur, en un mot, plus soucieuse de prendre ses ébats que de donner des leçons, et prétendant moins à moraliser les gens en les divertissant qu'à se divertir elle-même en les moralisant. Tel est à mes yeux La Fontaine dans ses fables comme dans ses contes, abstraction faite de ce haut esprit des convenances qui règne dans les unes et qu'on voudrait voir régner dans les autres. Les fréquents emprunts qu'il fait aux anciens prennent sous sa plume je ne sais quoi d'original, de manière à constituer, en quelque sorte, une création nouvelle. Le fabuliste français ne descend plus d'Ésope ou de Phèdre, et je vois en lui bien plus le poète que le philosophe, bien plus le conteur que le moraliste.

Je n'ai pas la prétention de vouloir refaire, après le travail si complet de Robert [2], l'histoire naturelle de ce qu'était la *fable-chrysalide* avant que La Fontaine vînt lui donner une nouvelle vie. Je me bornerai à dire que le moyen âge, en France, eut ses fabulistes, comme l'antiquité avait eu les siens. Il suffit de citer : les recueils connus sous le nom de *bestiaires*; les différents romans du *Renard ;* les fables de Marie de France ; le recueil du XIIIe siècle décrit sous le n° 261 du Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Chartres, et mis au jour par M. Duplessis [3]; les fables latines de Pierre Alphonse, traduites en français, toujours du XIIIe siècle, sous le titre de :

---

80 et suiv.). Si j'avais eu connaissance du livre de M. Lenient, j'aurais pu me dispenser d'écrire ce premier paragraphe de mon *Essai*. Du reste les explications historiques données par le savant auteur n'infirment en rien mon assertion. Il est évident que l'on a toujours et partout conté, fait des allusions et agencé des allégories; mais l'esprit gaulois a fait du conte et de la fable des productions distinctes, n'ayant aucun des traits de celles des autres pays.

1. DE ROQUEFORT, *Poésies de Marie de France*. — Paris, Maresq, 1832, 2 vol. in-8°. Cette idée est réfutée par Amaury Duval, *Hist. litt. de la France*, T. XIX, pag. 807. — Voy. aussi *ibidem*, T. XVI, pag. 223. — C'est également ce que prétend M. H. Taine, *Essai sur les fables de La Fontaine*, 1854, in-8°.

2. *Fables inédites des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets*, précédées d'une Notice sur les fabulistes, par A.-C.-M. ROBERT, conservateur de la bibliothèque de Sainte-Geneviève. — Paris, Étienne Cabin, 1825, 2. vol. in-8°.

3. Chartres, 1834, in-8°.

Le Castoiement d'un père à son fils [1]; certains apologues qui se trouvent incidemment dans les œuvres de Rutebeuf, d'Hebert, de Jean de Condé, de Jean de Boves, de Jean le Laboureur, etc.; et enfin les trois recueils du XIVe siècle indiqués par Robert sous le titre d'Ysopet I, Ysopet II et Ysopet-Avionnet.

Ce n'est pas non plus le lieu d'examiner quelle connaissance La Fontaine a pu avoir de ces divers recueils, et quelles idées de détail il peut y avoir puisées. Le seul but de cette aride nomenclature est de faire remarquer que tous les auteurs cités plus haut, tous sans exception, appartiennent à la langue d'Oil.

Combien j'aurais été heureux de trouver quelques fabulistes parmi nos troubadours! De quel attrait n'eût pas été pour moi l'étude comparative, au point de vue littéraire, des productions de l'ancienne langue méridionale et de celles de nos idiomes, rustiques mais pleins de verdeur! Malheureusement mes recherches ont été vaines. Non seulement les poétiques du temps ne font pas mention de la fable [2], ce qui du reste ne serait pas une raison bien concluante, témoin Boileau; mais rien d'approchant de l'apologue ne se rencontre ni dans Raynouard ni dans le recueil auquel M. Gatien-Arnoult a donné son nom, ni dans le *Parnasse occitanien*, et j'ajouterai qu'aucune fable méridionale ne se trouve dans le travail si complet de Robert, qui, s'il faut en croire le titre de son livre, « a rapproché des fables de La Fontaine celles de *tous* les auteurs qui avaient avant lui traité les mêmes sujets ». Il m'est permis dès lors de supposer que, au moyen âge, l'apologue, en tant que poème distinct et complet, ou ne fut pas connu dans le midi de la France, ou n'y fut pas adopté.

Ce n'est qu'en tremblant que je hasarde cette idée, car je connais le danger des hypothèses. Tout ne se sait pas. Si une chose a laissé des traces ignorées, si même elle n'a pas laissé de traces, pouvons-nous affirmer que cette chose n'a pas existé? Cependant j'imagine que, à une époque de guerres continuelles, où les relations de peuple à peuple étaient restreintes, où l'imprimerie était encore à trouver, il a très bien pu se faire que *le livre d'Ésope* ait été inconnu ou n'ait pas eu de succès dans le midi de la France. Il me semble que le sans-gêne trop souvent cynique du conte, la morale un peu positive de la fable, ne pouvaient convenir au lyrisme des troubadours, à leurs idées platoniques, à leurs mœurs chevaleresques. Leurs œuvres manquent complètement de comique [3]. On dirait qu'ils ont considéré comme indignes de leur caractère les déguisements de la pensée et les raffinements de l'esprit. Ils sont forts et jouissent; à eux la satire véhémente, injurieuse! Aux populations du Nord, qui sont faibles et souffrent, la ruse et la malice, c'est-

1. De Barbazan, *Fabliaux et contes*, édition Méon, t. II. — Paris, B. Warrée, 1808, in-8°.

2. Voy. notamment le traité intitulé : *Las Flors del gay saber, estier dichas Las Leys d'amors*, traduction de MM. d'Aguilar et d'Escouloubre, revue et complétée par M. Gatien-Arnoult.

3. Voy. Raynouard, *Choix de poésies des troubadours*. Voy. surtout t. II, pag. 158 : « Les pièces des troubadours étaient presque toutes du genre lyrique ». — Voy. aussi Robert, recueil précité, pag. clxxiij : « Chez les poètes du nord les contes,

à-dire l'épigramme et la fable! D'un côté le roman, de l'autre le conte narquois et égrillard. Les troubadours expriment ce qui se passe dans leur âme et ne semblent pas doués du génie de l'observation; les trouvères, au contraire, nous apparaissent comme les chefs de l'école réaliste [1]. Voyez en effet nos conteurs, depuis les trouvères du moyen âge jusqu'à La Fontaine, en passant par Louis XI, Rabelais, Bonaventure Desperriers, Marguerite de Valois, Jacques Yver, Noël du Fail, Guillaume Bouchet, Béroalde de Verville : ils appartiennent tous à cette partie de la France appelée autrefois *langue d'Oil*. Or, à l'exception peut-être de Marguerite de Valois, qui était femme et Angoumoisine, c'est-à-dire presque Languedocienne, il y a, entre les productions de ces conteurs et les romans des troubadours provençaux, toute la différence qui sépare le badinage de la rêverie, le libertinage de l'amour.

La Fontaine a donc créé la fable telle que je la comprends. Après lui, nous voyons à l'œuvre ce *troupeau servile des imitateurs* dont parle Horace, ces *aveugles adorateurs* dont parle Lessing. La nouvelle littérature s'efforce d'adopter le genre naïf de l'immortel fabuliste, et, glanant après lui, ramasse, pour se les approprier, les sujets et les maximes dédaignés ou abandonnés par le génie paresseux du poète. La fièvre d'imitation gagne les campagnes, et alors se produit un fait étrange en apparence : tandis que la fable est presque abandonnée par la langue d'Oil, qui l'avait importée en France, elle est adoptée dans la langue d'Oc avec la forme nouvelle que lui a donnée notre inimitable causeur. Il existe des traductions patoises dans les

---

les fables, les légendes et ces espèces de poëmes que nous nommons *romans* tenaient le premier rang. Le nom de *fableors* qu'ils avaient pris n'a pu cependant leur survivre, tandis que leurs rivaux, plus heureux sous le nom de *troubadours*, n'ont jamais été entièrement oubliés. Les romances et les allégories sont pourtant presque les seuls genres dans lesquels ils se soient exercés ». Il faut entendre ici par *allégories* des comparaisons dépouillées de moralité, et accessoirement mêlées à d'autres poëmes.

Les *moralités*, ou farces dramatiques, sont des premiers temps de la langue romano-provençale; mais, aussitôt que la chevalerie s'organise et que les troubadours commencent à chanter, la farce est abandonnée au peuple, et la poésie n'est plus que l'expression de l'amour et de la haine, c'est-à-dire de la galanterie et de la guerre. Ainsi, d'après Fauriel, à partir du XII[e] siècle jusqu'à la décadence de la poésie provençale, on ne retrouve aucune trace de poésie dramatique, ni tragique, ni comique. On ne connaît pas non plus la fable qui n'est qu'un tout petit drame.

1. Cette idée est du reste admirablement développée par M. Lenient : « Nul genre, en effet, n'est mieux (que le genre lyrique) approprié à la nature enthousiaste et déclamatoire des populations méridionales, à leur instinct musical, à leur langage harmonieux, éclatant de sons et de couleurs. Chez eux la satire tourne vite à l'emphase. Elle devient ou une diatribe passionnée, comme dans Bertrand de Born, ou un hymne âpre et violent, comme dans les malédictions de Guillaume Figuéras. Les trouvères nous offrent des caractères tout opposés : moins de brillant à l'extérieur, mais plus de profondeur et de finesse; un esprit vif, net et prosaïque; un bon sens légèrement sceptique; une langue simple et naïve qui, dans son agréable nonchalance, se prête aux longueurs du récit et aux malices dissimulées de la satire. Le génie conteur et critique, cette double vocation de notre pays, se manifeste surtout dans les provinces qui furent le plus tôt françaises, la Normandie, la Picardie et la Champagne. Ces rieurs infatigables composent des chansons par centaines, des épopées satiriques de vingt à trente mille vers : la même histoire va s'étendant, grossissant, égayant les familles de père en fils ». (*La Satire en France*, pag. 53.)

dialectes du Nord [1]; mais je doute qu'elles soient nombreuses, par la raison qu'on ne s'imite pas soi-même, et que, sauf certaines nuances, ces dialectes ne sont que le vieux langage français. Il n'en est pas de même dans le Midi : il y a encore, malgré la conscription, les instituteurs communaux, les colporteurs, les routes et les chemins de fer, un langage pittoresque, sonore, original, des croyances naïves, des usages particuliers. Jugez de ce que ce devait être vers la fin du dernier siècle et au commencement de celui-ci, période à laquelle remontent les principaux essais de traduction. Ici l'imitation avait sa raison d'être, et les poètes n'ont pas fait défaut.

La liste de ces imitateurs ne sera pas moins longue que celle que j'ai cru devoir dresser pour les fabulistes français du moyen âge. Mais, si la première pouvait avoir quelque utilité, la seconde est indispensable. Je suis donc parvenu à recueillir :

Pour le Béarn et la Gascogne, un ouvrage anonyme publié à Bayonne en 1776; les fables de Bergeret, de Bordeaux, imprimées à Paris en 1816, et celles de Limouzin-Lamothe, de Verdun;

Pour le Languedoc, les fables et contes d'Auguste Tandon et de F.-B. Martin, de Montpellier ; de Couret, d'Alais ; d'Auguste Galtier, de Castelnaudary; de Roumieux, Bigot, Manlius Salles, etc., de Nîmes.

La Provence et le Comtat-Venaissin m'ont fourni : Hyacinthe Morel et Dupuy, d'Avignon; Roumanille, de St-Remi; Estachon, Pascal et Laidet, de Marseille ; Diouloufet, d'Astros et Ricard, d'Aix; un anonyme de Tarascon signant A. G., et Garcin, de Draguignan.

L'Auvergne est pauvre : je ne connais guère, en patois de cette province, que les fables qui se trouvent à la suite de *la Paysade* de Ravel.

Nous avons enfin, pour le Limousin, Foucaud, qui certes était bien digne d'être mentionné par le bibliographe Quérard, et l'abbé Richard, chansonnier de mérite, qui n'a eu qu'un tort, celui de vouloir imiter La Fontaine, et qu'un malheur, celui d'être contemporain de Foucaud.

Je ne cite que pour mémoire une traduction basque (Bayonne, 1852) indiquée par Pierquin de Gembloux : *Histoire littéraire des patois.*

Le nombre de ces traductions ou imitations est déjà très honnête, sans compter celles qui ont échappé à mes investigations. Où trouver les causes d'une profusion contrastant si vivement avec le long silence du moyen âge? Cherchons-les tout d'abord dans le caractère essentiellement causeur de la fable, dans ses allures familières et surtout dans sa nature idyllique. Le paysan, à part ses intérêts matériels, est un peu enfant, et ce qui lui plaît dans la fable, ce n'est pas précisément le côté moral. Avec elle d'ailleurs, il

---

1. Voy. notamment : *Passe-temps lorrains*, par Jaclot de Saulny : Metz, 1854 ; — *Fables et contes en patois saintonjais*, par Burgaud des Marets. — Je regrette, au sujet de ce dernier recueil, de ne pouvoir franchir la limite que je me suis tracée. M. Burgaud des Marets a publié postérieurement dans *encoere ine trâlée d'âchet qu'avian rasté d'dan le pot a creite a Beurgau* (Paris, F. Didot, 1861, broch. in-18,) une très spirituelle parodie de la fable *le Meunier, son fils et l'âne* (*le Mounié de Saint-Onge*, pag. 7). Je trouve aussi une paraphrase en patois vosgien de la fable *le Loup et l'Agneau*, dans un ouvrage récent : *Coup d'œil sur les Patois vosgiens*, par Louis Jouve, — Epinal, 1864, in-18.

n'a pas besoin de se transporter par l'imagination dans des régions inconnues : il voit tous les jours les héros du drame, et le conteur est sûr d'être accueilli par lui comme un compatriote. D'un autre côté, la fable est courte, d'une versification facile, rendue plus facile encore par l'orthographe capricieuse et les licences des poètes patois. Un thème étant donné, il ne faut pas grand'chose à un écrivain patois pour être un fabuliste médiocre : de l'observation, un peu de malice, et surtout l'esprit ou plutôt l'habitude des rapprochements. Mais les vérités morales ou politiques ne sont pas en très grand nombre, les sujets nouveaux d'apologue sont assez difficiles à trouver, et, comme l'idée première se prête facilement à tous les caprices de l'imagination, il en résulte que la même idée peut être traitée par une foule d'auteurs, et revêtir à chaque fois une forme originale. C'est ainsi que je me rends compte de ce grand nombre d'imitations qui, dans un avenir peu éloigné, pourront être conservées comme monuments d'un langage détruit, mais n'iront certainement pas prendre place à côté du modèle.

Il est vrai que nous pourrons excuser les fabulistes patois en rejetant la faute sur l'instrument dont ils se sont servi. Et, il faut que j'en convienne, quelles que soient mes sympathies pour mon pays, ce n'est pas tout à fait sans raison que l'on a reproché au patois de n'être pas une langue. On allègue ses innombrables dialectes et son manque de règles. « Les patois, me dit-on chaque jour, n'ont ni grammaire, ni orthographe, ni prosodie; car vous ne pouvez donner le nom de *grammaires* ou de *dictionnaires* aux différentes compilations qui ne font que constater l'état existant d'un idiome sans en fixer les règles : ce sont des ouvrages de linguistique plutôt que des codes grammaticaux ». Je reconnais combien ce reproche est fondé; mais, indépendamment de l'utilité philologique que peut présenter l'anatomie des patois, est-il donc absolument sans intérêt, au point de vue philosophique et même au point de vue littéraire, d'analyser certaines productions de l'esprit humain, de constater les différentes filiations d'une idée-mère, et de recueillir les derniers vestiges de l'originalité gauloise? C'est la tâche que je me suis donnée. Je veux comparer entre eux nos divers fabulistes imitateurs, et, si je ne leur fais pas un titre de gloire d'avoir écrit en patois, je ne pousserai pas l'injustice jusqu'à leur contester les qualités qui font le poète et le conteur.

II

FABULISTES MÉRIDIONAUX

En étudiant les œuvres des fabulistes méridionaux, on est frappé de leur air de famille. Ils procèdent tous, à l'endroit de La Fontaine et des fabulistes modernes dont ils adoptent le thème, comme La Fontaine a procédé à l'endroit de Phèdre et des anciens fabulistes. C'est tantôt une paraphrase, tantôt une parodie, quelquefois la traduction du langage, plus souvent la traduction de l'idée. Il semble que cette idée ils l'aient prise à l'état hiéroglyphique et commentée chacun à sa manière. C'est ainsi que La Fontaine

habille ses personnages à la française, et leur met dans la bouche ce langage naturel qui souvent n'a rien de saillant, mais qui captive notre attention et fixe nos souvenirs, comme une reproduction fidèle de la réalité.

M. Othon Péconnet dit, dans sa biographie de Foucaud (pag. XXVIII), que, « chez La Fontaine, le lieu où se passe l'action n'est nullement précisé. Ce sont, dit-il, des arbres, des animaux, des hommes qui prennent vie, pensent, se meuvent; mais ces arbres, ces animaux, ces hommes sont-ils reconnaissables à quelque particularité? Jamais ». La remarque, pour être ingénieuse, manque cependant de justesse. La Fontaine pouvait-il laisser à ses héros leur cachet d'antiquité, lorsque, vers la même époque, Racine ne pouvait y réussir dans la tragédie? « Le livre de La Fontaine est une galerie de portraits, dit M. H. Taine [1]; mais, quel que soit le personnage, animal, homme ou dieu, il est toujours homme et contemporain de La Fontaine. » Il a métamorphosé, suivant les allures de son génie, les personnages d'Ésope et de Phèdre en rois, courtisans, bourgeois et paysans de son époque et de son pays. Au lieu de faire une tragédie, il a fait un drame.

Les fabulistes méridionaux ne travaillent pas différemment. Ils transportent sur la scène où ils se trouvent les personnages déjà francisés par le rusé bonhomme. Le cercle d'action se rétrécit. La Fontaine a pris la France pour théâtre : Foucaud prend le Limousin; Bergeret et l'anonyme du recueil bayonnais, la Gascogne et le Béarn; Aug. Tandon, Martin, Roumieux, le Languedoc; Dionloufet, d'Astros, Hyac. Morel, etc., la Provence. Les exemples ressortiront d'eux-mêmes dans les citations que je ferai des différentes imitations patoises; mais, pour ne parler que de La Fontaine, je pourrais choisir dans ses fables bon nombre d'expressions locales et caractéristiques; je citerais les gens qui prennent *Vaugirard* pour *Rome*, de la fable *le Singe et le Dauphin;* le Renard *normand*, d'autres disent *gascon;* l'Enfant qui se laisse choir

En badinant sur les bords de la *Seine* [2];

les ornières de *Quimper-Corentin*, dans la *Basse-Bretagne* [3]; les tours de *Tabarin*, et tant d'autres expressions dont l'énumération deviendrait puérile.

C'est que la poésie vit beaucoup de souvenirs et d'allusions, et qu'il faut, surtout dans le conte, ce poème vif et court de sa nature, qu'un mot jeté au lecteur puisse éveiller dans son esprit toute une série d'idées dont le développement serait fastidieux. C'est qu'ensuite il est impossible à l'écrivain de s'abstraire du milieu dans lequel il vit, et que la fable, grâce à la flexibilité de son rhythme, se plie merveilleusement à toutes les exigences du langage usuel. Mais, tout en ne m'étonnant pas de ce fait dont s'émerveille M. Péconnet, je suis loin d'être enthousiaste de cette couleur locale dont, il me semble, les fabulistes méridionaux ont étrangement abusé. Un des plus réservés est en-

---

1. *Essai sur les fables de La Fontaine*, 1re édition.
2. Liv. I, fab. 19.
3. Liv. VI, fab. 18.

core le Limousin Foucaud. L'un crée des mots sous prétexte d'harmonie imitative; l'autre affecte une mignardise souvent hors de saison en prodiguant les diminutifs et les super-diminutifs ; un troisième emploie des expressions grossières, même en patois, en ce sens qu'elles ne rappellent que des idées triviales ou ordurières ; enfin quelques fabulistes contemporains nous servent de la poésie à l'ail, et lardent leurs récits de gros jurons languedociens. Et qu'on ne vienne pas me dire que toutes ces exagérations sont à la mode du pays, et que les fabulistes ont dû se mettre à la portée de leurs lecteurs ! D'abord je ne reconnais pas de mode en littérature, et je n'admets pas que l'écrivain ait le droit de s'abaisser pour plaire. Et puis, croyez-vous de bonne foi que tous ces prétendus bienfaiteurs de l'humanité aient écrit précisément pour une classe capable à la vérité d'entendre leur langage, mais au fond très peu en état de saisir les finesses de leur style et de juger la valeur de leurs écrits ? Défions-nous de ces maîtres d'école, trop nombreux de nos jours ; figurons-nous La Fontaine parlant avec sa bonhomie habituelle de la portée de ses contes, et disons-nous qu'en définitive le diable, c'est-à-dire l'orgueil, n'y perd rien. Foucaud affiche la prétention de faire une littérature pour les paysans limousins ; ce qui ne l'empêche pas de présenter ses fables à la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de la Haute-Vienne, et je suis loin de l'en blâmer, car son livre pouvait se présenter partout ; Auguste Tandon se laisse décorer du titre pompeux de *troubadour de Montpellier;* et Bergeret de Bordeaux dédie sa traduction à monseigneur le duc d'Angoulême.

Une autre particularité de la plupart des imitations patoises est la prolixité, le caquetage. Il ne faut pas s'en étonner : ce défaut est inhérent au caractère méridional. L'Allemand Lessing a reproché à La Fontaine d'avoir gâté la fable au lieu de l'embellir, et d'avoir « assaisonné des épices » ; mais si Lessing est concis, c'est qu'il est créateur. Lessing, mettant en vers ou en prose allemande les fables d'Ésope, eût fait absolument comme La Fontaine. C'est au surplus le propre de toute idée. Le papier la boit comme une tache d'huile qui s'étend de plus en plus. Ainsi Ésope est développé par Phèdre ; Phèdre est développé par La Fontaine, qui lui-même paraît taciturne devant ses commentateurs patois. Et maintenant que quelque fabuliste étranger s'avise de prendre pour modèle Roumanille ou Foucaud, par exemple, l'œuvre nouvelle aura des proportions bien plus grandes encore. Les quatre lignes d'Ésope seront devenues un long poème. Nos fabulistes patois ne sont pas plus des traducteurs que La Fontaine ou Phèdre ; ce sont des arrangeurs ou plutôt des paraphraseurs. Ne vous plaignez pas lorsque l'imitation n'a que deux ou trois fois la longueur de l'original. Il se trouve souvent de jolies choses dans ce verbiage, il y a de la vivacité, du trait ; mais le récit s'enchevêtre dans des guirlandes de fleurs. La Fontaine a-t-il négligé certains développements, se contentant de les indiquer par un mot, un hémistiche, un vers, quelle bonne fortune pour ses commentateurs ! Quelle bonne fortune surtout, lorsqu'il leur laisse le soin de tirer du récit la moralité qui en découle ! C'est alors qu'ils sont véritablement dans leur rôle de vulgarisateurs campagnards. Quelle verve méridionale ! quelle originalité ! comme ils se relèvent lorsqu'ils sont seuls dans l'arène ! Ils deviennent philosophes, conteurs et même poëtes ; ils sont fabulistes.

Je crois avoir donné une idée de quelques-uns des caractères généraux qui distinguent nos fabulistes patois : il est grandement temps de prendre à partie chacun d'eux, et de soumettre les réflexions qu'une lecture attentive a fait naître dans mon esprit.

III

FABULISTES BÉARNAIS ET GASCONS

Recueil anonyme de 1776. — Le premier en date des trois recueils que j'ai pu me procurer sur le Béarn et la Gascogne est un livre in-8°, publié à Bayonne en 1776, sous le titre de *Fables causides de La Fontaine en bers gascouns*. Ce volume, sans nom d'auteur, contient les traductions ou imitations de cent six fables de La Fontaine, dont les deux premières, *la Cigale et la Fourmi*, *le Corbeau et le Renard*, sont attribuées à Hourcastremé par M. Vignancourt. Le recueil entier serait de Batbedat, d'après une opinion généralement accréditée à Bayonne [1].

---

1. Lorsqu'un ouvrage est anonyme, le premier devoir de la critique est de chercher à découvrir le nom de l'auteur. Mes recherches n'ont pas été complètement infructueuses, et voici quel en a été le résultat :

La bibliothèque de Bordeaux possède un exemplaire de ce recueil, enregistré au catalogue des belles-lettres, d'abord sous le n° d'ordre 3564, puis sous le n° 4398. D'après les notes manuscrites faites aux deux différents endroits par les anciens bibliothécaires, l'auteur de l'ouvrage serait ici l'abbé Despourrins, peut-être un des frères du chevalier Despourrins, dont les poésies viennent d'être rééditées à Pau par M. Vignancourt, et là un abbé Daretche qui m'est complètement inconnu [1]. Où est la vérité? On lit à la page 250 de la *Nouvelle chronique de la ville de Bayonne* (Bayonne, 1827) : « En 1776, M. Paul Fauvet-Duhart, imprimeur, publia une traduction en gascon-bayonnais de quelques fables choisies de La Fontaine. Les *auteurs anonymes* de cette traduction ont conservé assez heureusement le ton naïf et la facilité gracieuse de l'original ». Remarquez un peu le pluriel que j'ai souligné. Comprend-il l'abbé Daretche, l'abbé Despourrins, ou peut-être d'autres encore? De l'abbé Daretche je ne puis rien dire. Pour ce qui est de l'abbé Despourrins, sa participation au recueil ne me paraît guère probable. M. V. Lespy, professeur au lycée de Pau [2], et M. Vignancourt, qui ont donné la biographie du chevalier Despourrins, ne disent aucun que ces deux frères, qui étaient abbés, fussent poètes, et, si l'un de ces deux abbés nous eût laissé des poésies, nul doute qu'elles n'eussent été insérées dans le recueil béarnais, dont le dernier volume vient d'être publié [3]. Or cette publication contient justement les deux premières fables du recueil de 1776, et elles ne sont ni de Daretche ni de l'abbé Despourrins : elles sont attribuées à Hourcastremé [4]. Est-ce à dire que tout le recueil de 1776 soit d'Hourcastremé? L'honorable bibliothécaire-archiviste de Bayonne, M. Ed. Delaurens, me répond qu'il est généralement admis que c'est à M. Batbedat de Vic (Lourdes), que doit être attribué l'ouvrage connu sous le nom de *Fables Causides*, etc. Un petit-fils de ce M. Batbedat, portant son nom et médecin à Bayonne, a encore la planche de cuivre du frontispice, où se trouve un médaillon portant *sumptibus* F. B. Mais alors comment se fait-il que M. Vignancourt, qui est sur les lieux, ait attribué à Hourcastremé les deux fables en question?

1. Je dois les détails qui précèdent à l'aimable bienveillance de M. Gergerès, ancien magistrat, conservateur général de la bibliothèque de Bordeaux.

2. *Illustrations du Béarn*. — Pau, 1856, in-12.

3. *Poésies béarnaises, avec la traduction française*, 2e édition. — Pau, E. Vignancourt, 1852-60, 2 vol. in-8°. — Le tome II de ce recueil contient, outre les deux fables sus-mentionnées, la traduction de la fable *les deux Coqs*, donnée en 1821 par Hatoulet.

4. Voy. la critique que M. Lespy fait de ce fabuliste : *Illustrations du Béarn*, pag. 63.

Suivant la *Biographie Michaud*, Pierre Hourcastremé naquit à Navarreins dans le Béarn en 1742, et mourut vers 1815. Il a écrit plusieurs ouvrages en français, et son biographe le qualifie d'auteur médiocre mais original. M. Lespy dit qu'il a un style correct, pur, facile, élégant, mais lui reproche ce que vous allez lui reprocher dans un instant, d'avoir voulu compléter La Fontaine. L'auteur du recueil de 1776, que ce soit Hourcastremé, que ce soit Batbedat, a une passion malheureuse pour les développements et les hors-d'œuvre; il veut toujours faire mieux et surtout plus que son modèle. Le renard du fabuliste français connaît son monde. Il n'a pas encore à séduire « le vieux coq adroit et matois en sentinelle sur la branche d'un arbre » : il ne s'agit que d'un corbeau et d'un fromage. Le flatteur ne se préoccupe même pas de savoir si le fromage a été volé, comme le disent Phèdre et les fabulistes patois, ou s'il est empoisonné, comme le prétend Lessing. Il est « alléché », avant tout, et a affaire à un sot. A quoi lui serviraient les précautions oratoires? Le trait sera direct et portera. Aussi voyez comme dans La Fontaine l'entrée en matière est brusque :

Eh! bonjour, Monsieur du Corbeau!
Que vous êtes joli! que vous me semblez beau!

Écoutez maintenant le fabuliste patois :

Certain courbach, sus bèt nougué,
U roumatye en soun bec tienè,
Deüs de Lanne, ardoun coum ùe lue ;
Et meste renard, aü bèt pè,
Qui deü senti plasé prené,
Qué souiyabe aü né hà qu'aüqu'ùe :
Quine casse ! disè tout chouaü.
Aço n'ey biande dé casaü.
— Holà ! s'eü cride, camarade!
Lechat-mi dà quaüque dentade.
Debarat : qu'ey près ù lebraüt;
Qué partatyeram l'ù et l'aüt :
Qu'eüs fricasseram cheus padère,
E, la fé, qué heram gran chère.

Certain corbeau, sur un beau noyer, — un fromage à son bec tenait, — de ceux de Lanne, rond comme une lune ; — et maître renard, au beau pied, — qui à le sentir plaisir prenait, — songeait à en faire quelqu'une : — « Quel fromage! dit-il tout doucement. — Cela n'est pas viande de jardin. — Holà! crie-t-il, camarade! — laissez-moi donner quelque coup de dent. — Descendez : j'ai pris un levraut ; — nous partagerons l'un et l'autre : — nous les fricasserons sans poêle, — et, ma foi! nous ferons grande chère.

On se doute bien que le corbeau reste sourd, et ne donne pas dans un piége aussi grossier. Que va faire maintenant le renard? « Il se gratte l'oreille, cherche, tourne, finit par trouver quelque chose de meilleur », et se décide à employer la louange. Tout cela n'est pas heureux.

Je me suis servi pour cette petite analyse du texte et de la version donnés par M. Vignancourt. Revenons au recueil de 1776. Les autres fables contenues dans ce volume sont à peu de chose près toutes dans le même genre et de la même force. Il y a, par exemple, dans la fable de La Fontaine *le Loup et le Chien* deux vers sublimes :

Le loup déjà se forge une félicité
Qui le fait pleurer de tendresse.

La simplicité de ces deux vers si mélancoliques, si harmonieux, vaut certes mieux qu'un long discours. Il y a là non seulement les adieux du loup à une vie de vagabondage, mais encore toutes les illusions décevantes des malheureux. Voyons comment cette idée a été délayée par l'imitateur anonyme :

Lou loup detéste
Le sou bite de bagaboun.
You n'ei, s'ou dits, arrei de boun :
Tout à le punte de l'espade !
E, si gahi quoque mountoun,
Quoque crabe à mitat pelade,
Qu'em hén passa per un lairoun.
You t'abandouni, triste bite ;
Loup n'es héit per bibe en hermite,
Plau coutén seréi d'are-en-là [1].
(Livre I, fable V.)

Le loup déteste — sa vie de vagabond. — « Je n'ai, se dit-il, rien de bon : — tout à la pointe de l'épée ! — Et, si j'attrape quelque mouton, — quelque chèvre à demi pelée, — il me faut passer pour un larron. — Je t'abandonne, triste vie ; — loup n'est pas fait pour vivre en ermite. — Je serais bien content désormais. »

Au moins le fabuliste béarnais, dans les deux fables reproduites par M. Vignancourt, a toujours su respecter les convenances. Je voudrais pouvoir en dire autant de tout le recueil. Voulez-vous un modèle du genre ? Parcourez la table, et choisissez dans les sujets traités par La Fontaine celui qui vous semblera devoir prêter le mieux au dévergondage gascon, soit *le Meunier, son fils et l'Ane*. Les héros d'Homère sont des gens bien élevés comparativement aux personnages de ce conte-fable. Vous vous rappelez que, au commencement du voyage, le baudet est porté comme un lustre :

Oun bas atau ? dits un besin.
Quéign drole é nabét esquipatye !
Eh ! l'ats héit prene lou poutatye ?
Prenets dounc gouarde d'ou blassa !
Héts à lési, n'eb cau pressa.
Quént arribits à l'assemblade,
Per refresqui lou camerade,
Dats-l'en ibe pinte ab pan fres.
Digats-me, qui-es l'ason dous tres ?
(Livre II, fable V.)

« Où allez-vous ainsi ? dit un voisin. — Quel drôle et nouvel équipage ! — Eh ! lui avez-vous fait prendre un potage ? — Prenez donc garde de le blesser ! — Faites à loisir ; — il ne faut pas vous presser. — Quand vous arriverez à l'assemblée, — pour rafraîchir le camarade, — donnez-lui pinte et du pain frais. — Dites-moi quel est l'âne des trois ? »

L'âne, à son grand déplaisir, est mis à terre, et, pour comble de disgrâce, reçoit la charge du jeune garçon.

---

1. Remarquez la phrase *Loup n'es heit per bibe en hermite*. Foucaud dira plus tard, en prenant le contre-pied de l'idée :

L'omi, tu vá quittá no vito
Que n'ério de segur ni de sen ni d'ermito.

« Passent trois bons marchands. » Ces trois bons marchands sont sérieux comme il convient à des gens de leur profession. Ils parlent au nom de la morale, et leur discours est sententieux. Au moins c'est ainsi que nous les représente La Fontaine, avec cet art des contrastes dont il possède si bien le secret :

Oh là ! oh ! descendez, que l'on ne vous le dise,
Jeune homme qui menez laquais à barbe grise !
C'était à vous de suivre, au vieillard de monter.

L'auteur gascon n'a pas compris cette finesse, et commet l'étourderie de faire courir la poste à ses marchands pendant qu'ils débitent leurs quolibets :

Lou pai à pé que séc lou hill !
Pau plantat com bére relique
Sus lou grisoun, as la coulique ?
Youene barbe, a pé biste dounc,
E lachats piba lou papoun.

Le père à pied, qui suit le fils ! — Planté comme belle relique — sur le grison, as-tu la colique ? — Jeune barbe, à pied vite donc, — et laisse monter le grand-père.

Jusqu'ici la caravane n'est pas encore trop maltraitée; mais la voilà aux prises avec des adversaires plus sérieux : ce sont trois femmes. Nous allons voir se développer toute la richesse du vocabulaire imagé et énergique mis en lumière par Vadé :

« Grand nigaut ..... »

se met à crier la plus jeune des trois femmes,

Gran nigaut, et héi mau l'arreye ?
Pendén qui lou gouyat tourteye,
Qui s'estripe de ha camin,
Bons plan à d'aise siou Martin,
Arrequincat com ibe espouse...
— Béi-t-en au diable ! eh ! qu'és yelouse ?
Eh ! soun aco lous touns ahas ?
Dits lou pai. Hique aci lou naz,
Male bésti, tros de carrougne.
— Qu'as dit, penail, gusas, ibrougne,
Cap de porc ? Parle, héi ! leiroun ;
Couan-t-a qu'és sourtit de presoun ?
Ah ! lou cournard ! ah ! lou bagatye !
Couan de pais abé lou mainatye ?

Je n'ose traduire. Passons vite.

J.-B. Bergeret. — Les défauts que je viens de signaler n'échappèrent pas quarante ans plus tard à un traducteur gascon du nom de J.-B. Bergeret, comme il nous l'apprend du reste lui-même dans la préface de son livre publié sous le titre suivant : *Fablos causidos de Jean La Fountaino, tremu-*

dados en berses gascouns, é dediados à soun altesso rouyalo Mgr lou duc d'Angoulémo, per un Bourdelés, M. Bergeyret lou nebout [1].

« Il me sembla remarquer, dit l'auteur en parlant du recueil de 1776, que mon devancier avait chaussé le bonhomme *en trop lourds sabots*. Quoique, en traduisant des fables en patois, il faille bien de rigueur leur donner *l'allure villageoise*, il importe aussi que cette allure ne paraisse pas trop rustre. » Et plus loin : « Il paraît avoir eu moins à cœur de rappeler combien son original offrait un mélange de naïveté, de délicatesse et de grâces, que de transporter dans son idiome les divers sujets de La Fontaine, pour ainsi dire, mis à nu, s'embarrassant peu de la forme, pourvu qu'il réussît à rappeler l'idée du fond... Mais, trop avare des fleurs dont La Fontaine a jonché sa route, il emploie trop rarement cet aimable artifice à l'aide duquel l'inimitable conteur sait faire de la fiction quelquefois la plus simple un tableau des plus vrais et des plus attachants. » — Rectifions en passant cette dernière assertion : que l'auteur du recueil de 1776 soit chaussé de gros sabots, je le veux bien; mais, pour ce qui est des fleurs, on vient de voir que, s'il manque quelque chose aux fables du recueil, ce ne sont ni les fleurs ni le parfum.

Rapprochons ces explications de la date du livre, 1816, du lieu de l'édition, Paris, où l'auteur résidait depuis fort longtemps à son dire, de sa dédicace au duc d'Angoulême, et nous pourrons d'avance nous faire une idée de la manière de Bergeret. A l'exemple de la plupart des poètes, il se fait une poétique à son usage. Il envisage la fable comme Fontenelle envisageait la pastorale. Sa muse, légitimiste et fidèle à la tradition, se bornera à suivre pas à pas son modèle. Nous la verrons toujours bien obéissante, bien élevée, comme une muse qui a fait ses études à Paris, et qui doit être présentée à la cour, proprette et soignée, se gardant bien de dire des gros mots, et surtout de faire l'école buissonnière. Choisissons parmi les fables les plus courtes :

LA CIGALO E L'ARROUMIC

Touto l'estius durans, commensalo del prat,
Quant la cigal*o* augut cantat,
Balà que de pitanç*o* élo se troubét nudo,
A la gelado rebingudo.
La bestiolo n'abébo pas
Un pé de mousc*o* à ses repas.
Doulento, bay crida famino
Chés l'arroumic, sa pu protcho bezino,
La counjurans de l'y presta
Quauquo grunal per subsista
Dinquios à mestibo noubélo.
Là, boun*o* amiguo, l'y fay élo,

LA CIGALE ET LA FOURMI

Tout l'été durant, commensale du pré, — quand la cigale eut chanté, — voilà que de pitance elle se trouva nue — à la gelée revenue. La bestiole n'avait pas — un pied de mouche à ses repas. — Dolente, elle va crier famine — chez la fourmi, sa plus proche voisine, — la conjurant de lui prêter — quelque peu de grain pour subsister — jusqu'à la moisson nouvelle. — « Tenez, bonne amie, lui fait-

---

1. Paris, L.-G. Michaud, et Bordeaux, veuve Bergeret, 1816, 1 vol. in-12.

Benguo lou més d'août, counscienço d'animal!
Bous paguoray la rend*o*, amay lou principal.
Se coumplaît d'amassa, més préstuso n'es gayre
L'arroumic : aco 's soun défaut.
Coum*o* anabets, din lou tems caud?
Demand*o* él*o* à sa malebayre.
— Lou jour, la néyt, delà, deçà,
A toutos gens passans, y respoun la cigalo,
Cantabi, sio dit sense bous offensa.
— Bous m'offensa, besin*o*? Abéts boulgut passa
L'estius au de cansous, coumo qui se régalo :
Hebai! aro que gél*o*, es lou tems de dansa.

(Pag. 103.)

elle, — vienne le mois d'août, conscience d'animal! — je vous paierai la rente avec le capital ». —Se complaît d'amasser, mais prêteuse n'est guère — la fourmi : c'est son défaut. — « Comment alliez-vous, dans le temps chaud? » — demande-t-elle à son emprunteuse. — « Le jour, la nuit, delà, deçà, — à toutes personnes passant, lui répond la cigale, — je chantais, soit dit sans vous offenser ». — « Vous m'offenser, voisine? Vous avez voulu passer — l'été dans les chansons, comme qui se régale : — Eh bien! maintenant qu'il gèle, c'est le temps de danser ».

Hélas! à part quelques chevilles, Bergeret non plus n'a rien prêté à la cigale. Cependant, soyons juste, il y a du mouvement dans le récit, et Bergeret, après Foucaud, qui sous ce rapport est hors ligne, est un des fabulistes patois qui ont le mieux compris tout le parti qu'il y a à tirer de la coupe du vers :

LOU GAT, LA BELÉTO É LOU LAPINOT

Mademouysélo beléto
S'abizéc, un bel matin,
D'ana lougea sa persouno lounguéto
Din l'oustal d'un joyno lapin.
Es rusado tant que fluéto.
Bous port*o* aqui ses dius un jourt,
Tant que lou mést*o* à l'albo matinouso
S'en ér*o* anat diso bounjourt,
É de thym se bauma sur la frésco pelouso.
Quant augut troutegeat, guimbat d'acin-d'à-là,
Et finit de se regala.
S'entorno Jean lapin al loc de sa demoro.
La belét*o* abio mis deforo
Soun naz pel finestrou..... etc,

(Pag. 121.)

LE CHAT, LA BELETTE ET LE PETIT LAPIN

Mademoiselle belette — s'avisa, un beau matin, — d'aller loger sa personne fluette — dans la maison d'un jeune lapin. — Elle est rusée autant que fluette. — Elle vous porte là ses dieux, un jour, — pendant que le maître à l'aube matineuse — s'en était allé dire bonjour, — et de thym s'embaumer sur la fraîche pelouse. — Quand il eut trottillé, gambadé, deçà, delà, — et fini de se régaler, — s'en retourne Jean lapin au lieu de sa demeure. — La belette avait mis dehors — le nez par la petite fenêtre, etc.....

Le reste marche avec le même entrain. Les parties, ne pouvant s'accorder, ont recours à Rominagrobis, qui leur dit :

Approtcho, drollo ; tu, fay de mémos, maynatge.
Approuchats de pu prés, é bous tenéts de court :
Sey sourt.

On peut, sans être taxé de pédantisme, faire remarquer l'à-propos de ce petit vers. Les chutes du genre de celle-ci sont très heureuses : il est seulement fâcheux que l'auteur les ait trop multipliées.

Je me bornerai à renvoyer pour certains autres détails de critique à une lettre adressée à Bergeret par M. de Roquefort. Cette lettre fait partie d'une *Note de l'éditeur* insérée à la suite de la préface sus-mentionnée. On y remarquera les appréciations de l'auteur du *Glossaire de la langue romane*, relativement à cette langue, et surtout à la ligne de démarcation entre la langue d'Oc et la langue d'Oil, ligne que, à l'imitation de presque tous les philologues français, il prétend être la Loire. Mais cette question a été traitée pag. LI et suiv.

Il faut encore savoir gré à Bergeret de la convenance ordinaire de ses expressions. Cependant, ses images sont quelquefois un peu réalistes et pas toujours du meilleur goût :

Enfin, la péguo tan s'enflée
Que nen crebée,
Sos trippos à brimbails escappans de soun bentro.

Enfin la sotte s'enfla tellement — qu'elle en creva, — *ses boyaux à petits morceaux échappant de son ventre.*
(*La Grenouille et le Bœuf.*)

.... la sauno, é, quant l'oubrit,
A fin finalo el desconbrit
Qué tout l'endedens de sa poulo
Ero arengeat sul mémo moulo
D'aquélos dount lous yoous ne rapourtaben rés,
Se n'es, d'an soun mujol, la glayro touto soulo.

Il la saigne, et, quand il l'ouvrit, — finalement il découvrit — que tout l'intérieur de sa poule — était arrangé sur le même moule — de celles dont les œufs ne rapportaient rien, — *si ce n'est, avec son jaune, la glaire toute seule.*
(*La Poule aux œufs d'or.*)

Bergeret n'a traduit que vingt-sept des fables de La Fontaine. Le dialecte dont il s'est servi n'est pas précisément celui de Bordeaux : c'est celui d'Agen et des environs, seul rapprochement du reste qu'il y ait à faire entre le fabuliste bordelais et le regrettable Jasmin. Si Bergeret n'eut pas le génie du coiffeur-poète, il n'eut pas non plus son bonheur. N'étant pas l'homme d'une coterie, il ne put offrir aux Bourbons qu'un dévoûment inaltérable mais inerte : aussi vécut-il et mourut-il à peu près ignoré. Ses fables, il est vrai, sont mentionnées par le bibliographe Quérard, article *La Fontaine*, et par M. Paul Chéron, *Catalogue de la librairie française au* XIXe *siècle ;* mais sa vie ne se trouve dans aucun ouvrage biographique, et, sans l'aimable obligeance de son ami, M. Gergerès, conservateur de la bibliothèque de Bordeaux, je ne pourrais même pas vous dire qu'il naquit en 1765 dans cette ville, où il mourut le 18 mars 1833.

LIMOUSIN-LAMOTHE. — Suivant l'ordre géographique que j'ai cru devoir adopter, je me vois obligé de placer ici un fabuliste auquel son biographe, feu M. Moquin-Tandon, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, donne le titre de poète languedocien. Je veux parler de

Limousin-Lamothe [1], né à Verdun, petite ville de l'ancienne Gascogne, située à la limite du Languedoc, sur la rive gauche de la Garonne. Au surplus, l'étude de ce fabuliste sera une transition toute naturelle entre ce que je viens de dire des imitateurs gascons et ce que j'aurai à dire des imitateurs languedociens.

Jean-Philippe-Marc Limouzin-Lamothe, pharmacien, professeur d'agriculture et poète, naquit en 1782, et mourut d'une attaque d'apoplexie foudroyante, le 30 novembre 1848. Ses poésies n'ont pas été réunies en corps d'ouvrage, et sont disséminées dans divers journaux ou publications. Ainsi la fable *lou Loup et l'Agnel* a été imprimée dans la *Revue de l'Aveyron et du Lot* (26 juin 1837), et reproduite par M. Jules Duval dans son *Mémoire sur les proverbes patois* [2], avec celle des *Animaux malades de la peste*. M. Moquin-Tandon possédait trois manuscrits de Limouzin-Lamothe, dont deux in-8° contiennent, l'un quinze fables, l'autre deux fables, traduites de La Fontaine. Je dois à l'extrême bienveillance du propriétaire communication de deux de ces fables inédites, que je reproduis moins pour leur mérite que pour leur nouveauté :

LOU RAYNARD ET LOUS RASINS

Certain Raynard gascou, d'aoutres disou nour-
Aganit dè talén, vésquét, sur uno treillo, [man,
Dé rasins dount éro gourman,
D'uno aparènço sans pareillo.
Lou pendart, sans fayçous, n'aourio fayt dous
[bentrats.
Dins la difficultat dè lous pouder atèngé :
Soun pas madurs, çà dits, soun bous per dé gou-
Tournarey un aoutré diméngé. [jats.

LE RENARD ET LES RAISINS

Certain renard gascon, d'autres disent normand,—exténué de faim, vit, sous une treille, —des raisins dont il était gourmand, — d'une apparence sans pareille. — Le pendard, sans façons, en eût fait deux *ventrées*.—Dans la difficulté de les pouvoir atteindre :—«Ils ne sont pas mûrs, dit-il, ils sont bons pour des goujats. — Je reviendrai un autre dimanche».

LA CIGALO ET LA FOURMIC

Trabaillén al pu léou en sasou favourablo.
La cigalo nou 'n mét l'exemple dins la fablo.....
Aprèps abé lambrat et cantat tout l'estiou,
Quand l'hivér arrivet, manquet de pervisiou.
S'anguet plangé de famino
A la fourmic sa bézino,
La préguèn dè ly presta
Quicomét per subsista
Jusqu'à la primo noubélo;

LA CIGALE ET LA FOURMI

Travaillons au plus vite en saison favorable. — La cigale nous met l'exemple dans la fable.— Après avoir *lambiné* et chanté tout l'été, — quand l'hiver arriva, elle manqua de provisions. Elle alla se plaindre de la famine — à la fourmi sa voisine, — la priant de lui prêter — quelque petite chose pour subsister — jusqu'au printemps

---

1. Voy., pour les détails, la Notice que M. Moquin-Tandon a publiée dans la *Biographie Michaud,* nouvelle édition.

2. *Mém. de la Société des Sciences, Lettres et Arts de l'Aveyron*, T. V, pag. 674. — Le *Mémoire sur les Proverbes* a été tiré à part à 15 exemplaires.

Non fougués què bricaillous
Dè vermés ou mouscaillons.
« A paga sérey fidèlo;
Countats-y, fè d'animal!
Interêt et capital..... »
La fourmic es pas prestayro;
Aqui soun pétit défaout.
— Qué fasiatz dins lou téns caout,
Doumaysèlo l'émprountayro?...
— Cantavi, la neyt, lou jour,
Faguèn à praqui l'amour,
Bouno damo, pèr vous playré.....
— Ah! cantavetz dé cansous?
Aro dounc vivetz dè l'ayré;
Jouyousomen pourtatz-vous.

nouveau, — ne fût-ce que des *brimborions* — de vers ou de moucherons. — « A payer je serai fidèle, — comptez-y, foi d'animal! — intérêt et capital. — La fourmi n'est pas prêteuse: — c'est là son petit défaut. — « Que faisiez-vous au temps chaud, — demoiselle l'emprunteuse? » — « Je chantais la nuit, le jour, — faisant là tout près l'amour, — bonne dame, pour vous plaire. » — « Ah! vous chantiez des chansons? — Maintenant donc vivez de l'*air*; — joyeusement portez-vous.

On le voit, Limouzin-Lamothe, comme Bergeret, s'est presque toujours borné à traduire assez fidèlement La Fontaine, et n'a pas eu la main assez légère pour toucher à l'œuvre délicate du maître. Les modificatiens auxquelles il a été entraîné par les exigences de la versification sont généralement irréfléchies. Combien les regrets et les projets du renard de Limouzin-Lamothe pâlissent devant le dédain suprême et sans appel du héros de La Fontaine! Combien l'antithèse sèche et cruelle de la fourmi l'emporte, dans le modèle, sur les développements de l'imitateur gascon!

Ils faut dire que les fables imprimées sont meilleures, notamment celle des *Animaux malades*, et je dois reproduire à ce sujet le jugement de M. Moquin-Tandon: « Les poésies de cet auteur sont écrites avec verve; elles ne manquent ni d'originalité ni de sel; mais elles paraissent souvent négligées, ce qui tient probablement à ce que l'auteur écrivait à bâtons rompus, sans prétentions, uniquement pour son plaisir, et ne songeant nullement à la publicité ». Les réserves ci-dessus faites, il me paraît difficile d'ajouter quelque chose à une appréciation aussi juste.

IV

FABULISTES LANGUEDOCIENS

A quelque distance des anciennes limites de la Gascogne, à l'est, se trouve Toulouse, la capitale du Languedoc. Je ne possède, comme spécimen du dialecte de cette ville, qu'une fable dont j'ignore l'auteur, et qui court manuscrite dans le pays. Je la reproduis en entier, car la monotonie du rhythme y est pleinement rachetée par la vivacité du récit.

LA CIGALO ET LA FOURMIC

Lé counté dits qué la cigalo,
Al cor d'hiber, abio la galo,

LA CIGALE ET LA FOURMI

Le conte dit que la cigale, — au fort de l'hiver, avait la frin-

Et n'abio rés dé ço qué cal
Per sé bouta jouts lé caissal.
La pàouro bestio, miéjo morto,
Cahin, caha, daban la porto
Dé la fourmic sé trigoussec,
Peï, d'un toun doulent, ly dissec :
Prestaï-mé, si bous plaï, besino,
Un pâou de blat ou de farino ;
Car m'a métudo à l'hespital
La malâoutio del miou sigal [1].
Boli qué mé toumbé uno patto,
S'abez à fa dam uno ingratto,
Et bous randré, fé d'animal,
L'interêt et lé capital,
Après la prumiero garbiéro
Qué bastiran dessus l'aïero.
— E qu'un èro vostre mestié?
Ly dits, d'un aïre trufandié,
La fino coummaïre fourmigo.
— En plén estïou, quand lé soulél
Bous pintro coulou dé calél,
Alabets, nou bous desplasio,
You cantabi dé bouno gracio,
E défisi qu'el roussignol
Ufflé ta pla lé gargaillol ;
Tabès fasio su l'Esplanâdo
Lé plazé dè la proumenâdo.
— Lé tour n'és briquo mal ingert ;
Més presta gasto et douna perd,
Ça me disio la miou grand-maïre :
Bélo câoussiou dé flabutaïre !
Perqué cantabets alabets,
Aro dansats tant qué pouïrets.

Qui nou sentis qu'és la mouralo
Dé la fourmic et la cigalo,
Al grand desâounou das fégnans
Truco-taoullés et béligans !

gale, — et n'avait rien de ce qu'il faut — pour se mettre sous la dent. — La pauvre bête, moitié morte, — cahin, caha, devant la porte — de la fourmi tracassa, — puis, d'un ton dolent, elle lui dit : — « Prêtez-moi s'il vous plaît, voisine, — un peu de blé ou de farine. — car m'a mise à l'hôpital — la maladie de mon mari. — Je veux qu'il me tombe une patte — si vous avez affaire à une ingrate, — et je vous rendrai, foi d'animal, — l'intérêt et le capital, — après la première gerbière — que nous bâtirons... — « Et quel était votre métier? — lui demanda d'un air moqueur — la fourmi, fine commère. » — « En plein été, quand le soleil — vous peint couleur de lampe de cheminée, — alors, ne vous déplaise, — je chantais de bonne grâce, — et je défie que le rossignol — enfle si bien le gosier ; — aussi faisais-je sur l'*Esplanade* — le plaisir de la promenade. » — « Le tour n'est pas mal ingénieux ; — mais prêter gâte et donner perd, — me disait ma grand'mère : — belle caution de flûteur ! — Puisque vous chantiez alors, — maintenant dansez tant que vous pourrez ».

Qui ne sent que la morale — de la fourmi et la cigale — est au grand déshonneur des fainéants, — batteurs d'estrade et va-nu-pieds !

Auguste Galtier. — Ne nous arrêtons pas, et arrivons à Castelnaudary dans l'Aude. Là nous trouvons un négociant du nom d'Auguste Galtier, littérateur distingué, qui a publié un grand nombre de contes, de chansons et de pièces fugitives dans les journaux de sa localité. Il est auteur du poème de *Noémi* et des *Mémoires d'un gat*. La seule fable que je connaisse

1. *Sigal,* cigale mâle.

de lui est l'imitation des *Deux Pigeons* de La Fontaine, imprimée dans *l'Abeille de Castelnaudary*, n° du 16 mai 1844. Le récit de Galtier est plein de limpidité, de fraîcheur, de sentiment et de décence; mais son intempérance languedocienne m'empêche, quelque regret que j'en aie, de rapporter la fable en entier. Ainsi c'est par un véritable discours de rhétorique que le poète rend les remontrances et les prières du pigeon abandonné :

. . . .
L'aoutre, qu'un tal proujet pla fort estoumagavo,
L'y diguét en plouran : Qué té manqu*o* al louchis,
Per boulé t'én ana rouda la patanteyno?
Bésés qu'ayci sios sansé geyno :
Y fas tout ço qué bos, digus nou té dits ré...
Té lèbos quant té play, sourtisses quant t'agrado.
As dé blat, as dé milh, dé besso pla triado;
E lé riou y es ta clar qu'on y beou per plasé...
Anen, sios rasounabl*e*, é quittes pas un frayré,
Qué san tu mourio, pécaïre!
Car l'absenç*o* es per el un pla tarriblé mal...
Pas per tu cruel! car sé b'éro,
Mé tendrios un discours de tout*o* aoutro maniero.
Yeou pensi saquéla qué lé trigos qué cal
Per entrépren*e* un loung bouyatgé
Té fara léou cambia dé plan é dé lengatjé...
Encaro, s'attendios la mountado del tens!
Démoro 'n més dé maï, crey-m'a yeou, qué té presso?
L'autro neït è soumiat, béjos mous pensomens!
Qu'un grand malhur foundrio sus un dé moun espèço.
Tabé, soulet aïci, n'aouré, daban les els,
Què sédous, què fialats, què maïssantis aouzels...
Hélas! mé dirè, plaou, beu neït, aro tempesto...
Qui sap sè moun fraïre sè dol,
Qui sap s'el a tout ço qué bol :
Boun gra, boun lochomen, bounis souens è lé resto?...

L'autre, qu'un tel projet fort bien *estomaquait*, — lui dit en pleurant: «Que te manque-t-il au logis, — pour vouloir t'en aller roder la pretantaine? — Tu vois qu'ici tu es sans gêne : — tu y fais tout ce que tu veux : personne ne te dit rien. — Tu te lèves quand il te plaît, tu sors selon ton gré. — Tu as du blé, tu as du mil, de la gesse bien triée; — et le ruisseau y est si clair qu'on y boit par plaisir... — Allons! sois raisonnable, et n'abandonne pas un frère, — qui sans toi mourrait, hélas! — car l'absence est pour lui un bien terrible mal. — Pas pour toi, cruel! car, si c'était aussi bien, — tu me tiendrais un discours de tout autre manière. — Je pense d'ailleurs que (l'idée de) la fatigue qu'il faut (affronter) — pour entreprendre un long voyage — te fera bien vite changer de plan et de langage... — Encore si tu attendais la *montée du temps* (les beaux jours)! — Reste un mois de plus, crois-moi, qui te presse? — L'autre nuit, j'ai songé, vois mes pensées! — qu'un grand malheur foudrait sur un de mon espèce. — Aussi bien, seul ici, je n'aurai devant les yeux — que nœuds coulants, que filets, que méchants oiseaux... — Hélas! me dirai-je, il pleut, la nuit vient, la tempête souffle... — qui sait si mon frère se plaint, — qui sait s'il a tout ce qu'il veut : — bon grain, bon logement, bons soins et le reste? »

Le pigeon voyageur répond sur le même ton. On croit entendre l'un après l'autre deux avocats plaidant une cause. L'odyssée traîne également en longueur. En somme, l'imitation patoise a cent onze vers, et encore l'auteur, par une pruderie singulière, s'est-il arrêté aux réflexions charmantes qui terminent la fable de La Fontaine.

AUGUSTE TANDON [1]. — Auguste Tandon, dans une ou deux de ses fables, est encore plus scrupuleux que Bergeret et que Limouzin-Lamothe : il ne s'écarte du texte que pour les besoins de la mesure ou de la rime.

La raça dé las bélétas,
Pas may qu'aquéla das cats.
Vôou pa gés dé bén as rats,
Et s'èra pa qu'éstréchétas
Soun las portas dâou ratun,
La doumaysèl*a* âou fin mourre
Lous fariè diablamén courre,
Et n'estoufariè may d'un. Etc.

La race des belettes, — pas plus que celle des chats, — ne veut guère de bien aux rats,— et s'il n'était pas qu'étroites— sont les portes des ratons,— la demoiselle au fin museau— les ferait diablement courir,—et en étoufferait plus d'un. Etc.

(*Le Combat des Rats et des Belettes.*)

Dans d'autres fables, au contraire, il concentre La Fontaine, et le réduit en quelque sorte à la concision ésopienne :

Una granouï*a* énvisageav*a* un biôou
Aou pe pâoutut, à la taïa quarada.
Ela, qu'âouriè dansat din lou cruvèl d'un iôou,
S'én trouvèt tan humiliada
Qué, san may consultà qué soun pichot orgul,
Vouguèt, én bén buguén, coum*a* él dévéni grossa.

Une grenouille envisageait un bœuf — au pied épais, à la taille carrée. — Elle, qui aurait dansé dans la coquille d'un œuf, — s'en trouva tant humiliée — que, sans consulter autre chose que son petit orgueil,—elle voulut en buvant beaucoup, devenir

1. *Fables et contes en vers patois*, par Auguste Tandon, troubadour de Montpellier. — A Montpellier, chez Renaud, an VIII, in-8o, avec cette épigraphe :

És pas aysat dé playré à tout lou mounde.
Cé qu'un trova poulit, un âoutre ou trova sot :
Lou voulur és fachat s'entén qué lou chi grounde ;
Lou mèstre és pa countén sé lou chi dis pa mot.

Il n'est pas aisé de plaire à tout le monde. — Ce qu'un trouve joli, un autre le trouve sot : — le voleur est fâché s'il entend que le chien gronde ; — le maître n'est pas content si le chien ne dit mot.

Une seconde édition, augmentée, a été publiée en 1813. Le libraire Virenque fils, de Montpellier, en avait annoncé une troisième en 1842 : elle n'a pas paru. G. Brunet, de Bordeaux, a réimprimé la fable intitulée : *la Mountagna qu'accoucha* dans sa *Lettre sur les patois*, 1839, pag. 32.

Auguste Tandon naquit à Montpellier le 15 juillet 1759. Doué d'un jugement sûr, d'une imagination vive et d'une mémoire prodigieuse, il fut tout à la fois un poète distingué et le chef d'une des maisons de banque les plus considérables du Midi. Il mourut subitement à Montpellier, le 27 novembre 1824. Je dois les détails qui précèdent à l'obligeance de M. Lemercier, sous-bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle de Paris, lequel a bien voulu me confier le manuscrit de sa Notice sur Auguste Tandon, destinée à la nouvelle édition de la *Biographie Michaud*.

Le petit-fils d'Auguste Tandon, M. Moquin-Tandon (Chrétien-Horace-Benedict-Alfred), professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Institut de France et de l'Académie de médecine, mort à Paris le 15 avril 1863, avait hérité du talent poétique de son père. Il a publié, sous le nom de *lou Felibre de Magalouno*, ou de *Fredol de Magalouno*, un grand nombre d'épigrammes ou de contes patois, dans l'Almanach provençal de Roumanille. Il connaissait à fond l'ancienne langue romane, et fit paraître sous le titre de *Carya magalonensis*, une contrefaçon si habile et si exacte de la langue romano-provençale au XIVe siècle, qu'il parvint à tromper l'œil exercé des philologues, de M. Raynouard lui-même. Je n'ai pas à m'occuper de ses grands travaux comme médecin et naturaliste, mais c'est un devoir pour moi de rendre hommage à ses éminentes qualités comme homme privé. Jamais sa bienveillante bonhomie n'a été mise inutilement à l'épreuve. Il était obligeant pour tout le monde, il encourageait les jeunes, et c'est lui qui m'a servi de guide dans la première édition du présent travail.

Mès aquéla pâoura talossa
Faguèt un fort michan calcul :
Lou trop pintâ yé crébèt la panouïa.

grosse comme lui. — Mais cette pauvre sotte — fit un fort méchant calcul : — le trop *pinter* lui creva la *bedaine*.

C'est la fable de La Fontaine dépouillée de son plus bel ornement, le dialogue. Voyez aussi, comme exemple de ces résumés, *la Poule aux œufs d'or*, *l'Écrevisse*, etc. [1].

N'allez pas croire pourtant que Tandon soit toujours aussi sec : plusieurs de ses imitations sont, au contraire, profondément empreintes du génie méridional. Au milieu de la fluidité languedocienne, se détachent, fraîches oasis, de gracieux détails que La Fontaine lui-même n'aurait peut-être pas eu le courage de rejeter. L'introduction de la fable française *l'Amour et la Folie* est digne assurément d'être citée :

Tout est mystère dans l'Amour :
Ses flèches, son carquois, son flambeau, son enfance :
Ce n'est pas l'ouvrage d'un jour
Que d'épuiser cette science.
Je ne prétends donc point tout expliquer ici :
Mon but est seulement de dire à ma manière
Comment l'aveugle que voici
(C'est un dieu), comment, dis-je, il perdit la lumière,
Quelle suite eut ce mal, qui peut-être est un bien ;
J'en fais juge un amant, et ne décide rien.

Mais l'imitation languedocienne a bien aussi son mérite :

Sé mé démandaves perqué
Nous représéntou l'Amour jouyne,
Poulit, flourat, gras couma un moyne,
Vous ou dirièy pa, per ma fé ;
Mès, sé vouïâs qué vous diguèsse
Perqué lou drolle és toujour nut,
Perqué tèl ou tèl atribut,
N'ou dirièy pa noun plus quand ou pouguèsse,
Percèqu'aco finiriè pâ.
Vole soulamén vous countâ
D'ount' vèn qu'és privat dé la vista,
Vous layssan mèstres dé jugeâ
Sé fâou n'avédre l'ama trista,
Ou sé d'aco fâou s'amusâ.

Si vous me demandiez pourquoi — nous représentons l'Amour jeune, — joli, fleuri, gras comme un moine, — je ne vous le dirais pas, par ma foi ; — mais, si vous vouliez que je vous disse — pourquoi l'enfant est toujours nu, — pourquoi tel ou tel attribut, — je ne vous le dirais pas non plus quand même je le pourrais, — parce que cela ne finirait pas. — Je veux seulement vous conter — d'où vient qu'il est privé de la vue, — vous laissant maîtres de juger — s'il faut en avoir l'âme triste, — ou s'il faut s'en amuser.

1. Cependant ce laconisme n'est pas encore comparable à celui de deux fables que je trouve dans une brochure anonyme de 16 pages in-12 publiée, en 1806, sous le titre de *Contes en vers prouvençaux*. L'une de ces deux fables est *la Cigale et la Fourmi* ; voici l'autre :

Un paysan prenguet uno vipero
Qu'atroubet transido de frech ;
La mettet din soun sen, fet la founctien de pero ;
Mai la conquino lou mourdet.
— Ingrat, vaqui toun caractere !

Un paysan prit une vipère — qu'il trouva transie de froid ; — la mit dans son sein, fit la fonction de pere ; — mais la coquine le mordit. — Ingrat, voila ton caractère.

Ne dirait-on pas la traduction littérale de quelqu'un de ces essais qu'on a trouvés dans les manuscrits du naïf conteur champenois?

Mais n'allons pas trop loin dans notre admiration. Chez Tandon le naturel gascon reprend bien vite le dessus. Il trouve le moyen d'étendre en cinquante-six vers les vingt et un vers du fabuliste français. Il nous représente l'Amour jouant—de l'argent—avec la Folie, et, par suite, une véritable scène de tripot. L'Amour veut en appeler à Jupiter et aux dieux assemblés; la Folie, qui n'a pas la conscience bien nette, trouve plus expéditif de sauter au visage de son adversaire, et de lui crever les yeux. Vénus demande justice. L'imitateur languedocien en fait une plaideuse infatigable, sollicitant chaque dieu avec le tact merveilleux de la femme. Jupiter représente la plus haute expression du droit :

Ah! Jupiter, fasès me dréch!

Chacun des dieux de l'Olympe a sa passion dominante, que Vénus cherche à exploiter :

Vous, Apoulloun, vous dìou dé la lumièra,
Moun pàoure fil és coundannat
A véyre pa-pus vostre ésclat.
Ageàs piétat dé sa misèra.
Et vous, Minerva, et vous, Junoun,
Soungeàs, pécayre! qué souy mèra;
Véngeàs-mé, véngeàs Cupidoun.
Vous, Mars, n'ay pa bésoun d'ou dire,
San doute vous récusarés;
Et vous, Vulcain, sériè bé pire
S'oupinavès din lou coungrès.

Vous, Apollon, vous dieu de la lumière, — mon pauvre fils est condamné—à ne voir jamais plus votre éclat.—Ayez pitié de sa misère. — Et vous, Minerve, et vous, Junon,—songez, hélas! que je suis mère;—vengez-moi, vengez Cupidon.— Vous, Mars, je n'ai pas besoin de le dire,— sans doute vous vous récuserez; — et vous, Vulcain, ce serait bien pire—si vous opiniez dans le congrès.

Mais n'allons pas non plus trop loin dans notre blâme. En présence de cette paraphrase de la charmante allégorie de La Fontaine, je n'ai pas le courage de reprocher à l'imitateur de s'être laissé aller aux entrainements de son imagination.

Les productions du troubadour de Montpellier se recommandent surtout par l'étonnante variété des formes. Je viens de le montrer tour à tour imitateur concis ou verbeux; nous allons le voir parodiste, et, sous ce nouvel aspect, nous ne le trouverons pas au-dessous de lui-même. Le vers sera toujours coulant, le style toujours vif, sans que l'expression soit grossière. Tel est le travestissement donné par Tandon à la fable de La Fontaine *le Singe et le Dauphin*. La scène se passe, non plus à Athènes, mais près d'Aiguemortes. Le dauphin, qui porte le singe sur son dos, lui demande par hasard :

— Sérias-ti, moussu, dé Bèoucayre!
— Ouy (dis lou singe) ét mé fariàs plési,
Sé vous yé survèn quàouque afayre,
Dé mé y escrioure. Un miou cousi
Y es présidén dé la coumuna;
Sa prountécsioun compta per una.

« Seriez-vous, Monsieur, de Beaucaire? » — « Oui, dit le singe, et vous me feriez plaisir, — s'il vous y survient quelque affaire, — de m'y écrire. Un cousin — y est président de la commune; — sa protection

— Lou dàouphin dignèt : Gramécis!
Et tarascoun? l'anas-ti souvén véyre?
— Toutes lous jours, ét poudès créyre
Qu'és lou miñou dé mous amis;
L'ay maridat émbe una sore miouna.
. . . .
Aquél singe mé fay pénsà
Qué fossa géns sou dé sa mêma éstofa :
Tèl résouna dé tout qué n'a jamay rés vis;
Tèl prén Rousseau per un péïs,
Tèl l'Inda per un philosopha.

compte pour une.» — Le dauphin dit : «Grand merci! — Et Tarascon? l'allez-vous voir souvent?»—«Tous les jours, et vous pouvez croire—qu'il est le meilleur de mes amis;—je l'ai marié avec une de mes sœurs...»—Ce singe me fait penser—que force gens sont de sa même étoffe :— tel raisonne de tout qui n'a jamais rien vu; — tel prend Rousseau pour un pays, — tel, l'Inde pour un philosophe.

Tandon ne s'est pas contenté d'imiter ou de parodier La Fontaine et quelques-uns de ses imitateurs; son livre contient encore des contes et des fables tirés de son propre fonds. « Ces dernières, au dire de Martin, l'un de ses compatriotes, dont je vais parler, ces dernières font regretter qu'il n'ait pas préféré le plus souvent le rôle d'inventeur à celui d'imitateur ». Dans sa *Notice*, M. Lemercier prétend que « ses poésies sont écrites tantôt avec une familiarité assez heureuse, tantôt avec un abandon trop négligé ». Enfin l'éditeur du recueil de l'an VIII, tout en reprochant à l'auteur ses nombreux gallicismes, cherche à l'excuser en disant qu'il a préféré encourir ce reproche « que de hasarder certaines expressions qui, quoique bonnes en elles-mêmes, auraient pu paraître basses et grossières ». Pour moi, tout en reconnaissant combien sont fondées les critiques faites au poète par son éditeur et son dernier biographe, tout en pouvant l'accuser de s'être cru obligé de recourir au français, je dirai, en réponse à l'observation de Martin, que toute imitation de La Fontaine doit nécessairement pâlir devant le modèle, qui est inimitable; qu'il faut inventer pour se débarrasser de ce terrible concurrent; que c'est ce qui fait la fortune des fables trouvées par Tandon, et qu'enfin celles qu'il a inventées nous paraîtraient charmantes si nous ne connaissions pas La Fontaine. On ne peut refuser au poète languedocien l'originalité dans l'imitation. Il y a dans ses œuvres le mouvement et la décente gaîté de son professeur Favre, le célèbre prieur de Cellaneuve, et je place Tandon bien au-dessus d'Hourcastremé ou Batbedat et du fabuliste de Bordeaux.

F.-R. MARTIN fils [1]. — Auguste Tandon eut un ami et un rival en poésie.

---

1. François-Raymond Martin, né à Montpellier le 27 janvier 1777, et mort le 18 mars 1851, s'était de bonne heure adonné à la poésie et à la linguistique romane. On a de lui, indépendamment de l'ouvrage ci-dessus :

1° *Les Loisirs d'un Languedocien* (Montpellier, 1827, in-8°), contenant un *Essai historique sur le langage vulgaire des habitants de Montpellier*;

2° Deux exemplaires autographes complets de ses œuvres patoises, dont l'un fut donné par l'auteur à la bibliothèque de sa ville natale. M. Moquin-Tandon, légataire de l'autre, a fait imprimer à Toulouse, en 1846, et à 25 exemplaires seulement, une des pièces de ce recueil, intitulée : *Historéra dé moun Récul de fablas, au Galimathias*

Cinq ans environ après la publication du livre de Tandon, F.-R. Martin faisait paraître : *Fables, contes et autres poésies patoises.* — A Montpellier, chez Renaud, libraire, an XIII (1805), in-8°.

Outre les apologues que Martin a imités de Thomas Yriarte, de Nogaret, de J.-B. Rousseau, etc., et quelques autres dont les sujets lui appartiennent, le recueil que j'ai sous les yeux contient trois fables tirées de La Fontaine : *lou Gal ét lou Rèynar*, *la Fourntga ét la Paloûmba*, *lou Rèynar ét lou Courpatas.*

L'expression de Martin est généralement plus patoise que celle de Tandon ; mais on peut dire qu'il a moins imité La Fontaine que son compatriote, dont il a une partie des qualités et des défauts. Son style est trop parsemé de ces détails insignifiants qui nous rappellent le fatras gascon du recueil de 1776 :

Un gal, fin coûma l'ambre, ét déja vièl rouquiè,
Sus ûna branca d'aoûbre un jour s'éspézouïàva,
Quand un rèynar lurat, qué savié soun méstiè,
Dé déchout l'àoubre l'éncensâva.

(*Lou Gal ét lou Rèynar.*)

Un coq, fin comme l'ambre, et déjà vieux routier,—sur une branche d'arbre, un jour s'épouillait, — pendant qu'un renard rusé, qui savait son métier, — de dessous l'arbre l'encensait.

La Fontaine, lui, s'est bien gardé de qualifier son héros, qui, cette fois, va avoir affaire à partie et ne sera pas le plus fort :

Sur la branche d'un arbre était en sentinelle
Un vieux coq adroit et matois.
— Frère, dit un renard, adoucissant sa voix,
Nous ne sommes plus en querelle.....

Mais le renard de Martin va prendre sa revanche sur le corbeau ; et, cette fois, il sera sublime d'astuce, et ne le cèdera en rien au renard de La Fontaine :

Adissias, Mons de Courpatas !
Per Môia [1] ! sé noun vostra alûra
M'a tout d'un cop émbalàouzit !
Chout ûna tant bèla tournûra
Déou niza ségu fôça ésprit.
Oh ! sé, din la cour plumajîna,
Un réynar èra réçajut,

Bonjour, Monsieur du Corbeau ! — par ma foi, si votre allure — ne m'a pas tout à coup ébloui ! — Sous une si belle tournure — doit nicher, bien sûr, force esprit. — Oh ! si dans la cour emplumée — un renard

---

en rimas. Dans ce badinage poétique, Martin raconte l'histoire de sa vocation littéraire, inspirée par la lecture des fables d'Auguste Tandon.

3° Un *Dictionnaire général et étymologique des patois languedociens,* manuscrit inachevé, passé entre les mains de M. Noulet, à Toulouse.

Je ne puis mieux faire, au surplus, que de renvoyer le lecteur à la *Notice* que M. Moquin-Tandon a consacrée à Martin dans la nouvelle édition de la *Biographie Michaud,* T. XXVII, pag. 135.

1. Par Maia, vieux reste du paganisme.

Tout-nâou diriéy à l'aousselina
Qué per èstre rèy sès nascut ;
Sousténdriéy âou prémiè véngut
Qué l'ègla mây qué vous pot pa paga dé mina.
(*Lou Rèynar ét lou Courpatas.*)

était reçu, — tout haut je dirais à la gent volatile — que pour être roi vous êtes né ;—je soutiendrais au premier venu — que l'aigle mieux que vous ne peut payer de mine.

Ici s'arrête le compliment. Le renard français fait réellement beaucoup d'honneur au corbeau en tenant les grands moyens en réserve. Tout l'attirail de flagorneries entortillées que La Fontaine met dans la bouche de son flatteur ne déguise pas complètement le piége dans lequel doit tomber le corbeau., mais qu'il pourrait fort bien apercevoir :

Sans mentir, si votre ramage
Est semblable à votre plumage....

Le héros de Martin aura toujours le temps de faire *chanter* sa dupe. Qu'a-t-il besoin en effet que le corbeau « ouvre un large bec »? Qu'il le desserre un peu, c'est tout ce que demande le sournois :

Moussu dé Courpatas, prénén
Ayço bon joc ét bon argén,
Vôou né réspoundr*e* âou counplimén ;
Ouvris lou bèc, ét soun floc dé froumage
Tômb*a*, ét d'aquel rèynard né dévèn lou partage.

Monsieur du Corbeau, prenant — cela bon jeu et bon argent, — veut répondre au compliment, — ouvre le bec, et son morceau de fromage — tombe, et de ce renard devient le partage.

Si Martin avait su se maintenir dans cette réserve, nul doute que sa traduction n'eût été une des mieux comprises qui nous ont été données. Malheureusement le récit est précédé d'un interminable avant-propos, dans lequel l'auteur, s'adressant à l'un de ses amis, lui explique en vingt-neuf vers comment il se fait que les bêtes parlent, puisque, le matin même, il a entendu un renard qui encensait un corbeau. Le même verbiage provincial reparaît dans la conclusion. La fable française offre un double dénoûment et une double expiation : ce n'est pas assez pour le corbeau d'avoir perdu son fromage, il doit encore subir les impertinences spirituelles et les humiliants conseils de l'imposteur; mais, en définitive, la péripétie du drame est la chute du fromage : la toile doit tomber. Aussi La Fontaine n'a-t-il mis que quelques mots dans la bouche du renard, qui doit être pressé d'aller dévorer sa proie. Ce n'est pas le compte de Martin :

« Aco 's cé qué vouïèy (yé crid*e*-él) grand talos !
Ara fây-té réçâoupre rèy, sé pos.
Adiou, moun cher, apréndras à toun age
Qué tout flataviéi*a* és troumpur ;
La liçou t'a coustat un moucél de froumagé,
Aco 's un fort pichot malhur ;
Un âoutra fés séras pu sage ».
Lou courpatas, fort hountous,
Réspoundèt din soun léngage
Qu'un atrapat né vâou dous.

« C'est ce que je voulais (lui crie-t-il, grand lourdaud ! — Maintenant fais-toi recevoir roi, si tu peux.—Adieu, mon cher : tu apprendras à ton âge — que tout flatteur est trompeur.—La leçon t'a coûté un morceau de fromage, — c'est un très petit malheur. — Une autre fois tu seras plus sage ».—Le corbeau, fort honteux, — répondit dans son langage — qu'un attrapé en vaut deux.

A. Couret. — Avant d'arriver aux fabulistes nimois, qui doivent terminer cette série, je ne puis passer sous silence un écrivain qui a été instituteur primaire à Alais. A. Couret a fait paraître un « *Recueil de poésies, légendes, ballades*, etc. — Alais, Martin, 1842, in-8° ». — Le *Bouil-Abaisso*, 2e série, n° 76, 14 juillet 1843, p. 306, contient de lui une traduction patoise de la fable *le Renard, le Singe et les Animaux :*

Un journal vénié d'announça,
Chez touto la raço abestido
Que lou lioun vénié de termina sa vido,
Et que chaqu'animaou devié se prounounça
Per faïre un nouvel rey. Tirerou la courouno
De soun estui d'argent, et chacun l'ensagét;
Mais si rencountrét pas persouno
Per remplaça lou viel *sujet :*
L'un avié la testa trop grosso;
L'aoûtre y passavo tout entié.
A la fin, un viel singe, expert din soun mestié,
Que de grimaço savié fosso,
Parce qu'avié servit un méstre balladin,
Prenguét lou ceoucle d'or, se yé pléguét dedin,
Fagnét de tours, de minganellos,
Piéi millo grimaços nouvellos
Qu'avié pousados aou fieiraou,
Talamen qu'à la fin tout lou pople animaou,
Encanta dé soun saoupre-faïre.
Lou noumét soun rey et soun payre.
Lou reïnard, que se savié maou
De veire que l'esprit fouguesso mes de caire,
Per los fa counveni qu'avieou caousit un sot,
Aou nouvel souverain dignét aqueste mot :
— Siro ! save, dins lou bouscage,
Un endrech rescoundut que counten un trésor
Qu'avie cachat un gros milord :
En monarco prudén et sage,
Duvéz lou rèclama per lou bé de l'Estat.
Venéz doun d'aqueste coustat,
Que vous lou moustrarai. — Lou nouvel gouver- [naïre,
Counvencu qu'un rey sans argen
Es pas capable de rés faïre;
Qu'aco 's lou soul mouyen de gouverna las gen,
Cresegué caouso fort utilo
D'avedre per pas res uno listo civilo
Qu'as animaou ventrus servirié de régal,
Et se laisset guida per lou rusa coumpaïre
Vers un endrech ount' un cassaïre

Un journal venait d'annoncer chez toute la race animale — que le lion venait de terminer sa vie, — et que chaque bête devait se prononcer — pour faire un nouveau roi. On tira la couronne — de son étui d'argent, et chacun l'essaya ; — mais il ne se trouva personne — pour remplacer le vieux monarque : — l'un avait la tête trop grosse ; — l'autre y passait (dans la couronne) tout entier. — A la fin un vieux singe, expert dans son métier, — qui de grimaces savait force, — parce qu'il avait servi un maître balladin, — prit le cercle d'or, se plia dedans, — fit des tours, des petites mines, — puis mille grimaces nouvelles — qu'il avait puisées sur le champ de foire, — tellement qu'à la fin tout le peuple animal, — enchanté de son savoir-faire, — le nomma son roi et son père. — Le renard, qui se savait mal — de voir que l'esprit fût mis de côté, — pour les faire convenir (les animaux) qu'ils avaient choisi un sot, — au nouveau souverain dit ce mot : — « Sire, je sais, dans la forêt, — un endroit dérobé qui contient un trésor — qu'avait caché un gros milord : — en monarque prudent et sage, — vous devez le réclamer pour le bien de l'État. — — Venez donc de ce côté, — je vous le montrerai ». Le nouveau gouverneur, — convaincu qu'un roi sans argent — n'est capable de rien faire ; — que c'est le seul moyen de gouverner les gens, — crut chose fort utile — d'avoir pour rien une liste civile — qui aux animaux ventrus servirait de régal, — et se laissa guider par le rusé compère — vers un endroit où un chasseur —

Avié tendu soun regétal.
— Cercas aqui ségur, li dis la bestio fino.
L'aoutre, que creï déjà pousseda lou trésor,
Se mets à gratassa, fai parti lou ressort,
E lou ferre lou prend oou mitan de l'esquino.
Lou reïnard yé diguét : Pos pas nous fa la leï,
D'abord que sabes pas tus-mêmo té counduire.
Toutes los animaous esclateroun de rire,
Et chacun féniguet per dire
Que doou proumié vengu loun poudié pas fà 'n reï.

avait tendu son piége. — « Cherchez là sûrement, lui dit la bête fine. » — L'autre, qui croit déjà posséder le trésor, — se met à gratter, fait partir le ressort, — et le fer le saisit au milieu de l'échine. — Le renard lui dit : « Tu ne peux nous faire la loi — dès l'instant que tu ne sais pas toi-même te conduire. » — Tous les animaux éclatèrent de rire, — et chacun finit par dire — que du premier venu on ne pouvait faire un roi.

Fabulistes nimois. — Je voudrais pouvoir ne dire que deux mots du petit groupe de fabulistes et conteurs qui, depuis quelques années, fait les délices de la population de Nîmes. Mais l'énergie un peu brutale du dialecte dans lequel ils écrivent, leur naturel tout à fait réaliste, donnent à leurs productions un caractère original qu'il serait injuste de passer sous silence. Les fabulistes nimois sont plutôt des carricaturistes que des poètes. Ils écrivent pour le peuple, rien que pour le peuple, et lui parlent son langage, avec toutes ses hardiesses, se souciant très peu de leur modèle qu'ils malmènent à plaisir, et encore moins des palmes académiques. Leurs imitations sont plus que *libres*, mais leur langage ne manque pas de saveur. Ils ont en outre toute l'intempérance provençale. Les uns, à l'exemple de ce qui se faisait il y a une vingtaine d'années, métamorphosent les fables en chansons, sur l'air du *tra la la*, avec force variations, fioritures, points d'orgue, etc.; les autres les mettent en contes, les faisant précéder de prologues rabelaisiens, d'interminables avant-propos; de sorte que la longueur de ces imitations, jointe à la richesse du vocabulaire, rend bien difficile la reproduction entière de certaines fables pleines de vivacité, de naturel et de comique. Des différents recueils que j'ai sous les yeux [1], je ne puis guère extraire qu'une traduction assez fidèle de *la Femme noyée*. Cette fable fait partie du recueil intitulé *uno Bourbouyado*, et est signée : *un amatur dou bèu sexo* (*D. C.*).

---

1. *Li Pènjo-col* (les figues), poésies patoises, par L. Roumieux, de Nîmes. — *Mariano la despichouso: lou Gnafre et soun Vésin; l'Escarpo et si Picho* (fablo); *Quand on ès dous,....* (cansounéto); *l'Ase mor* (élégio). — Nîmes, Manlius Salles, 1855, in-12 de 24 pages.

Uno Bourbouyado (œufs brouillés), *poésio diverso per quaouqué sièche, fablo dé La Fontaino, Florian*, etc.; *tradutioun et imitatioun en patois. — Prèmieiro livrésoun : Lou Lou e l'Agnel; l'Apendrissage dou jouine Lioun; l'Immourtèlo e la Roso; lou Rachalan soulda e lou Rachalan amourous; uno déclaratioun dé Racho; la Toro e lou Magnan; lou ra e l'Huitro; la Galino is ioou d'or; la Fenno négado.* — Paris, Micheou Levy; Nime, enco dé Manlius Salles, 1856, in-12 de 24 pages.

Li Boutoun dé guèto, poésies patoises, par A. Bigot. — Fables imitées de La Fontaine : *lou Racho, soun Garçoun et l'Ase; lou Rinar et lou Croupatas; la Cigalo et la Fournigo; lou Lou et l'Agnel.* — Deuxième édition. — Nîmes, Manlius Salles, 1859, in-12 de 24 pages.

LA FENNO NÉGADO

Siei pa d'aqueli que disoun : Acò 's pa reu,
Es uno fenno que patouyo.
Dise qu'es fosso, yeou : li fenno vòloun ben,
Per lou men, un regrè, car siei coumo Grigouyo.
Ici ce que vou dise es for ben à prepaou ;
Car s'agis dinc aquesto fablo
D'un grel d'aquel pouli bestiaou
Qu'avié fa din lou Vistre[1] uno fin déplorablo.
L'ome nen cercavo lou cor,
Et coumo un bajanel plouravo,
Se despitavo sus soun sor,
E coumo un animaou cridavo.
Se rencountrè que su lou bor
Dou Vistre outur de sa disgraço
Se proumenavo de gen
Qu'ignouràvoun l'acciden.
Lis abordo en ye demanden
Se dou cor de sa fenno an paca vis de traço.
— Pagen, un ye respon ; mais cercas-la pu bas,
Suivissès toujour la rivieiro.
— Un aoutre ye diguè : Mais noun ! la manquarias ;
Li fenno soun tan reboussièro
Qu'a revira camin ; vejaqui moun avis.
Ben que la pento sièje forto,
Es ben poussible que, soudis,
Ague camina de la sorto.
La farço, aquel moumen, èro pa de sesoun.
Quant à l'humou countradisento,
Me semblo qu'aviè ben resoun.
Mais, qu'aquelo humou siège ou noun,
Lou defaou dou sexe e sa pento :
Ségur quaou end' elo naitra,
San faouto end' elo mourira,
E jusqu'ou bou countredira,
E mêmo après èstre enterra.

LA FEMME NOYÉE

Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien : — c'est une femme qui barbotte. — Je dis que c'est faux, moi : les femmes valent bien — pour le moins un regret ; car je suis comme Grigouille. — ici ce que je vous dis est fort bien à propos ; — car il s'agit dans cette fable — d'une *tête* de ce joli bétail — qui avait fait dans le Vistre une fin déplorable. — L'homme en cherchait le corps, — et, comme un imbécile, pleurait, — se désolait sur son sort, — et comme une bête criait. — Il se trouva que, sur le bord — du Vistre auteur de sa disgrâce, — il se promenait des gens — qui ignoraient l'accident. — Il les aborde en leur demandant — si du corps de sa femme ils n'ont pas encore vu de traces. — « Non, lui répond l'un ; mais cherchez-la plus bas ; — suivez toujours la rivière. » — Un autre lui dit : « Mais non ! vous la manqueriez ; — les femmes sont si contrariantes — qu'elle a rebroussé chemin ; voilà mon avis. — Bien que le courant soit fort, — il est bien possible que, comme je vous le dis, — elle ait cheminé de la sorte ». — La plaisanterie, dans ce moment, n'était pas de saison. — Quant à l'humeur contredisante, — il me semble qu'il (le plaisant) avait bien raison. — Mais, que cette humeur soit ou non — le défaut du sexe et sa pente, — bien sûr celui qui avec elle naîtra, — sans faute avec elle mourra, — et jusqu'au bout contredira, — et même après être enterré.

On peut encore reproduire quelques lignes de *Mariano la despichouso*, de Roumieux. Marianne la dédaigneuse, c'est *la Fille* dont La Fontaine a raconté l'histoire, et que nous rencontrerons encore souvent dans notre route, car l'espèce en est commune, à la campagne comme à la ville, dans le peuple et la bourgeoisie aussi bien que dans la noblesse. Après une entrée en ma-

---

1. Rivière qui passe tout près de Nîmes.

tière et des développements qui n'ont pas moins de soixante vers, le conteur languedocien a la bonne idée de suivre de loin son modèle :

. . . . lis annado
Filavoun, filavoun toujour;
Et Mariano, desboubinado,
Vésié qué d'un à l'aoutre jour
Sa babin*o* èro pu plissado!...
Agué beou sé fréta d'òli, dé tripouli,
Per nétéja soun mour*e*, et lou faïre lusi :
Dou maï én maï ségué frounzido!
Uno murayo desmoulido
S'arenj*o* end' un paou dé mourtié;
Mais, quan s'agis dé la frimousso,
La cirarias coum*o* un souyé,
N'en farias pa qu'uno simousso!

Les années — *filaient, filaient* toujours, — et Marianne, dévidant sa bobine (vieillissant), — voyait que d'un jour à l'autre — son *museau* était plus plissé! — Elle eut beau se frotter d'huile, de tripoli, — pour nettoyer son visage et le faire luire, — de plus en plus elle fut froncée. — Une muraille démolie — se répare avec un peu de mortier; — mais, quand il s'agit de la face, — vous la cireriez comme un soulier, — vous n'en feriez jamais qu'une guenille.

Ne croyez pas cependant que quelques-uns des auteurs de ces recueils ne puissent, quand ils le veulent, sortir du genre qu'ils se sont donné et avoir un peu de tenue sans cesser d'être gais et spirituels. La fable suivante de M. A. Bigot, insérée dans l'*Almanach provençal* de 1862 [1], ne dépare certainement pas ce charmant petit recueil :

LOU LOUP E LOU CHIN

En tout tèms l'ome que se baisso
Trovo pasturo pèr sa maisso,
E lou que vòu pa 'ntèndr*e* acò
Rèsto red*e* e manjo quand pot.
L'istòri que vau dir*e* hou mostro pas que trop.
Sabès que sus lou gres, tout coume dins la baisso,
Garde toujour moun franc parla;
Se vous pessugue, quilés pa :
Escampih*e* en risènt mi quatre verita;
Pièi quau li vòu, li pren; quau li vòu pas, li laisso.

Un loup, que poudié pas cassa que de rescos,
Car avié pas lou sòu pèr achata 'n port-d'armo,
Èro souvènt à jun; cregneissié li gendarmo,
E, pechaire! avié pas que la pèl e lis os.
Un jour, pèr badina la fam que lou carpigno,

LE LOUP ET LE CHIEN

En tout temps l'homme qui se baisse — trouve pâture pour sa mâchoire, — et celui qui ne veut pas entendre cela — reste droit et mange quand il peut. — L'histoire que je vais dire ne le montre que trop! — Vous savez que tant en haut qu'en bas — je garde toujours mon franc parler; — si je vous pince ne criez pas; — j'éparpille en riant mes quatre vérités; — puis, qui les veut les prend, qui ne les veut pas les laisse.

Un loup, qui ne pouvait chasser qu'en cachette, — car il n'avait pas le sou pour acheter un port d'armes, — était souvent à jeun; il craignait les gendarmes, — et, *le pauvre*, il n'avait que la peau et les os. — Un jour, pour tromper la faim qui l'ai-

1. A Avignon, chez J. Roumanille. L'almanach de Roumanille, complètement rédigé on patois provençal, a commencé à paraître en 1855.

S'assetè au bord dou Vistr*e*, e pescav*o* à la ligno...
Un chin dogue, varlet de quauque gros moussu,
Se passejav*o* au fres, — braio jaun*o*, àbi blu,
Tres mentoun espandi sus sa camiso blanco,
Mie-pan de graiss*o* au mens sus soun rabl*e* e sis [anco;
L'aurias fendu 'mbe l'oungl*o*. En lou vesènt, lou [loup
Se lip*o*, e vou ie duerb dous iuel coume de paumo.
Ço dis : — « Parèis qu'aquest es pas au la de [saumo;
Es fres coum*e* un pagèl et coufle coum*e* un bou...
Quante bon dejuna! despièi que fau carèmo,
Sèmblo que garirié moun mau de dènt; me crèmo,
Rèn que de vèir*e* aquéu gros gus...
Chut! s'avanç*o*... Ah! couquin! me grat*o* ounte me [prus...
Moustre! s'aviéi pas pòu, ie sautariéi dessus!...
Es que lou loss*e* a l'èr d'aguedre bono pougno,
E poudriéi recassa 'no mougno...
Nous faguen cambarad*o*, acò me vaudra mai. »
Fai tres pas vers lou chin, lou salud*o* e ie fai :
— « Bonjour! que lou bon Diéu mantèngue vòsti [fèbre,
Cambarado! parèis que vous pourtas pas mau!
Devès pas vous nourri de petoulo de lèbre! »
Lou chin respond : — « Despènd pas que de vous, [foutrau,
D'estre gras coume iéu! Quitas vosto cassino;
Dins vòsti bos, gachas, manjas pas 'n bon moussèl;
Embé li bouscatié sés à cop de coutèl;
Pèr un os de bedig*o* asartas vosto pèl;
Venès servi 'mbé iéu, aurés meiour cousino;
Dins quatre jour poudrés pas pus vous boutouna :
Rousigan pastissoun, lapin, cueisso de dindo,
E leissan l'aig*o* au pous, pèr tant que siegue lindo.
Acò poudié pas miel toumba :
Un lebrié de mi cambarado
Es mort d'indigestioun, la semano passado;
Sa plaç*o* es touto caud*o* e lou remplacarés;
N'en serés pas facha, venès, l'ami, veirés! »

guillonne, — il s'assit au bord du Vistre, et il pêchait à la ligne... — Un chien dogue, valet de quelque gros monsieur, — se promenait au frais, culottes jaunes, habit bleu, — trois mentons épanouis sur sa chemise blanche, — un demi-pan de graisse au moins sur son dos et ses hanches; — vous l'auriez fendu avec l'ongle. En le voyant, le loup — se lèche, et vous lui ouvre deux yeux comme des paumes. — Il se dit : « Il parait que celui-ci n'est pas au lait d'ânesse; — il est frais comme un *pagel* et gonflé comme une outre. — Quel bon déjeuner! Depuis que je fais carême, — je crois qu'il guérirait mon mal aux dents; je brûle, — rien qu'à voir ce gros gaillard... — Chut! il s'avance... Ah! coquin! il me gratte où cela me démange...— *Monstre!* si je n'avais pas peur, je lui sauterais dessus! — C'est que le colosse a l'air d'avoir bonne poigne, — et je pourrais attraper un mauvais coup... — Faisons-nous camarades, cela vaudra mieux. — Il fait trois pas vers le chien, le salue et lui dit : — « Bonjour! que le bon Dieu maintienne votre fièvre; — camarade, il parait que vous ne vous portez pas mal. — Vous ne devez pas vous nourrir de crottins de lièvre! » — Le chien répond : Il ne dépend que de vous, nigaud, — d'être gras comme moi. Quittez votre cassine; — dans vos bois, voyez-vous, vous ne mangez pas un bon morceau; — avec les bûcherons vous êtes à coup de couteau; — pour un os de brebis vous hasardez votre peau, — venez servir avec moi, vous aurez meilleure cuisine; — dans quatre jours vous ne pourrez plus vous boutonner; — nous rongeons petits pâtés, lapins, cuisses de dinde, — et nous laissons l'eau au puits, si claire qu'elle soit. — Cela ne pouvait pas mieux tomber : — un levrier de mes camarades — est mort d'indigestion, la semaine passée; — sa place est toute chaude et vous le remplacerez; — vous n'en serez pas fâché, venez, l'a-

—« O, mai, ce que fasès, quau sap s' hou sauprai
[faire? »
— « Boutas, qu'acò-d'aqui vous inquiete pas
gaire!
Quand lou mèstre parèis, sautejan autour d'el,
Lipan li man dóu drol*e* e li pèd de la filho,
Japan après li paur*e* e mourdèn si boutèl,
Quand, en se graumihant au soulèl, vers la griho,
Rebalon chin, saquet*o*, e cougourl*o* e bequiho.
E pièi après, manjan, bevèn,
Badaian, acassan de mousc*o*, e dourmissèn.
Vaqui noste traval, e lou mèstr*e* es pa cuistre. »
Countènt, lou loup traiguè sa ligno dins lou Vistre.
— « Siéi di vostre! » ço dis; e parton, bras à bras.
En caminant, lou loup fai au dogue : — « Digas,
Sès estat souldat? » — « Noun, meteguèr*e* à la
[masso,
Respoundeguè lou dogu*e* embé soun plau-bagas-
[so.
Ah! ça, perqué me demandas acò? »
— « Pas pèr mai; soulamen, à voste col i'a 'n flo
Qu'es tout pela; cresiéi qu'uno bal*o* en coulèro,
Peraval dins l'Afric*o* o vès Sebastopol,
En passant vous avié sega li péu dóu col. »
— « Hola! couneissès pas lou *memero?*... la
[guerro,
Ie cope! » — « Alor, de-qu'es aquel coutet pela? »
— « Es pas rèn. » — « Es pas rèn? » — « O pas
[grand causo, la!
Belèu, ce que vesès que fai coum*e* uno taco,
Es lou péu manja pèr lou coulas que m'estaco. »
—« Que vous estac*o*?... Alors ana pa 'nte voulès?...»
— « Ah! pas toujour... Mai pièi après,
De-que ie fai acò? » — « Tre! chival de carrosso!
S'acò vous fai pas rèn, à vous, iéu me fai foço!
Manjas voste recat*e* e leissas-me lou miéu ;
Ni coulas ni bridèl soun pas fa pèr moun mourre.
Vous pourtarés bèn, emai iéu! »
E pren soun vanc, e part : crese qu'encaro courre!

mi, vous verrez! — Oh! mais, ce que vous faites, qui sait si je saurai le faire? — Laissez donc! que cela ne vous inquiète pas beaucoup! quand le maître paraît, nous sautillons autour de lui, — léchons les mains du petit et les pieds de la fille, — jappons après les pauvres et leur mordons les mollets, — quand en se grattant au soleil, près de de la grille, — ils traînent chien, petit sac, et gourde et béquille. — Et puis après nous mangeons, nous buvons, — nous bâillons, attrapons des mouches et dormons. — Voilà notre travail, et le maître n'est pas cuistre. — Content, le loup jette sa ligne dans le Vistre. — Je suis des vôtres, dit-il ; et ils partent bras dessus, bras dessous. — En cheminant, le loup fait au dogue : « Dites donc, — vous avez été soldat? — Non, je mis à la masse (je me fis exonérer du service militaire) — répondit le dogue avec son air bonhomme. — Ah ça! pourquoi me demandez-vous ça? » — « Pas pour autre chose : seulement, à votre cou il y a un morceau — qui est tout pelé; je croyais qu'une balle en colère, — là-bas dans l'Afrique ou vers Sébastopol, — en passant vous avait fauché les poils du cou. » — « Hola! vous ne connaissez pas le numéro?... la guerre, — j'y coupe! » « Alors qu'est-ce que ce cou pelé? » — « Ce n'est rien. » « Ce n'est rien? » « Ou pas grand chose, là. — Peut-être ce que vous voyez qui fait comme une tache — est le poil mangé par le collier qui m'attache. » — « Qui vous attache?... — Vous n'allez donc pas où vous voulez? » — « Ah! pas toujours... mais puis, — qu'est-ce que ça y fait? » « F..tre! cheval de carrosse! — si cela ne vous fait rien, à vous, à moi cela me fait beaucoup! — Mangez votre pitance et laissez-moi la mienne. — Ni colliers ni brides ne sont faits pour mon museau. — Vous vous porterez bien, et moi aussi! » — Et il prend sa course et part : je crois qu'encore il court!

Siéu pa 'ici pèr vanta li loup, mai counvendrés
Que lou loup que vous parl*e* èr*o* un loup bèn
[aprés ;
Avié de cor, ce que souvent mancè en forç*o* ome ;
E, pas besoun que vous li nome.
I'a de rascas que, pèr la fricass*o* e l'argènt,
Dóu mai li quicharias, dóu mai s'aplatirien ;
Que sa bourso se coufl*e* e qu'ounchon si mous-
[tacho,
Sènton pas lou bast que li cacho ;
Pièi, pèr li sentimen : adiéu! *de profundis!*
Pèr l'ounour : passo, que t'ai vist!...
Fasèn pas de bos d'assemblage,
Moustr*e*! avèn pas, segur, teta dóu meme la ;
Iéu, siéi coume lou loup : la lonjo me vai pa.
Pulèu que de manja de tourt*o* en esclavage.
Amariéi mai de ceb*o*, embé la liberta!

A. Bigot.

Je ne suis pas ici pour vanter les loups, mais vous conviendrez — que le loup dont je vous parle était un loup bien appris ; — il avait du cœur, ce qui souvent manque à beaucoup d'hommes ; — et, il n'y a pas besoin que je vous les nomme. — Il y a des chenapans qui, pour la fricasse et l'argent, — plus vous les presseriez, plus ils s'aplatiraient ; — pourvu que leur bourse s'enfle et qu'ils pommadent leurs moustaches, — ils ne sentent pas le bât qui les presse ; — puis, pour les sentiments : adieu! *de profundis!* — Pour l'honneur, *passe, je t'ai vu!* — Nous ne faisons pas du bois d'assemblage (nos chiens ne chassent pas ensemble). — Monstre! nous n'avons pas, bien sûr, tété du même lait ; — moi, je suis comme le loup : la longe ne me va pas. — Plutôt que de manger de la tourte en esclavage, — j'aimerais mieux de l'oignon, avec la liberté!

V

FABULISTES PROVENÇAUX

Sollicités par l'action fécondante d'un chaud climat et la vue d'un beau ciel, animés de cet amour expansif de la patrie qui fait sourire les Français du nord, fidèles surtout aux traditions du moyen âge, les poètes provençaux ont aujourd'hui l'entraînement et la verve des troubadours. Grâce à l'habile direction de ses chefs, la nouvelle littérature forme sa langue, épure son goût, et sait se maintenir dans la voie de la décence et de la morale. C'est véritablement une renaissance poétique, dans la saine acception du mot. Mais il ne faudrait pas croire que le mouvement littéraire se soit complètement arrêté depuis les troubadours jusqu'à notre époque. Pour ne parler que de ce siècle, avant Roumanille, Aubanel, Mistral et Mathieu, la Provence avait produit des écrivains de mérite, entre autres les conteurs-fabulistes Morel, Diouloufet et d'Astros.

Partis de Nîmes et continuant notre marche vers l'est, nous arrivons à la capitale de l'ancien comtat Venaissin. C'est là que Pétrarque s'essaya à la poésie dans la douce et amoureuse langue romane ; c'est là que, de nos jours, se centralisent de préférence les diverses productions patoises. Avignon fut le berceau de Pétrarque : c'est aujourd'hui le théâtre de Roumanille. Mais ce dernier considéré comme fabuliste sera apprécié à son rang. La priorité de date appartient à Hyacinthe Morel.

Hyacinthe Morel. — Hyacinthe Morel, qui fut professeur de rhétorique au collége royal Bourbon, à Aix, et ensuite au lycée d'Avignon, était né, en 1759, dans cette dernière ville, où il mourut le 1er août 1829. Il est connu là-bas par un grand nombre d'ouvrages, dont *lou Galoubé*[1] « est tout à la fois, dit la *Biographie Michaud*, son testament littéraire et un dernier hommage à sa langue maternelle ».

Le *Discours préliminaire* placé en tête du volume contient, sur l'origine de nos patois méridionaux, d'excellentes idées empruntées à une Dissertation de M. Jules Pierrot. Mais, comme nous n'avons à nous inquiéter que du mérite littéraire des fables d'Hyacinthe Morel, ne cherchons dans ce discours que ce qui pourra nous aider à définir la manière de notre poète. Ses amis, qui, de son vivant, se sont constitués ses éditeurs, prennent soin de nous prévenir « que l'auteur a imaginé le sujet de plusieurs de ses fables, mais qu'il en a emprunté le plus grand nombre à Desbillons, à La Mothe, à Pesselier, à Béranger, à Creusé de Lesser, à Stassart, à Jauffret ». Je suis étonné de ne pas voir figurer ici le nom de Lessing, auquel appartiennent certains apologues du recueil[2]. On voit que le Provençal a su faire son profit de cette réflexion critique qui termine une des plus jolies fables de Lessing, intitulée *la Poule aveugle* : « Le laborieux allemand compose les recueils dont profite le Français ingénieux ».

Mais ne reprochons pas trop à Morel d'avoir traité Lessing en allemand ; excusons même, sous le rapport du langage, les nombreux larcins qu'il a faits aux dialectes de Montpellier et de Marseille, et contentons-nous de n'accepter que sous bénéfice d'inventaire les éloges que lui donne son biographe. « Toutes les productions de Morel, dit M. H. Audiffret, se distinguent en général par la solidité du raisonnement, par l'aisance, la clarté, le naturel et la grâce ».

Admettons l'aisance, le naturel et la grâce, et que la concession ne nous coûte pas plus que les éloges n'ont coûté au biographe. Mais soyons un peu plus difficile pour le reste. Examinons :

LE SAULE ET LE BUISSON.

Mais dis-moi donc, demandait le saule au buisson, d'où vient que tu es si avide des habits du passant? Qu'en veux-tu faire? A quoi peuvent-ils te servir? — A rien, dit le buisson. Je ne veux pas non plus les lui prendre ; je veux seulement les lui déchirer. (Lessing, II, trad. de Boutteville.)

C'est tout : pas même de morale. Lessing jette aux commentateurs un simple fait ; que chacun en tire les réflexions philosophiques qui seront à sa convenance. Le champ est ouvert à l'imagination. Je vois tout un poème dans la question naïve du saule et dans la réponse plus naïve encore du buisson.

---

1. *Lou Galoubé dé Jacintou Morel, ou Pouésious prouvençalous d'aquel outour, réculidous per seis amis.* — En Avignoun, dé l'imprimayé dé Bonnet fils, 1828, in-12.

2. Voy. *lou Chaîné et lou Porc ; lou Sauzé et lou Bouissoun ; Herculou din lou ciel.* — Il y a dans les 97 fables satyriques de Lessing une mine bien riche que je prends la liberté de signaler à nos poètes patois.

Ne dissipez pas ces nuages allemands derrière lesquels je pouvais rêver tant de choses! Mais le commentateur provençal ne l'entend pas ainsi : il m'explique tout, et prend même la peine de faire ressortir la moralité de l'apologue : il veut être clair. La fable de Lessing était une goutte de liqueur; Morel l'*éclaircit* — en y versant de l'eau.

LOU SAOUZÉ ET LOU BOUISSOUN

Un saouzé qu'habitave en façoun d'un bouissoun
Yé parlé d'aquestou façoun :
Vos doune vieourré qué dé rapinou?
Arrapés toujou leis habi
Dei gen maou avisa qu'approchoun teis espinou;
Aqueou mouyen es vil, doouriés te l'ènhébi.
— Dei passan m'inchoou pas dé prendre l'habiagé,
Respondé lou bouissoun amé l'air d'un saufla :
Mé countenté dé l'estrassa.

Imagé dou michan, qu'on vei toujou sé tordré
Per lou plési cruel et dé pougné et dé mordré.
Yeou pensé qué dé talei gen
Dòu tigré soun proché paren.
(Fable VIII.)

LE SAULE ET LE BUISSON

Un saule, *qui habitait en face d'un buisson*,—lui parla de cette façon : — « *Tu ne veux donc vivre que de rapines?* — Tu accroches toujours les habits —des gens mal avisés *qui s'approchent de tes épines; — ce procédé est vil, tu devrais te le défendre.* » — « Des passants point ne me chaut de prendre les vêtements, — répondit le buisson *avec l'air d'un sans-cœur :* —je me contente de les déchirer. »

Image du méchant, qu'on voit toujours se tordre — pour le plaisir cruel et de piquer et de mordre. — Je pense que de telles gens — du tigre sont proches parents.

Voilà qui est clair au moins, et surtout profondément raisonné. Que pensez-vous de ce saule sermonnant le buisson? Moi, je suis loin de voir là cette solidité de raisonnement dont on fait honneur à Morel, et à ce propos je tombe dans mon inévitable redite relativement à la maladresse des imitateurs méridionaux. Ce n'est jamais sans raison que La Fontaine modifie les œuvres de ses prédécesseurs. La moralité de son but est trop souvent contestable; mais, pour atteindre ce but, tout, soit dans la peinture des caractères, soit dans le récit, soit dans le dialogue, est combiné, ajusté avec une précision admirable. Ne touchant aux fabulistes anciens que pour les perfectionner, il nous a laissé des œuvres achevées et si parfaites, qu'il nous est impossible d'y porter la main sans en compromettre l'harmonie. Prenons par exemple la fable *le Cheval s'étant voulu venger du Cerf*, dont nous retrouvons l'idée première dans Horace et dans Phèdre. Le satyrique latin[1] raconte comment le cheval, vaincu dans un grand combat, alla implorer le secours de l'homme, et termine par cette leçon : « Celui qui, craignant la pauvreté, sacrifie sa liberté plus précieuse que l'or, rampe sous son maître, et sera toujours esclave ». Phèdre[2] nous représente le cheval voulant se venger d'un sanglier qui se vautre dans l'eau où le délicat animal a l'habitude de boire. Il y a déjà progrès : ce n'est plus, dans Phèdre, le faible implorant

1. *Epîtres*, I, 10.
2. *Fab.* IV, 4.

le secours du fort, mais l'égal cédant aux conseils d'une mesquine vengeance. Chez La Fontaine, le tort frivole fait au cheval n'existe même plus : l'amour-propre seul est en jeu. Le cheval d'Horace est plus à plaindre qu'à blâmer; Phèdre en avait fait un étourdi ; La Fontaine en fait un orgueilleux et un étourdi tout à la fois. Lequel de ces trois modèles pensez-vous qu'ait suivi l'imitateur provençal? Celui d'Horace :

LOU CERF ET LOU CHIVAOU

Un cerf vieou coumé l'ambré, et pourten ben soun boï,
Et qué ségur n'érou pas goï,
Broutavou l'herbou délicatou,
Journélamen à cousta d'un chivaou :
Or aqueou cerf érou un aristocratou
Qué souffrissié gis dé rivaou.
Per desmama lou sieou, yé fasié cent chicanou,
Fourtifien soun dré dé quaouquei co de banou.
Lou coumbat n'érou pas égaou,
Et nosté Bucéphale érou gaïré dé tayou
A pousqué contre un cerf tira la courtou payou.
Dounc, ôu maou voulen coupa court,
Au lio d'ana cerqua pu yeun dé pasturagé,
S'en vaï, et creï d'estré ben sagé,
Dé l'homé imploura lou secours.
Aqués l'engavaché d'ôu bâts et dé la bridou ;
Amé l'ajudou d'aqueou guidou,
Agué leou tout acapara;
Mais sé cassé lou cerf dôu pra,
Pousqué plus débôussa l'homé de soun esquinou.

Eici nostou mourale eisamen sé dévinou :
Aqueou qué, dédégnen sa médiocrita,
Ou voulen satisfaïré unou hainou malinou,
D'un grand signour vaï s'afflata,
Perd lou pu beou présen de la bounta divinou,
Car rénouncé à sa liberta. (Fable XXIV.)

LE CERF ET LE CHEVAL.

Un cerf *vif comme l'ambre*, et portant bien son bois, — et qui bien sûr n'était pas boiteux, — broutait l'herbe délicate, — journellement à côté d'un cheval : — or ce cerf était un aristocrate — qui ne souffrait pas de rival.— Pour affamer le sien, il lui faisait cent chicanes, — fortifiant son droit de quelque coup de corne. — Le combat n'était pas égal,— et notre Bucéphale n'était guère de taille— à pouvoir contre un cerf tirer la courte-paille.— Donc, au mal voulant couper court,— au lieu d'aller chercher plus loin un pâturage,— il part, et croit être bien sage — de l'homme implorer le secours. — Celui-ci l'embarrasse du bât et de la bride ;— avec l'aide de ce guide, — il (le cheval) eut bientôt tout accaparé; — mais, s'il chassa le cerf du pré, — il ne put plus chasser l'homme de son échine.

Ici notre morale aisément se devine : — celui qui, dédaignant sa médiocrité,— ou voulant satisfaire une haine maligne, — auprès d'un grand seigneur va ramper, — perd le plus beau présent de la bonté divine, — car il renonce à sa liberté.

Non, cette morale ne se devine pas aussi aisément que veut bien le dire l'imitateur d'Horace. Il y a autre chose que de la *médiocrité* et de la *haine maligne* chez ce pauvre cheval couvert de blessures, et implorant le secours de l'homme. L'ironique et sceptique Champenois, qui d'ordinaire fait si bon marché de la faiblesse, est plus moral cette fois que le poète latin et le fabuliste provençal.

Après les spécimens du patois du Vaucluse que je viens de donner, je me contenterai d'indiquer, sans la reproduire, une assez mauvaise imitation du *Rat de ville*, qu'un maître de pension d'Avignon, nommé A. Dupuy, a fait insérer dans *le Bouil-Abaïsso*, nº du 6 mai 1842.

ROUMANILLE. — Mais, avant de quitter le Comtat, nous entrerons, rue Saint-Agricol, dans le magasin du libraire-poète Roumanille, et nous prendrons un recueil de ses opuscules, qu'il a édité en 1859, sous le titre de *lis Oubreto*. Le poète nous conduira tout d'abord à Saint-Rémy, « petite ville située au pied des Alpines, au fond de cette magnifique vallée qui montre fièrement, vers le nord, Avignon et son château des papes, vers le midi, les tours sarrasines des Arènes d'Arles[1] ». C'est là, dans un jardin, qu'il est né, comme il le dit lui-même, d'un jardinier et d'une jardinière, le 8 août 1818. L'article de M. Saint-René-Taillandier cité en note raconte l'histoire de sa vocation poétique et de ses progrès; on y trouvera surtout une appréciation éclairée de ses œuvres : « Le caractère de M. Roumanille, y est-il dit, c'est la grâce, l'élévation morale, et, en même temps, la verve joyeuse et rustique ». Oui, mais cette rusticité est toujours délicate et pudique : c'est le bon gros rire de la famille, faisant rougir les jeunes fronts de plaisir, et jamais de honte. Comment se fait-il donc que Joseph Roumanille, le poète sentimental et moralisateur par excellence, ait eu l'idée de donner le costume arlésien à certains personnages du sarcastique La Fontaine? Il aura sans doute été séduit par l'air de naïveté du conteur. Mais, pour traduire, il a fait son choix, et, sauf la fable *le Loup et l'Agneau*, on peut dire que toutes les imitations du fabuliste provençal respirent une pure morale. Que ne puis-je reproduire les dix fables éparpillées dans *lis Oubreto*[2]! Je mettrais en tête celle des *deux Pigeons*, qui me semble la plus appropriée aux mœurs et au génie de Roumanille. Malheureusement « ce long poème me fait peur ». Obligé de me restreindre, je ne puis en donner que des extraits. Voici d'abord le discours du pigeon casanier. On pourra comparer l'imitation provençale avec l'imitation languedocienne de Galtier. Dans ce passage, Roumanille s'est principalement attaché à charger le désordre d'idées qui se trouve dans le poète français :

. . . .
Que me cantes aqui? ie songes pas, moun fraire!
Que catàrri t'a pres? quau diantre t'a 'stourdi?
Et perqué vos mena la vido d'un bandit?
Margarido nous dis : mignoto!
Regardo : que nous manco? Aigo fresco, pesoto,
Galant panié pèr nous coucha...
Rèn nous manco. Auriés-ti quaucarèn à me dire,
Quaucarèn à me reproucha?
Moun bon, moun rèi, moun sang, perdoun se t'ai [facha!

Que me chantes-tu là? tu n'y songes pas, mon frère?— Quel catarrhe t'a pris? qui diantre t'a étourdi? — Et pourquoi veux-tu mener la vie d'un bandit? — Marguerite nous appelle mignons! — Regarde, que nous manque-t-il? Eau fraîche, gesce, — joli panier pour nous coucher, — rien ne nous manque. Aurais-tu quelque chose à me dire, — quelque chose à me reprocher? — Mon bon, mon roi, mon sang, pardon si je t'ai fâ-

1. SAINT-RENÉ-TAILLANDIER, *Revue des Deux Mondes*, 15 octobre 1859 : *La nouvelle Poésie provençale*.

2. Voici les titres de ces dix fables : *la Despichouso; lou Loup e l'Agnèu; li dous Pijoun; li Bardouio* (*les Femmes et le Secret*); *lou Chaine e lou Canèu; Maniclo* (*le Savetier et le Financier*); *lou Mounié, soun Fièu e l'Asé; li Reinard e lou Felibrige; Misè Moustelo* (*Mlle Belette*, imitation de la fable *le Serpent et la Lime*); *l'Entarro-Mort* (imitation de la fable *l'Avare qui a perdu son trésor*).

N'i en a que, quand soun liuen, soufrisson lou
[martire :
Sara pas tu, michant! Passo enca' se lous tèms
Èro bèu! Anen, vai! espèro lou printèms.
Fau èstre un gargamèu pèr ana faire un viage
Emé la caud que fai!
Que te dirai?
As de courage!
Adès, sus uno pibo, ai vist un corpatas;
Croa! croa! l'entènde encaro!
Acò marco de mort, ah! segur... Paro! garo!
Aviso-te di serpatas
Que badon souto li bertas!
E quand sarai soulet, que farai-iéu, pecaire!
De làngui plourarai; dirai : Es nivo, plòu;
Moun fraire a-ti tout ce que vòu?
Ès belèu mort, dedins lou carnié d'un cassaire!

ché! — Il y en a qui, lorsqu'ils sont loin, souffrent le martyre : — ce ne sera pas toi, méchant! Passe encore si le temps — était beau! allons, va, attends le printemps. — Il faut être un idiot pour aller faire un voyage — avec la chaleur qu'il fait. — Que te dirai-je? — Tu as du courage! — Tantôt sur un peuplier j'ai vu un corbeau : — croa! croa! je l'entends encore. — C'est signe de mort! ah! bien sûr!... Pare! gare! — Défie-toi des gros serpents — qui guettent sous l'herbe! — Et, quand je serai seulet, que ferai-je, malheureux? — De languir je pleurerai; je dirai : le temps est couvert, il pleut; mon frère a-t-il tout ce qu'il veut? — Il est peut-être mort, dans la carnassière d'un chasseur.

Peine perdue! les conseils, les prières de l'amitié ne peuvent rien sur l'écervelé : il lui faut la leçon du malheur. La leçon ne se fait pas attendre : un orage survient, et quel orage! Où La Fontaine n'a dit qu'un mot, Roumanille va faire une description. Les images, les comparaisons, les exclamations vont se presser dans le récit. La paraphrase tiendra plus du poëme épique que de la fable :

Oh! mai, veici que tout d'un cop
Lou cèu s'ennevoulis e l'aigo toumbo à bro.
Maire de Diéu! quento tempèsto!
Eh bèu! mounte fau s'assousta?
Li troun peton pèr l'èr, li vènt soun en batèsto.
Vaqui su 'n amourié lou pijoun recata.
Lou revoulun di vènt lou brèsso sus la branco.
Jouïssié pas, lou pijounèu!
Escoundeguè soun coui souto soun alo blanco,
E, coume un anedoun, se coulantè lou péu.
Basto! la chavano esvartado,
Espóussè lèu soun alo i raioun dóu soulèu,
E lèu
Prenguè mai la voulado...
E zóu! volo que voularas!
Barrulo que barrularas!

Oh! mais, voici que tout à coup — le ciel se couvre de nuages, et l'eau tombe à verse. — Mère de Dieu! quelle tempête! — Eh bien! où faut-il s'abriter? — La foudre craque dans l'air, les vents se font la guerre. — Voilà sur un mûrier le pigeon retiré. La rafale des vents le berce sur la branche. — Il n'était pas à l'aise, le pigeonneau! — Il cacha son cou sous son aile blanche, — et, comme un caneton, se colla les plumes sur la peau. — Bast! la bourrasque dissipée, — il secoua vite son aile aux rayons du soleil, — et vite — il reprit de plus belle la volée. — Allons! vole, voleras-tu, — rode, roderas-tu!

Roumanille excelle dans ce genre de description, car il a étudié à fond la nature. Voulez-vous un autre exemple? lisez *lou Chaine et lou Canèu*. Cette imitation est, comparativement à quelques autres du même auteur, assez courte pour trouver ici sa place. Vous verrez avec quel art l'imitateur a su changer le caractère de ses personnages en les transportant sur une autre scène :

LOU CHAINE E LOU CANÈU

Lou chaine un jour dis au canèu :
De toun sort malurous as pas tort de te plagne ;
La petouso te peso e te met de cantèu,
E i'a rèn que noun te magagne !
Lou mendre ventoulet que vèn frounci lou riéu
Te forço de clina la tèsto.
O moun paure canèu, me fas pieta ! Mai iéu,
Boufo, boufo, mistrau ! que m'enchau la tempèsto?
Tout es auro pèr tu, iéu, tout m'ei ventoulet.
Siéu rèi, e d'amoundaut vese à mi pèd li moure.
Pèr n'atrouva 'n pu fort que iéu faudrié courre !
Au liogo de naisse soulet,
Mounte dóu vent-terrau se desgounflo la rage,
S'aviés agu lou biais de sourti contro iéu,
A la calo de mi brancage,
Quand s'ausirien rounfla lis alo de l'aurage,
Paure mesquin, t'assoustariéu !
De toun sort malurous as pas tort de te plagne !
— Sias trop bon, gramaci ! repliquè lou canèu ;
Vous esmóugués pas tant : li revoulun, belèu,
Me fan pas tant qu'à vous, Moussu ! Se plòu, me [bagne,
E me gible quand fai de vènt ;
Cline, e me roumpe pas ! Pèr vous, avès jusqu'aro
Tengu bon. Esperas, quaucarèn se preparo :
Bessai que moularés.... Ai ! veleici que vèn !
E d'apereilalin part, à brido abatudo,
Un aurige di verinous.
Garo, garo davans ! nen vai faire de rudo !
E bramo, e chaplo, espòusso, emporto, furious !
L'aubre coto, tèn bon ; e, coume uno amarino
Se giblo lou canèu ;
Li diable soun pèr l'èr, e qué i'enchau à-n-éu?
Lou roure sangagna cracino.
A soun front dins li nivo, e dins l'infèr si pèd :
E que ie fai? Contro éu l'aurige s'entarino...
E bròu ! l'aubras qu'avie tant de croio e de bè,
Lou revoulun lou derrabè !

LE CHÊNE ET LE ROSEAU

Le chêne un jour dit au roseau : « — De ton sort malheureux tu n'as pas tort de te plaindre ; — le grimpereau te pèse et te fait plier, — et il n'y a rien qui ne te blesse ! — Le moindre petit vent qui vient rider le ruisseau — te force à courber la tête. — Oh ! mon pauvre roseau, tu me fais pitié ! Mais moi, — souffle, souffle, mistral ! que me fait la tempête? — Tout est aquilon pour toi ; moi, tout m'est zéphir. — Je suis roi, et, de mon haut, je vois à mes pieds les rochers. — Pour en trouver un plus fort que moi, il faudrait courir ! — Au lieu de naître seulet, — là où du vent de terre s'exhale la rage, — si tu avais eu l'esprit de naître tout contre moi, — à l'abri de mon feuillage, — quand on entendrait gronder les ailes de l'orage, — pauvre petit, je te protégerais ! — De ton sort malheureux tu n'as pas tort de te plaindre ! » — « Vous êtes trop bon, grand-merci ! répliqua le roseau ; — n'ayez pas tant de compassion : les rafales, peut-être, — ne me font pas tant qu'à vous, monsieur. S'il pleut, je me baigne, — et je me courbe quand il fait du vent. — Je plie et ne romps pas ! Pour vous, vous avez jusqu'à présent — tenu bon. Attendez : quelque chose se prépare : — peut-être que vous faiblirez... Ah ! voici qui nous arrive ! » — Et de là-bas part, à bride abattue, — un orage des plus mutins. — Gare ! gare de devant ! il va en faire de rudes ! — Et il siffle, et il taille, il secoue, il enlève, furieux. — L'arbre lutte, tient bon, et, comme un brin d'osier, — se courbe le roseau. — Les diables sont dans l'air, et que lui fait cela ? — Le chêne, secoué, craque. — Il a son front dans les nuages, et dans l'enfer ses pieds. — Et que lui fait cela? Contre lui l'orage se butte... — Et crac ! le grand arbre qui avait tant de confiance et de force, — l'ouragan le déracina.

Diouloufet [1]. — Si Roumanille me représente un peu, surtout quant à l'expression, le romantisme appliqué à la fable, Diouloufet me paraît plus particulièrement appartenir à l'école classique. Les deux fabulistes ont au reste plusieurs points de ressemblance : d'abord ils sont tous les deux verbeux, autrement ils ne seraient pas Provençaux ; ils sont ensuite l'un et l'autre essentiellement rustiques et réalistes. A force d'observation, ils se sont identifiés complètement avec le paysan. Mœurs, usages, intérêts, passions, sentiments, idées, expressions, tout ce qui constitue la vie du village leur est familier. Ils possèdent la science et l'instrument; mais ils diffèrent dans la mise en œuvre des matériaux. Roumanille est plus jeune que Diouloufet; il suit ses inspirations, parfois avec trop de chaleur, il ne contrôle peut-être pas assez les idées que lui fournit sa riche imagination ; mais il reproduit les scènes villageoises avec une grande vigueur de touche et une vivacité de coloris qui ne choque pas trop l'œil. Diouloufet au contraire est de la vieille école. Il n'est pas aussi hardi que Roumanille, et se défie de son imagination : sa poésie est plus calme, plus régulière, son expression, plus mesurée, son récit, moins chargé d'exclamations, son rhytme, généralement moins capricieux. Quoique, à l'imitation de son maître La Fontaine, il sache tirer bon parti des rejets, des hémistiches et des petits vers, on voit que l'alexandrin est son favori. Ces descriptions splendides, dans lesquelles se complaît Roumanille, ne sont pas son fait : il préfère les énumérations accompagnées de traits naïfs, et il n'emploie jamais ces répétitions, ces espèces de refrains qui se rencontrent si souvent dans les œuvres du poète de St-Rémy ; enfin, pour me servir d'une expression qu'il emprunte lui-même à André Chénier, « il veut faire des vers antiques ».

Comme pièce à l'appui de ce parallèle, j'indiquerai principalement l'imitation que les deux poètes ont faite de la fable de La Fontaine intitulée *la Fille*. Roumanille trouve le comique dans le récit des distractions de la jeune dédaigneuse :

LA DESPICHOUZO

Escoutas, que vous parle : uno chato, Naneto,
Glouiouso quenounsai, forço cascareleto,
Mai poulideto,
Vouli' agrada ;

LA DÉDAIGNEUSE

Écoutez, que je vous parle : une jeune fille, Nanette, — vaniteuse je ne sais combien, très volage, — mais gentillette, — voulait plaire. — Elle s'ennuyait

---

1. Joseph-Marius Diouloufet naquit le 19 septembre 1771 à Eguilles, petit village à quelque distance d'Aix. Malgré la position peu fortunée de sa famille, il fit d'assez bonnes études, se consacra à la littérature, et devint d'abord bibliothécaire-adjoint et puis bibliothécaire en chef de la ville d'Aix. Il mourut à Cucurron (Vaucluse), le 19 mai 1840. (V. le discours prononcé par M. Rochon à la séance annuelle de l'Académie d'Aix, année 1840, pag. 38.) Diouloufet s'était adonné à l'étude de la langue et de la littérature des troubadours. Il a laissé plusieurs poèmes en vers provençaux et un poème didactique en quatre chants, intitulé *leis Magnans* (*les Vers à soie*). Le recueil, assez rare, qui contient un petit nombre de fables imitées de La Fontaine, porte pour titre : « *Fablos, contos, epitros et autros pouesios prouvençalos.* — A-z-Ai, enco de H. Gaudibert, 1829, in-8 », avec l'épigraphe :

Sur des sujets nouveaux faisons des vers antiques.
(A. Chénier.)

S'embestiavo d'èstre souleto;
Anen! me coumprenès, voulié se marida;
Mai emé 'n drole pas fada,
Emé 'n riche garçoun, de galanto figuro,
Un juvenome fach au tour,
Un soulèu, un amour,
Un perlet de naturo!
E, marcas bèn eiçò : la couquino voulié
Qu'aguèsso forço ardour, et ges de jalousié :
N'èro pas pèr acò tant soto!
Mai lou pu defecile èro de l'atrouva.
Nosto bello esperavo, é... vague de reva!
Revassejavo, la pichoto!
Souvènt dins si lançòu poudié pas plega l'iue,
Virouiavo touto la niue;
E pièi, se debauavo, embouiavo sa floto;
Quand courduravo, se pougnié;
Pèr descèndre à la cavo, escalavo au granié!
Pièi anavo à la font pèr empli sa dourgueto,
E revenié sènso aigo à soun oustau...
Paureto!
Fasié mai que d'un cop la soupo sènso sau :
Revassejavo, la pichoto!...

d'être seule.—Allons! vous me comprenez, elle voulait se marier;—mais avec un garçon, pas sot,—avec un riche garçon de jolie figure,—un jeune homme fait au tour, — un soleil, un amour,— une perle de nature! — Et, remarquez bien ceci : la friponne voulait — qu'il eût beaucoup d'ardeur et peu de jalousie :—elle n'était pas pour cela si sotte!—mais le plus difficile était de le trouver.—Notre belle attendait, et... allons rêve! — Elle rêvassait, la petite! — Souvent dans ses draps elle ne pouvait fermer l'œil, — elle se tournait et se retournait toute la nuit;— et puis, si elle dévidait, elle embrouillait son écheveau; — quand elle cousait, elle se piquait;— pour descendre à la cave, elle montait au grenier;— puis elle allait à la fontaine afin de remplir sa cruchette, — et revenait sans eau à son logis.— Pauvrette! — Elle faisait plus d'une fois sa soupe sans sel :— elle rêvassait, la petite!

Tambèn, de partit, nen venguè!
Faguèron nèblo, nen plóuguè!
Oh! quéti pan de nas! car nosto arrouganoto
Dins li dès, dins li vint, creirias que chausiguè?
Ah! pas mai!... E disié : ma maire repepio,
Vòu se desfaire de sa filho.
Quand l'ase vòu pas béure avès bèu à sibla!
Guinchas aquéu d'aqui; guinchas aquéu d'eila!
Santo vierge! queto misèri!
Anas-vous-en pu liuen rasca de bouto, arlèri!
Vaudrié mies pèr iéu que m'anèsse nega!
Ve! Jejè [1], lou cardaire! e Tòni, soun coulègo,
Que sènt la pego d'uno lègo,
E mai que si lignòu aièr èro empega [2]!...
Jan, emé de boutèu que sèmblon de clincleto,
En tambèn se vòu marida!
Nen ai la tressusour!... se n'i a pas pèr crida!

Mais aussi, des partis, en vint-il! — Ils firent nuée, il en plut! — Oh! quels pans de nez! car notre petite arrogante, — dans les dix, dans les vingt, croyez-vous qu'elle choisit? — Ah! non pas!... Et elle disait : « Ma mère radote; — — elle veut se défaire de sa fille. — Quand l'âne ne veut pas boire, on a beau siffler. — Guignez celui-ci, guignez celui-là! — Sainte vierge! quelle misère! — Allez-vous-en plus loin racler des tonneaux, imbéciles! — Il vaudrait mieux pour moi que je m'allasse noyer. —Voyez donc ce Joseph, le cardeur, et Antoine, son collègue, — qui sent la poix d'une lieu, — et, plus que ses ligneuls, hier, était *empoissé*!... — Jean, avec ses mollets qui semblent des cliquettes, — lui aussi se veut marier! — J'en sue à grosses gouttes... s'il n'y a pas de quoi

1. *Un Joseph*, c'est un niais.

2. *Empega*. Il y a là une espèce de calembour intraduisible. Un homme *empega* est un homme *empoissé*, *englué* dans le vin, pris de vin.

Es à iéu que Janet vèn counta si sourneto?
Mai caligno dounc plus sa belo Françouneto?
Regardas-lou, vous fara pòu.
Oh! que deguèino! queto mino!
Coume es poulit, lou roussignòu!
Semblo que coucho à la plouvino.
Oi! tè, lou badau! que nous vòu?
Creirié dounc, lou darut, qu'es d'éu que siéu [couifado?
Vòu d'estournèu, partès : Naneto ei pas pres- [sado.

O, disié tout acò, la jouino delicado;
Lou disié forço mies, e nen disié bèn mai!
Nen fournigue de mot! vous nen fague de puai!
Nè, lis amourous s'enanèron.
Ah! pauri pijounèu... D'autro lis agantèron...
E Naneto sounjavo au jouvènt fach au tour,
A soun perlet, à soun amour :
Soun amour venié pas! De pu vièi s'asardèron;
La preciouso diguè : boudieu! quéti pastras!
Regardas-lèi, vous fan mouri en trànsi.
Ma maire, leissas-me barra la porto au nas
A-n-aquéu vòu de tarnagas [1]!
Coume un vièi lard sènton lou rànci.
Puai! fau qu'ayon perdu lou sèn. Ah! pèr ma fe!
Dins moun lie, gràci à Diéu! pode dourmi souleto.
N'es pas pèr un tau tian que prendriéu ma four- [cheto...
Tè! que vagon garda l'avé [2]!

E pau à pau, li jour, li mes, lis an filèron,
E li partit s'esclargiguèron!
Lou fénis de Naneto èro toujou 'n camin,
Mai arribavo pas... Pièi li roso toumbèron
Di gauto de la bello, e vengue lou charpin [3].
E sa testo grisounejavo...
Bèn pamens, toujour sambejavo [4],

crier! — C'est à moi que Petit-Jean vient conter ses sornettes? — Mais il ne courtise donc plus sa belle Françoise? — Regardez-le, il vous fera peur. — Oh! quelle dégaine! quelle mine! — comme il est joli, le rossignol! — On dirait qu'il couche à la bruine. — Oh! tiens! le badaud! que nous veut-il? — Croirait-il donc, le nigaud, que c'est de lui que je suis coiffée? — Volée d'étourneaux, partez! Nanette n'est pas pressée. » — Oui, elle disait tout cela, la jeune délicate; — elle le disait beaucoup mieux et en disait beaucoup plus. — En fournit-elle, de ces mots! vous en fit-elle, des pouah! — Penauds, les amoureux s'en allèrent. — Ah! pauvres pigeonneaux!... D'autres (filles) les attrapèrent. — Et Nanette songeait au jeune homme fait au tour, — à sa perle, à son amour: — son amour ne venait pas! De plus vieux se hasardèrent. — La précieuse dit : « Bon Dieu! quels rustauds! — Regardez-les : ils vous font mourir en transes. — Ma mère, laissez-moi fermer la porte au nez — à cette volée de nigauds! — Comme un vieux lard ils sentent le rance. — Pouah! faut qu'ils aient perdu le sens. Ah! par ma foi! — dans mon lit, grâce à Dieu! je puis dormir toute seule. — Ce n'est pas pour un tel plat que je prendrais ma fourchette. — Tiens! qu'ils aillent garder le troupeau.»

Et peu à peu les jours, les mois, les ans filèrent, — et les partis s'éclaircirent! — Le phénix de Nanette était toujours en chemin, — mais n'arrivait pas... Puis les roses tombèrent — des joues de la belle, et vint l'inquiétude. — Et sa tête grisonnait... — Eh bien! pourtant, toujours elle tendait ses ap-

1. *Tarnagas*, littér. pies-grièches.

2. *L'ave*, le troupeau. Il ne faut pas une intelligence bien transcendante pour être pâtre.

3. *Charpin*, au propre, gratelle, galle de chien, et au figuré inquiétude dont on ne connait pas la cause, mal-être, anxiété.

4. *Sambe* est l'oiseau qui appelle, qui fait venir les autres dans les filets ou sur les gluaux. *Sambeja*, c'est attirer les oiseaux (Honnorat). Nanette faisait comme l'oiseleur.

Toujour, pamens, revassejavo :
Ie parlavon de figo, et respoundié rasin.
Ribejavo la quaranteno!
A se farda perdié soun tèms emai sa peno.
Anen! fardo que fardaras!
Sambejo que sambejaras!...
Ah! viadase!
Faurrié pas bèn sibla pèr faire béure l'ase!
O misè Naneto, què nas!
Eh bèn! fasès pu puai, la bello despichouso?
Sabe de mounte vèn que sias tan maugraciouso.
Es liuen, qu'es liuen lou tèms qu'avias tant lou [desgoust!
— Creirias pas qu'à la fin s'atrouvè forço urouso
D'aganta 'n gibous!

peaux; — toujours, pourtant, elle rêvassait. — On lui parlait figues, et elle répondait raisins. — Elle cotoyait la quarantaine. — A se farder elle perdait son temps avec sa peine. — Allons! farde, farderas-tu! — coquette, coquetteras-tu! — Ah! *parbleu!* — il ne faudrait pas bien siffler pour faire boire l'âne. — Ah! demoiselle Nanette! quel pan de nez! — Eh bien! tu ne fais plus pouah! la belle dédaigneuse? — Je sais d'où vient que tu es si malgracieuse. — Il est loin, qu'il est loin, le temps où tu avais tant de dégoût! Vous ne croiriez pas qu'à la fin elle se trouva fort heureuse — de mettre la main sur un bossu!!

Longtemps avant Roumanille, Diouloufet, s'essayant sur l'esquisse tracée par La Fontaine, l'avait traitée à un autre point de vue. Villageois avant tout, il s'était appliqué de préférence à mettre en saillie le côté prosaïque, positif du sujet. L'héroïne de La Fontaine est précieuse, mais non intéressée : c'est une demoiselle de bonne maison, enfant gâtée ne connaissant rien des misères de la vie, et n'ayant jamais songé sérieusement aux avantages de la fortune. Aussi que demande-t-elle en premier lieu au mari de son choix? Qu'il soit jeune, qu'il soit beau, qu'il ait de bonnes manières; le reste n'est qu'accessoire, y compris « le comptant ». Diouloufet au contraire nous place au milieu d'un autre monde. Sa précieuse, à lui, nous l'avons tous connue : c'était une artisane possédée du désir de faire la dame, mais pauvre et journellement aux prises avec la triste réalité. On disait dans le quartier qu'elle se gantait pour faire son petit ménage; mais, en fin de compte, elle était toujours obligée de mettre la main à l'œuvre. Elle connaissait donc tout le prix de la richesse, et son biographe s'étend avec complaisance sur cet objet principal de ses pensées. Elle était femme à passer légèrement sur les dons de l'esprit; elle n'eût même pas trop regardé à la correction des lignes du nez, mais elle voulait la fortune et les honneurs; elle ne pouvait donc être heureuse avec le garçon serrurier, le garçon menuisier, le tailleur, le tisserand, le cordonnier, desquels elle se moquait si malicieusement. Qu'est-il arrivé? Rien. Elle a laissé ses amies se marier. L'une a épousé le malôtru de La Fontaine, l'autre, le bossu de Roumanille; elle a mieux aimé rester fille, et elle attend encore. Cette histoire ne finit pas; elle n'en est que plus vraie.

LA FILHO TROP DELICATO

Uno pichouno artisanotto,
Lou nas au vent, et proun farotto,

LA FILLE TROP DELICATE

Une petite artisannette, — le nez au vent, et suffisamment im-

Aurié vougut troubar lou sion
Voueli dir*e* un poulit et jouine calegnaïre,
Qu'aguess*o*, en l'espousant, agut de que li faïre
Casaquin d'hiver et d'estiou,
Li far quittar pounch*o* et faudiou,
Et, li fasen cargar leis ribans, la dantello,
La mettr*e* au rang de dameisello.
Avié pas marrit gaub*i*, *ero* un pichot mouroun,
Et se cresié encaro plus bello
Que cadun, per l'aver, farié lou cop de poung.
Doou vesin sarraillhier ven lou premier garçoun,
Per la demandar en mariagi :
Ello riguet de soun ooumagi,
Disen que sentié lou carboun,
S'en truffo dins lou vesinagi :
Que vague s'escura, lou beou, auparavant,
Eme de bouen lissiou, per me touccar la man!...
Oh! per aqueou... es ben dooumagi,
Se noun vèn embrutir ma couiff*o* et moun visagi.
Lou sarraillhier fouguet dounc empailhat.
Un garçoun menuisier, bravet et reveilhat.
Un matin ven poussar sa botto;
Nouestro pichoun*o* arrougantoto
Se mouco maï d'aqueou galand.
Ah! disi*é*, es pas de seis ribans
Que voueli far moun sarra-testo; [resto.
Ce que dich, ce que fach, tout-à-qu*o* es bèn de
Lou menuisier se retir*o* et fet bèn.
Piey un garçoun taillhur et qu'avié quauquarèn
Et countavo levar boutiguo,
Vouguet li oouffrir soun couer et soun encèn.
Aques li fa maï l'enterigo,
Ello esperavo fouesso miés.
La fremo d'un taillhur!...semblo pas qu'es damado?
Vai, te farai pas mau au piés;
Ai proun leze, siou pas pressado.
Cresi que nouestro mijourado
Aurié vougut, en veritat,
Un estudiant de l'Universitat.
Bessai qu'adounc se sarié decidado.
Après venguet un teisseran.
Puai!... li diguet, levo-te de davant,
Empestes lou cadai... Et fasié soun enviado.
Après lou teisseran venguet un courdounier :
— Vai t'en trepougne toun soulier,
Marrit pegot! li dich; as lou couragi

portante, — aurait voulu *trouver le sien*, — je veux dire un gentil et jeune galant — qui eût, en l'épousant, eu de quoi lui faire — casaquin d'hiver et d'été, — lui faire quitter pointe et tablier, — et, la faisant charger de rubans, de dentelle, — la mettre au rang de demoiselle. — Elle n'avait pas mauvais maintien, c'était un petit minois, — et elle se croyait encore plus belle — pour que chacun, afin de la posséder, fît le coup de poing. — Du voisin serrurier vint le premier garçon — pour la demander en mariage : — elle rit de son hommage, — disant qu'il sentait le charbon, — s'en moque dans le voisinage : — « Qu'il aille d'abord se laver, le beau, auparavant, — avec de bonne lessive, pour me toucher la main! — Oh! pour celui-là, c'est bien dommage — qu'il ne vienne salir ma coiffe et mon visage. » — Le serrurier fut donc *rembarré*. — Un garçon menuisier, gentil et éveillé, — un matin vient pousser sa botte. — Notre petite arrogante — se moque encore plus de ce galant. — « Ah! disait-elle, ce n'est pas de ses rubans — que je veux faire mon serre-tête. — Ce qu'il dit, ce qu'il fait, tout cela est bien de reste. » — Le menuisier se retire, et fait bien. — Puis un garçon tailleur, et qui avait quelque chose, — et comptait lever boutique, — voulut lui offrir son cœur et son encens. — Celui-là l'*agace* encore plus. — Elle attendait beaucoup mieux. — La femme d'un tailleur! semble-t-il pas que c'est une dame? — « Va! je ne te ferai pas mal à la poitrine. — J'ai bien le temps, je ne suis pas pressée. » — Je crois que notre mijaurée — aurait voulu en vérité — un étudiant de l'Université. — Peut-être qu'alors elle se serait décidée. — Puis vint un tisserand. — « Pouah! lui dit-elle, ôte-toi de là, — tu empestes le chas. » Et elle faisait son enfant gâté. — Après le tisserand vint un cordonnier : — « Va-t-en piquer ton soulier, — méchant *tire-poix*, lui dit-elle; as-tu le courage —

De me demandar en mariagi ?...	de me demander en mariage?
Vai espousar la filho d'un groulier,	— Va épouser la fille d'un savetier,
Et sarés doou même mestier.	— et vous serez du même métier. »
A forço de far la sucrado,	— A force de faire la *sucrée*,
Se passo maï que d'un*o* annado	— il se passe plus d'une année
Que res venguet plus à l'oustau.	— sans que rien vînt à la maison.
Seis amigos se marideroun,	— Ses amies se marièrent,
Pas tant délicatos fougueroun ;	— elles ne furent pas si délicates ;
Caduno devinet pas mau.	— chacune réussit assez bien.
Per vouilher taut chausir, nouestro dalicatouno,	— Pour vouloir tant choisir, notre petite délicate,
Et dire : Voue*l*i aques, et voueli pas aqueou,	— et dire : Je veux celui-ci, et je ne veux pas celui-là,
Lou temp, que toujours courr*e* et que paupo per-[souno,	— le temps qui court toujours et qui n'épargne personne,
Li empourtet sa beautat et ses rouitos pereou.	— lui emporta sa beauté et aussi le vermillon de ses joues.
Tout lou milhour partet, restet plus que la taro ;	— Tout le meilleur partit : il ne resta plus que la tare.
A la fin se languit, espero lou mouceou,	— Enfin elle languit, attend le *morceau ;*
Mais disoun que l'esper*o* encaro :	et l'on dit qu'elle attend encore.
Entre chausir et pas chausir,	— Entre choisir et ne pas choisir,
Filho resto de se chabir.	— fille reste sans se caser.

Ainsi la fable de La Fontaine a complétement disparu : personnages, action, conclusion, tout est changé. La conclusion surtout, voilà où Diouloufet se plaît à redresser les écarts du trop véridique La Fontaine. Son âme honnête ne peut souffrir le triomphe de l'avarice, de l'égoïsme, de l'adulation, de toutes les mauvaises passions humaines. Mais il n'a pas atteint du premier coup ce degré d'audace. Dans le principe, il n'ose porter une main profane sur son modèle. Ce n'est même qu'à son corps défendant que, dans la fable de *la Cigale*, il supplée au silence du fabuliste français, afin que « le petit enfant qui récite tout d'une haleine » ne se méprenne pas sur le but moral de l'historiette. Il faut le voir s'excuser de cette licence dans le préambule de la fable précitée. Plus tard il s'enhardit ; il devient plus scrupuleux pour lui-même et moins scrupuleux à l'égard de La Fontaine : il punit le vice ; il récompense la vertu [1], et se montre dans ses écrits ce qu'il est dans la vie privée, l'homme aimable et doué d'un sens droit, dont a fait l'éloge le président de l'Académie d'Aix.

F. Ricard, d'Aix [2]. — Ce que Diouloufet n'avait pas osé faire pour la fable de *la Cigale*, un ancien instituteur d'Aix, du nom de Ricard, l'a fait, lui, avec un courage digne d'un meilleur sort. Ce n'est pas pour rien qu'il est instituteur : il ne se contente pas de mettre le précepte en tête de la fable ; sa petite comédie a deux actes, *partie et revanche*, et devient, sauf les per-

---

1. Voy. comme exemples : *le Renard et le Corbeau ; l'Œil du maître.*

2. M. François Ricard est né à Aix, le 21 août 1804. La fable ci-dessus est la seule que l'on connaisse de lui. M. Ricard est auteur d'un roman et d'une pièce de théâtre en français, qui ont eu quelque succès. Que n'écrivit-il toujours en français !

sonnages, l'apologue *l'Ane et le Chien*. Cette fable, imprimée dans le *Roumavagi deis troubaïres*[1], est longue et monotone (cent trois vers de huit pieds!). Après avoir assaisonné à la provençale l'épisode de la fable *la Cigale et la Fourmi*, l'imitateur devient auteur, afin de réparer l'oubli du « bon grand enfant La Fontaine, qui n'était pourtant pas des plus sots » :

Quand escrivét aquélo scèno,
Lou bouen enfantas Lafountaino,
Qu'ero pourtant pas deis plus sots,
Oublidet la fin de l'histoiro ;
Mai, coumo es pa la mar à boiro,
Voù vous la dire en quatre mots.

Quand il écrivit cette scène, — le bon grand enfant La Fontaine, — qui n'était pourtant pas des plus sots,—oublia la fin de l'histoire ; — mais, comme ce n'est pas la mer à boire, — je vais vous la dire en quatre mots.

Ces *quatre mots* sont quatre douzaines de vers, dans lesquels l'auteur raconte comment la fourmi est punie de sa dureté. On s'étonne de voir le laborieux et économe animal gaspiller son avoir, et se donner une indigestion à force de manger; on s'étonne non moins de voir la cigale, c'est-à-dire l'artiste par excellence, refuser ses soins à la fourmi ; et l'on se demande pourquoi le moraliste qui tient si fort à donner à chacun selon ses œuvres n'a pas fait un troisième acte pour punir la cruauté de la cigale.

A. G., de Tarascon. — Je ne sais quel est cet auteur. La fable suivante a été insérée dans *la Commune, journal du dimanche*, publié à Avignon (2e année, 21 avril 1850, n° 55). Est-il besoin de faire observer encore une fois que cette allusion politique est surchargée de développements inutiles?

LA RATO-PENADO E LA MOUSTELO

Fablo imitado de La Fontaine

Un jour, sabe pas qu'ouro, uno rato-penado
Dìn un trau de moustelo intrè desvaryado :
Fouligaudo! crigué d'avé trouva 'n abri ;
Maì vaqui que subran coumaire mousteleto,
Qu'i gari nen vouié, tre que veì la paureto,
Es lèsto per la devouri.
—As-ti lou frount, ie faï, d'encagna ma coulèro,
Apré que ti parié m'an fa tres ans la guerro?
Oh! d'aquèu laid animau!!
Car, se siéu pas caludo, as bèn l'air d'estre un [gari
Un d'aqueli voulur que furnon din l'armari,
Que vivon rèn que per lou mau.
Yèu te dise que sies un gari...

LA CHAUVE-SOURIS ET LA BELETTE

Fable imitée de La Fontaine

Un jour, je ne sais quand, une chauve-souris — dans un trou de belette entra toute troublée. — L'écervelée! elle crut avoir trouvé un abri ; — mais voilà que sur-le-champ commère belette, — qui aux rats en voulait, dès qu'elle voit la pauvrette, — est leste pour la dévorer. — « As-tu le front, lui fait-elle, de provoquer ma colère,— après que tes pareils m'ont fait trois ans la guerre? — Oh! le laid animal ! — car, si je ne suis pas aveugle, tu as bien l'air d'être un rat, — un de ces voleurs qui furettent dans l'armoire,— qui ne vivent rien que pour le mal.—Je te dis que tu es un rat...— Allons! dis ton *Con-*

1, Aix, 1854, in-12, pag. 114.

Ah! digo toun *Counfiteor*,
Se vos pas creba coum'un porc.
— Yéu, un gari? trouca de dèn, ma bèlo damo?
Yéu, faïre un tau mestié?... durbissè vosti-s-iu :
Siéu auceloun, vaqui mi-s-alo.
Reluca bèn quan siéu, m'escalustrarés pu.
Vaqui ce qué diguè nosta rato-penado.
La finocho agué 'qui 'na for bono pensado.
La moustelo la creï e la lèisso parti,
Galoio coum'un san qu'escalo en paradi.
Très jour aprè 'quel escoûfestre,
Mounté manquè trouva la mor,
(Ah! quand sias malerous, es que lou devè-s-éstre!)
Butado per soun mari sor,
Ver uno autro moustelo intré mai... l'estourdido!
Aquesto i-s-auceloun nen vòu,
E nen sagata tan que poou :
Rato-penado es mai en dangé de la vido.
La damo de l'oustau alongo lou musèu,
Vai tatecan soûna l'aucèu.....
Ai! aqués co 's de bon!... Nosta damiseloto
S'oûbouro, e dit : Plan! plan! que catari vous pren?
Aujourdeui qu'es deminche, aûia-ti fa riboto?
Qu'ei qu'avè din li-s-iu, de pousso vo dé bren?
Coumo! iéu un aucéou! mounte es moun plumagé?
Metè vosti besicle, aluca moun pelage :
Siéu un gari, lou vesè pa?
Lou tron de l'air cure li ca!!
Et per aquela repartido,
La couquino pousqué sauva dous co sa vido.

A l'ouro d'aujourdeui, n'y en manco pas de gèn,
Rato-penado politico,
Que s'augisson brama, selon coum' ès lou vèn :
Vivo lou rèi! vivo la républico!

A. G.

Tarascon, 3 avril 1850.

fiteor, — si tu ne veux pas crever comme un porc. » — « Moi, un rat? Vous mettez des dents (vous êtes au maillot), ma belle dame? — Moi, faire un tel métier? ouvrez vos yeux : — je suis oiseau, voici mes ailes. — Regardez bien qui je suis, vous ne me *rembarrerez* plus. » — Voilà ce que dit notre chauve-souris. — La finaude eut là une fort bonne pensée. — La belette la croit et la laisse partir, — réjouie comme un saint qui grimpe en paradis. — Trois jours après cette échauffourée, — où elle manqua trouver la mort — (ah! quand vous êtes malheureux, c'est que vous devez l'être!) — poussée par son mauvais sort, — chez une autre belette elle entra encore... l'étourdie! — Celle-ci aux oiseaux en veut, — et les pourchasse tant qu'elle peut : — chauve-souris est encore en danger de la vie. — La dame du logis allonge le museau, — va sur-le-champ saigner l'oiseau. — Ah! cette fois c'est pour tout de bon!... Notre petite demoiselle — se relève, et dit : « Doucement! doucement! quel catarrhe vous prend? — Aujourd'hui qui est dimanche, auriez-vous fait ribotte? — Qu'avez-vous dans les yeux, de la poussière ou de l'ordure? — Comment! moi, un oiseau? Où est mon plumage? — Mettez vos bésicles, regardez mon poil : — je suis un rat, ne le voyez-vous pas? — Le tonnerre confonde les chats! » — Et par cette répartie — la coquine put sauver deux fois sa vie. — A l'heure d'aujourd'hui, il n'y en manque pas de gens, — chauves-souris politiques, — que l'on entend crier, selon qu'est le vent : — Vive le roi! vive la republique!

Hippolyte Laidet. — Estachon. — Joseph Pascal. — J'ai plusieurs raisons, bonnes ou mauvaises, pour réunir ces trois fabulistes dans le même aperçu :

1° En voyant le chemin que j'ai fait parcourir au lecteur, je crains de le fatiguer : c'est, je crois, la meilleure raison de toutes;

2° Les poètes sus-désignés sont de Marseille; ils ont écrit dans le même

dialecte et à la même époque : il y aurait dès lors peu d'intérêt, au point de vue linguistique, à faire de nombreuses citations.

3° L'intérêt littéraire ne serait pas plus grand, car les fables marseillaises, surchargées en général de colifichets d'un goût souvent contestable, semblent toutes taillées sur le même patron. Elles sont du reste disséminées dans divers recueils. Ainsi M. H. Laidet, que Roumanille qualifie d'habile traducteur de La Fontaine [1], a donné plusieurs fables au *Bouil-Abaisso* de Desanat, notamment *la Cigale et la Fourmi*, et a inséré dans les *Nouvelles poésies provençales* de Pierre Bellot [2] (T. III de l'édition de 1840, T. IV de l'édition de 1841) une paraphrase en cent onze vers de la fable *les Grenouilles qui demandent un roi*. Ainsi encore on trouve dans *lou Tambourinaïre et le Menestrel* [3], nos des 29 mai et 12 juin 1841, deux fables d'Estachon : *lou Garri retira doou mounde* (*le Rat retiré du monde*) et *lou Païsan et la Ser* (*le Villageois et le serpent*). Enfin Joseph Pascal a mis dans le même recueil, numéro du 8 octobre 1841, *lou Busquéjaïre et la Mouar* (*le Bûcheron et la mort*). Comme cette dernière fable n'a que dix-huit vers de plus que l'original français, je la transcris en entier, car elle est courte relativement aux autres. Il eût été à désirer que l'auteur, ayant à faire l'histoire du bûcheron, ne se fût pas cru obligé de commencer par l'histoire du fagot :

LOU BUSQUÉJAIRE ET LA MOUAR

Un busquéjaïre, bouen matin,
Parté per faïre uno feïssino;
Aprés avé fach proun camin,
Sa picosso dessus l'esquino,
Arribo enfin dins un endré
Mounté i'avié fouesso baragno.
Bon, dis, couparaï tout darè :
S'agisse pas d'aver la cagno.
Dèsuito aganto sa destraou,
Basselo d'amoun et d'avaou;
Puis, quand a feni sa besougno,
E qué s'és refresca la trougno,
Fach soun faï, mai lou fet tant lour
Qué, per lou cargar, resté cour :
S'assagé dè touto maniero.
Per l'ajudar i'avié degun,

LE BUCHERON ET LA MORT

Un bûcheron, de bon matin, — partit pour faire un fagot. —Après avoir fait beaucoup de chemin, — sa hache sur l'épaule, — il arrive enfin dans un endroit — où il y avait force branchage. —« Bon! dit-il, je couperai tout de file : — il ne s'agit pas d'être cagnard. » — Aussitôt il saisit sa hache, — et frappe d'amont et d'aval ; — puis, quand il a fini sa besogne — et qu'il s'est rafraîchi la *trogne*, — il fait son fagot, mais le fit si lourd — que, pour le charger, il resta court. —Il essaya de toute manière.— Pour l'aider il n'y avait per-

1. *Dissertation sur l'orthographe provençale* en tête de *la Part dau bon Diéu*. — Avignon, 1853, in-8.

2. Pierre Bellot, né à Marseille le 17 mars 1783, mort en septembre 1855, suivant M. P. Chéron (*Catal. de la libr. franç. au* XIX*e siècle*), et en octobre de la même année suivant M. Vapereau (*Dict. des contemp.*).

3. Journal hebdomadaire, in-4°, rédigé par Pierre Bellot pour la partie provençale, et par Louis Méry pour la partie française.

Et sentié véni la fresquiero ;
Vous demandi s'avié lou fun.
Coumo un damna si demenavo ;
Dins soun despié si dèsoulavo ;
Soueno la mouar, et, coumo un fouel,
Dis : Per acabar ma journado,
Mi vendras pas touesse lou couel,
Marrido vieyo descarnado ?
A pas feni de souhétar
Que d'avan d'eou ven s'applantar.
—Faï leou qué manqui pas d'affaïré,
Et despacho-ti de leou faïre !
Li dis la maigro. — Lou calian
Li respouende : Oou ! anen plan ;
Taï cridado, laïdo mino ;
Es per mi mettre sus l'esquino
Un faï lour et maou engeança ;
Mai de mourir siou pas pressa !

Aco ti prova, moun coumpaïre,
Que touteis demandan la mouar ;
Mai que la vouguoum n'a pas gaïre ;
Car couyé mai que d'arrifouar.

sonne, — et il sentait venir la fraîcheur. — Je vous demande s'il fumait. — Comme un damné il se démenait ; — dans son dépit se désolait ; — il appelle la mort, et, comme un fou, — dit : « Pour finir ma journée, — ne viendras-tu pas me tordre le cou, — méchante vieille décharnée ? » — Il n'a pas fini de proférer son souhait — que devant lui elle vient se planter. — « Fais vite, que je ne manque pas d'affaire, — *et dépêche-toi de vite faire !* » — lui dit la maigre. Le calin — lui répondit : » Oh ! allons doucement ; — je t'ai appelée, laide mine ; — c'est pour me mettre sur les épaules — un fagot lourd et mal agencé ; — mais de mourir je ne suis pas pressé ! » — Ceci te prouve, mon compère, — que tous demandent la mort ; — mais qu'il n'y en a guère qui la veulent, — car elle cuit plus que du raifort.

Joseph-Jacques-Léon d'Astros. — Nous sommes dans le Var. Il y a dans ce département, à peu près à égale distance d'Aix et de Draguignan, un petit village nommé Tourves, célèbre par la naissance du cardinal d'Astros, ancien archevêque de Toulouse et de Narbonne, et de son frère Joseph-Jacques-Léon d'Astros.

M. le docteur d'Astros, né le 15 novembre 1780, est mort à Aix le 31 décembre 1863. Il est auteur de plusieurs opuscules de médecine, d'histoire naturelle et d'agriculture, insérés pour la plupart dans le *Recueil des Mémoires* de *l'Académie d'Aix* dont il était un des membres les plus distingués. Mais il me semble ne s'être décidé qu'assez tard à donner ses œuvres au public. J'ai sous les yeux la liste de ses ouvrages, qu'a bien voulu me communiquer mon confrère de la bibliothèque d'Aix, M. Mouan, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, et je n'y trouve rien d'antérieur à 1823, date de la publication du tome II des *Mémoires* de cette académie.

Ce tome II contient un mémoire d'agriculture et quelques fables patoises. A cette époque, M. d'Astros avait quarante-trois ans. Il a eu cela de commun avec La Fontaine et la plupart de ses imitateurs, que, à force de s'étudier, de se chercher, il est arrivé à penser que le beau en littérature est encore le naturel. Or ce n'est pas par hasard que M. d'Astros s'est pris à vouloir imiter La Fontaine, dont il a toute la bonhomie et toute la finesse ; il a en outre, en sa qualité de vieux médecin, une connaissance complète de l'homme et de ses faiblesses, et par suite beaucoup d'indulgence pour

l'humanité. C'était, malgré son âge, un de ces bons et aimables causeurs qui savent si bien se faire aimer, même des jeunes.

M. d'Astros est véritablement fils de La Fontaine. Aussi il le respecte, il le suit, autant qu'il est possible à un Provençal de le suivre, c'est-à-dire en gambadant de ça, de là, et en s'arrêtant à chaque instant pour cueillir une fleur. Quelquefois même il s'écarte de la route, et alors on se met à songer que, si La Fontaine n'a pas pris le petit sentier suivi par son imitateur, c'est uniquement parce qu'il n'y a pas songé. Telle est la réflexion qu'on se fait en lisant les diverses fables insérées dans les T. II, III et IV des *Mémoires de l'Académie d'Aix* [1], et principalement ce que M. d'Astros appelle « une traduction libre » de la fable *les Grenouilles qui demandent un Roi.* Cette allégorie politique se trouve à la fin du T. IV du recueil sus-désigné, publié en 1840. La date n'est pas indifférente : c'était, si j'ai bonne mémoire, l'époque où l'on voulait un roi « qui se remuât », et où la guerre était à l'ordre du jour.

LEIS
GRANOUILHOS QUE DEMANDOUNT UN REI

Leis granouilhos, si lassant
D'esse toujour senso mestre,
Jangoureroumt tant et tant
Que lou diou Jupiter, de poou d'un escooufestré,
Coumo parei,
Si décidet à li dounar un rei.
Li lou mandet doou ciel. Ero pas un arléri,
Un prince entreprenent, ambitious, tyran;
Ero poouva, bounias, human.
A défaout de cabesso, avié proun de matéri;
Foout dire atou qu'avié un beou plan!
Pamen fet à soun arribado
Un taou raffle din l'er, et su l'aïguo un taou bran,
Que la granouilho espravantado
Creset la terre aprefoundado.

LES GRENOUILLES QUI DEMANDENT UN ROI

Les grenouilles, se lassant — d'être toujours sans maître, — geignirent tant et tant — que le dieu Jupiter, de peur d'une émeute, — comme il paraît, — se décida à leur donner un roi. — Il le leur jeta du ciel. Ce n'était pas un extravagant, — un prince entreprenant, ambitieux, tyran; — il était posé, bonasse, humain. — A défaut de tête, il avait assez de matière. — Il faut dire aussi qu'il avait un beau phlegme! — Pourtant il fit à son arrivée — une telle rafle dans l'air, et, sur l'eau, un tel fracas, — que la grenouille épouvantée — crut la terre en-

1. Voici les titres des fables; dans le T. II : *lou Courpatas et lou Rèynar; lou Loup et lou Chin; leis Animaus attaquas de la pesto; leis Fremos et lou Secret;* — dans le T. III : *lou Mueou que vanto so lignado; la Coouquilhado et seis Pichots; lou Cat, la Moustèlo et lou pichot Lapin; leis dous Pigeouns;* — dans le T. IV : *la Cigalo et la Fourmigo* (réimprimée dans *li Prouvençalo* de Roumanille, 1852, pag. 369); *lou Mau marida; les Laires et l'Ase; leis Granouilhos que demandount un Rei.*

L'almanach provençal pour 1865 dit que M. d'Astros avait traduit quatorze ou quinze fables de La Fontaine, entre lesquelles : *lou Mueou que vanto sa lignado, lou Cat, la Moustèlo e lou pichot Lapin, leis dous Pigeouns, lou Bastidan, soun Chin e lou Rèynar, li Laire et l'Ase, lou Mau marida, leis Granouio que demandount un rei,* etc.

« Dans cette partie, dit en patois M. Roumanille, le bon M. d'Astros avait une facilité exquise : jamais grossier, jamais recherché, il garde toujours un naturel, un ton joyeux et fin, une bonhomie de race, qui ne se rencontrent plus guère que chez les hommes d'autrefois. »

Aquel*o* espèço d'animaou,
Per l'espoourir, sabès qui lou foout paou.
Tamben, *sauve qui peut!* Cadun lou largé gagno:
Quu va dins leis traous leis pu founds;
Quu s'escounde dedins l'eissagno,
Dins leis cannos, quu dins leis jounes;
Lou gros, oou found doou marescagi,
Si va mettre dessus lou nas
Mié pan, per lou men, de fangas,
S'agamoutis, espérant de couragi.
N'oougerount de long tem allucar oou visagi
Aqueou qué si cresien que fouguess*e* un géan.
Sabès ce qu'ero? Un calaman!
Soun aspect impousant fet poou à la prémiero,
Qué, de lour veire s'hazardant,
Oouget sourtir de la sourniéro.
S'avaucet, maï en tremourant;
Un*o* aoutro seguisset, piei un*o* autro, piei tant,
Que s'en fet uno tirassieiro,
Et la band*o* à la fin fouguet tant familiéro;
Que nen venount jusqu'à saouta
Su l'espalo doou rei. — Lou rei, plen de bounta,
Si facho pas de la maniero;
Souffre tout et dis ren.
La gent granouilh*o* estounad*o* en vesen
Qué soun rei ero mut et qué si boulegavo
Escassamen
Que quand l'aïg*o* ero en mouvamen,
Et qu'alors toujour si viravo
Doou caïr*e* ounté lou vent bouffavo,
Répèpiéguet : — Ah! siam pas gouverna!
O Jupiter, qué rei n'avès douna!
Regardas lou toujour en meme plaço.
Nous méne en lué, disient dintré la populaço
De mutinos qu'avient de front.
Vivo lou bru! vivo la glori!
Se voulem far parlar l'histori,
Foout pas d'un rei qu'a leis conestos oou long.
Jupiter, de seis cris ayent la testo routo:
Siés pas countent, popl*e* ingrat, bouto!
T'empentiras d'avant que siégué nué,
Et su lou cooup li mandet une agrué.
Lou mounarqu*o*, à soun arribado,
De granouilhos d'abord faguet uno ventrado;
Esquich*o*, empass*o*... ero leou lés;
Et leis habitants doou marés

tr'ouverte. — Cette espèce d'animal, — pour l'effaroucher, vous savez qu'il lui faut peu de chose. — Aussi *sauve qui peut!* chacun le large gagne : — qui va dans les trous les plus profonds, — qui se blottit dans les massettes, — dans les cannes, qui dans les jones; — le gros, au fond du marécage, — va se mettre sur le nez — un demi-empan, pour le moins, de fange, — s'accroupit, attendant du courage. — Ils n'osèrent de longtemps regarder au visage — celui qu'ils croyaient être un géant. — Savez-vous ce que c'était? Une poutre. — Son aspect imposant fit peur à la première — qui, se hasardant à le voir, — osa sortir de la cachette. — Elle s'avança, mais en tremblant; — une autre suivit, puis une autre, puis tant, — qu'il s'en fit une traînée; — et la bande, à la fin, fut si familière, — qu'elles en vinrent jusqu'à sauter — sur l'épaule du roi. Le roi, plein de bonté, — ne se fâche pas du procédé, — souffre tout et ne dit rien. — La gent grenouille, étonnée en voyant — que son roi était muet, et qu'il bougeait — à peine — quand l'eau était en mouvement, — et qu'alors toujours il se tournait — du côté où le vent soufflait, — murmura : « Ah! nous ne sommes pas gouvernées! — O Jupiter, quel roi nous avez-vous donné! — Regardez-le toujours à la même place. — Il ne nous conduit nulle part, disaient, parmi la populace, — des mutins qui avaient du front. — Vive le bruit, vive la gloire! — Si nous voulons faire parler l'histoire, — il ne nous faut pas d'un roi ayant les côtes au long (toujours couché). » — Jupiter, de leurs cris ayant la tête rompue : — « Tu n'es pas content, peuple ingrat, va! — tu t'en repentiras avant qu'il soit nuit. » — Et, sur le coup, il leur envoie une grue. — Le monarque, à son arrivée, — de grenouilles tout d'abord se fit une *ventrée;* — il tord, s'empiffre... c'était bientôt fait. — Et les habitants du marais — de

De crida encaro maï ; et lou diou de li dire :
— Sias tout de sacs maou plens. Oui, vire coum-
[mo vire,
Emé v'aoutreis eici l'y a toujour peiroou rout.
Sé vous crésiou, fourrié leou changear tout.
Foullie estar coummo erias, vaqui d'abord per
[uno ;
Avès vougu changear! jabo ; mai per fourtuno
Quan vous aviou douna un rei bounias et doux,
V'en devias countentar, d'aquestou arrangeas-
[vous.

crier encore plus, et le dieu de leur dire : — « Vous êtes tous des sacs mal pleins. Oui, n'importe comme il retourne, — avec vous ici il y a toujours chaudron cassé (il y a toujoure à redire). — Si je vous croyais, il faudrait vite changer tout. — Il fallait rester comme vous étiez ; voilà d'abord pour une. — Vous avez voulu changer, soit ; mais, par fortune, — quand je vous avais donné un roi bonassse et doux, — vous deviez vous en contenter, arrangez-vous de celui-là. »

M. d'Astros a été contemporain de Diouloufet, comme Martin l'a été de Tandon. Si le languedocien de Tandon est moins pur que celui de Martin, on peut dire du provençal de d'Astros qu'il est plus correct que celui de Diouloufet, qui cependant est, en général, soigneux de remonter à l'étymologie des expressions dont il se sert.

Étienne Garcin, de Draguignan [1]. — Comme on vient de le voir, le dialecte des paysans du Var diffère en quelques points de celui des Bouches-du-Rhône. Plus on se rapproche de l'Italie, plus le langage s'italianise et devient difficile à comprendre. Cependant il est à peu près le même dans tout le département, si je puis en juger en comparant les fables de M. d'Astros et la traduction de la fable *le Renard et la Cigogne*, due à la plume d'Étienne Garcin, de Draguignan, et imprimée dans le *Bouil-Abaïsso* (1re série, nº 58, 11 mars 1842). Par ce motif, je ne reproduirai pas cette traduction, qui est à peu près littérale. D'ailleurs j'ai hâte de passer aux fabulistes du Limousin. Mais, avant d'arriver dans cette dernière province, je me détournerai un peu de ma route, et je passerai par Clermont-Ferrant, où je m'arrêterai le temps strictement nécessaire pour copier un spécimen du patois auvergnat.

---

1. Etienne Garcin, archéologue et poète provençal, né le 25 avril 1784, à Draguignan où il est mort en novembre 1857. Il fut pendant quelque temps instituteur dans plusieurs communes du département du Var, et chef d'institution à Marseille. Plus tard il fut chargé de l'éducation des orphelins de l'hospice de la Charité de Toulon; mais il ne tarda pas à abandonner l'enseignement et à venir se réfugier près de son fils, imprimeur à Draguignan. On a de lui : 1º *Dictionnaire historique et topographique de la Provence*, publié pour la première fois en 1833 ; — 2º Un recueil de poésies provençales intitulé : *lou Parnasso prouvençaou ;* — 3º Un *Dictionnaire provençal-français*, précédé d'une grammaire provençale-française et suivi de la collection la plus complète des proverbes provençaux ; — 4º Une *Carte celto-ligurienne de la Provence ;* — 5º Une *Histoire topographique de la ville de Marseille ;* — 6º *Lettres à Zoé sur la Provence*, 2 vol. in-8º, mélange très ingénieux de prose et de vers ; — 7º *Lettres provençales*, dont 4 livres seulement ont paru. Garcin a encore laissé un grand nombre de pièces de vers et de comédies provençales inédites. — (Voy. *Almanach de Provence* 1861, par Gueidon.)

VI

FABULISTES AUVERGNATS

C.-A. Ravel. — Je ne connais d'autre fabuliste auvergnat que feu M. Ravel. Les quelques fables qu'il a traduites de La Fontaine sont imprimées à la suite d'un poème patois intitulé *la Paysade, ou les Mulets blancs* [1], que l'auteur composa à l'âge de vingt ans. M. Ravel a laissé aussi des poésies françaises. Il s'occupait depuis quelques années d'un poème patois intitulé *les Géorgiques auvergnates*, et qui devait avoir plusieurs chants, lorsque la mort vint l'enlever à sa famille, en 1860. Voici une des fables qu'il a travesties :

LE[2] GROLLE ET LE RENA

Eun biau jeou mouètre grolle,
Pausa desoubre un queicei,
Zo n'ane be trouba drolle,
Zayo un froumajj o son bei.
O que futa mouètre rena
L'embabiolavo de demba :
Bonjeou ! mouètre grolle, i dijio, bonjeou !
De chu sé dévalla por épia to gentou ;
Che t'aya che bon babi
Coummo te pourta le bei,
O Bello-Ombre [3], sin mienti,
Dau ijiaux cheya le rei.
Oquos dou treis petits mou
O grolle sabon che bou
Que n'in bado, mon gran Nivello
Euno grando badorello.
Io n'echèapo son dina,
Que n'é pardiu por le rena,
Qu'i le goullo, et qu'i diçai :
Sabia pas, paubre inucin,
Qu'eun babioleu vio o dépin
De tot que zy bado-bei.
Dio veuille qu'oquello lecou
Demo te vaille eun gaporou [4] !
Qu'aneu te serve de curo-dint.
Adié, l'ami, porto te bien.

LE CORBEAU ET LE RENARD

Un beau jour maître corbeau, — posé sur un échalas — (vous l'allez bien trouver drôle) — avait un fromage à son bec. — Là, fûté maître renard — l'enjôlait d'en bas : — « Bonjour, maître corbeau, lui disait-il, bonjour ! — De là-haut je suis descendu pour observer ta gentillesse ; — si tu avais aussi bon babil — que tu portes le bec, — à *Belle-Ombre*, sans mentir, — des oiseaux tu serais le roi. » — Ces deux ou trois petits mots — à corbeau *savent si bon* (sont si agréables) — qu'il en ouvre, mon grand Nivelle, — un grand bec. — Il laisse tomber son dîner, — qui n'est pas perdu pour le renard, — qui l'engloutit dans sa gueule, et qui lui dit : — « Tu ne savais pas, pauvre innocent, — qu'un enjôleur vit aux dépens — de tout badaud. — Dieu veuille que cette leçon — demain te vaille un gaparou ! — Qu'aujourd'hui elle te serve de curedent. — Adieu, l'ami, porte-toi bien ».

---

1. *La Paysade, ou les Mulets blancs*, épopée tirée d'une histoire auvergnate, en vers auvergnats, suivie d'une *Épître à Babet*, et du *Combat des Rats et des Belettes*, et autres fables de La Fontaine, travesties ; — 2e édition, Clermont-Ferrand, chez l'auteur, rue du Grand-Séminaire, 1838, in-8°.
2. Les *e* non accentués sont sourds.
3. *Belle-Ombre*, domaine près de Clermont.
4. Espèce de fromage.

VII

FABULISTES LIMOUSINS

Le Limousin n'a guère produit de poètes dans les temps modernes. M. H. Taine donnerait de ce fait des raisons géographiques : ciel trop souvent brumeux, température inconstante, petits monticules, petits ruisseaux, petite culture; pauvre pays, parlant peu à l'imagination, et obligeant les habitants à diriger leurs facultés vers le commerce et l'industrie; région centrale par rapport à la France, et à l'abri des grands fléaux qui affligent l'humanité, mais qui exaltent les âmes; région limitrophe par rapport à la langue d'Oc et à la langue d'Oil, et dont la race participe encore de la nature des deux races voisines, sans en avoir aucun des traits saillants. Quelques troubadours limousins ont pu devenir grands au moyen âge, alors qu'il y avait des amours, des tournois et des guerres, et que la France du Nord se jetait sur la France du Midi; mais ces coureurs d'aventures se sont formés au dehors. Leur esprit s'est exalté, leur génie a grandi au milieu des évènements auxquels ils prenaient part. Supposez-les vivant bourgeoisement au milieu de la monotonie, de la misère et des petites passions locales, croyez-vous qu'ils eussent eu ces amours et ces haines vigoureuses qui leur inspirèrent de si nobles accents? et n'est-ce pas l'histoire journalière de tous les hommes de province qui se sentent du génie : ne sont-ils pas obligés de s'expatrier pour grandir?

Non, le Haut-Limousin était trop pauvre en tout pour nourrir des poètes. Il était même trop pauvre pour en créer. Comment les premières aspirations poétiques eussent-elles pu naître dans ce malheureux pays, lorsque, à partir du moyen âge, les habitants, continuellement en lutte avec un sol et un climat ingrats, se repliaient en eux-mêmes et s'appliquaient à retirer le meilleur parti possible de leurs facultés naturelles? La poésie veut de l'audace; eux étaient faibles, donc ils étaient prudents. Ils étaient prudents avec toutes les qualités et tous les défauts de la prudence. Posés, calmes, réfléchis, mais aussi se défiant d'eux-mêmes et surtout des autres, et surtout de ceux qu'ils voyaient de près, ils redoutaient la subtilité des étrangers, et encore plus la simplicité de leurs concitoyens. Les hautes conceptions n'étant pas de leur fait, ils se retournaient courageusement vers le travail la persévérance et l'économie, ajoutons-y l'honnêteté, qu'ils pratiquaient comme le dernier mot de la finesse. Grâce à ce fonds d'honneur un peu étroit et à ce bon sens un peu égoïste, ils savaient se préserver du don-quichotisme des gens du Midi et de la matoiserie des hommes du Nord. Ne leur demandez pas de grandes choses. La plupart s'émanciperont par la petite industrie ou le petit commerce; d'autres, possédant à un haut degré le courage calme, la réflexion patiente, l'ingéniosité féconde, qualités inhérentes au sol, sortiront des rangs et acquerront la gloire militaire ou la gloire scientifique; mais les hommes d'imagination seront nécessairement fort rares. On peut dire du petit nombre de nos littérateurs qui ont acquis de la célébrité, que leur

talent est né et s'est développé à Paris. Les autres, ceux qui sont restés modestement dans leur milieu primitif, ont apporté dans leur style les qualités et les défauts de leur race. Ils sont moins légers, mais en revanche moins sujets aux écarts que les écrivains du Languedoc et de la Provence. Ils tracent leur sillon pesamment, prudemment et ne font guère parler d'eux. Dans la petite galerie de nos poètes sédentaires, je ne vois qu'une figure un peu originale, celle de Foucaud.

Foucaud, avant d'être fabuliste, fut un homme politique dont on se rappelle encore la triste histoire (voy. ci-dessus, pag. XIII et suiv., *Foucaud, sa Politique et ses Fables*). Ceci n'est pas un mince avantage pour la critique littéraire, car on peut rechercher dans la vie et dans l'humeur du personnage l'explication de bien des particularités de son style ; mais il faut joindre à ces données celles qui ressortent du tempérament limousin lui-même, tel que j'ai essayé de le définir. Foucaud, par la nature de son esprit, appartient presque exclusivement à l'ancienne France du nord. Il a avec nos vieux conteurs un air de famille frappant. Comme eux, il est positif, réaliste et sceptique ; comme eux il médit parce qu'il souffre et venge ainsi « l'honnête homme qui n'a rien » ; mais il diffère d'eux en ce sens qu'il ne sait pas toujours se maintenir dans les limites de la plaisanterie. Il a des colères parfois maladroites ; souvent la satire remplace désavantageusement l'épigramme, et la déclamation fait regretter le trait. De ce côté il touche au Midi. On voit bien qu'il médit parce qu'il souffre, mais on voit aussi qu'il ne sait ni souffrir ni médire. Successivement moine et mathématicien, républicain et orateur, bonapartiste et fabuliste, mais toujours pauvre, maladif et ambitieux, il est avant tout exalté, satyrique et poète. Il a toute la versatilité du poète et l'esprit inquiet de l'homme qui veut faire parler de lui. Il prend au sérieux toutes les grandes choses, mais il conserve petitement ses rancunes sociales. Que l'on ne s'étonne donc pas trop de voir l'enthousiasme du vieux républicain pour les hauts faits du premier empire. D'ailleurs Napoléon Ier n'est-il pas pour lui l'émancipateur né des classes pauvres ? Foucaud est de bonne foi dans ses louanges un peu emphatiques, comme il le sera plus tard, lorsque la France épuisée et lasse de gloire, lorsque les villageois et les villageoises privés de leurs enfants et de leurs fiancés, élèveront la voix pour demander la paix ! (voy. ci-après, pag. 234, *Fragments d'une Ode sur Napoléon*); mais, derrière ces inconséquences, il y a chez lui un fonds permanent d'esprit satyrique d'envie et de mauvaise humeur : il a gardé ses souvenirs, ses haines, ses douleurs physiques et son besoin de popularité.

J'ai sous les yeux un profil de Foucaud, que l'on s'accorde à trouver ressemblant. Ce dessin a été mis en tête de la deuxième édition de ses œuvres, celle de 1835. Le front est large, droit et nécessairement intelligent ; mais l'œil petit, vif et malicieux semble en embuscade derrière une paupière longue plissée et abaissée, comme derrière les lamelles d'une persienne. Le cerveau guette par là : il veut voir et n'être pas vu. Les tempes sont très rentrées ; la partie postérieure de la tête fuit et se cache. De la pénétration, mais peu de hardiesse ! Le reste du visage est à l'avenant. Le nez est recourbé, large et charnu ; les lèvres sont lourdes et épaisses, surtout la lèvre inférieure qui est en même temps renversée et un peu sensuelle. Le menton est symé-

triquement taillé sur le modèle du nez; les pommettes des joues sont saillantes. Tout cela joue la bonhomie, mais imparfaitement, et en somme l'ensemble du visage est peu sympathique. En regard de ce portrait plaçons les souvenirs des contemporains de Foucaud. Quelques personnes se le représentent encore. Il était sec, malingre, hypocondriaque, n'ayant plus la fièvre, mais en ayant conservé toute l'amertume, sceptique par expérience et surtout par impuissance, plutôt frondeur comme La Rochefoucaud, dont il avait en quelque sorte le passé orageux, que bonhomme comme La Fontaine, dont il n'avait pas la politique égoïste. Ces détails suffiront, je crois, pour donner une idée du caractère de notre fabuliste.

Tel est Foucaud dans sa vie politique ou privée; tel il est aussi dans ses œuvres. On y sent trop la mauvaise humeur. Où La Fontaine est malicieux, il est méchant; le fabuliste français blesse par étourderie, Foucaud toujours avec préméditation. Il faut voir le mal qu'il se donne pour intercaler une satire dans son récit. Ce ne sont plus les poëtes méridionaux, bruyants et parfois grossiers, mais bonnes gens au fond; ce n'est plus le timide Bergeret, le vertueux Diouloufet ou l'ardent Roumanille : c'est, d'une part, l'écrivain instruit et spirituel, de l'autre, l'homme du peuple envieux, l'orateur du club révolutionnaire. Les exemples viennent en foule à mon esprit. Un des plus frappants est la fable des *Animaux malades de la peste* (voy. ci-après pag. 21). Les souvenirs républicains y coudoient à chaque instant les idées religieuses. On y voit figurer les rois et leur majesté, les courtisans et les paysans, le bon Dieu, le péché, la confession, la pénitence et le pré des religieuses que l'âne s'accuse d'avoir brouté, la Convention, le Comité, la tribune, le jury et la mise hors la loi du trop scrupuleux baudet. Foucaud termine ainsi sa fable :

L'auteur de ce conte assure
Que, sans voir la procédure,
On peut deviner aisément
Comment sera le jugement.
Voici comment :
Est-ce un richard qui s'est rendu coupable?
Soyez sûr que son cas n'est jamais condamnable
(Entre riches, c'est entendu).
Mais, si le prévenu se trouve être minable,
Pauvre, faible, misérable,
Soyez sûr qu'il sera pendu.

Ces pauvres riches! Jamais Foucaud ne laisse passer l'occasion de les pourchasser de ses sarcasmes et de les montrer du doigt au peuple. Cette occasion, il la recherche même le plus souvent (voy. *l'Ane et le Chien, la Laitière et le Pot au lait*). La Fontaine, dans ses attaques les plus mordantes, fait la leçon aux grands sans arrière-pensée, sans amour de popularité; Foucaud, lui, semble plutôt faire appel aux passions des petits. Il n'en veut pas tant à la noblesse qu'à la fortune. La révolution a fait justice des nobles : ils sont proscrits, leurs biens ont été vendus, et la bourgeoisie s'est enrichie

de leurs dépouilles ; mais le paysan n'a fait que changer de maître, et « son ennemi c'est son maître ». D'ailleurs les idées vagues de grandeur et de noblesse sont passées de mode. Le paysan ne les comprendrait peut-être pas, et Foucaud tient avant tout à se mettre à la portée de son auditoire. Faut-il considérer cette raison comme une excuse ?

Quelquefois cependant, quand il est impossible qu'il soit question de ce malheureux antagonisme social, quand surtout le maladif fabuliste est dans ses bons jours, il se présente à nous sous un autre aspect, et nous trouvons dans son style toute l'onction du prédicateur :

Mâ meifian-noû de lo Cŏmard*o* :
L'ei toujour ŏ nôtrei tŏloû ;
Soun dar ne fai pâ de jŏloû.
Touto l'erbo de lo nŏtur*o*
Ei pèr se toujour prou mŏdur*o* :
O faucho dî toutâ sŏzoû.
Dî lou ceu nôtr*o* our*o* ei fixad*o*,
E, plei-t ŏ Dî, lî guessan-noû
Nôtro plaço to be marcad*o* !
De segur lo s'î perdrio pâ ;
Car n'ŏven beu dir*e* e beu fâ
De beu plan, dô proujei, dô châteu en- Espagn*o*,
En vil*o*, ŏ lo cour, en campagn*o*,
Lo mor deitruî tou co dô mindre co de pe.
Teimouen lou mŏlûroû cure.
Ne couneisse mâ no finesso
Pèr l'empeichâ de noû trŏî,
Qu'ei de viôre dî lo sŏgess*o*
E toujour tou preit*e* ŏ partî.
(*Lou Cure e lou Mor*, pag. 68.)

Mais méfions-nous de *la Camarde* : — elle est toujours sur nos talons. — Sa faux ne fait pas de jaloux. — Toute l'herbe de la nature — est pour elle toujours assez mûre. — Elle fauche dans toutes saisons. — Dans le ciel notre heure est fixée, — et plût à Dieu y eussions-nous — notre place aussi bien marquée ! — A coup sûr elle (ne) s'y perdrait pas ; — car nous avons beau dire et beau faire — de beaux plans, des projets, des châteaux en Espagne ; — en ville, à la cour, à la campagne, — la Mort détruit tout cela du moindre coup de pied. — Témoin le malheureux curé. — Je ne connais qu'une finesse — pour l'empêcher de nous trahir, — c'est de vivre dans la sagesse — et toujours tout prêt à partir.

Ailleurs il paraphrase ainsi la morale de la fable *l'Écrevisse et sa fille*, et, chose dont il faut lui savoir gré, il est moins méchant que La Fontaine :

Voû vezei be quelo pitito fâbl*o* ?
Eh be ! l'o no grando moral*o*
Pèr loû jônei mai pèr loû viei.
Car n'î- o re de meliour coumo n'î- o re de piei,
Pèr un garçou mai pèr no fil*io*,
Que l'eizample de so fŏmil*io* ;
E qu'ei toujour dî so meijou
Que chacun coumence d'eisse meichan ô bou.
Quan loû pai e lâ mai soun sâg*ei*,
Voû veirei de brâvei meinag*ei* ;
Mâ dŏvan lour pitî s' î se coumpourten mau,

Vous voyez bien cette petite fable ? — eh bien ! elle a une grande morale — pour les jeunes et pour les vieux. — Car (il) n'y a rien de meilleur comme il n'y a rien de pire, — pour un garçon et pour une fille, — que l'exemple de sa famille ; — et c'est toujours dans sa maison — que chacun commença d'être méchant ou bon. — Quand les pères et les mères sont sages, — vous verrez d'honnêtes enfants ; — mais devant leurs enfants s'ils se comportent mal,

Un jour vendro li- ôro dô mau.
(*L'Eicòròbisso e so filio*, pag. 81.)

—un jour viendra (qu')il y aura du mal [1].

Ce sont ces divagations qui, en 1809, faisaient dire au critique anonyme de Foucaud : « Vous voyez bien que le patois est moins riche que le français, puisqu'il faut au traducteur quatre cent quinze vers pour rendre les cent soixante-onze vers des neuf premières fables de La Fontaine[2] ». Non, ce n'était pas la faute du patois : mieux valait dire que c'était la faute de Voltaire, dont Foucaud avait la malignité, et celle aussi de Rousseau, dont il voulait imiter l'éloquence. Les tirades sont trop longues, le mot n'est pas assez souvent sacrifié à la rapidité du récit; n'importe! au moins notre fabuliste n'a pas l'insignifiante volubilité de certains autres imitateurs. Quand il allonge, c'est presque toujours pour dire qnelque chose. Qu'il corrige une allégation de La Fontaine :

Noû noû chetenen entre n'autr*ei*.
Un secre n'ei pâ mièr cŏta soû un chŏpeu ;
Si lo fenn*o*, en toû câ, gardo mau quen dô autr*ei*,
Dô min lo gardo bien lou seu.
(*Lâ Fennâ e lou Secre*, pag. 167.)

Nous nous soutenons entre nous : — un secret n'est pas mieux caché sous un chapeau. — Si une femme, en tous cas, garde mal celui des autres, — du moins elle garde bien le sien.

Qu'il charge un tableau :

Lou lou ŏ nôtre che fŏgue doun poulitess*o* :
O vanto for so bel*o* espess*o*,
E surtou soun- embounpouen,
Qu'ô vizavo toujour, mâ pertan d'ŏssei louen.
(*Lou Lou e lou Che de basso-cour*, pag. 33.)

Le loup à notre chien fit donc politesse : — il vante fort sa belle espèce, — et surtout son embonpoint, — qu'il regardait toujours, mais pourtant d'assez loin.

Que, d'un trait de plume, il indique le dénûment du bûcheron :

Pèr de deteî, ô n'en vio pâ,
Degu li vio vougu preitâ.
(*Lo Mor e lou Paubre*, pag. 13.)

Quant aux dettes, il n'en avait pas : — personne n'avait voulu lui prêter.

Qu'il donne une forme ingénieuse à quelque pensée philosophique :

(Lo fourtuno)
Souven, quan lo noû ri, lo se môquo de noû.
(*Lou Tresor e loû doû Omei*, pag. 104.)

Souvent quand elle nous sourit, elle se moque de nous.

1. La Fontaine avait dit :

Elle avait raison : la vertu
De tout exemple domestique
Est universelle, et s'applique
En bien, en mal, en tout ; fait des sages, des sots,
Beaucoup plus de ceux-ci.....

2. *Journal du département de la Haute-Vienne*, 9 juin 1809. — Voy. dans le n° du 12 juin la verte réponse faite par Foucaud au critique malavisé. — Du reste il y a des exemples encore plus frappants de ces amplifications. La fable *les Médecins* (voy. pag. 192) a dix vers dans La Fontaine, elle en a 65 dans Foucaud; cependant elle ne traine pas en longueur.

Lou jòue ome po be murî;
Mâ lou vieiliar ne po pâ viòre.
(*Lo Mor e lou Mouriboun*, pag. 173.)

Le jeune homme peut bien mourir; mais le vieillard ne peut pas vivre.

Enfin, qu'il se laisse aller à ses boutades contre la noblesse et la bourgeoisie :

Queu mounde roulen toù cŏrosso,
Mêmo per nâ deycho à lo fosso.
Per loù noblei, per loù richar,
Lî-o toujour gu dô corbiliar.
(*Lou Cure e lou Mor*, pag. 68.)

Ces gens roulent tous carrosse, — même pour aller jusqu'à la fosse. — Pour les nobles, pour les richards,—il y a toujours eu des corbillards.

Ou à quelque malice populaire contre le fisc :

Etopau Rodillar gobavo
Toû loû râ de groniei coumo loû *râ de cavo*.
(Quî darniei de segur n'èrau gro regreta).
(*Lou Chòpitre tengu per loû Ra*, pag. 27.)

Aussi bien Rodillard gobait— tous les rats de grenier comme les rats de cave.—(ces derniers sûrement n'étaient pas regrettés.)

Dans toutes ces excursions hors du texte français, Foucaud peut revendiquer comme étant bien à lui des pensées et des images pleines d'originalité. Extrayez de ses imitations patoises la plupart des détails dont il a surchargé les fables que La Fontaine lui a léguées déjà suffisamment ornées, et de ces détails eux-mêmes faites un recueil que vous appellerez, si vous voulez', *Esprit de Foucaud*, vous aurez quelques pages où à la finessse d'observation se joindra un bonheur d'expression assez remarquable. Ce ne sera certainement ni du Montaigne, ni du Voltaire, ni du Paul-Louis Courrier; mais ce sera positivement l'œuvre d'un homme d'esprit. Je vais plus loin : ce sera l'œuvre d'un homme du monde. Malheureusement, dans une fable patoise, ces qualités sont presque des défauts. Derrière ce raffinement d'idées, ces phrases un peu prétentieuses et ces nombreux gallicismes, on devine trop aisément le professeur, le *monsieur*, qui n'a pris le costume du paysan que pour critiquer impunément les hommes et les choses de son époque. Ce n'est pas ainsi que procèdent les vrais loustics du village : ils parlent naïvement, « fournissent leur ratelée » et lancent leur trait en courant, car ils ont hâte de faire place à d'autres. Chez eux, peu de ces périphrases que le paysan ne comprendrait pas, et qui entraveraient le récit. L'expression est simple; chaque mot est en quelque sorte une allusion représentant si bien l'idée avec tous ses accessoires , que l'auditoire touche immédiatement la chose du doigt. Or, il faut le reconnaître, Foucaud sous ce rapport n'est pas toujours dans son rôle. Sous quelque forme que la saillie se présente, il l'adopte, et se met en devoir de lui faire une position dans son œuvre. Que de peine il se donne! comme son vers est tourmenté! que de paroles inutiles, que de contre-sens pour arriver à ce malheureux bon mot, car il faut rimer! J'admets que ce bon mot soit une perle; mais elle est parfois si mal enchâssée qu'il vaudrait mieux qu'il n'y eût ni perle ni chaton.

Mais, où Foucaud se montre parfait campagnard, c'est dans sa versification.

« Toutes les facultés qui concourent à former le discours concourent de même à former le rhythme. L'oreille a en elle une sorte de mesure ou de portée naturelle, qu'elle ne passe qu'avec peine. L'esprit ne fait éclore ses idées et ses jugements que les uns après les autres, etc. »

Essayons d'appliquer au langage familier ces paroles de l'abbé Le Batteux, relatives aux *Nombres oratoires* [1], et demandons-nous si la conversation, en tant que représentant nos jugements, nos sentiments, nos passions dans l'ordre naturel de leur développement, et débarrassée de toute gêne officielle, n'a pas elle aussi son rhythme musical. Les divers temps d'arrêt, les différentes intonnations de la phrase, constituent alors une harmonie dont nous jouissons sans trop nous en rendre compte, mais dont l'absence nous causerait une impression désagréable. C'est principalement dans la causerie du foyer, je veux dire le conte, que cette règle doit être observée, si l'on veut intéresser et plaire. Le meilleur conteur, surtout au village, n'est pas celui qui a le plus d'esprit, mais bien celui qui sait le mieux imiter la voix, le geste et l'attitude de ses personnages, *souligner* les mots principaux, s'arrêter quand il convient, et prendre les inflexions les plus naturelles. On peut en dire autant du fabuliste. Son premier soin doit être de proscrire impitoyablement la mesure uniforme des vers et l'alignement géométrique des rimes. Il fera ainsi autre chose que d'éviter la monotonie : il laissera le champ libre à son récit; mais alors il se sera donné la tâche difficile d'en régler lui-même les allures, de les faire cadrer avec la coupe des vers, de mettre enfin dans sa poésie cette harmonie imitative, non pas seulement de la nature (on a dit à ce sujet tout ce qu'il fallait et plus qu'il ne fallait), mais du langage naturel. Exemples :

Un octogénaire plantait.
Passe encor de bâtir, mais planter à cet âge !
(*Le Vieillard et les trois jeunes Gens.*)

Une souris tomba du bec du chat-huant :
Je ne l'eusse pas ramassée ;
Mais un dervis le fit : chaque homme a sa pensée.
(*La Souris métamorphosée en Femme.*)

L'homme au trésor arrive, et trouve son argent
Absent.
— Quoi! dit-il, sans mourir je perdrai cette somme!
Je ne me pendrai pas! eh! vraiment si ferai,
Ou de corde je manquerai !
(*Le Trésor et les deux Hommes.*)

Dans ces exemples pris au hasard, à ne considérer que la cadence naturelle, on doit reconnaître que l'intonation générale résultant de l'agencement des finales et des césures est admirablement adaptée au langage du conteur. C'est toutefois dans une juste mesure que La Fontaine a su donner

1. Voy. *Mém. de l'Académie des Inscript.*, T. XXXV, pag. 415.

ainsi du mouvement à sa narration. La plupart des imitateurs patois, frappés de ces beautés que personne, à ma connaissance, n'avait définies avant M. Taine, ont essayé de les reproduire ; mais parfois ils ont chargé le tableau, et sont devenus burlesques à force de vouloir être naturels. J'ai déjà adressé ce reproche à Bergeret ; je devrais l'adresser à tous les fabulistes méridionaux, et à Foucaud notamment. Mais pourquoi lui chercher querelle, lorsque, sous l'empire de cette préoccupation constante, ont été écrites des fables pleines d'entrain comme celle des *deux Rats* et celle de *la Fille?*

LOU RA DE VILO E LOU RA DAU CHAN

Ra de noblesso,
Un jour de l'an,
Fai politesso
O ra peisan.
O lou couvido
O no partido
De beu dinâ,
Partido fino,
E lo couzino
Devio bien nâ.

(Voy. ci-après, pag. 9.)

LA FILLE (traduction)

Certaine de ces nez au vent
— Fille comme on en voit souvent —
Se trouvant à la fleur de l'âge,
Bien faite quant au corps, gentille de visage
— Grand désir pour le sacrement —
Voulait prendre un mari, lequel eût en partage
L'esprit, la douceur, la bonté,
L'honneur et la délicatesse,
De l'amour et de la sagesse,
Des talents, de la politesse,
De la finesse,
De la richesse,
De la noblesse.
Elle voulait qu'il fût savant sans être entier
— Chose rare dans ce métier —
Jeune, gentil, beau cavalier ;
En un mot, cette mijaurée,
S'était bien mis dans l'idée
Que ce modèle des époux
Ne devînt ni froid ni jaloux,
— Remarquez surtout ces deux clauses ;
Il les fallait pourtant par-dessus toutes choses.
Il vint s'en présenter de petits et de grands,
De fringants,
D'élégants,
Tous bien riches, tous de noblesse ;
Mais, fière comme une princesse, etc.

(Voy. ci-après, pag. 86.)

Évidemment cela n'est pas conté avec la sobriété de La Fontaine, — le paysan ne se pique pas de sobriété, surtout lorsqu'il se divertit, — mais la fable, dans la bouche de Foucaud, a pris une allure toute nouvelle. Qu'il y ait un peu de redondance, qu'il y ait moins d'esprit que dans certaines autres fables, qu'importe! Ce qu'il faut avant tout aux auditeurs, c'est de la musique, et sur ce point Foucaud est un grand maître. Comme tout est *ensemble*, solidement posé, courant au but sans déraillements, sans secousses, sans stations inutiles! Comme chacun de ces vers, grands ou petits, se modèle avec précision sur la nature des choses et sur les convenances harmoniques du récit! La Fontaine ne se sert guère des petits vers que pour un coup de théâtre; Foucaud a compris qu'ils peuvent à l'occasion prendre une teinte de mélancolie :

I brŏmŏv*an* — Lo fidel*o*
Se treinŏv*an*, — Tourterel*o*
Sei pensà — Pû ne vio
O chŏssà. — D'ŏpôrio.

(*Lâ Beitià mŏlôdâ de lo pesto*, pag. 21.)

tout aussi bien que représenter la turbulence affairée d'un ignorant :

Un viei jau, — Qu'ô troube
Dî 'n eirau, — Un dieiman
Tan grŏte — Bien brîlian, etc.

(*Lou Jau que trôbo un dieiman*, pag. 20.)

Voilà Foucaud l'écrivain, tel qu'on peut le juger aujourd'hui que nous sommes sortis des agitations politiques, et que nous conservons à peine le souvenir des folies révolutionnaires. Quant au dialecte dont il s'est servi, c'est, sauf quelques exceptions, celui des habitants de Limoges. Ce dialecte est, de sa nature, moins rustique et moins pur que celui de nos campagnards; mais Foucaud l'a encore altéré en y mettant du sien. Il pensait beaucoup trop en français, aussi l'on rencontre dans son livre nombre d'expressions et de tournures qui ne sont que du français patoisé. Sous ce rapport il est bien moins villageois que son contemporain Richard, dont je vais parler. Sa versification se ressent aussi de l'imperfection de son langage : les mots riment souvent avec eux-mêmes; les rimes masculines et féminines ne sont pas toujours alternées; la césure tombe quelquefois sur une voyelle sourde, etc... Sous ce rapport encore Foucaud est inférieur à Richard, dont la versification est très rarement incorrecte.

M. Othon Péconnet a raconté (pag. xxx) la fin chrétienne de cette existence inquiète et maladive, dont le livre de Foucaud me semble être l'expression. Il mourut le 14 janvier 1818.

Richard [1]. — Pendant que les habitants de Limoges souriaient aux épi-

---

1. François Richard naquit à Limoges en 1730, et y mourut le 14 août 1814. La

grammes de Foucaud, ils prenaient plaisir aux contes et aux chansons de l'abbé Richard. « C'était, dit M. Othon Péconnet dans sa Notice, une nature franche, enjouée, pleine de confiance et même de bonhomie. Le rire était sans cesse à ses lèvres, et la bienveillance débordait de son cœur. Mais, à ne juger les auteurs que par leurs livres, Foucaud l'emporte de beaucoup sur son rival. Richard manque souvent de délicatesse et même de convenance. Cet esprit vif et pétillant qui réchauffe l'œuvre de Foucaud ne se retrouve point dans les chansons et dans les contes de Richard. Il n'a point de ces images animées, de ces traits aiguisés, de ces détails imprévus et pittoresques qui sont la marque du talent de Foucaud. En lui la plaisanterie est parfois grossière, et non pas naïve. Il est bouffon plutôt que spirituel. On dirait qu'il a peur de s'élever, et de n'être plus compris dès lors par les paysans, auxquels son livre est adressé. »

Il ne manque rien à ce portrait : qu'il me soit permis pourtant d'en renforcer quelques lignes. Il y a parfois plus que de l'inconvenance dans les récits de Richard. Le bon abbé avait un tout petit travers, commun du reste à bien des ecclésiastiques, — je parle des ecclésiastiques d'alors — : il cherchait le burlesque où Molière l'a trouvé trop souvent, notamment dans *Pourceaugnac* et dans *le Malade imaginaire.* Il faut un estomac bien rustique pour supporter les émanations qui s'exhalent du *Toupi de miau* (*le Pot de miel* [1]): voilà pour le conteur. Comme chansonnier, l'abbé Richard est plus délicat, trop délicat quelquefois; car, à côté de bonnes grosses chansons à boire et de croquis bucoliques à faire pâmer d'aise l'école réaliste, on est assez étonné de trouver des couplets mythologiques et des *rimes à Chloris* sous le nom de *la sœur Saint-Michel*, de *la sœur Saint-André,* de *la sœur Hyacinthe*, etc. Les éplucheurs sourient en voyant un prêtre du XIXe siècle parler du *petit dieu de Cythère,* et débiter des mignardises aux sœurs de Saint-Alexis : voilà pour le chansonnier. Pour ce qui est du fabuliste, je ne devrais pas en parler si je n'y étais contraint par la nature même de mon sujet. Pourquoi faut-il que l'abbé Richard ait eu la faiblesse de vouloir

---

Société d'agriculture de cette ville lui donna une médaille d'or au mois de mai 1809, en l'invitant à livrer ses poésies au public. Ce ne fut pourtant qu'en 1824 que M. Chapoulaud, imprimeur, publia, sous le titre suivant, une édition des œuvres de Richard : *Recueil de poésies patoises et françaises de F. Richard, prêtre, et principal du collége d'Eymoutiers, chanoine honoraire, etc., et Choix de poésies patoises de divers auteurs limousins.* — Limoges (sans date), 2 vol. in-12.

A part quelques inconséquences orthographiques, cette édition est bonne. M. Chapoulaud, n'étant pas gêné par l'auteur, a pu suivre son système, surtout en ce qui concerne les voyelles et les diphthongues, qu'il a hardiment débarrassées de cette foule d'accents et de trémas qui rendent presque illisible le patois de Foucaud.

Une seconde édition de Richard a paru en 1849 dans le recueil intitulé : *Poésies en patois limousin, Œuvres complètes de J. Foucaud, F. Richard*, etc. — Limoges, Th. Marmignon et H. Ducourtieux, 2 vol. grand in-18.

1. Voy. T. I, pag. 99, de l'édition de 1824, et T. II, pag. 65, de l'édition de 1849. Il s'agit, dans ce conte, d'un paysan qui, las de voir tous les dimanches son miel consommé, sous prétexte de dégustation, par les nones d'un couvent, s'avise un beau jour de remplir son pot d'autre chose que de miel, et d'en dorer la superficie d'une bonne couche de l'appétissante substance. Les religieuses arrivent l'une après l'autre et plongent leurs doigts blancs et effilés dans le liquide trompeur. On voit le tableau.

imiter quelques-unes des fables de La Fontaine [1], lorsque inévitablement il allait être mis en parallèle avec Foucaud? Comment ne s'aperçut-il pas que, ayant la tête pleine d'airs et de refrains, il se trouvait dans de très mauvaises conditions pour composer des fables, et que, malgré lui, le fabuliste serait toujours chansonnier? Voici la fable des *deux Rats*. On a toujours envie de la chanter, tout aussi bien, du reste, que celle de La Fontaine :

LOU RA DE VILO E LOU RA DO CHAN

Fâ boun frico dî lou dangei
Qu'ei rendre so jôyo bien court*o* :
Vô mièr sei po, dî soun fougei,
Ne mâ viôre de grosso tourt*o*.
Quan-t un minj*o*, et qu'un n'auzo pâ
Remudâ loû pei mai lo ling*o*,
Dô meliour de toû loû repâ
Iô ne bŏliŏrio pâ n'eiping*o*.
Un beu jour un ra de vil*o*
Disse au ra campŏniar :
Venei, voû trôbe gŏliar,
Minjâ d'un pâti d'anguil*o*
E de quauquei trô de lar.
Sur un beu tŏpi de tabl*o*,
Lou cubèr se trobe mei ;
Qualo coufret*o* ŏgreabl*o* !
Lour cœur banio de plŏzei.
Quauquei pâ troublen lo feit*o* ;
I s'eifreden pèr lou bru.
Un si brâve teit*o*-ŏ-teit*o*
Ei bientô interoumpu.
De lo porto de lo sal*o*
Quaucu daibro lou luque.
Lou ra de vilo deital*o* ;
L'autre plejo soun pŏque.
L'un coumo l'autre se four*o*
Dî l'entremiâ d'un lambri ;
Au bou d'un piti car d'our*o*
I remeten lour espri.
— Tournan, di lou ra de vil*o*,
Chŏbâ nôtrei brundilioû.
Servitour! fô tro de bil*o*,
Mâ demo venei châ noû,
Reipoun-t-eu, n'ŏven pŏssinço

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

Faire bon *fricot* dans le danger, — c'est rendre sa joie bien courte : — il vaut mieux sans peur, dans son foyer, — ne vivre que de grosse tourte. — Quand on mange et qu'on n'ose pas — remuer les pieds et la langue, — du meilleur de tous les repas — je ne donnerais pas une épingle. — Un beau jour, un rat de ville—dit au rat campagnard : — « Venez, je vous trouve gaillard, — manger d'un pâté d'anguille — et de quelques morceaux de lard. » — Sur un beau tapis de table — le couvert se trouva mis.—Quelle réunion agréable! — leur cœur baigne de plaisir. — Quelques pas troublent la fête. — Ils s'effraient du bruit. — Un si joli tête-à-tête — est bientôt interrompu.—De la porte de la salle —quelqu'un ouvre (lève) le loquet. — Le rat de ville détale; — l'autre plie son paquet. — L'un avec l'autre se fourre — dans l'entre-deux d'un lambris. — Au bout d'un petit quart d'heure, — ils remettent leurs esprits. — « Retournons, dit le rat de ville,—finir nos bribes.» — « Serviteur! je fais trop de bile;—mais demain venez chez nous, — répond-il, nous som-

1. Ces fables sont : *lou Ra de vilo e lou Ra dô chan; lou Lou e l'Onieu; lo Cigalo e lo Fermi; lo Fenno e lou Secret; lo Mor e lou Bucheirou.*

Di nôtre piti-t ustau. Si nôtro chàro ei pù minço, Noû lo minjen en repau.	mes tranquilles — dans notre petit taudis. — Si notre chère est plus mince, — nous la mangeons en repos. »

VIII

Qu'ai-je voulu prouver en écrivant ce qu'on vient de lire? A cette question, que l'on ne manquera pas de m'adresser, je n'ai pas grand'chose à répondre. Je me sens en faute d'avoir essayé une critique littéraire alors qu'il eût été plus utile et beaucoup moins dangereux pour moi de donner tout simplement une collection aussi complète que possible de fables traduites ou imitées de La Fontaine. Mais, au lieu d'une brochure, c'eût été un volumineux recueil que quelques philologues seuls eussent pu consulter. Et même pour le philologue, est-il sûr que ma brochure telle qu'elle est doive complètement manquer d'intérêt? Je n'ai mis que quelques couleurs sur une palette ; mais un bon peintre en pourra peut-être trouver l'emploi. La fable est en effet de tous les genres littéraires celui qui se prête le mieux à une traduction patoise. Les noms des différentes productions de la nature et des divers instruments que le villageois a journellement sous les yeux, les allures familières du langage, cette foule de proverbes, de dictons, de mots exprimant toute une série d'idées avec une énergique concision, toutes ces choses, qui sont en quelque sorte de l'essence de la fable, sont aussi de l'essence de nos idiomes populaires. Ce n'est pas en lisant une traduction patoise de l'Iliade ou de l'Odyssée, de Télémaque ou de la Henriade, que l'on peut espérer se faire une idée exacte de nos patois à l'état de nature. La poésie villageoise doit se sentir singulièrement gênée dans le rhythme et les formules du langage officiel de la tragédie et de l'épopée. On pourrait en dire autant des traductions faites à certaines époques de l'*Oraison dominicale* et de la parabole de *l'Enfant prodigue.* Le respect dû au texte sacré n'a pas permis d'en donner autre chose qu'une traduction littérale. Comment, par exemple, devant la majesté de l'Évangile, se laisser aller à une de ces expressions triviales qui rendent si bien la pensée? Il n'y a pas de contrainte avec la fable, et, lorsque le fabuliste méridional se trouve en présence d'une expression française intraduisible, il se garde bien de la patoiser, s'il a du talent et connaît à fond son idiome ; il la remplace par une formule correspondante en usage dans son pays. Voilà où est le vrai patois! La comparaison des différentes imitations des fables de La Fontaine offre donc, outre un tableau philosophique de l'association et de la filiation de certaines idées suivant le génie personnel de l'imitateur et le milieu dans lequel il se trouve, la physionomie exacte des mœurs et du langage particulier de nos contrées méridionales. Une étude attentive des diverses pièces patoises éparpillées dans cet Essai peut présenter ce double intérêt, indépendamment des réflexions critiques qui les accompagnent.

AVERTISSEMENT & CORRECTIONS

Je prie le lecteur philologue qui voudra se rendre compte de la véritable prononciation du patois de Limoges et connaître les sources où j'ai puisé les notes qui accompagnent le texte de Foucaud, de vouloir bien se pénétrer des explications suivantes.

§ 1er. Texte.

1° *Règles adoptées pour la transcription des sons patois.* — Je résume ainsi tout ce que j'ai dit page LXVI et suivantes :

Toutes les lettres se prononcent et ont un son invariable, celui qui leur est attribué dans l'alphabet français ;

Les *e* non accentués sont fermés ;

Le signe *ò* représente tantôt un *a* bref, tantôt un *o* bref, mais, le plus souvent, un son intermédiaire entre ces deux voyelles ;

Ai et *au* sont des diphthongues qui se prononcent à l'italienne et qui sont imparfaitement figurées *aï, aou* par certains auteurs ;

Ei est une quasi-diphthongue dans laquelle le son de l'*i* est presque imperceptible. C'est à peu près la finale *er* de nos mots français *aimer, premier*, etc., seulement le son est un peu plus allongé, et l'on y fait sentir un peu l'*i* ;

Eu se prononce comme dans le français *feu* ;

Oi, comme dans *quoi, loi*, etc. ;

Ou, comme dans *fou* ;

L'*y* est employé comme consonne et se joint toujours à la voyelle qui suit.

Ch se prononce à l'espagnole, comme s'il y avait un *t* devant (*tch*), mais cependant en faisant très peu sentir le *t* ;

G devant *e* et *i*, *j* devant toute voyelle, se prononcent légèrement à l'italienne (*dge, dgi*) ;

Gna, gne, etc., sont toujours mouillés et se prononcent comme dans le français *gagner*. C'est absolument la ñ espagnole ;

Gua, gue, etc., se prononcent sans faire sentir l'*u*, comme dans le francais *guitare*.

De même on doit toujours prononcer, sans faire sentir l'*u*, *qua, que, qui*, etc. (*ka, ke, ki*).

Le *s* entre deux voyelles a le son doux ; cependant, pour plus de clarté, je l'ai presque toujours remplacé par *z* ;

Le *t* a le son dur, comme dans le français *nous partions*.

Lorsque les mots doivent être liés entre eux dans la prononciation, j'indique cette liaison par un demi trait d'union (-). Ce trait d'union, placé entre deux voyelles, signifie que ces deux voyelles ne doivent faire qu'une diphthongue et ne forment qu'une syllabe dans la versification. Placé après le *n*, il signifie que la voyelle finale du premier mot cesse cesse d'être nazale et que le *n* s'en détache pour être joint au

mot suivant : *un- ome*, prononcez *u nome*. Quelquefois le trait d'union précède la consonne finale du premier mot ; cela indique toujours que cette consonne doit se lier au mot suivant, mais plutôt comme lettre euphonique que comme appartenant au premier mot.

Le lecteur remarquera à chaque instant des voyelles finales en caractères italiques. Dans le corps du vers, ces voyelles ne doivent pas se prononcer, de même que l'*e* muet s'élide devant une voyelle dans le corps du vers français. A la fin du vers, les voyelles en italique indiquent une rime féminine sur laquelle la voix doit s'éteindre.

2° *Errata*. — Malgré tout le soin que nous avons, l'imprimeur et moi, apporté à la correction des épreuves, il nous est échappé plusieurs fautes de transcription. Si ces fautes n'ont pas grande importance pour celui qui ne considère que le côté littéraire de l'œuvre de Foucaud, il n'en est pas de même pour le philologue, auquel cette édition est principalement dédiée. Toutefois, ceux qui voudront faire une étude de notre patois, arriveront facilement à rectifier ces erreurs par la comparaison des mêmes mots ou des mots analogues. Cependant voici quelques-unes de ces fautes qu'il m'a été donné de relever :

Pag. XLVII, ligne 6 en remontant : « notre art. est... LA pour le féminin », lisez LO.
Pag. XCVI, dernière : « *len* ou *l'ô*, *lau* ou *en l'ô* », lisez *len* ou CEN, *lau* ou EN LÔ.
Pag. 4, vers 20, au lieu de *vieliesso*, lisez *vieiliesso*.
Pag. 5, vers 17 et 18, au lieu de *jôio... l'ôio*, lisez *jôyo*, *l'ôyo*.
Pag. 11, vers 12, au lieu de *quei vrai*, lisez *qu'ei vrai*.
Pag. 11, vers 17, au lieu de *ôtentl*, lisez *ôtenct*.
Pag. 14, vers 7 et note 12, au lieu de *baudado*, lisez *bôdado*.
Pag, 15, note 20 : « *lo le*, par aphérèse pour *lo le*, » lisez par aphérèse pour *l'ôle*.
Pag. 16, note 1 : « *bibi*... diminutif de *biche* ». Au lieu de *biche*, lisez *bique*.
Pag. 18, note 3, au lieu de *Diaz*, lisez *Diez*.
Pag. 19, note 11, au lieu de *eixt*, lisez *eizt*.
Pag. 24, vers 18 et note 14, au lieu de *deguelio*, lisez *deiguelio*.
Pag. 25, vers 14 et note 16, au lieu de *a lâ fi*, lisez *ô lâ fî*.
Pag. 27, vers 11 de la 2e fable, au lieu de *sortt*, lisez *surtt*. — Même page, note 1, au lieu de *sicliâ*, assis, lisez *siclia*.
Pag. 41, vers 6 en remontant, au lieu de *chacun*, lisez *châcun*
Pag. 44, vers 14 et note 16, au lieu de *eiboïgue*, lisez *eibôïgue*.
Pag. 49, note 29, au lieu de *eitauvioro*, lisez *eitôvioro*.
Pag. 65, vers 2 et note 8, au lieu de *caucâ de ve*, lisez *côcâ de ve*.
Pag. 83, note 8, au lieu de *buffâ*, lisez *bufâ*.
Pag. 87, note 3, au lieu de *pieta*, lisez *pieita*.
Pag. 106, vers 3 en remontant et note 2, au lieu de *se poufféreu*, lisez *se pouféren*.
Pag. 113, vers 4 en remontant : « *pûtô qu'ô me ô caucu* », lisez *ô caucu* (ou quelqu'un).
Pag. 113, note 4, au lieu de *pifre*, lisez *pîfre*.
Pag. 114, vers 13, lisez *Rominagrôbl*.
Pag. 124, *l'Ome et lo Vipèro*, 1er vers, au lieu de *un ome*, lisez *un- ome*.
Pag. 135, vers 1er et note 1re, au lieu de *ôluchôvian*, lisez *ôluchôvan*. — Vers 3, au lieu de *disputôvian*, lisez *disputôvan*.
Pag. 162, vers 10, au lieu de *coumpôcil*, lisez *coumpôct*.
Pag. 165, vers 11 et note 6, au lieu de *deguelio*, lisez *deiguelio*.
Pag. 193, vers 4 en remontant, au lieu de *imprudenço*, lisez *emprudenço*.
Pag. 197, vers 4 en remontant, même correction.

§ 2. Notes.

1° *Abréviations.*

Allem. — Allemand.
Anc. — Ancien.
Angl. — Anglais.
Anglo-sax. — Anglo-saxon.
Angoum. — Angoumoisin.
Auvergn. — Auvergnat.
Bas-bret. — Bas-breton.
Bas-lat. — Bas-latin.
Bas-lim. — Bas-limousin.
Béarn. — Béarnais.
Beaujol. — Beaujolais.
Berrich. — Berrichon.
Bourguig. — Bourguignon.
Bresse-Chalonn. — Bresse-Chalonnaise.
Bret. — Breton.
Cat., catal. — Catalan.
Celt. — Celtique.
Champen. — Champenois.
Dan. — Danois.
Dauph. — Dauphiné.
Écoss. — Écossais.
Espagn. — Espagnol.
For. — Forez.
Fr., franç. — Français.
Gaël. écoss.—Gaëlique écossais.
Gaël. irland. — Gaëlique irlandais.
Gall. — Gallois.
Gasc. — Gascon.
Goth. — Gothique.
Holland. — Hollandais.
Irland. — Irlandais.
Island. — Islandais.
Lim. — Limousin.
Lyonn. — Lyonnais.
Mod. — Moderne.
Montaub. — Montauban.
Pic. — Picard.
Poitev. — Poitevin.
Prov., provenç. — Provençal.
Rom. — Roman.
Saintong. — Saintongeois.
Savoy. — Savoyard.
Suéd. — Suédois.
V. franç. — Vieux français.

J'entends par ROMAN les anciens dialectes littéraires de la langue d'Oc, par ANCIEN FRANÇAIS ou VIEUX FRANÇAIS, les anciens dialectes littéraires de la langue d'Oil.

2° *Liste alphabétique des auteurs ou ouvrages anonymes mentionnés dans les notes.*

AMILHA. — Le tableu de la bido del parfet crestia... ount an ajustat un Dictiounari gascou, esplicat en francez... — Toulouso, 1759, in-8°.

AMPÈRE. — Histoire de la littérature française au moyen âge... Histoire de la formation de la langue française. — Paris, 1841, in-8°.

AZAIS. — Dictionnaire des idiomes languedociens, 1865, in-8°, en publication.

BALBI. — Voy. JOHANNES DE JANUA.

BAROZAI (Gui). — Voy. LA MONNOYE.

BEAUCHET-FILLEAU (H.). — Essai sur le patois poitevin, ou Petit glossaire de quelques-uns des mots usités dans le canton de Chef-Boutonne et les communes voisines. — Niort, 1864, in-8°.

BÉRONIE (Nicolas). — Dictionnaire du patois bas-limousin, et plus particulièrement des environs de Tulle... mis en ordre, augmenté et publié par Joseph-Anne VIALLE.— Tulle (s. d.), in-4°.

BURGAUD DES MARETS. — Encoère une trâlée d'achet qu'aviant rasté d'dans le pot à creite à Beurgau. — Paris, 1861, grand in-18, avec un glossaire.

CHAMPOLLION-FIGEAC. — Nouvelles recherches sur les patois... et en particulier sur ceux du département de l'Isère... — Paris, 1809, in-12.

CÉNAC-MONCAUT. — Dictionnaire gascon-français, dialecte du département du Gers. — Paris, 1863, in-8°.

CHEVALLET (A. DE). — Origine et formation de la langue française. — Paris, 1858, 3 vol. in-8°.

CORBLET (l'abbé J.). — Glossaire étymologique et comparatif du patois picard. — Paris, 1851, in-8°.

DAMAS-HINARD. — Poème du Cid, texte espagnol accompagné d'une traduction française, de notes et d'un vocabulaire. — Paris, 1858, in-4°.

Diccionario de la lengua castellana, compuesto por la real Academia española... — Madrid, 1783, in-folio.

DU CANGE. — Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis. — Parisiis, 1733-36, 6 vol. in-folio. — Supplementum, auctore D. P. Carpentier. — Parisiis, 1766, 4 vol. in-folio.

DUCLOU (dom). — Dictionnaire manuscrit de la langue limousine. (Voy. pour les détails, ci-dessus pag. VI.)

EDWARDS (W.-F.).— Recherches sur les langues celtiques. — Paris, 1844, in-8°.

Fables causides de La Fontaine, en bers gascouns. — Bayonne, 1776, in-8°, avec un glossaire.

FAURIEL. — Histoire de la croisade contre les hérétiques albigeois... — Paris, 1837, in-4°, avec un glossaire.

GAILLARD (Augié), dit *lou Roudié de Rabastens.* — Poésies languedociennes et françaises, publiées par M. G. de Clausade. — Albi, 1843, in-12, avec un glossaire.

GARY (l'abbé). — Dictionnaire patois-français du département du Tarn. — Castres, 1845, in-12.

GÉNIN. — Des variations du langage français depuis le XIIe siècle... — Paris, 1845, in-8°.

GÉNIN. — Récréations philologiques. — Paris, 1856, 2 vol. grand in-18.

Glossaire du patois rochellais... — Paris, 1861, grand in-4° de 8 pages.

GOUDELIN. — Las obros de Pierre Goudelin... ambe lou Dictiounari sur la lengo moundino. — Toulouso, 1811, in-12.

GUILLEMIN (J.).— Glossaire explicatif, étymologique et comparatif des patois de l'ancienne Bresse-Chalonnaise et notamment du canton de Saint-Germain-du-Bois... inséré au T. IV des *Mémoires de la société de Châlon-sur-Saône*, 1862, in-4°.

GUSTEAU. — Poésies patoises, suivies d'un Glossaire poitevin, par M. Pressac. — Poitiers, 1855-61, in-12.

HONNORAT (S.-J.).— Dictionnaire provençal-français. — Digne, 1846, 3 vol. in-4°.

ISIDORI, hispalensis episcopi, originum libri vigenti...— Basileæ, 1577, in-folio.

JACLOT, de Saulny. — Vocabulaire patois du pays messin. — Paris, 1854, grand in-18.

JAL (A.).— Glossaire nautique. — Paris, 1848, in-4°.

JAUBERT (le Cte). — Glossaire du centre de la France. — Paris, 1856, 2 vol. in-8°.

JOHANNES DE JANUA (BALBI ou DE BALBIS). — Summa quæ vocatur Catholicon. — Lugduni, 1492, in-folio.

JOUVE (L.).— Coup d'œil sur les patois vosgiens. — Épinal, 1864, grand in-18.

Jouve (L.).— Noëls patois... chantés dans la Meurthe et dans les Vosges, recueillis, corrigés et annotés. — Paris, 1864, 1 vol. in-12.

La Monnoye (Bern. de). — Noei borguignon. — An Bregogne, 1738, in-12, avec un glossaire.

Le Gonidec. — Dictionnaire breton-français et français-breton. — Saint-Brieuc, 1850, 2 vol. in-4o.

Lespy (V.).— Grammaire béarnaise, suivie d'un ocabulaire Vfrançais-béarnais. — Pau, 1858, in-8o.

Littré (E.).— Histoire de la langue française. — Paris, 1863, 2 vol. in-8o.

Littré (E.).— Dictionnaire de la langue française (en publication).

Livet (Ch.).— La Grammaire française et les grammairiens du xvie siècle. — Paris, 1859, in-8o.

Martinez-Lopez et Fr. Maurel. — Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français. — Paris, 1841, in-8o.

Mége (Francisque).— Souvenirs de la langue d'Auvergne.—Paris, 1861, grand in-18.

Mémoires de la société des antiquaires de France, t. vi, contenant « Mémoires sur les langues, dialectes et patois, tant de la France que des autres pays ». — Paris, 1824, in-8o.

Ménage. — Dictionnaire étymologique. — Paris, 1750, 2 vol. in-folio.

Michel (Francisque). — Études de philologie comparées sur l'argot... — Paris 1856, in-8o.

Nizard (Ch.).— Curiosités de l'étymologie française. — Paris, 1863, grand in-18.

Onofrio (J.-B.).— Essai d'un glossaire des patois de Lyonnais, Forez, Beaujolais. — Lyon, 1864, in-8o.

Palsgrave. — L'éclaircissement de la langue française, suivi de la Grammaire de Giles du Guez, publiés pour la première fois en France par F. Génin. — Paris, 1852, in-4o.

Peyrot (C.), ancien prieur de Pradinas. Œuvres patoises. — Millau, 1823, in-8o, avec un glossaire.

Raynouard. — Lexique roman... — Paris, 1864, 6 vol. in-8o.

Roget, baron de Belloguet. — Ethnogénie gauloise. — Paris, 1858, in-8o.

Roquefort (J.-B.-B.).— Glossaire de la langue romane.— Paris, 1808, 2 vol, in-8o, avec un supplément in-8o.

Rousset (P.).— Œuvres patoises (périgourd.). Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de pièces inédites, publiée par J.-B.-L. (Lascoux).—Sarlat, 1839, in-8o. avec un glossaire.

Sauvages (l'abbé Boissier, de La Croix de). — Dictionnaire languedocien-français. — Nîmes, 1785, 2 vol. in-8o.

Schuster et Régnier. — Nouveau dictionnaire allemand-français et français-allemand — Paris, 1855, 2 vol. in-8o.

Stephanus (Robertus). — Dictionarium seu latinæ linguæ thesaurus.— Parisiis, 1536 in-folio.

TARBÉ (P.).— Recherches sur l'histoire du langage et des patois de Champagne. — Reims, 1851, 2 vol. in-8°.

TORRA (P.).— Dictionarium seu Thesaurus catalano-latinus.....— Barcinone, 1683, in-4°.

TRÉVOUX. — Dictionnaire universel français et latin. — Paris, 1743, 6 vol. in-folio.

Vocabolario degli academici della Crusca... — In Firenze, 1691, 2 vol. in-folio.

3° *Additions et corrections.*

Pag. 3, note 3, au mot *côpounâ*.— La ville de Limoges a eu ses *capons* en 1529. On lit dans le 2e registre consulaire, folio 89 :

« Parceque en lad. ville et faulx bourgs avoit grand nombre de maraulx vacabons surnommés *capons*, lesquels ne faisaient journellement autre métier que dérober et commettre plusieurs autres maulx, etc. ».

Pag. 26, note 25, au mot *poulinasso*.— Le terme *poulinado* est employé en Provence et en Languedoc dans le sens d'escapade, c'est proprement l'escapade d'un *poulain*. *Poulinasso* signifierait alors ici la peine de l'escapade.

Pag. 46, note 9, au mot *ô bôbelado*.—L'ancienne expression française *à la bille baude* signifie sans ordre, en confusion. « *Billebaude*, dit M. Littré, est d'origine incertaine. On peut cependant conjecturer que *bille* est pour *belle* et que *baude* est le féminin, pris substantivement, de l'ancien adjectif *baud*, hardi, vif : le tout signifierait *belle hardiesse*, et de là, hasard, confusion ». Le bas-limousin a *bolin-boliau*, dans le même sens; languedoc. « *à bellas boulegadas*, par troupes, par épaulées » (Sauvages).

Pag. 47, note 17, au mot *trozei*. — Cette erreur est rectifiée dans la note 6 de la page 147.

Pag. 103, note 6, au mot *eivenla*, étendu. L'ancien français avait le mot *veule*, paresseux, lâche, mou, débile. Les pères de Trévoux et Roquefort semblent dériver ce mot du latin *vacuus*, ce qui est inadmissible. La présence de la lettre *l* indique une autre analogie, peut-être le latin *vetulus*, diminutif de *vetus*.

Pag. 139, note 9, au mot *deimai*. — J'ai, d'après Foucaud, traduit *deimai* par « fatigué, gêné », et j'ai donné de ce mot une explication qui ne vaut pas grand chose. Le simple est l'ancien terme roman et français *esmai*, émoi, souci, chagrin, qui se retrouve, avec certaines variantes, dans la plupart des patois du Midi et du Nord, et dans les langues romanes. Le Haut-Limousin a conservé ce mot : « *eimai*, émoi, inquiétude, souci » (DOM DUCLOU). Le catalan, l'espagnol et le portugais ont les termes *desmayo*, *desmaio*, défaillance, pamoison, évanouissement, faiblesse, et *desmayar*, se laisser abattre, faiblir, tomber en défaillance. Notre adjectif ou participe *deimai* a à peu près le même sens.

Pag. 180, note 2, au mot *òblòdâ*. — *Oblòdâ* est un terme de colombaire dont voici l'explication : Pour attirer les pigeons et les faire venir dans le colombier, on secoue une gourde contenant du maïs ou du chènevis dont on jette quelques grains dans la trappe. Les pigeons habitués à ce bruit accourent et sont pris. *Oblòdâ* est donc le même mot que *emblaver*, pris figurément. C'est amorcer avec du *blé* ces pauvres pigeonneaux qu'on appelle des amoureux. Le provençal a une métaphore analogue dans le terme *sambéja*, dérivé, d'après M. Honnorat, du lat. *sambuca*, instrument de musique, peut-être la harpe, ou plutôt du lat. *sambucus*, sureau. Le *sambe* est l'oiseau qui appelle, qui fait venir les autres dans les filets ou sur les gluaux.

Pag. 238, note 6, au mot *debeu*. Le Dictionnaire de Dom Duclou donne *beu*, caresse, amitié. *Debeu* ne serait-il autre chose que ce substantif précédé de la préposition *de*?

FABLES DE FOUCAUD

ÉPITRE DÉDICATOIRE

A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES & DES ARTS

ÉTABLIE A LIMOGES

Messieurs,

L'honneur d'appartenir à cette Société ne me laisserait rien à désirer, si, en me donnant le droit de partager votre gloire, il m'eût aussi donné les moyens de partager vos travaux, surtout dans une partie qui, autrefois, ne m'était pas tout à fait étrangère.

Mais, Messieurs, depuis, que j'ai terminé ma carrière publique dans l'enseignement, la littérature n'a plus été pour moi une occupation sérieuse. Je n'y ai plus cherché, d'après le conseil de Cicéron, que les moyens d'égayer les loisirs de ma vieillesse.

C'est, en effet, le but unique vers lequel je tendais d'abord, et que j'ai atteint en mettant en vers patois quelques fables choisies de La Fontaine.

Je communiquai les premières à quelques amis, qui, comme moi, furent frappés de la richesse et de l'énergie de notre jargon (peut-être trop décrié), mais surtout de son étonnante flexibilité à toutes les mesures de vers, à tous les genres de style.

On voulut en tirer des copies; je les laissai prendre : on me parla de l'impression; je m'y refusai. L'inutilité, au moins, et peut-être l'inconvénient d'alimenter un jargon que le Gouvernement allait, sans doute, faire disparaître du sol de l'Empire français, furent alors les motifs de mon refus.

Aujourd'hui, Messieurs, ces deux motifs me paraissent n'avoir plus le même poids, puisque le Gouvernement lui-même a fait insérer dans la Statistique de ce département la chanson patoise que je fis sur la conscription de 1808, et que la morale des Fables parvenant à la connaissance des cultivateurs, peut contribuer à les rendre meilleurs, et par conséquent contribuer à augmenter la masse du bonheur social.

Vous savez aussi bien que moi, Messieurs, que les Fables du bon La Fontaine sont un traité complet de morale; que nos devoirs envers Dieu, envers le prochain, envers nous-mêmes, y sont tracés avec les caractères d'une naïveté inimitable; que toutes les vertus y brillent de l'éclat qui est propre à chacune d'elles, dans quelque état qu'elle se montre; enfin, que tous les vices y sont châtiés, sans acception de personnes, avec la verge salutaire du ridicule, si difficile à manier.

J'ai donc pensé qu'un pareil tableau, mis sous les yeux de l'habitant de nos campagnes, ne pouvait que hâter les progrès de son instruction, et j'ai déjà quelques données pour pouvoir espérer d'obtenir cet heureux résultat.

Pendant mon séjour à la campagne, durant la belle saison, j'ai fait réciter, le soir à la veillée, quelques-unes de mes Fables, dans les réunions de ces braves gens, qui se faisaient habituellement chez moi. L'impression faite sur eux, en excitant ma surprise, a été une jouissance bien douce pour mon cœur. Ils ont dit à la jeune personne qui les récitait : *Moun Dì! domoueizelo, coumo qu'ei brâve! Vizâ, diriâ que qu'ei de lâ counferençâ.* Et ils la prièrent d'en faire apprendre quelques-unes par cœur à leurs enfants, ce qu'elle fit.

Voilà, Messieurs, ce qui m'a décidé à livrer à l'impression un travail que je n'avais entrepris que pour moi. Je vous prie d'en accepter la dédicace. Je sais bien qu'en vous l'offrant je ne fais qu'acquitter une bien petite partie de ma dette, mais je sais aussi qu'une société d'agriculture attache toujours du prix à tout ce qui peut intéresser le bonheur des agriculteurs.

C'est dans cette confiance que je vous prie de permettre que mon travail leur soit présenté sous vos auspices. L'accueil que le public va faire à cette production d'un genre extraordinaire et tout nouveau, est, sans doute, bien incertain ; il ne le serait plus s'il était précédé du vôtre. J. Foucaud.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

Séance du 7 *décembre* 1808.

M. Foucaud offre à la Société la dédicace de quelques fables de La Fontaine, qu'il a mises en vers patois. Après la lecture de son épître dédicatoire, il communique deux de ces Fables, dont la versification facile et piquante confirme l'assemblée dans la haute idée qu'elle avait des talents de l'auteur, et prouve, comme il le dit lui-même, que le patois limousin est d'une telle flexibilité qu'il se prête à toutes les mesures de vers, à tous les genres de style.

L'assemblée, après avoir témoigné sa gratitude à M. Foucaud, par l'organe de son président, arrête que ses Fables seront renvoyées à une commission chargée d'en faire un rapport; elle nomme, pour la composer, MM. Dumas, Juge-Saint-Martin et Brigueil.

Séance du 11 *décembre.*

Messieurs,

Notre collègue, M. Foucaud, ayant manifesté l'intention de vous dédier une traduction en vers patois de quelques Fables qu'il a choisies parmi celles de La Fontaine, vous avez nommé une commission pour vous rendre compte de son ouvrage. Elle a reconnu, à sa lecture, que M. Foucaud avait excellé dans le choix du sujet, en entreprenant de parodier les Fables d'un poète qui a été surnommé *le Poète de la nature*, et qui, ayant su réunir la finesse et la naïveté, a attrapé le point de perfection dans le genre de l'apologue.

Votre commission a retrouvé dans la traduction de M. Foucaud les mêmes charmes de l'expression et du badinage, et cette molle négligence qui décelait dans son modèle le grand-maître et l'écrivain original : même aisance, même vivacité dans les réflexions morales que le traducteur a cru devoir ajouter pour rendre l'ouvrage encore plus intéressant.

Vous allez donc accueillir l'offre qui vous est faite, et vous n'aurez pas pris lecture de cet agréable ouvrage que vous le remettrez en souriant à vos épouses, pour le transmettre ensuite à vos enfants.

M. Bargeas, qui a promis d'en donner l'édition sur papier fin d'Angoulême et en caractères neufs, doit mettre en regard le français et le patois limousin, sans quoi ce dernier idiome ne serait pas intelligible pour la plupart des lecteurs. Si ce projet est bien rempli, ce sera un monument pour notre pays, et le premier de son genre. Votre commission vous propose, Messieurs, de souscrire en corps, à raison d'un exemplaire pour chaque membre de la Société. Le prix de la souscription est de deux francs.

D'après le rapport ci-dessus, la Société déclare agréer la dédicace et souscrire pour soixante exemplaires. Martin, Secrétaire.

A MOUSSU LO FOUNTÈNO

A MONSIEUR LA FONTAINE

Te qu'à mei loû noujau[1] de lo francho varta
Dî de brâvei tiei[2] de meisunjo,
Te que, ô nâ d'un gran rei, à prei lo liberta
De deiboujà[3] loû tor dô lioun countre lo junjo[4],
Lo Fountèno, te fâchâ pâ
Si vô prenei toun- èr risible;
Co n'ei gro pèr te countrufâ
— Sabe plo de segur que co n'ei pâ poussible —
Mâ trobe toun libre tan beu
— T'ô ai di tan souven, mai t'ô dize d'enguèro, —
Que iô voudrio qu'ô fusse meu
Per toû loû trônei de lo tèro!
Mai, iô dize bien tou de boun,
Me suchie be que cauque so nen grounde:
Li-[5] ôro toujour de gran reî dî lou mounde,
N'i- ôro jômai Lo Fountèno segoun.
Toû loû poï, toû loû ten, toû loû âgei
N'en poudran jômai fâ lour prou;

Toi qui as mi 'amande de la franche vérité — ..ns de belles coquilles de mensonge, — toi qui, au nez d'un grand roi, a pris la liberté — de dévider les torts du lion envers la génisse, — La Fontaine, (ne) te fâche pas, — si (je) vais prendre ton air risible; — ce n'est point pour te contrefaire — [(je) sais bien sûrement que ce n'est pas possible]; — mais (je) trouve ton livre si beau — [(je) te l'ai dit si souvent et je te le dis encore], — que je voudrais qu'il fût mien — pour tous les trônes de la terre! — Mais, je le dis bien tout de bon, — (je) me soucie bien que quelque sot en gronde : — (il) y aura toujours de grands rois dans le monde, — (Il) n'y aura jamais La Fontaine second. — Tous les pays, tous les temps, tous les âges — n'en pourront jamais faire *leur* assez (ne le pourront jamais assez admirer). —

---

1. *Noujau*, bas-lim. *noudzal*, *noudzaous;* langued. *nougal;* rom. *nogalh*, *nogaill*, formé de *notz* (lat. *nux*), noix.

2. *Tiei*, mot omis par dom Duclou; bas-lim. *te;* rom. *test*, dérivé, d'après Raynouard, de *testa*, tête, crâne. Cependant notre terme semble plutôt appartenir à la même famille que le grec θηκη et le latin *theca*, coffre, étui, réceptacle, le mot scientifique *thèque*, vésicule contenant les spores dans les cryptogames, le latin *tegere*, couvrir, le breton *ti*, maison, pluriel *tiez*, le vieux français *tect*, et le patois *tet*. Le savant philologue, M. Burgaud des Marets, nous signale un fait qu'il a fréquemment observé, à savoir que, quand nos patois retiennent un mot emprunté aux langues celtiques, c'est souvent la forme du pluriel qu'ils préfèrent, même pour exprimer le singulier. Notre mot est dans ce cas : *tiei* est justement la forme plurielle *tiez* du breton *ti*.

3. *Deiboujà*, bas-lim. *deboudza;* langued. *debana;* anc. franç. *desvuider*. Honnorat dérive ce mot du bas-bret. *dibuna*, qui a le même sens. Littré incline à admettre l'allemand *winden*, enrouler, d'où dérouler, dévider. Cependant le lim., le bas-lim. et le langued. ont le simple *boujà*, vider, qu'il semble difficile de tirer de *winden*.

4. *Junjo*, génisse; provenç. *junjo;* lat. *junix*, *-icem* (De Chevallet).

5. *Li*, y, se dit aussi en bas-lim. et en provenç. *Li ôro* ne forme que deux syllabes.

Loû jônei mai loû viei, loû pai mai loû meinaj*ei*
Li troben toû cauco brâvo leiçou
Que loû po fâ venî pû sag*ei*.
Loû peliairei, loû grô seignour
Se miren dî tà pŏrŏbôl*â*;
Loû eicouliei mai loû dotour
Gâgnen toû ŏ legî tà mindrâ fŏribol*â*.
Per fâ lâ rŏbâ[6] dô tiran,
T'à parla coum*o* un Dî lou lingage dô ang*ei*.
Me, ne jargousse[7] mâ lou pŏtouei dô peizan,
Mâ vole tou pŏriei te bŏliâ dô louang*ei*;
E, per te poudei fâ un brâve coumplimen,
N'ai gro[8] meitiei de redimen;
Ne vô mâ repetâ tà fŏbl*â* :
Lâ soun tan lenâ, tan eimobl*â*,
Lour moral*o* o tan boun*o* ôdour,
E lour sau tan bouno sŏbour;
Surtou lâ soun tan vartŏdieir*â*
(Quoique n'i- aye d'un pau gŏlieir*â*)[9]
Que, si lâ traulie[10] pâ, sirai plo prou counten
D'ŏvei si b*e* empluya moun ten.

Les jeunes et les vieux, les pères et les enfants — y trouvent tous quelque belle leçon — qui peut les faire devenir plus sages. — Les déguenillés, les gros seigneurs — se mirent dans tes paraboles; — les écoliers et les docteurs — gagnent tous à lire tes moindres fariboles. — Pour dire leur fait aux tyrans, — tu as parlé comme un Dieu le langage des anges. — Moi, (je) ne fais qu'embrouiller le langage des paysans, — mais (je) veux cependant te donner des louanges; — et, pour te pouvoir faire un beau compliment, — (je) n'ai certes pas besoin de rudiment; — (je) ne vais *faire* que répéter tes fables : — elles sont si polies, si aimables, — leur morale a si bonne odeur, — et leur sel si bonne saveur; — surtout elles sont si vraies — (quoiqu'il y en ait d'un peu libres) — que, si (je ne) les abîme pas dans mes ébats, — (je) serai bien assez content — d'avoir si bien employé mon temps.

---

6. Littér. *Faire les raves de quelqu'un*, au fig. être plus fort que lui, le battre, lui dire son fait. « Je lui ai fait ses raves, » c'est-à-dire, il doit être content, il n'a plus rien à demander. La récolte des raves est le dernier travail de l'année, de sorte qu'on dit figurément d'un homme qui est à l'aise : *ô ô fa sà rŏbâ*, il peut se reposer et jouir du fruit de son travail.

7. *Jargoussâ*. Bas-lim. *dzorgoussa*, de *dzorga*, buisson, aubépine; entrelacer des buissons, au fig. embrouiller. Dom Duclou donne *jagouçâ* dans le sens de « faire un ouvrage mécanique avec beaucoup de peine. »

8. *Gro*, bas-lim. *gro*, particule ajoutée à la négation pour lui donner plus de force. Langued. *gra* ou *gro*, grain, substantif devenu adverbe comme les mots *pas*, *point*, *mie*, *brin*, qui jouent à peu près le même rôle en français. Le rom. a *gran*, *grain*, dans le sens négatif du mot limousin.

9. *Gòliei*, *eiro*, lim. et bas-lim., se dit proprement d'une chose qui joue trop librement dans une autre : *quelo cliau ei tro gòlieiro;* au figuré, qui a les allures libres. L'anc. franc. a *galier* et *galler*, se réjouir, s'amuser, danser, dérivé, d'après Roquefort, du latin *vacillare*. Le berrichon a *gallouage*, état de celui qui court de côté et d'autre (Jaubert).

10. *Trauliâ*, trôler, courir çà et là; plus particulièrement se vautrer dans l'herbe déjà haute et la fouler; bas-lim., *troulia*, chiffonner; langued. *se traula*, s'enfuir, dérivé, d'après Honnorat, de l'allem. *trollen*, décamper. Dans l'ancien franç. *touiller* était souiller; en bourguig. *tatouiller*, chiffonner, vautrer, pris activement. M. Ch. Nisard (*Curiosités de l'étymologie franç.*, pag. 122), dérive ce mot du grec θολοῦν, rendre trouble, salir.

LO CIGALO E LO FERMI

LA CIGALE ET LA FOURMI

I m'an counta qu'uno cigal*o*,
L'hiver darniei, gue lo fangal*o*,
E voû vole countâ coumen
Li survengue qual aciden.
Tou l'eitî quelo parpŏrel*o*
Vio fa so belo dŏmoueizel*o*,
Ne-t e jour li- ôriâ[1] pâ vu fâ
D'autre meitiei que de chantâ.
Quan lo bizo fugue vengud*o*,
Ah! disse-t-elo, sai perdud*o*!
Pen[2] bri de verme, de mouchan!
Fô plo que iô mère de fam!
Lo s'en- ŏne credâ fŏmin*o*
Châ cauco fermi so vezin*o*,
E cŏpounâ[3], per mour[4] de Dî,
De que broutâ deich*o* a l'eitî.
« Bouei! praito me, li disse-t-el*o*,
Per viaure cauco bŏgŏtel*o*;
Tu sirâ, fe de parpŏliô!
Poyâdo dî tou lou mei d'ô.
Te tournŏrai aveque usur*o*
Toun gage mai to nûritur*o*. »
Lo fermi ne prait*o* ŏ degu[5],
Soun trŏbai fai soun revengu :
L'ei be, coum*o* un so, meinŏgeir*o*,
Mâ lo n'ei pen piau[6] eizurier*o*.

Ils m'ont conté qu'une cigale, — l'hiver dernier, eut la fringale, — et (je) vous veux conter comment — lui survint cet accident. — Tout l'été, cette *papillonne* — avait fait sa belle demoiselle ; — nuit et jour, (vous) ne lui auriez vu faire — d'autre métier que de chanter. — Quand la bise fut venue, — « ah ! dit-elle, je suis perdue ! — Pas un brin de ver, de moucheron ! — (il) faut bien que je meure de faim. » — Elle s'en alla crier famine — chez certaine fourmi sa voisine, — et mendier, pour (l')amour de Dieu, — de quoi brouter jusqu'à l'été. — « Bah ! prête-moi, lui dit-elle, — pour vivre, quelque bagatelle ; — tu seras, foi de *papillon !* — payée dans le courant du mois d'août. — (Je) te rendrai avec usure, — ton vase et ta nourriture. » — La fourmi ne prête à personne; — son travail fait son revenu. — Elle est bien, comme on sait, économe, — mais elle n'est pas un brin

---

1. *Li*, lui; rom. *li*. — *Li ôriâ* ne forme que deux syllabes.
2. *Pen*, contraction pour *pâ en*, pas un.
3. *Cŏpounâ*. Ce mot, qui en provençal signifie *gueuser*, ne s'emploie généralement en Limousin que dans le sens plus restreint de demander piteusement. (V. F. MICHEL, *Dict. d'Argot*, au mot *Capon*.) En ital. *accapone* est un mendiant qui se contrefait des plaies sur le corps.
4. *Mour*, par aphérèse pour *ŏmour*, amour, qui est féminin, comme dans l'anc. franç.
5. *Degu*; provenç. *degun*; rom. *negus*; bas-lat. *degus*; lat. *neque unus*; bas-bret. *necun*, *nigun*; aucun, personne.
6. *Pen piau*, pas un poil, point.

No[7] fermi,
Be ei co fi!
C'o[8] mai d'eime que noû sen douto,
Co sen de louen no bancŏrouto,
E jŏmai de bancoroutiei
Ne roucinoro pen fermigiei.
« Mo paubro sor, sai plo fâchado
Que voû chiâ tan embŏrŏssado;
Ujan, precisŏmen, li- o tan de be de Dî.
Que fŏgiâ-voû doun tou l'eitî?
— Ce que fŏgio? Pardi! chantâvo;
Mai tou lou mounde s'ŏreitâvo
(Pode dîre sei me flŏtâ)
Esprei per m'entendre chantâ.
— Voû chantŏviâ? N'en sai charmado,
He be, ôro, dansâ n'ôvergnado. »

Meinagei! queu counte v' apren
Que fô bien- empluyâ soun ten.
Qu'ei dî l'eitî de lo jôuesso
Qu'un tuo l'hiver de lo vieliesso,
E lou prouverbe n'ei pâ fau :
Qui fai mau soun lie coueijo mau.
Foulio fâ soun grŏniei quan lou froumen s'eicoudio[9];
Lou ten perdu jŏmai ne tournoro :
Qui n'o pâ vougu quan-t ô poudio
Ne poudro pû quan-t ô voudro.

usurière. — Une fourmi, — est-ce fin! — Ç'a plus de bon sens que nous, sans doute, — ça sent de loin une banqueroute, — et jamais de banqueroutier — ne ruinera aucune fourmilière. — « Ma pauvre sœur, (je) suis bien fâchée — que vous soyiez tant embarrassée; — cette année, précisément, (il) y a tant de bien de Dieu (biens de la terre). — Que faisiez-vous donc tout l'été? — « Ce que (je) faisais? Pardi! (je) chantais; — même tout le monde s'arrêtait — (je) puis (le) dire sans me flatter) — exprès pour m'entendre chanter. » — « Vous chantiez? (J')en suis charmée. — Eh bien! maintenant, dansez une *auvergnate*. »

Enfants! ce conte vous apprend — qu'(il) faut bien employer son temps. — C'est dans l'été de la jeunesse — qu'on tue l'hiver de la vieillesse; — et le proverbe n'est pas faux : — *Qui fait mal son lit couche mal.* — (Il) fallait faire son grenier quand le blé se battait. — Le temps perdu jamais ne reviendra; — qui n'a pas voulu quand il pouvait — ne pourra plus quand il voudra.

7. *'n, 'no* par aphérèse pour *un, uno.*
8. *C'o* pour *co o,* comme *ç'a* pour *ce a.*
9. *S'eicoudio.* Provenç. *escoudre;* bas-lat. *escodare;* lat. *excutere bladum,* battre le blé. Le rom. a *secodre* et *escotir,* secouer.

LOU RENAR E LO GRAULO[1]

LE RENARD ET LA CORNEILLE

Li- ŏvio no ve no vielio graulo,
Perchâdo sur no grando gaulo[2],
Que tegno un froumage en soun be.
— Iô vous dirio pâ bien- ente lo lou rôbe. —

(Il) y avait une fois une vieille corneille, — perchée sur une grande branche, — qui tenait un fromage à son bec. — Je (ne) vous dirais pas bien où elle le

1. *Graulo,* bas-lim. même mot; rom. *gralha, grailla;* anc. franç. *graille;* berrich., poitev., angoum. *grolle;* lat. *gracula,* corneille.
2. *Gaulo,* lat. *caulis,* tige; bret. *gwalen,* verge. (*V.* de Chevallet.)

Un renar, dessoû, lo vistâv*o* ;
Entre se meim*o* ô coumplotâv*o*
De lou li vei [3], mai lou li gue [4],
E veiqui coum*o* ô s'i prengue :
« Odichià [5], Mŏdamo Cournel*io* !
Dô ôzeû voû sei lo mervel*io* ;
A moun- eivî, re de si beu
Que lo femèlo d'un courbeu !
Cau pei ! cau teito ! cau plumag*e* !
Sei mentî, si vôtre rŏmag*e*
Èri*o* ŏ l'avenen,
Trè certenomen,
Dessur toû loû ôzeû voû nempourtâ lo pâl*io* ;
Dî loû bô n'i o pen que voû vâl*io*,
Ni pan, ni roussignô, ni cigne, ni seni[6] ,
N'i- o mâ voû que chià lou feni. »
De s'entendre vantâ lo s'ûflavo de jô*io*,
Eitopau[7] lo nen poye l'ô*io* [8].
Esse lou feni dô ôzeu !
Ah ! lo troubâvo co tan beu !
De mier chantâ que toû lo veiqui que se pic*o* ;
Per môtrâ so belo music*o*,
L'eibeitido daibro lou be.....
Mo fe, lou froumage toumbe.
Plo[9] counten de lo vei finad*o* [10],
Moun drôle de renar n'en fai mâ no gourjad*o* ;
Mai denguèro quel insoulen
Li fai, en lo quîtan, queu mŏlin coumplimen :

déroba. — Un renard au-dessous la guêtait ; — en lui-même il complotait — de le lui attraper, et le lui attrapa, — et voici comment il s'y prit : — « Bonjour, Madame Corneille ! — des oiseaux vous êtes la merveille ; — à mon avis, rien de si beau — que la femelle d'un corbeau ! — Quels pieds ! quelle tête ! quel plumage ! — Sans mentir, si votre ramage — était à l'avenant, — très certainement, — sur tous les oiseaux vous emportez la paille. — Dans les bois (il) n'y (en) a pas un qui vous vaille, — ni paon, ni rossignol, ni cygne, ni serin, — (il) n'y a que vous qui soyez le phénix. » — De s'entendre vanter elle s'enflait de joie, — aussi bien elle le paya. — Etre le phénix des oiseaux ! — Ah ! elle trouvait cela si beau ! — De mieux chanter que tous la voilà qui se pique ; — pour montrer sa belle musique, — l'hébêtée ouvre le bec... — Ma foi, le fromage tomba. — Bien content de l'avoir attrapée, — mon drôle de renard n'en fait qu'une gorgée ; — et encore cet insolent — lui fait, en la quittant, ce malin compliment : —

---

3. *Vei,* par aphérèse pour *ôvei*, avoir, attraper.
4. *Gue,* pour *ôgue*, prétérit du verbe précédent; rom. *aguet.*
5. *Odichâ, ô Di châ*, à Dieu soyez, n'est usité que lorsqu'on s'adresse à plusieurs, ou lorsqu'on ne tutoie pas la personne; mais il s'emploie indifféremment au moment de la rencontre ou de la séparation. Le mot *ôdî*, adieu, est un terme de tutoiement ; provenç. *adiou, adiousiaz ;* béarn. *adichatz ;* catal. *a Deu siau ;* rom. *a Dieu siatz.*
6. *Seni,* serin; rom. *senicle, senil;* langued. *senil*, ainsi nommé, dit Roquefort, à cause de la petitesse de ses yeux (*sénicler*, v. franç., regarder en clignant des yeux). Provenç. *sini*, que Honnorat écrit *cini* et qu'il fait dériver du lat. *cecini*, j'ai chanté.
7. *Eitopau, e to pau, e to be, e to plo* (le bas-lim. n'a pas *etopau*); *et tant peu, et tant bien*, aussi bien, pareillement.
8. *Poyâ l'ôio*, porter la peine. *Oio* est-il le mot bas-breton *oay*, anc. franç. *oe, oue,* oie? Ou n'est-il pas plutôt une corruption de *ovelio ;* bas-lim. *oulho ;* provenç. *ouelho ;* rom. *oelha ;* lat. *ovis*, brebis? Nous inclinons pour *payer l'oie*. L'oie fut pendant plusieurs siècles un mets de luxe, servi même sur la table des rois, ce qui avait donné lieu au proverbe : *Qui mange l'oie du roi, cent ans après il en rend les plumes.* (De Méry, *Hist. des Proverbes*, t. iii, p. 7.) V. aussi la *Farce de Patelin*, édit. Génin.
9. *Plo*, bien, oui, certainement; bas-lim. *plo ;* langued. *pla ;* provenç. *pla* et *plan ;* catal. *pla ;* lat. *plane*. Le rom. a *plan*, uniment, simplement.
10. *Finado*, affinée, attrapée.

« Opprenei, belo dŏmoueizel*o*,
Que nen côto per esse bel*o*.
Votre froumage ei no leiçou.
— Mà nen pŏye plo lo feiçou,
Disse-t, en prenen so voulâd*o*,
Nôtro graulo tout*o* eicunlâd*o*[11] ;
Ne creze pà que pen renar...
Jŏmai pû... » Mà qu'èrio tro tar.

Queu count*e* ei per noû toû, mà surtou per là fili*à* ;
Loû garçoû là troben gentili*à*,
E, quan l'òrian lour nà rŏta[12],
Là soun toutà de là beutà.
Quelo que pren plŏzei d'entendre queu lingag*e*,
Que pregne gard*o* ŏ soun froumage.

« Apprenez, belle demoiselle, — qu'(il) en coûte pour être belle ; — votre fromage est une leçon. » — « Mais (j')en paye bien la façon ! — dit, en prenant sa volée, — notre corneille toute penaude, — (je) ne crois pas qu'aucun renard... — jamais plus... » Mais c'était trop tard.

Ce conte est pour nous tous, mais surtout pour les filles. — Les garçons les trouvent gentilles, — et quand elles auraient leur nez grelé, — elles sont toutes des beautés. — Celle qui prend plaisir à entendre ce langage, — qu'elle prenne garde à son fromage.

---

11. *Eicunlado*, embarrassée, penaude, interdite. Nous n'avons trouvé ce terme, avec cette signification, dans aucun de nos patois. *Eicunlado* est proprement une écuélée, de *eicucilo*, écuelle ; rom. *escudella* (lat. *scutella*), et *escudelar*, vider l'écuelle, disposer des choses ; bas-lim. *escudelo*, *escuelo*. A la campagne, chaque personne a son écuelle, de sorte que celle qui l'a perdue se trouve embarrassée. Dans le bas-lim. on dit figurément de quelqu'un qui meurt : *O o laissa l'escuelo*, il a laissé l'écuelle.

12. *Rŏta*, provenç. *rata* avec la même acception ; langued. *rata* ; anc. franç. *raté*, rongé par les rats. En lim. marqué de petite-vérole.

LOU RENAR ET LOU ROZI

Un renar,
Sur lou tar,
Se cantoun*o*
Soû no toun*o*
De musca,
Delica,
Boun e beu,
Bien rousseu,
Plo mŏdur,
De segur.
Per nen vei
Qual einei !
Lo treli*o* ei aut*o*,
Moun renar saut*o*,
E sauto, saut*o*,
Sautorâ-tu !

LE RENARD ET LES RAISINS

Un renard, — sur le tard, — se cantonne — sous une tonne — de (raisin) muscat, — délicat, — bon et beau, — bien roux, — bien mûr, — pour sûr. — Pour en avoir (attraper) — quel ennui ! — La treille est haute, — mon renard saute, — et saute, saute, — sauteras-tu !

Jŏmai so pauto
N'en magno gru.
Queu peto-vanto[1]
Olor se planto
E di tou bâ :
N'en voulio pâ.
Qu'ei be tan vèr
Coumo lûzèr;
Co deu esse âgre
Coumo vinâgre;
Cauque gouja
N'ôrio minja;
Co n'ei mâ bou
Per un jantou [2].

— Jamais sa patte — n'en touche grain. — Ce vantard — alors se plante — et dit tout bas : — « (Je) n'en voulais pas. — C'est bien aussi vert — que lézard; — ce doit être aigre — comme vinaigre; — quelque goujat — en eût mangé; — ce n'est que bon — pour un paysan. »

Queu counte ei vrai
Coumo sai lai;
Mâ qui nen ri
Dit en se meimo :
'n ome d'espri
Fai plo de meimo.
Necessita fai no vertu
(Per vŏnita
Bien- entendu).

Ce conte est vrai — comme (je) suis là-bas. — Mais qui en rit — dit en soi-même : — Un homme d'esprit — fait bien de même. — Nécessité fait une (devient) vertu — (par vanité, — bien entendu).

1. *Peto-vanto*, vantard, orgueilleux. Ce terme est particulier au Limousin et ne se retrouve pas même en Bas-Limousin. Le Dictionnaire manuscrit de dom Duclou n'en fait pas mention.

2. *Jantou*, diminutif de *Jan*, Jean; nom propre devenu commun; sobriquet donné par le peuple des villes aux gens de la campagne. Ne pas oublier que Foucaud est de Limoges.

LO GRONOULIO ET LOU BIAU

No gronoulio vistâvo un biô
Que li pŏreichio beu de tâlio,
Elo que n'èrio pâ tan grosso coumo un iô,
Lo veiqui de s'ûflâ : lo s'eiten, se trŏbâlio,
E lo se creu, de bouno fe,
Deija tan grosso coumo se.
« Ei-co vrai? sai-iô prou ûflâdo ?
Disse-t-elo ŏ so cŏmŏrâdo.

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF

Une grenouille regardait un bœuf — qui lui paraissait beau de taille. — Elle qui n'était pas aussi grosse qu'un œuf, — la voici de s'enfler; elle s'étend, se travaille, — et elle se croit, de bonne foi, — déjà aussi grosse que lui. — « Est-ce vrai? suis-je assez enflée ? » — dit - elle à sa camarade. —

— Bouei ! [1] noun gro.
— Heb*e*, ôro ? [2]
— Pi !... [3] be nen sei-voû louen denguèr*o* !
Lo se cuje [4] metr*e* en coulèr*o*.
— Queto ve ?... Pâ vrai que li sai ?
— Bouei ! vou n'i toumbŏrei jŏmai. »
Lo torno de nouveu fâ jugâ so mŏchoueir*o* ;
Mâ lou pŏye char queto ve :
Lo s'ûfle coumo no pedoueir*o* [5]
E lo pete coum*o* un chauve [6].

« Bah ! non certes. » — « Eh bien, maintenant ? » — « Peuh ! en êtes-vous loin encore ! » — Elle faillit se mettre en colère. — « Cette fois ?... pas vrai que (j')y suis ? » — « Bah ! vous n'y tomberez jamais. » — Elle recommence à faire jouer sa mâchoire ; — mais (elle) le paya cher, cette fois. — Elle s'enfla comme une vessie, — et éclata comme un marron au feu.

Queu counte n'ei pâ tan no fâbl*o*,
E c'ŏribo be toû loû jour :
Per lo toileto, per lo tâbl*o*,
Loû pitî volen nâ [7] coumo dô grô segnour.
Mŏdamo Vŏnita chŏtoul*io* ;
Tau que s'ûflo creu esse gran,
E lo veritâblo gronoul*io*
N'ei pâ quelo de dî l'eitan.

Ce conte n'est pas tant une fable ; — et cela arrive bien tous les jours. — Pour la toilette, pour la table, — les petits veulent marcher comme des gros seigneurs. — Madame Vanité chatouille ; — tel qui s'enfle croit être grand, — et la véritable grenouille — n'est pas celle de *dans* l'étang.

---

1. 3. *Bouei ! Pi !* interjections qui marquent l'indifférence, le doute, la dérision, et qui sont particulières au patois limousin. La première fait le fond de la langue et se met partout ; nous la traduisons par : bah ! La seconde est une note de tête, prolongée selon le degré d'incrédulité de la personne qui parle ; nous la traduisons par : peuh ! Le provenç. et le langued. ont *boui !* interjection de dédain et de dégoût.

2. *Oro.* Bas-lim. *Oouro ;* langued. *âro, aras, ôros ;* provenç. *ara, ouira, ahoura, hura,* etc. ; espag. *ahoura* ou *agora ;* ital. *ora ;* rom. *aora, aoras, ar, ara, aras ;* lat. *ad horam,* à l'heure, maintenant ; vieux franç. *ore, or, ores.*

4. *Cujâ.* Bas-lim. *cudza ;* langued. *cuja, cuiâ ;* provenç. *cuja, cuida, cuia ;* rom. *cuidar, cuiar ;* partout avec la même acception ; lat. *cogitare.* Vieux franç. *cuider, quider,* croire, penser, dans le sens restreint de *être sur le point de :* j'ai pensé tomber.

5. *Pedoueiro,* vessie, acception qui semble propre au limousin. Le bas-limousin a *petouire, petouiro,* gros homme, grosse femme, formé, dit Béronie, de *peta,* crever, et de *ouire,* qui signifie outre et quelquefois ventre. Langued. *petouire,* tracas, bruit, désordre, embarras ; provenç. même acception.

6. *Chauve,* « châtaigne rôtie sous la braise, ainsi nommée parce qu'elle se dépouille facilement de sa peau ; mot dérivé du latin *calvus,* chauve » (Dict. ms. de dom Duclou) ; terme propre au Limousin.

7. *Nâ,* par aphérèse pour *ônâ,* aller ; bas-lim. *ona ;* langued. *ana ;* provenç. *ana ;* anc. catal. *anar ;* ital. *andare ;* espag. *andar.* (*V.* à ce sujet Littré, *Hist. de la langue franç.,* t. i, pag. 39.)

LOU RA DE VILO E LOU RA DO CHAN

Ra de noblesso,
Un jour de l'an,
Fai politesso
O ra peisan.
O lou couvido
O no partido
De beu dînà,
Partido fino,
E lo couzino
Devio bien nà.

O quelo superbo feito
Lou frico[1] ne manque pâ.
Châcu de î vio per chieito
Un beu fôteur de dŏmâ.

Lou pâti,
Lou rôti,
Lou feizan,
L'ortolan,
Lou cŏnar,
Forço lar,
Forço nou,
Lou bounbou,
Mŏrinado
Bien sucrado,
Massŏpen,
Bounâ den;
Re ne mancâvo
Ossuromen,
Lo feito nâvo
Divinŏmen.

Coumo î soun en tren de rîre,
I van entendre dô bru,
E moun noble ra de dîre :
« Sôvan-noû ! veiqui caucu ! »

LE RAT DE VILLE ET LE RAT DES CHAMPS

Rat de noblesse, — un jour de l'an, — fait politesse — au rat paysan. — Il le convie — à une partie — de beau dîner, — partie fine, — et la cuisine — devait bien aller.

A cette superbe fête, — le *fricot* ne manqua pas. — Chacun d'eux avait pour assiette — un beau fauteuil de damas.

Le pâté, — le rôti, — le faisan, — l'ortolan, — le canard, — force lard, — force noix, — le bonbon, — marinade — bien sucrée, — massepains, — bonnes dents; — rien ne manquait — assurément ; — la fête allait — divinement.

Comme ils sont en train de rire, — ils vont entendre du bruit; — et mon noble rat de dire : — « Sauvons-nous ! voici quelqu'un. »

1. *Frico*, mot qui n'est pas dans dom Duclou. Langued. *fricó*, festin et ragoût; provenç. *fricot* et *freicot*, même accept.; latin *frigere*, *frictum*, frire, fricasser; berrich. saintong., auvergn. *fricot*.

Co voû deitalo,
Co voû dŏvalo,
Mà sei eichalo
De quî fôteur!
Chacu deinicho,
Et no cournicho
Fugue lo nicho
Dô doû vouleur.

Ça vous détale, — Ça vous descend, — mais sans échelle, — de ces fauteuils ; — chacun déniche, — et une corniche — fut la niche — des deux voleurs.

Mà quan l'ôrage
Fugue pŏssa,
Quan tou tŏpage
Ogue cessa,
Moun ra de vilo,
Fier coumo milo,
Credo ô peisan :
« Onen, dŏvŏlan!
Fô que noû chŏban
Nôtre feizan.

Mais quand l'orage — fut passé, — quand tout tapage — eut cessé, — mon rat de ville, — fier comme mille, — crie au paysan : — « Allons, descendons! — (il) faut que nous achevions — notre faisan. »

— Grŏmarcei, di lou rustique,
Iô n'ai pû ni fan ni se.
Demo voû vendrei châ me ;
Co n'ei pâ que iô me pique
De voû regŏlà to be ;
Mà, si iô sai pû ŏ l'eitre,
Si vive beuco pû mau,
Dô min sai tranquile e meitre
Dî lou foun de moun penau [2].
Quan lo coussinço
Ei de pŏssinço,
Re ne fai mau. »

« Grand merci! dit le rustique, — je n'ai plus ni faim, ni soif. — Demain vous viendrez chez moi ; — ce n'est pas que je me pique — de vous régaler aussi bien ; — mais, si je suis plus à l'étroit, — si (je) vis beaucoup plus mal, — du moins (je) suis tranquille et maître — dans le fond de mon genêt. — Quand la conscience — est en repos, — rien ne fait mal. »

Queu rŏtou
Vio rŏzou ;
Co dô autrei
Ei per n' autrei
No poueizou.
Qui mauverso
Tremblo ŏ verso
Dî so peu,
E lo tranço
Ei d'ŏvanço
Soun boureu.

Ce raton — avait raison. — Ça (le bien) des autres — est pour nous autres — un poison. — Qui malverse — tremble à tomber — dans sa peau, — et la peur — est d'avance — son bourreau.

2. *Penau*, genêt; bas-lim. *penas*, au pluriel; Honnorat dérive ce mot du lat. *penna*, une plume, parce que, dit-il, les rameaux du genêt y ressemblent un peu. Lerom. avait en effet conservé le mot *pena*, penne, plume de l'aile.

LOU LOU E L'OGNEU

'N ŏgneu qu'eitouviâvo[1] lo se
Un jour vô nà beûre no ve
Dî lou couren d'uno aigo puro.
Un lou que ne vio pâ denguèro deijûna,
Un pau pû nau[2] s'èrio pouna
Per ŏtendre cauquo ŏvanturo.
« De cau dre, piti-t insoulen,
Venei-tu troublà moun brevage?
Tan d'ŏdaço ŏ toun- age
Merito châtimen.
— Mounsegnour, vou dŏmande ercûzo;
Quei vrai, i'ai tor d'ŏvei gu se,
Quan Votro Mŏjesta m'ŏcûzo;
Mâ l'aigo ve d'elo ŏ me,
E, quan no ve l'o prei so courso,
Lo ne mounto pû ver so sourço.
Vou 'n preje fŏzei ŏtentî
Que iô sai dî lou bâ dô rî,
Que Votro Grandour ei plŏçâdo
Pû nau que me mai d'uno seiteirâdo[3],
E que per counsequen ne pode, Mounsegnour,
Grŏnouliâ soun- ŏbeurodour.
— Taizo te! sabe ce que dize;
Mai i'aime bien qu'un vourmoû moralize!
Iô sabe que de me t'â di dô mau antan.

LE LOUP ET L'AGNEAU

Un agneau qui mourait de soif — un jour veut aller boire un coup — dans le courant d'une onde pure. — Un loup, qui n'avait pas encore déjeuné, — un peu plus haut s'était posé, — pour attendre quelque aventure. — « De quel droit, petit insolent, — viens-tu troubler mon breuvage? — Tant d'audace à ton âge — mérite châtiment. » — « Monseigneur, (je) vous demande pardon; — c'est vrai, j'ai tort d'avoir eu soif, — quand Votre Majesté m'accuse. — Mais l'eau vient d'elle à moi, — et, quand une fois elle a pris sa course, — elle ne monte plus vers sa source. — (Je) vous en prie, faites attention — que je suis dans le bas du ruisseau, — que Votre Grandeur est placée — plus haut que moi plus d'une sétérée, — et que par conséquent (je) ne puis, Monseigneur, — *patrouiller* (dans) son abreuvoir, » — « Tais-toi! (je) sais ce que (je) dis; — et j'aime bien qu'un morveux moralise! — Je sais que de moi tu as dit du mal l'année dernière. » — « Mon-

1. *Eitouviâvo*, imparf. de *eitouviâ*. Nous retrouvons ce mot plus loin (*l'Ozelo e loû pitî Ozeu*) sous la forme *eitauviâ*. Dom Duclou ne donne que cette dernière : « *eitauviâ*, verbe act., manquer, n'avoir pas; *eitauviâ lo se*, supporter la soif. » En bas-lim., *estoouvia* se dit des choses dont on est privé : *Ontan mindzen bien de las truffas, mas udzan las oven be estoouviadas*, « l'année dernière nous mangeâmes bien des truffes, mais cette année, il a fallu s'en passer. » Langued. *estaouviâ* ou *estalbiâ*, épargner, user d'épargne, ménager; *estarbia*, dans le Tarn. Le *Glossaire* de Roquefort indique *estouvoir* pour *estavoir*, combattre, disputer; mais il n'en dit pas l'origine. Barbazan donne le substantif *estouvoir* dans le sens de nécessité, dérivé de l'ancien mot français *estuet*, il faut, il convient; *estuet*, il faut, dans la Chron. de Bertrand du Guesclin. — On dit aussi *eitôiâ* dans quelques endroits du Limousin.

2. *Nau*, pour *au*, haut; rom. *naut*. Ce mot est général dans le midi.

3. *Seiteirâdo*. Ducange : *sextarata*, *sextairada*, *sestairada*. Mesure de terre dans laquelle on peut ensemencer un sétier de blé. Cette mesure de superficie varie selon les pays. A Limoges elle vaut 23 ares 74 cent. (V. à ce sujet le travail publié, en 1827, par J.-B. Dutreix.)

— Mounsegnour, v'einidei[4] pâ tan;
Eh! n'i- o pâ doû mei que iô tète.
— Tu n'â menti! iô t'ô repète:
Si co n'ei pâ te, qu'ei toun frai.
— Sai fi unique de mo mai.
— Co- ei doun caucu de to chèno de râço;
Voû ne chôbâ[5] jômai de me bôliâ lo châsso,
Voû, vôtrei barjei, vôtrei chei
Ne fâ mâ me servî d'einei[6].
I m'ô an di, ni-mai[7] iô sabe;
Se fai ten que tou-t ôco chabe.»
En meimo ten, moun lou grafo[8] l'ôgneu,
Que vio be greleta tou queu ten dî so peu,
Coumo l'ômando dî so côco;
O lou nempourto[9] e lou voû crôco
Dî lou beu foun d'uno fourei,
Sei d'autro fourmo de proucei.

Queu counte n'ei pâ fa per rîre;
Eicoutâ bien ce qu'ô vô dîre:
Un riche ei toujour lou pû for;
Un paubre, countre se, ei segur d'ôvei tor.
V'ôriâ beu credâ vengenço,
Qu'ei toujour entau[10] pertou;
Lo feblesso e l'endigenço
Fan pecha d'ôvei rôzou.

seigneur, (ne) vous irritez pas tant; — eh! (il) n'y a pas deux mois que je tète.» — «Tu en as menti! je te le répète; — si ce n'est pas toi, c'est ton frère.» — «(Je) suis fils unique de ma mère. — «C'est donc quelqu'un de ta chienne de race; — vous ne cessez jamais de me donner la chasse; — vous, vos bergers, vos chiens, — ne faites que me servir d'ennui: — ils me l'ont dit, et je (le) sais. — (Il) se fait temps que tout cela finisse.» — En même temps, mon loup grippe l'agneau, — qui avait bien greloté tout ce temps dans sa peau, — comme l'amande dans sa coque; — il l'emporte et vous le croque — dans le beau fond d'une forêt, — sans autre forme de procès.

Ce conte n'est pas fait pour rire; — Écoutez bien ce qu'il veux dire: — Un riche est toujours le plus fort; — un pauvre, contre lui, est sûr d'avoir tort. — Vous auriez beau crier vengeance, — c'est toujours ainsi partout; — la faiblesse et l'indigence — font péché d'avoir raison.

---

4. *S'einidâ*. Le provenç. a *s'esnissa, s'eilissa*, se hérisser. Au figuré, se mettre en colère. *Einida* peut être le lat. *ignitus*.

5. *Chôbâ*; bas-lim. *otsoba*; provenç. *acaba, achaba, caba*; rom. *acabar* (de *cap*, lat. *caput*), achever, finir.

6. *Einei*, ennui, chagrin, peine; bas-lim. *ennuei*; provenç. *ennui, enuech*; rom. *enueg, enuet, enney, nueia*, du latin *nocere*.

7. *Ni-mai*, et de plus. «*Ni* signifiait à la fois *et* et *ni*, mais avait plus souvent la première acception que la seconde.» (Rayn., *Gram. rom.*, p. 425). L'ancien français employa aussi *ni* et *ne* dans le sens de *et*; anc. catalan *ne*, même sens.

8. *Grôfâ*, gripper; rom. *grafio* et bas-lat. *graffa*, crochet. Bret. *skilfa*, griffer.

9. *Nempourto* pour *empourto*. Ce *n* ajouté par euphonie, principalement devant la proposition *en*, est d'un emploi fréquent en Limousin et dans le Berry, où l'on dit aussi *n-en haut, fais-n-en, attrape-n-en*, etc. (V. le comte Jaubert.)

10. *Entau*, ainsi; lat. *in tali* (*modo*).

LO MOR E LOU PAUBRE

Quan restâvo dî Mounmŏliei [1],
I m'an counta qu'un journŏliei,
Oprei quinze jour de jŏlado,
Dî l'annado dô gran-t hiver,
Sei vei gâgna peino [2] journado,
Vio minja lou se mai lou ver.
Jŏmai s'ei vu tâlo misèro :
Ni fe, ni trŏbai, ni argen,
Ni po per metre soû lo den,
Pâ no quîto [3] poumo de tèro.
Per de deteî, ô n'en vio pâ,
Degu li vio vougu preitâ.
Se, so fenno, soû trei meinagei [4],
Toû brâvo gen [5] e toû bien sagei,
Que de trei jour n'ŏvian minja,
Semblŏvan cin ra-t eicourja.
Ente nâ bŏliâ de lo teito !
Lou paubre ome n'ô sŏbio pâ.
Fŏjio be fre que lo tempeito !
Ente pourtŏro-t-eu soû pâ ?
Qu'ei dî loû bô de Lo Bâtido [6]
Que lou besouen tou dre lou guido,
Per fâ soun fai [7] de brouchilioû ;
Cauquei roundei [8], cauquei bilioû,
Dô bouei mor qu'ô mŏssâvo ŏ tèro.
Qu'ei vrai que, ch' ô guei gu s'ŏchou [9],

LA MORT ET LE PAUVRE

Quand j'habitais dans Montmailler, — ils m'ont conté qu'un journalier, — après quinze jours de gelée, — dans l'année du grand hiver, — sans avoir gagné aucune journée, — avait mangé le sec et le vert. — Jamais (il ne) s'est vu telle misère : — ni feu, ni travail, ni argent, — ni pain pour mettre sous la dent, — pas même une pomme de terre ! — Quant aux dettes, il n'en avait pas ; — personne (ne) lui avait voulu prêter. — Lui, sa femme, ses trois enfants, — tous braves gens et tous bien sages, — qui de trois jours n'avaient mangé, — semblaient cinq rats écorchés. — Où aller donner de la tête ? — Le pauvre homme ne le savait pas. — (Il) faisait bien froid que la tempête ! — Où portera-t-il ses pas ? — C'est dans les bois de La Bastide — Que le besoin tout droit le guide, — pour faire son fagot de broutilles ; — quelques ronces, quelques bâtons, — du bois mort qu'il ramassait à terre. — C'est vrai que, s'il eût eu sa hâche, — le pauvre homme, dans

---

1. *Mounmolier*, Montmailler, faubourg de Limoges où est né Foucaud.
2. *Peino*, contract. de *pâ uno*, pas une.
3. *Quite, quîto*, lim. et bas-lim.; rom. *quitis, quitte; quittamen*, quittement, entièrement; lat. *quietus*; limousinisme signifiant : seul, seule.
4. *Meinageis* et, plus bas, *meinado*, enfants, famille; rom. *meinada ;* anc. franç. *mesnie* et *mesgnie ;* bas-lat. *mansio*.
5. *Brâvo gen*, braves gens, nom collectif qui s'emploie au singulier.
6. La Bastide, château à 3 kil. N. de Limoges.
7. *Fai*. L'ancien français *fais*, qu'on écrit aujourd'hui *faix*, signifiait *fagot*, *faisceau* et *fardeau* (lat. *fascis*). Nous croyons que notre mot patois a conservé ces différentes acceptions.
8. *Roundet*, ronces; bas-lim. *roumen*, ronce, et *rondal*, clôture de ronces, d'épines, etc.; langued. *rounze ;* provenç. *roumi ;* rom. *rome, romet, ronser*, tiré du gaulois *roumi*, *roumec*, d'après Honnorat.
9. *S'ŏchou*. Les édit. précédentes écrivent *so chou*. L'aphérèse n'existe dans aucun des autres patois : bas-lim. *otsou*, *otsoupi*, dimin. d'*atso*; langued. *achaire ;* provenç. *api ;* lat. *ascia*. L'anc. franç. a *achou*, *aichou*, petite hache.

Lou paubre ome, dî so misèro,
Guei be beleu[10] coupa cauque bŏrou
(Ce qu'ei no chauzo defendudo)
Mà, per bounur, s'ŏchou èrio vendudo.
O fai, coumo ô po, soun meichan fai de bouei,
Que li- ŏvio mai de meita souei[11];
Co li fŏro no pitito baudado[12]
Per chôfâ so paubro meinado.
O s'en vai tournâ ver meijou,
Counten coumo sirio no graulo en-d uno[13] nou.
Lou veiqui doun que s'ŏchŏmino
En soun piti fai sur l'eichino.
O peino o-t-eu fa vin pâ,
O sen qu'ô ne po pû nâ.
So pôzicî ei cruèlo,
O tou momen ô chancèlo;
Per ne pâ toumbâ soû soun fai,
O ei vira[14] lou jitâ lai.
Queto ve tou de boun ô per lo tremountado;
Tou-t ŏ lo ve dî so pensado
O creu ôvî purâ so fenno, soû pitî :
« I n'an gro chŏba de pŏtî !
Helâ ! coumo van fâ quelâ paubrâ bounâ armâ? »
O ne po pû tenei sâ larmâ ;
Mâ sâ larmâ ne tounben pâ,
Lâ se jŏlen countre soun nâ.
Queu paubre mŏlhûroû, ŏ lâ fî, per pŏssinço,
O eizŏmino so coussinço,
Fai soun ate de countricî
E se recoumando ô Boun-Dî :
« O mor, se disse-t-eu, que m'ôblidâ sur tèro,
Vâque, vâque, chôplâ[15], terminâ mo misèro !

sa misère, — eût bien peut-être coupé quelque grosse branche —(ce qui est une chose défendue); — mais, par bonheur, sa hache était vendue. — Il fait comme il peut son mauvais faix de bois, — où (il) y avait plus de moitié sureau. — Ça lui fera un petit feu clair — pour réchauffer sa pauvre famille. — Il s'en va revenir vers (la) maison (chez lui), — content comme serait une corneille avec une noix. — Le voici donc qui s'achemine, — avec son petit faix sur l'échine. — A peine a-t-il fait vingt pas, — il sent qu'il ne peut plus aller. — Sa position est cruelle, — à tout moment il chancelle ; — Pour ne pas tomber sous son faix, — il est forcé de le jeter à terre. — Cette fois tout de bon il perd la tramontane. — Tout à la fois dans sa pensée — il croit entendre pleurer sa femme, ses enfants : — « Ils n'ont point fini de pâtir ! — Hélas ! comment vont faire ces pauvres bonnes âmes ? » — Il ne peut plus retenir ses larmes ; — mais ses larmes ne tombent pas, — elles se gèlent contre son nez. — Ce pauvre malheureux, à la fin, perd patience. — Il examine sa conscience, — fait son acte de contrition — et se recommande au bon Dieu : — « O Mort, se dit-il, qui m'oublies sur terre, — viens, viens, s'il te plait, terminer ma mi-

---

10. *Beleu*, peut-être. Ce mot, sous les formes *beleu, beleou, belheu*, est répandu dans tout le midi; il est composé, d'après Raynouard (*Choix de Poésies origin.*, t. Ier, p. 380), de *ben*, bien, et de *leu*, vite, légèrement, lat. *leve* : « En joignant *ben* à *leu*, l'adverbe eut un sens détourné, *bien légèrement, peut-être.* » On trouve aussi *be leu* (en deux mots) dans le lexique roman. L'ancien français avait également *beleou*.

11. *Souei*, sureau ; langued. *sahuc, soic, sahuquier* ; provenç. *sambuquier* ; ital. *sambuco, sauco* ; rom. *sambuc* et *sauc* ; bret. *skao* et *skav*.

12. *Baudado*, flamme claire, de peu de durée et qui réjouit ; provenç. *baud*, joyeux ; rom. *baut, baudos*, hardi, joyeux ; goth. *baltha*, audacieux ; anc. franç. *baud, baude* ; lat. *gaudens*. Roquefort propose le latin *validus*.

13. *En-d uno*, avec une. *En* a souvent le sens de *avec* dans la langue romane. Cette acception s'est conservée dans différents patois. Le *d* euphonique est un legs des Romains ; la langue romane en offre quelques exemples. (V. Génin, *Variat. du lang.*, p. 92 et 125.)

14. *O ei vira*, il est forcé de..., limousinisme : il est tourné (par force) à.

15. *Chôpla* altération de *si ô pla*, s'il (te) plait.

Iô t'ôrai tan d'ôbligŏci!
Sai be deijâ pû mor que vi. »
Lo Mor, que l'entende, vengue per coumplŏzenç*o*;
Lo fugue qui tanquetan[16].
« He be! te que credâ tan,
Que volei-tu de mo prezenç*o*? »
Mâ nôtr*e* om*e* fugue so
Quan-t ô vegue lo Margo[17],
E disse-t ŏ quel*o* eidentad*o* :
« Escuzo, vai, t'ai mâ credad*o*
Per m'eidâ charjâ moun fŏg*o*. »

sère! — je t'aurai tant d'obligations! — Je suis bien déjà plus mort que vif. » — La Mort, qui l'entendit, vint par complaisance; — elle fut là à l'instant: — « Eh bien! toi qui cries tant, — que veux-tu de ma présence? » — Mais notre homme fut sot — quand il vit la Margot, — et dit à cette édentée : — « Excuse, va, (je) t'ai seulement appelée — pour m'aider (à) charger mon fagot. »

Iô creurio bien quel*o* ŏvantur*o*;
Car lou châfre[18] de lo nŏtur*o*,
Châ loû gran mai châ loû pitî,
Ei : PÛTÔ POTÎ QUE MURÎ!
Lou riche mai lou peliair*e*[19]
Soun be d'ŏcor sur queu pouen,
Que lo Mor n'eifredo gair*e*
Quan-t un lo veu mâ de louen;
Mâ, quan de prei lo noû guign*o*,
Lo pô fai perdre lo le[20],
E tou lou mounde bargign*o*
Quan fô pŏssâ queu goule.

Je croirais bien cette avanture; — car le surnom de la nature, — chez les grands et chez les petits, — est : PLUTÔT PATIR QUE MOURIR. — Le riche et le chiffonnier — sont bien d'accord sur ce point, — que la Mort n'effraie guère, — quand on (ne) la voit que de loin. — Mais quand de près elle nous guigne, — la peur fait perdre l'haleine; — et tout le monde barguigne — quand il faut passer ce goulet.

---

16. *Tanquetan*, aussitôt; langued. *tan-t-e quan;* béarnais *tantequant;* lat. *tantum et quantum.*

17. *Lo Margo,* surnom de la pie en lim. et en berrich.; sobriquet de la Mort.

18. *Châfre*, sobriquet; bas-lim. *tsafre;* poitev. *chaffre;* patois saintong., *Châfe* (V. BURGAUD DES MARETS, *la Malaisie*, Paris, Didot, 1864). On trouve dans le *Glos. du Centre*, *chaffrer*, détériorer; *chaffré* se dit de quelqu'un dont le corps ou les vêtements sont délâbrés. *Chaffourer*, défigurer, barbouiller, dans Trévoux.

19. *Peliaire*, chiffonnier; langued. *peliarot*, *peliarotaire;* adject. formé du rom. *peilla*, haillon, dérivé, d'après Honnorat, soit du bas-breton *pill*, soit du lat. *spolia.*

20. *Lo le*, par aphérèse pour *lo le;* bas-lim. et langued. *ole;* prov. *halen;* rom. *ale;* lat. *halitus.*

L'OVELIO, LO CHABRO ET LO JUNJO
DE MEITA COUMO LOU LIOUN

N'ôvelio, no bibi [1], no junj*o*
(Deichio qui n'i- o gro de meisunj*o*),
Toutà trei coum*o* un lioun (vizâ lo vônita !)
Se nèren picâ [2] de meita
De touto lour paubro denad*o*.
I toquen dî là mà, no bôliet*o* [3] ei possad*o* :
Entre toû quatr*e* î partîran
Toujour e tou ce qu'î ôran.
Co- ei [4] fa, co- ei di, un se retir*o*,
E chacu de soun coûta vir*o*.
Lo châbr*o* enjinj*o* un trôconar,
Mai lo li râpo bien no bicho per ôzar.
Plo countento de lo li veir*e*,
Elo d'ûchâ soû parsouniei [5] !
E lou lioun, coum*o* un po plo creir*e*,
Ne pugne [6] gro ô venî lou darniei.
« Sanjî ! se disse-t-eu [7] ô touto l'ôssemblad*o*,
Vol*e* esse votre meitôdiei [8],
Sabe bien partî lo denad*o*. »

LA BREBIS, LA CHÈVRE ET LA GÉNISSE
DE MOITIÉ AVEC LE LION

Une brebis, une chèvre, une génisse, — (jusque-là il n'y a point de mensonge), — toutes trois avec un lion (voyez la vanité !) — s'allèrent mettre de moitié — pour tout leur pauvre avoir. — Ils touchent dans les mains, un contrat est passé : — Entre tous quatre ils partageront — toujours et tout ce qu'ils auront. — C'est fait, c'est dit, on se retire, — et chacun de son côté vire. — La chèvre agence un traquenard — et elle y attrape bien une biche par hasard. — Bien contente de l'y voir, — elle de hûcher ses associés ! — et le lion, comme on peut bien croire, — ne lanterna pas pour venir le dernier. — « Sambleu ! dit-il à toute l'assemblée, — je veux être votre métayer (faire les parts), — je sais bien partager la denrée. »

---

1. *Bibi*, nom mignard de la chèvre, diminutif de *biche*.
2. *Se picâ*, se piquer, se planter, se mettre.
3. *Bôlieto*. La baillette était la terre donnée par un noble à un vilain. Ce mot est devenu le diminutif de bail, et est pris ici dans le sens plus étendu de contrat.
4. Prononcez *couci*, d'une seule syllabe.
5. *Parsouniei*, associés ; anc. franç. *parson*, *parsonier*, *parsonnier*, copartageant, participant, associé ; berrich. *parsounier ;* saintong. *parsounié ;* rom. *parsonier*, de *parso*, partie, portion (lat. *pars* et *portio*).
6. *Pugnâ*, tarder, ou plutôt *répugner*. Le bas-lim. a *opougna* dans le sens de *garder*, *avoir soin de*, et aussi dans le sens de *tarder : opougnâ o vini*, tarder à venir. Langued. *poina*, s'étudier à ; provenç. *pugna*, s'efforcer à, tarder ; rom. *ponhar*, *pungnar*, *punhar*, *poignar*, etc. tâcher, s'efforcer, s'empresser, se hâter, se peiner, de *ponch* (lat. *punctum*), point, d'après Raynouard ; du lat. *pugnus*, poing, et *pugnare*, combattre, d'après Honnorat. L'orthographe du langued. *poina* indiquerait une troisième étymologie : *pœna*, peine, d'où *peiner*.
7. *Se disse-t-eu*. Le lion parle plutôt à lui et pour lui qu'à l'assemblée, ce qui explique les deux régimes *se* et *ô touto l'ôssemblâdo*. Du reste le *se di*, *se disse-t-eu* arrive à chaque instant dans le patois limousin. Dans ces cas, *se* semble être une corruption de l'interject. *çà !*
8. C'est le métayer qui fait les parts et le maître qui choisit.

Lou veiqui d'eicebrâ[9] en quatre gran parten
Lâ char ni-mai loû ô, deicho ŏ lâ quità peu,
Toplo coumo ôrio fa pen boun pai de fŏmilio;
Pei so grifo ô deregremilio[10],
Pei counto sur soû andilioû[11].
« Ha ça! se disse-t-eu, n'i- ôro pâ de jŏloû. »
E moû trei ŏssoucha de rîre!
« Lou prumiei trô[12], lou deve vei,
Per l'ŏmour que[13] sai vôtre rei. »
Deicho qui n'i- ŏvio re-t ŏ dîre:
Tou segnour,
Tou-t ônour!
Jŏmai lo primôta countre un lioun se barjigno,
Eitŏpau degu se rechigno.
— « Deve vei ôci lou segoun,
Perceque iô me pele Lioun. »
Chacu lei doun counegue plo so fauto,
Mâ pen n'ôse branlâ ni pe ni pauto.
— « Lou troisieime l'ôrai, per lo san! per lo mor!
Perceque iô sai lou pû for. »
Quelo rŏzou n'ei pâ tan chômenido![14]
Lo se pren toujour per countan.
« Dô quatrieime bouci[15] restan,
Si caucu soulŏmen vio no quito embrussido[16],
Iô l'eitrangliŏrio tanquetan. »

— Le voilà à déchirer en quatre grands quartiers — les chairs ainsi que les os, jusqu'à la peau même, — tout ainsi qu'aurait fait tout bon père de famille. — Puis sa griffe il déploie; — puis compte sur ses ongles. — « Ha ça! se dit-il, (il) n'y aura pas de jaloux. » — Et mes trois associés de rire!) — « Le premier morceau, (je) dois l'avoir, — parce que je suis votre roi. » — Jusque-là (il) n'y avait rien à dire: — (A) tout seigneur — tout honneur! — Jamais la primauté contre un lion (ne) se discute, — aussi bien personne (ne) rechigne. — « (Je) dois avoir aussi le second, — parce que je me nomme Lion. » — Chacun alors donc connut bien sa faute, — mais aucun n'osa remuer ni pied ni patte. — « Le troisième, (je) l'aurai, par le sang! par la mort! — parce que je suis le plus fort » — Cette raison n'est pas tant moisie; — elle se prend toujours pour comptant. — « Du quatrième morceau restant, — si quelqu'un seulement avait (attrapait) une seule pincée, — je l'étranglerais à l'instant. »

---

9. *Eicebra,* déchirer; bas-lim. *ecibra, ecirpa;* langued. *escarpi;* provenç. *eschisa,* dérivé, d'après Dumège, du grec *schizo,* lat. *scindo. Eicebrâ* vient du lat. *excerpere, discerpere.*

10. *Deregremiliâ,* dépelotonner, déployer; verbe composé que nous ne retrouvons nulle part. Langued. et gasc. *grumel, grumicel,* peloton de fil; provenç. *gramel, gramicel, grumel, grumeou,* grumeau; lat. *grumus.* L'anc. franç. avait *grumel,* pelotte (lat. *grumulus*) et *grumicelet,* petit peloton.

11. *Andilioû,* ongles, cornes du pied, semble n'être que le terme de vénerie *andouiller,* petite corne qui vient au bois du cerf, tiré, d'après Littré, de l'anglais *antler.* Poitev. *andillion.*

12. *Trô,* gros morceau; langued. et provenç. *tros;* caalt. *tros;* espag. *trozo;* rom. TROS; anc. franç. TROS, du lat. *truncus,* d'après HONNORAT. Le gallois a l'adj. *troc,* coupé.

13. *Per l'ômour que,* pour l'amour que, parce que; langued. et provenç. *per l'amour que;* en bas-bret. *palamour ma.*

14. *Chômeni, do,* moisi, mot de la langue d'oil, usité dans le Poitou, dans la Creuse, dans la Saintonge, dans le Berry, où l'on dit aussi *chauveni.* « Ce mot, dit M. Burgaud des Marets, a une grande analogie avec l'allemand, le hollandais, le flamand *schimmelen* » (Œuvres de Rabelais. — Paris, Didot, 1857, PANTAGRUEL, liv. II, chap. XXX). Bas-lim. *tsomousi.*

15. *Bouci,* morceau; bas-lim. et langued. *bouci* ou *boussi;* provenç. *boucin;* catal. *boci;* rom. *bocon* et BOSSI; anc. franç. BOUCI, *boussi, boussin, bossin;* lat. *buccea,* bouchée. Le Duchat dérive ce mot de l'allemand *beissen,* mordre.

16. *Embrussido,* pincée, mot propre au Haut-Limousin, dérivé peut-être de *in* et du bas-lat. *rusca,* écorce, en bas-bret. *rusk:* ce qui ne prend que l'écorce ou l'épiderme.

Queu count*e* ei ple de moral*o*.
Mâ veiqui lo principal*o* :
Queu que se fret*o* ŏ-d un leirou
Ne rempli jŏmai soun gŏtou [17].
Cambe de meijoû roucinŏd*â*
Per ŏvei fa tou pŏriei !
Chacu faze soun meitiei,
L'ôchâ siran bien gardŏd*â*.

Ce conte est plein de morale; — mais voici la principale : — — Celui qui se frotte à un larron, — ne remplit jamais sa poche. — Combien de maisons ruinées — pour (en) avoir fait tout autant! — (Que) chacun fasse son métier, — les oies seront bien gardées.

17. *Gòtou*, diminutif de *gâto*, poche. L'espagnol a *gato*, bourse de peau de chat.

LO MOUNTAGNO PREITO A OCOUCHA

LA MONTAGNE PRÊTE A ACCOUCHER

Uno mountagno de Granmoun [1],
Oro [2], negro coum*o* un demoun,
Se troubav*o* embŏrŏssad*o*,
E meimo for ŏvançad*o*.
Pèrque l'èrio sur soun ten,
Lo nen vio de ten-en-ten
Cauco pitito brundid*o* [3] ;
E lo pŏrôfi*o* eipôrido [4]
Parlavo de se cŏchâ,
Per lo pâ veir*e* ŏcouchâ.
Mâ quan lâ grandâ trenchŏd*â*
Prenguèren ŏ lo jŏzen [5],
Lo nen gue de l'eicicliŏd*â* [6]
Qu'eifredèren plo mo gen.
Toû loû bouyei, toû loû pâtr*ei*
Se meten de marmuzâ [7] ;

Une montagne de Grandmont, — laide, noire comme un démon, — se trouvait embarrassée (grosse), — et même fort avancée. — Parce qu'elle était sur son temps, — elle avait (poussait) de temps en temps — quelque petit éclat de voix, — et la paroisse effrayée — parlait de se cacher, — pour (ne) pas la voir accoucher. — Mais quand les grandes tranchées — prirent à la malade, — elle en eut (poussa) des cris perçants — qui effrayèrent bien mes gens. — Tous les bouviers, tous les pâtres — se mettent à chuchot-

1. Grandmont, village à 8 kil. environ d'Ambazac et à 28 kil. au nord de Limoges.
2. *Ore, ôro*, laid, laide ; bas-lim., langued. *ore*; prov. *horre*; rom. ORRES; lat. *horridus*.
3. *Brundido*, retentissement; le bas-lim. n'a pas le subst., mais a les verbes *broudi* et *brudi*, bruire, siffler; langued. *brounzi* et *brûdi*; provenç. *brounzi*; anc. catal. *brugir*; rom. *bruzir* et BONDIR, du lat. *rugire*, selon Ménage et Diaz. Le bas-bret. a *brûd*, bruit.
4. *Eipôri, ido*, effarouché; berrich. *épeuré*; langued. *espaurit*; provenç. *espaurit*; rom. *esparordit*; lat. *expavidus*.
5. *Jòzen*, femme en couches; bas-lim. *dzozen*; langued. *jazen*; provenç. *jacent*; anc. béarn. *jazenta*; rom. *jacer*, JAZER, gésir; lat. *jacere*.
6. *Eicicliòdâ*, cris perçants; de la préposition *ei* (lat. *ex*) et du rom. SIBLAR, SILAR (lat. *sibilare*), et, par corrupt., *sicliar*. Nous avons plus loin un autre exemple de la mutation du *l* en *cl* : *sicliâ*, asseoir, bas-lat. SELLARE, de *sella*. Bas-lim. *eichuflado*, langued. *siblado*, coup de sifflet.
7. *Marmuzâ*; lat. MALE-MUSSARE, mal murmurer; anc. franç., berrich. *marmouser* et *marmuser*, marmotter, dire tout bas. Malgré les présomptions d'une origine latine, Génin tire ce mot de *mar* (mal) et de *mouse* (moue), triste mine. Le provenç. a *marmoutia* dans le sens de marmotter.

S'ŏvizen-t-î pâ, quî diâtrei,
D'ŏvanço de bŏtizâ
Lou meinage?
— « Co siro cauque vilage.
— Co siro cauque châteu.
— Co pourio be esse, beleu,
No vilo touto empenado [8]. »
O là fi l'ei ŏcouchado...
Que li- o lou Boun-Dî bŏlia?...
Un piti ra.

ter. — (Ne) s'avisent-ils pas, ces diables, — d'avance de baptiser — l'enfant? — « Ce sera quelque village. » — « Ce sera quelque château. » — « Ce pourrait bien être, peut-être, — une ville toute faite. » — A la fin elle est accouchée... — Qu'est-ce que le bon Dieu lui a donné?... — un petit rat.

Veiqui-lou pourtre d'un- emplanco [9].
O se tou fà, re ne li manco;
Que fai-t-eu, si- ô ei prei ô mou?...
Re dô tou.
Quel ercule n'ei mà no raco [10];
Queu bucephâlo no potraco;
Queu gran geian, un jau-bouta;
Queu beu châteu no bicôquo;
Queu sŏben n'ei mà 'n- enteita;
E queu libre nouveu, tan vanta dî so coquo,
Qu'ei-ŏco, quan qu'ei eizi [11] ?
Qu'ei-ŏco, quan qu'ei legi?...
Lo bezi [12] !

Voici le portrait d'un présomptueux. — Il sait tout faire, rien ne lui manque; — que fait-il, s'il est pris au mot?... — Rien du tout. — Cet hercule n'est qu'une rosse; — ce bucéphale une patraque; — ce grand géant un coq-botté; — ce beau château une bicoque; — ce savant n'est qu'un entêté; — et ce livre nouveau, tant vanté dans sa coque, — qu'est-ce, quand c'est éclos?... — Qu'est-ce, quand c'est lu?... — Rien.

---

8. *Empena, âdo,* tout brandi; même mot en bas-lim. En gasc. : *tres houras empenadas,* trois heures entières; du lat. *in pennâ,* en plume, tout emplumé.

9. *Emplanco,* présomptueux. Les rapprochements nous échappent. En milanais et en boulonais, *impiant* se dit pour *hâblerie;* en vénitien, *impianto* correspond à notre mot populaire *blague.*

10. *Râco,* malingre, rosse; rom. RACA, rosse, RACAR, souffrir, languir.

11. *Eizi,* éclos, part. pas. du verbe *eixi;* catal. *exir;* rom. *eissir;* lat. *exire,* sortir.

12. *Lo bezi,* apocope pour *lo bezilio. Bouziliâ* et *beziliâ, fâ de lo bezilio,* gâcher, faire de mauvais ouvrage, *bezi,* niaiserie, rien. Langued. *bouziga,* provenç. *bousilha,* gâter un ouvrage. Poitev. *bouzineries,* bagatelles. Rapprocher cependant de notre expression le langued. et le provenç. *bazac* ou *bazat,* rien. Le *bazac* est un coton filé très fin qui vient de Syrie. Le nom du coton, dans le Midi, est arrivé à signifier fêtu, rien, comme *burra,* bourre, a fait *bouri* en patois lim. (V. ce mot, pag. 20, note 3.)

LOU JAU QUE TROBO UN DIEMAN	LE COQ QUI TROUVE UN DIAMANT
Un viei jau[1],	Un vieux coq,
Dî 'n eirau[2],	Dans une basse-cour,
Tan grote	Tant gratta
Qu' ô troube	Qu'il trouva
Un dieiman	Un diamant
Bien brîlian.	Bien brillant.
Propromen	Proprement
O lou pren	Il le prend
En soun be,	Avec son bec,
Lou pourte,	Le porta,
Sur lou tar,	Sur le tard,
Châ Blanchar,	Chez Blanchard,
Lou prumiei	Le premier
Bijoutiei	Bijoutier
Dô cartiei.	Du quartier.
— « co- ei plo beu,	« C'est bien beau,
Disse-t-eu;	Dit-il;
Queu rubî	Ce rubis
Ei de prî;	Est de prix;
Mâ per me	Mais pour moi
Co n'ei que	Ce n'est que
Dô bouri[3].	Un fêtu.
Lou veiqui :	Le voici :

1. *Jau*, coq; anc. franç. JAU; *Glos. du Centre, jau*, de *jal*, qu'on a dit pour *gal*, et qui se prononçait *jau* (GÉNIN, *Variat. du lang.*, p. 55). Bas-lim. *dzal;* langued. *jal, gal* ou *gaou;* provenç. *gal* ou *gau;* rom. *gal;* lat. *gallus.*

2. *Eirau*, l'emplacement où l'on fait pourrir la feuille, devant la porte de l'habitation des paysans; bas-lim. *eirial* ou *eiriau*, « terrain vacant autour des maisons, des granges et autres bâtiments, et nécessaire à l'exploitation » (VIALLE); langued. *airal*, carreau, pavé, aire, place, et *airoou, airol*, jonchée de différentes choses répandues à terre; provenç. *airoou*, airée; rom. AIRAL, basse-cour, dépendances; lat. *area.*

3. *Bouri;* bas-lim. *bouri;* langued. *bouril*, « duvet, coton, et, par extension, tout ce qui s'attache aux habits, aux meubles, etc. » (SAUV.). Le bas-lat. a *burra*, bourre, venant de *burrus*, roux, et signifiant aussi paille, fêtu, d'après Ducange. Ausone emploie *burræ* dans le sens de *niaiseries*. Le *l* final de *bouril* semble indiquer un diminutif, peut-être *burilla*. Cependant les patois du Centre ont *bouzier* et *bourier*, dans le sens de fêtu, dérivés, d'après M. le comte Jaubert, de *bousée* et *bourée*, bouse, bas-lat. *bosa* et *busa*. Mais *bouzier* et *bourier*, quoique pris indifféremment l'un pour l'autre, ont-ils la même étymologie? (V. à ce sujet le *Dict.* de Littré.) *Bouri* en lim. et en bas-lim. signifie aussi balayures.

Fŏzei nen
Forç*o* argen ;
Moun parpai[4]
Aimo mai
Vei doû-trei
Grû de mei. »

Faites-en
Force argent.
Mon jabot
Aime mieux
Avoir deux *ou* trois
Grains de mil.

'n ignoren eiredite
D'un mŏnuscri qu'ô pourte
Châ lou beu prumiei librair*e*.
«— Creze bien, disse-t-eu, que dî queu mŏnuscri
Li deu vei bien de l'erpri;
Mâ doû-trei sô marcâ fŏrian mièr moun- ŏfair*e*. »
Quan d'eibeitî que fan coumo lou jau,
E, per gardâ loû tiei, jiten lai lou noujau!

Un ignorant hérita — d'un manuscrit qu'il porta — chez le beau premier libraire. — « (Je) crois bien, dit-il, que dans ce manuscrit — (il) doit y avoir bien de l'esprit; — mais deux *ou* trois sous marqués feraient mieux mon affaire.» — Combien d'imbéciles font comme le coq, — et, pour garder la coquille, jettent à bas l'amande !

4. *Parpai,* « sein, partie du corps depuis le bas du cou jusqu'au creux de l'estomac » (D. Duclou). bas-lim. *porpar,* la poitrine; dans le Centre on dit *parpet,* et *parpaillère,* « partie de la chemise qui couvre la poitrine, et qui chez les hommes sert souvent de poche; se dit aussi par métonymie, du sein, de la gorge » (Cte Jaubert). Ces mots semblent n'être que des altérations du rom. *perpoing, perpunh, perponh,* pourpoint. On dit encore dans le peuple *le moule du pourpoint,* pour la poitrine, et *se remplir le pourpoint.* Remarquez que, pendant que le primitif jabot, poche à la nourriture qui précède l'estomac, dans les oiseaux, devenait cette espèce de colifichet qui pare la poitrine des hommes, certains patois, par une métonymie inverse, faisaient du vêtement appelé *pourpoint,* la poitrine elle-même.

LA BEITIA MOLAUDA DE LO PESTO

Un jour lou Boun-Dî en coulèr*o*
Bouje[1] no mŏlaudio sur tèr*o*,
Per un piti mŏtâ *Messieurs* loû ŏnimaû
Que deipei tan de ten li fŏgian tan de mau.
Lou Boun-Dî sŏbio be que jŏmai lo fŏmin*o*
N'auz*o* entrà dî lo couzin*o*
Dô rei mai dô courtizan :
Lo n'ei mâ per loû peizan.

LES ANIMAUX MALADES DE LA PESTE

Un jour le bon Dieu en colère — répandit une maladie sur (la) terre, — pour un petit mater Messieurs les animaux, — qui depuis tant de temps y faisaient tant de mal. — Le bon Dieu savait bien que jamais la famine — n'ose entrer dans la cuisine — des rois et des courtisans : — elle n'est que pour

1. *Boujâ,* verser abondamment, vider; bas-lim. *boudza,* langued. *bouja ;* provenç. *buja ;* rom. *voiar, vuciar, voidar ;* lat. *vacuare.*

Mà lo mŏlaudio eifrountado,
Que lei-doun fugue boujado,
Eissego[2] lo gen tou-t ŏ tai [3];
Lo boueifo[4] bouri-que-bŏlai [5].
Quelo mŏlaudio empitouyablo
Elo touto soulo ei cŏpablo,
Dî trei jour, d'ŏvei blŏda[6]
Tou lou chŏdan[7] de *Louya* [8].
Mŏlaudio que re ne chasso,
Mŏlaudio que, en un mou, ratelo ente lo pâsso;
Lo pesto (perque fô lo pelà tou de boun
Pèr soun veritable noum),
Lo pesto fugue doun no transo generalo
Per touto lo raço ŏnimalo.
Loû feblei mai loû for, loû gran mai loû pitî
Cregian toû s'en ŏnâ muri.
I brŏmŏvan,
Se treinŏvan,
Sei pensà
O chŏssà.

les paysans. — Mais la maladie effrontée, — qui alors fut répandue, — fauche les hommes à pleine faux; — elle balaie (tout), balayures et balai. — Cette maladie impitoyable — elle toute seule est capable, — dans trois jours, d'avoir ensemencé — tout le champ de Louya; — maladie que rien ne chasse, — maladie qui, en un mot, râtèle où elle passe; — la peste (puisqu'il faut l'appeler tout de bon — par son véritable nom) — la peste fut donc une transe générale — dans toute la race animale. — Les faibles et les forts, les grands et les petits, — croyaient tous s'en aller mourir. — Ils bramaient, — se traînaient, — sans penser — à chasser. — Ordre de

---

2. *Eisseĝâ*. Dom Duclou ne donne *eisseguâ* que dans le sens de « partager quelque chose en portions égales entre plusieurs personnes », et dérive ce mot du lat. *exæquare*; Foucaud le traduit par *suivre*. Nous penchons pour le lat. *secare*, qui nous a donné *sejà*, scier, et qui est passé dans les langues novo-latines avec l'acception de faucher, moissonner : bas-lim. *sedza*; langued. *sega*; gasc. *sega*; béarn. *sega*; provenç. *sega*; catal. *segar*; rom. SEGAR. Cependant il faut dire, en faveur de la traduction de Foucaud, que le son dur conservé au *g* n'est guère dans les habitudes limousines, et que *exsecare* donnerait plus naturellement *eissejâ*.

3. *Tou-t ŏ tai*; Foucaud traduit « à taille ouverte. » (?) *Tai*, taillant; « tranchant » (D. Duclou); bas-lim. *tal*; langued. *tal*, signifiant aussi tranchée et employé figurément dans un sens analogue au nôtre : « *A bel tal*, de suite, sans choix, indifféremment; *à tal duber*, à tranchée » (Sauv.); provenç. *tail*, tranchant et tranchée : *à bel tail*, indifféremment; catal *talh*; rom. *dalh*, *dayll*, faux, coupe, taille, d'où *dalhar*, faucher, et *talh*, taille, que Raynouard rapproche du goth. *dail*; allem. *theil*, partie; anc. franç, *dail* et *daille*; bret. *tal*, taille, façon, et *tailha*, tailler.

4. *Boueifo*, 3e pers. ind. prés. de *boueifâ*, balayer; périg. *boueissa*; bas-lim. *bouissa*, qui signifie également nettoyer et balayer. Le provençal n'a pas ce terme. Honnorat, qui le donne comme purement bas-lim., le dérive à juste titre du subst. *bouissou*, genêt à balai. « Dans la Saintrie, dit Béronie, on appelle le genêt *penas*, » d'où notre mot *peno*, balai.

5. Figur. elle emporte tout sans rien laisser.

6. *Blŏdâ*, emblaver; bas-lim. *obloda*; langued., provenç. *ablada*; ital. *abbiadare*; rom. ABLADAR; bas-lat. *bladare*; anc. franç. *ablader*, *ablayer*, *emblayer*; berrich. *emblader*; poitev. *emblarer*; champen. *ablaier*; picard *emblarer*.

7. *Chŏdan*, « terre qu'on ensemence d'une année à l'autre ou de deux années l'une » (D. Duclou). Langued., anc. provenç., rom. CAD'AN ou CADAN, chaque an. Ce mot, pris dans l'acception de terre, semble propre au Limousin.

8. Louya, cimetière actuel de Limoges.

Ordre de fà penitenç*o*.
Dî tou l'eita li- o defenç*o*
De preuei
Pen plŏzei.
Lo fidel*o*
Tourterelo
Pû ne vio
D'ŏpŏrio [9].
N'i- o pû de lou que cŏval*e* [10]
Loû pàtreî mai loû moûtoû;
N'i- o pû de renar qu'ŏval*e*
Ni pouletâ ni dindoû.
Lei-doun lou lioun que gouvern*o*
Fai venî dî so cŏvern*o*
Toû loû pitî mai toû loû gran,
E lour di : « Moû paubreî efan !
Lou Boun-Dî noû tŏlofiss*o* [11],
Jŏmai l'ai vu tan fàcha.
Quî lo mei tan en mŏliç*o* ?
Co n'ei mà nôtreî pechà.
Fŏzau li doun lou sŏcrific*e*
Dô pû couqui d'entre noû;
Que queuqui tou soû periss*e*,
So mor noû sauvoro toû.
I'ai trouba dî mo memôr*io*
Qu'ŏ Rom*o* î se fŏgian glôr*io*
De queu pouen de religî,
Pèr ŏpŏjà lou Boun-Dî.
V'ô dize coumo iô pens*e*,
E, pèr v' ô prouvà, iô coumenc*e*
Lou beu prumiei mo coufessî :
I'ai plo, pèr lou segur, ôfensa queu gran Dî !
Deipei que iô sai sur lo tèr*o*,
Iô n'ai fa peino justo guèr*o*.
Quan de moûtoû que iai boufa [12],

de faire pénitence. — Dans tout l'état (il) y a défense — de prendre — aucun plaisir. — La fidèle — tourterelle — plus n'avait — de compagnon. — (Il) n'y a plus de loup qui *galope* — les pâtres et les moutons; — (il) n'y a plus de renard qui avale — ni poulettes ni dindons. — Alors donc le lion qui gouverne — fait venir dans sa caverne — tous les petits et tous les grands, — et leur dit : « Mes pauvres enfants ! — le bon Dieu nous aiguillonne : — jamais je ne l'ai vu aussi fâché. — Qui l'a mis tant en colère? — Ce n'est que nos péchés. — Faisons-lui donc le sacrifice — du plus coquin d'entre nous. — Que celui-là tout seul périsse, — sa mort nous sauvera tous. — J'ai trouvé dans ma mémoire — qu'à Rome ils se faisaient gloire — de ce point de religion, — pour apaiser le bon Dieu. — (Je) vous le dis comme je le pense, — et, pour vous le prouver, je commence — le beau premier ma confession : — J'ai bien sûrement offensé ce grand Dieu ! — Depuis que je suis sur la terre, — je n'ai fait aucune juste guerre. — Que de moutons j'ai bâfrés, —

---

9. *Opório*, « mâle ou femelle pour s'accoupler » (FOUCAUD). Ce substantif semble propre au limousin. Le verbe est disséminé dans le midi : bas-lim. *oporilla* et *oporieira*, apparier; langued. et provenç. *s'apariâ*, s'accoupler; rom. S'APARIAR, *idem*, du lat. *par*.

10. *Còvòlâ*, « poursuivre au galop » (FOUCAUD); anc. franç. « *chevaler*, monter souvent à cheval, s'en servir pour courir après quelqu'un » (ROQUEFORT).

11. *Tòlòfissâ*, littér. piquer du talon; verbe composé de deux mots purement romans : TALO, talon (lat. *talus*), et FISSAR, piquer, agacer, tourmenter (lat. *figere*), conservé avec sa forme et ses acceptions dans la plupart des dialectes novo-latins.

12. *Bouffà*, bâfrer. « Le langage populaire confond *bouffer* avec *bâfrer*... sans doute à cause de la rondeur des joues quand la bouche est remplie » (LITTRÉ, *Dict.*, au mot *bouffer*. V. aussi *ibid.*, au mot *bâfrer*).

Que me vian gro jŏmai re fa!
I'ŏ ai meimo, no ve, pŏssa per mo gourgeiro[13]
No bargeiro.
Moun ŏmita per voû et per vôtro santa
Me râcho lo francho varta.
He be, ôro, si fô que perisse
Que l'ŏssemblado me chôsisse!
Creze pertau, creze de bouno fe
Que châcu deu eici s'ŏccuzà coumo me;
Sei co lou tribunau ne sirio pâ cŏpable
De couneitre lou pû coupable.
Pensâ-v' entau? » — « Oplo, di lou renar,
Que vô fâ pertou soun bŏvar,
Oplo, mà podei-vou ŏvei gu lo pensado
Que Vôtro Mŏjesta peche eisse coundanado?
Mà, mo fe! qu'ei plo un beu pecha
Dô cha,
Quan v' ôriâ fa lo deguelio[14]
De cauquo meichanto ôvelio,
De cauquei cheitî moûtoû!
S'î loû minjŏvan pâ, ŏ que sirian-t-î boû?
V'ŏvei croca cauco pitito filio?
Bouei! co n'ei mâ no pecŏdilio!
Ne dirio-t-un pâ ŏprei tou
Qu'uno bargeiro ei lou Peirou?
D'ŏliour, lei dî soun tor : devio-t-elo ŏ soun- age
Embŏrŏssà vôtre pŏssage?
Me, ne veze mâ qui un châtimen dô ceû;
Lo meritavo piei beleu.
Quelo cŏnalio,
Quelo rŏcalio
Ei re que valio
Per fâ ripalio;
E voû lour vei fa, Mounsegnour,
En loû croquan, beuco d'ônour ».
Qu'ei plo entau que fai soun prône
Queu que praicho ôtour d'un trône :
Loû grau soun fa per vantâ,

qui (ne) m'avaient certainement jamais rien fait! — J'ai même, une fois, fait passer par mon gosier — une bergère. — Mon amitié pour vous et pour votre santé — m'arrache la franche vérité. — Eh bien, maintenant, s'(il) faut que (je) périsse, — que l'assemblée me choisisse. — (Je) crois pourtant, (je) crois de bonne foi — que chacun doit ici s'accuser comme moi; — sans cela le tribunal ne serait pas capable — de connaître le plus coupable. — Pensez-vous ainsi? » — « Oui, dit le renard, — qui veut faire partout son bavard, — oui; mais pouvez-vous avoir eu la pensée — que Votre Majesté puisse être condamnée? — Mais, ma foi, c'est bien un beau péché — du chat — quand vous auriez fait la bombance — de quelque méchante brebis, — de quelques chétifs moutons! — s'ils (ne) les mangeaient pas (si on ne les mangeait pas), à quoi seraient-ils bons? — Vous avez croqué quelque petite fille? — Bast! ce n'est qu'une peccadille! — ne dirait-on pas après tout — qu'une bergère est le Pérou? — D'ailleurs, elle est dans son tort : — devait-elle à son âge — embarrasser votre passage? — Moi, (je) ne vois là qu'un châtiment du ciel; — elle méritait pis peut-être. — Cette canaille, — cette racaille — est rien qui vaille — pour faire ripaille, — et vous leur avez fait, Monseigneur, — en les croquant beaucoup d'honneur ». — C'est bien ainsi que fait son prône — celui qui prêche autour d'un trône. — Les grands sont faits pour

13. *Gourgeiro*, subst. fém. « le sifflet, le conduit de la respiration » (D. Duclou).

14. *Deguelio*, bombance : Dom Duclou ne donne que *se deguelià*, « se tirailler, proprement s'entre-déchirer les habits en folâtrant, » et *deguelioû*, « folâtre, badin, » tiré de *guelio*, loque. Provenç. « *Degulia*, disloqué, de *guenella*, banderolle, bas-lat. *gaunacum*, guenille » (Honn.). Quelle que soit l'étymologie de ce mot, le bas-lim. a *degolia*, gâter, brésiller; le langued. *dégalia*, perdre, gâter, prodiguer, et *dégalié*, *dégalious*, *dégatiboul*, dépensier, prodigue (Sauv.); le rom. *degalier*, prodigue, tiré, d'après Raynouard, de *de* et de *gast* (lat. *vastatus*), et le poitev. *dégueiller*, déchirer, secouer avec force. Le *Dict. du Centre* donne *dégusiller*, déchirer, chiffonner. — On pourrait

Loû piti per cliöpetà[15];
Oci là beitià cliöpetèr*en*.
Châcuno lour tour là venguèr*en*
S'öcusà bounömen dövan lou Coumita
De tou lou mau que là vian fa.
Loû jugeî subre châco fràz*o*
Pössövan coumo sur lo brâz*o*;
E l'our, lou tigre mai lou lou,
Mögra toû lour gran tor, guèren toujour rözou.
Loû pechâ dô renar n'èrian mà no finess*o*;
Quî dô singe, dô tour d'ödress*o*;
E lou jury, dî toû soû jujömen,
Nen ôrio fa de toû presque de piti sen.
A là fî[16] l'âne se prezent*o*,
L'övelio en l'èr, l'àmo countent*o*.
De so vit*o* ô n'o jömai gu
L'envio de fà mau ö degu.
De beu de[17] grövechà[18], d'eipiöza[19] so coussinç*o*,
O se trâ-souve bien d'uno faut*o* össei minç*o*.
— « Iô m'öcûze, se disse-t-eu,
Qu' en mo charjo sur moun pöneu[20],
Pössau per un pra de beguin*á*,
Sentiguei, tou d'un co, deiminjà mà nörin*á*.
Querèque[21] l'ödour me flöte,
Quel*o* erbo freicho me tente,
Beleu lo fan que me preisse,
Cauque diâble que me pousse,
Que sabe iô! mà nen guei n'eilampiad*o*[22];

vanter, — les petits pour battre des mains : — Aussi les bêtes applaudirent-elles. — Chacune à son tour, elles vinrent — s'accuser bonnement devant le Comité — de tout le mal qu'elles avaient fait. — Les juges sur chaque phrase — passaient comme sur la braise; — et l'ours, le tigre et le loup, — malgré tous leurs grands torts, — eurent toujours raison. — Les péchés du renard n'étaient qu'une finesse; — ceux du singe, des tours d'adresse; — et le jury, dans tous ses jugements, — aurait fait de tous presque de petits saints. — A la fin l'âne se présente, — l'oreille en l'air, l'âme contente. — De sa vie il n'a jamais eu — l'envie de faire mal à personne. — A force de gratter, d'épucer (d'éplucher) sa conscience, — il finit bien par se ressouvenir d'une faute assez mince : — « Je m'accuse, dit-il, — que, avec ma charge sur mon panneau, — passant par un pré de béguines, — (je) sentis tout-à-coup démanger mes narines. — Sans doute l'odeur me flatta, — cette herbe fraîche me tenta; — peut-être la faim qui me pressa, — quelque diable qui me poussa, — que sais-je! mais (je) me

---

aussi rapprocher notre mot de l'anc. franç. *gallois*, gentil, gaillard, réjoui, ou du bas-lat. *goliardus*, bouffon, histrion, du lat. *gula*, gueule.

15. *Cliöpetà*, claquer des mains, littér. clapoter, onomatopée prise dans un sens figuré; le bas-lim. a *clopado*, claque; le langued. *clapa*, frapper; le provenç, *claqueta*, cliqueter.

16. *A là fî*, aux fins, s'emploie plutôt que le singulier.

17. *De beu de*, limousinisme, *de beau de, de bien de* : il gratta si bien sa conscience.

18. *Grövechà*, gratter dans le gravier, expression propre au Limousin. Après un orage, les enfants grattaient le sable dans les rigoles pour y trouver des clous.

19. *Eipiözà*, littér. épucer, chercher les puces à sa conscience.

20. *Pöneu*, « espèce de selle sans arçons et sans étriers, faite de grosse toile piquée et remplie de paille » (D. Duclou); rom. PANEL.

21. *Querèque* et *queriàque*, vraisemblablement, il est à croire, sans doute. Littér. *quère* ou *querià que*, « chercher ou cherchez que » du lat. *quærere*. Peut-être aussi ce mot n'est-il qu'une altération de *croire* que, *creurià que*, il est à croire que, vous croiriez que?

22. *Eilampiado*. Ce mot n'est pas dans Dom Duclou; Foucaud le traduit par *licence*. Le provenç. a le verbe *lampar, lampiar*, courir rapidement, s'enfuir, disparaître comme un éclair, et le subtantif *lampiado*, lampée, et course longue et inutile, tiré, d'après Honnorat, du celt. *lamp*, éclair, ou du grec *lampo*, je luis. *Eilampiado* se traduirait ainsi par *emportement hors de soi*. Cependant le simple *lampiado* n'a en Limousin que la signification de *lampée*.

Mingei no pitito gourjado
De pissenlie.
Coumo degu me lo bŏlie,
l'ai regre que lo chio rôbado,
E m'en coufesse ŏ l'ŏssemblado ».
— « O lou couqui ! ô lou mŏrau !
Lou veiqui, lou veiqui, lou pecha fournicau[23] ! »
Se crede cauque lou qu'èrio dî lo tribuno
(E queu lou n'èrio pâ d'une raço coumuno ;
I digian qu'ô vio eita
Un pau cliar châ 'n ŏvouca).
« Veiqui plo d'oun ve lo coulèro
Dô ceu countre lo tèro !
Coumo fô eitre scelera
Pèr rôbâ l'erbo dî un pra !
E, chauplâ !... lou pra de lâ mèra !
Co n'ei pâ prou de lâ gŏlèrá !...
Quau lechŏdiei !...[24] Qual eifrounta !...
Vei-v' ŏvi coumo ô s'ei vanta
D'ŏvei minja lou be dô autrei ?
Peno de mor ! Qu'en pensâ-v'autrei ? »
Tou lou clube crede *bravo !*
Et sur l'âne, *hâro ! hâro !*
Lo Counvencî deicreito en masso
Qu'ô siro mei
Or de lo lei,
E pourtŏro lo poulinâsso[25].
E queu mŏlhûroû pecâta
Pŏye bien se tou soû l'eico dô Coumita.
N'i- ŏvio degu per lou defendre ;
Se fougue be doun leissâ pendre.

laissai aller ; — (je) mangeai une petite gorgée — de pissenlit. — Comme personne (ne) me la donna, — j'ai regret qu'elle soit volée, — et (je) m'en confesse à l'assemblée. » — « Oh ! le coquin ! oh ! le maraud ! — le voici, le voici, le *gros* péché (que nous cherchions) ! — cria quelque loup qui était dans la tribune — (et ce loup n'était pas d'une race commune : — on disait qu'il avait été — un peu clerc chez un avocat). — Voici bien d'où vient la colère — du ciel contre la terre ! — Comme il faut être scélérat — pour voler l'herbe dans un pré ! — et, s'il vous plaît, le pré des mères, — ce n'est pas assez des galères ! — Quel friand ! quel effronté ! — Voyez-vous comme il s'est vanté — d'avoir mangé le bien des autres ? — Peine de mort ! qu'en pensez-vous ? » — Tout le club cria : *Bravo !* — et sur l'âne : *Haro ! haro !* — La Convention décrète en masse — qu'il sera mis — hors la loi, — et portera la peine de tous. — Et ce malheureux *peccata* — paya bien lui tout seul l'écot du Comité. — (Il) n'y avait personne pour le défendre ; — (il) se fallut donc bien laisser pendre.

Queu qu' o fa lou counte ŏsseguro
Que, sei vei vu lo prouceduro,
Noû poden devinâ, mai bien- eizadŏmen
Coumo siro lou jujŏmen ;
Veiqui coumen :
Si qu'ei un riche qu'ei coupable
Châ segur que soun câ n'ei jŏmai coundanable,

Celui qui a fait le conte assure — que, sans avoir vu la procédure, — nous pouvons deviner, même bien aisément, — comment sera le jugement ; — voici comment : — si c'est un riche qui est coupable, — soyez sûr que son cas n'est jamais

23. *Fournicau,* littér. le péché de fornication. Ce terme s'est étendu à toute espèce de gros péché.
24. *Lechŏdiei ;* rom. LECHADIER, friand, de *lecar,* lécher ; allem. *lechen,* licher, faire lippée ; anc. franç. *lichandier.*
25. *Poulinasso.* Ce mot n'est pas dans Dom Duclou ; Foucaud le traduit par « la peine de tous ; » le langued. a *poulinas,* chiure de poule ou de quelque oiseau de basse-cour, et le prov. *poulinesso* dans le même sens. Les rapprochements nous échappent.

Entre richei qu'ei entendu;
Mà, per pau qu'ô cho minable,
Paubre, feble, miserable,
Châ segur qu'ô siro pendu.

condamnable; — entre riches, c'est entendu; — mais, pour peu qu'il soit minable, — pauvre, faible, misérable, — soyez sûr qu'il sera pendu.

LOU CHOPITRE TENGU PÈR LOU RA

LE CHAPITRE TENU PAR LES RATS

Un meitre cha, nouma *Rodillardus*,
Vio fa dô râ no tâlo marmelado,
Que dì toû loû grŏniei s'en vegio presque pû,
Tan lou drôle nen vio mei en cŏpiloutado!
Rodiliar, siclia[1] sur soun cû,
Restavo caucâ ve[2] tou-t un jour ŏ l'ŏfû;
Eitŏpau Rodiliar gobavo
Tan loû râ de grŏniei coumo loû râ de câvo:
(Qui darniei, de segur, n'èrian gro regretà.)
Lou pau que nen- èrian restâ
N'ôzavo pù sortî pèr nâ cherchâ so vito;
E dî châque cró, châque ra,
Qu' èrio bŏra[3],
Èrio vira
Jûnâ piei qu'un- armito.
Pen ne vio pù meitiei de bŏrouliâ soun lar,
E queu Cartoucho-Rodiliar
Pŏssavo dî l'espri dô peuple mizerable,
Noun pèr un cha, mâ pèr un diâble.
Un beu jour que nôtre margau[4],
S'en mounte di lou gŏlâtau,
Per ŏreitâ soun mŏridage,
E per eipouzâ frau-que-brau[5],

Un maître chat, nommé Rodillardus, — avait fait des rats une telle marmelade, — que dans tous les greniers (il ne) s'en voyait presque plus, — tant le drôle en avait mis en capilotade! — Rodillard, assis sur son derrière, — restait quelquefois tout un jour à l'affut; — aussi bien Rodillard gobait — tant les rats de grenier que les rats de cave, — (ces derniers sûrement n'étaient pas regrettés). — Le peu qui en était resté — n'osait plus sortir pour aller chercher sa vie; — et dans chaque trou chaque rat, — qui était fermé, — était forcé — de jeûner pis qu'un ermite. — Personne n'avait plus besoin de verrouiller son lard, — Et ce Cartouche-Rodillard — passait dans l'esprit du peuple misérable, — non pour un chat, mais pour un diable. — Un beau jour que notre matou — s'en monta dans le galetas — pour arrêter son mariage, — et pour épouser à

---

1. *Sicliâ*, assis, de *sicliâ*, asseoir; bas-lat. SELLARE, être assis sur une *selle* de cheval. Ce terme semble nous être venu directement, sans passer par l'intermédiaire du subst. lim. *selo*, siége (lat. et rom. SELLA), qui n'a pas varié. *Sicliâ* participe de la forme italienne *seggia*, siége, et de la forme espagnole *sillo* (*ll* mouillés).

2. *Ve*, fois; bas-lim. *vez*; langued *fes*; provenç. *ves* (vieux lang.) et *fes*; espagn. *vez*; rom. VETZ; lat. *vices*.

3. *Bŏrâ*, barrer, fermer.

4. *Margau*, matou, onomatopée tirée du miaulement du chat lorsqu'il est en bonne fortune. Ce terme nous semble particulier au Limousin.

5. *Frau-que-brau*, Foucaud traduit « au hasard, à l'aveugle »; Dom Duclou donne diverses acceptions comme « vaille que vaille, ni bien ni mal, passablement, » et aussi « indifféremment : *marchâ frau-que-brau*, marcher indifféremment dans le bon et le mauvais chemin ». C'est peut-être dans cette dernière locution qu'il faut chercher

Lo prumieiro dò vesinage
Que se trouboro di l'oustau [6].
Penden que, seloun lour usage,
Loù novi [7] fogiau lour tŏpage,
Toù loù ra, que loù senten louen,
Tenen chŏpitre di un couen,
E deliberen sur queu pouen :
Per s'eizantà de lo gŏbelo
Bàtiran-t-î no citŏdelo?
Queu mouyen n'ei pà tan segur,
Rodiliar grimpŏrio dessur.
Nîran-t-i ŏtŏcâ en masso
Lou redoutàble cha-de-chasso?
Lou câ sirio tro perilioû.
Fô troubâ cauque biai pù doû.
Lei-doun lou douyen de lo bendo,
Que se couneicho en countrebendo,
  Disse : « Sabe n'encheizou [8]
  Pèr lou metre ŏ lo rŏzou.

l'aveuglette — la première du voisinage — qui se trouverait dans la maison. — Pendant que, selon leur usage, — les mariés faisaient leur tapage, — tous les rats, qui les sentent loin, — tiennent chapitre dans un coin, — et délibèrent sur ce point : — Pour s'exempter de la gabelle, — bâtiront-ils une citadelle? — Ce moyen n'est pas si sûr; — Rodillard grimperait dessus. — Iront-ils attaquer en masse — le redoutable chat-de-chasse? — Le cas serait trop périlleux, — (il) faut trouver quelque biais plus doux. — Alors le doyen de la bande, — qui se connaissait en contrebande, — dit : « (Je) sais un moyen — pour le met-

---

l'origine de notre locution, qui nous semble purement limousine. En bas-lim. *frau*, « terres abandonnées, vagues et en friche » (Béron.); anc. franç. *frau, fros, fraux*, « terre inculte, lande, lieu stérile, route rompue ; en bas-lat. *froccus, friscum*, de *frangere* » (Roquef.). Le berr. et le limous. ont conservé avec le même sens les mots *fraux* et *froux* dans certains noms de localités. Quant au second mot *brau*, il est donné par D. Duclou comme « lisière de terre qui sépare un champ d'un autre ». Le bas-lim. a *brouda* et *boudra*, et le langued. *brauda*, crotte, boue battue, ordure ; *brouc* est aussi en languedocien le nom de la bruyère commune ; *brout*, en poitev., feuilles d'arbres pour les bestiaux ; *broust*, en bas-bret., hallier, buisson fort épais ; *brout*, en termes de vénerie, signifie pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis [Beauchet-Filleau]. *Marchâ frau-que-brau* signifierait donc primitivement *marcher indifféremment tant dans la lande que dans la bordure, le buisson, la boue, la bruyère*, etc. Le sens se sera généralisé.

6. *Oustau*, maison, logis; bas-lim. *oustal;* langued. et provenç. *oustau, ostal, oustal, oustil;* anc. catal. *hostal;* rom. *hostal, ostal*, OSTAU, dériv. de *hoste, oste, osde* (lat. *hospes*), hôte.

7. *Nòvi, nòvio*, nouveau marié, nouvelle mariée; bas-lim. mêmes formes; langued. *novi, novis* ou *nobis*, fiancé, fiancés; gasc. *nobi, nobio*, dans le sens langued.; provenç. *novi, novio*, dans les deux sens; catal. *nuvi;* rom. NOVI, NOVIA, tiré, d'après Honnorat, du lat. *novus* (*maritus*), ou, d'après Raynouard, du lat. *nuptiæ* (rom. *nossas*), noces. Nous ne pensons pas que ce mot soit passé dans la langue d'Oil.

8. *Encheizou*, Foucaud traduit « prétexte, motif; » D. Duclou écrit *enchaisou*, qu'il dérive du lat. *en causà*, et qu'il traduit par « cause, sujet : *Jòmai ne vengue de mau sen enchaisou*, il n'est jamais arrivé de mal sans cause. » Cette étymologie est conforme aux habitudes du patois limousin, qui adoucit ordinairement la syllabe *ca* en *cha*. En rom. *causa* a aussi le sens français de *cause*, signifiant *procès*. On trouve dans Raynouard le substantif *cayson*, accusation, qui, précédé de la proposition *en*, se rapproche singulièrement de notre mot. On y trouve aussi *occasio, ocaiso*, OCHAISO et UCHAISO, cause, prétexte, occasion et difficulté, obstacle, accusation, querelle; le vieux français a *achoise, accoison*, ACHAISON, ACHEISON et surtout ENCHAISOUN, ENCHEISON, « occasion heureuse, loisir, cause de bonheur, dessein, espérance, plainte, querelle, dispute » (Roquef.). *Occasion* est souvent pris pour *cause* dans les *Contes de la reine de Navarre*.

V'autrei, n'i- o mâ vei n'eichinlo [9],
Dô fi, no gulio [10] ôbe n'eipinlo;
Quan, dì soun couen de fe, lou mŏtou roûfloro,
En soun cô brâvŏmen caucu l'eitŏchoro.
Quan n'ôviren quelo souneto,
Lei-doun, sei tambour, sei troumpeto,
Châcun prendro soun- eicampi [11],
E meitre Rodiliar sirio ceu ve pû fi,
Noù siran doû-trei pei soû tèro,
Quan queu Malbrou niro-t en guèro.
Iô ne couneisse pâ d'autre meliour mouyen. »
Châcun ei de l'ŏvî de moussû lou douyen.
Mouyenan queu tour d'ŏdresso,
I soun dô min segur de counservâ l'espeço.
Oro, ne s'ŏgî mâ d'eitŏchâ lou grelo.
Quî siro-co?
Noun pâ me, disse l'un. — Ni me, se disse l'autre.
— Voû, moussû lou douyen?... qu'ei voû sai-que-[delai [12].
— Me?... l'âze fiche si qu'ei vrai!
E perque me pûtô qu'un- autre?
S'en troube pen de prou so
Per nâ couzei lou grelo.
I' ŏ guei be dŏvina d'ŏvanço
Loû râ, s'ei vei re fa, levèren lo seianço.

Entau se tenian autre ten
L'ŏssemblŏdâ de peniten;
Entau loû chŏpitreî dô moueinei,
Entau, ô sei d'ŏne [13], chŏben quî dô chŏnoueinei.

tre à la raison. — Vous autres, (il) n'y a qu'à avoir une sonnette, — du fil, une aiguille ou bien une épingle; — quand dans son coin de feu le matou ronflera, — à son cou doucement quelqu'un l'attachera. — Quand nous entendrons cette sonnette, — alors, sans tambour, sans trompette, — chacun prendra (la poudre d') escampette; — et maître Rodillard serait cent fois plus fin, — nous serons deux (ou) trois pieds sous terre, — quand ce *Malbrough ira-t-en guerre*. — Je ne connais pas d'autre meilleur moyen. » — Chacun est de l'avis de monsieur le doyen. — Moyennant ce tour d'adresse, — ils sont du moins sûrs de conserver l'espèce. — Maintenant, (il) ne s'agit que d'attacher le grelot, — Qui sera-ce? — « Non pas moi, » dit l'un, « ni moi, dit l'autre. » — « Vous, monsieur le doyen... c'est vous, deçà, delà. » — « Moi?... l'âze fiche si c'est vrai! — Et pourquoi moi plutôt qu'un autre? » — (Il ne) s'en trouva aucun d'assez sot — pour aller coudre le grelot. — Je l'aurais bien deviné d'avance. — Les rats, sans avoir rien fait, levèrent la séance.

Ainsi se tenaient autre temps — les assemblées de pénitents; — ainsi les chapitres des moines, — ainsi, au soir d'aujourd'hui, finissent ceux des cha-

---

9. *Eichinlo*, sonnette; bas-lim. *esquillo;* langued. *esquillo* ou *esquinlo*; provenç. *esquillo, esquinlo;* catal. *esquella*; rom. *esquelha;* bas-lat. ESCHILLA, *skella* et *squilla*; anc. allem. *skel*; allem. mod. *schallen*, sonner.

10. *Gulio*, par aphérèse pour *ŏgulio*, aiguille; poitev. *agulle*; rom. AGULLIA.

11. *Eicampi* ou *eicampo*, substantif masculin. Dom Duclou donne « *prenei l'eicampo*, prendre la fuite »; langued. *escampo*; provenç *escampo* et *escampi*, pris seulement dans le sens figuré de « excuse, prétexte, échappatoire »; rom. ESCAPPAMENT, effusion, fuite, de la préposition *es* (lat. *ex*) et de *camp* (lat. *campus*), camp.

12. *Sai-que-delai*, altération de *deçai-que-delai*, deça et delà; le rom. a *sai et lai*, çà et là, et aussi *de sai et de lai*, deça et delà. *Que* signifiant « comme, ainsi, soit, » existait aussi bien dans la langue d'Oil que dans la langue d'Oc : rom. *que aut que bas*, soit en haut, soit en bas; anc. franç. *vingt que évesques, que arcevesques*. C'est ainsi qu'on peut expliquer la locution *frau-que-brau* de la note 5 et l'expression *bouri-que-bólai* de la note 5, pag. 22. On trouve dans Peyrot, poète patois du Rouergue, *çà que là*, d'ailleurs, nonobstant.

13. *Au sei d'ŏne*, au soir d'aujourd'hui; bas-lim. *one;* langued. *anuech, aneit*, cette

Quan ne fau mâ deliberâ,
Loû counseiliei pleven ŏ vers*o*,
Mâ s'ŏgî-co d'eizecutâ,
Degu n'aimo lo countrovers*o*.
I troben toû no porto de dŏrei[14]
Pèr tirâ lou cû en- ŏrei.

noines. — Quand (il) ne faut que délibérer, — les conseillers pleuvent à verse; — mais, s'agit-il d'exécuter, — personne n'aime la controverse. — Ils trouvent tous une porte de derrière — pour tirer le c.. en arrière.

---

nuit; gasc. *anei*, aujourd'hui, ce soir; provenç. *anuech, anech*, cette nuit, ce soir; espagn. *anoche;* rom. A NUEH, aujourd'hui, de *noit, noich, nuech, nuch*, nuit (lat. *ad noctem*), jusqu'à la nuit (étymologie donnée par Honnorat). Anc. franç. *anui, ennuit, aneu*, le soir, la nuit, et aussi aujourd'hui. Roquefort donne deux étymologies, l'une *in hoc (die)*, l'autre *hâc nocte*, parce que, dit-il, on comptait autrefois par nuits. M. le comte Jaubert, qui donne le berrich. *en hui*, incline pour la première de ces étymologies. M. Pressac, sous-bibliothécaire de la ville de Poitiers (*Poésies pat. de l'abbé Gusteau*, pag. 84), et M. Beauchet-Filleau (*Gloss. poit.*) adoptent la seconde. Remarquons que l'identité de termes pour exprimer, dans la plupart des dialectes, deux idées différentes, peut fort bien être le résultat d'une simple confusion dans la prononciation et dans l'orthographe des mots; que dès lors ces mots peuvent avoir deux étymologies distinctes, et qu'il n'est nullement nécessaire, pour expliquer cette prétendue anomalie, d'invoquer un usage gaulois ou germain. « C'est, dit M. Onofrio (*Gloss. lyonn.*), un exemple de deux mots différents qui se sont confondus dans le langage du peuple, en y perdant l'un et l'autre un peu de leur précision. »

14. *Dòrei, òrei*, derrière, arrière; provenç. *arreire*, arrière; catal. *arrero;* rom. AREIRE, formé de *ad* et de *reire, reyre* (lat. *retro*). Le berrich. a *rière* et *en airière*. — *Dòrei;* lat. *de retro*.

LOU ROUVEI E L'OSSOLEI

LE CHÊNE ET LE SAULE

Un jour, un grau e grô rouvei[1]
Digi*o* ŏ un piti-t ŏssŏlei[2] :
« L'ŏmi, t'â bien suje d'ŏcusâ lo nŏturo;
Car, entre noû, fŏrio bien lo gŏjur*o*
Que lou pû piti reibeinei[3]

Un jour, un grand et gros chêne — disait à un petit saule: — « L'ami, tu as bien sujet d'accuser la nature; — car, entre nous, (je) ferais bien la gageure — que le plus petit roi-

---

1. *Rouvei*, « rouvre, espèce de chêne fort dur » (DOM DUCLOU); langued. *roure, rouvre, rouve;* provenç. *roure;* catal. *roure;* ital. *rovore;* rom. *roire, roure*, tiré du lat. *roborem*, accus. de *robur*. Honnorat prétend que le lat. *robur* est tiré lui-même du celt. *rov* ou *derw*, chêne. Bas-lat. *rover* et *rovere*.

2. *Ossòlei*, « *òssolé*, espèce de saule qui porte des chatons ou fleurs, et qui sert à former des haies vives » (DOM DUCLOU); dérivé, selon Honnorat, de *as*, préposition ou article, et de *solei;* provenç. *sause, sauve, salse*, saule; catal. *salzer*; rom. *sauze*, du lat. *salicem*, accus. de *salix*. Bas-lim. *sole;* langued. *sauze;* gasc. *saligo*, saussaie et osier; bret. *halek*. — Nous croyons, malgré Honnorat, que l'*ò* initial de notre mot est tout simplement l'*a* provenant de l'article *la* ou *lo* précédant, prosthèse dont il y a bien des exemples dans les langue romanes. Le mot *solei* a dû primitivement être fémin., comme le lat. *salix;* ce n'est que par la fréquentation du français que l'*òssòlei* sera devenu masculin. Cependant Raynouard donne le rom. *sauze* comme masculin.

3. *Reibeinei*, roitelet, probablement une corruption de *reibelet*, qui se trouve en

Sirio pèr te d'un tro gran pei.
Lou mindre piti ven que buf*o*
Te fai beissâ to paubro tuf*o*.
Pèr me, sai segur coum*o* un poun.
Mògra[4] l'auto [5], mògra lo biz*o*,
Mògra lou pluyau [6], l'armorij*o* [7],
Counserve toujour moun- ŏploun;
E lo pû tŏriblo tempeit*o*
Me fŏrio pâ courbâ lo teit*o*,
Quan mascŏre[8] 'n ŏrio jura.
Moun froun, coumo lou moun Jura,
Cato[9] lou soulei sur lo tèr*o*.
Ne dirio pâ tan re denguèr*o*[10]
Si lou Boun-Dî
Te fŏgio pâ venî toujour ô bor d'un rî[11].
Dô min, chi- ô te vio gu mei dî moun vezinag*e*,
Te crubîrio[12] de moun- oumbrag*e*,
Te virŏrio lou môva ten;
E lo freichour de moun feliage
Te rendrio pû gai, pû counten... »
— « Bouei! n'ŏyei pas tan d'inquieitud*o*,
Ni tan d'einei,
Di l'ŏssŏlei.
Si lo tempeito lo pû rud*o*

telet — serait pour toi d'un trop grand poids. — Le moindre petit vent qui souffle — te fait baisser ta pauvre touffe. — Pour moi, (je) suis sûr comme un pont. — Malgré l'autan, malgré la bise, — malgré le vent d'Ouest, le vent du Nord-Ouest, — (je) conserve toujours mon aplomb; — et la plus terrible tempête — (ne) me ferait pas courber la tête, — quand (le) mascaret en aurait juré. — Mon front, comme le mont Jura, — cache le soleil sur la terre. — (Je) ne dirais *pas tant* rien encore — si le bon Dieu — (ne) te faisait pas venir toujours au bord d'un ruisseau. — Du moins, s'il t'avait eu mis dans mon voisinage, — (je) te couvrirais de mon ombrage, — (je) te parerais le mauvais temps; — et la fraîcheur de mon feuillage — te rendrait plus gai, plus content... » — « Bah! n'ayez pas tant d'inquiétude, — ni tant d'ennui, — dit le saule. — Si la tempête la plus rude —

---

bas-lim.; de *rei*, roi, et de *belet*, diminutif de *bel*, beau : *roi joli*. Le docteur Honnorat dit que *reibelet* est le nom du troglodyte et non pas du roitelet.

4. *Mógra*, malgré; rom. MALGRAT.

5. *Auto*, « autan, vent du Midi, en lat. *auster*, en bas-lat. *altanus* » (DOM DUCLOU). Selon Littré, qui adopte l'étymologie d'*altanus*, ce mot signifie « vent de la terre, vent de la haute mer et vent du S. O.; sans doute de *altus*, haut, soit que l'on considère la terre qui est plus haute que la mer, soit que l'on considère la mer qui se disait en lat. *altum* ». Provenç. *autan;* rom. *autan* et AUTA.

6. *Pluyau*, « l'Occident, le couchant, le vent du pluie » (DOM DUCLOU).

7. *Armorijo*, vent d'Armorique ou de Bretagne, c'est-à-dire du N. O. « Dans l'ancien français, *armorique* signifiait le bord de la mer, la côte maritime » (ROQUEF.).

8. *Mascŏre*, Le mascaret, « nom qu'on donne à un vent redoutable qui souffle sur la Garonne » (HONNORAT). Le *mascaret* est aussi un reflux violent de la mer dans la Dordogne. « Probablement, dit Honnorat, ce mot dérive de St-Macaire, nom de l'endroit jusqu'où les eaux de la Dordogne sont repoussées à 9 lieues de son embouchure. »

9. *Cato*, du verbe *cótâ*, cacher; *se cótâ* veut dire principalement se tapir, s'accroupir; bas-lim. *ocota*, abaisser; *s'ocota*, s'accroupir; langued. *acata*, couvrir, *s'acata*, s'abaisser, se courber, se couvrir; *cata*, couvrir, à Montauban; provenç. *cata*, couvrir; ital. *quatto*, tapi. Diez rattache tous ces mots au lat. *coactus*, participe passé de *cogere*, presser, serrer, cacher, d'où *coactare*. Bret. *kuza;* saintong. *catit*, caché.

10. *Denguèro*, encore; langued. *encaro;* provenç. *encaro;* catal. *encara*, *enquer*, *enquere;* rom. *encar*, *encaras*, ENQUERAS; lat. *in hanc horam*. Remarquez, dans le limousin, la prosthèse du *d*.

11. *Rî*, ruisseau; bas-lim. *rieou;* langued. *riou* et *rial*; gasc. (Gers) *riou;* béarn. *arriu;* provenç. *riou;* catal. *riu;* rom. RIU; lat. *rivus*.

12. *Crubirio*, par métathèse pour *cubririo*, couvrirait.

Deicho qui[13] v' o pà deiplanta,
Beleu voû voû sei tro vanta.
Moun- ŏmi, quan-t un- ei sage,
Fô, pèr se moucâ dô chei,
Ovei pôssa lou vilage.
Otendan ŏ demo, mai, beleu, quete sei...
Pèr n'autrei, paubrei ŏssŏlei,
Ne risquen pà tan que voû d'un- ôrage.
Noû soun l'eizample dô sage
Que se plejà quan fô e que ne roun jŏmai. »
O 'n ôrio beleu be di mai;
Mà tou d'un co nen vengue no bufado,
Si tŏriblo, si be ŏpouyado,
Qu'ôrià di que tou l'univèr
Nâvo virâ là chambâ 'n l'èr ;
E quel aubre doun lo rŏcino
De l'anfer èrio vezino,
Quel aubre que, en soun chŏpeu,
Vio tan menŏça lou ceu,
Quel aubre tan fièr, tan beu,
Fŏgue lo corno-budeu[14].
L'ŏssŏlei plege jusqu'ŏ tèro.
E l'ŏssŏlei duro beleu denguèro.

jusqu'à présent (ne) vous a pas déplanté, — peut-être vous vous êtes trop vanté. — Mon ami, quand on est sage, — *(il) faut, pour se moquer des chiens, — avoir passé le village.* — Attendons à demain... et peut-être ce soir... — Pour nous autres, pauvres saules, — (nous) ne risquons pas tant que vous d'un orage. — Nous sommes l'exemple du sage, — qui sait plier quand (il) faut et qui ne rompt jamais. » — Il en aurait peut-être dit davantage ; — mais tout d'un coup (il) en vint une bouffée, — si terrible, si bien appuyée, — que (vous) auriez dit que tout l'univers — allait tourner les jambes en l'air. — Et cet arbre dont la racine — de l'enfer était voisine, — cet arbre qui, de son chapeau, — avait tant menacé le ciel, — cet arbre si fier, si beau, — fit la culbute. — Le saule plia jusqu'à terre, — et le saule dure peut-être encore.

Jŏmai ne meiprezan degu ;
Un ôme nen vau toujour 'n- autre.
Queu que se ri dô mau d'un- autre
Nen ôro ch' ô n'en o pà gu.
Lo grandour mai lo fourtuno
Soun no meichanto côcî ;
Loû grô mai loû pitî, lou soulei mai lo luno,
Soun toû l'oubrage dô Boun-Dî,
Que boujo, quan li plâ, loû pû fièr dî lou rî.

Jamais ne méprisons personne ; — un homme en vaut toujours un autre. — Celui qui se rit du mal d'un autre, — en aura s'il n'en a pas eu. — La grandeur et la fortune — sont une méchante caution ; — les gros et les petits, le soleil et la lune, — sont tous l'ouvrage du bon Dieu, — qui renverse, quand (il) lui plaît, les plus forts dans le ruisseau.

---

13. *Deicho qui*, jusqu'à présent ; par corruption de *d'eici ô qui*, d'ici à là, jusque-là. En Limousin, la syllabe *ci* s'altère souvent en l'articulation *ch* : *ch' o*, par *si o* ; *ch' ô plâ* pour *si ô plâ*, s'il (vous) plaît. *Eici*, ici ; rom. AICI ; catal. *assi*. « D'*ibi*, lat. vint l'adverbe de lieu *i*, *y*, romans ; cet *i*, combiné avec *aisso*, *aquo*, pronoms démonstratifs employés neutralement, forma *aissi*, *aqui*, ici, là. » (RAYN., *Gram. rom.*, p. 372.) Du rom. AQUI le patois limousin a fait *qui*, par aphérèse.

14. *Corno-budeu*, culbute. « Ce mot, dit Honnorat, est une altération de *torno-budeu*, tourne-boyaux ». On trouve dans l'ancien français la traduction littérale de notre expression : *tourne-boelle*, que Borel, qui cite Perceval, traduit par *à la renverse*, et que Roquefort, qui cite Jean de Meung, traduit par *tour de gorge*, *collerette* ; *bouelle* signifiait aussi la gorge. La seconde de ces explications n'exclut nullement la première. *Boel*, *bouel*, *bouelle*, intestins, dans l'anc. franç. ; bas-lat. *botellus*, *botulus*, *budellus* ; ital. *budello* ; bret. *bouzellen* ; lyonn. *bollie*.

LOU RENAR E LOU JAU

Un jau jùcha se càravo
O lo cimo d'un rouvei.
Un renar que l'ömiölavo
Lou crejio deijà tenei.
« Moun boun- ömi, moun cörömado [1],
Entre noû lo guèro ei chöbado,
E qu'ei me que sai charja
De veni publiâ lo pa
Di tou l'eita.
Quelo ögreàblo nouvelo
Me rejòvi lou parpai.
Dövalo, te böliörai
L'öcoulado fraternelo.
— Lo pa! reipoun lou jau... tan mièr!
I m'ô viau plo di deipei ièr;
Mâ sai bien- aize de te veire.
E, ce que m'ô förio mièr creire,
Veze veni doû lebriei
Qu'an bieu l'èr de doû couriei,
Que m'en pourteu lo nouvelo.
Ah! coumo i soun deigolita [2]!
I van coumo doû deiröta.
Vei loû lai di quelo venelo,
I viren bien- eici tou dre;
Fò plo que nen chio caucòre [3].
Coumo î couren! târo-târo!
I siran qui sitò que vei di gâro!

LE RENARD ET LE COQ

Un coq juché se carrait — à la cime d'un chêne. — Un renard qui *l'emmiélait* — le croyait déjà tenir. — « Mon bon ami, mon camarade, — entre nous la guerre est finie, — et c'est moi qui suis chargé — de venir publier la paix — dans tout l'état. — Cette agréable nouvelle — me réjouit la poitrine (le cœur). — Descends, (je) te donnerai — l'accolade fraternelle. » — « La paix! répond le coq... tant mieux! — Ils me l'avaient bien dit depuis hier; — mais (je) suis bien aise de te voir. — Et, ce qui me le ferait mieux croire, — (je) vois venir deux levriers — qui ont bien l'air de deux courriers, — qui m'en portent la nouvelle. — Ah! comme ils sont dégagés! — ils vont comme deux dératés. — Vois-les là-bas dans cette venelle. — Ils tournent bien ici tout droit; — (il) faut bien qu'il en soit quelque chose. — Comme ils courent! dare, dare! — ils seront là avant d'avoir dit gare! — Ils paraissent

1. *Cörömado*, par métathèse pour *cömörado*.
2. *Deigölita*. Ce mot ne se trouve pas dans Dom Duclou et n'est guère plus employé; Foucaud le traduit par « lestes, dégagés ». Le Provenç, a *desgaleta* dans le sens de « maigre, décharné. » De « maigre » à « dégagé », la transition est naturelle. La question d'étymologie est plus délicate. Honnorat indique le provenç. *gallet* (catal. *gallito*, du lat. *gallus*), jeune coq, cochet. La basse latin. avait *galare* (et probablement le fréquentatif *galitare*) que Dom Carpentier explique par « se livrer à la joie, au plaisir » (ital. *far gala*). L'ancien franç. *galer, mener gale*, signifie « danser, se divertir, faire un festin ». Comparons maintenant le mot *deglende*, ingambe, dans le glossaire occitanien, le vénitien *dègola*, échappatoire, le rom. *gau*, rapidité, élan, promptitude, du verbe *gahen*, se hâter, dans la langue francique. Comparons encore, quoiqu'il n'y ait, selon nous, aucune communauté d'origine, notre participe *deigouleta*, du verbe neutre *deigouletâ*, donné par Dom Duclou comme signifiant « se dérober, disparaître ».
3. *Caucòre*, quelque chose; provenç. et dauphiné *caucaren*; rom. QUALQUE RE; lat. *qualiscumque res*.

I pŏreissen bien- ŏmitoû [4].
Vô dŏvŏlâ, noû noû bicŏran [5] toû. »
Quan-t un renar enten parlâ de chei de chasso,
O o be tô boucifa lo plasso.
E moun Bertrau de deiviardâ [6]!
Nôtre jau vio beu li credâ :
« Ente vâ-tu? — Iô vô tournâ.
— Eiconto doun! — I'ai dô ŏfâ.
— Vâque [7] quère l'ŏcoulado!
— Mo coumissî ei preissado. »
(Mai ne meicreirio pâ qu'ô èrio un pau preissa
De troubâ cauque crô [8] pèr lî publiâ so pa.)
E moun jau plo counten eipoufide [9] de rire.
O li digne pâ re pû dire [10];
Mâ, pèr chŏbâ de s'en mouquâ,
O voû lou regŏle d'un beu *cacôlacâ*.

bien caressants. — (Je) vais descendre, nous nous embrasserons tous. » — Quand un renard entend parler de chiens de chasse, — il a bientôt balayé la place. — Et mon Bertrand de décamper! — Notre coq avait beau lui crier : — « Où vas-tu? » — « Je vais revenir. » — « Écoute donc! » — « J'ai des affaires. » — « Viens chercher l'accolade. » — « Ma commission est pressée. » — (Et je ne *mécroirais* pas qu'il était un peu pressé — de trouver quelque trou pour y publier sa paix.) — Et mon coq bien content pouffa de rire. — Il (ne) lui daigna rien plus dire; — Mais, pour achever de s'en moquer, — il vous le régala d'un beau *kakalakâ*.

4. *Omitoû -ouso*, doux, caressant; bas-lim. *omistou -ouno;* langued., gasc., provenç. *amistous;* espagn. *amistoso;* berrich. *amiteux.*

5. *Bicŏran*, 3e pers. pl. du fut. du verbe *bicâ*, embrasser; bas-lim. *bica;* berrich. *bicher* et *biger;* saintong. *biser;* poitev. *biger.* Suivant Honnorat le mot limousin serait une altération de *baisâ*, baiser. Dom Duclou donne *bicâ*, lèvres, et aussi *bouchâ* (au plur.), bouche, c'est-à-dire « la réunion des lèvres » : *boucho de dessû*, lèvre supérieure; *boucho de dessoû*, lèvre inférieure; *boucho* est aussi provençal et dérive évidemment du lat. *bucca*. Quant à *bicâ*, lèvres, nous y voyons le mot celtique *beek*, bec et bouche; catal. *bec;* espagn. *beco ;* rom. *bec*, et *bechar*, béqueter (ital *beccare ;* bret. BIKA). L'altération du provenç. *bouchas* en *bicâ*, lèvres, n'est pas dans les habitudes de la langue limousine. *Bicâ*, baiser, est donc d'origine celtique.

6. *Deiviardâ*, décamper, de la prépos. lat. *de*, et *via*, chemin; le rom. a DESVIAR, d'où notre augmentatif *deiviardâ*.

7. *Vâque*, viens; cette forme, que nous ne retrouvons pas dans les patois du midi, si ce n'est dans le provenç. *vagueli*, « soit, j'y consens, allons, dépêchons, » est dérivée du rom. *vazer* (lat. *vadere*), aller, et non pas du rom. *vagar* (lat. *vagari*), vaguer, errer. La première conjugaison *vagar* eût donné *vaguo* ou *vaquo*, et non *vaque* Le verbe *vazer*, défectueux comme en latin, a donné au patois limousin les personnes *vai*, *van* et notre expression *vaque*, qui, au lieu de signifier *va*, veut dire *viens*.

8. *Crô*, trou; bas-lim., bourguig. *crô;* langued. *cros*, et *crôto*, voûte; provenç. *cros;* berrich. *cros*, *crot;* poitev. *crû;* saintong. *creut;* rom. CROS, creux, trou. Dom Duclou, d'après Ménage, dérive ce mot du lat. *scrobs*, fosse; Béronie préfère *crepare*, crever : *crô*, l'endroit où une chose a crevé; « Diez propose dubitativement *corrosus*, rongé, et par suite creusé; mais en prenant les formes dans leur ensemble, qui ont un *s* ou un *t*, il semble qu'il faut pour étymologie un mot qui permette à la fois ces deux lettres ; or on a le latin *crypta*, grotte, qui a donné à la fois le provençal *crosa* et *crota*. Ici la dérivation de *crypta* est indubitable. » (V. LITTRÉ au mot *creux*.) *Crosum*, creux et ravin, dans Du Cange; « *crota*, antrum, specus, nostris *crotte* vel *grotte*, ex *crypta* (ibid.) ».

9. *Eipoufide*, prétér. d'*eipoufidâ*, pouffer; bas-lim. *espoufida;* langued *espoufida*, *espouchiga* et *espouchinia ;* provenç. *espouffa ;* berrich. *s'épouffer de rire*, et *épouffi*, épouffé, suffoqué, stupéfait. Pour l'étymologie de *pouffer*, voy. le *Dict.* de LITTRÉ.

10. *O li digne pâ re pû dire*, littér. « il ne lui daigna pas rien... » Ce « *pas* mis avec *rien* » est commun dans les patois, et s'explique en ce sens que *re* signifie primitivement *chose*, et non *rien*.

Finòti! veiqui per v'autrei;
Metei queu tour dî vôtre sa.
Tau que creu fina loû autrei
Se veu lou premiei fina.
Qu'ei bien fa!

Finauds! voici pour vous; — mettez ce tour dans votre sac. — Tel qui croit attraper les autres — se voit le premier attrapé. — C'est bien fait!

LOU LOU E LOU CHE DE BASSO-COUR

Un lou mâgre coum*o* un pi,
Que chŏssavo dî n'eitoul*io* [1],
Mai que vio boun- ŏpeti,
Li vai veir*e* un grô mâti.
Qu'èrio bien ce que li foul*io*
Pèr fâ doû-trei boû repâ,
Mâ lou lou s'î fiavo pâ.
Sultan èrio plo bien grâ,
Mâ sultan èrio de tâl*io*
O bien defendre soun lar.
Ardi, fièr coum*o* un Cesar,
O vio meim*o* eita soudar,
E vu mai d'uno bŏtâl*io*
Countre loû, countre renar.
En fe de quelo cŏnâl*io*,
O ne vio ounto ni pô
De loû rŏpâ per lou cô.
Un lou o be dô courag*e*,
Mâ ô ei pruden et sag*e*,
Hôneite meimo quan fô.
Queuqui ŏ nôtre che fŏgue doun poulitess*o* :
O vanto for so bel*o* espess*o*,
E surtou soun- embounpouen,
Qu'ô vizavo toujour, mâ pertan d'ŏssei louen.
« Si voû fŏgiâ coumo n'autr*ei*,
Se li disse tan [2] lou che,

LE LOUP ET LE CHIEN DE BASSE-COUR

Un loup maigre comme un pic-vert, — qui chassait dans une éteule, — et qui avait bon appétit, — y va voir un gros mâtin. — C'était bien ce qu'(il) lui fallait — pour faire deux (ou) trois bons repas, — mais le loup (ne) s'y fiait pas. — Sultan était certes bien gras, — mais Sultan était de taille — à bien défendre son lard. — Hardi, fier comme un César, — il avait même été soldat, — et vu plus d'une bataille — contre loups, contre renards. — En fait de cette canaille, — il n'avait honte ni peur — de les saisir par le cou. — Un loup a bien du courage, — mais il est prudent et sage, — poli même quand (il) faut. — Celui-ci à notre chien fit donc politesse : — il vante fort sa belle espèce, — et surtout son embonpoint, — qu'il regardait toujours, mais pourtant d'assez loin. — « Si vous faisiez comme nous autres, — lui dit alors le chien, — vous

1. *Eitoulio,* éteule; langued. *restouble;* gasc. *estout;* provenç. *estouble, restouble, rastouble;* catal. *restoll* et *rostoll;* rom. ESTOBLA, *stobla* et *restolh;* anc. franç. ESTEULE, *estaule, éteuble, éteule* et *restile;* berrich. *étrouble, retouble* et *retrouble;* poitev. *étuvaillaud, retublie;* lat. *restibilis* (*ager*), de *stipula*, le tuyau de la paille.

2. *Tan,* alors. On trouve dans les troubadours *tan, an tam, ab tan,* « là-dessus, cependant » : *ab tan la dona s'es levada,* aussitôt la dame s'est levée (VIDAL DE BEZAUDUN). Dans l'anc. franç. *tant* et *à tant* ont le même sens : *commence son sermon à tant* (Roman de la Rose, v. 11037).

Yoù sirià toù grà coumo me.
Lo fangalo n'ei pà chà noù coumo chà v'autr*ei*,
Que caucà ve ne fà pà
Pèr semmano doù repà,
Mai que minjà souven de lo viando pùrid*o*.
Un che de basso-cour n'o jŏmai lo pepid*o*;
O ei segur de fà toujour
Soù trei-quatre repà pèr jour.
Pèr me, tou lou mounde me bal*io*
O de gibiei, ò de voulal*io*,
O de vedeu [3], ò de moûtou;
Trape toujour cauque croûton;
Leche loù plà, leche là chieit*à* [4];
E loù jour bran [5] coumo là feit*à*,
Minje toujour, sei e mŏti,
(Bien souven sei vei d'ŏpeti)
Moun- eicuulado de brejaud*o* [6],
Bien- ŏssimado [7], bien fricand*o* [8],
Tŏliado de boun potoutau [9],
Mai caucà ve lou sŏbourau [10].
— Cau trŏbai fà-tu di l'oustau,

seriez tous gras comme moi. — La fringale n'est pas chez nous comme chez vous autres, — qui quelquefois ne faites pas — par semaine deux repas, — et qui mangez souvent de la viande pourrie. — Un chien de basse-cour n'a jamais la pépie, — il est sûr de faire toujours — ses trois (ou) quatre repas par jour. — Pour moi, tout le monde me donne — os de gibier, os de volaille, — os de veau, os de mouton; — (j')attrape toujours quelque croûton; — (je) lèche les plats, (je) lèche les assiettes; — et les jours ouvriers comme les fêtes, — (je) mange toujours, soir et matin, — (bien souvent sans avoir d'appétit), — mon écuellée de *brejaude*, — bien comble, bien ragoutante, — taillée de bon pain d'hôtel, — et quelquefois le savouret. » — « Quel travail fais-tu dans la maison, — pour

---

3. *Vedeu*, veau; bas-lim., langued. *vedel;* gasc. *bedet;* provenç. *vedeou, vedel;* catal. *vedell;* rom, VEDEL; lat. *vitulus;* anc. franç. *veal;* berrich. *viau*; poitev., saintong. *vedà*.

4. *Chieito*, assiette; langued. *sietou*, petite assiette; gasc. *sieto*, assiette; provenç. *sieto;* rom. ASSIETA dans le sens d'assiette de l'impôt. (V. à ce sujet le *Dict.* de LITTRÉ.)

5. *Loù jour bran*, par aphérèse pour *oubran*, les jours ouvriers.

6. *Brejaudo*, soupe limousine faite avec un morceau de lard rance et des choux verts. Quand le lard est cuit on l'écrase, on le *broie* (*un lou* BREJO) avec du sel dans la cuillère et on le délaie ensuite dans le bouillon avant de tremper la soupe. Le résidu, ou la couenne du lard, se nomme *lou sŏbourau* ou *lou brejou*. En bas-lim. *bredzaudo*. « Ce mot vient de *brejà*, frotter l'un contre l'autre, comme font, par exemple, les blanchisseuses ». Bas-lim. *bredza*; langued., gasc. et provenç. *brega*, frotter avec force, afin de nettoyer; catal. *bregar* dans le sens de battre; le provenç. *bregà* a le même sens; allem. *brechen*, rompre, briser. Le gallois a *brec*, rupture, et *brese*, cassant. Anc. franç. *breier*, *brehier*, broyer; berrich. *bregier*, briser; saintong. *breger*, briser le chanvre. Le rom. BREGAR, frotter, serait dérivé, d'après Raynouard, de *fregar, frequar*, frotter (lat. *fricare*).

7. *Ossima, ado*, adj., dont la cime est élevée. Il y a dans la soupe du paysan beaucoup plus de pain que de bouillon. Le pain en gonflant s'élève au-dessus de l'écuelle et « fait chapeau; » *fai chŏpeu*.

8. *Fricau, -do,* ragoutant; bas-lim. *fricaou, -do;* en langued. *fricaud* est pris pour gentil, bien élevé : un *fricous* ou *fricaud musel*, un museau friand; du lat. *fricare* (V. la note 1 de la page 9, au mot *frico*.)

9. *Potoutau*, « pain d'hôtel, pain de ménage, fait de fleur de farine de seigle. Ce pain doit peser deux livres et un quart. *Potoutaudo,* double pain d'hôtel ou deux pains réunis en un seul » (DOM DUCLOU). Ce mot est une corruption de *po d'oustau*, pain d'hôtel; en langued. et en provenç. *pan d'oustau*.

10. *Sŏbourau* « morceau de vieux oing ou de levure de lard avec quoi les gens de la campagne font la soupe » (DOM DUCLOU). En bas-lim. et en périg. *sobouràl;* en langued. *sabourun, sabouràl, sabourial;* en provenç. *assabouraire, asssaboulaire, sabouraire, saboulaire, sabourun.* Dans tous ces pays, ces expressions ont à peu près

Pèr gâgnâ no si bouno vit*o*[11] ?
Se disse lau lou lou.
— Cau trŏbai?... presque re dô tou.
Iô chasse (quan lì sai) loû cha de lo couzin*o*;
O mandian fô meichanto min*o*;
Garde lo meijou, lou varjei,
Loû vouleur an mai pô de me que d'un- archei.
Quan-t un me piaulo[12], sei ŏlert*o*.
Lo port*o* o beu restâ deibert*o*,
Jŏmai ne laiss*e* entrâ degu,
Sei qu'ô ne chio bien counogu.
— Co n'ei mâ co? se disse Minjo-ŏvel*io*,
Me foudrio pâ bien for tirâ l'ŏrel*io*
Pèr me fâ prenei quel eita.
— Voû-tu venî?... — Ouen! » Veiqui qu'ei fa.
I prenen bien toû doû lou chŏmi dô vilag*e*,
E, pèr eigŏyâ lou vouyag*e*,
Meitre Rôjo-croûtoû
Diji*o* ŏ Crôco-moûtoû :
« L'ŏmi, tu vâ quîtâ no vit*o*
Que n'èrio de segur ni de sen ni d'armit*o*.
Lou min que pouguei t'ŏribâ,
Qu'èrio de te veir*e* eirentâ
Tou-t en vit*o*.
Tu deviâ vei ŏ tou moumen
Toû fejei[13] dî l'ôli[14] bulien.
Pertou te bŏliŏvau lo chass*o*;
Tu n'ŏviâ pâ no quito plass*o*,
Un quite bô,
Un quite crô,
Pèr dîre : sai segur d'eitr*e* en vito tantô.
Loû chei t'ŏriau gu tar ou tô.
Oro, co- ei diferen, t'en balie mo proumess*o*.

gagner une aussi bonne vie? » — dit alors le loup. — « Quel travail?....... presque rien du tout. — Je chasse, quand (j') y suis, les chats de la cuisine; — aux mendiants (je) fais mauvaise mine; — (je) garde la maison, le verger; — les voleurs ont plus peur de moi que d'un archer. — Quand on me siffle, (je) suis alerte. — La porte a beau rester ouverte, — jamais (je) ne laisse entrer personne, — sans qu'il ne soit bien connu. » — « Ce n'est que cela? dit Mange-brebis, — (il ne) me faudrait pas bien fort tirer l'oreille — pour me faire prendre cet état. » — « Veux-tu venir? — Allons! » Voilà qui est fait. — Ils prennent bien tous deux le chemin du village, — et, pour égayer le voyage, — maître Ronge-croûtons — disait à Croque-moutons : — « L'ami, tu vas quitter une vie — qui n'était assurément ni de saint ni d'ermite. — Le moins qui pût t'arriver, — c'était de te voir éreinter — tout en vie. — Tu devais avoir à tout moment — ton foie dans l'huile bouillante. — Partout (ils) te donnaient la chasse; — tu n'avais pas une seule place, — un seul bois, — un seul trou, — pour dire : (je) suis sûr d'être en vie tantôt. — Les chiens t'auraient eu (seraient venus à bout de toi) tard ou tôt. — Maintenant, c'est différent, (je) t'en donne ma promesse. — Tu ne

---

le sens que l'Académie donne à notre mot *savouret*, c'est-à-dire « un gros os de trumeau de bœuf que les gens peu aisés mettent dans leur pot pour donner de la saveur au bouillon ». En bas-lim. on le dit aussi du manche d'un jambon qu'on fait bouillir dans le pot. En langued. le *savoureux* « est généralement l'os rance et décharné de porc salé dont les paysans assaisonnent leur potage, assaisonnement qu'ils préfèrent à celui de la viande fraîche, pour laquelle ils ont même de la répugnance » (Sauvages). On trouve dans Rabelais : *du viel savouriados*.

11. Il manque un vers rimant avec celui-ci.

12. *Piôlà*, n'a pas ici le sens que l'Académie donne au verbe *piauler;* il signifie « *siffler* » ainsi qu'en provenç. Le bas-lim. et le langued. *pieoula* et *piaula* ont conservé le sens de *piauler*. Dom Duclou écrit aussi *pioula*.

13. *Fegei*, foies; langued. *feges*, au plur.; provenç. *fege;* catal. *fetge;* rom. fetge; bas-lat. *ficatum* et *fegatum*, littér. « un farci de figues », parce que autrefois on farcissait les foies d'oie avec des figues.

14. *Oli*, huile; forme commune à tout le midi.

Tu ne riscŏrâ mâ de muri de vieiliesso. »
Lou lou, que deicho qui l'ŏvio bien- eicoûta,
Vai veire, se viran, lou cò dò che pela.
« Qu'à-tu qui? — Noun pâ re. — De que re? — Pâ
[gran chauzo.
— Nen poudrio-iò sŏbei lo cauzo?
— Bouei !... qu'ei querèque moun couliei.
I'èrio, vezei-tu bien, tro meichan deu premiei;
I m'ŏvezèren[15] ŏ l'eitacho;
Mâ, toû loû sei, lou vâle me deitacho.
Iò vò ente me pla, lo ne, fò forço bru;
E, penden tou lou jour, iò derme di moun gru[16].
— Tu dermei, moun- ŏmi?... dèr, dèr, gran be te
Un lou metre dî soun marcha [faze!
D'essei tou lou jour citŏcha!
Noun pâ, noun pâ, ne t'en deiplaze.
Ne sai pâ d'enguerâ prou[17] fò
Pèr voulei me cârâ d'un couliei en moun cò.
Gardo to soupo de brejaudo,
Quan lo sirio d'enguèro pû fricaudo,
Fuguei-lo de toupi-mounta[18],
Lo ne vò pâ mo liberta. »
E moun lou de fugì pèr loû pra, pèr lâ tèrâ !
Mai creze bien qu'ò cour d'enguèrâ.

Ha ça, ôro, parlan-nen, queu lou vio iò tan tor
De tan fugî de l'esclŏvage?...
No chŏdeno, fusso-lo d'or,

risqueras [que] de mourir de vieillesse. » — Le loup, qui jusque-là l'avait bien écouté, — va voir, (en) se retournant, le cou du chien pelé. — « Qu'as-tu là? » — « Rien. » — « De quoi, rien? » — « Pas grand chose. » — « En pourrais-je savoir la cause? » — « Bah! c'est peut-être mon collier...— J'étais, vois-tu bien, trop méchant au commencement; — ils m'accoutumèrent à l'attache. — Mais, tous les soirs, le valet me détache. — Je vais où (il) me plaît, la nuit, (je) fais force bruit, — et, pendant tout le jour, je dors dans mon chenil. » — « Tu dors, mon ami?... dors, dors, grand bien te fasse! — Un loup mettre dans son marché — d'être tout le jour attaché! — Non pas, non pas, ne t'en déplaise. — (Je) ne suis pas encore assez fou — pour vouloir me carrer d'un collier à mon cou. — Garde ta soupe au lard, — quand elle serait encore plus ragoutante, — fût-elle de *pot au feu!* — elle ne vaut pas ma liberté. » — Et mon loup de s'enfuir à travers les prés, à travers les terres! — Et (je) crois bien qu'il court encore.

Ha ça! maintenant, parlons-en, ce loup avait-il si (grand) tort — de tant fuir l'esclavage? — Une chaine, fût-elle d'or, — n'est

15. *Ovezèreu*, 3e pers. plur. prétér. de *ŏvezâ*, accoutumer; bas-lim. *ovezâ*. Ce mot semble n'avoir pas survécu en langued. et en provenç. Catal. et espagn. *avezar;* ital. *avezzare;* rom. *vezar* et AVEZAR, de *vetz* (lat. *vices*), fois, et aussi habitude, coutume.

16. *Gru*, chenil. Dom Duclou donne « *grou*, en bret. *craou* »; langued. *grunel*, lit, gîte, retraite, dont Sauvages n'indique pas l'étymologie. *Kraou* (d'une seule syllabe), signifie, en bret., le lieu où l'on met les bêtes : « *kraou ar chàs*, lieu où l'on met les chiens de chasse, chenil » (LE GONIDEC).

17. *Prou*, assez; bas-lim. *prou*, assez, beaucoup; langued. *prou*, *proun* ou *pro;* gasc. *prou;* provenç. *proun*, *prou;* lyonn. *prou*, *pro*, *prot*; catal. *prou;* ital. *pro;* rom. PRO, PRON; anc. franç. PROU. « *Prou*, dit Génin, est par apocope de *proufit*, profit. En effet, *pro*, *prou*, est en même temps un adverbe signifiant assez, beaucoup, et un substantif signifiant profit, avantage ».

18. *Toupi-mounta*, littér. pot monté. *Mountâ lou toupi*, c'est le mettre au feu, garni d'eau et de viande, pour faire du bouillon gras. Bas-lim. et langued. *toupi;* gasc. et provenç. *toupin;* catal. *topi*, et *topina*, marmite; rom. TOPI; anc. franç. *toupin* « toupie, sabot à jouer, pot de terre, marmite »; en Anjou, *tupin*, *tuppin;* en patois de la Bresse châlon. *tepene* ou *teupin*. Le Duchat, dans Rabelais, croit que ce mot vient de *tofinus*, diminutif de *tofus*, qui est une espèce de grès dont on fait des pots à trois pieds. On trouve le bas-lat. *tupina* dans le Gloss. de Carpentier. Allem. *topf*, pot.

N'ei mâquan[19] toujour 'n ôre gag*e*.
I'ai òvi dir*e* ŏ un viei sag*e*
Que lou mièr nûri de l'eita
Ei queu que minj*o* en liberta.

toujours qu'un vilain meuble. — J'ai ouï dire à un vieux sage — que le mieux nourri de l'état — est celui qui mange en liberté.

19. ***Mâquan***, seulement, adv. composé de *mâ* (lat. *magis*), et *quan* (lat. *quantum*); bas-lim. *mâ* ou *mas* et *macan*, seulement; *mascant*, en vieux langued., sinon, excepté, pas plus. Rom. *mais, mai*, MAS, MA (lat. *magis*), plus. Suivi de *que* ou de *de*, ce mot servait à former une conjonction composée et signifiait hormis, excepté : *Res de be no y falh* MAS QUAN *merces*, « rien de bien n'y manque, SI CE N'EST QUE merci » (P. RAYMOND de Toulouse). En anc. franç. *mais que* a le même sens.

LOU CHAMBOLOU[1] E LOU DOU BISSA

LA PALANCHE ET LES DEUX BISSACS

Un jour qu'ô èrio dî sâ boun*â*,
So Mŏjesta Jupitèr
Fŏgue brundi soun tounèr,
Pèr hûchâ loû beitiau mai lâ quitâ persoun*â*.
« V'autrei, se disse-t-eu, parlâ me franchŏmen.
Si li- o caucu de voû que ne chio pâ counten
De so talio, de so figur*o*;
Ch'ô troubavo que lo nŏtur*o*
L'ŏguesso fa tro gran, ôbe-tou[2] tro piti,
Mâ surtou tro eibeiti,
Qu'ô prezente so requeit*o*,
Qu'ô faze so peticì;
Lou vô refoundre tou vî
Dô pei deichant*o* ŏ lo teit*o*;
E dô mounle ô surtir*o*

Un jour qu'il était *dans ses bonnes* (de bonne humeur), — Sa Majesté Jupiter — fit retentir son tonnerre, — pour appeler les animaux et même les personnes. — « Vous autres, dit-il, parlez-moi franchement. — S'(il) y a quelqu'un de vous qui ne soit pas content — de sa taille, de sa figure; — s'il trouvait que la nature — l'eût fait trop grand ou bien trop petit, — mais surtout trop hébété, — qu'il présente sa requête, — qu'il fasse sa pétition; — (je) le vais refondre tout vif — des pieds jusqu'à la tête, — et du moule

1. ***Chambŏlou***, palanche, « morceau de bois légèrement courbé, et ayant une entaille à chaque bout, qui sert à porter deux seaux pleins à la fois » (ACAD.); anc. franç. *chambalon*, dans la même acception. En bas-lim. le *tsombal* est « une pièce de bois de la grosseur du bras, pliée en arc et dont les bouchers se servent dans la tuerie des bœufs, d'abord pour les assommer, ensuite pour les suspendre par les jambes de derrière » (BÉRONIE). Dans la même contrée, *tsombolou* est un diminutif du mot précédent et signifie proprement palanche. En gasc. *cambalou* a le sens du primitif bas-lim. *tsombal;* il en est de même des mots provenç. *cambau* et *cambaou*. *Cambal*, à Thorame (Bass.-Alp.), est ce morceau de bois nommé triangle, dont on se sert pour traîner des poutres; au *cambal* viennent se fixer les traits du cheval. Tous ces mots sont dérivés, suivant Honnorat, du grec *kampê*, courbure, ou du celtique *cambe*, jambe; rom. *camba;* catal., ital. *gamba*. Le *jambier*, d'après l'Acad., est un morceau de bois courbe qui sert à maintenir écartées les *jambes* de derrière d'un animal abattu, pendant que le boucher l'habille. Comparez le bas-bret. *kamm*, courbe, courbé, et *kamm*, pas, démarche.

2. ***O be tou***, ou bien tout, ou enfin; rom. *tot*, entièrement.

Tan fi, tan brâve qu'ò voudro.
Te, singe, t'â lo pŏraul*o*.
Preimo-te en pau de lo taul*o*,
Sai-que-delai, i'ai mà rŏzoù
Pèr t'òvi jŏquetâ[3] lon beu premiei de toù.
Tu pourtâ toun cœur sur to paut*o* :
Vejan! conneissei-tu dì toun cor cauco faut*o*?
Onen! de que te plagnei-tu?
— Me?... iò n'envie re de degu.
Foudrio be vei envio de cherchâ no bŏrel*io*[4]
Pèr dire : ne sai pâ counten.
I'ai, Diò-marce, boù pei, bounâ den, boun*o* ôrel*io*;
Mâ, pèr moun grô frai l'our, qu'ei un pau diferen.
Queu-qui ne semblo mâ no veritablo môn*o*[5];
Tou soun cor dŏmando l'òmôn*o*,
E li counselie pâ, dò min per soun plŏzei,
De se vizâ dî lou mirei.
Qu'ei un vrai mounstre de nŏtur*o*
Qu'i fŏguèren ŏ co d'ŏchou;
E li- ai pâ cregu fâ d'injur*o*,
Quan, mai de quatre ve, l'ai prei pèr un manjou. »
Quan lou singe o chŏba, veiqui l'our que s'ŏprou-
En li vezen deibrî lo bouch*o*, [ch*o*;
Un s'ŏtendi*o* ŏ l'òvi reprouchâ au Boun-Dî
De l'ŏvei fa pèr deirŏzî...
Dò diâble si qu'ei vrai! O se trôbo bien gent*e*;
Mâ l'eilefan, di-t-eu, li pŏrei man bâti :

il sortira — aussi fin, aussi beau qu'il voudra. — Toi, singe, tu as la parole. — Approche-toi un peu de la table; — Quoi qu'il en soit, j'ai mes raisons pour t'ouïr jaboter le beau premier de tous. — Tu portes ton cœur sur ta patte. — Voyons, connais-tu dans ton corps quelque défaut? — Allons! de quoi te plains-tu? » — « Moi?... je n'envie rien à personne. — (Il) faudrait bien avoir envie de chercher une chicane — pour dire : (je) ne suis pas content. — J'ai, Dieu merci! bons pieds, bonnes dents, bonne oreille; — mais, pour mon gros frère l'ours, c'est un peu différent. — Celui-ci ne semble qu'un vrai monstre; — tout son corps demande l'aumône, — et (je ne) lui conseille pas, du moins pour son plaisir, — de se regarder dans le miroir. — C'est un vrai monstre de nature — qu'ils firent (que l'on fit) à coups de hache; — et (je ne) lui ai pas cru faire d'injure — quand, plus de quatre fois (je) l'ai pris pour un manchon ». — Quand le singe a fini, voici l'ours qui s'approche. — En lui voyant ouvrir la bouche, — on s'attendait à l'entendre reprocher au bon Dieu — de l'avoir fait par dérision... — Du diable si c'est vrai! Il se trouve bien gentil; — mais l'éléphant, dit-il, lui parait mal

3. *Jòquetà;* langued. et provenç. *jaqueta*, babiller, dégoiser, mot qui semble formé de la réunion des deux verbes *jabotâ* et *caquetâ*, qui ont à peu près la même signification. Le rom. a *joyar*, (lat. *jocare*)', jouer, folâtrer, et *joguet*, diminutif de *joc*, jeu; basse lat. *joculari*, anc. franç. *gengler*, mentir, jaser, raille. (Du Cange.)

4. *Bòrelio*, « chicane, subterfuge, mauvaise difficulté au jeu » (Dom Duclou), tricherie; bas-lim. *borâli*, différend, dispute, querelle; langued. *baral*, *varal*, *varâje*, *varâlio*, mêlée, trouble, désordre, confusion; provenç. *barat* et *baratet;* dauphiné *varei*, encombre, embarras; lyonn. *vare*, *varey*, *varrai*, bruit, trouble, embarras; vieux langued. *baralha;* catal. *baralha;* ital. *baraja;* rom. BARALH et BARALHA, trouble, dispute, bruit; BARREI, querelle, tumulte, dévastation; *baralher*, contester, disputer, attaquer; catal. *barrejar;* anc. franç. *barroyer* (bas-lat. *barrare*), et *barat*, *baral*, *barais*, *baraz*, embarras, ruse, tromperie, etc.; bas-lat. *barata*, *idem; barataria*, fraude, d'où le nom de l'île de Sancho-Pança.

5. *Môno*, « prétendu fantôme, se dit généralement de tout ce dont on se sert pour faire peur aux enfants » (Dom Duclou). *Mone*, nom vulgaire d'une espèce de guenon (Hist. nat.). Dans le midi c'est le nom générique de toute espèce de singes. Bas-lim. *mouno;* langued. *mouni* ou *mounino;* provenç. *mouno*, chat, et *mounino*, singe; catal. et espagn. *mona;* anc. franç. *mounin*, *mounette* et *mounine*. En gasc. *mouné*, singe, *mouno*, grimace, et *mounard*, celui qui fait des grimaces, singe et gros chat. Dans le Tarn, *mouno* ne se dit que dans le sens de « moue ».

D'ôrelio ô ei tro gran et de couo tro piti.
L'eilefan trôbo ôssi lo bôleino tro grosso.
Quelo-qui dô chôinen ve couyounâ[6] lo bosso.
Toû fôguèren entau, e lo quito fermi
Trôbo lou biôjou[7] tro piti.
Mâ lou pû fô de toû, lou pû deirôzounable,
Lou pû môlin, lou min tiôtable,
Qui creiriâ-voû que co fugue?
Qu'ei l'ome, vei. Quan-t ô vengue,
O ne tôrigue pû sur loû defau dô autrei.
N'ô poden be dire entre n'autrei,
N'i- ôgue pâ d'eime, de beuta
Que n'ôgue lou ti ô lou ta.
Pèr se, co fai no diferenço.
Deipei ente lou jour coumenço,
Deicho ente coueijo lou soulei,
Degu n'ei fa pèr lou vôlei.
N'i- o pen, ô soun- eivi, que n'ayo cauco târo...
Lei-doun Jupitèr pren no bâro,
E, coumo dô petoû[8],
Loû chasso toû,
E loû leisse tau coumo î èrian;
Mai tau qu'î soun fôdro qu'î mèrian;
Sôbei-voû pèr qualo rôzou?
Qu'ei que noû pourten toû chacun un chambôlou,
En-d un bissa pèr châque bou;
Quî bissâ soun plei de sotîzâ;
Gni- en- o[9] de verdâ, gni- o de grizâ.
Quelâ dô autrei soun dôvan
E noû lâ vezen tauquetau.

bâti : — d'oreille il est trop grand et de queue trop petit. — L'éléphant trouve aussi la baleine trop grosse. — Celle-ci du chameau vient plaisanter la bosse. — Tous firent ainsi, et même la fourmi — trouve le puceron trop petit. — Mais le plus fou de tous, le plus déraisonnable, — le plus malin, le moins traitable, — qui croiriez-vous que ce fût? — c'est l'homme, voyez. Quand il vint, — il ne tarit plus sur les défauts des autres. — Nous le pouvons bien dire entre nous, — il n'y eut pas d'esprit, de beauté — qui n'eût le tic ou le tac. — Pour lui, cela fait une différence. — Depuis où le jour commence, — jusque où couche le soleil, — personne n'est fait pour le valoir. — (Il) n'y en a pas un, à son avis, qui n'ait quelque tare. — Alors donc Jupiter prend une barre, — et comme des *péteux* — les chasse tous, — et les laissa tels qu'ils étaient; — encore tels qu'ils sont (il) faudra qu'ils meurent. — savez-vous pour quelle raison? — C'est que nous portons tous chacun une palanche, — avec un bissac à chaque bout. — Ces bissacs sont pleins de sottises; — (il) y en a de vertes, (il) y (en) a de grises. — Celles des autres sont devant, — et nous les voyons tout d'abord.

6. *Couyounâ*, terme bas qui ne devrait pas se trouver ici.

7. *Biôjou*, « petit moucheron pas plus gros qu'une puce, et qui pique les jeunes plantes » (Foucaud). Ne vaut-il pas mieux lire *piôzou*, puceron, diminutif de *piôze*, puce, l'appellation *biôjou* étant réservée à une excellente prunette grosse à peu près comme une noisette : *dô pruneu biôjoû?* Cependant on nous assure que *biôjou* se dit encore, mais très rarement, d'une espèce de mouche ou de taon qui pique les bœufs. En ce cas on pourrait voir, dans *biôjou*, l'épithète homérique *boôpês* « aux yeux de bœuf ». Quant au fruit nommé *biôjou*, il est possible qu'il ait emprunté son nom à l'œil du bœuf, comme en français, par un rapport inverse, la partie de l'œil appelée *prunelle* a emprunté le sien à la prune sauvage des haies. *Pruneau*, œil, dans le *Dict. d'argot* de M. Fr. Michel.

8. *Petoû*, péteux, se disait encore du temps de Regnier : *chassé comme un péteux d'église;* berrich. *péteux*. « Ce mot, dit M. le comte Jaubert, exprime l'état de honte de celui qui a commis une incongruité : *renvoyer comme un péteux*. » La même phrase existe en bas-lim. On dit aussi en provenç. : *l'an couchat coumo un petous*, ils l'ont chassé comme un péteux.

9. *Gni- en- o, gni- o*, altération de *i en o, i (en) o*, il y en a. Cette singulière prononciation nasale existe aussi en Languedoc, où l'on dit *gnia*, contraction de *ne y a*, *n'y a*, il y en a.

Lâ nôtrâ soun dŏrei l'eipaulo,
E queu bissa jŏmai ne branlo,
Noû ne vizen jŏmai dedin;
Nôtre ei mŏlin
N'ei pâ pèr n'autrei;
O ne sèr mâquan pèr loû autrei.

Quan cauque moucandiei[10] creiro d'ŏvei rŏzou,
Qu'ó deivire[11] soun chambŏlou.

— Les nôtres sont derrière l'épaule, — et le bissac jamais ne branle; — nous ne regardons jamais dedans. — Notre œil malin — n'est pas pour nous; — il ne sert que pour les autres.

Quand quelque moqueur croira avoir raison, — qu'il détourne sa palanche.

10. *Moucandiei, -ieiro,* moqueur; bas-lim. *moucondiei;* provenç. *moucandier.*
11. *Deivirâ,* retourner; provenç. *desvira* et *devira;* rom. *virar* et *revirar;* berrich. *dévirer,* détourner : *dévirer les yeux,* « regarder de travers ».

LA BELIA[1] E LOU BURGAU

LES ABEILLES ET LES FRELONS

I dizen que co- ei[2] ŏ l'ôbro
Que se counei lo mŏnôbro[3];
Noû van veire si co- ei vrai.
Antan, vèr lou mei de mai,
Dô burgau[4] ŏ caucâ[5] beliâ
Cherchèren de lâ bŏreliâ.
Se troube cauque bourna[6]
Obandouna;
Moû burgau loû recliŏmèren,
Lâ beliâ s'î opòzèren.
D'ŏbor co se dispute,
O lâ fî co s'insulte.

Ils disent que c'est à l'œuvre — que se connaît le manœuvre; — nous allons voir si c'est vrai. — L'an dernier, vers le mois de mai, — des frelons à certaines abeilles — cherchèrent des anicroches. — (Il) se trouva quelque ruche à miel — abandonnée; — mes frelons la réclamèrent; — les abeilles s'y opposèrent. — D'abord ça (on) se disputa, — à la fin ça (on) s'in-

1. *Beliâ,* abeilles, par aphérèse pour *ôbeliâ.*
2. *Co-ei,* prononcez *couei* d'une seule syllabe.
3. *Mŏnôbro.* Ce mot, pris dans le sens d'« ouvrier », est féminin en lim., en bas-lim. et en langued. En provenç. il est masculin.
4. *Burgau,* frelon; saintong. *beurgau;* poitev. *bregaud;* catal. *borla* ou *borleta.* Nous avons le français *bourdon;* bas-lat. *burdo* et *burdonus;* rom. *bordos,* vers; provenç. *bourdoun,* bourdon; ital. *bordone;* angl. *burden,* refrain. « La présence d'un radical *burd,* signifiant bourdonner à la fois dans le gaëlique, dans l'anglais et dans le français porte à croire que le mot est celtique et non roman » (LITTRÉ). Bas-bret. *boud,* bourdonnement, et *bouda,* bourdonner.
5. *Caucâ* est pris ici dans le sens de « certaines ».
6. *Bourna,* ruche à miel; bas-lim. *bourna,* « panier d'osier ou de paille en forme de cloche, où l'on met des mouches à miel » (BÉRONIE); langued. *bourniou* ou *bourgnou,* ruche, et rucher, lieu où l'on place les ruches; anc. franç. *bournal,* rayon de miel, et *bournay,* essaim d'abeilles; berrich. *bornais,* ruche d'abeilles; saintong. *bournai;* poitev. *bournais,* que M. Beauchet-Filleau dérive de l'italien *bugnola* ou *bugnolo,* panier fait de paille; *bugno,* ruche, dans le *Vocabolario della Crusca.*

Jŏmai pù pŏriei tŏpage!
Deijà de toù loù croupignioù
Èrian sŏli[7] dô miliei d'ŏgulioù
Qu'ŏnounçŏvan lou carnage.
Pertan un parvengue ŏ loù reprozimâ [8];
Loù veiqui d'ŏcor de pleidià.
Loù doù parti chôzignèren lo bèco[9]
Qu'èrio no bouno mŏrio-mèco[10],
Pèr jujà en premiei mai en darniei ressor,
Quî dô doù ŏvio dre ô tor.
Quelo bèco, di-t-un, ŏvio de lo coussinço.
Pèr s'eiclieirâ l'ŏgue bien lo pŏssinço
D'ôvi, mai lo nen vio bezouen,
No fermigeiro de teimouen.
Qui teimouen vian be ôvi caucŏre que voulavo
E qu'en voulan boumbounavo[11],
Toù loù an, penden tou l'eiti,
Otour dô bourna en questi.
Èrio-co dô burgaù? Èrio-co de lâ belià?
Co se counei pâ pèr l'ôrelià.
Lâ belià ni-mai loù burgau
Voulen et boumbounen entau;
Quelo ressemblenço deirouto.
Lo bèco chuavo ŏ grosso gouto.
Lo n'ôze pâ, penden mai de chiei mei,
Nâ en- ŏvan ni en- ŏrei.
De beu d'ŏvei prei de peno,

sulta. — Jamais pareil tapage! — Déjà de tous les croupions — étaient sortis des milliers d'aiguillons — qui annonçaient le carnage. — Pourtant on parvint à les radoucir un peu. — Les voici d'accord de plaider. — Les deux partis choisirent la guêpe. — C'était une bonne sans-malice, — pour juger en premier et en dernier ressort — qui des deux avait droit ou tort. — Cette guêpe, dit-on, avait de la conscience. — Pour s'éclairer elle eut bien la patience — d'entendre, et elle en avait besoin, — une fourmilière de témoins. — Ces témoins avaient bien entendu quelque chose qui volait — et qui, en volant, bourdonnait, — tous les ans, pendant tout l'été, — autour de la ruche en question. — Étaient-ce des frelons? Etaient-ce des abeilles? — Cela (ne) se connaît pas par les oreilles. — Les abeilles et les frelons — volent et bourdonnent ainsi; — cette ressemblance déroute. — La guêpe suait à grosse goutte. — Elle n'osa pas, pendant plus de six mois, — aller en avant ni en arrière. — A force d'avoir pris de (la) peine, — elle avait

---

7. *Èrian sŏli. Sŏli,* saillir, sortir; langued. *sali;* gasc. *sailha*, jaillir, sortir; provenç. *sali;* espagn. *salir;* rom. SALIR; lat. *salire.*

8. *Reprozimâ.* Foucaud traduit par « radoucir un peu »; ne serait-ce pas aussi « rapprocher » ? Bas-lim. *oproumar,* approcher, rom. *aprosmar, aprusmar,* approcher; ital. *approssimare;* lat. *approximare,* d'où *reapproximare* (lim. *reprozimâ*). Cependant le vieux franç. *aprimer, aprismer, aproismer,* a les deux sens « d'approcher » et « d'apprivoiser », de *proyme, prosme, prueyme, pruesme* (lat. *proximus*), prochain. Le gasc. et le langued. ont une forme qui se rapproche beaucoup de la nôtre, surtout telle qu'elle est modifiée dans certains cantons où l'on dit *repozimâ,* et qui rend absolument l'idée indiquée par Foucaud : c'est *apazima,* apaiser, adoucir, calmer une personne. Ce terme, d'après Honnorat, est formé de *a* pour *ad,* vers, de *pas,* paix, et de *ima,* aller.

9. *Bèco,* guêpe; langued. *vespo;* provenç *guespa* et *vespa;* gasc. et béarn. *brespa;* ital. PECCHIA, abeille; rom. *vespa,* guêpe; lat. *vespa.*

10. *Mario-mèco,* littér. « Marie-niaise »; c'est le sens donné par Foucaud : « personne sans malice ». Le langued. a *mario-meco* (GOUDELIN) et le provenç. *mario-micas,* dans le sens de sainte-nitouche. Le mot *mico* signifie « mie » en langued. et en provenç., et *mie* était autrefois adverbe de négation ; de sorte que *Mario-mèco* pourrait se traduire par *Marie-mie (touche),* Marie n'y touche. Ajoutons cependant que le provenç. a aussi *mecou, meco,* niais, niaise, et le gasc. *mec, meco,* bègue; rom. *mec,* que Raynouard traduit par « triste », et que Honnorat traduit à juste titre par « muet. »

11. *Boumbounavo,* imparf. du verbe *boumbounâ,* bourdonner, bas-lim. *boumbouina;* langued. et provenç. *boumbouneja,* onomatopée tirée du lat. *bombus,* bourdonnement.

Lo vio perdu lo ceuceno[12],
Di toû qui *mâchiei-mânei.*
« Bouei ! pâ tau de rŏzoû, disse no vieilio bel*io*,
Diriâ qu'i fau lo deguel*io*
De nôtrei cor, ni-mai de nôtrei bei.
N'ei gro meitiei[13] de fâ tau de tŏpag*e*.
Lou miau se gât*o* en- ŏtendi ;
O siro tou-t eitôdi[14].
Que châcû, sei tau de verbiag*e*,
Se mete d'ŏbor ŏ l'oubrag*e* !
Noû veirau si co- ei loû burgau
Que fau lo braicho[15] mai lou miau. »
No pŏraulo si bien jitad*o*
Eboïgue[16] l'ŏssemblad*o* ;
E lou burgau que refuze
Se troïgne,
S'enfugigue,
E lo belio gâgnie.

perdu le fil, — dans tous ces *mais-si mais-non.* — « Bah ! pas tant de raisons, dit une vieille abeille ; — (vous) diriez qu'ils font bombance — de nos corps et de nos biens. — (Il) n'est point besoin de faire tant de tapage ; — le miel se gâte en attendant ; — il sera tout ranci. — Que chacun, sans tant de verbiage, — se mette immédiatement à l'ouvrage ! — Nous verrons si *c'est* les frelons — qui font la gaufre et le miel. » — Une parole si bien jetée — ébahit l'assemblée ; — et le frelon qui refusa — se trahit, — s'enfuit, — et l'abeille gagna.

Pleit-ŏ-Di que nôtro justiç*o*
Vouguesso virâ de queu biai !
L'ôrio betò de soun pŏlai
Boueifa lo rûz*o* e lo mŏliç*o*.
Loû Tur, que ne soun pâ crétien,
Jugen entau, mai jugen bien.
Lou grò boun-san et lo nŏtur*o*
Fan touto lour prouced*uro*.
Pèr n'autrei, fô dò sarŏmen,

Plut à Dieu que notre justice — voulut tourner de ce côté ! — Elle aurait bientôt de son palais — balayé la ruse et la malice. — Les Turcs, qui ne sont pas chrétiens, — jugent ainsi et jugent bien. — Le gros bon sens et la nature — font toute leur procédure. — Pour nous, (il) faut des serments, — du pa-

---

12. *Cencèno*, sensène, ou mieux centaine, bout de fil tortillé sur l'écheveau, par lequel on commence à dévider. « Ce mot vient-il de ce que le nombre des tours est souvent de *cent*, ou multiple de cent ? » LITTRÉ).

13. *N'i- o gro meitiei*, (il) n'y a pas besoin ; MÉTIER dans le sens de « besoin » et sous la forme *mestier* appartient à toute la langue romane ; anc. espag. *mester* ; espagn. mod. *menester* ; ital. *mestiere* ; lat. *ministerium*.

14. *Eitodi* ; Foucaud traduit par « candi, gâté » ; *eitodi*, dans Dom Duclou, « échauffé, gâté, se dit de la farine corrompue qui ne peut plus servir à quoi que ce soit » ; bas-lim. *estodi*, *ido*, « altéré, aigri, rance, qui est devenu fort parce qu'on l'a gardé trop longtemps » (BÉRONIE). Cette note et la note 1 de la page 11 se complètent l'une par l'autre. Le *Gloss. lyonn.* de M. Onofrio donne *etogi*, *etaugi*, « épargner, réserver, économiser » ; l'anc. franç. *estoier* signifiait de plus « renfermer » ; pat. lim. *eitôriâ*. (V. DUCANGE au mot *estugium* et le *Supplém.* de dom Carpentier au mot *estoier*). *Estuier* a vécu jusqu'au XVIIe siècle. Le subst. *étui* nous est resté. Le rom. *estuiar*, renfermer, a pour analogues le langued. *estocha*, le provenç. *estuia*, *estuja*, *estoja*, le catal. *estogar*. Le patois lim. *eitodi*, qui nous semble être de la même famille, signifierait donc proprement enfermé, c.-à-d. « sentant le renfermé ».

15. *Braicho*, gaufre, rayon de miel ; bas-lim. *brestso* ; langued. *bresco* ; provenç. *bresco*, *breco*, *breicho* ; catal., ital. *bresca* ; rom. BRESCA ; bas-lat. *brisca* ; anc. franç. *bresce* ; berrich., poitev. *brèche*.

16. *Eiboïgue*, prétérit du verbe actif *eiboï*. Nous n'avons en français que le pronominal *s'ébahir* et le participe *ébahi*.

Dô pŏpiei marca, dô teimouen,
Dô ùchei, dô eiplei, dô transpor, de l'enqueitá,
Dô defensour, de là requeitá.
Châque parti vô vei rŏzon;
L'un juro *òbe*, l'autre *nou*.
Loù proucei soun tan loun coumo cordâ de pou.
Noù ne pleidiŏrian mà pèr uno quito nou,
Noù fô dô ŏvoucâ que juguen ŏ là bàrâ.
Loù frai minjen là quatre jârâ [17],
E loù doù tiei bien- eicura
Dŏmouren pèr qui qu'an jura.

pier marqué, des témoins, — des huissiers, des exploits, des transports, des enquêtes, — des défenseurs, des requêtes. — Chaque partie veut avoir raison; — l'un jure *oui*, l'autre *non*; — les procès sont aussi longs que cordes à puits. — Nous ne plaiderions que pour une seule noix, — (il) nous faut des avocats qui jouent aux barres. — Les frais mangent les quatre quartiers, — et les deux coquilles bien écurées — restent pour ceux qui ont juré.

---

17. *Jâro*, plur. *jârâ*, cuisses, et, par extens., quartiers; bas-lim. *dzaro de cocal*, quartier de noix; langued. *garo*, jambe, jarret; provenç. *garro*; rom. GARRA, jambe; bas-bret. *gâr* ou *garr*, même signification. Le français a conservé le diminut. *jarret*.

L'OZELO E LOU PITI OZEU

N'ôzelo [1] vio, di soù vouyag*ei*,
Oprei forço secre, ni-mai caucâ merti [2].
Quelo beitio d'erpri vio fa tan d'ŏtenci
O toutâ l'òbrâ dô Boun-Di,
Que l'ŏnounçavo loù òrag*ei*
Ovan qu'i fuguessan vengu.
Parlâ-me de vei bien courgu,
Pèr nen sŏbei mai que degu!
Guessâ di que l'èrio surchieir*o*.
Di l'eiti mai di lou printen,
L'ŏvertichio toujour ŏ ten
Lou mŏtelo ni-mai lo bujandieir*o*.
Quan li devio vei dô tounèr,
Lo couneichio tou co di l'èr.
Un jour que di no chenebieir*o*
Lo vegue cauque jantou

L'HIRONDELLE ET LES PETITS OISEAUX

Une hirondelle avait, dans ses voyages, — appris force secrets et certains remèdes. — Cette bête d'esprit avait fait tant attention — à toutes les œuvres du bon Dieu, — qu'elle annonçait les orages — avant qu'ils fussent venus. — Parlez-moi d'avoir bien couru, — pour en savoir plus que personne! — (Vous) eussiez dit qu'elle était sorcière. — Dans l'été et dans le printemps, — elle avertissait toujours à temps — le matelot et la buandière. — Quand (il) devait y avoir du tonnerre, — elle connaissait tout cela dans l'air. — Un jour que dans une chenevière, — elle vit certain paysan — qui

---

1. *Ozelo*, féminin d'*ôzeu*, oiseau, ne s'emploie en Limousin que pour désigner l'hirondelle. Du lat. *avis* le bas-lat. a formé *avicella* et *aucella*, et le rom. AUZELLA, qui sont traduits par *caille* dans Ducange et dans Raynouard.

2. *Merti*, remèdes; altér. de *mestiu*, donné par Dom Duclou, et signifiant mixtion, mélange de drogues; rom. MIXTIO (du lat. *miscere*). Le paysan limousin ne peut articuler l'*x* et a de la répulsion pour l'*s* devant une consonne. C'est ce qui explique comment *mixtio* est devenu successivement *mistio*, *mirtio*, *mertio*, *merti*.

Que sannavo[3] soun chenòbon :
« V'autrei ! v'autrei ! se disse-t-el*o*
O toù loù piti òzilioù,
Co n'ei pà qui no bŏgŏtel*o* ;
Meifiâ-voù de qui gruzilioù[4].
Vezei-voù queu peizan qu'ŏ chàque pà se nin*o*[5] ?
Vezei-v'autrei so mo que di l'èr se dandin*o* ?
Diriâ qu'ò chasso loù mouchoù :
Eh be ! co- ei voù que co regard*o* ;
V'ŏvertisse, prenei lì gard*o*,
Co- ei vòtrâ mor òbe vòtrâ preijoù.
Ce qu'ò eipan ei piei que lo veichad*o*[6].
Quan lo cherbe[7] siro fiŏlad*o*,
Lou mounde siran de lezei,
Loù piti mai loù gran fŏran dò eibŏtouei[8],
E di l'eitouliâ, di loù bouei,
Voù rŏpŏrau ŏ bòbelad*o*[9],
Loù pai, là mai e loù piti.
Moun devei ei de v'ŏvertì.
Crezei-me, depei 'ne[10] boueifâ bien quelo plaç*o*.
Nà picoussâ[11] un-ŏ-un tou queu gru.

semait son chénevis : — « Vous autres ! vous autres ! dit-elle — à tous les petits oisillons, — ce n'est pas là une bagatelle ; — méfiez-vous de ces petites graines. — Voyez-vous ce paysan qui à chaque pas se balance ? — Voyez-vous sa main qui dans l'air se dandine ? — (Vous) diriez qu'il chasse les moucherons : — eh bien ! c'est vous que cela regarde ; — (je) vous avertis, prenez-y garde, — c'est vos morts ou bien vos prisons. — Ce qu'il épand est pire que la glu. — Quand le chanvre sera filé, — le monde (les gens) seront de loisir, — les petits et les grands feront des engins pour s'ébattre, — et dans les chaumes, dans les bois, — vous attraperont en foule, — les pères, les mères et les petits. — Mon devoir est de vous avertir. — Croyez-moi, dès aujourd'hui balayez bien cette place. — Allez becqueter un à un tout ce

---

3. *Sannavo*, imparf. de *sannà*, semer ; bas-lim. *somena* ; langued. *semena* ; gasc. *semona* et *semia* ; provenç., lyonn. *semena* ; ital. *seminare* ; rom. *semenar* ; SEMNAR ; lat. *seminare*.

4. *Gruzilioû*, dimin. de *gru*, grain, en lim. et en bas-lim. ; langued., provenç., gasc. *grun* ; catal. *gra* ; rom. *gran*, GRA ; lat. *granum*.

5. *Se ninà*, se balancer ; *ninà*, bercer ; bas-lim. *neinà*, *id.*, *se neinà*, se bercer, se dandiner en marchant ; langued. *nina*, terme de nourrice, dormir ; provenç. *nono*, dodo, berceau ; ital. *ninnare*, bercer ; anc. catal. *nin*, petit enfant ; espagn. *nino* ; rom. NIN, enfantin, tiré, d'après Raynouard, de *nan*, *nant* (lat. *nanus*), nain.

6. *Veichado*, glu ; gasc. *besco*, glu, et *besca*, engluer ; béarn. *bich*, glu, *embiscat*, englué ; provenç. *visc*, *vec* et *viscada*, glu ; espagn. *visco* ; ital. *vischio* ; catal. *visch* ou *vesch* ; rom. *vesc*, glu (lat. *viscum*), et *envescar*, engluer (lat. *viscare*), d'où le partic. *envescada*, VESCADA (lat. VISCATA). Le roman *envescar* semble avoir donné le langued. *envis*, *envisc*, *embesc*, glu, comme le rom. *vesc* a donné le langued. *besc*.

7. *Cherbe* subst. fém., chanvre ; langued. *carbe*, provenç. *canebe*, *cambe*, *chambe*, *carbe*, anc. franç. *carbe* ; berrich. *charbe*, *chanbe* et *chande*, subst fém (le français chanvre était autrefois féminin, comme on le voit dans la fable correspondante de La Fontaine) ; rom *canebe*, *canep*, *cambre*, CARBE, *cambe*, subst. masc. Les mots qui ont le *r* viendraient du lat. *carbasus*, d'après Roquefort ; ceux qui ont l'*n*, du lat. *cannabis*, d'après Raynouard.

8. *Eibòtouei*, « bimbelot, tout ce qui sert de jouet (d'ébat) aux enfants » (DOM DUCLOU). Ce mot semble propre au haut Limousin.

9. *O bòbelado*, « en foule » (Fouc.). M. Honnorat dérive ce mot du lat. *validus*. Cette étymologie nous semble hasardée, le changement de *v* en *b* n'étant guère dans les habitudes de notre patois. Dans le vieux langage roman on trouve *baubella*, babiole, niaiserie, dérivé du rom. *babau* (lat. *babulus*), sot, niais, qui a donné au patois limousin *bòbulo*, *bòbùio* et *bòbòio*, même signification. L'italien a *babbione* dans le même sens ; enfin nous avons le vieux français *baubelet*, jouet (V. LITTRÉ, *Dict.*, au mot *babiole*). *Bòbelado* ne voudrait-il pas dire *troupeau de niais ?*

10. *Deipei 'ne*, par aphérèse pour *deipei òne*, littér. *depuis aujourd'hui*.

11. *Picoussâ*, picoter, « becqueter, enlever à diverses reprises quelques grains d'une

Si v'ŏtendei qu'ô chio vengu,
Gâro loû sedoû[12], lo voulieiro,
E lo jŏlôyo[13], e lo tourtieiro!
Pèr me que trŏverse lo mèr,
Sôrai be me tirâ dô pèr[14]. »
Loû ôzeu lo leissèren dire;
I se metèreu toû de rîre.
I troben ŏ minjâ pertou
E meiprezen lou chenŏbou.
Lo cherbe surtigue pinâdo[15] coumo tegno.
« N'ŏtendei doun pâ qu'elo vegno
Pû auto que lo n'ei, se disse de nouveu
Nôtro ôzelo ô piti ôzeu.
V'autrei! co- ei prou dŏbouro[16] enguèro;
Ovan que lo crube lo tèro,
Nâ l'eissegâ, trozei[17] lo piau pèr piau.
Si co- ei de nou[18], mo fe, li- ôro dô mau.
— Bouei! que noû vô quelo brŏdasso[19]?
Quelo vieilio traino-mŏlur

grain. — Si vous attendez qu'il soit venu, — gare les lacets, la volière, — et la cage, et la tourtière! — Pour moi qui traverse la mer, — (je) saurai bien me sortir d'affaire. » — Les oiseaux la laissèrent dire; — Ils se mirent tous à rire. — Ils trouvent à manger partout — et méprisent le chénevis. — Le chanvre sortit dru comme teigne. — « N'attendez donc pas qu'il vienne — plus haut qu'il n'est, dit de nouveau — notre hirondelle aux petits oiseaux. — Vous autres, c'est assez de bonne heure encore; — avant qu'il recouvre la terre, — allez le détruire; arrachez-le brin à brin. — Sinon, ma foi, (il) y aura du mal. » — « Bah! que nous veut cette barbouilleuse? — Cette vieille traine-malheur

---

grappe de raisins ou une partie de quelque chose à manger » (Dom Duclou); n'est pas dans le Dict. bas-lim. de Béronie; langued. *picassa;* rom. *picar, pichar,* d'où le fréquentatif *picassar,* dérivé de *pic,* pic, bas-bret. *pi,* catal. et espagn. *pico,* ital. *picone.*

12. *Sedou,* lacet. Dom Duclou ne donne à ce mot que le sens de « sangle ou corde dont se servent les portefaix »; bas-lim. *sedou,* « petit cordon de soie qu'on emploie en chirurgie, seton », et « sorte de lacs à prendre les lièvres » (Béronie); langued. *sedou,* « lacs de crin ou nœud coulant pour prendre les oiseaux » et « lacs ou corde pour abattre les chevaux fougueux quand on ne peut les ferrer autrement » (Sauvages); du rom. seda ou ceda, soie, poil de certains animaux; lim., bas-lim., gasc. *sedo,* soie; espagn. *seda.*

13. *Jŏlôyo,* cage; bas-lim. *dzoloio,* « prison,; en terme de palais, geole » (Béronie), diminutif de *gabio,* cage; langued., gasc., provenç. *gabi,* cage; lyonn. *jaivi;* dauphin. *geivi;* ital. *gabbia;* catal *gabia;* rom. *gabia* (lat. *cavea*), cage; bas-lat. *gabia* et gabiola; ital. *gabbiolina,* petite cage; portug. *galoya.*

14 *Me tirâ dô pèr,* littér. me tirer du pair, me mettre hors de pair. Peut-être *pèr* n'est-il dit que par apocope pour *péril.*

15. *Pina, -ado,* « plein, rempli, tout couvert, en parlant d'un champ bien fourni de ce qu'on y a semé; *rózi pina,* grappe de raisins dont les grains sont pressés et serrés comme les noyaux (les écailles) d'une pomme de pin, d'où le mot *pina* tire son origine » (Dom Duclou). Langued. *pigna,* garni; rom. pinha (lat. *pinea*), pomme de pin.

16. *Dŏbouro,* de bonne heure, par syncope de *de bouno houro;* se dit aussi en bas-lim.

17. *Trozei lo piau pèr piau,* « arrachez-le brin à brin » (Foucaud). Le verbe *trozâ* manque dans Dom Duclou; rom. *trossar* et trosar (de *trossa,* trousse), trousser, relever, plier, emballer; anc. franç. *trosser* et troser, plier, empaqueter, emballer, et, par extension, *enlever.*

18. *Si co- ei de nou,* littér. *si c'est de non.*

19. *Brŏdasso,* Foucaud traduit par « barbouilleuse », Dom Duclou par « braillarde ». Honnorat indique, comme étymologie, un mot du vieux langage roman, *breda,* folie, mais qui ne se trouve pas dans Raynouard. Le rom. a *braidar,* brailler, et *braidir,* crier, braire. (V. l'étymologie donnée par M. Littré au verbe *bredouiller.*) Dans le *Glossaire du Centre,* « *bredasser, berdasser,* faire entendre un bredassement, c'est-à-dire un bruit incommode en remuant quelque chose, » et *brédi,* étourdi, turbulent; en poitev. *bredasse,* femme bavarde et tracassière.

Ei pù bŏvardo qu'uno jasso[20].
Mai noû nîran plo de segur
Eisserbâ no si grando lezo[21] !
Vin jardiniei ne fŏrian pâ
Ce que lo noû vò qui fâ fâ.
Que cherche ŏliour cauque fa que lo crezo. »
Entretandi[22] lo cherbe grandigue.
Pèr lo darnieiro ve l'ôzelo lour vengue :
« Lo meichanto erbo frŏjo[23] vite ;
V'ô repete ŏvan que voû quite,
V'ŏvei meipreza moû conssei,
Bientò voû v'en mourdrei loû dei.
Voû resto mâquan no ressourço :
Quan lou peizan óro mei soun bla di so bourso,
Ne sortei pù de vôtrei ni,
O be ton fujei lou poï.
Vizâ loû cŏnar, lâ bechŏdâ[24],
I deiviarden toutâ l'anuŏdâ ;
Mâ voû ne podei pâ fâ 'ntau[25] ;
V'autrei ne voulâ pâ ni tan louen ni tan au.
Voû fô doun rezoundre pèr forço
O voû cŏtâ soû cauco eicorço,

— est plus bavarde qu'une pie. — Mais nous irons bien sûrement — sarcler une aussi grande pièce ! — Vingt jardiniers ne feraient pas — ce qu'elle nous veut là faire faire. — Qu'(elle) cherche ailleurs quelque fou qui la croie. » — Cependant le chanvre grandit. — Pour la dernière fois l'hirondelle leur vint : — « La mauvaise herbe croît vite ; — (je) vous le répète avant que (je) vous quitte, — vous avez méprisé mes conseils, — bientôt vous vous en mordrez les doigts. — (Il ne) vous reste plus qu'une ressource : — quand le paysan aura mis son blé dans sa bourse, — ne sortez plus de vos nids, — ou bien fuyez le pays. — Voyez les canards, les bécasses, — ils décampent tous les ans ; — mais vous ne pouvez pas faire ainsi ; — vous autres ne volez *pas* ni si loin ni si haut. — (Il) vous faut donc résoudre par force — à vous tapir sous quelque écorce, —

---

20. *Jasso*, pie ; bas-lim. *djasso ;* langued. *agasso ;* gasc. *agasso ;* rouergue *ogasso ;* provenç. *agasso* et *ajasso ;* ital. GAZZA ; rom. *gacha, guacha, agaça ;* bas-lat. *aigatia, agasia ; picæ agaciæ*, dans les *Gloses* de Pappias. — Berrich. *agace, agasse, aguiasse, ageasse*, que le comte Jaubert dérive, dubitativement toutefois, de l'ancien français *age*, haie (oiseau qui fréquente les haies) ; saintong. et poitev. *ajasse ;* champen. *agache agace ;* picard *agache ;* Bresse châlon. *agace ;* bourguig. *aigaisse ;* anc. franç. *agace, agasse, agache.* Honnorat dérive ce mot du verbe grec *agamai*, j'admire, faisant allusion « au regard attentif avec lequel la pie fixe les objets ». C'est un peu recherché. En Lim. et dans d'autres contrées, ce mot semble n'être que le féminin de *geai*. L'italien *gazza* signifie pie et geai. Nous disons en parlant d'un homme . *un ôre jai*, un vilain geai, et, en parlant d'une femme : *n'ôro jasso* , une vilaine pie.

21. *Lèzo*, « pièce de terre plus longue que large ; en bas-lat. *leza* » (DOM DUCLOU) ; bas-lim. *lezo ;* anc. franç. *lez, lèze*, « nom qu'on donne dans le Limousin et dans plusieurs autres provinces à un champ qui est plus long que large. On a retenu ce mot pour exprimer la largeur d'une étoffe, de *latus, lateris* » (ROQUEFORT). Rom. *latz*, côté.

22. *Entretandi*, en attendant, cependant ; langued. et gasc. *entretan* ou *entretant ;* provenç. et dauphiné *entretant ;* à Montaub. *entrestant ;* anc. franç. *entretant ;* espag. *entretanto* ; ital. *intrattanto*. Notre mot lim. semble dérivé des deux mots latins *intra* et *tamdin*.

23. *Frŏjo*, prés. indic. du verbe *froujâ*, « croitre, grandir, profiter, pousser, en parlant des arbres, des plantes » (DOM DUCLOU) ; bas-lim. *froudzâ*, « rapporter des fruits, fructifier et croitre, se fortifier, profiter » (BÉRONIE) ; langued. *frucha* et *frutejâ*, porter du fruit ; gasc. *frutioua* ; provenç. *fructifiâ ;* catal. *fructificar ;* espagn. *frutar ;* ital. *fruttare ;* rom. *frucha*, fruit, et *fruchar*, fructifier, profiter. Le poitev. a *froge*, « suite, fruit de la jument ou de l'ânesse » (BEAUCHET-FILLEAU).

24. *Bechado*, au plur. *bechódà*, bécasse. Le dict. bas-lim. de Béronie n'a pas *betsâdo* mais a le dimin. *betsorel*, chez nous *bechòreu*, bécassine ; gasc. *becada*, bécasse ; provenç. *becassa ;* catal. et espagn. *becada ;* ital. *beccaccia*.

25. *'ntau*, par aphérèse pour *entau ;* lat. *in tali* (*modo*) ; rom. *tal* et TAU, tel ; *aital* et AITAU, tel, pareil, semblable.

E defendre ŏ vôtrei piti
De sortî. »
Loû ôzeu, gâtei[26] de l'entendre,
Li fŏguèren un tour ŏ pendre :
I piôlèren toû ŏ lo ve.
Cô semblavo coumo ôtrâ ve
Loû Trouyeu (ch' ai bouno memôrio),
Quan Cŏssandro, seloun l'istôrio,
Lour predigue qu'î ôrian toû lou fouei
Pèr lâ mâ d'un chŏvau de bouei.
Eitŏpau loû ôzeu neu pŏyèren plo l'ôyo[27] :
Forço de i piôlèren eu jŏlôyo;
Loû pû grâ fuguèren rôti,
E loû autrei mei en pâti.
Pâ vrai qu'ôro noû van toû dîre
Que qui pitî ôzeu foguèren mau de rire,
Quan l'ôzèlo, penden trei ve,
Lour parlavo mâ pèr lour be?

et défendre à vos petits — de sortir. » — Les oiseaux, fatigués de l'entendre, — lui firent un tour à pendre : — ils sifflèrent tous à la fois. — Cela ressemblait, comme autrefois, — aux Troyens (si (j') ai bonne mémoire) — quand Cassandre, selon l'histoire, — leur prédit qu'ils auraient tous le fouet — par les mains d'un cheval de bois. — Aussi les oiseaux le payèrent bien : — beaucoup d'eux sifflèrent en cage; — les plus gras furent rôtis, — et les autres mis en pâté. — Pas vrai que maintenant nous allons tous dire — que ces petits oiseaux firent mal de rire, — quand l'hirondelle, pendant trois fois, — (ne) leur parlait que pour leur bien?

Eh be! pertan, queu counte noû regardo :
Si cauque boun- ŏmi noû di de prenei gardo,
Que, si noû fan entau-entau,
Noû neu vendro lo mor ô be dô mau;
Dî lo santa, dî l'ŏboundanço,
Si noû l'ôvian dîre d'ŏvanço :
Un jour queu gourman crebŏro,
Quel ivrôgno s'ŏssoumŏro,
Queu libertin s'eichaudŏro,
Quelo levo-nâ[28] toumbŏro,
Queu medizen se dannŏro,
Quel impruden se gâtŏro,
Queu meichan suje periro,
Queu minjo-be eitôviŏro[29].....
L'ŏmi que parlo entau n'ei mâquan no brŏdasso.
Entretandi lou ten se passo,
E lo mor e lou mau ne soun jŏmai cregû
Mâquan ŏprei qu'î soun vengû.

Eh bien! pourtant, ce conte nous regarde : — Si quelque bon ami nous dit de prendre garde, — que, si nous faisons *ainsi ainsi*, — (il) nous en viendra la mort ou bien du mal; — dans la santé, dans l'abondance, — si nous l'entendions dire d'avance : — un jour ce gourmand crèvera, — cet ivrogne s'assommera, — ce libertin s'échaudera, — cette *lève-nez* tombera, — ce médisant se damnera, — cet imprudent se gâtera, — ce mauvais sujet périra, — ce *mange-bien* jeûnera, — l'ami qui parle ainsi n'est qu'un bredouilleur. — Cependant le temps se passe, — et la mort et le mal ne sont jamais crus — qu'après qu'ils sont arrivés.

---

26. *Gâte;* plur. *gâtei*, fatigué; bas-lim. *gâte*; Dom Duclou pense que ce mot vient du lat. *fatigatus*, dont par une double aphérèse on a retranché les deux premières syllabes. Il y a d'autres exemples d'aphérèse presque aussi remarquables : on dit et l'abbé Richard a écrit *dissime* pour *grandissime : « un dissime loupi de miau »*.

27. Voici, d'après M. Le Roux de Lincy (*Le livre des Prov.*, 2e édit. T. II, pag. 494), la véritable forme de ce proverbe, que nous avons déjà relaté pag. 5 :

Qui mange de l'oye du roi
Cent ans après en rend la plome.
(Mart. d'Auvergne, *Vigiles de Charles VII*, XVe siècle.)

28. *Levo-nâ*, lève-nez, effrontée.

29. *Eitauvioro* ou *eitouvioro* (V. pag. 11, note 1, et pag. 44, note 14).

LOU DOU MULEI

Doû mulei fogian vouyag*e*,
L'un charja de bigŏro [1],
L'autr*e* en superb*e* eiquipag*e*,
Charja d'argen en lingo
Qu'ô pourtâv*o* ŏ lo Mouned*o* [2].
L'un èrio vâle de mouniei,
E l'autre d'un grò financhei;
Queuqui tegno so teito red*o*,
E, tan dre coum*o* un quiliola [3],
Pregno lou au dô pŏva.
Per mour [4] qu'ô porto lo finanç*o*,
O se creu tresoriei de Franç*o*.
E vou secou, mà coumo fô,
Loû trei tour de grelo qu'ô pourtâv*o* en soun cô.
O miei dô gran chŏmi, ô ne vio pà prou plâç*o*.
Lou mouniei vio l'ôrelio bâss*o*,
E, ch' ô se preim*o* [5] un pau de se,
Moussû lou financhei lou châss*o* :
— « Bouei! t'en prege, tiro t*e* en lai [6];
Moun Dî! quau meichanto min*o*!
Tu pudei ŏ lo forin*o* [7],

LES DEUX MULETS

Deux mulets faisaient voyage, — l'un chargé de blé d'Espagne, — l'autre en superbe équipage — chargé d'argent en lingots — qu'il portait à la Monnaie. — L'un était valet de meunier, — et l'autre d'un gros financier; — celui-ci tenait sa tête roide — et, aussi droit qu'un bâtonnet, — prenait le haut du pavé. — Parce qu'il porte la finance, — il se croit trésorier de France, — et vous secoue, mais comme (il) faut, — les trois tours de grelots qu'il portait à son cou. — Au milieu du grand chemin, il n'avait pas assez (de) place. — Le meunier avait l'oreille basse, — et, s'il s'approche un peu de lui, — Monsieur le financier le chasse : — « Bah! (je) t'en prie, retire-toi en arrière; — mon Dieu, quelle mauvaise mine! — Tu pues à la fa-

---

1. *Bigòro*, subst. masc. et non fém., comme le dit Honnorat; blé de Turquie, blé d'Espagne, maïs. Ce terme est aussi employé en bas-lim. « Ainsi nommé, dit dom Duclou, vraisemblablement à cause qu'il est venu de la province de Bigorre, en Limousin. » Cette étymologie nous semble juste, d'autant que dans certaines provinces du Midi on appelle ce grain *le turquès*, le turc, du lieu de sa provenance. On dit dans le canton de Châlus et à Saint-Germain *lou bigòrouei*, le *bigorrien*, ou le bigourdan, forme qui est plus régulière.

2. *Lo Mounedo*, l'Hôtel des Monnaies. On a fabriqué de la monnaie à Limoges jusqu'en 1837.

3. *Quiliola*, bâtonnet, morceau de bois cylindrique, d'un décimètre de long, terminé en cône, pointu de chaque côté, servant à jouer au jeu qui porte le même nom. On le frappe avec la baguette. Ce mot est un diminutif de *quilio*, quille. A Limoges, les enfants appellent ce jeu le *tenêt;* en bas-lim. *requibili*; en gasc. *picota*, en langued. *bistouquet*, *bresca*, *goura* et *sautarel;* en provenç. *bisoc*.

4. *Per mour que*, par aphérèse pour *per ômour que*, parce que.

5. *Se preimo*, 3e pers. sing. prés. indic. de *se preimâ*, s'approcher, par aphérèse pour *s'ôpreimâ;* bas-lim. *oprooumâ*, *s'oprooumâ ;* ital. *approssimare ;* rom. *aprosmar* et *aprusmar;* lat. *approximare* et *proximare*; anc. franç. *aprimer*, *aprismer*, *aproismer*, approcher, apprivoiser; champen. *aproismier*.

6. *En lai*, littéralem. *de là là bas ;* rom. *en*, de là, en (Rayn., *Gramm.*, p. 364), et *lai*, formé de la dernière syllabe de *il*la et de la première de ibi (*ibid.*, p. 372). *Lai* en lim. désigne toujours un endroit éloigné de la personne qui parle; bas-lim. *lai;* anc. catal. *lay*.

7. *Tu pudei ô lo forino*, littér. tu pues à la farine. La même tournure existe en bas-lim., en langued. et en provenç.; catal. *pudir*, rom. *pudir*, lat. *putere*.

Iô te daivoue[8] per moun frai. »
Lo quorelo deija s'èrio bien eichôfàd*o*;
No bendo de vouleur qu'èrian en embuscàd*o*,
Se jiten tou d'un co ŏ gran co de biliou
Sur queu que vio loû pigŏlioû [9].
Lou trezôriei se vô defendr*e*,
I l'ûflèren[10] coumm*o* un vedeu;
O lour disse bien piei que pendr*e*,
Mà li 'n coûte soun- argen mai lo peu.
Lou mouniei ne gue pà no dech*o*[11],
Car loû vouleur soun de lo gen
Qu'aimen be bien l'or et l'argen,
Mà que ne mingen pà souven
Ni bigŏro ni pàto-quech*o*[12].

rine; — je te renie pour mon frère. » — La querelle déjà s'était bien échauffée; — une bande de voleurs qui étaient en embuscade — se jettent tout-à-coup à grands coups de bâtons — sur celui qui avait les espèces. — Le trésorier se veut défendre, — ils le battirent comme un veau (mort); — il leur dit bien pis que pendre, — mais (il) lui en coûta son argent et la peau. — Le meunier n'eut pas une blessure, — car les voleurs sont des gens — qui aiment certainement bien l'or et l'argent, — mais qui ne mangent pas souvent — ni blé d'Espagne ni pâte-cuite.

No grando plâç*o* ei un fardeu,
Mai pû dangeiroû qu'un ne creu.
Camb*e* an noû vu d'omei en charj*â*,
Que là ruâ n'èrian pà prou larj*â*
Pèr leissâ possâ lour grandour,
E que, sitô que lo justiç*o*
Gue mei lo mo sur lour peliss*o*,
Dî dô cû de pitau[13] nèren chŏbâ lour jour!

Une grande place est un fardeau, — et plus dangereux qu'on ne croit. — Combien avons-nous vu d'hommes en charge — (tels) que les rues n'étaient pas assez larges — pour laisser passer leur grandeur, — et qui, aussitôt que la justice — eut mis la main sur leur pelisse, — dans des fonds d'hôpitaux allèrent finir leurs jours!

---

8. *Daivoue* (2 syllab.), 1re pers. sing., prés. ind. de *deivoua* « désavouer » formé du rom. *de* et *avouar*, avouer. La rencontre des deux voyelles rend longues les syllabes *dai* et *dei*.

9. *Pigŏlioû*, mot a physionomie argotique, usité généralemeni dans les patois de la langue d'oil, mais omis cependant par M. Francisque Michel. Berrich. *égousser ses picaillons*, semer ses écus. Ce terme semble n'avoir pas dépassé les limites du Limousin. Bas-lim. *pigolous*, subst. des deux genres. « Ce mot, dit Vialle, signifie en général quelque chose de petit, mais précieux; ainsi on dit d'un homme qui a plusieurs enfants : *laisso uno troupo de pigolous*. Si un homme a des louis, on dit : *manco pà de pigolous*. Quant à l'étymologie de ce mot, nous avouons notre ignorance. Nous proposons toutefois, comme pur rapprochement, bien entendu : 1° *picciolo* (de *piccolo*, petit), nom d'une ancienne petite monnaie florentine; 2° le verbe *picia*, qui, en dialecte de Brescia, signifie faire danser les écus, *picailloner*; 3° enfin, mais ceci appartient à un autre ordre d'idées, le lat. *peculium*, pécule, qui nous a donné le subst. fém. *peigulieiro*, dot.

10. *I l'ûflèren coumo un vedeu*, littér. ils *l'enflèrent*... *ûflâ*, lim. et bas-lim., enfler, « souffler entre la chair et le cuir d'un animal, afin de séparer plus facilement la peau » (Béronie); « et, comme pour faciliter cette opération on frappe à grands coups le bœuf, *ûflâ caucu* signifie le battre, le rosser : *te forâ uflâ*, tu te feras rosser » (Vialle). *Uflâdo*, bas-lim., volée de coups de bâton. Langued. *uflâ* et *eflâ*, enfler; catal. et espagn. *inflar*; ital. *inflare*; rom. *enflar*, *eflar* et *uflar*; lat. *inflare*.

11. *Decho*, « blessure » (Foucaud); « *Endecha*, *âdo*, privé d'un ou plusieurs doigts de la main » (Dom Duclou). Ce serait à tort que, d'après cette définition, on songerait au radical latin *digitus*, doigt. Le mot est complètement roman : *decha*, *deca*, tare, de *dec*, *deg*, *dex*, *dech*, défaut, vice, détérioration, tare; *endechat*, taré, vicieux. Rapprocher l'anc. franç. *dechair*, ôter, retrancher (du lat. *de* et *cadere*) et le franç. *déchet*.

12. *Pâto-quecho* pâte-cuite « pâte de farine de blé sarrazin, bouillie dans l'eau » (Foucaud).

13. *Pitau*, par aphérèse pour *opitau*, hôpital.

L'OGLIAN[1] E LO COUYO[2]

Lou Boun-Dî se troumpo jŏmai ;
O fai toujour bien ce qu'ô fai.
Quelo varta, Lo Fountèno l'ŏpouyo
En-d un ŏglian, en-d uno couyo.
Sei coûre de Roumo ô Peirou,
Soun- eime n'o mâ-quan meitiei d'un poutirou.
Preitan l'ôrelio, eicoutan lou.
Grô-Jan, lou jau de soun vilage,
Fŏzen un jour soun- ŏvouca,
(M'eivî[3] que lou veze planta,
Sâ mâ dŏrei soun cù, en soun chai[4] de coûta),
Dijio[5] : « Corbleu ! qu'ei bien doumage
Que lou Boun-Dî m'aye pâ counsulta,
Quan-t ô siclie quelo citroulio
Subre no si pitito doulio[6].
Grô-Jan[7] ! si tu yià eita qui,
De segur lo sirio pendudo
En queu grô rouvei que veiqui.
Lo s'î sirio plo mièr tengudo,
Mai lou mounde l'ôrian mièr vudo.
Que signifio sû quel ŏglian ?
M'eivî qu'ô juro ne sai quan.
Tan mai lî pense, tan mai veze[8]
E lo citroulio e lou rouvei,
Tan mai dize que foulio vei

LE GLAND ET LA CITROUILLE

Le bon Dieu (ne) se trompe jamais ;— il fait toujours bien ce qu'il fait. — Cette vérité, La Fontaine l'appuie — au moyen d'un gland, au moyen d'une citrouille.— Sans courir de Rome au Pérou, — son bon sens n'a besoin que d'un potiron. — Prêtons l'oreille, écoutons-le. — Gros-Jean, le coq de son village, — faisant un jour son avocat, —((il) me semble que (je) le vois planté, — ses mains derrière son dos, avec sa tête de côté), — disait : « Corbleu ! c'est bien dommage — que le bon Dieu (ne) m'ait pas consulté — quand il assit cette citrouille — sur une aussi petite tige. — Gros-Jean, si tu avais été là,— sûrement elle serait pendue — à ce gros chêne que voici. — Elle s'y serait certainement mieux tenue, — et le monde (les gens) l'auraient mieux vue. — Que signifie là-haut ce gland ? —(Il) me semble qu'il jure (je) ne sais combien.— Plus (j') y pense, plus (je) vois — et la citrouille et le chêne, — plus (je) dis qu' (il) fal-

1. *Oglian ;* c'est le subst. fémin. lat. *glans, glandis,* auquel s'est jointe la voyelle de l'article roman. Cette addition est générale dans le midi. Elle existe aussi dans les patois du nord (berrich., saintong., champen.), et remonte au roman où l'on disait différemment *glan, glant* et AGLAN ; catal. *agla ;* ital. *ghianda.*

2. *Couyo,* citrouille ; bas-lim. *coudzo ;* langued. *coujo, coujous ;* gasc. *couxo ;* poitev. *coie,* calebasse ; rom, COIA, citrouille, courge ; lat. *cucurbita ;* anc. franc. *coorde, coordie, cordaye.*

3. *M'eivî,* contraction de *m'ei eivî,* (il) m'est avis.

4. *Chai,* tête ; bas-lim. *tsai ;* langued. et gasc. *cap* ou *ca ;* provenç. *cap, cab ;* catal. *cap ;* espag. *cabo ;* ital. *capo ;* rom. *cap.* Le rom. a pris l'*h* dans le composé *rechap,* rechef. Lat. *caput ;* anc. franç. *chief, chiez, chies ;* bas-bret. *kab.*

5. *Dijio,* disait. Il y a dans les précédentes éditions *dire,* qui, avec ce qui suit, appartient à la parenthèse, mais laisse la phrase inachevée.

6. *Doulio,* c'est proprement, d'après Dom Duclou, notre français *douille.* Ici *doulio* est pris pour *tige.*

7. *Gros-Jan !* etc. Il y a dans les précédentes éditions : *Ah ! Grô-Jan,* etc., ce qui fait le vers faux.

8. *Veze... dize.* Ces deux mots à terminaison féminine ne riment pas ensemble.

Mei lo couyo, quoiqu'un nen dize,
Ente quel ŏglian fugue mei. »
Tou-t en bŏlian lou bal ŏ no talo critico,
Veiqui moun Grô-Jan que s'endèr,
Soû lou rouvei, lou ventre en l'èr.
O ne raibo mà politico...
Quan, tou d'un co, 'n ŏglian ve ŏ toumbà
E li fŏgue pissà lou nà.
« Oh! oh! se disse-t-eu, sirio be un brâve gage [9],
Si lou Boun-Dî que preveu tou,
En plaço de l'ŏglian, guei mei lou poutirou!
O m'ôrio be eipouti [10] tou moun paubre vizage!
Grô-Jan! Grô-Jan! te meilà pù
De ce que fai queu qu'ei ŏssû.
Se qu'o tou fa se mièr que n'autrei [11]
Ce que fô ŏ châcu de n'autrei. »
E moun Grô-Jan de s'en tournà,
Oprei vei eissuja soun nà.

O voû, *Messieurs* loû filosofei
Que sei toû gongliei [12], toû bien gofei [13],
Que ne chŏbà jŏmai, ŏ tor et ŏ trŏvèr,
De countrerôlà l'univèr;

lait avoir — mis la citrouille, quoiqu'on en dise, — où ce gland fut mis ». — Tout en donnant le bal à une telle critique, — voici mon Gros-Jean qui s'endort, — sous le chêne, le ventre en l'air. — Il ne rêve que politique... — Quand, tout d'un coup, un gland vient à tomber — et lui fait pisser le nez. — « Oh! oh! se dit-il, (je) serais bien un beau *meuble*, — si le bon Dieu qui prévoit tout, — à la place du gland, eût mis le potiron! — Il m'aurait bien écrasé tout mon pauvre visage! — Gros-Jean! Gros-Jean! (ne) te mêle plus — de ce que fait celui qui est là-haut. — Lui qui a tout fait sait mieux que nous autres — ce qu'il faut à chacun de nous ». — Et mon Gros-Jean de s'en retourner, — après avoir essuyé son nez.

A vous, Messieurs les philosophes, — qui êtes tous réjouis, tous bien bouffis, — qui ne cessez jamais, à tort et à travers, — de contrôler l'univers; —

---

9. *Gage*, bas-lim. *gadze*, gage, salaire, meuble, instrument, ustensile; se met à toutes les sauces comme le mot français *chose;* rom. *gatge*, *gatghe*, GAGE, du lat. *vadimonium* d'après Raynouard; du lat. *vadium*, d'après Ménage. On trouve dans Ducange les formes bas-lat. *vadium*, *wadium*, *wagium*, *wadia*, *guadia*, GUAGIA, prises, tantôt comme gage de combat, tantôt comme salaire.

10. *Eipouti*, « écrasé ». *Eipouti*, « écraser, rendre comme de la bouillie, dérivé du lat. *puls*, bouillie » (DOM DUCLOU). Bas-lim., langued., gasc. et provenç. *espouti*, formé, d'après Honnorat, du subst. *pauta*, boue, bouillie, dérivé, d'après ce philologue, du grec *poltos*, bouillie, ou plutôt du grec *patein*, fouler aux pieds. Pourquoi ne pas s'en tenir tout simplement au latin? Encore si l'emploi du terme était limité à l'ancien territoire occupé par les Massaliotes! mais il est répandu dans plusieurs parties de la France : *époutir*, écraser, dans la Bresse châlonnaise. Quoi qu'il en soit, notre verbe est formé du substantif patois *poû*, qui ne s'emploie qu'au pluriel, comme en bas-lim.: *lâ poû*, la bouillie; langued. *pous*, poussière; rom. POLS, poudre; gael. écos. *poll*, boue (EDWARDS, *lang. celt.*, pag. 376).

11. *N'autrei* rime trop avec *n'autrei* du vers suivant.

12. *Gongliei*, « bien réjoui ». Ce mot, tel qu'il est orthographié par Foucaud, n'a nullement la physionomie limousine et n'est pas, du reste, donné par Dom Duclou. Peut-être faut-il lire *goguliei*, dérivé de l'anc. franç. *gogue*, plaisanterie, d'où le dimin. *goguette*. Le bret. a *gôge*, tromperie et raillerie; l'anc. franç. avait *goguelu* dans le sens de farceur. On dit encore en Champagne *goguelu* et *goglu*. Tous ces mots, d'après Génin, descendent en droite ligne du lat. *gaudium* (*Récréat. philolog.*, 2e édit., T. 1er, pag. 268). M. de Chevallet les dérive, avec plus de vraisemblance, de l'ancienne langue celt.: « bret. *gôgé*, plaisanterie, raillerie, satire; gall. *gogan;* irland. *sgeig;* écossais *sgeig*, *sgeige* ».

13. *Gofei*, « bouffis ». Ce mot n'est pas donné par Dom Duclou. Langued. *golfe*, « goffe, mal fait et grossier, gonflé et bouffant, se dit de la roideur de certaines étoffes qui se soutiennent d'elles-mêmes » (SAUVAGES). Provenç. *gofe*, dans le même sens. « *Goffe*, lourdaud, de *gufa* ou *cufa*, qui est un habillement de grosse étoffe » (MÉNAGE). Anc. franç. *goffe*, *gof*, grossier, maussade, mal rangé.

L'ŏfâ de Grô-Jan voû regardo:
V'ŏvertisse, prenei lî gardo:
Loû beu argumen que voû fâ
Pourian be, coumo ŏ se, voû toumbâ sur lou nâ.

l'affaire de Gros-Jean vous regarde. — (Je) vous avertis, prenez-y garde : — les beaux arguments que vous faites — pourraient bien, comme à lui, vous tomber sur le nez.

LOU PEIŻAN DO DONUBE

Ne fô jŏmai per lo bŏrico
Jujà de lo bounta dô vi,
Ni d'un ome per soun- ŏbi;
Qu'ei no meichanto politico.
Teimouen Eizopo lou boussu.
Qui diaurei[1] gue jŏmai cregu
Que lou meitre de lo nŏturo
Guesso cŏta 'n eime tan beu
Dî no tâlio, joû no figuro
Qu'ôrian fa fugî loû ózeu?
Mâ volei-voû no preuvo pû nouvelo?
Dŏmandâ iô[2] ŏ Marc-Aurelo.
O voû diro qu'un grô peizan,
De vèr lâ ribâ dô Dŏnube,
Parlavo ô rei, ô courtizan,
To plo coumo òrio fa pen- ŏrŏtour de clube.
Lou pourtre de queu peizan qui,
Lou voû vô faire en rŏcourci.
Eicoutâ me bien, lou veiqui :
D'ŏbor, uno barbo toufudo,
Tan coutido[3] coumo un chardou,

LE PAYSAN DU DANUBE

(Il) ne faut jamais par la barrique — juger de la bonté du vin, — ni d'un homme par son habit ; — c'est une mauvaise politique. — Témoin Esope le bossu. — Qui diable eût jamais cru — que le maître de la nature — eût caché un esprit aussi beau — dans une taille, sous une figure — qui auraient fait fuir les oiseaux ? — Mais voulez-vous une preuve plus nouvelle ? — Demandez-le à Marc-Aurèle. — Il vous dira qu'un gros paysan, — devers les rives du Danube, — parlait aux rois, aux courtisans, — aussi bien qu'aurait fait pas un orateur de club. Le portrait de ce paysan-là, — (je) vais vous le faire en raccourci. — Écoutez-moi bien, le voici : — d'abord, une barbe touffue, — aussi mêlée qu'un

---

1. *Diaurei! diâtrei!* diables! mots employés par nos paysans pour éviter le jurement. C'est ainsi qu'on disait en roman et qu'on dit encore en français *diantre;* catal. et espagn. *diantre.* On trouve dans les plus anciens monuments de la langue française : *diaule,* diable. (V. Ampère.)

2. *Iô, ô,* le, pron. relat. masc. employé neutralement ; *o* est aussi poitevin ; provenç. *o* et *oou;* portug. *o;* rom. *o;* lat. hoc.

3. *Couti,-ido,* « mêlée,-ée. *Couti,* battre, maltraiter; c'est proprement prendre quelqu'un par les cheveux : *piau couti,* cheveux mêlés » (D. Duclou). Bas-lim. *ocouti-ido* dans le même sens ; langued. *coutis,* même sens ; dans le Tarn *coutis,* embrouillement, confusion, mélange, embarras ; *coutissa,* bouchonner, froisser, chiffonner, mettre en bouchon. Le poitev. a *cotir,* meurtrir, dérivé, d'après M. Beauchet-Filleau, de *cutere* radical du verbe lat. *percutere.* Dans l'anc. franç. *cotir* signifiait envelopper, frapper, cogner, écraser, broyer, briser, battre, froisser, meurtrir. Roquefort dérive ce mot du lat. *contundere.* Nous n'avons gardé en français le mot *cotir* que dans l'acception de meurtrir en parlant des fruits. Étymologie inconnue, d'après Littré, qui rapproche cependant l'espagnol *cutir,* frapper. « Il est vraisemblable, dit l'éminent philologue, que *cotir* est le simple qui se trouve en composition dans le provenç. *percuti,* du lat. *percutere,* dans l'espagn. *recudir, recodir,* du lat. *recutere,* repousser ».

Tŏpissavo soun bŏbignou [4].
So peu tŏnado èrio bourudo
Coumo lo peu d'un-our, mâ d'un-our mau lecha.
Soû eî guerlieî [5] qu'èrian cŏcha
Soû douâ grandâ vôtâ de ciliâ [6]
Fŏgian paure ŏ toutâ lâ filiâ.
Soun regar vistavo ŏ l'envèr.
O vio lou nâ fa de trŏvèr,
Gorjo torto, grossâ bicâ [7];
E lâ pû sâlâ mouricâ [8]
Que couren pèr lou carmantran [9],
Sei cragniei ni freitu ni bran [10],

chardon, — tapissait son menton. — Sa peau tannée était velue — comme la peau d'un ours, mais d'un ours mal léché. — Ses yeux louches qui étaient cachés — sous deux grandes voûtes de sourcils, — faisaient peur à toutes les filles. — Son regard guignait à l'envers. — Il avait le nez fait de travers, — bouche torte, grosses lèvres; — et les plus sales masques — qui courent pendant le carnaval, — sans craindre ni poussière ni

---

4. *Bŏbignou*, menton, de *bŏbignâ*, babines et babouines, lèvres de certains animaux, autrefois *babeines*, *babaignes*, qui signifiait aussi joues et mâchoires de ces animaux. Langued. *babino*, lèvre; provenç. *babino* et *babigno;* bourguign. *babaigne;* berrich. *babignon*, menton, dérivé, comme l'indique le nom français *babouine*, de *babouin*, espèce de singe. M. Littré dérive *babouin* et *babine* d'un radical du patois allemand, *bĕppe*, mufle; de sorte que *babouin* voudrait dire autant que *lippu*.

5. *Guerlie*, louche; bas-lim. *guerli,-lio;* langued. *guerle*, bigle, et *guerlie*, de travers; dans le Gers, *guerle*, de travers; provenç. *guerle*, bigle et louche; dauphiné *guerlio;* ital. *guercio;* catal. *guerxo;* anc. espag. *guercho;* rom. *guer* et GUERLE; anc. franç. GUERLE; bas-bret. *gwilc'her*, louche, *gwilc'ha*, loucher, guigner, de *gwel*, vue.

6. *Cilio*. Ce mot a conservé le genre féminin du roman CILIA, cil; catal. *cella* ou *ceya;* espagn. *ceja;* lat. *cilium;* mais il est pris dans le sens de sourcil, comme en bas-lim. et en langued. Du reste *sourcille* était lui-même féminin du temps de Rabelais.

7. *Bicâ*, lèvres (V. ci-dessus, pag. 34, note 5).

8. *Mouricâ*, s. fém. plur., masques. Dom Duclou dérive ce mot du grec *môria*, folie. Nous croyons peu aux étymologies grecques, si ce n'est par l'intermédiaire du latin. Comment le Limousin seul aurait-il ce mot, alors que la Provence elle-même ne l'a pas? Honnorat le tire avec plus de raison de la racine *maur*, noir, maure. dérivé du lat. *maurus*. On trouve dans Roquefort *morisque*, « moresque, sorte de danse à la manière des Maures, ce qui vient des Maures; au fig. contorsion, agitation »; espagn. *morisco*, maure, d'où *mourico*, par l'évanouissement du *s*, ordinaire au Limousin. *Uno mourico* est donc un individu déguisé en maure ou en turc, costume habituel des coureurs de rues en temps de carnaval. Ajoutons toutefois que *môre* n'est guère en usage dans la Haute-Vienne, si ce n'est dans certains dérivés : *un biau mourau*, un bœuf qui est tacheté de noir; *lou gran mourau*, le grand moricaud. *Moure*, *Mourilio*, noms donnés à quelques chiens de berger. D'un autre côté on trouve dans le Dictionnaire du Tarn *se demourricâ*, se briser la figure, mot qui vient évidemment de *mourre*, museau, terme général dans le Languedoc, la Provence, l'Auvergne, le Bas-Limousin.

9. *Carmantran*, pour *careime entran*, carême entrant, carême prenant, carnaval. Langued. *carmantran*; provenç. *carementrant*, *caramantran;* lyonn. *caramentrant; caramountrant*, *carameintrant;* berrich. *carême entrant;* bourguig. *cairemantran;* Bresse châlon. *carimentran;* anc. franç. *caramentrant*, *caresmentrant*, *carmentrant;* bas-lat. *carementrannus*, *carmentranus*. Champollion Figeac (*Nouvelles recherches sur les Patois*, pag. 55) traduit le dauphinois *caramentran*, par « corps décharné », et le donne comme celtique. La traduction se comprend, le carême entrant étant représenté par un manequin de paille que l'on faisait brûler ou qu'on jetait à l'eau, le mercredi des Cendres; mais comment se fait-il que le savant philologue ait vu là une étymologie celtique?

10. *Ni freitu ni bran*, ni poussière ni ordure. *Freitu*, pour *feitu*, fêtu. — *Bran*. En général, dans les patois du midi, *bran* signifie ordure et *bren*, son. C'est le contraire en berrich., en poitev. et en saintong. : *bran*, son, et *bren*, ordure. L'espagn. *bren* a l'un et l'autre sens. Rom. BREN, son; anc. franç. BRAN, BREN, *brenie*, ordure et son; bas-bret. *brenn*. Raynouard n'admet pas que *brenn* vienne du *brance* des Gaulois,

N'an jŏmai gu de pû ôre vizag*e*
Que queu de nôtre persounag*e*.
En- un mou, qu'èrio be lou pû beu ôre gag*e*
Que gni- ŏgne chà toû loû Germen.
Soun- ŏbî èri*o* ŏ l'ŏveneu :
Un just*e*-ô-cor de peu de bou sôvag*e*,
Que li semblav*o* un pet-au-l'er ;
No centuro de jun de mèr,
(D'autrei dizen de lo peu d'uno sèr[11]),
Nà brŏyà[12] d'un grô drugue vèr
Li fŏgian tou soun- eiquipag*e*.
Eh be ! quel om*e* entau bâti,
Eh be ! quel om*e* entau vîti,
N'èrio pertan pà 'n eibeiti.
Soû coumpŏgnoû l'ŏvian chôzi
Pèr nà prezentà no requeit*o*,
O Roum*o*, e, chôplà, countre qui?
Countre toû loû prefe qu'î vian mei ŏ lo teit*o*
De là vilà de lour poï,
Ente degu loû poudio pû pŏtî.
O par, ô cour, ô lî- ci ; ô deiplejo so ling*o*
E coumenç*o* entau soun - ŏring*o* :
« Roumen, e voû sena, siclia pèr m'eicoutà!
(Mà iô prej*e* ŏvan tou loû Dî de m'ŏssistà.)
Quoique ne chio mà qui pèr dŏmandà justiç*o*,
Sei lour secour, iô sabe be,
Noû ne soun cŏpablei de re,
Nou mà de tor et d'enjustiç*o* ;
Temoueu, temoueu vôtr*o* ŏvŏriç*o*,
Que noû châtio si rudŏmen.
Qu'ei nôtrei pecha surŏmen,
Pûtô que l'eifor de vôtr' armà.
Qu'au fa qu'î v'an chôzi pèr eisse l'instrumen
Que noû fai versà tau de larm*â*.
Tremblà, tremblà, Roumen, que lou ceu cauque
Ne noû chôziss*e* ŏ nôtre tour [jour

ordure, — n'ont jamais eu de plus laid visage — que celui de notre personnage. — En un mot c'était bien le plus beau vilain meuble — qu' (il) y eût chez tous les Germains. — Son habit était à l'avenant : — un juste-au-corps de peau de bouc sauvage — qui (chez lui faisait l'effet d'un pet-en-l'air ; — une ceinture de jonc de mer — (d'autres disent de la peau d'un serpent), — *unes braies* d'un gros droguet vert, — lui faisaient tout son équipage. — Eh bien ! cet homme ainsi bâti, — eh bien ! cet homme ainsi vêtu, — n'était pourtant pas une bête. — Ses compagnons l'avaient choisi — pour aller présenter une requête, — à Rome, et, s'il vous plaît, contre qui ? — Contre tous les préfets qu'on avait mis à la tête — des villes de leur pays, — où personne (ne) pouvait plus les souffrir. — Il part, il court, il y est ; il déploie sa langue, — et commence ainsi sa harangue : — « Romains, et vous sénat, assis pour m'écouter. — (Mais je prie avant tout les dieux de m'assister), — quoique (je) ne sois là que pour demander justice, — sans leur secours, je (le) sais bien, — nous ne sommes capables de rien, — si ce n'est de tort et d'injustice ; — témoin, témoin votre avarice, — qui nous châtie si rudement. — C'est (ce sont) nos péchés sûrement, — plutôt que l'effort de vos armes, — qui ont fait qu'ils (les dieux) vous ont choisis pour être l'instrument — qui nous fait verser tant de larmes. — Tremblez, tremblez, Romains, que le ciel quelque jour — ne nous choisisse à notre tour —

« qui était une espèce de blé et non l'enveloppe du grain » ; cependant la plupart des philologues sont d'un avis contraire ; M. Onofrio pense de plus que *bran* et *bren* pourraient bien avoir une origine différente.

11. *Ser*, subst. fém., serpent, couleuvre ; bas-lim. *ser ;* langued. *ser*, *serp ; serp*, dans le Gers, le Tarn, en béarn., en provenç. ; catal. *serp*, espagn. *sierpe ;* ital. *serpe ;* rom. SER, CER, SERP ; anc. franç. *serpe ;* lat. *serpens*.

12. *Brôyâ*, braies, culotte ; bas-lim. *bradzas ;* langued. *braios*, *braghios* au plur. ; dans le Gers, *bragos ;* provenç. *bragas* et *brayas ;* catal., espagn. *brayas ;* rom. BRAIA, BRAYA, au singul. ; lat. *bracca*. « Ce mot, dit Raynouard, est un de ceux qu'on reconnait appartenir à la langue des Gaulois ; mais le vêtement qu'il désignait était autre que nos culottes ». Selon le P. Pezron, le mot celtique est *brag ;* bas-bret. *bragez*.

Pèr reboustiâ[13] châ voû loû pleur e lo mizèr*o*
Que voû noû vei pourta en noû pourtan lo guèr*o*.
Loû fourcei pâ, dî lour coulèr*o*,
O decretâ, mai beleu ŏvan pau,
Que noû siran charja de voû fâ ton lou mau
Que v'autrei vei fa sur lo tèr*o*.
E de cau dre pretendei- voû
Eisse meliour e pû meitrei que noû?
Vei-voû mai d'eime, mai d'ŏdress*o*,
Mai de forç*o*, mai de soupless*o*?
N'an-noû pâ, coumo voû, douâ mâ,
Pèr fâ, tŏbe que voû, ce que voû sòbei fâ?
Perque sei-voû vengu treblâ nôtr*o* einouceuç*o*?
Noû crubian en repau nôtreî chan de semenç*o*;
Pen de noû ŏvian-t-î meitiei,
Pèr ŏprenei toû loû meitiei,
De fâ soû voû 'n ŏprentissag*e*?
Ei-co voû que noû vei ŏprei lou lŏbourag*e*?
Vei-voû jŏmai mŏgnia ni trenchâ, ni ŏpleî[14]?
Vei-voû jŏmai pourta loû quîtei boû dô dei
Sur lou manlie[15] de canque gag*e*?
N'ŏvian, tŏbe que voû, lo forç*o* e lou courag*e*;
E, si n'ŏguessan gu vôtro cupidita,
Vôtr*o* embicî e vôtro vŏnita,
N'ôrian, ô sei d'ŏne, sur voû l'ôtorita,
Que noû eizerçŏrian sei inumŏnita.

pour rapporter chez vous les pleurs et la misère — que vous nous avez portés en nous portant la guerre. — (Ne) les forcez pas, dans leur colère, — à décréter, et peut-être avant peu, — que nous serons chargés de vous faire tout le mal — que vous avez fait sur la terre. — Et de quel droit prétendez-vous — être meilleurs et plus maîtres que nous? — Avez-vous plus de bon sens, plus d'adresse, — plus de force, plus de souplesse? — N'avons-nous pas, comme vous, deux mains, — pour faire, aussi bien que vous, ce que vous savez faire? — Pourquoi êtes-vous venus troubler notre innocence? — Nous couvrions en repos nos champs de semence; — pas un de nous avaient-ils (avait-il) besoin, — pour apprendre tous les métiers, — de faire sous vous un apprentissage? — Est-ce vous qui nous avez appris le labourage? — Avez-vous jamais manié ni houes ni charrues? — Avez-vous jamais porté seulement les bouts des doigs — sur le manche de quelque outil? — Nous avions, aussi bien que vous, la force et le courage; — et, si nous avions eu votre cupidité, — votre ambition et votre vanité, — nous aurions, au soir d'aujourd'hui, sur vous l'autorité, — que nous exercerions

---

13. *Reboustiâ*, « rapporter, rebrousser » (FOUCAUD); langued. *reboustilia*, retrousser; rom. REBOLTAR, repousser, réprimer, et REBOTAR, repousser, rebuter, de *botar*, *boutar*, *butar*, mettre, pousser, heurter; catal. *rebotar : rebotar la pilota*, renvoyer la balle; ital. *ribaltare;* anc. franç. *rebouter*, rebuter, rejeter, chasser, réprimer, remettre, etc.; berrich. *rebouter*, remettre, replacer. Le Poitev. a *rebouffer*, repousser, renvoyer, détourner

14. *Oplei* ou *òple*, charrue, mot qui semble propre au Limousin, du moins dans les patois de la langue d'Oc, et que nous retrouvons dans la langue romane sous les formes *apleg*, *apleit*, *espley*, *explechts*, *espletz*, *esple*, avec la signification, donnée par Raynouard, de « plane, instrument, outil », mais qui signifie aussi harnais, joug, comme le prouvent certains exemples tirés de l'anc. franç. : *mal fera soc, ne coultre, ne apleit remuer... La charue, apleis, soc et coultre leissa* (*Rom. de Rou*, v. 1979 et 1993). L'anc. franç. disait aussi *aplait* et *applect*. M. Honnorat dérive tous ces mots du lat. *applicitum*, attaché. On trouve aussi *apicire*, lier, dans Ducange. En berrich. *eplette* est un instrument, un outil quelconque. M. le comte Jaubert propose comme étymologie le vieux verbe *espleiter* ou *esploiter*, synonyme de *travailler*.

15. *Manlie*, manche; bas-lim. et périg. *mangle;* provenç. *manche*. Le langued. et le provenç. ont *manilio*, anse; lyonn. et for. *manille*, *manelly*, *mancilli*, anse; rom. *manga*, *mangua*, *mancha*, *marga*, de *manus*, main; lat. *manica;* bas-lat. *manicium* ou *manicillum*, manche.

Lou ceu, lo tèro, lo nŏturo
Noû reprouchŏrian pà de lour vei fâ d'injuro,
Coumo î fan ŏ vôtrei prefe,
Que ne soun mâ dô bouto-fe.
Nou, nou, Roumen, jŏmai degu ne voudro creire
Touta quelà qu'î noû fan veire;
E lo mŏjesta dô ôtar
Nen- ei elo- meimo ôfensado.
Sŏchà, Roumen, que loû Di, tôt-ô-tar,
S'en venjŏran subre quelo ŏssemblado.
Voû sŏbei be qu'î vezen tou.
En voû vizan, que vezen-t-î de bou?
Lou meiprî que voû fâ de lour lei, de lour feità.
Voû ne sei mâ pèr î de gran obje d'ôrour.
Vôtro ŏvŏriço vai deichanto ŏ lo furour.
Fô bŏlià nôtrei be pèr sôvà nôtrâ teità.
Vôtrei prefe soun de lo gen
Que n'aimen re nou mâ l'argen.
Noû n'en- an jŏmai prou pèr quî que noû couman-
Nôtrâ tèra, nôtre trŏbai, [den;
Loû sŏdoulŏrian pà quan gni- ôrio vin ve mai.
Tan mai î noû an prei, tan mai î noû dŏmanden.
Tirâ loû noû... châ noû ne volen pû
Lŏbourâ pèr î lâ campŏgnâ;
Toû s'en fugen en sû! en sû[16]!
Sur lo cimo de lâ mountŏgnâ.
N'ŏbandounen nôtrâ meijoû.
Moun- armo[17]! n'aimen mai viôre coumo loû loû,
I ne soun pâ tan dangeiroû.
E coumo volei-vou que n'ŏyan lou courage
De metre ô jour cauque meinage,
Pèr lou nejâ tou vî dî no mèr de mŏlur?
Noun pâ, noun pâ, pèr lou segur!
Châcu fî[18] de so meinŏgeiro.

sans inhumanité. — Le ciel, la terre, la nature — (ne) nous reprocheraient pas de leur avoir fait d'injure, — comme ils font à vos préfets, — qui ne sont que des boute-feu. — Non, non, Romains, jamais personne ne voudra croire — toutes celles (les misères) qu'ils nous font voir; — et la majesté des autels — en est elle-même offensée. — Sachez, Romains, que les dieux tôt ou tard — s'en vengeront sur cette assemblée. — Vous savez bien qu'ils voient tout. — En vous voyant, que voient-ils de bon? — Le mépris que vous faites de leurs lois, de leurs fêtes. — Vous n'êtes pour eux que de grands objets d'horreur. — Votre avarice va jusqu'à la fureur. — (Il) faut donner nos biens pour sauver nos têtes. — Vos préfets sont des gens — qui n'aiment rien, si ce n'est l'argent. — Nous n'en avons jamais assez pour ceux qui nous commandent; — nos terres, notre travail — (ne) les rassasieraient pas quand (il) y en aurait vingt fois plus. — Plus ils nous ont pris, plus ils nous demandent. — Otez-les nous... chez nous (ils) ne veulent (on ne veut) plus — labourer pour eux les campagnes; — tous s'enfuient là-haut, là haut! — sur la cime des montagnes. — Nous abandonnons nos maisons. — (Sur) mon âme! nous aimons mieux vivre avec les loups; — ils ne sont pas si dangereux. — Et comment voulez-vous que nous ayions le courage — de mettre au jour quelque enfant, — pour le noyer tout vif dans une mer de malheurs? — Non pas, non pas, assurément! — Chacun fuit *de* sa ménagère. —

---

16. *En sû*, en haut, là-haut; bas-lim. *sus*, ici, en haut; provenç. *sus*, là-haut, en haut; catal. *en sus*, même signif.; rom. *sus* et EN SUS, en haut, là haut, du lat. *sursum*.

17. *Armo*, « pris abusivement pour *âmo*, âme », dit Béronie. C'est au contraire *âmo* qui a été pris abusivement pour *armo*. *Armo* est le mot primitif des patois romans. Il est général dans le midi : bas-lim., périg., gasc., langued., provenç. Le roman avait *anma* (du lat. *anima*), et *arma*, par le changement de l'*n* en *r* à cause de l'attraction de l'*m*. Anc. franç. *arme*, *ainrme*, *armie*. Dans *amne*, le béarn. a conservé l'*n* du lat. *anima*; *arima*, en basque. Certains patois du nord ont aussi conservé l'*r* : *arma*, dans le Jura; *airme*, dans les Vosges.

18. *Fiü*. C'est ainsi que Foucaud orthographie ce mot. La forme régulière est *fugi* fuit; lat. *fugit*.

Pèr loû paubrei pitî que soun deijà nâcu,
Ah! noû dezirŏrian de boun cœur que caucu,
Tanquetan, dŏvan voû, lour fendei lo gourjeir*o*.
Iô sabe plo, Roumen, que fô un gran pecha
D'ŏvei gu no talo pensad*o*.
E, de segur, nen sai plo prou fâcha;
Mâ qu'ei vôtrei prefe que lo noû an rŏchad*o*;
E, iô nen- ŏteste lou ceu,
Qu'ei lour crime, noun pâ lou meu.
Deibŏrŏssâ-noû nen, sena, iô v'ô repèt*e*;
Qu'ŏ so plaç*o* chacu se met*e*.
Lo lour n'ei mâ (v'ô sŏbei be)
Ente se fai jŏmai de be.
Que noû ŏprendrian-t-i en dŏmouran châ n'autr*ei*?
I fŏrian, ŏ là fî, que tou nôtre poî
Sirio tan couqui coumo î;
Car n'ai vu mâ quan co en- ŏriban châ v'autr*ei*.
Lou mounde n'an-t-î re de bou ŏ voû dounâ?
De tau poî qu'î chian, î s'en poden tournâ.
Pèr î gni- o pû ni lei, ni pieta, ni justiç*o*,
E Rom*o*, ô sei d'ŏne, ne vî mâ d'ŏvŏriç*o*.
Senŏtour, moun discour ei beleu un pau for,
Mâ loû peizan, châ noû, ne minjen pâ de mich*o*[19].
I'ai chŏba... me veiqui... v'autrei sei loû pû for...
Iô m'î ŏtende be, voû punîrei de mor
Lo varta... mâ lo v'ôrai dich*o*. »
En meimo ten ô se coucije,
Tou de ventr*e*, ô miei dô parque.
L'ŏssemblado s'eiboîgue
D'ŏvei trouba dî l'âmo d'un sôvag*e*
Tan d'eime, de rŏzou, de boun san, de courag*e*.
Lou sena lou noume prefe:
Co fuguei touto lo vengenç*o*
(E lou sena nen counvengue)
Que soun discour li merite.
E, pèr fi que quel*o* ŏvantur*o*
Pŏssess*o* ŏ lo raç*o* futur*o*,
O chŏsse loû couquî que, deipei tan de ten,
Fŏgian tan de mau ô Germen;
E se meim*o* ordoune d'eicrîr*e*

Quant aux pauvres petits qui sont déjà nés, — ah! nous désirerions de bon cœur que quelqu'un, — sur le champ, devant vous, leur fendit la gorge. — Je sais bien, Romains, que (je) fais un grand péché — d'avoir eu une telle pensée, — et, certes, (j')en suis bien assez fâché; — mais c'est (ce sont) vos préfets qui nous l'ont arrachée; — et, j'en atteste le ciel, c'est leur crime, non pas le mien. — Débarrassez-nous-en, sénat, je vous le répète; — qu'à sa place chacun se mette. — La leur n'est (vous le savez bien), — (qu')où (il ne) se fait jamais de bien. — Que nous apprendraient-ils en restant chez nous? — Ils feraient, à la fin, que tout notre pays — serait aussi coquin qu'eux, — car (je) n'ai vu que cela en arrivant chez vous. — Le monde n'a-t-il rien de bon à vous donner? — De quelque pays qu'ils soient, ils peuvent s'en retourner. — Pour eux (il) n'y a plus ni lois, ni pitié, ni justice, — et Rome, au soir d'aujourd'hui, ne vit que d'avarice. — Sénateurs, mon discours est peut-être un peu fort, — mais les paysans, chez nous, ne mangent pas de miche. — J'ai fini... me voici... vous êtes les plus forts... — Je m'y attends bien... vous punirez de mort — la vérité... mais (je) vous l'aurai dite. » — En même temps il se coucha, — à plat ventre, au milieu du parquet. — L'assemblée fut ébahie — d'avoir trouvé dans l'âme d'un sauvage — tant d'esprit, de raison, de bon sens, de courage. — Le sénat le nomma préfet : — ce fut toute la vengeance — (et le sénat en convint) — que son discours lui mérita. — Et, afin que cette aventure — passât à la race future, — il chassa les coquins qui, depuis si longtemps, — faisaient tant de mal aux Germains; — et lui-même ordonna

19. *Micho*. La miche, en Limousin, est le pain de froment. Les pauvres ne mangent que du pain bis ou du pain de seigle. Il en est de même en Auvergne (V. F. Mège, *Souvenirs de la langue d'Auvergne*).

Tou ce que queu peizau lour vegnio mà de dire,
Pèr que co serviguei toujour
De modèle ŏ soû ŏrŏtour.
Mà i'ai ŏvi dire ŏ moun- ando[20]
(E iô dirai toujour, si caucu m'ŏ dŏmando,)
Que queu beu regliŏmen
Ne dure pâ lounten.
Tan piei pèr loû Roumen,
Tan piei pèr loû Germen,
Tan piei pèr touto republico
Que laisso chômenî no talo retorico.
Co n'ei mà lo vertu e lo francho varta
Que fan lou bounur d'un- Eita.
Sei quelo, pouen de liberta,
Sei l'autro, pouen de sureta.

d'écrire — tout ce que ce paysan (ne) leur venait que de dire, — pour que cela servît toujours — de modèle à ses orateurs. — Mais j'ai ouï dire à ma grand'-mère — (et je le dirai toujours si quelqu'un me le demande,) — que ce beau règlement — ne dura pas longtemps. — Tant pis pour les Romains, — tant pis pour les Germains, — tant pis pour toute république — qui laisse moisir une telle rhétorique. — Ce n'est que la vertu et la franche vérité — qui font le bonheur d'un État. — Sans l'une, point de liberté, — sans l'autre, point de sûreté.

20. *Ando;* Foucaud traduit « grand'mère », Dom Duclou ne donne pas cette acception. « *Ando,* dit-il, tante, belle-mère, marâtre ». Bas-lim. *ando,* toujours avec le sens restreint de tante et de belle-mère; rom. AMDA, tante. Anc. franç. ANDE, seconde épouse du père, et *ante, ainte,* etc., tante. Roquefort et après lui Honnorat (vº *tanta*) dérivent ce mot du lat. *antiqua,* ancienne; Génin, avec plus de raison, le tire du lat. *amita.* « Le *t* initial, dit-il, est une ancienne consonne euphonique » (V. *Variat.* pag. 342). Foucaud, et ceux qui emploient *ando* dans le sens de grand'mère, ne le confondraient-ils pas avec l'adject. fém. *grando,* qui est quelquefois pris dans ce sens? *Mo grando,* ma grand'mère.

LOU LIOUN MOLAUDE E LOU RENAR

Autre ten î m'an counta
Qu'un lioun que s'èrio ŏlita
Pèr prencipe de santa,
Ordoune din tou l'Eita,
Que dŏvan So Mŏjesta
Loû beitiau de tou-t eita,
De tou-t âge e cŏlita
Venguessan pèr deputa
S'infourmâ din qual eita
Se troubavo so santa;
Soû peno d'eisse trŏta
Coumo un trato un revoulta,
O be un criminel d'eita.
Dô resto So Mŏjesta
Proume ŏ tou deputa
Protect e sureta.

LE LION MALADE ET LE RENARD

Autrefois ils m'ont conté
Qu'un lion qui s'était alité
Par principe de santé,
Ordonna dans tout l'État
Que devant Sa Majesté
Les bêtes de tout état,
De tout âge et qualité
Vinssent par députés
S'informer dans quel état
Se trouvait sa santé;
Sous peine d'être traitées
Comme on traite un révolté,
Ou bien un criminel d'Etat.
Du reste Sa Majesté
Promet à tout député
Protection et sûreté,

Pleno entieiro liberta,	Pleine entière liberté,
Pèr un eicri cŏcheta	Par un écrit cacheté
En lo grifo de l'Eita.	Avec la griffe de l'Etat.
Can co fugue troumpeta,	Quand ce fut trompeté,
V'ŏriâ vu de tou coûta	Vous auriez vu de tout côté
Loû beitiau deicounorta[1]	Les animaux déconcertés
Lî coûre, pŏti-pŏta,	Y courir *pati-pata*,
Coumo de beu deirŏta,	Comme de beaux dératés,
De pô d'eisse decreita	De peur d'être décrétés,
E de se veire ŏresta,	Et de se voir arrêtés,
Foueita, marca, deipourta,	Fouettés, marqués, déportés,
Mai beleu deicŏpita ;	Et peut-être décapités ;
Car lou rei èrio enteita ;	Car le roi était entêté,
Foulio fâ so voulounta.	(Il) fallait faire sa volonté.
Loû renar que soun fûta,	Les renards qui sont futés,
Mai qu'an de lo vŏnita,	Et qui ont de la vanité,
S'enteiten de lour coûta,	S'entêtent de leur côté,
E ne fan aucun- eita	Et ne font nul état
Dô rei ni de so santa,	Du roi ni de sa santé,
Ni de soun- infirmita,	Ni de son infirmité,
Pâ mai que de l'ŏreita	Pas plus que de l'arrêté
Que vio prei So Mŏjesta.	Qu'avait pris Sa Majesté.
I se dŏmouren cŏta.	Ils *se* demeurent tapis.
Quan co fuguei rŏpourta	Quand ce fut rapporté
Din lou gran coussei d'Eita,	Dans le grand conseil d'Etat,
Lou lioun fu plo deipita	Le lion fut bien dépité
De se veire entau trŏta,	De se voir ainsi traité.
Mâ caucu m'o rŏcounta	Mais quelqu'un m'a raconté
Qu'un renar vio ripousta :	Qu'un renard avait riposté.
« Sîro, n'ŏrian countenta	« Sire, nous aurions contenté
Vôtro infirmo Mŏjesta ;	Votre infirme Majesté ;
Mâ i'ai finŏmen gueita	Mais j'ai finement guêté
L'endre ente s'èrian pourta	L'endroit où s'étaient portés
Toû loû pei dô deputa.	Tous les pieds des députés,
Loû ai trouba toû planta	(Je) les ai trouvés tous plantés
Viran dô meimo coûta.	Tournant du même côté.

1. *Deicounorta*, « déconcertés » (Foucaud). Le *Dict.* bas-lim. de Béronie ne donne que le simple *se counourta*, se réjouir, se consoler, se donner du courage. Dom Duclou : « *counor*, augure, présage, opinion : *n'ai pâ boun counor de quel ôfâ*, je n'ai pas bonne opinion de cette affaire. — Egard : *lo mor n'o pâ de counor*, la mort n'a d'égard pour personne ». *Counor*, avec ses congénères, est un de ces mots romans que nous avons conservés dans toute leur pureté. Rom. conort, encouragement, consolation, espoir, de la préposit. *con* et de *ortatiu* (lat. *hortativus*), excitatif, encourageant ; conortar (lat. *conhortari*), encourager, consoler, réconforter, espagn. *conhortar ;* rom. desconort, découragement, affliction, désolation, anc. catal. *desconort*, anc. espagn. *desconorte ;* desconortar, décourager, affliger, se tourmenter, anc. espagn. *desconortar*.

Oprei loû vei bien counta,	Après les avoir bien comptés,
Lour noumbre m'o ŏtesta	Leur nombre m'a attesté
Que, sur milo qu'an eita	Que, sur mille qui ont été
Veire Vôtro Mŏjesta,	Voir Votre Majesté,
Gni- o diei-cen que li- an resta.»	(Il) y en a dix-cents qui y ont resté.»
Mai qu'èrio bien lo varta.	Et c'était bien la vérité.
Veiqui moun counte counta.	Voilà mon conte conté.
Ne sai chi- ô v'o countenta.	(Je) ne sais s'il vous a contentés.
En riman toujour en *ta*,	En rimant toujours en *té*,
Beleu iô v'ai enteita.	Peut-être je vous ai entêtés.
Pertan i'ai di lo varta,	Pourtant j'ai dit la vérité,
E queu que l'o inventa	Et celui qui l'a inventée
N'èrio pâ 'n ome d'Eita.	N'était pas un homme d'État.

LOU PIPEYAIRE [1], L'EIPARVIEI E LO LAUVO — L'OISELEUR, L'ÉPERVIER ET L'ALOUETTE.

En-d un[2] mirei e dô sedoû,
Un pipeyaire de châ noû
Trŏpav*o* un jour dô ôzilioû.
No jôn*o* e pitito lôvet*o*[3]
Que lou mirei eiblôzigue,
S'en ve chantussà tou-t ô pe [4].
Un- eiparviei que lo vegue
Foun sur elo, lo voû crouchet*o*,
E dô premiei co de fourchet*o*
Li gue be tô bŏra[5] lou be.

Avec un miroir et des lacs,— un oiseleur de chez nous—attrapait un jour des oisillons.—Une jeune et petite alouette — que le miroir éblouit,— s'en vient fredonner tout auprès. — Un épervier qui la vit — fond sur elle, vous l'accroche,— et du premier coup de fourchette,— lui eut bientôt fermé le bec. — Elle

---

1. *Pipeyaire*, oiseleur, celui qui va à la pipée, *pipeiyo*, en patois.

2. *En-d un*, avec un. Le rom., l'anc. franç., l'espagn. *en*, et l'ital. *in* sont pris dans le sens d'avec. Le *d* ici est euphonique pour éviter le concours des deux *n*. On trouve fréquemment *en-d*, avec, dans Rousset, poète sarlatais du XVIIe siècle. *Ende* est encore usité dans une partie du Languedoc, particulièrement à Nîmes. Il ne faudrait pas confondre, dans une étymologie commune, notre mot avec *ambe*, qui se dit dans quelques endroits de la Haute-Vienne, vers le sud, *ombe, ombe* et *emboco* du bas-lim., *embe* du langued., *am, amb, ambe* du provenç., dérivés du lat. *ambo*, d'après Béronie, et du grec *ama* ensemble, d'après Sauvages.

3. *Lôveto*, alouette; bas-lim. *olooubeto*; rouergue *olauveto*; langued. *laouzeto*; rom. *alauza*, *alaudeta*, ALAUZETA; anc. franç. *aloëte*; bret. *alc'houeder, alc'houedez*. *Alauza* est un mot de l'ancienne langue gauloise.

4. *O pe*, littér. au pied. La ressemblance du terme patois avec le terme français *auprès* a fait donner au premier le sens du second.

5. *Bôra*, partic. de *bôrâ*, barrer, fermer; espagn. *barrar*; ital. *barrare*; bas-lat. *barrare*; rom. BARRAR, fermer, clore, de *barre*, barre; celtique kimri *bar*, branche, d'après M. Littré. Comparez, avec M. de Chevallet, l'allem. *barre* et *barren*, barre, le bret. *barren, barrag*, barre, le gallois *bar*, l'irland. *barra*.

Lo n'civite mà lo mŏchin*o*
Pèr servî d'eibŏtouei ŏ l'ôzeu de rŏpin*o*.
Penden qu'ŏ lo plumâ l'ôzeu èri*o* ocupa,
Se meim*o* en-d un sedou ô se trôbo rŏpa.
(Tan mièr, me direi-voû, n'èrio pâ gran doumag*e*.)
« Pipeyaire, moun boun- ŏmi,
Se disse-t-eu dî soun lingag*e*,
Bouei ! laisso-me nâ, vai, paubre piti meinag*e*;
T'ai jŏmai côza pen rŏvag*e*,
T'ai jŏmai re fa ni re di.
— Noun gro, disse tan lou piti;
Mà, dijo-me, que te vio fa lo lauv*o*?

Un maufŏtour jŏmai se sauv*o*;
Lâ couquinŏriâ dô meichan
Soun souven n'escuzo pèr n'autr*ei*;
E degu[6] noû eipargnŏran
Si noû n'eipargnen pâ loû autr*ei*.
Tan piei pèr quî qu'ôran mau fa;
Coum*o* î fŏran lour siro fa.

n'évita la machine — (que) pour servir de jouet à l'oiseau de rapine. — Pendant qu'à la plumer l'oiseau était occupé, — lui-même dans un lacs il se trouve attrapé. — (Tant mieux, me direz-vous, (ce) n'était pas grand dommage.) — « Oiseleur, mon bon ami, — dit-il dans son langage, — bah ! laisse-moi aller, va, pauvre petit enfant ; — (je ne) t'ai jamais causé aucun ravage, — (je ne) t'ai jamais rien fait ni rien dit. » — « Non certes, dit alors l'enfant, — mais, dis-moi, que t'avait fait l'alouette? »

Un malfaiteur jamais (ne) se sauve ; — les coquineries des méchants — sont souvent une excuse pour nous ; — et personne (ne) nous épargnera — si nous n'épargnons pas les autres. — Tant pis pour ceux qui auront mal fait; — comme ils feront (il) leur sera fait.

6. *Degu noû eipargnòran*, littér. personne (ne) nous épargneront. En général lorsque l'idée renfermée dans un substantif au singulier est une idée de pluralité, le verbe se met au pluriel : *lo gen, lou mounde, lou beitiau*, etc. veulent le verbe au pluriel, car ce sont des substantifs collectifs ; mais cet exemple est frappant. Nous trouverons plus loin (*Lou depositâri enfidel*) : *caucu lou m'*AN *prei, quelqu'un me* l'ONT *pris*.

LOU JAI QUE SE CARO DE LA PLUMA DO PAN

LE GEAI QUI SE CARRE DES PLUMES DU PAON

Un jour, un viei jai se càrav*o*
En lâ plumâ qu'ô vio rôba[1]
D'un superbe pan que mudav*o*.
Ne sai coum*o* ô s'èrio douba[2].

Un jour, un vieux geai se carrait — avec les plumes qu'il avait dérobées — d'un superbe paon qui muait. — (Je) ne sais comment il s'était arrangé. —

1. *Rôba*, partic. de *rôbâ*, dérober ; bas-lim. *rooubâ ;* provenç. *rauba ;* catal., espagn. *robar;* ital. *rubare ;* rom. RAUBAR. « Ce mot, dit M. Honnorat, d'après Du Cange, n'a dû signifier dans le principe qu'enlever les habillements, seule propriété que l'on eût de mobilière. *Roba* désignait anciennement toute sorte de couverture, de meuble, d'ustensile ; anc. franç. *robe*, butin, prise, proie, dépouille, et *rober*, voler, dérober ; bas-lat. *raub* et *raupa*, dans les mêmes acceptions. Allem. *raub*, action de s'emparer brusquement, pillage, rapt, rapine, spoliation, et *rauben*, ravir. (V. aussi LITTRÉ, *Dict.*, au mot DÉROBER et au mot ROBE.) M. de Chevallet attribue ce mot à l'élément germanique. Quelques philologues, comme Ferrarius cité par Du Cange, donnent pour étymologie le latin *rapere*.

2. *Douba*, part. de *doubâ*, pour *ôdoubâ*, arranger, assaisonner; bas-lim. *odouba ;*

O s'eigue[3] be de cauco modo,
Qu'òrià di qu'ô fôgio lo rodo,
Tan lou drôle èrio eibourifa.
Din-t un si superbe eiquipage,
O se creu beu coumo un- eimage,
E se boueiro[4] coumo loû pan,
Que lou couneissen tanquetan.
Quan-t î vezen quelo mourico,
Co fôgue no brâvo muzico.
D'ŏbor î se mouquen de se[5],
Oprei co lou plumen tôbe
Qu'ô ei vira quità lo plaço.
O toruo vèr qui de so raço,
Mâ n'en- ei pà mièr reçôbu.
O vô fà so cour ŏ no jasso
Que li ficho dô pe-t ô cû.

Il s'accoutra bien de quelque mode, — que (vous) auriez dit qu'il faisait la roue, — tant le drôle était ébouriffé. — Dans un si superbe équipage, — il se mêle avec les paons, — qui le reconnaissent aussitôt. — Quand ils voient ce masque, — cela fit une belle musique. — D'abord ils se moquent de lui, — après cela le plument si bien — qu'il est forcé de quitter la place. — Il retourne vers ceux de sa race, — mais n'en est pas mieux reçu. — Il veut faire sa cour à une pie — qui lui donne du pied au derrière.

Un leirou, tau que chio, ne fai jŏmai fourtuno[6].
Noû vezen forço jai sei plumo,
Jai ŏ doû pei, tou coumo queu,

Un larron, quel qu'il soit, ne fait jamais fortune. — Nous voyons force geais sans plume, — geais à deux pieds, tout

---

gasc., 'angued., provenç. *adouba*, accommoder, assaisonner, réparer; espagn., catal. *adobar;* anc. ital. *addobbare;* rom. ADOBAR, armer, et ADOUBAR, garnir, arranger, disposer, raccommoder, préparer; bas-lat. *adobare*, armis instruere : « Miles *adobatus* dicitur is, qui cum ceremoniis consuetis militiæ dignitatem et cingulum adipiscitur. » Du Cange ajoute, après s'être moqué de Ménage qui fait venir *adobatus* de *duplex :* « Il semble qu'on doive demander cette étymologie à *at dubba* ou *dubbam*, qui en islandais, en scandinave et en saxon signifient *frapper un chevalier*, c'est-à-dire *créer un chevalier*. Ajoutez que *dauber* et *dober* est dit en français pour frapper les épaules ». Littré dit, au mot *dauber :* « frapper à coups de poing... de l'anc. allem. *dubban*, frapper, sens qui va avec toutes les significations, même avec celle de garnir, d'enduire, car *dubban* est dans *adouber*, qui, exprimant le coup donné au chevalier en l'armant, avait aussi pris le sens de munir, pourvoir ». Nous pensons qu'il faut s'en tenir à cette étymologie et rejeter *adoperari*, travailler à..., donné par Honnorat, *adoptare*, avancé par Ducange concurremment avec *at dubban*, et surtout le singulier radotage de Ménage.

3. *O s'eigue*, il s'arrangea. « *Eigà*, agencer, arranger, mettre en ordre » (DOM DUCLOU). Bas-lim. *eiga;* provenç. *eiga*, *aziga*, arranger, radouber; langued. *azenga*, *azega*, ajuster, agencer, raccommoder; *aziga*, accommoder, dans le dialecte de Carpentras; lyonn. et forez *eigua*, *ega*, arranger, disposer, égaliser; anc. espagn. *eguar;* rom. EGUAR, EGAR, *engar*, *equar*, égaliser; lat. *æquare*.

4. *Boueire*, prétér. du verbe *boueirà*, mêler, mélanger; bas-lim. *bouira*. Le langued. *bouira* a un autre sens et une autre étymologie; il signifie *bourrer* dans les deux acceptions de frapper et de remplir; le verbe languedocien qui correspond à notre *boueirà* est *bira* ou *vira*, tourner; provenç. *vira;* espagn. *virar;* ital. *girare;* catal. *girar;* rom. *virar;* lat *gyrare*. Pour mêler différentes substances, il faut les agiter en les tournant et les retournant.

5. *I se mouquen de se*, ils se moquent de lui. Notre patois n'a qu'un terme pour exprimer le pronom masculin de la 3e personne, qu'il soit ou non réfléchi, alors que ce pronom suit le verbe. On dit bien *ô li balio*, il lui donne, mais on ne dit pas *ô se mouquo de li*. Cet idiotisme existe aussi dans les patois du centre : « *soi*, lui, elle, en parlant d'une tierce personne : *c'est* soi *qui m'a dit cela* », *qu'ei* SE *que m'o di co*. Les cas où l'on employait le *se* roman étaient encore bien plus nombreux.

6. *Fourtuno* ne rime pas avec *plumo*.

Se càrà d'un prope gouneu[7]
Que caucâ de ve[8] n'ei pà seu ;
Fà de bràvei librei nouveu,
En de là feliâ de viei libr*ei* ;
Mà quî darniei, loû laisse libr*ei*.
Lo Fountèno n'en parlo pà,
N'î vole pà troubâ d'ôfâ [9].

comme celui-ci, — se carrer d'un propre habit — qui quelquefois n'est pas à eux ; — faire de beaux livres nouveaux — avec des feuilles de vieux livres ; — mais ces derniers (je) les laisse libres. — La Fontaine n'en parle pas, — (je) n'y veux pas trouver à redire.

7. *Gouneu*, « habit » (Foucaud), « robe d'enfant ; — *gounelo*, cotte de femme de la campagne » (Dom Duclou) ; bas-lim. *gounel*, jupe de femme, *gounelo*, toute espèce d'habillement pour homme ou pour femme qui descend jusqu'aux talons, *gounelou*, habillement des enfants ; gasc. *gouno*, soutanelle, *gounet*, robe de femme, *goumet*, jupon. « En Langued. *gounel,-elo*, est le nom qu'on donne aux habitants des campagnes entre Nîmes et Alais. Auraient-ils pris ce nom du lat. *gona*, sorte de jupe ou de casaquin de femme ? » (Sauvages). Provenç. *gounela*, tunique de femme, et *gounceloun*, robe d'enfant ; *gouno*, dans le Var, soutanelle qui va au-dessous du genou ; anc. catal. *gona* ou *gonella* ; ital. *gonna* et *gonnella* ; rom. *gona*, gonel, robe, *gonio*, casaque, dérivé, d'après Raynouard, du radical celtique *gwn*, qui se retrouve encore dans l'angl. *gown*, robe, le gallois *gwn*, le gaélique écossais, *gun*. C'est aussi l'opinion de M. de Chevallet. Bas-lat. *guna*, *gunna*, *gonna*, *gonella*, *gonellus* ; anc. franç. *gone*, *gonelle*, *goune*, *gounelle*, habillement d'homme et de femme ; berrich. *gonne* ; auvergn. *gounello* ; dans la Bresse châlonn., *goner*, vêtir mal ou de façon ridicule. Nous laissons à M. Honnorat la responsabilité de l'étymologie qu'il hasarde. « Ce mot, dit-il, viendrait-il du grec *gunê* femme ? » En patois lyonn. *gone*, *gonne* signifie enfant, garçon, polisson. M. Onofrio rapporte ce terme au rom. *gona*. « C'est, suivant plusieurs étymologistes, ajoute-t-il, un mot d'origine celtique. Il désignait dans la Gaule un long vêtement de peau ». (*Gloss. lyonn.*)

8. *Caucâ de ve*, littér. quelques *de* fois ; ce *de* parasite entre un adjectif et un nom est fréquent en Limousin comme en Provence. Cependant nous ne retrouvons cet idiotisme nulle part. Le Lyonnais a *devey*, *devays*, parfois, des fois.

9. *Troubâ d'ôfâ*, littér. trouver *d'*affaires ; *ôfâ* est masculin comme le rom. afar. La langue des trouvères conserva également pendant longtemps au mot *afère* son genre masculin ; on trouve *affaire* masculin dans Amyot. Du reste le mot est aussi masculin en bas-lim., en langued.

LOU LIOUN OMOUROU

LE LION AMOUREUX

Dô ten que là beitiâ parlôv*an*,
Loû lioun entr*e* autr*ei* ambitionôv*an*
De se môridâ coumo noû.
E perque pâ ? Olei doun quel*o* engenç*o*
Ne vôlio lo pâ tan que noû ?
Courage, forç*o*, inteligenç*o*,
Prope muzeu, sur lou marcha.
Vejan qui lî fugue moucha [1].

Du temps que les bêtes parlaient, — les lions, entre autres, ambitionnaient — de se marier avec nous. — Et pourquoi pas ? Alors donc cette engeance — ne valait-elle pas autant que nous ? — Courage, force, intelligence, — propre museau, sur le marché. — Voyons qui en eut sur le nez.

1. *Moucha*, partic. de *mouchâ*, littér. moucher. Le bas-lim. et l'auvergn. *moutsâ*, le

Un lioun de gran pŏrentage,
Pŏssan pèr un certen pra,
Trobo no bargeir*o* ŏ soun gra
E lo dŏmand*o* en mŏridag*e*.
Lou pai òrio be mièr eima,
Si co guei eita poussibl*e*,
Cauque gendre min tŏribl*e*,
E qu'òrio gu min de beuta;
Mâ countrâriâ un- enteita
De quel eita,
Li semblo, tan mai ô lî pens*o*,
'n ŏfâ de grando counsequenç*o*.
Bŏliâ so filio, qu'ei bien dur!
Lo refûzâ n'ei pâ segur.
Po-iò tenei so filio dî 'n eimâr*i* [2] ?
Troubŏro-lo toujour un si riche parti?
E s' î van, cauque beu mŏti,
Pŏssâ lou countra sei noutâr*i* [3] ?
Car, fô be dîre lo varta,
Si lou gŏlan èr*io* enteita,
Lo fili*o* èrio d'uno fiarta
Que n'òriâ pâ vu so pŏrieir*o*.
No fili*o* entau se couaif*o* eiza [4]
D'ŏmouroû ŏ lounjo criuieir*o*;
E voû n'ŏzŏriâ pâ dîr*e* ŏ un tau gŏlan
Tou nete de fichâ soun can.
Oci lou pai pren n'embaisso [5] min dur*o*.

Un lion de grand parentage, — passant par un certain pré, — trouve une bergère à son gré — et la demande en mariage. — Le père aurait bien mieux aimé, — si c'eût été possible, — quelque gendre moins terrible — et qui aurait eu moins de beauté; — mais contrarier un entêté — de cette qualité — lui semble, plus il y pense, — une affaire de grande conséquence. — Donner sa fille, c'est bien dur! — La refuser n'est pas sûr. — Peut-il tenir sa fille dans une armoire? — Trouvera-t-elle toujours un aussi riche parti? — Et s'ils vont, quelque beau matin, — passer le contrat sans notaire? — Car il faut bien dire la vérité, — si le galant était entêté, — la fille était d'une fierté — que (vous) n'auriez pas vu sa pareille. — Une fille de la sorte se coiffe aisément — d'amoureux à longue crinière; — et vous n'oseriez pas dire à un tel galant — tout net de ficher son camp. — Aussi le père prend

---

provenç. *moucâ*, l'espagn. *mocar* ont la même signification : au propre, donner à quelqu'un sur le nez; au figuré, agir envers lui ou lui parler d'une manière qui l'humilie, vulgairement lui river ses clous. L'ancien français avait la même acception : *comment il a été mouchié* (PATELIN). Bas-lat. *muccare*, moucher. Le rom. a *moucos* (lat. *mucosus*), muqueux. Comparez aussi le rom. *mochar*, moquer.

2. *Eimâri* et *ermâri*, subst. masc., armoire. Ce substantif est aussi masculin dans le langued. *armazi*, dans le provenç. *armari*, dans la béarn. *arremari*, dans le catal. *armari*, dans l'ital. et l'espagn. *armario*, dans le rom. ARMARI, et dans l'anc. franç. *armaire*, *almaire*, *almari*, *aulmare*, *aumaire*. Lat. ARMARIUM, formé de *arma*, parce que sa première destination a été de renfermer des *armes*.

3. Il y a dans les éditions précédentes : *Possâ lou countra sei* LOU *noutâri*, ce qui fait le vers faux.

4. *Eiza*, aisé, adjectif pris adverbialement.

5. *Embaisso*, « tournure, parti » (FOUCAUD); n'est pas porté dans Dom Duclou. Nous le traduisons par *biais*. Le franç. *ambages* doit être de la même famille. Ce mot en effet a, en Languedoc, le sens de « embarras, ambages ». L'ital. *ambascia*, *ambascio* signifie angoisse, peine. *Ambaite*, devoir, dans les Vosges. « C'est, dit M. L. Jouve, le savant éditeur des *Noëls vosgiens* (Paris 1864), un mot qui est purement franc ou tudesque. *Ambeth*, *ambecht*, a d'abord signifié, dans la langue des Francs, devoir public, devoir d'un homme chargé d'une autorité quelconque, puis devoir particulier, affaire privée. » Arrêtons-nous à cette dernière signification. Notre mot *embaisso* est très vague, et il se prend la plupart du temps pour *affaire*. Les paysans disent à un homme après la mort de sa femme : *Couneisse toun embaisso*, je connais ton affaire. Si tu veux te remarier... je sais ce qu'il te faut. (V. aussi LITTRÉ au mot AMBASSADE.)

Fô que voû counte l'ôvantur*o*.
« Mounsegnour, se li disse-t-eu,
Mo fili*o* o lou cœur e lo peu
Tendrei coumo de lo rouzad*o*;
E vôtro grifo plo filad*o*
Li fŏrio mai d'un*o* engrôgnad*o* [6],
Quan voû lo voudriâ cŏressâ.
Permetei doun (sei v'ôfençâ),
Que voû brie [7] tan si pau [8] vôtr'oungliâ [9] tro poun-[chudâ,
Pèr que lâ ne chian pâ si rud*â*.
Sufrei ôci en meimo ten
De voû leissâ limâ lâ den.
O mouyen de quel*o* eichancrur*o*,
Vôtrei bicoû [10],
Pû ŏmouroû,
Min dangeiroû,
N'eifredŏran pâ lo futur*o*;
V'ôrei mai de plŏzei toû doû. »
Moun lioun, ŏmouroû coumo catr*e*,
Se guei de boun cœur laissa batr*e*.
O se laisso doun beitiŏmen
Briâ sâ vin grifâ mai lâ den,
Tan l'ŏmour fai de l'eitoul*io* [11]
Dî no cervelo qu'ô farfoul*io*!
Quan soû pei futen [12] dei-ounglia
E soun râteliei deimanglia,

un biais moins dur. — (Il) faut que (je) vous conte l'aventure. — « Monseigneur, lui dit-il, — ma fille a le cœur et la peau — tendres comme de la rosée ; — et votre griffe bien affilée — lui ferait plus d'une égratignure, — quand vous la voudriez caresser. — Permettez donc (sans vous offenser), — que (je) vous rogne tant soit peu vos ongles trop pointus, — pour qu'ils ne soient pas si rudes. — Souffrez aussi en même temps — de vous laisser limer les dents. — Au moyen de cette échancrure, — vos baisers, — plus amoureux, — moins dangereux, — n'effraieront pas la future ; — vous aurez plus de plaisir tous deux. » — Mon lion, amoureux comme quatre, — se fût de bon cœur laissé battre. — Il se laisse donc bêtement — rogner ses vingt griffes et les dents, — tant l'amour fait du ravage — dans une cervelle qu'il farfouille. — Quand ses pieds furent *désonglés* — et son râtelier déman-

---

6. *Engrôgna,-ado*, égratigné,-ée ; bas-lim. *engroougna*, égratigner ; périg. *engrounia ; engraugna* dans le Tarn ; langued. et provenç. *engraufigna* et *grafigna;* lyonn. *engraunie;* ital. *graffiare* et *sgraffiare;* rom. *grafinar*, ESGRAFINAR, de *grafio*, croc, griffe, crochet (lat. *graphium*) ; anc. franç. *égrafigner*, déchirer, écorcher ; berrich. *grafigner*, *egrafigner ;* poitev. et saintong. *graffigner ;* Bresse châlonn. *égrafiner;* dans le pays messin, *grefignesse*, égratignure ; bret. *kraban*, griffer, *krabisa*, égratigner. Le *f* du mot roman s'est adouci en *v* consonne, qui s'est lui-même changé en *u* voyelle, ce qui a donné *grauinâ*, et avec la préposition *en*, *engrauinâ*, d'où *engraugnâ* et *engrôgnâ*, par la contraction de la diphthongue *au* en la longue *ô*.

7. *Brie*, subj. de *briâ*, « rogner, raccourcir » (FOUCAUD) ; mot qui ne se retrouve même pas dans le *Dictionnaire bas-lim.* de Béronie. Rom. BREVIAR (lat *breviare*), abréger, accourcir, de *breu* (lat. *brevis*), court, bref. Le *v* du mot roman est tombé, comme dans *couâ*, pour *couvâ*, couver, *estôiâ*, pour *estôviâ*, épargner.

8. *Tan si pau*, pour *tan chio pau*, tant soit peu.

9. *Oungliâ*. Ce mot a conservé le genre féminin, comme dans les langues et les patois romans : langued. et provenç. *ounglio ;* ital. *unghia ;* espagn. *una* (*n* mouillé) ; portug. *unha;* catal. *ungla;* rom. UNGLA et ONGLA ; lat. *ungula*.

10. *Bicoû*, baisers, de *bicâ*, lèvres (V. ce mot, pag. 34, note 5).

11. *Fai de l'eitoulio*, littér. fait du chaume, réduit le blé en chaume, le ravage comme fait la grêle. De même on dit métaphoriquement *moissonner*. (Sur *eitoulio*, V. pag. 35, note 1.)

12. *Futen*, furent. La forme régulière à Limoges est *fuguèren* ou *siguèren*. *Futen*, et plus bas *fiten*, firent, se disent à l'ouest du département, du côté de la Charente.

I li lâchen loû chei d'uno lego ŏ lo roundo,
Que li fiten dansâ no fièro danso-roundo.
Lou paubre gar, que se defendio mau,
Chŏbe[13] pèr toumbâ dô gran mau
— Dô mau de lo mor, vole dîre. —
Lo nôvio e lou beu-pai se boutèren[14] de rire.

Jônâ filiâ, jónei garçoû,
Queu counte voû regardo toû.
Quan l'ŏmour te no jôno teito,
O l'eitribo[15] que lo tempeito.
Lei doun pû d'eime, de rŏzou,
Pû re de beu, pû re de bou;
Voû podei dîre : ŏdî, prudenço!
Lou bounur chabo pèr lou bou
Ente l'enteitŏmen coumenço.

ché, — ils lui lâchent les chiens d'une lieue à la ronde, — qui lui firent danser une fière danse-ronde. — Le pauvre gars, qui se défendait mal, — finit par tomber du grand mal — (du mal de la mort, veux-(je) dire). — La future et le beau-père se mirent à rire.

Jeunes filles, jeunes garçons, — ce conte vous regarde tous. — Quand l'amour tient une jeune tête, — il la travaille que le diable. — Alors donc plus de bon sens, de raison, — plus rien de beau, plus rien de bon; — vous pouvez dire : adieu, prudence! — Le bonheur finit par le bout — où l'entêtement commence.

13. *Chôbe*, par aphérèse, pour *òchòbe*, acheva, finit.

14. *Se boutèren de*, se mirent à... *Boutâ* a la même forme en bas-lim., en gasc., en langued., en auvergn., en provenç., en béarn. Lyonn. et forez *beto, betto, betta*; savoy. *bouta*; bourguig. *bôtre*. Catal., espagn. *butar, botar, boutar*; ital. *buttare*; rom. BUTAR et BOTAR, pousser, mettre, heurter; anc. franç. *bouter, boter, boteir*, mettre, presser, pousser; *bouter*, dans les patois du nord; allem. *bozen*, heurter, frapper, etc. M. Littré donne comme étymologie le kimri *bot, bôth*, corps rond. Bas-bret. *bounta* ou *bunta*, pousser.

15. *Eitribo*, ind. prés. de *eitribà*, « travailler, user, fatiguer » (FOUCAUD). « C'est, dit Dom Duclou, unir le fil en le dévidant, par le moyen d'une pièce de cuir ou de drap nommée *eitribodour*. En bas-lim., on donne la même signification restreinte aux mots *estignâ* et *estignodour*. En langued. *estibla*, « c'est secouer un écheveau de fil pour en démêler les brins et le dévider plus facilement » (SAUVAGES). *Estiblâ, estignâ eitriba*, quoique ayant à peu près la même signification, nous semblent appartenir à des familles différentes. *Estibla*, du lat. *ex* et *stipula*, paille (V. au mot *eitoulio*, page 35, note 1), débarrasser de la paille. Le bas-lim. *estignâ* paraît dériver du lat. *ex* et de *tinea*, teigne, d'où le vieux franç. *teignasse*, perruque. Quant à notre *eitribà*, il est formé, croyons-nous, du lat. *ex* et du parfait *trivi* du verbe *terere*, broyer, user, par le frottement (grec *tribô*). Cependant l'anc. franç. avait *estriper*, briser, rompre, déchirer, dérivé, d'après Roquefort, du lat. *extirpare*. Langued. *estrifa* ou *estripa*, déchirer, mettre en pièces. Les exemples de mutation du *p* en *b* sont très communs.

LOU CURE E LOU MOR

Un mor s'ennavo tristŏmen
Pŏyâ so rendo ŏ lo nŏturo.
Un cure plo gai, plo counten,
Chantavo ôprei de lo vituro
Ente èrio embŏla soun trezor.

LE CURÉ ET LE MORT

Un mort s'en allait tristement
— payer sa rente à la nature. —
Un curé, bien gai, bien content,
— chantait auprès de la voiture
— où était emballé son trésor.

Car fô be dìre que queu mor
N'èrio pâ de pitito bièro[1];
Mâ qu'èrio lou pû grô segnour
De toû loû noblei d'ŏlentour.
Queu mounde roulen toû[2] cŏrosso,
Meimo pèr nâ deicho ŏ lo fosso;
Pèr loû noblei, pèr loû richar,
Lî- o toujour gu dô corbillar,
E perfi[3] que degu n'en grounde,
Oro li- en- o per tou lou monde.
Finalŏmen, nôtre mor vio lou seu
Pèr lou menâ tou dre-t ô ceu;
E so fŏmilio richo e fièro
L'ŏvio eitendu tou de soun loun
Din-t un superbe ŏbi de ploun,
Obi que noû pelen no bièro;
Obi d'iver, ŏbi d'eitî,
Obi pèr fâ lo proucessî.
Obi pèr loû soudar, ŏbi pèr lâ meneitâ[4],
Obi de jour-bran mai de feitâ,
Obi que ni gran ni pitî
Ne quîten jŏmai pû no ve qu'î l'an vîti.
Moun cure, plo counten dî l'âmo,
Chantavo pèr quelo bouno âmo
Forço *de profondis*, forço *miserere*,
(Tout- ŏco vô be caucŏre).
« Moussû lou mor leissâ me faire[5],
Voû bŏliŏrai pèr paire et maire

— Car (il) faut bien dire que ce mort — n'était pas de *petite-bière*; — mais c'était le plus gros seigneur — de tous les nobles d'alentour.— Ce monde roulent tous carrosse,—même pour aller jusqu'à la fosse; — pour les nobles, pour les richards, — (il) y a toujours eu des corbillards, — et afin que personne n'en gronde, — maintenant (il) y en a pour tout le monde. — Finalement notre mort avait le sien, — pour le mener tout droit au ciel; — et sa famille riche et fière — l'avait étendu tout de son long — dans un superbe habit de plomb, — habit que nous appelons une bière; — habit d'hiver, habit d'été, — habit pour faire la procession, — habit pour les soldats, habit pour les dévotes, — habit de jours ouvriers et de fêtes,— habit que ni grands ni petits — ne quittent plus jamais une fois qu'ils l'ont revêtu. — Mon curé, bien content dans l'âme, — chantait pour cette bonne âme — force *de profundis*, force *miserere*, — — (tout cela vaut bien quelque chose). — « Monsieur le mort, laissez-moi faire, — (je) vous donnerai pour père et mère, —

1. Ce vers est isolé : *bièro* ne rime pas avec *vituro*, l'accent tonique portant sur l'*è* de *bièro* et sur l'*u* de *vituro*. Remarquez le calembour *bière*.

2. *Queu mounde roulen toû*, littér. « ce monde *roulent* tous ». En général, quand il y a une idée de pluralité dans le substantif, le verbe se met au pluriel : *lo gen soun*, les gens sont. Nous en avons un exemple bien plus remarquable dans *degu nou eipargnŏran*, personne ne nous épargnera (page 63, note 6).

3. *Perfi*, pour fin, afin; langued. *per afi que*, afin que; provenç. *per afin que*. *A la parfin* s'est dit jusqu'au XVIIe siècle dans l'ancien français, et se dit encore en Champagne, en Berri, etc.

4. *Meneitâ*, dévotes « sœurs grises, filles des tiers ordres de Saint-François et de Saint-Dominique, qui vivent dans le monde » (Dom Duclou); bas-lim. *menet*, *meneto*, « nom qu'on donne par mépris à un faux dévot ou à un dévot superstitieux et minutieux » (Béronie). *Meneto* dans notre cas peut être traduit par *béguine*. « Il y avait autrefois à Tulle, dit Vialle, des *menettes* en titre. Les unes étaient attachées à l'ordre de Saint-François et les autres à l'ordre des Carmes. Elles avaient des statuts et un costume. Elles se réunissaient sous une supérieure et faisaient des actes secrets de religion ». A Limoges, les *menettes* avaient aussi une organisation régulière. Nous ignorons d'où vient cette appellation, qui primitivement n'avait pas le sens dérisoire qu'on lui donne aujourd'hui.

5. *Faire, paire, maire.* Ces mots n'appartiennent pas au patois de Limoges, où l'on dit *fâ, pai, mai;* ils sont en usage au sud du département et dans le Bas-Limousin.

Dô *requiem*, dô *libera*,
Dô *oremus*, de là letegnâ [6],
Verse, reipoun, *et cœtera*;
Ne creze pà que voû v'en plegnâ.
L'eissanciel ei de bien pŏyà,
Surtou de ne pâ barjignà.
D'ŏbor fô *tan* pèr moun dre de prezenço,
Qu'ei toujour pèr ŏqui qu'un bourdŏreu coumenço;
Tan pèr vei là grandà ônour [7],
Tan pèr lou pâli [8] de velour,
Tan pèr loû drei de lo fŏbrico,
Tan pèr lou *Dies* en muzico,
Tan en cero, *tan* en- argen... »
En un mou lou mountan de quel entèrŏmen,
Quan lou cure l'ŏgue tira dî so memôrio,
Li devio procurà lo glôrio
D'en- ovei pèr so par un boun fu de bourdeu,
Dô meliour et dô min nouveu.
Lou service, lo cŏranteno
E l'ôfrando de lo pŏteno,
Sei coumprenei lou bou-de-l'an,
Devian fà 'n ŏbiliŏmen blan
Pèr certeno pitito nesso
Qu'èrio ŏ lo flour de lo jônesso,
Mai no jupo de be-venti [9]
Pèr lo chambŏrieiro Cŏti.
Tou-t en bŏlian lou bal ŏ no talo pensado,
Coumo î preneu lo deivirado [10],
Ne sai coumo co se fŏgue,
Mà lo cŏrosso [11] châvire,

des *requiem*, des *libera*, — des *oremus*, des litanies, — versets, répons, *et cætera*; — (je) ne crois pas que vous vous en plaigniez. — L'essentiel est de bien payer, — surtout de ne pas barguigner. — D'abord (il) faut *tant* pour mon droit de présence, — c'est toujours par là qu'un bordereau commence; — *tant* pour avoir les grands honneurs, — *tant* pour le poêle de velours, — *tant* pour les droits de la fabrique, — *tant* pour le *Dies* en musique, — *tant* en cire, *tant* en argent... » — En un mot le montant de cet enterrement, — quand le curé l'eut calculé dans sa mémoire, — lui devait procurer la gloire — d'en avoir pour sa part un bon fût de bordeaux, — du meilleur et du moins nouveau. — Le service, la quarantaine — et l'offrande de la patène, — sans compter le bout-de-l'an, — devaient faire un habillement blanc — pour certaine petite nièce — qui était à la fleur de la jeunesse, — et même une jupe de *bien adventif*, — pour la chambrière Catherine. — Tout en donnant le bal à une telle pensée, — comme ils prennent le détour (du chemin), — (je) ne sais comment cela se fit, — mais le carrosse chavira, — et le mort, pata-

---

6. *Letegnâ*, litanies; rom. LETANIAS; catal. *lletanias* et *lledanias*.

7. *Onour*. Ce mot est aussi féminin dans le catal. *honre*, pris toujours pour honneurs funèbres. Il est également féminin dans l'espagnol *honra* et dans le rom. HONOR.

8. *Pâli*, poêle; langued., provenç. *pâli*; ital. et espagn. *palio*; catal. *palit* ou *palis*; anc. catal. *pali*; rom. PALI et PALLI; lat. *pallium*, sorte de manteau; anc. franç. *pale*, drap, tenture, *palle*, poêle, *palle*, *palion*, manteau, *palis*, drap, tapis, dans le *Gloss.* de Dom Carpentier. M. Honnorat dérive ce mot du celtique, sans dire à quel dialecte il appartient. Il y a en effet *pali*, manteau dans le bas-bret.; mais la question est de savoir si le mot breton n'a pas été pris au latin.

9. *Une jupo de be venti*, « une jupe de bien adventif » (FOUCAUD); *adventif*, en droit romain, se dit d'une sorte de pécule concédé au fils de la famille en nue propriété. En terme de jardinage, *adventif* se dit d'un bourgeon, d'une racine qui naissent artificiellement et ailleurs que dans les points où on a coutume de les voir. *Aventif*, *adventif* dans l'ancien français, étranger, qui vient d'ailleurs. Remarquez l'aphérèse de la première syllabe : *be venti* pour *be ôventi*.

10. *Prendre lo deivirado*, prendre le tournant. (V. sur *deivirà* la note 11 de la page 42.)

11. *Lo cŏrosso*. Longtemps ce mot est resté féminin en français. Il l'est encore en

E lou mor, brŏdŏdau!... toumbo dre sur lo teit*o*
Dô paubre mŏlûroû cure,
E coum*o* un yô l'eipoutigue
Countre no pitito muret*o*.
Lou pŏroufien de plouu entraino lou pastour;
Lou cure segue soun segnour.
I lou meten dî lo cŏross*o*;
Fougue fâ vite n'autro foss*o*;
E quel ŏciden mŏlûroû
O le d'un mor nen fŏgue doû.
Lou cazuel e lou luminâr*i*,
Tou co fugue pèr lou vicâr*i*.
Lo jôuo ness*o* e lo Cŏti
Nen guèren là châcuno lour bouci?
Co n'ei pâ ce que noû regard*o*.
Lou counte châbo qui, l'ôtour n'en parlo pâ;
N'î nan [12] pâ boutâ nôtre nâ.

tras!... tombe droit sur la tête — du pauvre malheureux curé, — et comme un œuf l'écrasa — contre une petite muraille. — Le paroissien de plomb entraîne le pasteur; — le curé suivit son seigneur. — Ils le mettent dans le carrosse; — (il) fallut faire vite une autre fosse; — et cet accident malheureux, — au lieu d'un mort, en fit deux. — Le casuel et le luminaire, tout cela fut pour le vicaire. — La jeune nièce et la Catherine — en eurent-elles chacune leur morceau? — Ce n'est pas ce qui nous regarde. — Le conte finit là, l'auteur n'en parle pas; — n'y allons pas fourrer notre nez.

Mâ meifian-noû de lo Cŏmard*o* :
L'ei toujour ŏ nôtrei tŏloû;
Soun dar ne fai pâ de jŏloû.
Touto l'erbo de lo nŏtur*o*
Ei pèr se toujour prou mŏdur*o* :
O faucho dî toutâ sŏzoû.
Dî lou ceu nôtr*o* our*o* ei fixad*o*
E, plei-t ŏ Dî, lî guessan-noû
Nôtro plaço to-be marcado!
De segur lo s'i perdrio pâ;
Car n'ŏven beu dîr*e* e beu fâ
De beu plan, dô proujei, dô châteu en-Espagn*o*,
En vil*o*, ŏ lo cour, en campagn*o*,
Lo mor deitruî tou co dô mindre co de pe.
Teimouen lou mŏlûroû cure.
Ne couneisse mâ no finess*o*
Pèr l'empeichâ de noû trŏi,
Qu'ei de viôre dî lo sŏgess*o*
E toujour tou preit*e* ŏ partî.

Mais méfions-nous de *la Camarde :* — elle est toujours à nos talons; — sa faux ne fait pas de jaloux. — Toute l'herbe de la nature — est pour lui toujours assez mûre : — il fauche dans toutes saisons. — Dans le ciel notre heure est fixée, — et, plût à Dieu! y eussions-nous — notre place aussi bien marquée! — A coup sûr, elle (ne) s'y perdrait pas; — car nous avons beau dire et beau faire — de beaux plans, des projets, des châteaux en Espagne, — en ville, à la cour, à la campagne, — la mort détruit tout cela du moindre coup de pied. — Témoin le malheureux curé. — (Je) ne connais qu'une finesse — pour l'empêcher de nous trahir, — c'est de vivre dans la sagesse — et toujours tout prêt à partir.

---

provenç.: *carrosso*, en ital.: *carrozza*, en espagn.: *carrosa*, en portug.: *carroca*, en catal.: *carrossa*. Rom. *carros*, char, et *carruza*, charrette; bas-lat. *carruga*, *carrucha*, substantif féminin.

12. *Nan*, par aphérèse, pour *ònan*.

LOU TOUPI DE LA

Peirouno pourtav*o* ô marcha
Un toupi de la sur so teit*o*.
Sur un piti coueissi lo[1] l'ŏvio bieu jûcha;
Guessà di qu'ô lî- èri*o* eitŏcha.
Biliado[2] coum*o* un jour de feit*o*,
Reveliado coum*o* un cin-sô[3],
Legeiro coum*o* un parpŏliô,
Pû lesto qu'un chat-eicurô,
No propo jupo de sômieir*o*[4]
Retroussado dî so gŏtieir*o*[5],
Chaussad*o* en souliei pla pèr ne pà tan riscà
Ni d'entorso ni de fau pà,
Nôtro Peirouno, entau troussad*o*,
Counto deijà dî so pensad*o*
L'argen de soun toupi de la.
D'ŏvanço lo l'ŏvi*o* eicunla[6];
Lo sŏbio loû greloû[7] que soun toupi countegn*o*,

LE POT DE LAIT

Pétronille portait au marché — un pot de lait sur sa tête. — Sur un petit coussin elle l'avait bien juché; — (vous) eussiez dit qu'il y était attaché. — Habillée comme un jour de fête, — éveillée comme un *cinq-sous*, — légère comme un papillon, — plus leste qu'un chat-écureuil, — une blanche jupe de sommière, — retroussée dans l'ouverture des poches, — chaussée en souliers plats pour ne pas tant risquer — ni d'entorse ni de faux pas, — notre Pétronille ainsi troussée, — compte déjà dans sa pensée — l'argent de son pot de lait. — D'avance elle l'avait mesuré; — elle savait (le nombre de) gobelets que son

---

1. *Lo*, par aphérèse, pour *elo*. *La*, sujet, pour *ella*, se rencontre quelquefois en italien, mais, disent les dictionnaires, c'est une faute qu'on doit attribuer, soit à l'incorrection des textes, soit à la précipitation des écrivains.

2. *Biliado*, pour *ŏbiliado*, encore une aphérèse.

3. *Cin-sô*, *cinq-sous*. Nous appelons ainsi le *carabus auratus* (Fab.), nommé encore *jardinière*, petit coléoptère vif, net et luisant. On dit aussi *prope coumo un cin-sô*. M. le comte Jaubert, qui cite le Glossaire de Laisnel de La Salle et écrit *joli comme cinq sous*, semble ne pas s'être rendu compte de l'expression. C'est *joli comme un cinq-ous* qu'il fallait dire.

4. *Sômieiro*. M. Honnorat donne à ce mot une singulière parenté en le mettant sous la rubrique *saumiera*, saumure. « On donne encore, dit-il, ce nom à une étoffe de laine mince qui sert pour doublure. » Il y a là presque autant d'erreurs que de mots. La *sômieiro* était en effet une étoffe de laine, mais grossière et un peu moins épaisse que le molleton, de couleur ordinairement blanche, quelquefois bise, que l'on fabriquait à Sommières, département du Gard.

5. *Gŏtieiro*, « ouverture au haut d'une jupe, ou aux côtés d'une robe » (Dom Duclou). C'est par là qu'on communiquait avec le sac ou plutôt la poche appelée *gâto*. (V. ce mot page 18, note 17.) *Gŏtieiro* se dit aussi communément pour tablier.

6. *Eicunla*, mesuré avec une écuelle (lat. *scutella*, écuelle, petit plat; bas-lat. *escuella*). « Notre mot écuelle, dit Du Cange, est souvent pris dans les actes pour une petite mesure pour le grain ». *Escuelle*, dans Roquefort, sorte de mesure. Rom. *escudella*. La voyelle brève *e* est tombée, ce qui a donné *escudla*, dont le *d* s'est changé en *n* par l'attraction de *l*. Catal. *escudella*; espagn. *escudilla*; ital. *scodella*.

7. *Grelou*, espèce de gobelet en ferblanc et à une anse, qui sert de mesure pour le lait. Ce mot n'est pas donné par Dom Duclou. Le bas-lim. a *grial*, vaisseau de bois fait en

E gni- o pà de goutou[8] que tegno,
Gni- ŏvio pèr vinto-quatre sô.
Lo neu devio chŏtà trei doujenà de yô [9].
« Loû fŏrai couà [10], se digio-t-elo ;
Quî poulei, coumo de rŏzou,
Troubŏran be dŏrei meijou
Pèr viôre cauco bŏgŏtelo.
L'ŏfôchŏdî [11] de bla [12], de blŏdî [13], de froumen,
Loû nûriro certenŏmen,
Sei que m'en côte forço argen.
Lou renar, môgra so finesso,
Lo miaulo [14], môgra soûn- ŏdresso,
M'en laissŏran be toujour prou
Ujan, çai, vegne lo Sen-Lou [15],
Pèr nen vei un prôpe gŏgnou [16].

pot contenait; — et (il) n'y a pas de goutte qui tienne, — (il) y en avait pour vingt-quatre sous. — Elle en devait acheter trois douzaines d'œufs. — « (Je) les ferai couver, se disait-elle ; —ces poulets, comme de raison, — trouveront bien derrière (la) maison — pour vivre quelque bagatelle. Le mauvais grain du blé, du blé noir, du froment,— les nourrira certainement — sans qu'il m'en coûte force argent. — Le renard, malgré sa finesse, — le milan, malgré son adresse,— m'en laisseront bien toujours assez,—cette année, ça, vienne la Saint-Loup, — pour en avoir un propre cochon. — (Je)

---

rond, en forme de jatte, et *grialo*, terrine; en espagn. *grial*, plat, assiette. Dans le *Glossaire français* de Dom Carpentier et dans celui de Roquefort, *grazal, greil, grajal, grasal*, jatte, sorte de plat, auge, baquet; *grajalet*, petit baquet. Nous croyons que *grelou* est un autre diminutif de *greil*, c'est-à-dire une petite jatte à lait. On trouve dans Du Cange *grassale*, espèce de vase, *grassellus* et *grassalha*, sorte de vaisseau, mesure pour le blé; *grazala, grasala*, jatte, dans le *Supplément* de Dom Carpentier. Nous ne retrouvons guère notre mot que dans le berrich. *grelôt* ou *greland*, petit pot de terre qui va au feu et que M. le comte Jaubert dérive de l'adjectif berrich. *greland, guerlaud, gherlaud*, qui signifie creux. « Le mot français *grelot*, ajoute ce philologue, vient *assurément* de *greland* ». Nous sommes moins affirmatifs. En tous cas, d'où vient *grelaud ?*

8. *Goutou*, diminutif de *gouto;* petite goutte de lait qui se donne par-dessus le marché.

9. *Yô*, œuf; bas-lim. et gasc. *eou ;* langued. *ioou* ; provenç. *uou;* catal. *ou ;* ital. *uovo ;* espagn. *huevo* et *ovo;* rom. *ov, uov, huou, ueu;* lat. *ovum*. En passant dans le roman et dans les patois méridionaux, le *v* du lat. est tombé, comme le *b* dans *couà*, couver.

10. *Couà*, couver (lat. *incubare*). Cette forme est générale dans le midi. Le langued. dit aussi *cougà*. Berrich., poitev. *couer;* catal. *covar;* ital. *covare ;* rom. COAR.

11. *Ofôchôdi*, « mauvais grain » (FOUCAUD). Dom Duclou écrit *afochodi*, ce qui s'explique par le peu de différence qu'il y a entre la prononciation de l'*a* bref et celle de l'*ó* au commencement d'un mot : « criblure de blé, ce qui reste après qu'il est nettoyé. *Afôchà*, nettoyer le blé avec le crible ». Le gascon a *fouchar*, faucher. En berrich. *fauchis*, regain, herbe fauchée dans les champs; l'*ófôchodi* est comme le *regain* du grain, c'est-à-dire ce qui est de qualité inférieure, le rebut.

12. *Bla, froumen*. Dans les pays à froment, le *blé*, c'est-à-dire le blé par excellence, est le froment. Dans les pays à seigle, comme le Limousin, le blé par excellence est le seigle.

13. *Blódi*, blé sarrazin appelé aussi blé noir, *bla negre*. C'est un diminutif de *bla*. Ce mot ne se trouve pas dans le *Dictionnaire bas-lim.*

14. *Miaulo*, subst. fém., milan ; langued. *mieloun, mielou*, subst. masc. ; catal. *milà ;* espagn. *milan ;* ital. *milhano* ; rom. *milan* et *milo;* bas-lat. *milio ;* lat. *milvus ;* anc. franç. *milion.*

15. *Lo Sen-Lou*, la Saint-Loup, foire générale et plus particulièrement foire aux chevaux qui se tient annuellement à Limoges le 22 mai. Du temps de Foucaud cette foire était encore plus importante qu'elle ne l'est actuellement. La facilité des communications lui a fait perdre un peu de sa splendeur.

16. *Gógnou*, porc ; mot omis par Dom Duclou. Peut-être est-ce une importation bas-limousine. Le mot semble s'arrêter sur la lisière de la langue d'Oil. Lyonn. *cayon, caion, cayoun*, même signif. Le Dict. d'Honnorat cite *caioun* comme employé en Pro-

Lou prendrai un pau rŏzounable;
De bouno gorjo[17], ô ei cŏpable,
Coumo couneisse vèr châ noû,
De s'engreissâ presque tou soû.
Lo châtagno, l'ŏglian que dŏmouren dessoû
Li- ôrau tô fa no bouno coueino.
Quan li foudrio de ten-en-ten
Vei cauco jôfado[18] de bren,
Co n'ei pâ qui no grando roueino.
Engreissa qu'ô chio, lou vendrai.
De l'argen que n'en tirŏrai,
Pèr moun counte nen chŏtŏrai
Un piti vedeu mai so mai.
Qu'ei me-meimo que gardŏrai
Queu piti troupeu quan l'ôrai,
E, de segur, l'ômentôrai,
Toû loû an, tan que iô poudrai.
Quau plŏzei, Peirouno, en to gaulo,
De faire faire lo pingraulo[19]
O treu-quatre piti vedeu,
E de poudei dire : î soun meu!
M'eivî que loû veze d'ŏvanço
Levâ toû lo coueto en cŏdanço,
Eipingâ[20], gingâ[21], sôticâ! »
Peirouni[22] loû vô countrufâ,

le prendrai un peu raisonnable (raisonnablement fort); — de bon appétit, il est capable, — comme (je) connais vers chez nous, — de s'engraisser presque tout seul. — La châtaigne, le gland qui restent dessous (à terre) — lui auront tôt fait une bonne couenne (un bon lard). — Quand (il) lui faudrait de temps en temps — avoir quelque jointée de son, — ce n'est pas là une grande ruine. — Engraissé qu'il soit, (je) le vendrai. — De l'argent que (j')en retirerai, — pour mon compte (j')en achèterai — un petit veau et sa mère. — C'est moi-même qui garderai — ce petit troupeau quand (je) l'aurai, — et sûrement (je) l'augmenterai, — tous les ans, tant que je pourrai. — Quel plaisir, Pétronille, avec ta gaule, — de faire faire la gambade — à trois (ou) quatre petits veaux, — et de pouvoir dire : ils sont miens! — (Il) me semble que (je) les vois d'avance — lever tous leur petite queue en cadence, — gambader, fringuer, sautiller! » — Pétronille les veut imiter, — sans songer

---

vence, mais seulement dans quelques localités voisines du Dauphiné. (V. ONOFRIO, *Gloss. lyonn.*, 1864.) L'anc. franç. GAGNON, *gaignon, cagnon*, chien, mâtin, désignait aussi un petit de toute espèce de bête; rom. *can*, lat. *canis*. M. Onofrio dérive ce mot du bas-lat. *cayum*, maison, chaix. D'après cette étymologie le *cayon* serait le porc de la maison.

17. *De bouno gorjo*, littér. « de bonne gorge ».

18. *Jôfado*, jointée, autant que les deux mains réunies peuvent contenir (ACAD.). La contraction de la diphtongue *au* (*aou*) en *ô* long est de jour en jour plus fréquente à Limoges. Bas-lim. *dzooufado;* langued. *grapado;* provenç. *graffado;* catal. *grapada*. De *graffada* ou *grapada* est venu le limousin *jôfado* par l'adoucissement du *g* en *j* et par l'évanouissement du *r*. Du reste ce mot a son origine dans le roman *gaf, grafio*, croc; d'où *gafar* (catal., espagn. portug. *gafar*), accrocher, saisir, et *grapar*, qui dans le *Lexique* de Raynouard n'a que l'acception de gratter, racler, déchirer.

19, 20. *Pingraulo, eipingâ. Pingraulo*, petit saut, gambade (en espagn. *respingo*, action de regimber, ruade) semble dérivé, par aphérèse, d'un diminutif *eipingolo*, dérivé lui-même du verbe *eipingâ*, danser, sauter, sautiller, gambader. Bas-lim., langued., provenç. *espinga*, avec la même signification; espagn. *respingar*, regimber; rom. *respingar;* bas-lat. *espingare;* anc. franç. *espinger, espingler, espinguer, espringuer*, sauter, danser, s'agiter, trépigner, se réjouir, mots d'origine teutonique : en allemand *springen*, même sens.

21. *Gingâ*, « giguer, sauter, gambader » (DOM DUCLOU), mais plutôt folâtrer. Mot qui appartient à la langue d'Oil : anc. franç. *giguer*, courir, sauter, gambader, de *gige, gigue*, qui signifiaient tout ensemble danse, instrument de musique et cuisse. L'anc. franç. avait aussi *gigues*, fille gaie, vive, égrillarde, réjouie. Rom. *gigua, guiga*, gigue, instrument de musique, air de chant. Le *n* du patois *gingâ* est euphonique comme dans *eicunlâ*. (Sur le mot GIGUE, V. Ch. Nisard. *Curiosités de l'étym.*, 1863, page 318.)

22. *Peirouni*, diminutif formé par apocope de *Peirounilio*. C'est ainsi que *Margui*

Sei sungniä[23] que subre so teit*o*,
L'ŏvio tou l'argen de lo feit*o*.
En sôtican lo Peirouni
Fŏgue sôticà lou coueissi.
Vai te fà fiche lou toupi!
O toumb*o* ô mitan dô chŏmi,
E veiqui lou la dî lo fagn*o*[24].
Odî loû châteu en- Espagn*o*,
Odî lo vâcho, lou vedeu,
Lou por, loû poulei, lou troupeu!
Lo s'en tourn*o* ŏ l'oustau, plo trist*o*,
S'escuzo de soun mièr ôpe de soun Bŏtist*o*;
Mai s'en fôte de re[25] que lou brâve Tistou
Li pŏreisso[26] de soun biliou,
Pèr li- ŏprenei ŏ se dounâ de gard*o*,
O le de tan fà so bŏvard*o*.

que sur sa tête — elle avait tout l'argent de la fête. — En sautillant la Pétronille — fit sautiller le coussin. — Va te faire fiche le pot! — Il tombe au milieu du chemin, — et voici le lait dans la boue. — Adieu les châteaux en Espagne! — Adieu la vache, le veau, — le porc, les poulets, le troupeau! — Elle s'en retourne à la maison, bien triste; — s'excuse de son mieux auprès de son Baptiste; — et il (ne) s'en manqua de rien que le brave Baptistin, — (ne) lui donnât de son bâton, — pour lui apprendre à se donner de garde, — au lieu de tant faire sa bavarde.

Queu count*e* ei counŏgu pertou;
Loû messur l'an mei en chanson.
En- opera, en coumedi*o*.
I rizen de quelo fouli*o*,
O deipen dô paubre peizan.
Sanjî[27]! qu'î n'en rizen pâ tan;
Car î nen fan be piei, ô be dô min ôtan.
Can de toupî de la vezen noû sur lâ teità
Dô peitrei, dô soudar, de lâ quità meneit*à*!
Mâ co fai coum*o* ô cŏbŏre :
Fauto de bounur ô d'ŏdress*o*,
Toû quî que counten sei l'ôtess*o*
Soun vira de countâ douâ ve.

Ce conte est connu partout. — Les messieurs l'ont mis en chanson, — en opéra, en comédie. — Ils rient de cette folie — aux dépens du pauvre paysan. — Sambleu! qu'ils n'en rient pas tant; — car ils en font bien pis, ou bien du moins autant. — Combien de pots au lait voyons-nous sur les têtes — des prêtres, des soldats et même des dévotes! — Mais *ça* fait comme au cabaret : — faute de bonheur ou d'adresse, — tous ceux qui comptent sans l'hôtesse — sont forcés de compter deux fois.

---

est formé par apocope de *Marguissou*, diminutif de *Margŏrito*. Souvent au contraire le diminutif est le résultat d'une aphérèse, comme dans *Tistou*, pour BATISTOU, que nous trouvons plus bas; enfin les diminutifs proviennent quelquefois tout ensemble d'une aphérèse et d'un apocope : *Tôni* pour ANTONIO.

23. *Sungnà*, songer, mot qui a conservé sa forme primitive : rom. SOGNAR; lat. *somniare*; ital. *sognare*; béarn. *sounia*; langued., provenç. *sounja*.

24. *Fâgno*, fange, boue; encore un de ces mots purs romans conservés dans le centre de la France : bas-lim. *fagno*, et aussi *fandzo* et *fongo*; saintong., poitev. *fagne*, rom. FANHA, FAIGNA; gothique *fanj*; bas-lat. *fangia*. On dit *fango* en langued., en provenç., en ital. et en espagn.; anc. franç. *fanc*, *fangos*, *fangue*.

25. *S'en fôte de re*, (il ne) s'en faillit de rien; langued., provenç. *fauta* et *fauti*, manquer, faillir; portug. *faltar*, du rom. FAUTA, faute; catal., espagn., portug., ital. *falta*. Le berrich. a *fauter* dans le sens de faire une faute.

26. *Pŏreisso*, subjonct. présent de *pŏrâ*; Dom Duclou donne aussi *parâ*, « présenter en étendant le bras, donner »; bas-lim. *opora*; langued. et provenç. *para*, dans le même sens : *para la man*, tendre la main; catal., espagn. *parar*; ital. *parare*; rom. PARAR; lat. *parare*, apprêter, disposer et présenter, tendre. *Parer*, montrer, faire voir, dans l'anc. franç.

27. *Sangî*, pour *sandî*, mot corrompu pour éviter le jurement, comme *sambleu*, pour *sang-Dieu*.

LOU LIOUN QU'EI VENGU VIEI

Un lioun que vio fa tou tremblâ
Dî loû bô de soun vezinage,
Obrŏca[1] soû lou pei de l'age,
O lo fi de lâ fî, sen qu'ô ne po pû nâ.
D'autrei ôci ô couneguèren,
E toû loû beitiau s'en venguèren
Li fâ châcun so deirŏzî.
Pen de î n'en gue coumpŏcî.
Jŏmai pû talo insoulenço!
Qu'ei lou chŏvau que coumenço :
O li paro un boun co de pe.
Lou biau li paro un co de corno.
Lou paubre lioun ô sufrigue,
E so figuro tristo e morno
Fŏgue be couneitre d'ŏbor[2]
Qu'ô n'èrio pû jône ni for.
O me lo mo sur lo coussinço,
Eipero[3] lo mor en pŏssinço,
E sen qu'ô o merita
De n'eisse pâ mièr trŏta.

LE LION QUI EST DEVENU VIEUX

Un lion qui avait fait tout trembler — dans les bois de son voisinage, — accablé sous le poids de l'âge, — à la fin des fins, sent qu'il ne peut plus aller. — D'autres aussi le connurent, — et tous les animaux s'en vinrent — lui faire chacun sa *dérision* (son outrage). — Aucun d'eux n'en eut compassion. — Jamais *plus* telle insolence! — C'est le cheval qui commence : — il lui donne un bon coup de pied. — Le bœuf lui donne un coup de corne. — Le pauvre lion le souffrit, — et sa figure triste et morne — fit bien connaître aussitôt — qu'il n'était plus jeune ni fort. — Il met la main sur la conscience, — attend la mort en patience, — et sent qu'il a mérité — de n'être pas mieux traité. — Mais,

---

1. *Obrŏca*, «accablé » (Foucaud). « *Abraca,-ado*, fatigué au point de ne pouvoir remuer les bras; mot formé de l'*a* privatif et du lat. *bracchium* » (Dom Duclou). Le bas-lim. *obroca* signifie braquer. Langued. *abrasca* ou *eskinsa*, « ébranché, rompu. *Abrascâ* est dit pour *abrancâ*. Il dérive peut-être de *braske*, cassant, fragile; en bas-bret. *bresc*, cassant » (Sauvages). *Abraca*, en gasc., signifie abréger, accourcir, couper, trancher; rom. *abracar*, accourcir, abréger (*Las leys d'amor*). M. Honnorat dérive ce mot ainsi que le limousin *ŏbrŏca*, de l'allemand *brechen*, rompre; M. Littré, au mot braquer, indique l'ancien scandinave *brâka*, affaiblir, mettre dessous, qui pourrait bien être un congénère de l'allemand *brechen*. Comparez aussi le bas-bret. *bresck*, fragile, cassant, signalé par Sauvages.

2. *D'ŏbor*. Ce limousinisme, qui se retrouve dans le berrichon, signifie à l'instant, tout d'abord, bientôt.

3. *Eipero*, 3e pers. sing. prés. ind. d'*eiperâ*, attendre. Ce verbe, sous la forme *espera*, est commun à tout le midi. Rom. esperar (lat. *sperare*), espérer, attendre. L'anc. franç. *espérer* avait la même signification. il y a même des cas où il est, comme en latin, employé avec la signification de craindre : *espérer la mort* (*sperare mortem*). Les patois ont gardé ce mot avec ses anciennes significations : berrich., champen., forez *espérer*, craindre, prévoir, attendre.

Mâ, quan l'âne vengue li m'ŏpouyâ[4] no ruad*o* :
« Ah ! li disse-t-eu, cŏmŏrad*o* !
Moun armo ! qu'ei murî douâ ve,
De me veir*e* insultâ pèr caucu coumo te. »

Richei, tou lou mounde v'encenç*o*;
Mâ l'eizample de queu bôde
Voû moûtro que dî l'endigenç*o*
Chacun voû butirio[5] dô pe.
Si vôtre credi, vôtro forç*o*
Ne serven mâ ŏ treblâ[6] loû pitî,
O le de v'en fâ dô ŏmî,
Quan vôtr*o* ôtorita ôro prei cauc*o* entorç*o*,
Voû podei dîre : vô pŏtî.

quand l'âne vint lui appuyer une ruade, — « ah ! lui dit-il, camarade ! — (par) mon âme ! c'est mourir deux fois, — (que) de me voir insulter par quelqu'un comme toi. »

Riches, tout le monde vous encense ; — mais l'exemple de ce baudet — vous montre que dans l'indigence — chacun vous pousserait du pied. — Si votre crédit, votre force — ne servent qu'à tourmenter les petits, — au lieu de vous en faire des amis, — quand votre autorité aura pris quelque entorse, — vous pouvez dire : (je) vais pâtir.

---

4. *Li m'ŏpouyâ...* littér. *lui m'appuyer*. Le *moi* est explétif, comme en français.
Butirio, conditionn. du verbe *butî*, « pousser, faire effort pour avancer, pousser quelqu'un à dessein de le faire tomber » (Dom Duclou). Le bas-lim., le périgourd. et le gasc. disent *butî*; le langued. et le provenç., *butâ*. Rom. *botar, boutar* et *butar*, mettre, pousser, heurter; catal., espagn. *botar;* ital. *buttare*. La terminaison *ir* ne se trouve, en langue romane, que dans le composé *embotir*, garnir, enchasser; catal. *embotir*; ital. *embottire*. L'anc. franç. avait *bouter*, que Roquefort et Honnorat tirent du lat. *pulsare* ou *pultare*. M. Littré, au mot bouter, dérive cette famille de mots du moyen allemand *bôzen*, ou du kimri. Bas-bret. *bounta*, pousser.
6. *Treblâ*, troubler, tourmenter; « *trebla*, celui qui a perdu l'esprit » (Dom Duclou); bas-lim. *se trebla*, perdre la tête; gasc. *treboulia*, troubler, bouleverser; langued. *treboula, treboulia, treboula*, affligé; provenç. *treboula, treboura, troubla*; espagn. *turbar*; ital. *turbare;* rom. treblar, *trebolar*, troubler, brouiller; lat. *turbare;* anc. franç. *tribouler, triboler*.

SIMOUNIDO PRESERVA PER LOU DI

Ome de tou-t eita, jôn*e* ô viei, paubr*e* ô rich*e*,
Souvenei-voû de n'eisse jŏmai chich*e*
D'eilogei ni de coumplimen
Enver de trei sortâ de gen :
Loû dî, lou rei e no meitress*o*.
Mŏlerbo iô digi*o* autre-ten ;
Partage bien soun sentimen,
Que me pŏrei ple de sŏgess*o*.
Lo louanjo chŏtouli*o* et gâgno loû esprî ;
Lou cœur d'uno beuta nen- ei souven lou prî.
Vejan coumo loû dî, sur tèro, recoumpens*en*
Lo bravo gen que loû encens*en*.

SIMONIDE PRÉSERVÉ PAR LES DIEUX

Homme de tout état, jeune ou vieux, pauvre ou riche, — souvenez-vous de n'être jamais chiche — d'éloges ni de compliments — envers trois sortes de gens : — les dieux, le roi et une maîtresse. — Malherbe le disait autrefois ; — (je) partage bien son sentiment, — qui me paraît plein de sagesse. — La louange chatouille et gagne les esprits ; — le cœur d'une beauté en est souvent le prix. — Voyons comment les dieux, sur terre, récompensent — les braves gens qui les encensent.

Simounido, no ve, s'èrio charja dô souen
De vantâ un de qui oustieirá[1]
Que se baten ŏ co de pouen,
Sei suje coumo sei bezouen.
Sur de lâ bezugnâ[2] pŏrieirá,
Ce qu'un po dîre ei be tô di.
Veiqui moun- ôrŏtour ô bou de soun leti.
Coumo tendro-t-eu so proumesso?
Coumo gâgnâ loû cen-t eicû
Que li vian eita proumetû?
Dô min si soun champioun guesso eita de noblesso,
Fi d'un marquî, d'uno countesso,
Pŏren de cauque courtizan!
Mâ qu'èrio bounŏmen lou fî d'un- artizan;
E co n'ei pâ dî no boutico
Que po briliâ lo retorico,
Co n'ei pâ qui que nôtrei ôrŏtour
S'ŏmuzèren jŏmai ŏ cherchâ de lâ flour.
Que fŏgue doun moun Simounido
Pèr ne pâ perdre lo partido?
O s'eilanço ô pû nau dô ceu,
Fai l'eiloge dô doû jumeu
Que soun pŏtroû de lo coufrieiro.
O rŏcounto lour vito antieiro,
Vanto lour eime, lour beuta,
Eizalto for lour ŏmita.
O ne tŏrî jŏmai subre lour bouno mino,
Lour poudei, lour forço divino,
Lour gran credi, lour proutecî
Pèr loû mor coumo pèr loû vi.
En- un mou l'ôrŏtour dŏmouro
Dî lo chŏdiegro[3] mai d'uno ouro;

Simonide, une fois, s'était chargé du soin — de vanter un de ces vauriens — qui se battent à coups de poing, — sans sujet comme sans besoin. — Sur de semblables matières, — ce qu'on peut dire est bientôt dit. — Voici mon orateur au bout de son latin. — Comment tiendra-t-il sa promesse? — Comment gagner les cent écus — qui lui avaient été promis? — Au moins si son champion avait été de noblesse, — fils d'un marquis, d'une comtesse, — parent de quelque courtisan! — Mais c'était bonnement le fils d'un artisan; — et ce n'est pas dans une boutique — que peut briller la rhétorique, — ce n'est pas là que nos orateurs — s'amusèrent jamais à chercher des fleurs. — Que fit donc mon Simonide — pour ne pas perdre la partie? — Il s'élance au plus haut des cieux, — fait l'éloge des deux jumeaux — qui sont patrons de la confrairie. — Il raconte leur vie entière, — vante leur esprit, leur beauté, — exalte fort leur amitié. — Il ne tarit jamais sur leur bonne mine, — leur pouvoir, leur force divine, — leur grand crédit, leur protection — pour les morts comme pour les vivants. — En un mot l'orateur demeure — dans la chaire plus d'une heure; — et les

---

1. *Oustieiro,* subst. masc., « vaurien, libertin » (Dom Duclou), ne se trouve ni dans le *Dictionnaire bas-lim.* de Béronie ni dans le *Dictionnaire langued.* de Boissier des Sauvages, et semble propre au Haut-Limousin. Ce terme est dérivé d'*oustau*, maison; provenç. *oustal*; rom. *hostal* (du lat. *hospes*, hôte, accus. *hospitem*); franc-comtois *ousteau*; champen. *oste*; anc. franç. *ostiez*, *hosteis*, *hostiers*, *hostiex*, auberge, hôtellerie, taverne. *Oustieiro*, en patois lim., pilier de taverne, c'est-à-dire vaurien. Disons aussi que dans l'ancien français les mots *host, hoste, houste* (dérivés du lat. *hostis*, d'après Roquefort), signifiaient : paysan, sujet d'un seigneur féodal, et par suite gens sans aveu.

2. *Bezugno.* Ce mot est d'un sens plus étendu que le français *besogne;* il a à peu près toutes les acceptions du mot *chose*, et signifie tout ce qui appartient à quelqu'un ou le concerne : effets, hardes, devoir, travail, etc. Ital. *bisogna*, affaire, chose.

3. *Chòdieigro,* chaise et chaire, et en général, lieu élevé où est assis celui qui parle en public; bas-lim. *tsodieiro,* chaise et chaire; gasc., langued. *cadieiro*, chaise; provenç. *cadieiro*, trône, chaire, chaise, *cadier,* siége, banc; béarn. *cadière*; catal. *cadira*; anc. espagn. *cadera*; portug. *cateira*; ital. *cattedra*; rom. CADIEIRA et *cadera* (lat. *cathedra*), trône, chaire, chaise. « *Chaise* est une prononciation vicieuse de *chaire* » (Littré). Anc. franç. *caière, cadeire, cadière*; bourguig. *cheire*, bas-bret. *kadoer*.

E loû doû tièr de tou ce qu'ô disse,
O quî doû bessoû[4] s'ŏdresse.
Quant-t ô cesse,
Lou luteur, arnioû coumo un frèro[5],
Li balio cen fran, mai denguèro,
En blasfeman countre lou ceu,
Li disse : « moun- ŏmi, toun discour ei plo beu ;
N'î- o mâ lou tièr pèr me ; vai fâ pŏyâ lo resto[6]
O doû frai de lo cour celesto,
Que t'â sôbu si be vantâ.
Pertan te vole countentâ :
Iô paye tantô no ribôto
O cin ô chiei de moû ŏmî ;
I'ai sŏra de boun vi de bôto[7],
Vâque nen beure coumo î ;
Tu veirâ dô gŏliar que siran rejôvî. »
Simounido lî ne ; ô ŏgue pô san douto,
D'uno pû forto bancŏrouto.
O s'ŏtendio ŏ dô coumplimen ;
Li 'n revegno no bouno dôzo.
Pèr min riscâ, ô se propôzo[8],
En couren loû eivenŏmen,
De tirâ so par en lâ den.
O lî vai doun. Lo coumpŏgno s'ŏtablo,
Lou frico ve, lou vi se sablo ;
Loû rî, lo jôyo, lo gueita,
Chassen loû ŏfâ de l'eita.
Quan-t î soun bien- en trin de rîre,
Veiqui lo paucho[9] que ve dire

deux tiers de tout ce qu'il dit— à ces deux jumeaux s'adressa. — Quand il cessa, — le luteur, hargneux comme un frère, — lui donne cent francs, et encore, — en blasphémant contre le ciel, — lui dit : « mon ami, ton discours est bien beau ; — (il) n'y (en) a que le tiers pour moi ; va faire payer le reste — aux deux frères de la cour céleste, — que tu as su si bien vanter. — Pourtant (je) te veux contenter : — je paye ce soir une ribotte — à cinq ou six de mes amis ; — j'ai serré de bon vin de botte, — viens en boire avec eux ; — tu verras des gaillards qui seront réjouis. » — Simonide y alla ; il eut peur sans doute — d'une plus forte banqueroute. — Il s'attendait à des compliments ; — (il) lui en revenait une bonne dose. — Pour moins risquer, il se propose, — en courant les évènements, — de retirer sa part avec les dents. — Il y va donc. La compagnie s'attable. — Le fricot vient, le vin se sable ; — les ris, la joie, la gaîté — chassent les affaires de l'Etat. — Quand ils sont bien en train de rire, — voici la servante qui vient dire — à Simo-

---

4. *Bessou -no,* jumeau, -elle ; même mot en bas-lim. et en langued. Gasc. *besson* et *bessoun;* provenç. *bessoun;* catal. *besso;* rom. BESSO ; anc. franç. *besson, bisson, basson ;* berrich., poitev., champen. *besson.* « Ce terme, dit Roquefort qui cite Pasquier, est hybride : lat. *bis,* anc. franç. *on, om, hom,* homme, *bis homines,* deux hommes ».

5. Le mot *frèro* ne s'emploie guère qu'en parlant des ordres ecclésiastiques ; cependant, plus loin (*Loû doû ŏmî*), Foucaud dit : *harnioû coumo un beu-frèro.* Nous croyons que, dans la fable qui nous occupe, il est question des frères lais ou convers, chagrins de ne pouvoir être pères en Dieu. Nous ignorons si la locution était proverbiale du temps de Foucaud ; mais elle est toujours bien l'expression d'une petite rancune de l'auteur.

6. *Resto,* reste. Ce mot est aussi féminin en langued., en espag. et en catal.

7. *Vi de bôto,* vin d'outre, qui arrivait du Bas-Limousin sur des mules, et dont la consommation était considérable à Limoges. Le marché s'en tenait place Manigne. *Bôto,* outre ; bas-lim., langued. *bouto;* provenç. *bouto,* dame-jeanne, grosse bouteille ; espagn. *bota,* espèce de tonneau ; ital. *botte,* même sens ; bas-lat. *botta, butta, boza,* tonneau, baril, cantine ; anc. franç. *botte, boutte,* sorte de tonneau, — *bout,* outre. « *Boute,* dit M. de Chevallet, nous a donné le diminutif *bouteille,* en bas-lat. *buticula* ». Ce mot, d'après cet auteur, est d'origine germanique : tudesque *botaha,* tonneau ; anc. allem. *butte, botte, it.;* allem. *butte, it.;* anglo-saxon *butte, bytte;* islandais *bitta.*

8. *Propôzo,* on dit mieux *perpauzo.*

9. *Paucho,* « chambrière, servante ; en bas-bret. *plach;* en bas-lat. *pauca,* à cause,

O Simounido que deior[10]
Doû jônei eitrangei lou dŏmanden d'ŏbor.
O se lev*o*, ô cour ŏ lo port*o*.
(Voû pensâ que penden queu ten
Lo joyouz*o* et fôlo coorto
Ne perde pâ un co de den).
L'ŏrŏtour, plo surprei, recounei loû doû ang*ei*
Doun-t ô vio fa tan de louang*ei*.
I venian tou-t espressŏmen
Pèr li pŏyâ lour par dô coumplimen.
Veiqui coumen :
« Quito, se dizen-t-î, tanquetan quelo feit*o*,
Car lo meijou vai virâ cû-sur-teit*o*. »
Mai co fugue bien lo varta.
Cauque gran trau[11] (toujour mau ŏcouta[12]
Countre lo justiço divin*o*),
Toumbo, nentraino[13] lou plŏfoun.
Dî lou sŏloun, dî lo couzin*o*,
Tou se coufoun.
Lou frico, loû pla mai lâ chieit*á*,
Lâ chambâ mai loû brâ, deich*o* ŏ lâ quitâ teit*á*,
Tou en un mou se sentigue
De lo deifardo[14] que toumbe.

nide que dehors — deux jeunes étrangers le demandent à l'instant. — Il se lève, il court à la porte. — (Vous pensez que pendant ce temps — la joyeuse et folle cohorte — ne perdit pas un coup de dent).—L'orateur, bien surpris, reconnaît les deux anges — dont il avait fait tant de louanges. — Ils venaient tout expressément — pour lui payer leur part du compliment. — Voici comment : — « quitte, disent-ils, promptement cette fête, — car la maison va tourner cu-sur-tête. » — Et ce fut bien la vérité.—Certaine grande poutre — (toujours mal appuyée — contre la justice divine), — tombe, entraîne le plafond. — Dans le salon, dans la cuisine, — tout s'abîme. — Le *fricot*, les plats et les assiettes, — les jambes et les bras, et même jusqu'aux têtes, — tout en un mot se ressentit — des débris qui

disent les éditeurs du nouveau *Du Cange*, qu'une servante est de basse naissance » (Dom Duclou). « *Ancilla Lemovicibus etiamnum* pauca, *vulgo* paucha, *dicitur, quasi femina ex* pauco *orta.* » Le *Gloss.* de Roquefort donne aussi *pauche*, servante, mais rien de plus. Malgré l'affirmation de Du Cange, Dom Duclou nous semble avoir entrevu la vérité en indiquant le bas-breton *plac'h*, fille, servante. Si *paucho* était d'origine latine, il se serait conservé dans certains autres patois méridionaux, et il n'existe même pas dans le bas-lim., puisque Vialle (*Dict. bas-lim.*) dit que ce terme est du patois de la Haute-Vienne. Du reste *plac'h* a très bien pu donner *paucho*, par la suppression naturelle du *l* (*pû* pour *plus*), et de *pac'h* à *pauc'h* et *paucho*, la succession est régulière.

10. *De-or*, deux syllabes.

11. *Trau*, poutre. Ce mot autrefois était commun au bas-lim., au langued. et au provenç. Il est tombé en désuétude dans ces deux dernières provinces. Portug. *trava ;* espagn. *trabe;* ital. *trave;* rom. trau ; lat. *trabs*.

12. *Ocouta*, « appuyé; *ŏcoutâ*, accoter, appuyer » (Dom Duclou). Langued. et provenç. *acouta, couta, acota;* forez *acota*, soutenir, appuyer, étayer. « Ce mot, dit M. Onofrio, a son analogue dans la plupart des patois et dans toutes les langues néo-latines.» — V. Littré, au mot *accoter*.

13. *Nentraino*, pour *entraino*, avec la prosthèse du *n* euphonique qui est si fréquente en Limousin : *nen*, en, *nempourtâ*, emporter, *niaure*, ivre, *li nirai*, j'irai, etc.

14. *Deifardo*. Foucaud traduit par « débris ». « On appelle ainsi, dit Dom Duclou, la tête, les jambes, les pieds et le reste de la chair d'un porc gras mis en pièces et dont on a séparé le lard qu'on a conservé en son entier ». Bas-lim. « *defardo*, menuaille, se dit généralement et familièrement de toutes choses qu'on met au rebut, et mieux encore d'un ramas de choses de peu d'importance, comme papiers, nippes, bucoliques » (Béronie). « Se dit plus particulièrement de l'abattis d'un animal : les pieds, les boyaux, etc. » (Vialle). Langued. *desfardo*, désordre; provenç. « *defardo* et *desfardo*, défaite, soulagement, action de se débarrasser, décharge, embarras de meubles, rest-

L'ötleto, per so par, gue no chambo cössado.
N'î- en ögue pen dî l'össemblado
Que ne s'en tourneisso endecha [15].
Chacun pourte chà se un bouci dò pecha.

Vei- v' övi, lingâ de vipèro,
Que blasfemâ countre lou ceu?
Creirei-voû queto ve que so justo coulèro
Eicliato pûtò qu'un ne creu?
V' övei beu v'eitourdî en l'or, en lo boutelio,
Otan voû 'n pen ö l'örelio.

Quelo fâblo, segoundömen,
Prouvo que, quan un ei söben,
L'ôneite ome po fâ dò vèr pèr de l'argen,
E counservâ en meimo ten
L'estimo de lo brâvo gen.
Lo religî, lo politico
N'an jömai meipreza lo bouno retorico.
Lou Parnasse et lou Pörödî
Soun fâ pèr eisse boû ömi.

tombèrent. — L'athlète, pour sa part, eut une jambe cassée. — (Il) n'y en eut pas un dans l'assemblée — qui ne s'en retournât endommagé. — Chacun rapporta chez soi un morceau du péché.

Avez-vous entendu, langues de vipère, — qui blasphémez contre le ciel? — Croirez-vous cette fois que sa juste colère — éclate plus tôt qu'on ne croit? — Vous avez beau vous étourdir avec l'or, avec la bouteille, — autant vous en pend à l'oreille.

Cette fable, secondement, — prouve que, quand on est savant, — l'honnête homme peut faire des vers pour de l'argent, — et conserver en même temps — l'estime des braves gens. — La religion, la politique — n'ont jamais méprisé la bonne rhétorique. — Le Parnasse et le Paradis — sont faits pour être bons amis.

de marchandises; de *de* et de *fardo*, bagage » (Honnorat). Provenç. *fardo;* catal. *farda;* portug. *fardel*, hardes, habits, linge, robes, bagages; rom. *fardel*, fardeau. En bas-lim. *fardatze* (catal. *fardatye*) signifie fatras, amas confus de plusieurs choses.

15. *Endecha*, rom. ENDECAT (V. note 11, pag. 51).

L'EICOROBISSO E SO FILIO

L'ÉCREVISSE ET SA FILLE

Eicöröbisso lo mai,
Èicöröbisso lo filio,
Pèr no pitito vetilio
Guèren, un jour, uno grando castilio.
Lo filio n'en poudio pâ mai.
« Coumo marchâ-voû, dömoueizelo?
Se disse tan lo mai; voû vâ touto de cû.
Fô-co vizâ en lau [1] quan-t un vô nâ en sû?

Ecrevisse la mère, — écrevisse la fille, — pour une petite vétille — eurent, un jour, une grande castille. — La fille n'en pouvait mais. — « Comment marchez-vous, demoiselle? — dit alors la mère; vous allez tout à reculons. — Faut-il regarder en bas quand on veut aller en haut? » —

1. *En lau*, en bas, terme que nous croyons propre au Lim. Dom Duclou n'en donne pas l'étymologie. Peut-être *en lau* est-il pour *en lat*, en là-bas, c'est-à-dire en bas?

6

— Bouei! mai, v'einidei pâ, se li reipounde-t-el*o*;
Si marche toujour en ŏrei,
Qu'ei be voû que m'ŏvei ŏprei. »

Voû vezei be quelo pitito fàb*lo*?
Eh be! l'o no grando mora*lo*
Për loû jônei mai për loû viei.
Car n'i- o re de meliour coumo n'i- o re de piei,
Për un garçou mai për no fil*io*,
Que l'eizample de so fŏmil*io*;
E qu'ei toujour dî so meijou
Que chacun coumence d'eisse meichan ò bou.
Quan loû pai e là mai soun sàg*ei*,
Voû veirei de bràvei meinag*ei*;
Mâ dŏvan lour pitî s' i se coumpourten mau,
Un jour vendro lî- ôro dò mau.

Për en fe[2] de marchà coumo l'eicŏrŏbiss*o*,
L'ome sage caucà-de-ve [3]
Se be coulà [4], surtou chàco-lo-ve
Qu'ô dôto lo mindro mŏliç*o*.
Loû bŏteliei
Fan tou pŏrici;
Un ne veu jŏmai lour vizag*e*
Vira dò coûta dò rivaj*e*
Ent*e* î an envio d'ŏbourdâ :
I ramen au për ribâ bâ.
Dî lou gran-t ar de lo miliç*o*,
Qu'ei qui, vei, qu'î fan bien coumo l'eicŏrŏbiss*o*,
Surtou quan loû gueriei
Sŏben bien lour meitiei.
Vizâ queu qu'o sôva e que soûte lo Franç*o* :
Volei-voû re de pû ŏdre?
Quan ô eimancho[5] dò brâ dre,
Qu'ei për toucâ de lo mo mans*o* [6].

« Bah! mère, ne vous emportez pas, lui répondit-elle; — si (je) marche toujours en arrière, — c'est bien vous qui m'avez appris. »

Vous voyez bien cette petite fable? — Eh bien! elle a une grande morale — pour les jeunes et pour les vieux. — Car (il) n'y a rien de meilleur comme (il) n'y a rien de pire, — pour un garçon et pour une fille, — que l'exemple de sa famille; — et c'est toujours dans sa maison — que chacun commença à être méchant ou bon. — Quand les pères et les mères sont sages, — vous verrez d'honnêtes enfants; — mais devant leurs enfants s'ils se comportent mal, — un jour viendra il y aura du mal.

Pour en fait de marcher comme l'écrevisse, — l'homme sage quelquefois — sait bien reculer, surtout chaque fois — qu'il flaire la moindre malice. — Les bateliers — font tout de même; — on ne voit jamais leur visage — tourné du côté du rivage — où ils ont envie d'aborder : — ils rament en amont pour arriver en aval. — Dans le grand art de la milice, — c'est là, voyez, qu'ils font bien comme l'écrevisse, — surtout quand les guerriers — savent bien leur métier. — Voyez celui qui a sauvé et qui soutient la France : — voulez-vous rien de plus adroit? — Quand il menace du bras droit, — c'est pour toucher de la main gauche. —

---

2. *Për en fe*, littér. *pour en fait*.
3. *Côcà-de-ve*, quelquefois, et *chaco-lo-ve*, chaque fois, sont des limousinismes rarement employés, surtout le premier.
4. *Coulà*, « reculer » (Foucaud). Dom Duclou ne donne à ce verbe que l'acception de *couler*. On voit que le sens a été étendu.
5. *Eimancho*, « menace », indic. prés. d'*eimanchâ* que Dom Duclou écrit *eimanchiâ*, « faire des menaces par un signe de la main ». Le bas-lim. *monsia* signifie « battre à coups de poing, gourmer, et a aussi le sens de l'italien *minacciar*, menacer » (Béronie). Béarn. *miassa*; catal. *amenassar*; espagn. *amenazar*. — Berrich. *manser*, battre, donner des coups de bâton. M. le comte Jaubert dérive le mot *manser* de *mansins*, « manches d'eiriau de charrue ». Tous ces mots sont congénères du lat. *manus*, main.
6. *Mo manso*, main gauche. Ce mot que nous croyons propre au Haut-Limousin (on ne le trouve pas dans le *Dict.* de Béronie) dérive du rom. manc, manca (lat. *mancus*), manchot,-otte, par l'adoucissement habituel du *c* en *s*. Catal. espagn, ital. *manco*. De

Soû enemi an beu ŏvei lou fî,
O lour balio toujour cauque peissou d'ŏbrî.
Pèr se, quan-t ô me dî so teit*o*
No vitôr*io* ôbe no counqueit*o*,
Degu se dôt*o* ent*e* ô vô nâ,
Mâquan quan-t un lou veu tournâ.
E quau toû loû rei de lo tèr*o*
S'empeûten[7] pèr li fâ lo guèr*o*,
M'ei eivî que veze dî l'èr
Loû geian que voudrian deitrônâ Jupitèr.
Li fô pâ doû co de tounèr
Pèr loû virâ toû cû-sur-teit*o*.
O fai bufâ[8] loû ven, ŏchuauzo[9] lo tempeit*o*;
Qu'ei se que, sur lou countinen,
Faî lo plôyo mai lou beu ten.
Nou, nou, Nŏpouleoun n'ei pâ 'n om*e* ordinâr*i*;
Dirià que lou Boun-Dî l'o prei pèr secretâr*i*,
E que toû doû toû soû trŏbalien de councèr
Pèr lou bounur de l'univèr.

Ses ennemis ont beau *avoir le fil*, — il leur donne toujours quelque poisson d'avril. — Pour lui, quand il met dans sa tête — une victoire ou bien une conquête, — personne (ne) se doute où il veut aller, — si ce n'est quand on le voit revenir. — Et quand tous les rois de la terre — s'ajoutent pour lui faire la guerre, — (il) m'est avis que (je) vois dans l'air — les géants qui voudraient détrôner Jupiter. — (Il ne) lui faut pas deux coups de tonnerre — pour les renverser tous cul-sur-tête. — Il fait souffler les vents, apaise la tempête; — c'est lui qui, sur le continent, — fait la pluie et le beau temps. — Non, non, Napoléon n'est pas un homme ordinaire : — (vous) diriez que le bon Dieu l'a pris pour secrétaire, — et que tous deux tous seuls travaillent de concert — pour le bonheur de l'univers.

---

manchot à *gaucher* la transition est naturelle. On trouve dans le *Catholicon* de Jean Balbi, imprimé à Lyon en 1492 : « Mancinus *a* mancus, *qui utitur sinitra pro dextra manu* ».

7. *S'empeûten*, se greffent. Ce verbe, commun à tout le Midi sous la forme *empeouta*, a été conservé du roman dans toute sa pureté : rom. empeutar et empeltar, *enter*, — *empeut*, greffe; bas-lat. *impotus;* catal. *empelt*, greffe, et *empeltar*, greffer. Le bas-bret. a *embouda*, *imbouda* et *ibouda* dans le même sens; anc. franç. *ampeou*, *empeau*, fente, crevasse, *ente*, insertion. M. Littré, d'après Diez, propose le grec *emphuton*, implanté. Du Cange voit dans *impotus* un mot composé des deux mots belges *inte*, greffe, et *pote*, tige, rejeton, bout de branche.

8. *Buffâ*, souffler. Cette forme est générale dans le Midi, excepté en Provence où l'on dit *boufa*. Catal. espagn. portug. *bufar;* ital. *sbuffare;* rom. bufar. Le berrich. dit *bouffer*, le poitev., *buffer*. Anc. franç. *bouffer* et *buffer*. Ce mot, d'après M. de Chevallet, est d'origine germanique : holland. *puffen*, *poffen*, souffler; angl. *to puff, it.;* allem. *puffen*, *buffen*, gonfler en soufflant dedans, être gonflé, être bouffi.

9. *Ochuauzo*, indic. prés. d'*ŏchuŏzâ*. Dom Duclou ne donne que le verbe réfléchi *s'achuŏzâ*, « formé, dit-il, de *suau* qui se prononce *chuau*, s'apaiser, devenir doux en parlant du temps ou du vent; — *chuau*, *suau*, doucement, sans bruit, posément, lentement, bellement; et aussi, peu, pas beaucoup ». Rom. assuauzar, adoucir, apaiser, calmer, de suau (lat. *suavis*), suave, agréable, doux, tranquille; catal. *assuavar*. L'ancien franç. avait *achoiser*, *achoisier*, dans le même sens.

LOU PEYSAN E SOU MEINAGEI

Trŏbŏlian, bŏlian-noû coussei [1] :
Fourtuno vizo de mal ei [2]
Un delezei [3].
Voû 'n vó bŏliâ no prevo eicrito.
Un peizan qu'ério un boun pinar [4],
Sur lou poueu de quità lo vito,
Tiro soû meinagei ŏ par,
E lour di : « Moû efan, gardâ-voû bien de vendre
lou be que iô voû vô leissâ.
Lî- o un trezor cŏta [5]; ne voû dize pâ l'endre [6] :
Qu'ei ŏ v'autrei de lou cherchâ.
Ne rencurei [7] pâ vôtro peno;
Virâ tou san-dessû-dessoû,

LE PAYSAN ET SES ENFANTS

Travaillons, donnons-nous du cœur; — Fortune voit d'un mauvais œil — un fainéant. — (Je) vous en vais donner une preuve écrite. — Un paysan qui était à l'aise, — sur le point de quitter la vie, — tire ses enfants à part — et leur dit : « Mes enfants, gardez-vous bien de vendre — le bien que je vous vais laisser. — (Il) y a un trésor caché; (je) ne vous dis pas l'endroit : — c'est à vous de le chercher. — Ne regrettez pas votre peine ; — tournez tout sens dessus des-

---

1. *Bôlian-noû coussei*, littér. donnons-nous conseil, et, par extension, donnons-nous du cœur, du mouvement. Le mot CONSELH, dans la langue romane, signifiait aussi dessin, résolution, détermination. C'est par suite de la même association d'idées qu'on dit en français *délibéré*, *déterminé*.

2. *De mal ei*, de mauvais œil. Le patois de la Haute-Vienne n'a pas séparément le masculin *mal*, mauvais, mais a le féminin, *mâlo*.

3. *Un delezei*, littér. *un de loisir ;* bas-lim. *delezer*. On trouve cette expression dans les patois du Nord : à Rennes, *adlezi*, fainéant.

4. *Un boun pinar*, un bon richard. Le terme est aussi bas-lim. « On appelle ainsi, dit Vialle, un cultivateur qui est bon enfant et qui est dans l'aisance. On est tenté de croire qu'il vient de *propinare*, boire. Ce qui confirme cette conjecture, c'est que, dans notre patois, quand nous trouvons du bon vin, nous disons : *vezoti de bouno pinaro*. Quand un homme a bu un coup de trop, on dit : *ô pinora* ». Nous n'avons retrouvé ce terme dans aucun des dictionnaires de la langue d'Oc que nous avons sous la main. Nous doutons qu'il soit usité dans les patois du Nord. Cependant le bas-breton a absolument la même expression avec la même nuance : *Pinard*, dans Le Gonidec, « richard, celui qui a beaucoup de bien et peu de mérite ». Malgré l'analogie de forme, ce terme, ainsi cantonné, ne nous semble nullement dériver ni du latin *propinare*, ni du grec *pinein*, boire.

5. *Côta*, caché, *se côtâ*, se cacher; bas-lim. *ocota*, couvrir; langued. *acata*. Tous ces termes ont aussi l'acception de blottir (V. la note 9 de la pag. 31). Bas-bret. *kuza*, cacher.

6. *L'endre* ne rime pas avec *vendre*, l'accent tonique portant sur la deuxième syllabe dans *l'endre* et sur la première dans *vendre*.

7. *Rencurei*, 2e pers. plur. de l'impér. de *rencurâ*, « regretter, être fâché de quelque perte » (DOM DUCLOU). Le bas-lim. *roncura*, signifie se plaindre amèrement, mais, plus particulièrement, sentir de la douleur : *roncuro lou ventre*, il a mal au ventre. Le langued. et le provenç. disent aussi *se rancura*, se plaindre, se fâcher; gasc. *rancura*, réclamer. On dit à Bordeaux *rancur*, regret ; portug., espagn., catal. *rencor*, rancune, haine, ressentiment; rom. RANCOR, rancune, *rancura*, récrimination, RANCURAR, reprocher, se plaindre; ital. *rancurare ;* anc. franç. *rancueur*, *rancœur*, « haine cachée et invétérée qu'on garde dans le *cœur ; rancurer*, se plaindre amèrement » (ROQUEFORT).

Cincanto ve si fô; voû troubŏrei lo veno
Qu'ŏ lâ fi po voû randre ûroû. »
Jujà si queu discour lour me marteu en teito!
Lou pai n'o pâ pùtô vira lou blan de l'ei,
Que chacun de i se fai feito
De fâ jugà lou pi, lo trencho[8] mai l'ŏplei.
V'òriâ gu plŏzei de loù veire
Mŏgnâ lo fourcho, lou râteu,
Lo palo, lou quite sarceu [9];
O foudrio vei vu pèr ô creire.
Coumo queu be fugue picha!
S'î troube pâ d'argen cócha;
Mâ lo tèro, bien remudado,
Bien fino, bien- eicŏssounado[10],
Prouduige diei ve maî de bla
Que s'en guei culi de lo vito,
Din-t uno tèro si pitito.
Qu'èrio justŏmen lou trezor
Que viò proumei lou paubre mor.

Proufitan toû, si noû soun sagei,
De l'eizample de quî meinagei
E de lo leiçou de lour pai;
Mâ surtou n'òblidan jŏmai
Que lou trezor qu'un deu prezâ lou mai,
Qu'ei lou trŏbai.

sous, — cinquante fois s'(il) faut; vous trouverez la veine — qui, à la fin, peut vous rendre heureux.—Jugez si ce discours leur met martel en tête! — Le père n'a pas plutôt tourné le blanc de l'œil, — que chacun d'eux se fait fête — de faire jouer le pic, la houe et la charrue. — Vous auriez eu plaisir à les voir — manier la fourche, le rateau, — la pelle, et même le sarcloir. — (Il) faudrait l'avoir vu pour le croire. — Comme ce bien fut pioché! — (Il ne) s'y trouva pas d'argent caché; — mais la terre, bien remuée, — bien fine, bien divisée,— produisit dix fois plus de blé — qu'(il) s'en fût cueilli de la vie — dans une terre aussi petite. — C'était justement le trésor — qu'avait promis le pauvre mort.

Profitons tous, si nous sommes sages, — de l'exemple de ces enfants — et de la leçon de leur père; — mais surtout n'oublions jamais — que le trésor qu'on doit priser le plus, — c'est le travail.

---

8. *Trencho*, « pioche courbe dont le fer est large et mince; en bas-bret. *trainch* » (Dom Duclou); bas-lim. *trentso*, houe; langued. *trenco;* provenç. *trencho*, instrument à *trancher*, rom. *trencar*, TRENCHAR (lat. *truncare*); anc. franç. *trenche*, instrument propre à couper la terre, bêche; berrich. *tranche; pioche-tranche*, pioche de pionnier; poitev. *tran* et *tranc*.

9. *Sarceu*, « sarcloir, instrument pour ôter les mauvaises herbes; en ital. *sarchiello*; en lat. *sarculum* » (Dom Duclou). Bas-lim. *sarcel*. Dans l'ancien français *sarcel* était le nom de l'aiguillon dont on pique les bœufs.

10. *Eicòssounado*, divisée; *eicossounâ*, « émotter, rompre les mottes de terre dans un champ labouré, au lieu d'y faire passer la herse » (Dom Duclou). « *Cŏssou*, motte de terre labourée » (*ibid.*). Bas-lim. *escossouna*. « Nous appelons *cassas*, dit Béronie, les mottes de terre qui se forment dans les champs. Briser ces mottes avec la tête du hoyau, ou autre instrument, se dit *escossouna* »; berrich. *écassonner*, de *casse*, motte de terre, glèbe; anc. franç. *casson, item*.

LO FILIO

Uno de quelâ levo-nâ
— Filio coumo s'en manco pâ, —
Qu'èrio dî lo flour de soun- age,
Ossei gento de cor e brâvo de vizage
— Bouno envio de se mŏridâ, —
Voulio chôzi caucu que guesso pèr partage
L'eime, lo doûçour, lo bounta,
L'ôuour e lo delicŏtesso,
De l'ŏmour e de lo sŏgesso,
Dô tŏlan, de lo poulitesso,
De lo finesso,
De lo richesso,
De lo noblesso;
Lo lou voulio sŏben, mâ sei eitre enteita
— Chauzo râro dî quel eita —
Jône, gente, bien planta;
En un mou, quelo mijôreiyo
S'èrio fourado dî l'ideiyo
Que queu que sirio soun- eipoû
Ne fusso ni fre ni jŏloû
— Remarcâ bien quelâ douâ chôzâ;
Lo lâ voulio pertan subre tou-t ŏtrâ chôzâ, —
E li foulio, en un mou, lo perno[1] dô gŏlan.
S'en prezente de pitî mai de gran,
De fringan,
D'eilegan,
Toû bien richei, toû de noblesso;
Mâ, fièro coumo no princesso,
Lo pretencî de toû lo blesso;
E, tundido[2] de vŏnita,

LA FILLE

Une de ces lève-nez — (fille comme (il ne) s'en manque pas), — qui était dans la fleur de son âge, — assez gentille de corps et jolie de visage, — (bonne envie de se marier), — voulait choisir quelqu'un qui eût *pour* partage l'esprit, — la douceur, la bonté, — l'honneur et la délicatesse, — de l'amour et de la sagesse, — des talents, de la politesse, — de la finesse, — de la richesse, — de la noblesse; — elle le voulait savant, mais sans être entêté — (chose rare dans cette profession), — jeune, gentil, bien planté; — en un mot, cette mijaurée — s'était fourré dans l'idée — que celui qui serait son époux — ne fût ni froid ni jaloux — (remarquez bien ces deux clauses; — elle les voulait pourtant sur toutes autres choses, — et (il) lui fallait, en un mot, la perle des galants. — (Il) s'en présenta de petits et de grands, — de fringants, — d'élégants, — tous bien riches, tous de noblesse; — mais, fière comme une princesse, — la prétention de tous la blesse; — et, gonflée de vanité, — elle trouve ces

1. *Perno*, perle; ne se trouve ni dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie ni dans le *Dict. langued.* de Sauvages. Le primitif latin est PERNA, jambon, d'où *pernula*, et, par syncope, *perla*, usité en rom., en catal., en espagn., en ital. « Les *pernes*, dit Pline, sont une espèce de conque qui abonde autour des îles Ponties : on les y trouve fichées debout dans le sable, où elles présentent l'aspect d'un long *jambon* ». On lit dans Du Cange : « *Chronic. casin, lib.* 3, *cap. ultim.: Coppetellæ de* PERNIS 3. Id est de conchis istis vulgo « nacre de perles », ita vero latinis dictæ conchæ marinæ, e quibus colliguntur margaritæ seu uniones, quos inde PERLAS vocamus quasi PERNULAS ».

2. *Tundi, -do*, c'est proprement gonflé au point d'avoir la peau tendue. Dom Duclou

Lo trobo quì parti tro cheiti de meita :
« O me ?..... dô mounde entau!..... Coumen ! se
[disse-t-elo,
Crezen-t-i bounômen que perde lo cervelo ?
No filio coumo me !... Mà lo gen soun doun fô !
No dômoueizelo coumo ô fô
Pourio-lo s'ôvezà ô-d-un pôriei vizage ?
E loù troube bien- eifrounta
De me parlà de môridage ;
En coussinço, quo fai pieita [3] ! »
Bref ! pen li- ôgrâdo di lo foulo.
Queu d'ôqui vio l'espri pounchu coumo no boulo ;
Quel autre vio l'èr d'un bôdau ;
D'autrei lon nà entau-entau.
Qu'èrio toujour cauco ônicrocho,
Car no precizo o di so pocho
Toujour caucà rôzoù, dô min cauque encheizou,
Quan l'o euvio de dîre *nou*.
Oprei loù boù parti se prezenten loù mindrei.
Quì-qui, lo loù fôgue virà coumo dô guindrei [4].
Lo nen fôgio soun- eibôtouei.
« Ah ! moun Dî ! fô plo que chio bouno,
Se disio- t-elo, pèr ne pâ
Lour bôroulià mo porto ô nâ !
Crezen-t-î doun que chio gâto de mo persouno ?
Diômarce ! deicho-qui moù jour soun sei einei.
Lâ ne, derme de boun soumei ;
Meimo, n'ai pâ pô quan co touno ;
Quoique soulo rize toujour.
Qui sentimen me fan ônour ;

partis trop chétifs de moitié. — — « A moi ?... des gens pareils !... Comment ! se dit-elle, — croient-ils bonnement que (je) perde la cervelle ? — Une fille comme moi !... Mais les gens sont donc fous ! — Une demoiselle comme il faut — pourrait-elle s'habituer à un pareil visage ? — Et (je) les trouve bien effrontés — de me parler de mariage ; — en conscience, cela fait pitié ! » — Bref, aucun ne lui agrée dans la foule. — Celui-ci avait l'esprit pointu comme une boule ; — cet autre avait l'air d'un badaud ; — d'autres le nez de telle ou telle façon. — C'était toujours quelque anicroche, — car une précieuse a dans sa poche — toujours quelques raisons, du moins quelque prétexte, — quand elle a envie de dire *non*. — Après les bons partis se présentent les moindres. — Ceux-là, elle les fit tourner comme des dévidoirs. — Elle en faisait son jouet. — « Ah ! mon Dieu ! — (il) faut bien que (je) sois bonne, — se disait-elle, pour ne pas — leur verrouiller ma porte au nez ! — Croient-ils donc que je sois lasse de ma personne ? — Dieu merci, jusqu'ici mes jours sont sans ennui. — Les nuits, (je) dors d'(un) bon sommeil ; — même, (je) n'ai pas peur quand il tonne ; — quoique seule, (je) ris toujours. — Ces sentiments me font honneur ; — et qu'(ils)

---

ne donne au verbe *tundi* que l'acception de *résonner* ou *retentir ;* mais on trouve dans le pat. provenç. *toundi*, enflé, dérivé du lat. *ro*TUNDUS, d'après M. Honnorat. Le rom. a *tentir* et TENDIR, retentir, tiré, selon Raynouard, du lat. *tintinare*. Tenons-nous-en au roman, et n'acceptons que sous toutes réserves les étymologies données par M. Honnorat et Raynouard. On s'explique à la rigueur, par métonymie, comment le bruit produit sur une chose enflée a pu arriver à signifier le gonflement lui-même. L'anc. français avait aussi *tentir*, pour *retentir*.

3. *Pieta*, pitié ; c'est le lat. *pietas*, piété, dont le sens a été détourné. La même altération se remarque dans le bas-lim. et le langued. *pieta*, le catal. et le rom. PIETAT, l'ital. *pietà*, l'espagn. *piedad*. L'anc. franç. avait *pietable*, pitoyable.

4. *Guindre*, plur. *guindrei*, dévidoir. Ce mot, que ne donne pas Dom Duclou et que nous ne retrouvons dans aucun des lexiques méridionaux que nous avons à notre disposition, appartient à la langue d'Oil et est d'origine germanique. *Guinde*, en champenois, « machine cylindrique, grosse comme un tonneau, formée de petites tringles en bois, servant à l'ourdissage des chaînes » (TARBÉ). *Guindre*, dans le *Dictionnaire de Trévoux*, petit métier servant à de pauvres gens à qui les manufacturiers donnent les soies qui ont été filées pour les doubler ». Allemand *winde*, dévidoir, *winden*, dévider ; hollandais *winden ;* anglais *to wind*. Sur la permutation du *w* en *gu*, voyez DE CHEVALLET, II, 89.

E que ne countan pâ que changne de lingage ».
Entretandi, lo belo pren de l'age;
Co se counei sur soun vizage.
Boun sei bouno ne loû gŏlan !
Lo dŏmouro entau doû-trei an.
O lâ fî lou chŏgrin se me de lo partido :
Li toumbo cauco den, li surve cauco rido.
Lo pregno be dô far deicho dî lou cŏgouei [5];
Mâ qu'èrio sur queu vici minouei
'n emplâtre de pŏpiei sur no chambo de bouei.
Lou Ten, queu vici leirou qu'o lo den primo [6] e duro,
Li deifigure lo figuro,
E li moûtre que so moursuro
Se reparo pâ sur lo peu,
Coumo sur lâ tour d'un châteu.
Entre sâ vieiliâ den lo belo neu murmuro,
Mâ soun mirei, queu lingŏgei,
Trento ve pèr jour teito-ŏ-teito
Li fai couneitre lou dangei
De dŏmourâ tanti-meneito.
O li di que se fŏgio ten,
Si lo voulio un piti tâtâ dô sacrŏmen,
De ne pû ranvouyâ lo feito.
Lo lou cregue finalŏmen;
E quelo belo deigougnoûzo [7],
Tan precizo, tan orgulioûzo,
Se trobo ŏ lâ fî bien- uroûzo
D'eipouzâ certen malŏtru,
Tou-t eiviarla, tou biscournu,
Que peino dô cartiei n'ŏvio jŏmai vougu,
Mai que fugue lou bien vengu.

ne comptent pas que (je) change de langage ». — En attendant, la belle prend de l'âge; — — cela se connait sur son visage. — Bon soir, bonne nuit les galants! — Elle demeure ainsi deux (ou) trois ans. — A la fin le chagrin se met de la partie : — (il) lui tombe quelque dent, lui survient quelque ride. — Elle prenait bien du fard jusque sur le chignon; — mais c'était sur ce vieux minois — un emplâtre de papier sur une jambe de bois. — Le Temps, ce vieux larron, qui a la dent fine et dure, — lui défigura le visage — et lui montra que sa morsure — (ne) se répare pas sur la peau, — comme sur les tours d'un château. — Entre ses vieilles dents la belle en murmure; mais son miroir, ce bavard, — trente fois par jour, tête-à-tête, — lui fait connaître le danger — de demeurer tante-dévote. — Il lui dit qu'(il) se faisait temps, — si elle voulait un peu tâter du sacrement, — de ne plus remettre la fête. — Elle le crut à la fin, — et cette belle dédaigneuse, — si précieuse, si orgueilleuse, — se trouve à la fin bien heureuse — d'épouser certain malotru, — tout éreinté, tout biscornu, — qu'aucune du quartier n'avait jamais voulu, — et qui fut le bienvenu.

5. *Cŏgouei*, « le derrière du cou », le chignon; rom. COGOT, COGUOT, nuque, chignon; catal. *cogot;* espagn., portug. *cogote.*

6. *Primo*, pointue, mince, déliée; le masc. est inusité. Bas-lim., langued., gasc., provenç., dauphin., lyonn. *prim,-mo*, menu, fin, délié, grêle; catal. *prim;* rom. PRIM, délicat, délié, dégagé, mince, subtil, fin, léger; anc. franç. *prin*, mince, menu, délié, délicat; bas-bret. *prim*, trop petit; gall. *prin*, avare. Raynouard dérive ce terme du lat. *primus;* M. Fauriel lui donne avec plus de raison une origine celtique.

7. *Deigougnoûzo*, « dédaigneuse » (Fouc.); ne se trouve pas dans Dom Duclou. Le bas-lim. a *degoougna* (de *de* et *gaugno*, joue, qui se dit aussi en Auvergne), faire des grimaces, rechigner; *degoougna*, refrogné, grognon; langued. *degaougna*, décontenancé; *degaugna caoucu*, contrefaire quelqu'un; *degaougnaire*, moqueur; *degaougnado*, geste de mépris ou de mutinerie, rebuffade ou refus accompagné de paroles dures. Dans le Tarn, *degaougna*, contrefaire, tourner en ridicule. Le provenç. n'a pas cette série de termes. Si ces expressions sont de la même famille, elles semblent dérivées du rom. GAUNHA, ouie de poisson et aussi amygdale, ital. *gavigne*. Par suite d'une ressemblance de forme, de couleur et de position avec les ouies du poisson, le patois limousin a appelé *gŏgnâ* les écrouelles et plus particulièrement les cicatrices que laisse

Quelo ŏvanturo ei ŏribado,
E queu counte n'ei pâ inventa pèr plŏzei;
Car couneisse maì d'uno fado[8]
Que s'en- ei mourdudo loû dei.
Mâ quelo istòrio noû fai veire
Que ne fŏ pâ leissâ pŏssâ soun ren.
Quan-t un lou trobo l'un lou pren.
Tou marchan qu'o perdu so vendo,
E que, pèr fâ lo countrebendo,
Empluyo lou se mai lou vèr,
Qu'ŏpregne bien queu darniei vèr:
Pèr tro sorá l'anguilo, l'un lo pèr.

Cette aventure est arrivée, — et ce conte n'est pas inventé par plaisir; — car (je) connais plus d'une folle — qui s'en est mordu les doigts. — Mais cette histoire nous fait voir — qu'(il) ne faut pas laisser passer son rang. — Quand on le trouve, l'on le prend. — Tout marchand qui a perdu sa vente, — et qui, pour faire la contrebande, — emploie le sec et le vert, — qu'(il) apprenne bien ce dernier vers: — *Pour trop serrer l'anguille, l'on la perd.*

---

ce mal. Il est vrai que, le rom. *gaunha* (ital. *gavigne*) signifiant aussi amygdale, le mot patois *gaugno*, maladie des glandules, est tout naturel. Remarquez l'analogie qui existe dans certaines langues entre le nom de cette maladie et celui du pourceau : Patois lim. *gôgnâ* écrouelles, *gôgnou*, cochon; lat. *scrofulæ*, scrofules, de *scrofa*, truie; grec *choïrades*, de *choïros*, pourceau. « Scrofules, maladie dite ainsi à cause de son analogie avec une affection propre aux porcs » (Nysten, *Dict.*).

8. *Fa*, *fado*, « fat, impertinent, sans jugement; en lat. *fatuus* » (Dom Duclou); mais cet adjectif, dans la Haute-Vienne, a plutôt le sens de fou, folle, qu'on lui donne en Bas-Limousin, selon Béronie. « Pour dire *fat* en français, nous avons le mot *fodar* » (Vialle). Il en est de même à Limoges. (Voy, pag. 93, note 1.)

LOU CHA E LOU RENAR

LE CHAT ET LE RENARD

Lou renar e lou cha, coumo doû piti sen,
S'en nŏvan en pelerinage.
Quan dò sen entau fan vouyage,
Co n'ei jŏmai ŏ lour deipen.
L'un- o souen d'eitribâ[1] lâ poulâ dô vilage,
L'autre gamo[2] cauque froumage;
Chacu ròbavo ŏ qui mièr mièr;
I fŏgian un frico d'anfèr;

Le renard et le chat, comme deux petits saints, — s'en allaient en pèlerinage. — Quand des saints comme cela font voyage, — ce n'est jamais à leurs dépens. — L'un a soin de mener bon train les poules du village, — l'autre escamotte finement quelque fromage; — chacun dérobait à qui mieux mieux; — ils faisaient un *fricot* d'en-

---

1. *Eitribâ*, « mener bon train » (Foucaud). Voy. ci-dessus, page 68, note 15.

2. *Gâmo*, « escamote finement » (Foucaud). Ce terme n'est pas donné par Dom Duclou. Est-ce une altération du rom. *gafar*, gaffer, accrocher, saisir, mordre? la permutation du *f* en *b* est naturelle, et il y a des exemples de la permutation du *b* en *m*. (Voy. de Chevallet, t. ii.) D'un autre côté, M. Honnorat donne le provenç. *gamo*, gamme, et, par extension, savoir, ruse : *aver la gamo*, connaître la rubrique, avoir la clef, d'où *gamâ*, ruser, prendre avec ruse. On trouve dans les anciens auteurs : *game* avec la signification d'esprit. « *Gamme* se dit, par figure, pour science, capacité (*Dict.* de Trévoux).

E quel einoucen bŏdinage
Emprimavo lour den pertou sur lour pŏssage.
Voû daifie de troubâ un pŏrei[3] de leiroû
De mièr ŏssurti que quî doû.
Quan-t î fuguèren bien sŏdoû,
Lou chŏmi qu'èrio loun lour pŏrei einuyoû.
Pèr l'eicourcî, î disputèren,
Se chŏmŏlièren,
S'eigôzilièren.
Lo disputo ei d'un gran secour,
Dî lâ vilâ coumo ŏ lo cour :
Sei elo durmiriâ toujour.
Disputâ ei no vieilio modo
Que pèr dò delezei siro toujour coumodo.
Oprei vei disputa,
I parlen dò prouchen,
Dò ŏfâ de l'Eita,
Mai dò gouvernŏmen,
Toujour sei chŏrita
E sei discernŏmen,
Coumo fan ordinâriŏmen
Forço gen
Que n'eipargnen pâ lo deipenso,
En politico, en medizenço.
O lâ fi, nôtrei pelerî
Se critiquèren entre î.
« Tu crezei, viei mŏtou, to râço bien- ŏbilo,
Se vengue lou renar ô cha,
Pèr mour que v'ŏbitâ lo vilo ?
Nen sabe mai que voû. I'ai cen tour dî moun sa.
— Me, n'ai mâ un dî moun bissa,
Li reipoun lou margau, mâ queuqui nen vô milo.
— Mânei ! — Mâchiei ![4] — Qu'ei fau ! — N'ai pâ [menti ! »
Lo disputo nen èrio qui,
Quan no troupo de chei de chasso
Interoumpèren lour discour.
« L'ŏmi, disse lou cha, chercho dî to bessaço[5] ;
Chŏzî lî vite cauque tour,

fer ; — et cet innocent badinage — imprimait leurs dents partout sur leur passage. — (Je) vous défie de trouver une couple de larrons — mieux assortis que ces deux(-là). — Quand ils furent bien rassasiés, — le chemin, qui était long, leur paraît ennuyeux. — Pour le raccourcir, ils disputèrent, — se chamaillèrent, — s'égosillèrent. — La dispute est d'un grand secours, — dans les villes comme à la cour ; — sans elle (vous) dormiriez toujours. — Disputer est une vieille mode — qui pour des désœuvrés sera toujours commode. — Après avoir disputé, — ils parlent du prochain, — des affaires de l'État, — et du gouvernement, — toujours sans charité — et sans discernement, — comme font ordinairement — force gens — qui n'épargnent pas la dépense, — en politique, en médisance. — A la fin, nos pélerins — se critiquent entre eux. — « Tu crois, vieux matou, ta race bien habile, — s'(en) vint le renard au chat, — parce que vous habitez la ville ? — (J')en sais plus que vous, j'ai cent tours dans mon sac. — « Moi, (je) n'(en) ai qu'un dans mon bissac, — lui répond le matou, mais celui-là en vaut mille. » — « mais non ! » — « Mais si ! » — « C'est faux ! » — « (Je) n'ai pas menti ! » — Leur dispute en était là, — quand une troupe de chiens de chasse — interrompit leur discours. — « L'ami, dit le chat, cherche dans ta besace ; — choisis-y vite quelque

3. *Un pŏrei*, une paire ; rom. PARELH, même sens ; *parel, pareil, pareu, item*. Le genre masculin s'est conservé dans le bas-lim. *porel*, le langued. *parel*, le provenç. *pareou*.

4. *Mâchiei, mânei*, mais si, mais non, altérat. et syncope de *mâ si ei, mâ non ei*. On trouve dans Raynouard *l'us dis al autre : Si sera. — Non sera. — Si es. — Non es. — Si fo. — Non fo.* (*V. et vert.*, fol. 25.)

5. *Beçasso*, besace. C'est la prononciation donnée par Foucaud. Dom Duclou écrit *besaço*.

E te counselie bien de prenei lou meliour;
Autromen, gâr*o* ŏ to carcass*o*!
Pèr me... tè, vei! veiqui lou meu.»
En meimo ten, ô grimpo sur 'n ormeu
Bien nau, bien grô, bien for, bien beu.
Pèr queu mouyen sôve so peu.
Lou paubre renar pèr lo teit*o*;
O cour, ô vai, ô ve; jŏmai pŏrieiro feit*o*
Ne l'ŏvio to be deigourdi.
O s'en fi coumo 'n eitourdi;
O entro din-t un crô, mâ gaire n'î dŏmour*o*;
O nen changno dò min die ve din-t[6] un quar
Meitre Brifau e soû coufrai, [d'our*o*;
Qu'ŏvian boun nâ, lou perdèren jŏmai.
O creu so vit*o* ŏssegurad*o*,
En gâgnan lou foun d'un teirier;
O n'i fu pâ que lo fumad*o*
Ve deliòrâ lou preijouniei.
Doû chei que sŏbian lour meitiei,
En lou rŏpan pèr lo courgnul*o* [7],
Li fan dansâ lo carmagnol*o*.

Tro d'espedien soun 'n embŏrâ
Que gâto souven loû ŏfâ.
O forço de chôzî, lou meliour ten se pass*o*;
E, pèr poudei veni ŏ bou
De gâgnâ tau proucei, de prenei talo plaç*o*,
N'i- o bien prou d'un, mâ qu'o chio bou.

tour; — et (je) te conseille bien de prendre le meilleur; — autrement, gare à ta carcasse! — Pour moi, tiens, vois! voici le mien. » — En même temps, il grimpe sur un ormeau — bien haut, bien gros, bien fort, bien beau. — Par ce moyen (il) sauva sa peau. — Le pauvre renard perd la tête; — il court, il va, il vient; jamais pareille fête — ne l'avait si bien dégourdi. — Il s'enfuit comme un étourdi; — il entre dans un trou, mais guère n'y demeure; — il en change au moins dix fois dans un quart d'heure, — maître Brifaut et son confrère, — qui avaient bon nez, (ne) le perdirent jamais. — Il croit sa vie assurée, — en gagnant le fond d'un terrier; — il n'y fut pas que la fumée — vint délivrer le prisonnier. — Deux chiens qui savaient leur métier, — en l'attrapant par le cou, — lui font danser *la Carmagnole*.

Trop d'expédients sont un embarras — qui gâte souvent les affaires. — A force de choisir, le meilleur temps se passe; — et, pour pouvoir venir à bout — de gagner tel procès, de prendre telle place, — (il) y en a bien assez d'un, mais qu'il soit bon.

6. *Din-t*, dans; rom. DINTZ (lat. *intus*). Ici le *t* est plutôt euphonique qu'étymologique. On dit ordinairement *dî* et *din*.

7. *Courgnolo*, « trachée-artère, canal qui porte l'air aux poumons » (DOM DUCLOU). En bas-lim. *courniolo* s'entend de l'œsophage et de la trachée-artère réunis; gasc. *courniolo;* langued. *courregnolo;* provenç. *corneissouer, courneissouer;* lyonn. *corgniola*, *corniole*, gosier, gorge. M. Honnorat dérive ces différents termes du lat. *cornu*, corne, à cause de la consistance cornée de la trachée-artère.

LOU DOU OMI

LES DEUX AMIS

Doû boû ŏmî restan ô Monomotapa
S'eimŏvan de boun*o* ŏmita.
De tou lour Sen-Fusquen[1] i fŏgian de meita.

Deux bons amis habitant au Monomotapa — s'aimaient de bonne amitié. — De tout leur Saint-Frusquin ils faisaient de

1. *Sen-Fusquen*, Saint-Frusquin, argent. M. Francisque Michel (*Dict. d'argot*) donne

Quan l'un vio cauque envio, l'autre ô voulio [d'ŏvanço.
Dô ŏmi coumo co valen be qui d'en Franço [2].
Uno ne que toù doù dermian, mà coumo fô,
Un de ī, tou d'un co, se revelio en sursau,
Sauto d'ŏbor dô lie ŏ tèro,
Courgue châ soun- ŏmi, argnoù coumo un beu-frèro
Revelio touto lo meijou,
Dŏmaudo soun- ŏmi que, coumo de rŏzou,
Nen gue d'ŏbor no fièro tranço.
En so bourço en lo mo ô cour ŏ soun- ŏvanço.
«Qu'ei-co doun, moun- omi? car ŏ d'uno ouro entau
Tu n'à pà ŏveza de quità toun- oustau.
Quau molur t'o pougu deijeivà [3] si dŏbouro [4]?
A-tu perdu toun- argen ŏ lo bouro [5]?
Tè! nen veiqui! pren, pren, l'eipargnà pâ.
Orià-tu trouba sur toù pà
Cauque fŏquin que t'o chercha chicauo?

moitié. — Quand l'un avait quelque envie, l'autre le voulait d'avance. — Des amis comme cela valent bien ceux de France. — Une nuit que tous deux dormaient, mais comme (il) faut, — un d'eux, tout d'un coup, se réveille en sursaut, — saute à l'instant du lit à terre, — courut chez son ami, hargneux comme un beau-frère, — réveille toute la maison, — demande son ami, qui, comme de raison, — en eut d'abord une fière transe. — Avec sa bourse à la main il court à son avance : — « Qu'est-ce donc, mon ami? car, à une heure pareille, — tu n'as pas coutume de quitter ton logis. — Quel malheur t'a pu chasser du lit de si bonne heure? — As-tu perdu ton argent à la *bête?* — Tiens, en voici! prends, prends, (ne) le ménage pas. — Aurais-tu trouvé sur tes pas — quelque faquin qui t'a cherché chi-

---

frusque, frusquin, habit, mais, plus ordinairement, patrimoine, qu'il dérive d'*effaroucher, froucher*, expression argotique qui signifie gagner. M. Ch. Nisard (*Curiosités de l'étym.*, 1863, pag. 153) n'admet pas cette origine. « Saint-Frusquin, dit-il, est dérivé du bas-lat. *fustana;* anc. franç. *fustaine* et *fustein*, habillement propre aux hommes et aux femmes, aux laïques comme aux ecclésiastiques. Ce vêtement tirait son nom de la matière avec laquelle il était fabriqué. Par suite d'une tendance invincible du peuple à substituer le *q* au *t* comme le *g* au *d*, *fustein* est devenu *fusquin*. Quant au motif qui a fait ajouter à *fusquin* l'épithète de saint, je crois qu'il est le même que celui qui a fait canoniser par le peuple tant de mots exprimant certaines passions, certains caractères. C'est ainsi qu'il dit *Sainte-Nitouche, Sainte-Sucrée, Saint-Lambin, Saint-Pansard* ». — On trouve *rusquin*, écu, dans le *Dict. d'argot* susmentionné.

2. *Qui d'en Franço*, littér. ceux d'en France, ceux de France. Cette tournure est fréquente en Limousin.

3. *Deijevà, deijeivà* ou *dejeivà*, « faire sortir du lit » (Foucaud). Dom Duclou ne donne pas ce terme. Nous avions d'abord songé à l'ancienne forme francaise *gewir* pour *gésir;* lat. *jacere* (Roquef.), mais cette forme semble n'être que purement accidentelle et ne se retrouve dans aucun patois; d'ailleurs la présence du *w* ou *v* serait assez difficile à expliquer. Nous trouvons dans la partie française du *Glossaire* de Du Cange le verbe *dégibier*, agiter avec vivacité, se donner du mouvement, qui, pour le sens et la forme, a beaucoup d'analogie avec notre *dejeivà*, dont la véritable acception est « arracher brusquement du lit ». D'après Dom Carpentier, *dégibier* serait formé de *gibet*, qui était autrefois une espèce de fronde, d'où, par analogie avec les mouvements du frondeur, le verbe *giber*, jouer des pieds et des mains, se débattre. Le français a conservé le composé *regimber*.

4. *Dòbouro*, syncope de *de bouno houro*, de bonne heure.

5. *Bouro*. C'est le jeu de cartes appelé *la bête*. Cette expression n'est donnée ni par Dom Duclou ni par Béronie. Cependant ce jeu est connu en Languedoc sous le nom de *bouriscado : bourisca*, « faire la bête à un jeu de cartes » (Sauv.). Provenç. *bourro*, « la bête, jeu de cartes : *estre bourre*, faire la bête, c'est-à-dire ne point faire de levées à ce jeu » (Honnorat). Il se joue à trois, quatre ou cinq personnes, en donnant cinq cartes à chacun, après avoir ôté les petites cartes, et diffère un peu de l'hombre qui nous vient aussi d'Espagne : espagn. *burro*, âne, et *bête*, jeu de cartes; *bête*, celui qui ne fait point de levées au jeu de la bête; *burrada*, bévue au jeu de la bête.

Oneu! iô vô prenei moun- eipeiyo, mo can*o*;
Qu'ô sio diâble, qu'ô sio demoun,
Qu'ei me que sirai toun segoun. [vit*o*...
Li- o pâ qui dîre nou. Moun- or, moun san, mo
— Co n'ei re de tou co qu'o côza mo visit*o*,
Disse l'autre, mâ i' ai reiba
Que iô te vegi*o* embŏrŏssa;
Iô sai vengu m'eicliarzi de lo chauz*o*;
E co n'ei mâ moun raibe qu'en ei cauz*o*.
Sai counten que co ne sio re;
Torno-t-en dî toun lie, me m'en torne châ me. »

Voû que legissei quel*o* istôr*io*,
O cau dŏ doû bŏliŏriâ-voû lo glôr*io*
E lo palmo de l'ŏmita?
Lou probleime vô be lo pen*o*
D'ètre tou de boun medita.
Pèr me, no chauzo bien certen*o*,
Qu'ei que lou veritabl*e* ŏmi
Dô cœur se troubâ lou chŏmi,
Chercho nôtrei bezouen deich*o* ô foun de nôtro
Pèr noû servî, ne cren ni fe ni flâm*o*, [âm*o*,
E si, pèr noû ô cren cauque deirei [6],
Un raib*e*, un bru, un re li côzen de l'einei.

cane? — Allons! je vais prendre mon épée, ma canne; — qu'il soit diable, qu'il soit démon, — c'est moi qui serai ton second. — (Il n') y a pas là (à) dire *non*. Mon or, mon sang, ma vie... » — « Ce n'est rien de tout cela qui a causé ma visite, — dit l'autre; mais j'ai rêvé — que je te voyais embarrassé; — je suis venu m'éclaircir de la chose; — et ce n'est que mon rêve qui en est cause. — (Je) suis content que cela ne soit rien; — retourne-t'en dans ton lit, moi je m'en retourne chez moi.

Vous qui lisez cette histoire, — auquel des deux donneriez-vous la gloire — et la palme de l'amitié? — Le problème vaut bien la peine — d'être tout de bon médité. — Pour moi, une chose bien certaine, — c'est que le véritable ami — du cœur sait trouver le chemin, — cherche nos besoins jusqu'au fond de notre âme, — pour nous servir, ne craint ni feu, ni flamme, — et, si pour nous il craint quelque malheur, — un rêve, un bruit, un rien lui causent du tourment.

---

6. *Deirei*. Les éditions précédentes portent *d'eyrei*, ce qui est une faute. « *Deirei*, désastre, accident fâcheux, malheur; en bret. *dizeûr* » (Dom Duclou). C'est le rom. desrey, désordre, désarroi, trouble, tourment (du primitif *rai*, lat. *radius*, rayon, trait de lumière, qui a donné *rega*, raie, sillon). Ce mot sous les formes *deroi*, *desroi*, qui nous ont donné *desarroi*, est fréquemment employé dans les trouvères. On rencontre souvent *derei*, dans les poésies de Marie de France. Berrich. *deroyer*, dérégler, égarer, déranger.

L'OME E SOUN- EIMAGE

L'HOMME ET SON IMAGE

Un fŏdar[1] que s'eimavo forç*o*,
Mai que, subre queu pouen, n'ŏvio pâ de jŏloû,
Dî lo meulo mai dî l'eicorç*o*,
Se cregio bounŏmen lou pû beu dô garçoû.

Un fat qui s'aimait beaucoup, — et qui, sur ce point, n'avait pas de jaloux, — dans la moelle et dans l'écorce, — se croyait bonnement le plus beau des

---

1. *Fódar, -ardo*, « niais » (Dom Duclou); bas-lim. « *fodar, -asso*, celui qui a la tête exaltée et qui même a perdu une partie de ses facultés intellectuelles » (Béronie).

Chi- ô se vegio dô piau de junjo,
Chi- ô fôgio lo cero en soû ei,
Chi- ô vio lou nâ tou de bigouei [2],
E de lâ cilià de vôrouei,
Qu'èrio toujour lo fauto dô mirei.
Co n'èrio mâ quelo meissunjo [3]
Que fôgio so beuta, so beuta, soun plôzei.
L'ôzar, qu'ei souven un boun meitre,
Un jour li vougue fâ couneitre
Qu'ô èrio le coumo un chônei [4],
Mai pû ôre qu'un chôpitouei [5].
Quî counselici mue que nôtrâ jônâ filiâ
Counsulten, pèr lou min, trento ve toû loû jour,
Nôtre ome nen trobo toujour
Soû soû dei mai dôvan sâ ciliâ:
Mirei dî so meijou, mirei châ soû ômi,
Mirei mouyen, gran e pitî,
Mirei pèr metre dî lo pocho,
Mirei pèr ci, mirei pèr lai,
Mirei châ loû seignour, mirei châ lo bôzocho,
« Ah! disse-t-eu, iô n'i tendrai jômai!
Queu veire manteur m'impourtuno. »
O s'en- ône cherchâ fourtuno
Dî cauque endre bien- eicarta.
Queu plan n'èrio pâ mau jita,

garçons. — S'il se voyait des poils de genisse, — s'il faisait la cire avec ses yeux, — s'il avait le nez tout de travers, — et des sourcils (en forme) de verrou, — c'était toujours la faute des miroirs. — Ce n'était que ce mensonge — qui faisait sa beauté, sa beauté, son plaisir. — Le hasard, qui est souvent un bon maître, — un jour lui voulut faire connaître — qu'il était laid comme un lampion — et plus affreux qu'un chat-putois. — Ces conseillers muets que nos jeunes filles — consultent, pour le moins, trente fois tous les jours, — notre homme en trouve toujours — sous ses doigts et devant ses sourcils (ses yeux): — miroirs dans sa maison, miroirs chez ses amis, — miroirs moyens, grands et petits, — miroirs pour mettre dans la poche, — miroirs par ci, miroirs par là, — miroirs chez les seigneurs, miroirs chez la bazoche. — « Ah! dit-il, je n'y tiendrai jamais! — ce verre menteur m'importune. » — Il s'en alla chercher fortune — dans quelque endroit bien écarté. — Ce plan n'était pas mal jeté —

Fadar a le même sens en auvergnat. Provenç. *fadat*, niais, imbécile; *faduras*, gros imbécile; lat. *fatuus*.

2. *Bigouei*. Cette expression a un air de parenté avec notre vieux mot *guingois* (Voy. Génin. *Récréat. philol.*, t. ii). « *Biscois*, en patois poitevin se dit de tout ce qui n'est pas régulier, ordinaire. Un chemin qui n'est pas droit va tout *biscois*; en vallon *bisque* » (note de feu M. de Pressac, *Poésies patoises de l'abbé Gusteau*, — Poitiers, 1855-61, in-12).

3. *Meissunjo*, mensonge. Ce mot a conservé, dans le patois limousin, ainsi que dans les différents dialectes de la langue d'Oc, le genre féminin du roman *mensonga*, *mensonja* et messunja : Bas-lim. *messundzo*; langued. *messorgo*; provenç. *messonja*; ital. *menzogna*; anc. catal. *mensongia*.

4. *Chônei*, « lampion pour l'huile de noix » (Foucaud), « lampe à queue que l'on suspend par un petit crochet » (Dom Duclou). Bas-lim. *calel* et *tsolel*; auvergn. *chalet*; langued. *calel*, *caleou*, *calen*; *caleilhou*, lampion, dans le *Gloss. du Tarn*; provenç. *calen*, *caren*; *caleou*, en dialecte arlesien. Poitev. *chaleuil* ou *chareuil*, et *charail* dans quelques localités; saintong. *chareuil*; dans le Centre, *châlin*; anc. franç. *chaleil*. M. Honnorat dérive cette famille de mots du grec *chelus*, tortue, « parce que cette espèce de lampe a la forme de l'écaille de cet animal, ou parce qu'on s'en est d'abord servi au lieu de lampe ». Le Pujet la fait venir de *calon*, bois, parce qu'on s'est servi et qu'on se sert encore de bois gras, théa, pour s'éclairer. Le P. Thomassin avance le grec *cala*, brûler. Voilà bien du grec. Nous croyons tout simplement notre mot parent du français *chandelle*, dérivé, d'après Littré, du lat. *candere*, être ardent, ou *canere*, être blanc.

5. *Chôpitouei*, littér. *chat-putois*; bas-lim. *tsoputai*; gasc. *gat-pudis*. C'est ainsi que nos paysans disent un *chat-écureuil*, pour un écureuil.

Pèr poudei metre en sureta
Tou-t ŏ lo ve so vŏnita
E so pretendudo beuta.
Mà veiqui be n'autro ŏvanturo:
No sourço d'aigo vivo e puro
Vio qui fourma un superbe cŏnar [6],
E l'argen n'èrio pà pû cliar
Que lou cristau de quelo eitancho [7].
D'ŏbor nôtre ome s'ì vegue;
So figuro l'eipôrigue;
Tanquetan ô s'en fugigue,
Pèr se cŏta trâ[8] cauco brancho.
Mà lou cŏnar li plŏgio for;
Vin ve pèr jour ô li tournavo,
Vin ve pèr jour ô s'ì miravo,
E chaco-lo-ve[9] s'ì troubâvo
Ore de pû for en pû for;
Mai ne vougue jŏmai vei tor.

pour pouvoir mettre en sûreté — tout à la fois sa vanité — et sa prétendue beauté. — Mais voici bien une autre aventure. — Une source d'eau vive et pure — avait là formé un superbe canal, — et l'argent n'était pas plus clair — que le cristal de ce vivier. — Aussitôt notre homme s'y vit; — sa figure lui fit peur; — sur le champ il se sauva, — pour se cacher derrière quelque branche. — Mais le canal lui plaisait fort; — vingt fois par jour il y retournait, — vingt fois par jour il s'y mirait, — et chaque fois s'y trouvait — affreux de plus fort en plus fort; — et (il) ne voulut jamais avoir tort.

Quan i'ai chercha dì mo memôrio
Quelo brâvo pitito istôrio,
Qu'ei be eiza, dŏvinâ ente voulio veni?
I' ô vô dire ŏvan de finî.
Queu counte ei tou-t esprei fa pèr chacun de [n'autrei;
Loû mirei soun lâ sotizâ dô autrei;
Noû n'ì crezen jŏmai veire nôtre pourtre,
Quoique ô s'ì trobe tre pèr tre.
E queu brave cŏnar ente chacun se miro,
Que noû repousso e noû ŏtiro,
Que noû di tan nôtrâ varta,
E que n'ei jŏmai eicouta,
Qu'ei lâ Fŏblâ de Lo Fountèno.
Queu tan beu libre ei devengu

Quand j'ai cherché dans ma mémoire — cette jolie petite histoire, — c'est bien aisé, devinez où (j'en) voulais venir? — Je vais le dire avant de finir. — Ce conte est tout exprès fait pour chacun de nous; — les miroirs sont les sottises des autres; — nous n'y croyons jamais voir notre portrait, — quoique il s'y trouve trait pour trait. — Et ce joli canal où chacun se mire, — qui nous repousse et nous attire, — qui nous dit tant nos vérités, — et qui n'est jamais écouté, — c'est les Fables de La Fontaine. — Ce si beau livre est devenu — de

6. *Cŏnar*, canal, vivier. Cette corruption de forme a subsisté dans le nom d'une des rues de Limoges : rue du *canard*, pour rue du *canal*, ainsi nommée dans le plan que Turgot fit dresser en 1769. L'altération n'est donc devenue officielle que postérieurement à cette époque.

7. *Eitancho*, étang, « pêcherie, amas d'eau où l'on met du poisson « (Dom Duclou); bas-lat. ESTANCHIA, digue opposée aux eaux pour les empêcher de couler; anc. franç. ESTANCHE, vivier, étang, réservoir, lieu où l'on conserve du poisson; rom. *estanc*, ESTAINCH (lat. *stagnum*), étang, et *stanca*, écluse, barrage. Le poitevin *étanche* signifie batardeau que l'on élève pour intercepter le cours d'un ruisseau, d'une rivière. M. Beauchet-Filleau (*Gloss. poitevin*) tire ce mot « du vieux français *estanke* ou *stanche*, écluse, chaussée, dérivé du rom. *estancar*, étancher, formé lui-même du verbe *tancar*, boucher, fermer, barricader. »

8. *Trâ*, derrière; rom. TRAS, même sens; espagn., portug. *tras*; ital. *tra*; provenç., langued. *tras*; bas-lim. *tra*. Raynouard donne pour étymologie le lat. *retro*, en arrière; nous préférons rapprocher *tra* du lat. *trans*, au-delà.

9. *Châco-le-ve*. Nous avons déjà vu ce limousinisme page 82, note 3.

De l'oungan de mitoun-mitèno,
Qu'ei bou pèr toû loû mau e ne gŏrî degu.
Toujour, pertou, chacun lou vanto,
Noû trouben, dizen-noû, so moralo charmanto,
E noû lou volen toujour vei
Dî nôtrâ mâ, soû nôtrei ei;
Mâ qual ei lou vieiliar, lo fenno, lou meinage
Que queu libre tan beu aye rendu pû sage?
Helâ! châcu de noû li se recounei be,
Mâ degu ne preu co pèr se.

l'onguent *de* miton-mitaine, — qui est bon pour tous les maux et ne guérit personne. — Toujours, partout, chacun le vante, — nous trouvons, disons-nous, sa morale charmante, — et nous le voulons toujours avoir — dans nos mains, sous nos yeux; — mais quel est le vieillard, la femme, l'enfant — que ce livre si beau ait rendu plus sage? — Hélas! chacun de nous s'y reconnaît bien, — mais personne ne prend cela pour soi.

LOU DÉPOSITARI INFIDEL

Grâcho ŏ lâ filiâ de memôrio,
Deipei lounten i' ai chanta dî moû vèr
Lâ beitiâ de tou l'univèr;
Beleu i' ôrio gu min de glôrio
Si guei chanta dô grô seignour.
I' ai fa veire presque toujour
Loû loû, coumo gran persounagei,
Parlan ô chei, dî moû oubrâgei,
Lou lingage dô Di ŏ tor e ŏ trŏvèr.
Mâ beitiâ fan ŏ qui mièr mièr
Touto sorto de persounagei,
Loû û fô, loû autrei sagei,
De mŏnieiro pertan (e cho di entre noû)
Que loû fô soun loû pû noumbroû.
Lo mezuro nen- ei toujour pû ŏssimado.
I'ai moûtra no lounjo enfilado
De troumpeur e de scelera,
De tiran, d'esclavei, d'ingra,
Dô impruden tan que tèro,
Dô so, dô fa, dô flŏgourneur;
Mai pourio be dire d'enguèro
No jŏdiliado [1] de manteur.

LE DÉPOSITAIRE INFIDÈLE

Grâce aux filles de mémoire, — depuis longtemps j'ai chanté dans mes vers — les bêtes de tout l'univers; — peut-être j'aurais eu moins de gloire — si j'eusse chanté des grands seigneurs. — J'ai fait voir presque toujours — les loups, comme grands personnages, — parlant aux chiens, dans mes ouvrages, — le langage des Dieux à tort et à travers. — Mes bêtes font à qui mieux mieux — toute sorte de personnage, — les uns fous, les autres sages, — de manière pourtant (et soit dit entre nous) — que les fous sont les plus nombreux; — la mesure en est toujours plus comble. — J'ai montré une longue enfilade — de trompeurs et de scélérats, — de tyrans, d'esclaves, d'ingrats; — des imprudents tant que terre; — des sots, des fats, des flagorneurs, — et (je) pourrais bien dire encore — une *jattée* de menteurs. — Tout homme ment,

---

1. *Jŏdiliado*, « grande quantité » (Foucaud); expression que nous ne retrouvons pas dans les patois du Midi, même en Bas-Limousin. En Poitou, la forme est *jadeaulée*, plein un jadeau. « Ce mot, dit M. Beauchet-Filleau, a aussi une signification de contenance ou de quantité indéterminée, mais toujours un sens augmentatif : *des jadeaulées*

Tou-t ome men, o di lou sage;
Ch' ô vio di tan soulŏmen:
Tou-t ome dô bâ eitage,
Se pouriâ be eizadŏmen
Renjâ de soun sentimen;
Mâ soutenei que, sur lo tèro,
Toû menten, gran e pitî!
Ah! si cauque autre ô guesso di,
Mo fe, iô creirio bien qu'ô nen- ôrio menti.
Teimouen lou boun- Eisope e lou sŏben Homèro,
Jŏmai dô manteur coumo quî
Ne sôrian pŏssâ pèr mentî.
Lour meissunjâ soun vartŏdieirá;
N'en di pâ qui vô de pŏrieirá.
Lou libre de châcun, de toû ten tan vanta,
Durŏro n'eiternita.
Mâ n'en ei pâ tou de meimo
De queu manteur que se meimo
Un jour bŏlie, sei s'en doutâ,
Lâ verjâ pèr se fâ foueitâ.
Queu d'ŏqui n'èrio mâ no luro [2].
Voû vole countâ l'ŏvanturo;
L'ei drôlo tout-ŏ-fe;
Veiqui lou fe.

a dit le sage; — s'il avait dit seulement : — *tout homme du bas étage,* — on se pourrait bien aisément — ranger de son sentiment; — mais soutenir que, sur la terre, — tous mentent, grands et petits! — Ah! si quelque autre l'eût dit, — ma foi, je croirais bien qu'il en aurait menti. — Témoin le bon Ésope et le savant Homère. — Jamais des menteurs comme ceux-là — ne sauraient passer pour mentir. — Leurs mensonges sont pleins de vérité; — n'en dit pas qui veut de pareilles. — Le livre de chacun, de tout temps si vanté, — durera une éternité. — Mais (il) n'en est pas tout de même — de ce menteur qui lui-même — un jour donna, sans s'en douter, — les verges pour se faire fouetter. — Celui-ci n'était qu'une grosse bête. — (Je) vous veux conter l'aventure; — elle est drôle tout à fait. — Voici le fait.

Un marchan en parten pèr cauque gran vouyage,
Ne prejâ cauque ŏmi de dî soun vezinage
De li gardâ nâ cen liôrâ de fèr
Deicho qu'ô vendrio de sur mèr,
Ente ô fŏgio l'ŏprentissage.
« Moun fèr? se disse-t-eu quan-t ô fugue tourna.
—Vôtre fèr? disse l'autre en soun- èr counsterna;

Un marchand en partant pour quelque grand voyage, — alla prier certain ami de *dans* son voisinage — de lui garder *unes* cent livres de fer, — jusqu'à ce qu'il reviendrait de dessus mer, — où il faisait l'apprentissage. — « Mon fer? » dit-il, quand il fut de retour. — « Votre fer? dit l'autre avec son air cons-

---

d' soupe... beaucoup de soupe ». Quant à *jadeau*, c'est le bas-lat. *jadellus*, « sorte de vase, dit Du Cange, peut-être le même que l'ancien franç. *jale*, ou plutôt *jatte* ». *Jatte* est le bas-lat. *gavata, gabata*, que l'on trouve dans Isidore de Séville et dans Papias : « *gavata*, patena, vas, quasi *cavata* ». *Jadellus*, ou plutôt un féminin, a donné au Haut-Limousin *jŏdilio*, « jatte, vaisseau rond et sans anses, fait d'une pièce de bois » (Dom Duclou). *Jadeau* est employé trois fois par Rabelais. Une note de M. Burgaud des Marets, l'un de ses derniers éditeurs, traduit *jadeau de vergne* « petite jatte d'aune. Ces deux mots, ajoute-t-il, appartiennent encore aux dialectes de la Saintonge et de la Touraine. » *Jadeau* est aussi auvergnat, et Roquefort le donne comme bourguignon. Dans les anciens auteurs on trouve indifféremment *jadeau, jadaulx, jadeau, jadiau*, plat, jatte, écuelle, sébile de bois et hanaps.

2. *Luro*, s. fém., gros animal. Ce mot ne se trouve pas dans Dom Duclou; il est cependant auvergnat dans le sens de « fainéant, poltron, bon à rien », et bas-lim. avec l'acception primitive de « gros chien qui n'est bon à rien, » et l'acception figurée de « homme de bel extérieur qui paraît brave et ne l'est pas, fainéant, paresseux, poltron » (Béronie). Nous renvoyons à la note 8 ci-dessous pour le complément de cet article.

Iô sai plo fàcha de v'ô dire,
Mà loû ra lou v'au tou minja.
Vizà si fô eitre enrŏja !
Quen mŏlur me fŏgue gro rîre,
Boucŏnei[3] touto lo meijou ;
Voulio meimo, lei doun, chŏssà lo chambŏrieiro ;
Mà tou lou mounde gue rŏzou.
Voû meimo sŏbei be que prei de là goutieirâ,
Co- ei lo bezi que là rŏtieirâ.
Din loû grŏniei loû mièr bŏra,
Lî- o toujour cauque crô de ra. »
Lou marchau deitoumba[4] fŏgue semblan d'ô creire,
E disse tou bà : « foudro veire
Si ne poudrai pà vei moun tour. »
O trobo en- eife, un beu jour,
Lou meinage, eicarta, de soun depôzitâri ;
O nen fŏgue degoulinâri[5] ;

terné ; — je suis bien fâché de vous le dire, — mais les rats vous l'ont tout mangé ; — voyez s'il faut être enragé ! — Ce malheur (ne) me fit point rire, — (je) fis *boucan* dans toute la maison ; — (je) voulais même, alors, chasser la chambrière ; — mais tout le monde eut raison. — Vous-même savez bien que près des gouttières, — c'est rien du tout que les ratières. — Dans les greniers les mieux fermés, — (il) y a toujours quelque trou de rats ». — Le marchand stupéfait fit semblant de le croire, — et dit tout bas : « faudra voir — si (je) ne pourrai pas avoir mon tour ». — Il trouve en effet, un beau jour, — l'enfant, écarté, de son dépositaire. — Il en fit râfle ;

---

3. *Boucônei touto lo meijou*, littér. « je fis *boucan* dans toute la maison ». *Boucònà* ne se trouve pas dans Dom Duclou. *Boucan* est une expression à physionomie argotique qui existe dans la Provence (*boucan*, lieu de débauche, bruit, tumulte, tapage ; *boucana*, *boucaneja*, faire tapage, faire du bruit), dans le Berri et le Nivernais, la Normandie et la Champagne (*boucau* ou *boucan*), la Lorraine, la Picardie, etc., avec les diverses acceptions de bruit, rumeur, querelle, dispute, gronderie, désordre, et aussi lieu de débauche. Faisons remarquer que nous ne rencontrons pas ce terme dans les patois intermédiaires à la Provence et à la langue d'Oil. Quant à son étymologie, « les grammairiens discutent ». Du Cange le tire du grec *boucanê* (lat. *buccina*), trompette, « ce que rend peu probable, disent MM. Du Méril (*Dict. du patois norm.*), l'absence d'un mot analogue dans l'anc. provenç. et dans les autres patois intermédiaires ». Les mêmes auteurs attribuent ce terme au normand et l'expliquent par « noise, querelle » ; Ménage y voit le bas-lat. *buccus*, bouc, comme, dans *lupanar*, le latin *lupa*, louve. « On appelle ainsi, dit-il, à Paris comme à Marseille, un méchant lieu de débauche ». M. le comte Jaubert (*Gloss. du Centre*) voit dans *boucan* « le lieu où les sauvages de l'Amérique fumaient leurs viandes ; de là est venu *boucaner*, préparer les cuirs en les exposant à la fumée, puis *boucaniers*, espèce de pirates, et, par ceux-ci, nous est revenu, avec sa nouvelle acception de *bruit*, *désordre*, etc., le mot originaire *boucan* ». Enfin M. Francisque Michel (*Dict. d'argot*, p. 63), expose ainsi son opinion : « Ce mot désignait, dans l'origine, une danse ainsi appelée du nom de son inventeur, musicien et maître à danser, qui, suivant Ménage, vivait encore en 1645, et dont il est fréquemment fait mention dans les écrivains du XVIIe siècle. La danse dont Bocan est inventeur, la *bocane*, n'est pas moins célèbre. Encore aujourd'hui, parmi le peuple, *donner un boucan* ou *donner une danse* sont à peu de chose près synonymes. Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que les lieux de débauche portent en argot le nom de *boucan*, et qu'en italien *far bordelle* signifie faire du bruit, du tintamarre, etc. » Ici se place naturellement l'observation faite par MM. Du Méril, relativement au grec *boucanê*. Si *boucan* est le nom du maître à danser du XVIIe siècle, comment se fait-il que ce nom ait été adopté par toute la France du Nord et seulement par les Provençaux dans la France du Sud ? On le voit, la question est encore indécise. Quant au *boucan* où les Caraïbes fument leurs viandes, c'est, d'après Furetière, un mot caraïbe qui signifie claie.

4. *Deitoumba*, littér. *détombé*, tombé de (son haut). « *Deitoumbà*, déconcerter, décontenancer » (Dom Duclou).

5. *Fà degoulinàri*, mot qui n'est pas donné par Dom Duclou ; Foucaud le traduit par « enlever furtivement. »

Lorsque, sur les places publiques de Limoges, les enfants jouent aux billes, à la toupie, au *piquerome*, souvent il survient un autre larron plus fort qu'eux, qui met

Oprei co s'en ne couvidà [6]
O soupà
Lou pai, coumo si de re n'èrio.
Queu paubre ome cuje fà tèro
Dò meinage qu'ò vio perdu.
« De chà voû, disse-t-eu, mai d'ŏliour sai vengu ;
N'ai gro, pèr lou segur, ni minja, ni begu,
Deipei qu'ai perdu moun meinage.
N'ŏvio mà queu, et caucu lou m'au gu [7],
Querèque dî lou vezinage.
— Moun- ŏmi, n'ŏcuzei degu,
Se disse lou marchau ; plagne vôtro infourtuno ;
Mà, ièr ô sei, sur lo bruno,
Me meimo ai vu lou chŏvan
Que nempourtavo vôtre efan
Vèr quelà vieilià mŏzurà.
— O d'autrei, di lou pai, nà countà quelà lurà [8].

— après quoi s'en alla inviter — à souper — le père, comme si de rien n'était. — Ce pauvre homme pensa mourir — de l'enfant qu'il avait perdu. — « De chez vous, dit-il, et d'ailleurs (je) suis de retour ; — (je) n'ai certes, pour sûr, ni mangé, ni bu, — depuis que (j')ai perdu mon enfant. — (Je) n'avais que celui-là, et quelqu'un me l'*ont* eu (volé), — sans doute dans le voisinage ». — « Mon ami, n'accusez personne, — dit le marchand ; (je) plains votre infortune ; — mais hier au soir, sur la brune, — moi-même ai vu le chat-huant — qui emportait votre enfant — vers ces vieilles masures. » — « A d'autres, dit le père, allez conter ces histoires. — Dans

---

la main sur les enjeux en s'écriant : *degoulinâri!* que nous croyons n'être qu'une altération de *degu li no re,* personne n'y a rien. Si *degoulinâri* venait d'un verbe *degoulenà,* il serait ancien et se retrouverait non seulement dans Dom Duclou, mais encore dans d'autres patois ; or il n'est cité ni par Béronie ni par l'abbé des Sauvages, ni par M. Cenac-Moncaut. Cependant *fà un degoulinâri* c'est aussi pratiquer au fond de la *poque* ou fossette un petit trou que l'on recouvre de terre et par lequel s'échappent et se perdent les billes de marbre qui sont retrouvées plus tard par le coupable. *Degoulinà* se dit encore à Limoges en parlant des liquides qui coulent goutte à goutte, ou des objets qui tombent un à un de l'endroit qui les contenait. C'est le berrichon *degouliner,* diminutif du roman *deguolar* ou *degollar,* précipiter.

6. *Couvidà,* convier, inviter. Remarquez la tendance qu'a le Limousin à faire disparaitre le *n* devant le *f* et le *v* : *couvidà* pour *counvidà ; coufessì* pour *counfessì ; coufrai,* confrère ; *coufoundre,* confondre ; *coufì,* confire, etc.

7. *Caucu lou m'an gu,* littér. « quelqu'un me *l'ont eu* ». Sur cette syllepse V. p. 63, note 6. Le verbe *ŏvei,* avoir, prend en patois limousin les différentes acceptions de attraper, voler, venir à bout de, tuer, etc.

8. *Quelà lurà,* subst. fém., littér. *ces leurres.* Ainsi d'une part *luro,* au singulier, signifie grosse bête, fainéant, bon à rien (Voy. note 2) ; de l'autre *lurà,* au pluriel, a le sens de bourdes, leurres. C'est ici le lieu de donner l'étymologie de ce terme. M. l'abbé Corblet (*Gloss. picard*) indique, au mot *luron,* l'islandais *luri,* être paresseux. Cette étymologie mérite d'autant moins les plaisanteries de Génin (*Récréat. philolog.*) que l'on trouve dans *le Dictionnaire breton* de Le Gonidec, le subst. masc. *luré,* signifiant paresse, négligence, dans le dialecte de Cornouailles et dans celui de Vannes. Du reste Génin nous semble encore moins heureux que l'abbé Corblet en faisant de *luron* un diminutif de *levrière,* féminin de *levrier* et signifiant proprement un petit levrier, et, par extension, un jeune homme leste, sans souci, et qui ne demande qu'à jouer et à rire. M. Charles Nisard (*Curiosit. de l'étym.*, p. 78) a entrevu la vérité en dérivant *luron* de *leurre* ou *loire,* instrument de fauconnerie servant à attirer l'oiseau et à la faire venir sur le poing, et signifiant figurément appât, plaisir qui tente et qui séduit, tromperie, caresse feinte. « *Leuré,* ajoute M. Nisard, signifiait par antiphrase, au XVIII[e] siècle, fin, rusé, déniaisé à force d'avoir été la dupe des autres. » De *leure* on fit *leureau* et de *leureau, leuron* ou *luron.* Mais d'où vient lui-même l'instrument de fauconnerie appelé *leurre?* Passons rapidement sur le latin *lorum,* courroie, étymologie donnée par Roquefort mais qui ne soutient pas l'examen, et ayons recours à M. de Chevallet, expert en ces matières : *leurre* ou *loire,* d'après cet auteur, est d'origine germanique, comme la plupart des termes de chasse et de fau-

Din quete pöï loû chövau
N'empourten pâ dô drôlei de douj*e* an;
E voû voû sei leva tro tar pèr m'ô fâ creir*e*.
— Mâ voû dize que i'ô ai vu,
E merite d'eisse cregu.
Mai, mo fe! voû förio beu veir*e*
Doutâ que loû chövan empourtan loû pitî,
Din-t un pöï
Ente lâ beitiâ soun si fort*á*,
Pèr que loû ra dô gölâtau
Lî minjen lou fèr pèr quintau. »
Nôtr*e* ome, pèr lou co, coumprengue queu lingag*e*.
L'un rambouste lou fèr e l'autre lou meinag*e*.
Lou cau dô doû fugue lou pû counten?
Noû veiran co din-t un moumen.

ce pays les chats-huants — n'emportent pas des enfants de douze ans; — et vous vous êtes levé trop tard pour me le faire accroire ». — « Mais (je) vous dis que je l'ai vu, — et (je) mérite d'être cru. — Et, ma foi! (il) vous ferait beau voir — douter que les chats-huants emportent les enfants, — dans un pays — où les bêtes sont si fortes, — pour que les rats du galetas — y mangent le fer par quintaux ». — Notre homme, pour le coup, comprit ce langage. — L'un regorgea le fer et l'autre l'enfant. — Lequel des deux fut le plus content? — Nous verrons cela dans un moment.

Perque noû parlen de vouyag*ei*,
Veiqui doû autrei persounag*ei*
De lo counfrieiro dô manteur.
L'un- èrio de qui gran âbleur
Que vezen tou en-d uno loup*o*.
I ôvirian de louen no fermi que göloup*o*;
Tou-t ei gean per i;
I couneissen toû loû pöï;
O loû ôvî,
En- Urop*o*, coum*o* en- Ofric*o*,
Loû lioun s'î troben ŏ foueizou.
Di soun- eisse de feur*e* iperbolic*o*,
L'un disse: « i'ai v*u* un chô pû grô qu'uno meijou».
L'autr*e* li disse pâ nou,
Mâ tanquetan li replic*o*:
— « Mai qu'ei plo caucore de fi!
E me doun qu'ai vu un toupi
Pû gran qu'uno bözilic*o*,
Mai, de segur, pâ de piti! »
Lou premiei se mete de rir*e*,
Quan veiqui l'autre de li dir*e*:
« Queu toupi vio eita foundu
Esprei pèr fâ bulî lou chô que v'ôvei vu ».

Puisque nous parlons de voyages, — voici deux autres personnages — de la confrérie des menteurs. — L'un était de ces grands hâbleurs — qui voient tout avec une loupe. — Ils entendraient de loin une fourmi qui galope; — tout est géant pour eux; — ils connaissent tous les pays; — à les entendre, — en Europe, comme en Afrique, — les lions s'y trouvent à foison. — Dans son accès de fièvre hyperbolique, — l'un dit: « j'ai vu un chou plus gros qu'une maison. » — L'autre (ne) lui dit pas non, — mais aussitôt lui réplique: — « Et c'est bien quelque chose de fin! — Et moi donc qui ai vu un pot — plus grand qu'une basilique, — et sûrement pas de peu! » — Le premier se mit à rire, — quand voici l'autre de lui dire: — « Ce pot avait été fondu — exprès pour faire bouillir le chou que vous avez vu ».

---

connerie. L'anc. allem. *luoder* signifiait chair d'un animal mort, charogne, leurre; l'allem. moderne, le suédois et le danois ont encore *luder* et l'anglais, *lure*, dans le sens de *leurre*. Maintenant que signifie notre mot patois *luro?* Il signifie tout simplement chair d'un animal mort, *charogne*, épithète injurieuse souvent employée par Molière. Le pluriel *lurâ*, leurres, contes, bourdes, a la même origine. De *luro* le limousin et l'auvergnat ont fait *delura*, déniaisé, résolu.

L'ome ô toupi fugue risible,
Mà l'ome dô fèr fugue fi.
En lour eizample qu'ei poussible
De voù tenei pèr ŏverti.
Si cauque gran bŏvar voù counto
Cauco grando deirŏzi,
Pèr lou faire eurŏjà tou vi,
Lo li countestei pà ; mà, per li fa bien ounto,
O votre tour dijià neu piei :
O bŏvar, bŏvar e demiei.

L'homme au pot fut plaisant, — mais l'homme au fer fut fin. — Avec leur exemple c'est (il est) possible — de vous tenir pour avertis. — Si quelque grand bavard vous conte — quelque grande absurdité, — pour le faire enrager tout vif, — (ne) la lui contestez pas ; mais, pour lui faire bien honte, —à votre tour dites-en pis : — *A bavard, bavard et demi.*

LOU MOUNIEI, SOUN FI E L'ANE

LE MEUNIER, SON FILS ET L'ANE

Un jône drôle de quinze an
E soun pai lou mouniei que n'ŏvio cin ve tan,
S'en ŏnŏvian vendre lour âne.
De pau que lour beitio s'eicâne [1],
O forço d'ŏvei marcha,
E qu'ô chio tou-t eirancha [2],
En- ŏriban ô marcha,
I li meten loù pei en liasso,
E, sei coumpŏrŏzou, î lou pourten tou vî,
Coumo qui pourtŏrio no chasso,
Un jour de grando proucessî,
Di l'annado de l'Ostencî [3].

Un jeune garçon de quinze ans — et son père le meunier, qui en avait cinq fois autant,— s'en allaient vendre leur âne.— De peur que la bête (ne) s'éreinte, — à force d'avoir marché,— et qu'il soit tout boiteux, — en arrivant au marché, — ils lui mettent les pieds en liasse, — et, sans comparaison, ils le portent tout vif — comme qui porterait une châsse, — un jour de grande procession, — dans l'année des Ostensions. — « Pau-

---

1. *S'eicânâ*, « s'éreinter » (Foucaud); « *eicânâ*, rompre les reins à quelqu'un, le réduire à marcher comme les *canes; eicana*, éreinté » (Dom Duclou). Le bas-lim a *escona*, et le langued., le provenç., le béarn., *escana* et *escanna*, mais dans le sens de égorger, étrangler, étouffer. M. Honnorat, qui voit du grec partout, propose le verbe *iskainô*, je dessèche. Il propose aussi l'italien *scannare*, égorger, couper la trachée-artère, *canna*. Il est possible que le patois provenç. *escanna* soit l'italien *scannare;* cependant nous ne voyons pas que le terme *cana*, roseau, ait été employé par les troubadours dans le sens de trachée-artère; il n'a ce sens dans aucun des glossaires patois que nous avons pu consulter. Il est singulier que l'idée *d'éreinter*, attachée au patois *eicânâ*, soit propre au haut-lim. Il est probable que de l'acception d'égorger et d'étrangler on sera passé à l'idée de *marcher comme une cane*, par une ressemblance trompeuse d'expression. Le berrich. a aussi *s'escaner*, « s'esquiver comme un chien, la queue entre les jambes, du lat. *canis* » (comte Jaubert); mais c'est un autre ordre d'idées.

2. *Eirancha*, « boiteux » (Foucaud). Dom Duclou donne la même acception. Anc. franç. *érangié*, estropié, manchot, boiteux,; *érangier*, blesser, estropier. Le primitif semble être le rom. *ancha*, hanche. Le *r* peut avoir été introduit dans le verbe patois par suite de sa ressemblance avec le français *éreinter*.

3. *De l'Ostencî*, pour *de lâ Ostencî*, des Ostensions, fêtes religieuses du diocèse de

«Paubrei Champŏlimau[4]! di lou premiei que passo,
Lou pû âne de v'autrei trei
N'ei pâ de segur queu qu'un penso.
Lou diàble voû seche loû dei! »
Lou mouniei counegue lei-doun soun- ignorenço,
E sentigue lou deiplŏzei
De pourtâ no sâlo bourico,
Coumo qui pourto no relico.
Tanquetan veiqui l'âne ŏ bâ.
O s'en plengue dî soun parlâ :
« Qu'èrio, se digio-t-eu tou bâ,
Pû brâve de se fâ pourtâ,
Que de troutâ. »
Mâ lou mouniei n'en tengue pâ de counte;
Meimo ò vô que soun drôle mounte.
Pèr se, dŏrei, trimavo de soun pe.
Queu viei cregio bien fâ, denguèro ò se troumpe.
Trei marchan que, pèr ŏvanturo,
Pŏssŏviau belŏmen ô pe :
«Vezei-voû quelo grando luro
Se càrâ subre queu sôme [5],
Peudeu que loû viei vai d'ŏ pe!
N'ei-co pâ, dizen-t-î, lo pû cruelo injuro
Qu'un pèche faire ŏ lo nŏturo?
Queu beu moussû o bezouen de mounturo!
Mai, mo fe, noû t'en bŏliŏrau,
En-d un lŏcai ŏ barbo grizo.
Sauto ŏ tèro tanquetan! »
Lou pai, qu'o pô de cauco crîzo,
Lour di : « *Messieurs*, voû fâchei pâ;
Noû voû voleu be countentâ ».

vres champalimauds! dit le premier qui passe; — le plus âne de vous trois — n'est pas sûrement celui qu'on pense. — Le diable vous sèche les doigts! » — Le meunier connut alors son ignorance — et sentit le déplaisir — de porter une sale bourrique, — comme qui porte une relique. — Aussitôt voici l'âne à bas. — Il s'en plaignit dans son parler. — « C'était, se disait-il tout bas, — plus joli de se faire porter, — que de trotter ». — Mais le meunier n'en tint pas de compte; — même il veut que son garçon monte. — Pour lui, derrière, (il) *trimait* de son pied. — Ce vieux croyait bien faire, encore il se trompa. — Trois marchands qui, par aventure, — passaient lentement auprès : — « Voyez-vous ce grand animal — se carrer sur ce baudet, — pendant que le vieux va de pied! — N'est-ce pas, disent-ils, la plus cruelle injure — qu'on puisse faire à la nature? — Ce beau monsieur a besoin de monture! — Et, ma foi, nous t'en donnerons, — avec un laquais à barbe grise! — Saute à terre lestement! » — Le père, qui a peur de quelque crise, — leur dit : « Messieurs, (ne) vous fâchez pas; — nous vous voulons bien conten-

---

Limoges, qui ont lieu tous les sept ans et qui durent quarante jours. Pendant ce temps on expose à la vénération du peuple les reliques de saint Martial et des autres saints du diocèse.

4. *Champŏlimau*, Champalimaud, nom d'une famille de Limoges, qui a fini par personnifier l'habitant de cette ville, comme *des Chalumeaux* à Brive-la-Gaillarde. Un *champalimaud* est une espèce de jocrisse limousin qui appartient à légende.

5. *Sôme*, ânon, diminutif de *saumo*, « ânesse, en bas-lat. *sauma*. Le mot *saumo* semble tirer son origine de *sam*, terme breton qui signifie charge » (Dom Duclou). Que ce terme soit congénère du bas-bret. *samm*, somme, charge, fardeau (en gallois et en gaëlique d'Écosse *soum*, en gaëlique d'Irlande *souim*); qu'il dérive du grec *sagma*, charge des bêtes de somme, toujours est-il qu'il est d'un emploi fréquent dans la basse latinité, sous les formes *sagma*, *salma*, sauma, et en rom. sous cette dernière forme. Les patois ont peu altéré ce terme : bas-lim. *saumo*, ânesse; *saumetou*, petit de l'anesse, lorsqu'il tète encore; *saumel*, petit de l'ânesse, lorsqu'il est devenu un peu plus grand; gasc., langued., provenç. *saumo*, ânesse; catal. *sauma* et *saumera*, *item*; lyonn. *soma*, *some*, *item*; dauphin. *sauma*, *item*. L'anc. franç. avait aussi *some* et *somme*, charge, fardeau.

Veiqui doun lou pai de mountà.
O n'ŏgue pâ fa trento pâ,
Qu' î s'en van rancountrâ trei fil*iâ*
« Vizâ, chiôplâ, queu viei mŏtou
Que crebo queu gente garçou,
Qu'o deijà bezoueu de bequil*ia*,
Penden que queu viei sŏpŏjou
Se càro tou soû sei scrupul*o*,
Coumo lou pâpo sur so mul*o* !
Eivenla[6] subre soun pŏnen,
Vizà coum*o* ô fai lou vedeu !
Mai denguèr*o* ò creu essei sage!
— N'i- o pû de vedeu ŏ moun- ag*e*,
Se disse lou viei tou trebla,
V'ô dize tou pur e tou pla,
Grandà bringà [7], dounâ voû gard*o*!
Sente deijà que lo moutard*o*...»
Mâ là li bŏrèren lou be,
En châcuno soun colibe.
O reipounde, là repliquèr*en* ;
O se fâche, là se fâchèr*en*;
Lâ l'eitundiguèren si for,
Qu'ô chŏbe bounŏmen pèr creire d'ŏvei tor.
O fai mountà soun fî eu croup*o*.

ter ». — Voilà donc le père de monter.—Il n'eut pas fait trente pas, — qu'ils s'en vont rencontrer trois filles : — « Voyez, s'il vous plaît, ce vieux matou — qui crève ce gentil garçon, — qui a déjà besoin de béquilles, — pendant que ce vieux sapajou—se carre tout seul sans scrupule, — comme le pape sur sa mule! —Étendu sur son panneau, — voyez comme il fait le veau ! — Et encore il croit être sage!»—«(Il) n'y a plus de veaux à mon âge, — dit le vieux tout courroucé; — (je) vous le dis tout pur et tout plat,—grandes folles! donnez-vous garde... — (Je) sens déjà que la moutarde... » — Mais elles lui fermèrent la bouche, — chacune avec son quolibet. — Ils répondit, elles répliquèrent; — il se fâcha, elles se fâchèrent ; —elles l'étourdirent si fort — qu'il finit bonnement par croire avoir tort.— Il fait monter son fils en

---

6. *Eivenla*, étendu. Dom Duclou a omis ce mot, et nous ne le retrouvons ni dans le *Dictionnaire bas-lim.* de Béronie, ni dans le *Dictionnaire languęd.* de l'abbé Des Sauvages, ni dans le *Dictionnaire gascon* de M. Cénac-Moncaut. M. Honnorat se contente de donner le féminin *eivenlado*, étendue, et le masc. *eiventa*, étendu. *Eiventa* est probablement une faute du copiste; il faut lire *eiveinla*. Nous ignorons l'étymologie de ce mot. Nous croyons que c'est une expression appartenant au vocabulaire des bouchers de Limoges. *Eivenla* signifierait « étendu comme un veau » et serait une contraction de *eivedeula*.

7. *Bringâ*. Ce mot, que Foucaud traduit par « courantines », n'est pas, à proprement parler, pris en mauvaise part. Dans le Haut et le Bas-Limousin, il signifie une grande femme mal bâtie, et aussi une évaporée, une grande fille dégingandée qui ne fait que sautiller, que gambader. Ce terme est aussi auvergnat, avec une signification à peu près analogue. Peut-être, du temps de Dom Duclou, n'avait-il pas encore l'acception que nous lui donnons généralement; du moins notre bénédictin semble n'en avoir pas eu connaissance, car il se borne à traduire *bringo* par « criquet, petit cheval faible et de vil prix, » ce qui n'est que le terme de manége, donné par M. Littré, mais non par l'Académie : « *bringue*, subst. fém., cheval mal conformé, populairement femme mal bâtie ». *Bringue,* mauvais cheval, en Berry; grande femme mal bâtie, en Picardie; dans le Bourbonnais, mauvaise jument. Nous voyons là un terme qui appartient à la langue d'Oc, et qui s'est introduit en Limousin par le Berry et l'Auvergne. Il peut être d'origine celtique ou d'origine germanique : celtique, il serait de la même famille que le bas-bret. *fringa*, sauter, gambader, danser, et l'anc. franç. *fringuer*, danser, sautiller, prendre des libertés, avoir des manières évaporées, dont il nous est resté l'adjectif *fringant;* germanique, il serait congénère de l'allemand *springen*, sauter, *springer*, danseur, cavalier aux échecs; angl., *to spring*. A Limoges, *bringâ*, sauter, danser, folâtrer est d'un usage journalier. Passons légèrement sur le latin *fricare*, hasardé par Roquefort.

Mà veiqui bientò n'autro troupo
Que loù trato, mà coumo fò.
« Moun Dì! quelo gen soun fò!
Fò vei lo coussinço plo larjo!
Quel âne n'en po pù ; ô plejo soù so charjo ;
I van en feiro, mà, beleu,
Co n'ei mà pèr vendre lo peu
De quelo cheitivo mounturo ».
Lou mouniei, de quelo ŏvanturo,
Deibrigue loû ei tou d'un co.
« Ah! disse-t- eu, co n'ei mà co?
Bouei! foulio que fuguei bien so
De voulei plaire ŏ tou lou mounde.
Iô viôrai coumo me pleiro,
E, si li- o caucu que nen grounde,
Pèr mo figo [8]! ô se grŏtŏro ».

croupe.—Mais voici bientôt une autre troupe — qui les traite, mais comme (il) faut. — « Mon Dieu! que les gens sont fous! — (Il) faut avoir la conscience bien large! — Cet âne n'en peut plus ; il plie sous sa charge ; — ils vont en foire, mais, peut-être, — ce n'est que pour vendre la peau — de cette chétive monture ». — Le meunier, de cette aventure, — ouvrit les yeux tout d'un coup. — « Ah! dit-il, ce n'est que cela? — Bah! (il) fallait que (je) fusse bien sot — de vouloir plaire à tout le monde. — Je vivrai comme (il) me plaira. — et, s'(il) y a quelqu'un qui en gronde, — par ma figue! il se grattera ».

N'eicoûtan jŏmai lo lingo
Dô delezei;
I troubŏrian toujour ŏ fà sur un'eipingo;
Qu'ei lour plŏzei.
Pèr nen countentâ un, foudrio deplaire ŏ catre;
Mai, beleu, chŏba pèr se batre.
Leissan dìre, fŏzan lou be,
Lâ lingâ se taizŏran be.

N'écoutons jamais la langue — des désœuvrés ; — ils trouveraient toujours à redire sur une épingle ; — c'est leur plaisir. — Pour en contenter un, (il) faudrait déplaire à quatre ; — et, peut-être, finir par se battre. — Laissons dire, faisons le bien, — les langues se tairont bien.

8. *Pèr mo figo*, par ma foi. Ce juron se trouve dans les anciens auteurs (Voy. entre autres Bonaventure des Périers). Anc. franç. *figue*, *fiquette*, foi, lat, *fides;* berrich., bourguign. *figue;* picard *ma fike*, *ma fingue* ou *ma fikette;* vendéen et rouchi *figue;* normand *foingue;* Manche *fingue*. Dans les patois méridionaux, on dit, selon les contrées, *pèr mo fico* ou *pèr mo figo*.

LOU TREZOR E LOU DOU OMEI

LE TRÉSOR ET LES DEUX HOMMES

Un- ome n'ŏyan pû ni creidi ni ressourço,
Que vìo, pèr counsequen, lou diàble di so bourso
— Co vò dire qu'ô n'ì vio re —
Viô talŏmen lo pô ô ventre
De murî de fan ô de se,
Qu'ô disse : « fô que m'ane pendre,
Car m'ŏribŏro caucŏre. »

Un homme n'ayant plus ni crédit ni ressource, — qui avait, par conséquent, le diable dans sa bourse — (cela veut dire qu'il n'y avait rien) — avait tellement la peur au ventre — de mourir de faim ou de soif, — qu'il dit : « (il) faut que (je) m'aille pendre, — car (il) m'arrivera quel-

O chôzi no vieilio mŏzuro
Pèr teâtre de l'ŏvanturo ;
O se munî d'un boun sedou
En-d un prope cliô de lambourdo ;
Sei re dire ŏ degu, preu so lanterno sourdo,
Oribo, sur lou tar, vèr lo vieilio meijou,
E, d'uno mo bien rezoludo,
O cougno ŏ gran co de marteu
Soun grô cliô dî lou mur que n'èrio pâ nouveu.
De lo premieiro secoundudo,
Veiqui que lou mur eibercha
Toumbo ŏveque un trezor que lî èrio cŏcha.
Nôtre dezespera lou masso,
Sei s'ŏmuzâ
O lou countâ,
L'empourto vitŏmen, e voû panzo en so plaço
Soun cliô, soun marteu, soun liŏcô.
Lou meitre dô trezor ŏribo...
O juro, ô credo coumo un fô
O vouleur! ô secour! Mâ, pi!... degu n'ŏribo.
« Coumen! se disse-t-eu, sirai deivŏliza
De tan d'or qu'ŏvio qui pôza,
Que fŏgio touto mo fourtuno!
E ne me pendrai pâ?... Moun- armo! si fŏrai,
Obe de cordo mancŏrai.
Mâ, pèr bounur n' i- ŏvio qui uno;
Car lou vouleur vio tou prevu,
N'î mancavo mâ[1] lou pendu.
L'ŏvâre nen fŏgue l'ofice
— Denguerâ bien- ûroû pèr se
Que lo cordo li coûtei re. —
Fourtuno! qual ei toun cŏprice?
N'i- ŏgue re de perdu: argen, pendu, liŏcô,
Tou fugue plŏça coumo fô.

que chose ». — Il choisit une vieille masure — pour théâtre de l'aventure; — il se munit d'un bon lacet, — avec un propre clou de lambourde; — sans rien dire à personne, prend sa lanterne sourde, — arrive, sur le tard, vers la vieille maison, — et, d'une main bien résolue, — il cogne à grands coups de marteau, — son gros clou dans le mur qui n'était pas nouveau. — A la première secousse, — voilà que le mur ébréché — tombe avec un trésor qui y était caché. — Notre désespéré le ramasse, — sans s'amuser — à le compter, — l'emporte vitement et vous pose à sa place — son clou, son marteau, son licol. — Le maître du trésor arrive... — Il jure, il crie comme un fou — *au voleur! au secours!* Mais, peuh!... personne n'arrive. — « Comment! se dit-il, (je) serai dévalisé — de tant d'or que (j')avais là posé, — qui faisait toute ma fortune! — et (je) ne me pendrai pas?... — Mon âme! si ferai, — ou bien de corde (je) manquerai. — Mais, par bonheur, (il) y en avait là une; — car le voleur avait tout prévu, — (il) n'y manquait que le pendu. — L'avare en fit l'office. — Encore bien heureux pour lui — que la corde (ne) lui coûtât rien. — Fortune! quel est ton caprice? — (Il) n'y eut rien de perdu : argent, pendu, licol, — tout fut placé comme (il) faut.

Quau leiçou[2] poden-noû tirâ de quelo fâblo?

Quelle leçon pouvons-nous

---

1. *Mâ*, seulement; bas-lim. *ma, mas*, ou *macan*, rien de plus, rien que. Le lyonn. a *ma que*, littér. « mais que, excepté, sinon », et « pourvu que, à condition que ». Provenç. *mes-que* ou *mai-que*, « pourvu que, au cas que, à condition que ». Le rom. *Mais*, MAS, MA (lat. *magis*), est souvent employé pour excepté, hormis : MAS *ieu que plan e plor*, excepté moi qui gémis et pleure (B. DE VENTADOUR). On trouve aussi très fréquemment *mais-que, mas-que, mai-que* et notre préposition limousine *mâquan : Re de be no y falh, masquan merces*, rien de bien n'y manque, si ce n'est que merci. L'ancien français *mès que* est employé dans le même sens. *Mais que*, à moins que, dans le Berri.

2. *Quau leiçou*, quelle leçon. L'adjectif *quau*, quel, est invariable en certains cas. Nous verrons plus loin (*l'Ane e lou piti Che*) :

.....QUAU rudo musico!
QUAU ceressá! se disse-lo.

Que lo fourtuno n'ei pà fiâblo [3].
Soû cöpricei soun dangeiroû;
Souveu, quan lo noû ri, lo se mouco de noû.
Quan quelo ingrato vô veire 'n ome se pendre,
Voû podei dire: qu'ei ficha!
Fôdro qu'ô chio pendigoulia [4];
Lou paubre ome o beu s'en defendre.
Mà, bien souveu, qu'ei queu qu'ei lou pendu
Que s'i devio lou min ötendre.
Lou Boun-Dî o entau vougu.
Tau creu eitre en pa qu'ei en guèro;
Voû ne troubörei sur lo tèro
Re de segur, nou mà quan lo vertu.
Quelo-qui ne troumpo degu.

tirer de cette fable? — Que la fortune n'est pas sûre. — Ses caprices sont dangereux; — souvent, quand elle nous rit, elle se moque de nous. — Quand cette ingrate veut voir un homme se pendre, — vous pouvez dire : c'est *fichu!* — (Il) faudra qu'il soit pendu; — Le pauvre homme a beau s'en défendre. — Même, bien souvent, c'est celui qui est le pendu — qui s'y devait le moins attendre. — Le bon Dieu (l')a ainsi voulu. — Tel croit être en paix qui est en guerre; — vous ne trouverez sur la terre — rien de sûr, sinon la vertu. — Celle-là ne trompe personne.

3. *Fiâble, fiâblo* « n'est d'usage qu'avec la négation : *quel ome n'ei gro fiable*, c'est un homme à qui l'on ne peut se fier » (Dom Duclou). Nous ne retrouvons ce mot dans aucun des glossaires bas-limousin, gascon, languedocien, que nous avons à notre disposition; cependant M. Honnorat le donne comme provençal. Anc. franç. *fiable*, croyable, digne de foi, auquel on peut se fier. Ce terme est resté dans le Berry.

4. *Pendigoulia*, pendu, mot omis par Dom Duclou; fréquentatif péjoratif de *pendre*. Le bas-lim. a *pendoulia*, mais non *pendigoulia*. Nous retrouvons notre expression dans le Languedoc et la Provence : *pendigoula* ou *pendoula*, pendiller, être suspendu. On dit *pendouleja* dans le Gers. Rom. PENDEGUEILLAR, pendiller, pendre, être suspendu; ital. *penzigliare*.

LOU MEMBREI E L'ERTOUMA

LES MEMBRES ET L'ESTOMAC

Iô devio, pèr lo royôta,
Ovei coumença moun- oubrage
O lo vizà dô boun coûta,
Nôtre peitrau [1] nen- ei l'eimage:
Ch'ô o cauque deirei, tou lou cor s'en ressen.
Un beu jour, countre se, loû membrei se pouffèren [2].
Pèr sarömeu î s'engögèren
De viòre toû bourgeizömen.

Je devais par la royauté — avoir commencé mon ouvrage. A la voir du bon côté, — notre estomac en est l'image : — s'il a quelque dérangement, tout le corps s'en ressent. — Un beau jour, contre lui, les membres se piquèrent. — Par serment ils s'engagèrent — à vivre tous bourgeoisement. — « Par-

1. *Peitrau*, poitrail, poitrine, et, par extension, estomac; langued. *peitrau, peitral* ou *petral*; provenç. *peitral, peitrau;* catal. *pitral;* espagn. *petral;* portug. *peitoral;* ital. *pettorale;* rom. PEITRAL; lat. *pectorale*.

2. *Se pouffèren*, « se piquèrent » (Foucaud); *se poufà*, se dépiter, dans Dom Duclou. Nous ne retrouvons pas cette forme dans le Midi. M. Honnorat, du mot *pouffèren*, a fait l'infinitif *se pouffeyrà*, qui n'est nullement patois. Dans l'anc. franç. *se bouffer*

« Pardi ! noû soun de grandâ lurâ,
Se dissèren-t-î beitiŏmen,
De noû bŏlia tan de turmen
Pèr prepŏra lâ farcidurâ[3]
De queu Moussu *Rojo-Bounten!*
Oh ! fò qu'ò gâgne so journado,
O qu'ò vive de l'èr dò ten.
Qu'ei no chauzo bien decidado,
E, queto ve, n'an prei nòtre parti ».
Mai fiten bien coumo i viau di.
Loû veiqui doun qu'an lo loueino[4] :
Lâ mâ ne volen pû re fâ ;
Lâ deu ne volen pû màchâ ;
Loû pei, plantâ coumo no boueino,
Refûzen nete de marchâ.
« Que l'ertouma nane cherchâ
Se meimo di lo minjŏdoueiro,
Obe qu'ò bufe so pedoueiro ! »
Dissèren-t-î toû ŏ lo ve.
Mâ bientò î bisquèren[5] be.
Deipei l'ensei[6] i languiguèren,

dieu ! nous sommes de grandes bêtes, — se dirent-ils bêtement, — de nous donner tant de tourment — pour préparer les hâchis — de ce Monsieur *Roger-Bontemps*. — Oh ! (il) faut qu'il gagne sa journée, — ou qu'il vive de l'air du temps. — C'est une chose bien décidée, — et, cette fois, nous avons pris notre parti ». — Et (ils) firent bien comme ils avaient dit. — Les voilà donc pleins de paresse : — Les mains ne veulent plus rien faire ; — les dents ne veulent plus mâcher ; — les pieds, plantés comme une borne, — refusent net de marcher. — « Que l'estomac aille chercher — lui-même dans le garde-manger, — ou bien qu'il souffle sa vessie ! » — dirent-ils tous à la fois. — Mais bientôt ils enragèrent bien. — Depuis le soir ils

---

signifiait « s'enfler les joues de colère, de dépit ». Ce terme a la même acception dans le Centre : *bouffer*, bouder, *bouffeur*, boudeur ; bas-lat. *buffare* ; rom. BUFAR, souffler ; catal., espagn. *bufar* ; ital *sbuffare*.

3. *Farciduro*, hâchis ; bas-lim. *forceduro* ; langued. *farsun* ; provenç. *farça* ; bas-lat. FARSATURA ; lat. *farcimen*. Le *fars* bas-bret. n'est autre chose que le *pudding* anglais. Le roman avait *farcis, farcir* ; catal. *farcire* (lat. *farcire*).

4. *Lo loueino*, « l'engourdissement » (FOUCAUD). « *Loueino*, s. fém., découragement pour toute espèce de travail » (DOM DUCLOU). M. Honnorat se contente de donner le mot comme Limousin, et n'en indique pas l'étymologie. Nous trouvons, dans le *Gloss. du Centre*, « *lourdène, lordène, lourdine*, étourdissement, vertige momentané, tournis, migraine, indisposition, du français lourd, alourdir ». L'anc. franç. avait en effet *lourdein, lourdier, lourdin*, idiot, lourdeau, maladroit, etc. Dans le cas où l'on accepterait pour notre mot patois l'étymologie proposée par M. le comte Jaubert, on pourrait dire que *loueino* est à *lordene* et par syncope à *lorne*, comme le mot *boueino* du vers suivant est à *borne*.

5. *Bisquèren*, prétérit de *biscâ* ; de même en bas-lim., en gasc., en langued., en provenç., en lyonn., en auvergn. M. Honnorat traduit ce mot par « prendre la chèvre », et M. Onofrio (*Gloss. lyonn.*) incline à admettre comme étymologie le mot *bique* qui signifie chèvre dans certains patois. (Sur *prendre la chèvre*, Voy. GENIN, *Récr. philolog.*, T. 1, p. 272.) Mais comment se fait-il que la plupart des patois qui ont le verbe n'aient pas le substantif ? Le verbe *bisquer* appartient également aux patois du Nord ; il est en quelque sorte populaire partout ; quelques auteurs l'ont employé, et M. Littré ne l'a pas omis dans son *Dictionnaire*. Cet auteur incline à penser que ce mot pourrait dériver du scandinave *bêsk* ; anc. angl. *baiske*, aigre. C'est possible : 1° *Beiskiaz*, d'après M. E. Du Méril, signifie rager en islandais (V. l'abbé CORBLET, *Gloss. picard*) ; 2° nous ne retrouvons le mot ni en allemand ni dans aucune des langues de l'Europe latine. Seulement il est singulier que ce terme ne soit donné par aucun des anciens dictionnaires français. Roquefort n'en fait pas mention.

6. *L'ensei*, littér. *l'ensoir*, comme on disait autrefois *l'endemain*. Le rom. SER, soir, est général dans la langue d'Oc.

E lou lendemo counеguèren
Que queu qu'i cregiau pŏressoû,
Trŏbŏliavo lou mai de toû ;
E que lou sau que coulo dî là vendà
N'ei mâquau lou frui de sà penà ;
Que, s'i ne volen pà muri,
I soun vira de lou nûri.

Coqui po s'ŏplicâ ŏ lo grandour royalo :
Lo bâlio mai lo pren, lo chauzo ei tonto eigalo.
Si noû trŏbŏlien pèr lou rei,
O noû counservo nôtrei bei ;
E si noû li pŏyen lo talio,
Pèr noû ne-t e jour ò trobalio:
O payo loû soudar, proutejo loû marchan;
E loû bourgei mai loû peizan
N'òriau pà soulŏmen uno quîto fretisso [7],
Si- ô lour randio pà lo justiço.
L'Eita nûri lou rei; lou rei soute l'Eita:
Qu'ei un randu pèr un preita.

languirent, — et le lendemain reconnurent — que celui qu'ils croyaient paresseux, — travaillait le plus de tous; — et que le sang qui coule dans les veines — n'est que le fruit de ses peines; — que, s'ils ne veulent pas mourir, — ils sont forcés de le nourrir.

Ceci peut s'appliquer à la grandeur royale : — elle donne et elle prend, la chose est tout égale. — Si nous travaillons pour le roi, — il nous conserve nos biens; — et, si nous lui payons la taille, — pour nous nuit et jour il travaille : — il paye les soldats, protége les marchands ; — et les bourgeois et les paysans — n'auraient pas seulement même une *frottée* (d'ail), — s'(il ne) leur rendait pas la justice. — L'État nourrit le roi; le roi soutient l'État : — c'est un rendu pour un prêté.

7. *Fretisso,* « du pain noir frotté d'ail » (FOUCAUD); « *fretisso, frottée*, pour frottée avec de l'ail » (DOM DUCLOU); de *fretà,* frotter; rom. FRETAR ; bas-lat. *fricture.* Le verbe *freta* est commun à tout le Midi, mais le substantif *fretisso* ne se retrouve même pas dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie. Il n'est probablement que la traduction du berrich. et du poitev. *frottée*, qui a le même sens.

LOU DROGOU O PLUZIEUR TEITA
E LOU DROGOU O PLUZIEUR COUA

Un- embŏssŏdour ŏ turban,
Qu'èrio ne-sai-quan [1] boun- efan,
Mà surtou boun maômetan,
Vantavo un jour ŏ lo cour d'Alemagno
Là grandà força dô Sultan,
Coumo, chà noû, un boun peizan
Vanto soun blŏdi, so chatagno.
L'aiglo doun, coumo de rŏzou,

LE DRAGON A PLUSIEURS TÊTES ET
LE DRAGON A PLUSIEURS QUEUES

Un ambassadeur à turban — qui était (je) ne sais combien bon enfant, — mais surtout bon mahométan, — vantait un jour à la cour d'Allemagne — les grandes forces du sultan, — comme, chez nous, un bon paysan — vante son blé noir, sa châtaigne. — L'aigle donc, com-

1. *Ne sai quan*, (je) ne sais combien, locution adverbiale que nous retrouvons dans le dauph. *non sai quint*, même signification. Rom. NON SAB QUANT; anc. franç. NE SAI QUANT. Le lyonn. a *saiqu'un, sequ'un*, quelque, certain. On dit en provençal *que noun sai*, que M. Roumanille écrit d'un seul mot : « *Glouiouso quenounsai* », glorieuse que je ne sais, c'est-à-dire je ne sais combien (*La despichouso*).

N'èrio re en coumpŏrŏzou
De lo coueifuro malôneito
Qu'un Sultan porto sur so teito.
Un - Aleman que l'entende,
Tan-si-pau s'en fourmŏlize,
E, crezen li bŏra lou be,
Li disse :
« Nôtre amperour ei pù for qu'un ne penso.
N'o-iò pâ dî so dependenço
No jŏdiliado d'eiletour,
Doun châcun fichŏrio lou tour [2],
Se tou soû, ŏ no grando armado,
Bien nûrido, bien coumandado?
— Iô sabe, reipounde lou Tur,
Que vôtre amperour tapo dur;
Mâ soû eiletour e so glôrio
Me fan souvenî d'uno istôrio.
Leissâ me un pau lo voû countâ;
L'ei ancrado dî mo memôrio;
Pèr Maôme! voû li podei countâ;
De segur co n'ei pâ no craco [3].
Un jour, i' èrio dî no bŏraco;
Veze veni un grô serpen,
Bien teita [4], car ô nen vio cen.
O venio tou dre vèr mo lojo.
Sungniavo ŏ fâ *Jâque-Deilojo.*
Deijà n'î- ŏvio pû entre noû
Mâquan no gorce[5] de boueissoû
Eipinoû.

me de raison, — n'était rien en comparaison — de la coiffure malhonnête — qu'un sultan porte sur sa tête. — Un Allemand qui l'entendit, — tant soit peu s'en formalisa, — et, croyant lui fermer la bouche, — lui dit : — « Notre empereur est plus fort qu'on ne pense. — N'a-t-il pas dans sa dépendance — une multitude d'électeurs, — dont chacun donnerait le tour, — lui tout seul, à une grande armée, — bien nourrie, bien commandée ? » — « Je sais, répondit le Turc, — que votre empereur tape dur ; — mais ses électeurs et sa gloire — me font souvenir d'une histoire. — Laissez-moi un peu vous la conter ; — elle est ancrée dans ma mémoire ; — par Mahomet ! vous y pouvez compter ; — bien sûr ce n'est pas une *craque*. — Un jour, j'étais dans une baraque ; — (je) vois venir un gros serpent, — bien fourni de têtes, car il en avait cent. — Il venait tout droit vers ma loge. — (Je) songeais à faire *Jacques-Déloge*. — Déjà (il) n'y avait plus entre nous — qu'une haie de buissons — épineux. — Ces cent têtes y

---

2. *Fichŏrio lou tour,* donnerait le tour. Faire voir le tour, c'est duper en langage argotique. « Nous avions le germe de cette expression dès le XIIIe siècle » (Fr. Michel, *Dict. d'Argot*).

3. *Craco.* M. Littré donne au mot *craque* une origine incertaine, « à moins, dit-il, que l'on ne suppose que la *craque* est une chose qui sonne, qui *craque*... A défaut de renseignements, on se demande si c'est la pièce de Collin-d'Harleville (*M. de Crac dans son petit castel*) qui a suggéré la locution de *craque*, ou la locution qui a suggéré le nom du personnage ». Le doute ne semble pas permis. M. Fr. Michel (*Dict. d'Argot*, au mot *craquelin*) cite plusieurs exemples desquels il résulte que les mots *craquer*, débiter des bourdes, donner des gasconnades, et *craqueur*, menteur, sont bien antérieurs à la comédie de Collin-d'Harleville. Maintenant, d'où vient le mot *craque?* Nous renvoyons à l'art. précité de M. Fr. Michel. Ce philologue voit là un synonyme de *cassade*, dérivé de l'italien *cacciata*, chasse, et qui se disait autrefois dans le sens de bourde. Du reste, comme nous ne trouvons ce terme dans aucun des glossaires méridionaux que nous avons à notre disposition, nous pensons qu'il appartient à la langue d'Oïl. « *Craque*, dit M. le comte Jaubert (*Gloss. du Centre*), est par apocope de *craquerie*, menterie ». Champenois *craquer*, mentir.

4. *Bien teita, car ô nen vio cen*, littér. bien *tété*, car il en avait cent. L'ellypse vaut la peine d'être notée.

5. *Gorce*, subst. fém., plur. *gorcei*, « haie vive dont on fait la clôture des champs;

Quelà cen teità li pössèren;
De coulèro touta piòlèren,
E guessà di que Lucifèr,
Di l'enfèr,
O dannà bòliavo councèr.
Quan là veguei tròcà[6] l'eipinà,
Ah! dissei, garo mà mòlinà [7]! »
Toù moù ò fögian *bredindin*.
— Moun- armo! òrià be pó de min.—
Oci nen guei no fièro transo.
Iô sentio greleta mo panso;
Moun san ve fre coumo dò glia [8];
Moun- embouni[9] ve tou moulia.

passèrent; — de colère toutes sifflèrent, — et (vous) eussiez dit que Lucifer, — dans l'enfer, — aux damnés donnait concert. — Quand (je) les vis traverser les épines, — ah! dis-(je), gare mes culottes! — Tous mes os faisaient *bredindin*.—Mon âme! (vous) auriez bien peur de moins. — Aussi (j')en eus une fière transe. — Je sentais greloter ma panse; — mon sang devint froid comme de la glace; — mon nombril devint tout

---

en bret. *garz*; en bas-lat. *gorga* » (Dom Duclou). Bas-lim. « *gorsso*, subst. fém., lieu rempli de décombres, de pierres, ou de mauvaises herbes, qu'on ne peut utiliser qu'en le déblayant, en l'écobuant, etc. » (Vialle); « *degoursa*, défricher en arrachant le bois et les épines, essarter, écobuer » (Béronie). Bas-lat. *gorga*, « ager vepribus et dumetis obsitus, dumus densus, nostris alias *gource* » (Dom Carpentier). L'anc. franç. *gource* avait en effet, selon Roquefort, la double signfication de « lieu couvert, rempli de buissons » et de « buisson épais ». En bas-bret. *garz*, haie, clôture faite d'épines; clos, courtil (Le Gonidec).

6. *Tròcà* « traverser, passer d'un côté à l'autre; en lat. *trajicere* » (Dom Duclou). Ce mot est roman : traucar, trouer, percer, ouvrir, pénétrer; du subst. *trauc*, trou; anc. franç. *trau;* anc. catal. *troc;* bas-lat. *traugum*. Gasc., langued., provenç. *trauca*, trouer, percer, pénétrer.

7. *Mòlinà*, culottes; périg. *morinà* (Rousset). Ce mot se rapproche beaucoup du terme bas-lat. molinia, que Du Cange définit d'après Papias: *vestis quæ ex albo stamine fit. Molinia* ne serait qu'une contraction de *molocina* (*vestis*), donné par Papias comme un vêtement de tissu blanc, appelé aussi *malbella* (du lat. malva, mauve). Cette étoffe était ainsi nommée, soit, selon Isidore de Séville, à cause de son tissu fait de fibres de mauve, soit, d'après quelques autres, à cause de sa couleur blanche, qui est aussi celle de cette plante nommée *malachê* et *molachê* par les Grecs. (Voy. Du Cange au mot melocineus.) Quoi qu'il en soit, les braies de nos paysans étaient en toile blanche très grossière. Toutefois *molo*, dans certains patois languedociens, est un terme de boucherie signifiant la fesse, la culotte des animaux. Il peut être rapproché soit du roman *molh*, mou, soit plutôt du lat. *moles*, masse, d'où le rom. *mola*, masse de chair. Le diminutif *molina* n'a pas besoin d'explication. Puis, par une de ces métonymies dont nous avons des exemples en français et en patois (franç. *jabot;* lim. *parpai*, Voy. p. 21, note 4), le contenant a été pris pour le contenu. Remarquez que Du Cange ne s'explique pas sur l'espèce de vêtement appelé *molinia* dans la basse latinité. Remarquez encore que l'idée exprimée par notre mot patois *molinâ* est assez complexe. C'est quelque chose comme le français *giron*. Ces raisons nous rendent un peu défiant à l'endroit du *molinia* de Du Cange.

8. *Glia*, subst. masc., « morceau de glace, glaçon » (Dom Duclou); rom. glas (lat. *glacies*), subst. masc. glace, glaçon; catal. *glas*; ital. *ghiaccio*; provenç. *glaço;* berrich., poitev., saintong. *glia*, subst. masc. M. le comte Jaubert dit que *glia* est très usité dans l'Ouest, où il est à peu près seul employé, et qu'il remplace le français *glace* comme *gel* est souvent substitué à *gelée*. Le genre de ce subst., presque toujours masculin dans les patois, nous porte à croire qu'il nous est arrivé directement du rom. *glas* par le retranchement du *s* et non du français glace par le retranchement de la terminaison *ce*. Remarquez que notre patois *glia* signifie plutôt *glaçon* que *glace*.

9. *Embouni*, nombril; bas-lim. *embounil;* langued. *embounigou*, *embounil*, *bouril*; provenç. *embourigou*; lyonn. *embuny;* espagn. *ombligo;* portug. *embigo*; ital. *ombilico;* rom. embonilh, *emborilh*, *emborigol*, *embelic* (lat. *umbilicus*); poitev. *embouril*.

Mâ mo pô de quelo barboto[10]
Fugue no pô de Doun Quichoto.
Huroûzômen que l'ôniman
Me pougue pâ fâ d'autre mau.
Quelâ cen teitâ que pôssèren
L'uno dî l'autro s'embrôchèren;
Deçai delai toutâ tirèren;
Mâ lâ guèren beu tirgoussâ[11],
Coumo lâ s'ôcourdôvan pâ,
Jômai ni cor ni couo ne pouguèren pôssâ.
Reibôssavo sur l'ôvanturo
Que me vio frunci lo frezuro[12],
Quan tou d'un co, vèr lou meimo boueissou
Veze veuî 'n autre drôgou
Que vio cen couâ sur uno teito soulo.
Quelo teito pôsse, me deibrigue no goulo
Lo pû tôrible qu'aye vu.
Quan lou chômi fugue bôtu,
Tou lou resto file, mai mai si gui- ôvio gu:
Ce que me fôgue plo pôssâ l'envio de rire
Oro, coumprenei-voû ce que voû voulio dire?
Quî doû serpen soun lou tôbleu
De vôtre amperour e dô meu».

mouillé. — Mais ma peur de ce serpent — fut une peur de Don Quichotte. — Heureusement que l'animal — (ne) me put pas faire d'autre mal. — Ces cent têtes qui passèrent, — l'une dans l'autre s'embranchèrent, — deça delà toutes tirèrent; — mais elles eurent beau tirailler, — comme elles (ne) s'accordaient pas, — jamais ni corps ni queue ne purent passer. — (Je) rêvassais sur l'aventure — qui m'avait racorni les boyaux, — quand tout d'un coup, vers le même buisson, — (je) vois venir un autre dragon — qui avait cent queues pour une seule tête. — Cette tête passa, m'ouvrit une gueule, — la plus terrible que (j')aie vue. — Quand le chemin fut battu, — tout le reste fila, et plus s'(il) y (en) avait eu : — ce qui me fit certes passer l'envie de rire. — Maintenant, comprenez-vous ce que (je) vous voulais dire? — Ces deux serpents sont le tableau — de votre empereur et du mien.

Queu counte n'ei pâ no pôtofio[13].
Châcun praicho pèr so pôrofio;
E pèr toû pôï chaque ôzeu,
En fe de ni, trobo toujour lou seu
Lou pû beu.
Queu counte ei ple de politico,
E touto grando republico

Ce conte n'est pas une baliverne. — Chacun prêche pour sa paroisse; — et par tous pays chaque oiseau, — en fait de nid, trouve toujours le sien — le plus beau. — Ce conte est plein de politique, — et toute grande république — y trouve

10. *Barboto*, « subst. fém., sorte de serpent qui n'est pas venimeux » (Dom Duclou). Nous ne trouvons rien d'analogue dans les patois du Midi et du Nord. La *barbote* du Langued. est une espèce de cloporte; le *barbot* et la *barbote* du Centre sont la blatte, insecte, et se disent aussi pour toute espèce de petits scarabées.

11. *Tirgoussâ*, tirailler. Nous ne voyons là qu'une forme fréquentative du rom. *tirar*, tirer. Le rom. avait *tirassar* et TIROSSAR, l'anc. franç. *tirasser*. Bas-lim. *tiroussa*; langued. et provenç. *trigoussa*, *tirgoussa*, *terigoussa*, *estrigoussa*; lyonn. *tirigosser*, tirer en tous sens, traîner, houspiller. Honnorat propose comme racine le grec *thrix*, gén. *thrikos*, cheveu. Comme nous ne trouvons pas dans le *Gloss.* de Raynouard de mots formés de la racine *thrix*, nous pensons qu'il ne faut voir dans *trigoussa* qu'une méthathèse de *tirgoussa*.

12. *Frunci lo frezuro*, littér. « froncer la fressure ».

13. *Pôtôfio*, baliverne, billevesée. Ce mot n'est pas donné par Dom Duclou et ne se trouve pas non plus dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie. M. Honnorat, qui le donne comme languedocien sous les formes *petofio*, *patofio*, dit qu'Astruc le dérive du celtique, sans indiquer de quel mot. On trouve dans le *Dict.* de l'abbé Des Sauvages : « Mme de Sévigné emploie le terme *petofe*, mais c'est chez elle un terme de coterie qu'elle avait pris en Provence, et que l'éditeur n'a pas manqué de mettre en italique ».

Lì trobo no fièro leiçou.
Sur un veisseu, di no meijou,
Dì no vilo, tan chio-lo grando,
Quan tou lou mounde lì coumando,
Ne sŏchan ô quau ôbŏï,
Lei doun lou cor ne po pâ mancâ de pŏti.
Parlâ-me, di 'n Eita, de vei no bouno teito;
Lâ couâ seguen que lo tempeito!

une fameuse leçon. — Sur un vaisseau, dans une maison, — dans une ville, tant soit-elle grande, — quand tout le monde y commande, — ne sachant auquel obéir, — alors le corps ne peut pas manquer de pâtir. — Parlez-moi, dans un État, d'avoir une bonne tête; — les queues passent que le diable!

LOU CHA, LO BELETO E LOU PITI LOPIN

Dì loù bò dò Pei-Mouliniei [1],
Certen piti lŏpin, no belo mandinado,
Erio sorti dė soun clŏpiei,
Pèr s'en nâ coûre ŏ lo rouzado.
Châcun se be que lou lŏpin
Aimo ŏ broutâ lo chôcido [2], lou tin,
D'ŏbor que l'ôrôro ei levado,
E qu'ô ne manco pâ de nâ faire so cour
O Mŏdamo l'Aubo dò jour.
Queu-qui, deigeiva bieu dŏbouro,
N'ŏvio leissa degu pèr gardâ so dŏmouro.
No beleto s'en- empŏre,
Mâ gaire lo n'î dŏmoure.
Voù vò countâ quelo ŏvanturo.
Quan lou lŏpin, sur lo verduro,
Gue prou trouta, sòta, brouta,
Tourna, vira, tâta, grŏta,
O s'en torno dì so gŏreno;
Mâ Jŏno lŏpin bien- en peno,
Quan en- ŏriban dì lou bô,
O voù vai troubâ dì soun crô

LE CHAT, LA BELETTE ET LE PETIT LAPIN

Dans les bois du Puy-Moulinier, — certain petit lapin, une belle matinée, — était sorti de son clapier, — pour s'en aller courir à la rosée. — Chacun sait bien que le lapin — aime à brouter le petit chardon, le thym, — sitôt que l'aurore est levée, — et qu'il ne manque pas d'aller faire sa cour — à Mme l'Aube du jour. — Celui-ci, levé *bien* de bonne heure, — n'avait laissé personne pour garder sa demeure. — Une belette s'en empara, — mais guère elle n'y resta. — (Je) vous vais conter cette aventure. — Quand le lapin, sur la verdure, — eut assez trotté, sauté, brouté, — tourné, viré, tâté, gratté, — il s'en retourne dans sa garenne ; — mais Janot lapin bien en peine, — quand, en arrivant dans le bois, — il vous va trouver dans

1. *Lou Pei-Moulinici.* Les bois du Puy-Moulinier sont situés sur la rive gauche de la Vienne, à 6 kilomètres environ en amont de Limoges.

2. *Chôcido,* bas-lim. *tsooucido,* « espèce de petit chardon qui croît dans les champs et dans les jardins. Cette mauvaise herbe est d'autant plus en horreur au cultivateur, qu'elle se répand facilement et que les piquants dont ses feuilles sont garnies en rendent le sarclage et l'extirpation très désagréables » (Béronie). Rom. caucida, chardon hémorrhoïdal, buglosse. Cette plante est appelée *caussic* aux environs de Bordeaux, *caussit* à Toulouse, *caussido* en Provence. M. Honnorat dit qu'elle tire son nom du rom. *caussigar* (lat. *calcare*), fouler aux pieds, peut-être parce qu'elle n'est bonne à rien.

No beleto que vio lo teito ŏ lo pourtieiro,
Eifroutado, ch'ô plâ, coumo no regŏtieiro [3].
— « Que fâ-tu qui, Mŏdamo ô nâ pounchu?
T'en vô tirâ... m'entendei-tu?
Oueu! dŏmoueizelo Beleto,
Sei pîfre [4], tambour ni troumpeto,
Preuei lo poûdro d'escampeto!
Qu'ei qui châ me, e fichâ-me lou cau.
E courâ [5]?... tou-t ôro, e vite, tanquetan!
O be vô ŏverti toû loû râ dô vilage,
Que voû demenŏran vôtre gente coursage ».
Mâ *lo Mŏdamo ô nâ pounchu*
Counteste soun dre pretendu,
E li reipounde que lo tèro
Opartegno ô premiei vengu.
— Vizâ-m' un pau lou beu suje de guèro
Qu'uno meijou de lŏpin,
Ente n'i- ŏvio re dedin,
E foulio nâ de quatre pôtâ,
Pèr poudei pŏssâ soû lâ vôtâ. —
« Mâ, quan s'ŏgîrio d'un- Eita,
D'un royôme, se disse-t-elo,
Dijo me, piti sŏleta [6],
Que fâ tan de sŏba pèr uno bŏgŏtelo,
Dijo me, voudrio bien sŏbei
Pèr cau decre, pèr qualo lei,
Co toumbe d'ŏbor ô poudei
De Pière, de Jan, de Francei,
Dô filiô de Mŏtî, dô peiri de Panchei,
Pûtô qu'ŏ me ŏ caucu de mo raço? »
Jan Lŏpin resto cour, l'argumen l'embŏrasso.
O rumino un piti mŏmen,
Oprei li reipoun fièrŏmen:

son trou—une belette qui avait la tête à la portière,—effrontée, s'il vous plaît, comme une regrattière. — « Que fais-tu là, Madame au nez pointu? —(Je) t'en vais tirer... m'entends-tu? Allons! demoiselle belette, — sans fiffre, tambour ni trompette, —prenez la poudre d'escampette! — C'est ici chez moi, et fichez-moi le camp. — Et quand? tout à l'heure, et vite, à l'instant! — ou bien (je) vais avertir tous les rats du village, — qui vous malmèneront votre gentil corsage ».— Mais la *Madame au nez pointu* — contesta son droit prétendu, — et lui répondit que la terre — appartenait au premier venu. — Voyez-moi un peu le beau sujet de guerre — qu'une maison de lapin — où (il) n'y avait rien *dedans*, — et (où il) fallait aller à quatre pattes, — pour pouvoir passer sous les voûtes. — « Mais quand (il) s'agirait d'un État,— d'un royaume, dit-elle, — dis-moi, petit polisson, — qui fais tant de sabbat pour une bagatelle, — dis-moi, (je) voudrais bien savoir — par quel décret, par quelle loi, — cela tomba d'abord au pouvoir—de Pierre, de Jean, de François,— du filleul de Mathieu, du parrain de François, — plutôt qu'à moi ou (à) quelqu'un de ma race? » — Jean Lapin reste court, l'argument l'embarrasse.— Il rumine un petit moment, — ensuite lui répond fièrement : — « C'est la

3. *Regŏtieiro*. On donnait plus particulièrement à Limoges le nom de regrattières ou revendeuses aux femmes installées au marché des Bancs. C'étaient et ce sont encore nos *dames de la halle*. Leurs mœurs et leurs habitudes n'ont guère changé depuis Foucaud.

4. *Pifre*, fiffre. Cette forme, générale dans la langue d'Oc, a conservé le *p* de son origine celtique ou germanique (voy. DE CHEVALLET, I, 477) : island. *pipa*; tud. *phifa*; angl.-sax. *pipe*; allem. *pfeife*; holland. *pieper*; gall., écoss., irland. *pib*. On disait encore en France, au XVIe siècle, *pifre*; portug. *pifaro*; ital. *piffero*.

5. *Courâ*, quand; bas-lim., provenç. *courâ*. *Couro*, quand est-ce, en quel temps, dans Peyrot, poète du Rouergue, et dans Goudelin, poète toulousain. Rom. CORA, CORAS (lat. *qua hora*), quand, à quelle heure; anc. franç. *koure*; poitev. *it.*; rochel. *it.*

6. *Piti sŏleta*, littér. « petit saleté ». Dom DUCLOU donne « *sŏleta*, souillon, enfant opiniâtre, malin et malpropre ». C'est donc à tort que Foucaud traduit par « petit insolent ».

« Qu'ei lo coutumo, qu'ei l'uzage;
Deipei trento an, de pai en fî,
Noû soun meitrei de queu lugî :
Mo reino-grando-mai[7] li vio fa soû pitî;
Toujour moû ouncliei, mâ tantî
Din queu bô soun vengu bâtî,
E tu m'en fôrâ pâ surtî,
O be de tou te deivizage »...
— « O que boun fâ tan de tôpage,
Disse lo beleto ô lôpin;
Iô te cregio pâ tan mutin.
Mâ, tè, vou-tu pôssâ ô dîre, ô l'arbitrage
De Moussû Rominagrobi,
Lou pû sôben dotour de tou quete poi? » [mito,
— Qu'èrio un cha de renoun, devo coumo un ar-
Un sen-t ome de cha, no bouno chattomito,
Bien foura, bien dôdu, bien grâ,
Arbitre espèr sur toû loû câ. —
« Vole bien, di Jôno, un tau juge m'ôgrado.
Loû veiqui toû doû ôriba
Dôvant So Môjesta fourado;
E toû doû, or de so pourtado,
I coumençôvian lour deiba
E fôgian dô bru coumo quatre;
Guessâ di qu' i nôvian se batre.
Mâ l'ôbile Gripominau,
En roûflan coumo lo pedalo
Dô orguei d'uno catedralo[8],
Lour disse : « Moû efan, credâ un pau pû nau;
N'ôvirià re di quelo grando salo;
O be preimâ voû mai de me;
L'âge m'o randu cour d'ôrelio;
Mâ tou pôriei, iô vole be
Decidâ vôtre ôfâ sei lo mindro bôrelio.
Preimâ, preimâ-voû 'n pau toû doû,
Que peche ôvî vôtrâ rôzoû ».

coutume, c'est l'usage; — depuis trente ans, de père en fils, — nous sommes maîtres de ce logis : — ma bisaïeule y avait fait ses petits; — toujours mes oncles, mes tantes — dans ce bois sont venus bâtir, — et tu (ne) m'en feras pas sortir, — ou bien, pour tout dire, (je) te dévisage ».— « A quoi bon faire tant de tapage, — dit la belette au lapin; — je (ne) te croyais pas si mutin. — Mais, tiens, veux-tu passer au dire, à l'arbitrage — de M. Rominagrobis, — le plus savant docteur de tout ce pays? » — C'était un chat de renom, dévot comme un ermite, — un saint homme de chat, une bonne chattemite,—bien fourré, bien dodu, bien gras, — arbitre expert sur tous les cas. — « (Je) veux bien, dit Janot, un tel juge m'agrée ». — Les voici tous deux arrivés—devant Sa Majesté fourrée; — et tous deux, hors de sa portée, — ils commençaient leur débat — et faisaient du bruit comme quatre; — (vous) eussiez dit qu'ils allaient se battre. — Mais l'habile Grippeminaud,—en ronflant comme la pédale — des orgues d'une cathédrale, — leur dit : « Mes enfants, criez un peu plus haut; — (vous) n'entendriez (on n'entendrait) rien dans cette grande salle, — ou bien approchez-vous plus de moi; — l'âge m'a rendu court d'oreille; — mais tout de même, (je) veux bien — décider votre affaire sans la moindre tricherie.—Approchez, approchez-vous un peu tous deux, — que (je) puisse entendre vos raisons. » — Ces deux im-

---

7. *Reino-grando-mai*, « bisaïeule » (Foucaud). Dom Duclou ne donne pas ce terme. Rom. reire, arrière (lat. *retro*). Les patois du Midi ont généralement conservé le *r* du roman : langued. *reire-gran*, bisaïeul; provenç. *reire-gran*, arrière-grand-père ou arrière-grand'mère. Nous ne connaissons que le lyonnais qui, par une confusion d'idées, a, comme le limousin, substitué dans le féminin le *n* au *r*; *rei*, *reina*; *rei-pare-grand*, arrière-grand-père; *reina grand mare*, arrière-grand'mère.

8. Ces deux vers sont traduits littéralement de la *Henriade travestie* de Montbron :

L'amiral, au lit étendu,
Reposait son individu
Et ronflait comme la pédale
De l'orgue d'une cathédrale.

Qui doû eibeitî s'ŏprouchèr*en*,
E toû doû s'en repentiguèr*en* :
Car, quan prou prei de se nôtre mŏtou loû sen,
Pifo! pafo! mâ lestŏmen,
Jitan dô doû coûtâ lo grif*o* en meimo teu,
O loû gob*e* e juge lour proucei en sà den.

Quelo leiçou n'ei pâ nouvel*o*,
E toû loû pitî rei-beinei
Qu'an vougu chôzi de gran rei
Pèr arbitrei de lour quŏrel*o*,
An toujour chŏba toû entau
Pèr trŏpâ cauque co de paut*o*.
Mâ tan piei pèr î, qu'ei lour faut*o*.
Que fŏzau coumo me, que restan de repau.

béciles s'approchèrent ; — et tous deux s'en repentirent : — car, quand assez près de lui notre matou les sent, — pif! paf! mais lestement, — jetant des deux côtés la griffe en même temps, — il les goba et jugea leur procès avec ses dents.

Cette leçon n'est pas nouvelle, — et tous les petits roitelets — qui ont voulu choisir de grands rois — pour arbitres de leur querelle, — ont toujours fini tout ainsi — par attraper quelque coup de patte, — mais tant pis pour eux, c'est leur faute. — Qu'(ils) fassent comme moi, qu'(ils) restent *de* (en) repos.

LO PISSOROTO[1] E LA DOUA BELETA

Lî- ŏvio no ve no pissorŏt*o*
Que se cougue, coumo no sot*o*,
Dî l'oustau de soun- euemi,
Iô vole dîre dî lou ni
De cauco certeno belet*o*
Que n'eimavo pâ lo soûri.
D'ŏbor que lo veu lo paubret*o*,
Lo li disse: « que fâ-tu qui?
Coumen? couquino! quan to raç*o*,
Ne-t e jour, me balio lo chass*o*,
Toujour e pertou me trŏcass*o*,
T'ôzâ pŏreitre dŏvan me!
Ne sei-tu pâ soûri? Tanquetan, noumo-te.
T' ô sei, lo chauz*o* ei cliar*o* e net*o* ;
Obe iô ne sai pâ belet*o*. »

LA CHAUVE-SOURIS ET LES DEUX BELETTES

(Il) y avait une fois une chauve-souris — qui se fourra, comme une sotte, — dans la maison de son ennemi, — je veux dire dans le nid — de quelque certaine belette — qui n'aimait pas la souris. — Aussitôt qu'elle voit la pauvrette, — elle lui dit : « que fais-tu là ? — Comment ? coquine ! quand ta race, — nuit et jour, me donne la chasse, — toujours et partout me tracasse, — tu oses paraître devant moi ! — N'es-tu pas souris ? Vite, nomme-toi. — Tu l'es, la chose est claire et nette ; — ou bien je ne suis pas

1. *Pissòrôto* chauve-souris, mot composé de *pissâ*, pisser (rom. PISSAR, d'origine germanique), et de *rato*, rate, rat femelle. Bas-lim. *pissorato*. *Pissaroto*, dans la Haute-Provence, signifie tout à la fois cascade, pissat des animaux, urine de l'homme qui fait une traînée un peu longue. Les termes dont on se sert généralement dans le Midi pour indiquer la chauve-souris sont : langued. *rato-penado*, souris ailée ; *rato-pleno*, dans le Tarn ; provenç. *rato-penado, rato-penardo ;* lyonn. *rata-volagi, rata penne ; ratapignata*, à Nice ; catal. *ratapinyada ;* rom. RATAPENNADA ; anc. franç. *ratepenade ; ratepennade*, dans Rabelais.

— Mŏdam*o*, escuzâ-me, iô n'ai jŏmai eita,
Ni ne sirai de quel eita,
Li reipoun lo preijounieir*o* ;
E, de segur, voû sei bien lo premieir*o*
Que m'aye vougu fâ lou tor
De me metre d'un si bâ bor.
Co n'ei mâ dô meichan que v' au fa quel*o* istôr*io*.
Grachi*o* ô Boun-Dî, iô me fô glôr*io*
D'eisse 'n ôzeu e de voulâ
En mâ douâ âlâ : vizâ lâ !
Dî loû grŏniei, soû lâ ralet*â* [2],
N'ai, Diômarce ! jŏmai chŏgrina lâ belet*â* ;
N'ai pâ l'espri si de trŏvèr.
Vivo loû ŏbitau de l'èr ! »
Quelo rŏzou pŏregue boun*o* ;
Oci lo beleto li doun*o*
Lo liberta de s'en- ŏnâ ;
Mai lo proumete bien de n'î jŏmai tournâ.
Mâ, doû jour ŏprei, l'eitourdid*o*
Pèr lou meimo suje fu denguèr*o* eipôrid*o*.
Se cougno-lo pâ de nouveu
Châ n'autro que pèr loû ôzeu
Vio n'ŏverci bien decidad*o* ?
Jujâ si l'èrio bien toumbad*o* !
E quel*o* ôtesso ŏ loun muzeu
Lo navo grignotâ en cŏlita d'ôzeu.
Mâ nôtr*o* ŏbilo pissorŏt*o*
Pŏre denguèrâ quelo bot*o*.
— « Me ! 'n ôzeu ? disse-lo ; bouei ! voû n'î pensâ pâ.
Vizâ-me bien dô au-t-eu-bâ.
Qu'ei-co que fai l'ôzeu ? N'ei co pâ lou plumag*e* ?
Voû me fŏriâ un gran outrag*e*
De me renjâ soû loû drŏpeu
Dô ôzeu ;
Iô deteste quelo cŏnal*io*,
Mai tout*o* espeço de voulal*io* ;
Sai no soûri, vivo loû râ !
E lou diâbl*e* empourte loû châ !
En quî doû jurŏmen, quelo doublo counduit*o*,
Lo sôve bien douâ ve so vit*o*.

belette ». — « Madame, excusez-moi, je n'ai jamais été — ni ne serai de cette espèce, — lui répond la prisonnière ; — et, certes, vous êtes bien la première — qui m'ait voulu faire le tort — de me mettre d'un si bas bord. — Ce n'est que des méchants qui vous ont fait cette histoire. — Grâce au bon Dieu je me fais gloire — d'être un oiseau et de voler — avec mes deux ailes : voyez-les ! — Dans les greniers, sous les gouttières, — (je) n'ai, Dieu merci ! jamais chagriné les belettes ; — (je) n'ai pas l'esprit si de travers. — Vive(nt) les habitants de l'air ! » — Cette raison parut bonne ; — aussi la belette lui donne — la liberté de s'en aller ; — et elle promit bien de n'y jamais revenir. — Mais, deux jours après, l'étourdie — par le même sujet fut encore effrayée. — (Ne) se fourre-t-elle pas de nouveau — chez une autre (belette) qui pour les oiseaux — avait une aversion bien décidée ? — Jugez si elle était bien tombée ! — Et cette hôtesse à long museau — l'allait grignoter en qualité d'oiseau. Mais notre habile chauve-souris — para encore cette botte. — « Moi ! un oiseau ? dit-elle ; bah ! vous n'y pensez pas. — Voyez-moi bien du haut en bas. — Qu'est-ce qui fait l'oiseau ? N'est-ce pas le plumage ? — Vous me feriez un grand outrage — de me ranger sous les drapeaux — des oiseaux ; — (je) déteste cette canaille, — et toute espèce de volaille ; — (je) suis une souris, vivent les rats ! — et le diable emporte les chats ! » — Au moyen de ces deux serments, (de) cette double conduite, — elle sauva bien deux fois sa vie.

---

2. *Soû lâ râletâ* « sous le faîte de la maison » (Foucaud). « *Râleto*, sablière, longue poutre de bois qui sert aux planchers pour soutenir les solives » (Dom Duclou). A Limoges on appelle *ralettes*, cette partie du toit qui s'appuie sur les côtés de la maison et qui *rase* le sol du grenier. M. Honnorat donne ce mot comme appartenant au dialecte languedocien, avec la signification de « faîte d'une maison » ; cependant nous ne le trouvons ni dans le *Dictionn.* de l'abbé Des Sauvages, ni dans aucun autre glos-

Quan vezen-nou d'ôneito gen
Pissorŏtà pèr de l'argen!
I soun ŏ piau, i soun ŏ plumo.
O sei d'ŏne qu'ei lo coutumo,
Chà loû gran mai chà loû pitî,
De jurà fau e de mentî;
E, pèr vei lo pa, lo pŏssinço,
Dî lou mounde, dî lour coussinço,
I praiten sarŏmen ô omei, ô Boun-Dî,
Coumo qui praitŏrio no coupo[3] de blŏdî.
Manteur coumo de belà choueità,
Voû loû vezei virà coumo de là girouetà,
Tantô dŏvan, tantô dŏrei;
Co n'ei mâ l'intere que fai lour politico :
Voû loû ôvei credà ŏne *vivo lou Rei!*
Si l'Eita vio cauque deirei,
I credŏrian demo *vivo lo Republico!*
Lour devizo ei : *sauvo qui po!*
Anglei pèr de l'argen et Francei pèr dô po.

Combien voyons-nous d'honnêtes gens — chauves-souris pour de l'argent! — Ils sont à poil, ils sont à plume. — Au soir d'aujourd'hui c'est la coutume,— chez les grands et chez les petits, — de jurer faussement et de mentir; — et, pour avoir la paix, la patience, — dans le monde, dans leur conscience, — ils prêtent serment aux hommes, au bon Dieu, — comme qui prêterait une *coupe* de blé sarrazin. — Menteurs comme de belles chouettes, — vous les voyez tourner comme des girouettes,— tantôt devant, tantôt derrière. — Ce n'est que l'intérêt qui fait leur politique : — vous les entendez crier aujourd'hui : *vive le Roi!*— Si l'État avait quelque malheur, — ils crieraient demain : *vive la République!* — Leur devise est *sauve qui peut!* — Anglais pour de l'argent et Français pour du pain.

saire languedocien. Peut-être faut-il lire « dialecte limousin » au lieu de « dialecte languedocien ».

3. *Coupo,* « mesure pour les grains; c'est la quatrième partie d'un boisseau; en lat. *cupa* » (Dom Duclou). Bas-lim. *coupo,* « ancienne mesure de grains à Tulle; elle était le seizième, et ailleurs le douzième du sétier » (Béronie). Dans le Gers, la *coupo* est la douzième partie du boisseau. Le *Dict. langued.* de Sauvages n'indique pas cette mesure. En Provence *la coupe* est une mesure pour les vins. Lyonn. *coppon, coupon,* nom d'une mesure lyonn. pour les grains. Rom. copa, sorte de mesure de grains; anc. franç. *cope,* mesure de grains et de sel. On peut voir dans Du Cange, art. copa, cuppa, les différentes contenances de la *coupe* dans certains pays.

LOU PEIZAN E LOU SERPEN

LE PAYSAN ET LE SERPENT

Eizopo counto qu'un peizan,
Tro chŏritable e pà prou sage,
Un jour d'iver se permenan,
O l'entour de soun bourdeirage[1],

Ésope conte qu'un paysan,— trop charitable et pas assez sage, — un jour d'hiver se promenant—à l'entour de son *bor-*

1. *Bourdeirage, bourdiei.* Dom Duclou écrit *bourdieirage,* « subst. masc., closerie, petite métairie; en angl. *bordage;* en bas-lat. *borderia* ». Le *bourdiei* (bas-lat. *bordarius*) est le métayer ou le fermier, celui qui fait valoir le *borderage.* En bas-lim., le *bordier,* d'après Béronie, est celui qui a pris une chaumière à ferme, et ce terme

Vai veir*e* un grô serpen sur lo neu[2] eitendu,
Merfie[3], jŏla, rede, perdu,
Que n'en vio pâ pèr un quar d'our*o*.
Dî so panto[4] d'ŏbi queu boun- ome lou four*o*
— D'autrei dizen dî soun parpai[5];
Mâ, pèr me, n'ô creurai jŏmai;
Uno chauz*o* entau, pèr lo creir*e*,
Orio dô min vougu lo veir*e* —
Mâ, chio-que-chio[6], nòtre bourdiei
Lou nempourto dî soun fougei,
Lou pauz*o* ôpe d'un grô brâgei,
L'eiten, l'eichauro, lou gourin*o*[7],

derage, — va voir un gros serpent sur la neige étendu, — engourdi, gelé, roide, perdu, — qui n'en avait pas pour un quart d'heure. — Dans son pan d'habit ce bon homme le fourre — (d'autres disent dans son jabot; — mais, pour moi, (je) ne le croirai jamais; — une chose pareille, pour la croire, — (j')aurais du moins voulu la voir) — mais, quoi qu'il en soit, notre métayer — l'emporte dans son foyer, — le pose auprès d'un bon brasier, — l'étend, l'échauf-

---

se dit, par extension, de tout locataire. *Bordo*, tombé en désuétude dans le Haut-Limousin (Dom Duclou ne le mentionne pas), mais employé encore dans la Corrèze, est un vieux mot qui signifie maisonnette. Du Cange le dérive du saxon *bord*. C'est aussi l'opinion de M. de Chevallet (T. 1, page 295. Voy. encore LITTRÉ au mot BORDE). Gasc. *bourdalè*, métayer, fermier; langued. *bourdâllé*, *it.*; béarn. *bourdier*, *it.*; provenç. *bourdilè*, *it. Borderie*, *bordier* ne se trouvent pas dans le Dictionnaire de l'Académie.

2. *Neu*, neige; on dit plus communément *nevio*. Bas-lim., gasc., langued., provenç., béarn. *neou;* catal. *neu;* rom. *niex*, NEU, *nieu;* lat. *nix*. Poitev. *nève; na*, en patois de Septmoncel et de Saint-Claude, dans le Jura.

3. *Merfie*, « engourdi par le froid » (FOUCAUD). Dom Duclou écrit MARFIE, « gourd, qui a les mains engourdies par le froid ». Ainsi, d'après Dom Duclou, l'épithète *merfie* ou *marfie* ne s'applique guère qu'à l'engourdissement des mains, ce qui est conforme à nos observations personnelles. Il en est de même en bas-lim. : « *marfi*, subst. masc. engourdissement des mains occasionné par le froid » (BÉRONIE). Cependant Vialle ajoute que *marfi*, *marfio* est aussi un adjectif qui s'applique à tout homme froid : *oquel homme n'es pas marfi*, cet homme est vigoureux. Langued. *marfi* ou *marfe*, flétri, chiffonné; *marfi*, flétrir, faner, chiffonner, bouchonner; provenç. *marfi*, engourdi par le froid, flétri, chiffonné, fané; catal. *marcit;* ital. *marcido;* rom. MARCIT (lat. *marcidus*), et *marcesir*, *marcezir*, flétrir, faner, languir (lat. *marcescere*).

4. *Panto d'ŏbi*, pan d'habit. Le subst. fém. *panto*, qui n'est pas donné par Dom Duclou, se trouve dans le *Dict. bas-lim.*, mais avec la signification d' « empan », mesure de longueur. Le provenç. a aussi *panto*, pente, bande d'étoffe qui *pend* autour du ciel d'un lit, d'un dais. Poitev. *pantine*, « coiffure de femme qui a remplacé la cornette; vient peut-être de ce que les espèces de barbes qui composent cette coiffure *pendent* de chaque côté de la figure » (BEAUCHET-FILLEAU).

5. *Parpai* est pris ici dans le sens propre : dans son pourpoint, c'est-à-dire entre sa chemise et sa poitrine. Sur *parpai* pris dans le sens de poitrine, voy. pag. 21, note 4.

6. *Chio que chio*, littér. « soit que soit », c'est-à-dire quoi qu'il en soit.

7. *Gourino*, 3e pers. sing. prés. ind. de *gourinâ*. Ce verbe a différentes significations suivant les pays. Dom Duclou donne *goureina*, avec le sens de chatouiller, comme appartenant au bas-lim. (dialectes d'Ussel, Meymac, Egletons, etc.); cependant nous ne trouvons dans le *Dict. bas-lim.* que le simple *goura*, « tromper, duper, affronter. En franç. *goure*, se dit de toute drogue falsifiée; *goureur*, celui qui falsifie des drogues. On dit aussi *goura*, pour tromper dans les affaires, dans le commerce » (VIALLE). Poitev. *gorer* ou *gourer*, tromper, duper. *Gorer* a ce même sens en argot (Voy. Fr. MICHEL). Ce mot s'est aussi conservé dans les arrondissements de Bayeux, de Mortagne, avec le sens de tromper. Dans l'arrondissement de Vire, ainsi que dans bien d'autres endroits, il signifie vexer, rudoyer. Bas-lat. GORRINARE, tromper, d'où *gorrinus*, escroc. Dans certains dialectes langued., gasc., lyonn. *gourina* signifie errer, vagabonder, libertiner. Le provenç. *gourincja* a le même sens. M. Honnorat dérive ce mot de *gourin*, petit cochon, goret; au figuré, homme sale, libertin, débauché. *Gourri*, vaurien, libertin, dans le Tarn. Anc. franç. « *gorre*, truie, *gorrer*, *gorrier*, *gorriere*,

E sur lou ventre e sur l'eichino,
En-d un mou fai to-beu, to-be,
Qu'ô li fai bien tournâ lo le.
Un serpen, quan-t ô ressucito,
Repren so coulèro en so vito.
Quan queu-qui se veu rŏpiŏla [8],
Qu'ô se sen bien revicoula [9],
D'ŏbor ô levo un pau lo teito,
Piaulo, s'eiten, se tor, s'ŏreito,
E pren soun- eilan për sôtâ
O queu que ne ve mâ de lou ressucitâ.
« Cheiti! di lou bourdiei, veiqui doun moun sŏlâri!
Tu mèrâ queto ve ». O pren trâ soun- ermâri
No gibo [10] que d'ŏbor li toumbo soû lo mo,

fe, le frotte — et sur le ventre et sur l'échine, — en un mot fait si beau, si bien, — qu'il lui fait bien revenir la respiration. — Un serpent, quand il ressuscite, — reprend sa colère avec sa vie. — Quand celui-ci se voit remplumé, — qu'il se sent bien ravigoté, — d'abord il lève un peu la tête, — siffle, s'étend, se tord, s'arrête, — et prend son élan pour sauter — à (sur) celui qui ne vient que de le ressusciter. — « Gredin! dit le métayer, voilà donc mon salaire! — Tu mourras, cette fois ». Il prend derrière son armoire — une longue serpe qui aussitôt lui tombe sous la main, — et

---

homme et femme recherchés dans leur toilette, gens glorieux, *goret, gorre, gorin, gorron*, desséché, maigre, pauvre, gueux » (Roquef.). Notre mot patois *gourinâ* nous semble signifier tout simplement gratter, frotter. Les femmes de nos campagnes ont l'habitude de gratter les petits *gorets* pour leur faire plaisir.

8. *Ròpiòla*, Foucaud traduit « rétabli, rattrapé ». Dom Duclou ne donne ce mot qu'au *Supplém.* (*termes en usage dans les villes d'Ussel, Meymac, Egletons*, etc.) et l'orthographie *se repeala*, « reprendre ses forces, rétablir sa santé »; cependant ce mot ne se trouve pas dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie. On n'y trouve que *repoulica*, même signification. L'étymologie qui se présente la première à l'esprit est le radical roman *pel, pelh* (lat. *pellis*), peau; catal. *pelh*; espagn. *piel*; bas-lim. *pel*, haut-lim. *peu*, d'où les composés suivants : bas et haut-lim. *piòlâ*, peler; langued. *espelia, it.*; limous. *repiòlâ, se ròpiòla, s'eipelî*, se remetire en peau, se refaire; langued. *espeli*, sortir de la peau, c'est-à-dire éclore. Le rom. a *espeller, espellir, espelir*, dans le sens d'éclore, paraître au dehors. Faut-il y voir le radical *pel*, ou, simplement, avec Roquefort, le verbe latin *expellere?*

Une autre étymologie, moins naturelle mais plus conforme à la tradition, se présente parallèlement à celle-ci. Le langued. a *apiala*, étayer, appuyer; le provenç. *apiela*, dans le même sens; le rom. *apilar*, empiler, appuyer, employé aussi au figuré avec la signification de soutenir, réconforter : *don nueg e jorn m'apil*, dont nuit et jour je me réconforte (Raym. Vidal). Ital. *appigliare*, attacher. Le radical roman de ces verbes est *pilar*, pillier (bas-lat. *pilla, pillum*), et aussi *piela*; portug. *pilha*; lyonn. *piala*, étai; langued., provenç. *pialoun, it.* Si au moyen âge on a dit *piela*, piller, on a dû dire, quoique Raynouard n'en donne aucun exemple, *apielar*, soutenir, appuyer, réconforter, d'où, avec la particule itérative, *rapielar*, qui n'est autre que notre mot patois. Quant à l'étymologie donnée par M. Honnorat : *repioula*, de *pes, pedis*, pied, c'est-à-dire remettre sur pied, elle ne supporte pas l'examen.

9. *Revicoula*, « ressuscité » (Foucaud). « *Revicoulâ*, ravigoter, remettre en force et en vigueur; en ital. *rinvigorire; se revicoulâ*, verbe neutre, reprendre ses forces, se rétablir; en lat. *reviviscere* » (Dom Duclou); bas-lim. « *reviscoula* rappeler à la vie, ressusciter et revenir d'un long évanouissement » (Béronie); *rebiscoula*, dans le Tarn; provenç. *reviscoura, reviscoulia, reviscoula;* catal. *reviscolar;* rom. reviscolar, ressusciter, ranimer. MM. Raynouard et Honnorat voient dans ces mots des diminutifs du rom. *revivar*, revivre (lat. *reviviscere*). Cependant le subst. latin et rom. *vigor*, vigueur, avait donné : 1° le verbe *vigorar*, fortifier, qui est resté sans altération dans le catal., l'espagn., le portug., et dans l'italien *vigorare;* 2° le verbe *avigorar*, ayant la même signification, qui est resté dans l'espagnol. Notre mot patois *revicoulâ* ne serait donc qu'une forme de *ravigorar*. Le provenç. *reviscoura* a gardé le *r* du primitif.

10. *Gibo*. Foucaud traduit « volant, » terme qui n'est pas donné par l'Académie. C'est une serpe à long manche. Nous avons aussi le *gibou* qui sert à élaguer les arbres. Cette expression semble limitée au Haut-Limousin. Il nous paraît difficile, quelque

E fai trei serpen de doû co :
Lo teito, lou trounçou, lo couo.
Quî trei trô d'ŏbor sôtiliŏv*ian*;
V'ŏriâ di, mo fe, qu'i cherchŏv*ian*
O se poudei tourn*á* empeutâ ;
Mâ, pèr en fe de co, n'i- ŏvio pû re-t ŏ fâ.

Qu'ei plo beu d'eisse chŏritabl*e*!
N'aime gro quî qu'an lou cœur dur ;
Mâ be fô-*co* eisse bien segur,
Pèr ne pâ fâ 'n ingra en sôvan un coupabl*e*.
O sei d'ŏne troubŏriâ forço gen
Que fŏrian coumo lou serpen.
Qu'ei quî d'ŏquî[11] que moun counte regard*o*.
Lour ô dize, qu'i prenian gard*o*.
L'ingrŏtitud*o* ei un pecha
Qu'un payo tô-ô-tar, mai pû char qu'ŏ marcha.
Tou-t ome, sur queu pouen, que se rendro coupabl*e*,
Ne po jŏmai mancâ de murî mizerabl*e*;
E chiâ segur que lou Boun-Di
Li- ô fŏro pŏyâ mor ô vî.

fait trois serpents *de* (en) deux coups : — la tête, le tronçon, la queue. — Ces trois morceaux au commencement sautillaient, — vous eussiez dit, ma foi, qu'ils cherchaient — à se pouvoir réunir ; — mais, en fait de cela, (il) n'y avait plus rien à faire.

C'est bien beau d'être charitable! — (Je) n'aime point ceux qui ont le cœur dur ; — mais, cependant, faut-il être bien sûr, — pour ne pas faire un ingrat en sauvant un coupable. — Aujourd'hui (vous) trouveriez force gens — qui feraient comme le serpent. — C'est ceux-là que mon conte regarde. — (Je) le leur dis, qu'ils prennent garde. — L'ingratitude est un péché — qu'on paye tôt ou tard, et plus cher qu'au marché. — Tout homme, sur ce point, qui se rendra coupable, — ne peut jamais manquer de mourir misérable. — Et soyez sûrs que le bon Dieu — le lui fera payer mort ou vif.

---

bonne volonté qu'on y mette, de la dériver du bas-lat. *goia*, espèce de faux, serpe, comme le veut Dom Duclou. *Goia* se retrouve à la vérité dans l'anc. franç. *goie, gouet, goy*, dans le bourguig. *gouisô*, dans le lyonn. *goyeta, goyarde ;* mais comment expliquer la mutation générale des voyelles et la présence du *b* dans *gibo ?* Notre substantif a tout simplement pour analogue, croyons-nous, le subst. rom. GIBA, bosse, tumeur, monticule ; lat. *gibba ;* ital. *gobba ;* espagn. *giba ;* provenç. *gibo*. La serpe a la forme d'une bosse. Dans l'anc. franç., *gibe* était une sorte d'arme, un instrument propre à remuer la terre, à labourer, à arracher les herbes, ce qui se rapproche de notre sens. *Gibe* était aussi, probablement par analogie de forme, un paquet, un ballot.

11. *Quî d'ŏquî.* Nous accentuons le dernier *i* final parce que la prononciation le veut. *Queu d'ŏqui*, celui d'ici, celui-ci, est devenu un seul et même pronom démonstratif dont le signe du pluriel porte sur la dernière voyelle. Ainsi *queu d'ŏqui* se prononce au pluriel *quî d'ŏquî*.

LO FENNO NEJADO

LA FEMME NOYÉE

Iô ne sai pâ de quî que dizen : co n'ei re,
Co n'ei mâ no fenno nejad*o*.
Pèr me, dize : qu'ei caucŏre ;
E dô min no fenno vô be

Je ne suis pas de ceux qui disent : ce n'est rien, — ce n'est qu'une femme noyée. — Pour moi, (je) dis : c'est quelque chose ; — et du moins une femme

Lo peno d'eisse regretad*o*,
Perque lo fai nôtre plŏzei ;
E fô eisse bieu de lezei
Pèr vei gu no talo pensad*o*.
Tan piei pèr quî que pensen mau.
Ce que iò dize qui me ve bieu- ŏ perpau,
Perque s'ŏgî, di quelo fabl*o*,
D'uno fenno que se neje.
Lo fablo ne di pâ si l'ò fŏgue espre,
Ni si soun- ome lo purav*o* ;
Mà lo di be qu'ò lo cherchav*o*
— Querèque pèr l'ensebeli. —
O toù loû gran, toû loû piti
Qu'èrian ô bor de lo rivieir*o*,
O dŏmandavo : « Bravo gen,
Vei-v' autrei vu mo meinŏgeir*o*
Qu'o qui peri n'i- o pà lounten ?
— Noun gro, disse caucu ; mà, si lo s'ei nejad*o*,
En lau, en lau, suradŏmen,
L'aigo que cour l'òr*o* entreinad*o* ;
Lo fô doun nâ cherchâ pû bâ ».
'n autre disse : « N'ô fŏzei pâ ;
E, si voû volei lo troubâ,
Remountâ pûtô vèr so sourç*o*.
Tan forto pech*o* eisse lo cours*o*
D'uno rivieir*o* ôbe d'un rî,
Lo fenno, pèr countrŏdici,
Oro flota d'un*o* autro sort*o*,
Chio que lo fuguei viv*o* ô mort*o* ».

Quel ome fŏgio lou plŏzen ;
Mà, seloun me, ô pregno mau soun ten.
Pèr lo furour de countredir*e*,
Ne sabe pâ tro que nen dir*e* ;
Ne sabe pâ si- ô vio rŏzou,
En parlan de quelo feiçou :
N'en dirai ni *òbe* ni *nou*.
Mà iò dize be bien sei rîr*e*,
Touto fenno que neitro
En queu defau, lî meiro,
E jusqu'ô bou countrediro,
Mai pèr delai, si co se po.

vaut bien — la peine d'être regrettée, — puisqu'elle fait notre plaisir ; — et (il) faut être bien de loisir — pour avoir eu une telle pensée. — Tant pis pour ceux qui pensent mal. — Ce que je dis là me vient bien à propos, — puisqu'(il) s'agit, dans cette fable,—d'une femme qui se noya. — La fable ne dit pas si elle le fit exprès, — ni si son mari la pleurait ; — mais elle dit bien qu'il la cherchait —(sans doute pour l'ensevelir). — A tous les grands, tous les petits — qui étaient au bord de la rivière,—il demandait : « braves gens,— avez-vous vu ma ménagère—qui a là péri, (il) n'y a pas longtemps ?»—« Non certes, dit quelqu'un ; mais, si elle s'est noyée, — en bas, en bas, assurément,— l'eau qui court l'aura entraînée ; — (il) la faut donc aller chercher plus bas ». — Un autre dit : « Ne le faites pas ; — et, si vous voulez la trouver, — remontez plutôt vers sa source (de la rivière). — Si forte (que) puisse être la course — d'une rivière ou d'un ruisseau, — la femme, par contradiction, — aura flotté d'une autre sorte, —soit qu'elle fût vive ou morte. »

Cet homme faisait le plaisant ; — mais, selon moi, il prenait mal son temps. — Quant à la fureur de contredire, — (je) ne sais pas trop qu'en dire ; — (je) ne sais pas s'il avait raison, — en parlant de cette façon : — (je) n'en dirai ni oui ni non. — Mais je (le) dis bien sans rire, — toute femme qui naîtra — avec ce défaut, y mourra, — et jusqu'au bout contredira, — même par-delà s'il se peut.

LOU RENAR E LO CIGOUGNO

Uno ve coumpai lou renar
Couvide coumai lo cigougno.
Quel ôzeu, coumo lou cŏnar,
Ei plo counten quan-t ô se pougno [1];
Mà lou renar èrio crŏssoû :
O li servigue de là poû[2]
Dî no grando chieito bien plato.
Veiqui mo cigougno que grato
De tou soun be lonn e pounchu;
Mà lo ne risco pà de trŏpâ lou sangu [3],
Pèr tro minjà sei vei begu;
Car lo chieito fugue netiado
Pèr lou renar, quâzi d'uno lampiado [4].
O bou de trei ô quatre jour,
Lo cigougno vò vei soun tour.
Un beu diòmen[5] lo lou couvido.

LE RENARD ET LA CIGOGNE

Une fois compère le renard — convia commère la cigogne. — Cet oiseau, comme le canard, — est bien content quand il se gorge. — Mais le renard était crasseux : — il lui servit de la bouillie — dans une grande assiette bien plate. — Voilà ma cigogne qui gratte — de tout son bec long et pointu; — mais elle ne risque pas d'attraper le hocquet, — pour trop manger sans avoir bu; — car l'assiette fut nettoyée — par le renard, quasi d'une *lapée*. — Au bout de trois ou quatre jours, — la cigogne veut avoir son tour. — Un beau dimanche

---

1. *Se pougno*, se gorge. « *Pougnâ*, engraisser, dérivé du lat. *pugnus*, poing, à cause que, pour connaître si un bœuf est gras, on *l'empoigne* à côté de l'épaule où est située une veine, laquelle doit remplir la main lorsque le bœuf est au plus haut point de graisse » (Dom Duclou). Nous n'avons pas grande confiance dans l'explication donnée par Dom Duclou; nous croyons tout simplement que *se pougnâ* signifie manger à *poignées*. Du reste les glossaires que nous avons à notre disposition ne font pas mention de ce verbe.

2. *Lâ poû*, la bouillie. (Voy. page 53, note 10.)

3. *Sangu*, « hocquet; ital. *singhiozzo;* lat. *singultus* » (Dom Duclou); bas-lim. *songlou;* gasc. *sanglot;* langued. *sanglou* ou *senglou;* Tarn *sanglout;* provenç. *sanglut* et *senglut;* rom. *sanglot*, SANGLUT ; catal. *singlot;* picard *souglot;* rouchi *souglout*. Tous ces mots ont l'acception de hocquet. Le français en a fait *sanglot*.

4. *Lampiado;* bas-lim. *lompado*, grand verre de vin, lampée; provenç. *lampiado, it.;* lat. *lambere*, lécher; anc. franç. *lamper, laper*, boire.

5. *Diòmen*, par apocope pour *diòmenche*, dimanche. On disait, dans l'anc. franç. *diemenche, diemence*, de quatre syllabes. Le *ò* de notre terme patois se retrouve dans le bas-lim. *diomergue*, dans le lyonn. *diomeigi, diomanchi*, dans le pat. bugiste *diomaine*, mot qui se rapproche le plus du patois lim. Rom. *diemenge* et *dimergue;* lat. *dies dominica*. « Le franç. *dimanche* est pour *didemaine* ou *didemanche*, jour dominical, contracté en *diemanche*... *Demaine* vient de l'adjectif fictif *dominius* et *demanche* de *dominicus* » (Littré). Les formes de ce mot sont très nombreuses dans les différents patois du Midi. Dans le Haut-Limousin, on n'emploie guère que la forme apocopée *diòmen*, quoique Dom Duclou donne aussi *dioumeine*. Du reste il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'on eût prononcé *dioumen* et *dioumeine* du temps de Dom Duclou. Nous avons pu nous assurer que, depuis Foucaud, la diphthongue *au* s'est contractée en *ò* long dans un grand nombre de cas; le son *ou* a pu tout aussi bien devenir *ò* long.

« Vole bien, disse queu crŏssoù,
Oveque moû ŏmi ne fô pâ de feiçoû,
Pèr no si gŏlanto partido ».
Lou jour di, ô ne manque pâ.
Quan-t ô seu l'ôdour dô repâ,
O fai coumplimen ŏ l'ôtesso;
O vanto for so poulitesso,
Trobo lou dinâ bien coufi [6].
Loû renar an toû lou be fi,
E queuqui, de segur, vio plo boun- ŏpeti.
Deijâ lo lingo li 'n lebreto [7]
De veire sur lo chôfôreto
Un gigo âcha bien menu.
Lo sau [8], lou pebre, lou verju,
Mai lo quito poûdro de du,
Re ne mancavo ŏ lo couzino.
Mâ lo cigougno fugue fino :
Quan lo servigue lou dinâ,
Lo lou bouje tou di no bujo [9];
E, pèr counsequen, châcu jujo
Que lou renar n'en tâte pâ.
Lou be, lou cô de lo cigougno
Lî- entrŏvian bien- eizadŏmen;

elle le convie. — « (Je) veux bien, dit ce crasseux, — avec mes amis (je) ne fais pas de façons — pour une si galante partie. — Le jour dit, il ne manqua pas. — Quand il sent l'odeur du repas, — il fait compliment à l'hôtesse; — il vante fort sa politesse, — trouve le dîner bien mijoté. — Les renards ont tous le bec fin, — et celui-ci, assurément, avait bien bon appétit. — Déjà la langue lui en démange — de voir sur le réchaud — un gigot haché bien menu. — Le sel, le poivre, le verjus, — et même la poudre de duc, — rien ne manquait à la cuisine. — Mais la cigogne fut fine : — quand elle servit le dîner, — elle le vida tout dans une buire; — et, par conséquent, chacun juge — que le renard n'en tâta pas. — Le bec, le cou de la cigogne — y entraient bien aisément; — le

6. *Coufi.* Ce mot a une acception bien plus étendue que celle que nous donnons au mot français *confit.* Il signifie culinairement tout ce qui est mijoté dans son suc, au moyen d'une cuisson lente. C'est la définition que donne Béronie : « *coufit* se dit en Bas-Limousin de certaines choses qu'on a fait presque entièrement cuire et dont on laisse achever la cuisson sans feu ou avec très peu de feu, en les tenant bien couvertes ». Langued., provenç. *coufi*, mitonner.

7. *Lo lingo li 'n lebreto,* « la langue lui en frétille » (Foucaud). « *Lebretà,* soupirer ardemment après quelque chose, désirer avec ardeur; en grec *liptein* » (Dom Duclou). Bas-lim. « *lebreta,* avoir grand désir, être dans une grande impatience de faire quelque chose » (Béronie). Nous ne trouvons ce terme dans aucun autre glossaire patois. Nous croyons qu'il est formé du subst. *lebriei*, levrier, qui a donné à plusieurs dialectes le dicton : *affamé comme un levrier.* On dit aussi à Limoges : *uno se de lebriei,* une soif de levrier, c'est-à-dire une grande faim.

8. *Lo sau,* le sel. Ce mot est féminin en patois limousin comme dans le gasc., le langued., le provenç. *sau,* le poitev. *sau* (prononc. *sô*). Le rom. SAL était aussi féminin. Cependant le berrich. *sau* est masculin. Le genre tantôt masculin, tantôt féminin de ce mot vient de ce que le lat. *sal* était neutre.

9. *Bujo,* « buire ou buie, espèce de cruche; en espagn. *botija;* en bas-lat. *butta* ou *buza* » (Dom Duclou); bas-lim. *brudzo,* « cruche de terre à deux anses dont le ventre est fort gros, jarre » (Béronie); poitev. *buye,* cruche; berrich. *buie,* cruche à anse au-dessus de la gueule; picard, champen. *buire;* à Bar-le-Duc, *beuère;* à Nantes, *bue;* à Rennes, *buie*; anc. franç. *buha,* « petit vase de bois de forme oblongue, dans lequel les faucheurs mettaient de l'eau avec la pierre à aiguiser leur faux; *buhe,* cruche, d'où *buhatier,* celui qui les fait ou qui les vend » (Roquefort). « *Buie,* dit M. Littré, vase à mettre de l'eau, cruche. Au XV[e] siècle, on disait une *buhe* (Voy. Du Cange au mot BUHATERIUS). Ce mot ne peut venir que d'un *buga* ou *buca,* qui signifie, il est vrai, trou, creux (voy. BUÉE), et qui aura eu, en outre et par extension, le sens de vase.»

Lou paubre renar que gigougno[10],
N'en gue pà pèr lŏvà no den.
O lecho loù bor en grunden,
E s'en torno l'ŏrelio basso,
Sei vei tàta de lo fricasso ;
Mai counvengue de bouno fe
Qu'ò vio trouba pù fi que se.

Fi countre fi[11] n'ei pà bou pèr doubluro.
Troumpeur, trŏpà quelo leiçou.
Tan que voù chià, ŏtendei-voû
O vei no pŏrieiro ŏvanturo.
Voû dizei toù loù jour que qui raubo leirou
Merito cen jour de pardou.

pauvre renard qui travaille — n'en eut pas pour laver une dent. — Il lèche les bords en grondant, — et s'en retourne l'oreille basse, — sans avoir tâté du ragout ; — même il convint de bonne foi — qu'il avait trouvé plus fin que lui.

Fin contre fin n'est pas bon pour doublure. — Trompeurs, attrapez cette leçon. — Tant que vous soyez, attendez-vous — à avoir une semblable aventure. — Vous dites tous les jours que qui vole larron — mérite cent jours de pardon.

10. *Que gigougno*, « qui travaille inutilement » (Foucaud). « *Gigougnâ*, prendre beaucoup de peine à faire un ouvrage mécanique, faute de bon outil ; — craquer, faire du bruit, tel que celui d'une chose mal jointée » (Dom Duclou). On dit aussi *cigougnâ*, d'après Dom Duclou ; mais le terme le plus généralement employé à Limoges est *jâgignâ*. Bas-lim. : « *sigogno*, irrésolution, difficulté futile qui arrête la décision d'une affaire, lanternerie ; *cigougnâ*, agir lentement, lambiner, lanterner, travailler à quelque chose avec des moyens insuffisants pour y réussir » (Béronie). Langued. : « *cigougna, cigouneja*, inquiéter, importuner ; *cigougniaire*, importun » (Sauv.). Ce mot n'est pas donné comme provençal par M. Honnorat, qui le dérive de *cigougno*, cigogne. Est-ce par allusion à la démarche lente et au vol pesant de cet oiseau ?

11. *Fi countre fi...* Ce proverbe est aussi usité en Provence ; mais il ne se trouve pas dans *le Livre des proverbes* de M. Leroux de Lincy. L'abbé Des Sauvages ne le donne pas non plus dans la *Table des proverbes languedociens* qui termine son *Dictionnaire*.

L'OME E LO VIPÈRO

L'HOMME ET LA VIPÈRE

Un ome vegue no vipèro
Que se navo cougnâ di tèro :
« Ah ! poueizou ! se li disse-t-eu [1],
Vô fà n'ŏbro ŏgreablo ô ceu ».

Un homme vit une vipère — qui s'allait fourrer en terre : — « Ah ! poison ! lui dit-il, — (je) vais faire une œuvre agréable

1. *Se disse-t-eu*. Nous devons ici compléter la note 7 de la page 16. Dans *se dire*, *se* est tantôt le pronom personnel *à soi*, tantôt le pronom démonstratif *ce*, ou plutôt l'ancien adverbe français *ço* ou *so*, ainsi, lat. *sic*. En Provence, on se sert aussi de notre forme, que M. Roumanille écrit *ço dis*, ce dit, mais l'usage en est moins général que dans le Haut-Limousin. Si l'on admet que, dans le patois *se di* ou *ce di*, *ce* ou *se* signifie ceci, il faut le rapprocher du roman *co, ço, so, aisso, aiso*, qui avait la même signification. Faisons encore observer que l'ancienne langue française employait la forme réfléchie dans des cas où la langue moderne ne l'emploie plus : *se dormir, se craindre, se targer*, pour tarder, *se douter*, pour craindre, *se répondre*, pour répondre.

Olei doun lo beitio mŏlin*o* —
Iô vole dire lou serpen,
Noun pâ l'ome, car bounŏmen
Caucu qu'òrian l'òrelio fin*o*
S'î troumpŏrian b*e* eizadŏmen —
Olei doun lo paubro vipèr*o*,
Qu'èrio preijounieiro de guèr*o*,
E meizo deijà din-t un sa,
Vegue be que l'èrio perdud*o*;
Car quel ome li- ŏvi*o* ŏnounça
Que so mor èrio rezôgud*o*,
Gueisso lo tor ŏbe ôbe nou.
Pèr nen bŏliâ pertan n'espeço de rŏzou,
O li cherche quel*o* encheizou :
« Ingrat*o*! disse-t-eu, mounle d'ingrŏtitud*o*!
Fô que tu mèriâ sur lou chan ;
Car de leissâ viôr*e* un meichan,
Qu'ei fâ pecha. De to moursur*o*,
De to lingo mai de tâ den
Fô que deliòre lo nŏtur*o*.
Pèr rŏssurâ lo bravo gen,
N'î- o pâ d'embaisso pû segur*o* ».
Lou serpen, dî soun limoro [2],
Li reipoun, fièr coum*o* un piŏro :
« Toû loû ingrâ que soun sur tèr*o*,
Si loû foulio doun coundannâ,
O quî pourio-t-un pardounâ ?
Te meimo que me fâ lo guèr*o*,
Tu te sei rŏpa pèr lou nâ.
Meto lo mo sur to coussinç*o*,
(Car, ŏ lâ fî, t'ûzŏriâ lo pŏssinç*o*
De ne sabe pâ dire qui).
Mo vit*o* ei dî tâ mâ, tu me vâ fâ perî ;
Mâ, dô min, ŏvan de muri,
Fô que mountre toun- injustiç*o*.

au ciel ». — Alors donc la bête maligne — (je veux dire le serpent, — non pas l'homme, car bonnement — quelqu'un qui aurai*en*t l'oreille fine — s'y tromperai*en*t bien aisément) — alors donc la pauvre vipère, — qui était prisonnière de guerre, — et mise déjà dans un sac, — vit bien qu'elle était perdue ; — car cet homme lui avait annoncé — que sa mort était résolue, — eût-elle tort oui ou bien non. — Pour en donner pourtant une espèce de raison, — il lui chercha cette anicroche : — « Ingrate ! dit-il, moule d'ingratitude ! — (il) faut que tu meures sur le champ ; — car de laisser vivre un méchant, — c'est faire péché. De ta morsure, — de ta langue et de tes dents — (il) faut que je délivre la nature. — Pour rassurer les braves gens, — (il) n'y a pas de moyen plus sûr ». — Le serpent, dans son numéro (jargon), — lui répond, fier comme un pierrot : — « Tous les ingrats qui sont sur terre, — s'il les fallait donc condamner, — à qui pourrait-on pardonner ? — Toi-même qui me fais la guerre, — tu t'es attrapé par le nez (tu t'es donné sur le nez). — Mets la main sur ta conscience, — (car, à la fin, tu userais la patience — de (je) ne sais pas dire qui). — Ma vie est dans tes mains, tu me vas faire périr ; — mais, du moins, avant de mourir, — (il) faut que (je) montre

---

Notre locution doit-elle être attribuée au Nord ou au Midi ? Dans tous les cas, on voit qu'il est indifférent d'écrire notre mot patois par un *s* ou par un *ç*.

2. *Limoro* pour *numéro*, est pris ici dans le sens de langage. Bas-lim. *limoro*, « langage particulier d'une certaine sorte de gens, jargon. Le peuple emploie le mot de *limoro* pour exprimer une manœuvre secrète, un procédé pour réussir dans une affaire, une *manigance*. On dit encore dans ce sens : *vous n'entendes pas oquel limoro*, vous n'êtes pas au fait de cette intrigue » (Béronie). Le peuple dit, dans toute la France : *entendre le numéro*, pour être habile, avoir de l'expérience. La Fontaine l'a employé dans ce sens (voy. Fr. Michel, *Dict. d'argot*, p. 293). Seulement, dans plusieurs provinces, le *n* a été remplacé par *l*, permutation assez fréquente. Ainsi, dans le Centre, on dit *limero* ou *limerio ; limero*, dans la Picardie. M. Honnorat fait *lumero* du genre féminin et lui donne pour étymologie le latin *limus*, oblique, de travers ; c'est aller chercher bien loin ce qu'on a sous la main.

Mai, mo fe, qu'ei plo ŏ te ŏ parlâ de justiço!
O te que n'â jŏmai counŏgu d'autro lei
Mâquan toun- intere, tâ pŏssi, toun plŏzei,
Caucâ ve meimo toun cŏprice?
To lingo n'ei-lo pâ, en pican quî ce chio,
Pû verenoûzo[3] que lo mio?
Toun cœur n'ei-iô pâ ple de rûzo, d'artifice?
Ne sei-tu pâ die-milo ve
Pû tor e pû rampan que me?
Opren doun, ŏvan que perisse,
Que pèr troubâ, soû lo chapo dô ceu,
Lou mounle d'un- ingra, co n'ei pâ di mo peu
Que fô cherchâ, mâ be soû toun chŏpeu ».
L'ome s'ŏtendio pâ ŏ no talo franchizo.
O fugue so; co lou deigrizo.
O s'ŏreito tou cour; ô reculo d'un pâ,
E ne sŏbio tro coumo fâ.
Mâ pertan, ŏ lâ fî, deiguîzan so coulèro,
O parlo entau ŏ lo vipèro :
« Quelâ rŏzoû ne valen toutâ re.
Iô pourio be jujâ tou soû, car 'n ai lou dre;
Mâ pregnan lou parti que pŏrei lou pû sage :
Metan l'ŏfaire[4] en- ŏrbitrage;
Sur queu pouen noû nen pŏssŏran
Pèr ce que loû espèr diran ».
— « Ne dŏmande pâ mièr, di lo beitio rampanto
E dî soun sa touto tremblanto ».
Uno vacho èrio qui; i l'ûchen, lo vengue.
Châco partido li counte
Lou suje de quelo cŏrelo.
« Co n'ei mâ co? se disse-t-elo,
Sei voulei ŏvî deicho ô bou.
Pardi! n'èrio gro necessâri,
Pèr decidâ lou câ, de vei de coumissâri.
Qu'ei be tou cliar : lo vipèro o rŏzou.
L'ome ingra, ŏprei vei eissuri[5] moun tetou,

ton injustice. — Et, ma foi, c'est bien à toi à parler de justice, — à toi qui n'as jamais connu d'autre loi — que ton intérêt, tes passions, ton plaisir, — quelquefois même ton caprice! — Ta langue n'est-elle donc pas, en piquant qui ce soit, — plus venimeuse que la mienne? — Ton cœur n'est-il pas plein de ruse, d'artifice? — N'es-tu pas dix mille fois — plus tortu et plus rampant que moi? — Apprends donc, avant que (je) périsse, — que pour trouver, sous la chape des cieux, — le moule d'un ingrat, ce n'est pas dans ma peau — qu('il) faut chercher, mais bien sous ton chapeau ». — L'homme ne s'attendait pas à une telle franchise. — Il fut sot; cela le dégrise. — Il s'arrête tout court; il recule d'un pas, — et ne savait trop comment faire. — Mais pourtant, à la fin, déguisant sa colère, — il parle ainsi à la vipère : — « Ces raisons ne valent toutes rien. — Je pourrais bien juger tout seul, car (j')en ai le droit; — mais prenons le parti qui paraît le plus sage : — mettons l'affaire en arbitrage; — sur ce point nous en passerons — par ce que les experts diront ». — « (Je) ne demande pas mieux », dit la bête rampante — et dans son sac toute tremblante. — Une vache était là; ils l'appellent, elle vint. — Chaque partie lui raconta — le sujet de cette querelle. — « Ce n'est que cela? dit-elle, — sans vouloir entendre jusqu'au bout. — Pardi! (il) n'était pas nécessaire, — pour décider le cas, d'avoir de commissaire. — C'est bien tout clair : la vipère a raison. — L'homme ingrat, après avoir desséché ma mamelle,

3. *Verenoû,-oûzo*, venimeux,-euse, de *vere*, venin; bas-lim. *vere*, venin, *verenou*, venimeux; langued. *veri*, *verinous*; provenç. *verin*, *verinous*; gasc. *berene*, *beren*, *berenous*; catal. *veri*, venin; rom. VERE, venin, VERENOS, venimeux; poitev. *verin* (*v'rin*); berrich. *verin* (*v'rin*), *verain* (*v'rain*); Bresse-Châlonn. *verin*; anc. franç. *verin*, poison; lat. *virus*.

4. *Ofaire*, affaire; nous disons plus communément *ŏfâ*. Du reste le rom. avait la double forme AFAIRE et AFAR. Bas-lim. *offa*; langued. *afa*; gasc. *affa*; provenç. *affa* et *affaire*; béarn. *aha*.

5. *Eissuri*, « exprimé, pressuré, tari » (FOUCAUD); « *essurt*, épreindre, presser pour exprimer le suc » (DOM DUCLOU). C'est bien l'acception que le mot a aujourd'hui. Il ne

Penden mai de vin-t an, me laisso ŏ l'ŏbandou.
Châque jour, deipei moun jône age,
Li furnicho vedeu, bûre, cŏliou, froumage.
Obe, qu'ei me que l'ai nûri ;
O m'ô deu, ch'ô n'o pâ peri,
E qu'ei moun la que l'o gŏri,
Pèr uno espeço de miraudio [6],
D'uno grosso et lounjo mŏlaudio.
Sai vieilio ôro, e, pèr moun grŏmarcei [7],
O me laisso eitôviâ dò mandi deicho ô sei.
Denguèro si l'ingra me voulio leissâ paissei !
Si minjavo dò miu lo meita de moû aizei !
Mâ, sei pieta, sei coumpŏci,
O me laisso sei fe, sei palio, sei vourî [8],
Eivenlado sur mo leitieiro ;
En mo chŏdeno ô cò, fô grŏtâ lo gourgeiro.
Si guei gu pèr meitre un serpen,
O m'ôrio, de segur, trŏta diferŏmen.
Qu'ei moun- ŏvi ; bounsei ! voû fô mo reverenço ».
L'ome, tou-t eibôbi d'uno talo sentenço,
Se mete de dîre ô serpen :
« Lo creziâ pâ ; quelo vieilio sei-den
N'ei mâ n'eibeitido, no soto,

— pendant plus de vingt ans me laisse à l'abandon. — Chaque jour, depuis mon jeune âge, — (je) lui fournissais veau, beurre, caillé, fromage. — Oui, c'est moi qui l'ai nourri ; — il me le doit, s'il n'a pas péri, — et c'est mon lait qui l'a guéri, — par une espèce de miracle, — d'une grosse et longue maladie. — (Je) suis vieille maintenant, et, pour mon *grand merci*, — il me laisse jeûner du matin jusqu'au soir. — Encore si l'ingrat me voulait laisser paître ! — Si (je) mangeais du moins la moitié de mon aise ! — Mais, sans pitié, sans compassion, — il me laisse sans foin, sans paille, sans regain, — étendue sur ma litière ; — avec ma chaîne au cou, (il) faut (me) gratter le gosier. — Si (j')avais eu pour maître un serpent, — il m'aurait, bien sûr, traitée différemment. — C'est mon avis ; bonsoir ! (je) vous fais ma révérence ». — L'homme tout ébaubi d'une telle sentence, — se mit à dire au serpent : — « (Ne) la crois pas ; cette vieille sans-dents — n'est qu'une idiote, une sotte, — et

---

faudrait pas confondre dans une même étymologie *eissurî* et *eissujâ*. *Eissujâ*, c'est essuyer, dont le primitif est *suc* ; *eissurî*, c'est essorer, c'est-à-dire presser et tordre du linge mouillé pour le faire sécher ensuite. L'anc. franç. avait la forme *essoreir* qui se rapproche beaucoup d'*eissurî*, et le subst. *essort*, hâle, air sec, resté dans le poitev. *essor*, sécheresse, hâle. Génevois *essourer*, essorer ; provenç. *essaura*, *eissoura*, *it.* ; rom. *eisaurar*, *yssaurar*, *essaureiar*, essorer, élever ; bas-lat. *exaurare*, prendre le vent, du lat. *ex* et *aura*. Quant au changement de *o* et *ou* en *u*, il est dû à cette loi, constante dans le Haut-Limousin, qui veut que, dans les infinit. des verbes terminés en *î* long, les voyelles *ô* et *ou* de la pénultième se changent en *u* : *murî*, mourir, *crubî*, couvrir ; *furnî*, fournir, etc.

6. *Miraudio*, miracle. Nous ne retrouvons ce mot dans aucun des glossaires que nous avons à notre disposition. Il est donné par M. Honnorat comme purement limousin. C'est le lat. *miranda* que le roman n'avait gardé que dans le sens de « donjon, belvédère ».

7. *Moun grŏmarcei*, littér. « mon grand merci ».

8. *Vourî*, regain ; Dom Duclou orthographie *vouriou* et *voueiriou*, et ajoute que l'on dit à Solignac *boueiriou* ; bas-lim. *bouiriou*. Nous pensons que c'est le même mot que *bouri* qu'on a vu déjà employé comme balayures (voy. ci-dessus, p. 20, note 3). Donnons ici une explication que nous aurions dû donner plus tôt. Suivant la prononciation actuelle, nous terminons simplement en *î* certains substantifs que Foucaud termine en *iou* et Dom Duclou en *iu*, ce dernier faisant observer quelque part qu'ils se prononcent *iou*. Tels sont les substantifs français en *ion*, attention, procession, que Foucaud orthographie *ottentiou*, *proucessiou*, et Dom Duclou *attentiu*, *proucessiu*. Certains autres mots sont dans le même cas. Foucaud écrit *Diou* Dieu, Dom Duclou *Diu*. Il est à croire que telle était la prononciation du temps de ces auteurs ; mais actuellement l'*iou* s'est contracté en *î* long. Du reste ce qui prouve que, du temps de Dom Duclou, l'*ou* d'*iou* était peu sensible, c'est que l'auteur du *Dictionnaire manuscrit* se contente de le figurer simplement par un *u*.

E lo bâtelo[9], lo rŏdoto.
O soun- age, ei permei d'ŏvei perdu l'espri;
Lo ne so pû ce qu' elo di.
Crezan lou biô ». — « Iô vole bien denguèro,
Reipoun l'ensŏchado vipèro.
Lou biô ve doun bien lentŏmen.
Oprei vei rumina dî soun- entendŏmen
Lou suje de queu diferen :
« Iô sai, se disse-t-eu, de l'ŏvî dô serpen.
Qu'ei l'ome qu'o tor surŏmen;
Voû vô prouvà, mai bien- eizadŏmen :
Voû sŏbei be, premieirŏmen,
Que qu'ei de me qu'ô te soun bla mai soun froumen;
Lo nŏturo grŏtuitŏmen
Lou li balio, mà me lou ven,
Pèr moun- armo, bien chârŏmen.
Ne reste pâ pèr jour demi-ouro dî l'eitable;
E fô plo que i' aye un boun rable
Pèr que li- aye pougu tenei.
Deipei lou mandi deicho ô sei,
Iô tribe[10] coumo un mizerable,
Tou pèr soun- intere ôbe pèr soun plŏzei.
Mâ, iô dize be bien, mo peno lo pû rudo,
Qu'ei l'insoulento ingrŏtitudo
D'un tau meitre. Jŏmai co voû di : grŏmarcei!
Quan iô ne blade[11] pâ, sai toujour ô chŏrei,
E, seloun se, mo peno ei prou pŏyado

elle extravague, elle radote. — A son âge, (il) est permis d'avoir perdu l'esprit. — Elle ne sait plus ce qu'elle dit. — Croyons le bœuf ». « Je (le) veux bien encore », — répond la vipère ensachée. — Le bœuf vint donc bien lentement. — Après avoir ruminé dans son entendement — le sujet de ce différend : — « Je suis, dit-il, de l'avis du serpent. — C'est l'homme qui a tort assurément; — (je) vais vous le prouver, et bien aisément : — Vous savez bien, premièrement, — que c'est de moi qu'il tient son seigle et son froment; — la nature gratuitement — le lui donne, mais me le vend, — sur mon âme, bien chèrement. — (Je) ne reste pas par jour (une) demi-heure dans l'étable; — et (il) faut bien que j'aie un bon rable — pour que (j')y aie pu tenir. — Depuis le matin jusqu'au soir, — je trime comme un misérable, — tout pour son intérêt ou bien pour son plaisir. — Mais, je (le) dis certes bien, ma peine la plus rude, — c'est l'insolente ingratitude — d'un tel maître. Jamais ça (il ne) vous dit : grand merci! — Quand je ne laboure pas, (je) suis toujours au charroi, — et, selon lui, ma peine est assez

9. *Bâtelâ*, extravaguer, battre la campagne. Nous ne retrouvons ce terme dans aucun de nos glossaires méridionaux. « On avait au XVIe siècle, dit M. Littré, au mot BATELEUR, le verbe *basteler* pour dire faire le sot ». Ce philologue dérive *bateleur* du bas-lat. *bastellus*, diminutif de *bastus*, employé dans le sens de bâton, baguette magique, petit bâton que tiennent à la main les escamoteurs et les joueurs de gobelets. Le glossaire du Centre donne *bâteler*, délirer, battre la campagne. *Bâteler* a été employé dans le même sens par Montaigne et par Bernard Palissy. En Poitou, on dit *batlager* et *badlager* pour rêver, rêvasser, en parlant principalement des malades qui, sans avoir précisément le délire, parlent en dormant ou ont un sommeil agité par des songes fatigants. M. Beauchet-Filleau propose dubitativement, comme origine, le mot *batail*, battant de cloche.

10. *Iô tribe*, « je trotte » (FOUCAUD). Dom Duclou et Béronie ne donnent que *triva*, aller souvent dans un lieu, le fréquenter, aller et venir en parlant des abeilles. En provenç., *tiba*, pour *tibla*, signifie s'enfuir précipitamment. M. Astruc dérive ce mot du celtique. De quel celtique? M. Honnorat y voit une aphérèse de *estibla*, dévider le fil, ce qui nous renvoie à la note 15 de la page 68. Nous croyons que *tribâ* est tout simplement l'anc. franç. *trimer*, « marcher vite et longtemps, aller çà et là » (ROQUEFORT). L'argot a conservé cette expression dans le sens de marcher. C'est, d'après M. Fr. Michel, une abréviation de *trémousser*, ou plutôt de *trimousser*. *Trimer*, d'après M. de Chevallet, n'est que le breton *tremen*; gallois *tramwy*. Le breton a *tiz*, allure, train, marche. Rapprochons encore *tribâ* du gaëlique *treabar*, activité, *treabhadh*, labour; gallois *travael*; bret. *travel* ou *trevel*, peine, travail.

11. *Blŏdâ*, emblaver, est pris ici pour faire le labour propre à cette opération.

En dô co de bâton, cauque co de guliado[12].
Mâ, no ve que sai vengu viei,
O me fai be denguerâ piei.
Si ne pode pû nâ, soun cœur ei be tan tendre,
Qu'ô me balio ô Boun-Dî quan-t ô me po pû vendre.
Pèr vei lo pa, ô fai lou boun soudar,
E verso moun san sur l'ôtar,
Pèr tuâ lou fe de lo coulèro
Dô ceu que, tou pŏriei, puni be tô-t ô tar
L'ingrŏtitudo sur lo tèro ».
Entau parle lou biô, et l'ome tou argnoû :
« Fŏzau, se disse-t-eu, teizâ quel einuyoû.
Qu'ei 'n arbitre de pruno quecho,
Que ne chercho mâ de gran moû,
O le d'eicoutâ lâ rŏzoû.
Quî lou laissŏrio fâ[13], ô lumŏrio lo mecho;
O le d'eisse mediŏtour,
O n'ei mâquan 'n ŏcuzŏtour;
Iô lou recuze òci ». Un aubre ei prei pèr juge.
Co fugue be denguerâ piei,
E queuqui côze be un pû brâve grŏbuge.
O noû sèr, disse-t-eu, e de virŏ-soulei,
De parŏ-ven, de parŏ-plôyo ;
De nôtrei chan ô fai lo jôyo,
De nôtrei vargei lou plŏzei.
Lo verduro de soun feliage,
Di lou printeu noû rejôvi,
E l'eipensour[14] de soun- oumbrage,
Penden l'eitî, noû refreichî,
E, penden l'iver, soun branchage
Sèr ô gran ni-mai ô piti,
Pèr fâ toujour cauco bôbado[15].
Lâ quatre sŏzoû de l'annado,
Noû tiren, toû loû jour, de se
Caucŏre.
One qu'ei de lâ flour, demo qu'ei de l'oumbrage;
Dî l'ôtouno dô frui, dî l'ivèr lou chôfage.
Denguèro, si noû vian l'eime de lou curâ,
De lou tŏliâ, de l'eilŏgâ,
De ten-en-ten de li netiâ l'eicorço,

payée — avec des coups de bâton, quelques coups d'aiguillon. — Mais, une fois que (je) suis devenu vieux, — il me fait bien encore pis. — Si (je) ne puis plus aller, son cœur est bien si tendre, — qu'il me donne au bon Dieu quand il (ne) me peut plus vendre. — Pour avoir la paix, il fait le bon soldat, — et verse mon sang sur l'autel, — pour éteindre le feu de la colère — du ciel qui, cependant, punit bien tôt ou tard — l'ingratitude sur la terre ». — Ainsi parla le bœuf, et l'homme tout hargneux : — « Faisons, dit-il, taire cet ennuyeux. — C'est un arbitre de *prune cuite* (de rien du tout, — qui ne cherche que de grands mots — au lieu d'écouter les raisons. — Si on le laissait faire, il allumerait la mèche ; — au lieu d'être médiateur, — il n'est qu'un accusateur. — Je le récuse aussi ». Un arbre est pris pour juge. — Ce fut bien encore pis, — et celui-ci causa bien un plus joli grabuge. — Il nous sert, dit-il, et de parasol, — de paravent, de parapluie ; — de nos champs il fait la joie, — de nos jardins le plaisir. — La verdure de son feuillage, — dans le printemps nous réjouit, — et l'épaisseur de son ombrage, — pendant l'été, nous rafraîchit ; — et, pendant l'hiver, son branchage — sert aux grands et aux petits, — pour faire toujours quelque *flambée*. — Les quatre saisons de l'année, — nous retirons tous les jours de lui — quelque chose. — Aujourd'hui c'est des fleurs, demain c'est de l'ombrage ; — dans l'automne, des fruits ; dans l'hiver, le chauffage. — Encore si nous avions l'esprit de le curer, — de le tailler, de l'élaguer, — de temps en temps de lui nettoyer l'é-

12. *Guliado*, par aphérèse pour *ŏguliado*. C'est la gaule au bout de laquelle est planté l'aiguillon appelé *fissou*.
13. *Quî lou laissŏrio fâ...* « qui le laisserait faire », c'est-à-dire : si on le laissait faire.
14. *Eipensour*, épaisseur ; Dom Duclou ne donne que *eipeiçour*.
15. *Bôbado*, « flamme vive et de peu de durée » (Foucaud). Nous avons déjà vu ce mot (p. 14, note 12), sous la forme *bôdado*, qui est la plus usitée.

Pèr li redounâ de lo forço!
Mâ, ingra que noû soun, noû lou coupen pèr pe,
Mai, côcâ ve, lou rachen tou-t ŏ fe.
Oh! pèr lou co, l'ome en coulèro
Ne meinŏje pù lo vipèro.
« I'ai plo, di-t-eu, de lâ bounta
D'eicoutâ de tau ŏvouca ».
O sequeto[16] lou sa coumo châtegno secho,
Eipoutî lou serpen coumo no poumo quecho.

Qu'ei plo entau qu'ŏgissen loû gran.
Lo rŏzou lour deiplai, lo varta loû ôfenço,
De lo par dô pitî e dô paubrei peizan.
Tou deu, se dizen-t-i, furnî ŏ lour deipenso;
Tou n'ei mâ fa pèr i : lâ beitiâ mai lo gen,
Loû aubrei, loû ôzeu, mai loû quitei serpen.
Si caucu dŏvan î vô deissŏrâ lâ den,
Co n'ei mâ 'n eibeiti que lour di n'insoulenço
E que fô metre en penitenço.
Qu'ei plo vrai, direi-voû; coumo fô-co doun fâ?
Lour mâ parlâ de louen, ôbe tou se teizâ[17].

corce, — pour lui redonner de la force! — Mais, ingrats que nous sommes, nous le coupons par pied, — même, quelquefois, (nous) l'arrachons tout à fait. — Oh! pour le coup, l'homme en colère — ne ménagea plus la vipère. — « J'ai bien, dit-il, de la bonté — d'écouter de tels avocats ». — Il secoue le sac comme châtaigne sèche, — écrase le serpent comme une pomme cuite.

C'est bien ainsi qu'agissent les grands.—La raison leur déplait, la vérité les offense, — de la part des petits et des pauvres paysans.—Tout doit, disent-ils, fournir à leur dépense; — tout n'est fait que pour eux : les bêtes et les gens, — les arbres, les oiseaux et même les serpents. — Si quelqu'un devant eux veut desserrer les dents, — ce n'est qu'un imbécile qui leur dit une insolence — et qu'il faut mettre en pénitence. — C'est bien vrai, direz-vous; comment faut-il donc faire? — (Ne) leur parler que de loin, ou, bien mieux, se taire.

---

16. *Sequetâ*, « frapper deux corps l'un contre l'autre; en bret. *staka* (Le Gonidec ne donne que *steki* pour *stoki*). *Sequetâ de lâ châtógnâ*, c'est frapper contre une pierre un sac dans lequel on a mis des châtaignes sèches, pour en briser la peau » (Dom Duclou). Bas-lim. *soqueta*, secouer, remuer quelque chose fortement, de manière que toutes les parties en soient ébranlées, saccader. Ce mot a beaucoup d'analogie avec le mot italien *seccotere* (c'est *scuotere* secouer, et non *seccotere*). Quand on a pu enfermer un animal malfaisant dans un sac, *l'an lou soqueto*, on le saccade » (Béronie). *Saccade*, d'après M. de Chevallet, est un dérivé de l'anc. franç. *sacer*, *sacher*, *sachier*, *saquer*, tirer, retirer, tirer l'épée, dégaîner; en espagn. *sacar*. Ces mots seraient d'origine germanique : tudesque *zukkan*, tirer, retirer; anglo-saxon *seogan*, *it.*; bas-allem. *sakken*, *it.*; allem. *zuecken*, tirer l'épée, dégaîner. Cependant l'analogie de notre terme avec le latin *succutere*, secouer, (rom. *secodre*) est frappante. Quoi qu'il en soit, les patois du Centre ont *sacquer*, « fourrer, mettre une chose dans une autre, comme dans un *sac*, mettre, fourrer avec violence, dérivé du lat. *saccare*, mettre dans un sac. On trouve *sacquer* dans Rabelais » (Cte Jaubert). En Poitou *sacqueter*, c'est « éventer, un tas de grains, par exemple, en se servant d'un sac que l'on agite pour en chasser la poussière. En ital. *sacchetar* signifie battre à coups de sacs pleins de sable. On l'emploie également pour exprimer les mouvements précipités du pouls, les coups lancinants d'un mal » (Beauchet-Filleau). Le picard a *sacher*, jeter, et *sacker*, tirer d'un sac, ôter, tirer à soi, dégaîner, signification de l'ancien français. M. l'abbé Corblet dérive ce mot du celtique *sacha*. Le lyonnais et le forez *saquo*, *saqua* signifient, au contraire, jeter, pousser, enfermer. Le langued. et le provenç. *saca* ont la même signification. « Le Glossaire de Du Cange, vo saccare, a remarqué cette différence absolue de sens entre deux mots qui ont une si complète ressemblance de forme » (Onofrio). En résumé, notre verbe patois *sequetâ* est-il un fréquentatif de *saca*, ou bien un mot congénère du lat. *succutere*? Nous ne pouvons rien affirmer.

17. *Se taizâ*, se taire; rom. *tazer* et taiser (lat. *tacere*); anc. franç. taiser, taire, faire silence (Roquefort).

L'ANE E LOU PITI CHE

N'i- o re de pû insupourtable
Qu'un- âne que vô fâ l'eimable;
(Pertan c'aribo be souven).
I'ai ôvi dire qu'autre teu
Un bourique ple de tendresso
Vougue cŏressâ so meitresso;
Mâ qu'ô neu pŏye lo feiçou,
Proufitan de quelo leiçou.
« Coumen! dijio-t-eu di soun- âmo,
Iô veirai queu piti chichou[1]
Viòre de pèr ŏ coumpŏgnou
Coumo Moussû, coumo Mŏdamo,
E i' ôrai dô co de bâtou!
E que fai-t-eu doun tan? O lour balio lo pauto;
E tanquetan ô ei bica.
Sanjiurei[2]! lou diâble lo fauto!
Si n'ei-co pâ tan mŏleiza ».
Di quelo admirablo pensado,
O s'en vai ŏmouroûzŏmen,
Levo no soto[3] touto ùzado
E lo pourto for lourdŏmen
Soû lou bŏbignou de Mŏdamo;
E de so belo vou ô entouno lo gamo,
Pèr fâ soun piti coumplimen.
« Ah! moun Di! quau rudo muzico!
Quau cŏressâ[4]! se disse-lo.

L'ANE ET LE PETIT CHIEN

(Il) n'y a rien de plus insupportable — qu'un âne qui veut faire l'aimable. — (Pourtant cela arrive bien souvent.) — J'ai ouï dire qu'autrefois — un bourriquet, plein de tendresse, — voulut caresser sa maîtresse; — mais qu'il en paya la façon. — Profitons de cette leçon. — « Comment! disait-il en son âme, — je verrai ce petit chien — vivre de pair à compagnon — avec Monsieur, avec Madame, — et j'aurai des coups de bâton! — Et que fait-il donc tant? Il leur donne la patte; — et aussitôt il est baisé. — Saprebleu! le diable la faute! — Si n'est-ce pas tant malaisé ». — Dans cette admirable pensée, — il s'en va amoureusement, — lève un sabot tout usé — et le porte fort lourdement — sous le menton de Madame; — et de sa belle voix il entonne la gamme, — pour faire son petit compliment. — « Ah! mon Dieu! quelle rude musique! — quelles caresses! dit-elle. — Vite,

1. *Chichou*, petit chien, diminutif de *chi*, qui se dit aussi bien que *che;* bas-lim. *tsitsou*, et *tsitsoto* au fémin.; langued. *chiche, chichou;* anc. franç. *chi*, jeune chien.
2. *Sanjiurei*, pour *cen diôrei*, cent diables, corruption destinée à masquer le juron. Nous avons vu (page 75, note 27) comment de *sang-Di!* on a fait *sangi!*
3. *Soto*, sabot; « *soto* (*sotâ*, au pluriel), corne du pied du cheval (et, en général, des bêtes de somme) » (Dom Duclou); même signification en Bas-Lim. Ce terme semble être propre à nos contrées. Il y a fort à douter qu'il soit le féminin de *so*, sabot, chaussure en bois; bas-lim. *sou;* langued. *soc;* anc. catal. *soch;* catal. mod. *soc;* portug. *soco;* ital. *socco*, rom. soc; lat. *soccus*. M. de Chevallet donne au *soc* mot une origine celtique: bret. *souc'h, soc'h*, soc de charrue; gall. *swc;* écossais *soc;* irland. *soc*. *Soto* ne serait-il pas plutôt congénère du bas-lat. *sotus*, bois, forêt; espagn. *soto, it.?* Dans ce cas il faudrait voir dans le lim. *soto* une synecdoche de la matière pour la chose qui en est faite, et attribuer à la même figure l'anc. franç. *soste, sol*, massue à grosse tête, bâton.
4. Quau *rudo muzico!* Quau *cŏressâ!* Nous avons déjà vu (page 105, note 2), *quau*,

Vite, vite, dî lo boutic*o*,
Prenei no bâro de fŏgo ! »
Lo bâro se pourte [5]; l'âne gue so sŏlad*o*
Entau chŏbe lo serenad*o*.

vite! dans la boutique,--prenez une barre de fagot! »—La barre fut portée; l'âne eut sa salade. — Ainsi finit la sérénade.

Queu que vŏ fourçà soun tŏlau,
Ne fŏro jŏmai re que val*io*.
Qu'ei lou Boun-Di qu'o fa lo tal*io*
Dŏ pû pitî mai dŏ pû gran.
Quan-t ô bŏlie l'espri châcu neu gue so dŏz*o*.
Tau que ne so mâ fa lo prŏz*o*,
Si- ô s'ŏvizo d'eicrir*e* en vèr,
Ne po mâ rimâ de trŏvèr.
Qu'ei tou pŏriei de toû loû autr*ei*.
Queu count*e* ei pèr châcu de n'autr*ei*.
Omei, fennâ, peitrei, soudar,
Châcu neu po prenei so par.

Celui qui veut forcer son talent — ne fera jamais rien qui vaille. — C'est le bon Dieu qui a fait la taille — des plus petits et des plus grands. — Quand il donna l'esprit, chacun en eut sa dose. — Tel qui ne sait que faire la prose,—s'il s'avise d'écrire en vers, — ne peut rimer que de travers. — C'est tout de même de tous les autres. — Ce conte est pour chacun de nous. — Hommes, femmes, prêtres, soldats,—chacun en peut prendre sa part.

quel, invariable. Il résulte des exemples donnés par Raynouard que le rom. *qual, qal, cal,* était des deux genres, comme le lat. *qualis*. « *Qual*, dit cet auteur, était invariable, et le français le soumit à la règle qui distinguait les sujets et les régimes..... On employait encore dans le XVI[e] siècle *quel* pour le féminin ».

5. *Lo bâro se pourte*, littér. « la barre se porta ». C'est un de ces italianismes qui sont assez fréquents en Limousin.

LOU CHA E UN VIEI RA

LE CHAT ET UN VIEUX RAT

Din cauque viei libre de fŏbl*â*,
I'ai legi qu'un margau, l'Oleissandre dô châ,
L'Otila, lou vrai fleu [1] dô râ,
Rendio lâ rŏtâ mizerŏbl*â* ;
I'ai legi, dize-iô, din quel ancien- ôtour
Que queu cha esterminŏtour
Se fŏgio redoutâ ŏ douâ legâ lo round*o* ;
O voulio deirŏtâ nôtro mŏchino round*o*.

Dans quelque vieux livre de fables, — j'ai lu qu'un matou, l'Alexandre des chats,—l'Attila, le vrai fléau des rats, — rendait les rats (femelles) misérables. — J'ai lu, dis-je, dans cet ancien auteur,—que ce chat exterminateur — se faisait redouter à deux lieues à la ronde ; — il voulait *dérater* (dépeupler de rats) notre machine ronde. — Quatre-de-

1. *Fleu*, « fléau, instrument pour battre le blé ; en ital. *flagel ;* en angl. *flail ;* en bret. *freil ;* en bas-lat. *flagellum* » (DOM DUCLOU). Bas-lim. *flodzel* ; langued. *flagel* ; gasc. *fleou ;* provenç. *flagel ;* catal. *flagell ;* anc. espagn. *flagelo ;* portug., ital. *flagello ;* rom. *flagel, flachel ;* anc. franç. *flael, flageau, flagel, flaiel ;* berrich. *flau ;* poitev. *flea* (prononcez *flla*, *ll* mouillés).

Quatrei de chifro [2], trŏcŏuar,
Arseni, mourt-ô-râ, rŏtieir*ă*,
N'èriau mà lo bezi ôpe de Rodiliar.
Coum*o* ô veu que de lour tânieir*ă*
Loũ ra n'ôzŏviau pû surtî,
De raj*o* ô se po pû pŏtî.
Lou gŏlau, un beu jour, se pende pèr no paut*o*,
En cauque trô de fî retor,
E, lo teit*o* en bà, fai lou mor.
« Querèque ô o fa cauco faut*o*,
Se disseten [3] loũ râ, quau-t î lou guèren vu;
Se fai plo ten qu'ô chio pendu.
San-douto qu'ô ôro côza cauque doumag*e*,
Rôba beleu cauque froumag*e*,
Mourdu ôb*e* engrŏgna caucu.
Quau feito dî lou veziunag*e*!
Lŏvŏchio [4] queu grau Di! e trè certenŏmen,
Noũ rîrau de boun cœur ŏ soun- entèrŏmen ».
I viau lou nâ en l'èr; i li meteu lo teit*o*;
Pei reutren dî loũ crô de râ;
Pei surten e fan quatre pà;
Pei, mo fe, se meten en queit*o*.
Mâ veiqui be d'un*o* autro feit*o*!
Lou pendu ressussit*o*, e, sur soũ quatre pei,
O toumb*o* ô mitau dô grŏniei.
De touto l'armado fuyard*o*,
Se sŏve mâquau l'ŏvan-gard*o*.
« Oh! oh! *Messieurs*, se disse-t-eu,
Qu'ei no vieilio rûzo de guèr*o*.
Voũ nen veirei be mai denguèr*o*;
Toujour de pû beu eu pû beu!
V'ôrei beu fourtifiâ lo plaç*o*,
Sabe dô tour de passo-pass*o*;
Voũ sirei toũ escŏmouta;
E vôtro raço tout- antieir*o*
Pŏssŏro pèr mo jobissieir*o* ».

chiffre, traquenards, — arsenic, mort-aux-rats, ratières, — n'étaient que poussière auprès de Rodillard. — Comme il voit que de leurs tanières—les rats n'osaient plus sortir, — de rage il (ne) se peut plus souffrir. — Le galant, un beau jour, se pendit par une patte, — avec quelque morceau de fil retors, — et, la tête en bas, fait le mort. — « Peut-être il a fait quelque faute, — se dirent les rats, quand ils l'eurent vu: — (il) se fait bien temps qu'il soit pendu. — Sans doute qu'il aura causé quelque dommage, — volé peut-être quelque fromage, — mordu ou bien égratigné quelqu'un. — Quelle fête dans le voisinage! — Loué soit ce grand Dieu! et très certainement, — nous rirons de bon cœur à son enterrement ». — Ils avaient le nez en l'air; ils y mettent la tête; — puis rentrent dans les trous de rats; — puis sortent et font quatre pas; — puis, ma foi, se mettent en quête. — Mais, voici bien d'une autre fête! — Le pendu ressuscite, et, sur ses quatre pieds, — il tombe au milieu du grenier. — De toute l'armée fuyarde — (il ne) se sauva que l'avant-garde. — « Oh! oh! Messieurs, dit-il, — c'est une vieille ruse de guerre. — Vous en verrez bien plus encore; — toujours de plus beau en plus beau! — Vous aurez beau fortifier la place, — (je) sais des tours de passe-passe; — vous serez tous escamotés, — et votre race tout entière — passera par ma gibe-

2. *Chifro*, « subst. fém., chiffre; en espagn. *cifra*; en ital. *cifera*; en flam. *cijfer*; en bret. *chyfra*; en hébreux *siphra*; en arabe *sifer* ». Le luxe d'érudition que déploie ici Dom Duclou est du ressort de la philologie française. Faisons seulement remarquer le genre constamment féminin de ce mot dans la langue d'Oc: langued., provenc. *chiffro*; espagn., portug. *cifra*; ital. *cifera* et *cifra*. Dans l'anc. franç. *cyfre* était aussi féminin. « Le chiffre, dit M. Littré, est primitivement le zéro de l'arabe *çafar*, vide, à cause que le zéro est vide de toute valeur. De la signification de zéro, chiffre a passé à la signification générale de chiffre de numération ».

3. *Se disseten*, se dirent. Cette forme est peu usitée à Limoges. La forme régulière est *disseren*.

4. *Lŏvŏchio*, pour *lŏva chio*, loué soit.

Mai ò digio bien lo varta.
Pèr lo segoundo ve moun dróle loû ŏfino.
O se crubo tou de fŏrino;
Regremilia[5] tou coumo 'n eirissou,
S'ŏgrumî[6] din-t un pŏlissou [7].
Lo gen troto-menu li ve cherchâ so perdo.
N'î- ŏgue mâ un tou soû, querèque pû ŏlerto,
(Vole dîre pû ŏviza).
De finà queu d'ŏqui qu'èrio un pau mŏleiza.
Queu viei rontiei, fièr coumo rat-en-palio,
Ovio perdu so couo dî no bŏtalio.
« Queu tŏpou[8] de boulen[9] n'ŏnounço re que valio,
Se crede-t-eu de louen ò generau dô châ.
Iò dôte for quelo mŏchino.
L'ŏmi! t'â beu eisse fŏrino,
Car, quan tu siriâ sa, iò me preimŏrio pâ ».

Lo prudenço passo lo sianço.
Queu counte n'ei mâ inventa
Pèr noû moûtra que lo meifianço
Ei lo mai de lo sûreta.

cière ». — Et il disait bien la vérité. — Pour la seconde fois mon drôle les attrape. — Il se recouvre tout de farine. — Pelotonné tout comme un hérisson, — (il) se blottit dans un *paneton*. — La gent trotte-menu y vient chercher sa perte. — (Il) n'y (en) eut qu'un tout seul, sans doute plus alerte — (je) veux dire plus avisé). — D'attraper celui-ci c'était un peu malaisé. — Ce vieux routier, fier comme un rat-en-paille, — avait perdu sa queue dans une bataille. — « Ce *tapon* de son n'annonce rien qui vaille, — cria-t-il de loin au général des chats. — Je soupçonne fort cette machine. — L'ami! tu as beau être farine, — car, quand tu serais sac, je (ne) m'approcherais pas ».

La prudence passe la science. — Ce conte n'est inventé — (que) pour nous montrer que la méfiance — est la mère de la sûreté.

5, 6. *Regremilia*, recroquevillé; *s'ŏgrumî*, se blottit (voy. p. 17, note 10). Dom Duclou ne donne pas *s'ŏgrumî*, mais donne *regremilia* : « foupi, froissé, chiffonné; *se regremiliâ*, se grésiller, se rétrécir au feu comme du parchemin ». C'est ce que, dans le Bas-Limousin, on appelle *regroouli*. *Regremiliâ* semble composé du diminutif lat. *grumicellus*, peloton de fil, comme *s'ŏgrumî* est composé du simple *grumus*, grumeau, amas, petite masse. Bas-lat. *grumiceglus, glomicellus*, diminutif du lat. *glomus*, peloton de fil. Anc. franç.: *grumel*, pelotte; *grumicelet*, petit peloton.

7. *Pŏlissou*, paillasson. C'est une corbeille faite de rouleaux de paille, de forme ronde et plate, dont les côtés évasés n'ont que quelques centimètres de hauteur. Ces paniers servent de moule pour le pain bis de la campagne qu'on appelle tourte. Bas-lim. *poliossou*; langued. *paliassou*; poitev. *palisson*. Tous ces mots dérivent du rom. *pailha* ou *palha*, paille; lat. *palea*.

8. *Tŏpou*, « tas » (Foucaud), « touffe, flocon » (Dom Duclou). *Tapon*, dans le *Dict. de l'Acad.*, « se dit en parlant des étoffes, de la soie, du linge, etc., qu'on bouchonne et qu'on met tout en un tas ». M. de Chevallet donne à ce mot une origine celtique ou germanique. « Autrefois, dit-il, *tapon* signifiait un bouchon : en bas-lat. *tappus*, *tappa*; en provenç., *tap*; en ital., *zaffo*... Anglo-sax. *tæppe*, bouchon; island. *tappe*, *tappi, it.*; tud. *zapho, it.*; dan. *tap*; suéd. *tapp*; allem. *zapf*; ang. *stople*. — Gall. *top*, bouchon, tampon; bret. *stouf*; écoss. *staipeol, stoipeal*; island. *stapal* ».

9. *Boulen*, « le son de seigle, après avoir ôté la fleur seulement » (Foucaud), « recoupe, seconde farine, celle qui reste après qu'on a ôté la fleur; en bas-lat. *rebuletum* » (Dom Duclou); de même en Bas-Limousin. Béronie dérive ce mot du latin pollen, fleur de farine; M. Honnorat se contente de donner le terme comme limousin, et de reproduire l'étymologie de Béronie. Il est possible qu'il y ait communauté d'origine entre notre mot patois et le mot français *boulanger*. Seulement, on n'est nullement d'accord sur l'origine de *boulanger*. Du Cange (v° bolendegarii) tire ce terme de l'allemand *ball* ou *boll*, arrondi, globuleux, parce que, dit-il, les pains étaient faits en forme de boule; Ménage le dérive du lat. *pollentiarius*; c'est l'étymologie de Dom Duclou. Kennet, cité par Du Cange, y voit l'angl. *bolting*, action de bluter, de discuter. On trouve aussi dans le *Dict. anglais* : *bolter*, blutoir ou bluteau; *bolted*, bluté; *to bolt*, bluter, passer au bluteau, sasser.

LOU DOU TOREU E NO GRONOULIO

Doû tôreu, un jour, ŏluchŏvian [1];
L'un- e l'autre bien- einida,
O co de corno, disputŏvian
E no junjo e lo royôta.
No grŏnoulio, que loû vizavo,
De ten- en ten soupiravo.
« Qu'à tu pô? disse tau so sor.
Laisso loû fà, î soun prou for
Pèr poudei voueidà lour cŏrelo.
— Ah! ne vezei-tu pà, se li reipounde-t-elo,
Que co ne siro mâquan noû
Que nen pŏyŏran là feiçoû?
Queu que vai perdre lo gŏguro
Ne nîro pà sur lo verduro;
O ne fŏro ni un ni doû,
O s'en vendro cŏtà ô miei de nôtr' eitanchâ,
Noû mountŏro loû pei sur l'anchâ;
O noû vai toutà eipoutî.
Touto lo nŏci vai pŏtî,
Pèr mour de Mŏdamo Genisso.
Noû pŏyŏran lou frai de so mŏliço ».
Quelo pô pleno de boun-san
Tundigue rede dî l'eitan,
Mai se verifie tanquetan.
Lou tôreu bŏtu pren lo fuito,
Se precipito tou de suito
De grŏnouliei en grŏnouliei,
E là eiboulio [2] pèr miliei.

LES DEUX TAUREAUX ET UNE GRENOUILLE

Deux taureaux, un jour, se battaient; — l'un et l'autre bien irrités, — à coups de corne, disputaient — et une génisse et la royauté. — Une grenouille, qui les regardait, — de temps en temps soupirait. — « De quoi as-tu peur? dit alors sa sœur. — Laisse-les faire, ils sont assez forts — pour pouvoir vider leur querelle ». — « Ah! ne vois-tu pas, lui répondit-elle, — que ce ne sera que nous — qui en payerons les façons? — Celui qui va perdre la gageure — n'ira pas sur la verdure; — il ne fera ni un (une) ni deux, — il s'en viendra cacher au milieu de nos mares, — nous montera les pieds sur les cuisses; — il nous va toutes écraser. — Toute la nation va pâtir, — à cause de Madame Génisse. — Nous payerons les frais de sa malice ». — Cette peur pleine de bon sens — retentit roide dans l'étang, — et se vérifia sur le champ. — Le taureau battu prend la fuite, — se précipite tout de suite — de grenouillère en grenouillère, — et les écrase par milliers.

---

1. *Oluchovian*, « se battaient à coups de cornes » (Foucaud). Dom Duclou ne donne que « *luchâ*, lutter, se battre à la lutte; en espagnol *luchar*; en ital. *lottare*; en lat. *luctari* »; bas-lim. *lutsa*, lutter, et se cosser en parlant des béliers; langued. *lucha*; provenç.: *loucha*, lutter; *aloucha*, terrasser en luttant; rom. LUCHAR (lat. *luctari*), lutter, résister, combattre. Contrairement aux habitudes de notre patois, ce mot, qui eût souffert l'aphérèse s'il eût commencé par une voyelle brève, a été augmenté de la préposition. Peut-être est-ce le résultat d'une confusion entre le mot roman LUCHAR, lutter, et le mot également roman ALUCAR, ALUCHAR, allumer, exciter, animer (anc. franç. *allucher*, *alluchier*, berrich. *allucher*). Dans ce dernier cas, la racine est le lat. *lux*, lumière. Faisons encore observer que le mot patois *alucha* nous semble mal choisi par Foucaud. Nous ne l'avons jamais entendu que pris en bonne part. C'est généralement lutter en jouant.

2. *Eiboulio*, 3e pers. sing. prés. indic. d'*eiboulià*, « écraser, écacher; en ital. *sbu-*

Quel*o* istôri*o* ei bien veritabl*o*;
Voû daifie de me deimentî :
Lâ sotizâ dô gran, coumo dì quelo fabl*o*,
Chaben toujour pèr eipoutî
Loû pitî.

Cette histoire est bien véritable, — (je) vous défie de me démentir : — les sottises des grands, comme dans cette fable, — finissent toujours par écraser — les petits.

dellare; en bas-lat. *sboellare* » (Dom Duclou). Dom Duclou tronque le terme bas-latin. C'est *esboellare*, éventrer, et non pas *sboellare*. Rom. *enbudelar*, éventrer, écraser les boyaux; anc. franç. *esboeler*, *esbouler*, éventrer, arracher les entrailles. Le patois lim. tient à l'anc. franç. par ce mot comme par tant d'autres (sur le primitif *boelle*, voy. p. 32, note 14). Congénères : bas-lim. *ebouillia ;* berrich., poitev., saintong. *ebouiller;* Bresse-Châlonn. *eboiler;* lyonn. *ebollie*.

L'ANE E LOU CHE

L'ANE ET LE CHIEN

One pèr noû, demo pèr v' autr*ei* :
Eizinan-noû[1] toû entre n'autr*ei* ;
Tau que chio que lî mancŏro,
Tòt-ô-tar s'en repentiro.
Si lî- o caucu que me velie pâ creir*e*,
Quelo fablo li- ô fŏro veir*e*.
Un jour un- âne s'en mouque ;
M'eitoune coum*o* ô lî manque,
Car un- ân*e* ei de bouno pât*o*.
Charja d'uno doublo bŏnât*o* [2],

Aujourd'hui pour nous, demain pour vous : — facilitons-nous tous entre nous; — tel qui soit qui y manquera — tôt ou tard s'en repentira. — S'(il) y a quelqu'un qui (ne) me veuille pas croire, — cette fable le lui fera voir. — Un jour un âne s'en moqua; — (je) m'étonne comme il y manqua, — car un âne est de bonne pâte. — Chargé d'une

1. *Eizinan-noû*, « facilitons-nous » (Foucaud). Un élément celtique ou germanique (voy. Edwards, de Chevallet, Littré) a donné l'ancien français *aize* qui signifiait autrefois facilité, commodité, aisance, satisfaction, gré, agrément, plaisir, et que nous avons conservé en en restreignant le sens. De la même source provient le roman : *ais aise*, *aize*, *aizi*, demeure, maison, asile; *aizina*, ustensile, facilité; aizinar, arranger, préparer; s'aizinar, s'arranger. Ce mot s'est conservé dans la plupart des patois du Midi : bas-lim.: *aizina* ou *eizinâ*, arranger, mettre à l'aise; *s'aizina* ou *s'eizina*, s'arranger commodément; langued.: *aizina* ou *azena*, ajuster; *s'aizina*, s'arranger. Quant au basque *aisia*, repos, loisir, M. Littré y voit une origine provençale et M. Edwards une origine commune avec le celtique.

2. *Bŏnâto*, « hotte » (Foucaud); langued.: « *banasto*, grande manne, en vieux langage *balesta; banastos* ou *banastros*, paniers à fumier, paniers de bât jumeaux qu'on nomme des *bastes* dans quelques provinces » (Sauv.). Dans le Gers, *banastro*, « panier double placé en forme de bât sur une ânesse » (Cenac-Moncaut); provenç. *banasto*, benne et manne; anc. franç. *banaste*, *banastre*, *benate*, panier ou manne qu'on met sur le dos d'un âne; espagn. *banasta*. Ces mots sont des augmentatifs d'un primitif *bâno* ou *basno*, banne, manne; bas-lim. *basto*, petit vaisseau qui sert à charger les bêtes de somme... benne » (Béronie); lyonn. et forez *bena*, « benne, grand vase de bois employé plus particulièrement à recueillir la vendange. *Benna* et *banna* sont cités au *Glossaire* de Du Cange avec des acceptions diverses... *Benna* est un des

(L'ome e lou che venian dörci)
I fögian vouyage toû trei.
Lou meitre sur l'erbo flùrid*o*
Fŏgue so pitito durmid*o*;
E moun- âne, penden queu ten,
Dì lou mitan d'un pra se balio dò boun ten.
Un pra que lo rivieiro roûz*o* [3],
Deu vei l'erbo plo sŏbouroûz*o*.
L'âne trobo lou paissei [4] bou;
Mà gni- ŏvio pen piau de chardou.
Ce que qu'ei d'ŏvei de l'ŏdress*o*!
L'âne sŏbio bien se pŏssà
De chardoù, quan-t ò n'en vio pà.
Entau fan loû bourgei, mai lo quito noblesso.
L'âne vio deijà bien dinà;
Lou che n'ŏvio pà deijina.
O s'en vai, lo gorjo bŏdad*o* [5],
Dire ŏ sôme : « Moun cŏrŏmad*o*!
Lou meitre dèr, mère de fan;
Morji! si t'èria boun- efan,
Tu quinchŏriâ [6] tan-si-piti l'eichin*o*;

double banne — (l'homme et le chien venaient derrière) — ils faisaient voyage tous trois. — Le maître, sur l'herbe fleurie, — fit son petit somme; — et mon âne, pendant ce temps, — dans le milieu d'un pré se donne du bon temps. Un pré que la rivière arrose — doit avoir l'herbe bien savoureuse. — L'âne trouve le pacage bon; — mais (il) n'y avait pas un brin de chardon. — Ce que c'est (que) d'avoir de l'adresse! — L'âne savait bien se passer — de chardons quand il n'en avait pas. — Ainsi font les bourgeois, et même la noblesse. — L'âne avait déjà bien dîné; — le chien n'avait pas déjeuné. — Il s'en va, la gorge béante, dire à (l')ânon : « Mon camarade! — le maître dort, (je) meurs de faim; — morbleu! si tu étais bon enfant, — tu pencherais tant

---

vingt-cinq ou trente mots authentiquement celtiques qui nous ont été transmis par les auteurs latins. Suivant Festus, il désignait *genus quoddam vehiculi*. Il est fort probable qu'il a désigné aussi, par extension, les vases qui servent à transporter les récoltes... Suivant M. Ch. Nisard (*Curios. de l'étym. franç.*, p. 115), il y a encore en Bourgogne un genre de véhicule servant au transport du charbon de bois, qui a le nom de *benne* ou *banne* » (Onofrio). Voy. à ce sujet le Glossaire bourguignon des *Noëls* de La Monnaye. M. de Chevallet, au mot benel, bennel, ancien charriot, tombereau, dit que ce sont des diminutifs du celtique *ben* : gallois *ben*, char, charriot; island. *fen*; écoss. *fenn*. M. Littré dit que l'anc. franç. *benastre* est un augmentatif de benne, et que le sens de voiture a passé à celui de panier.

3. *Roûzo*, par aphérèse pour *droûzo*, arrose.

4. *Paissei*, pacage; c'est l'infinitif *paissei*, lat. *pascere*, paître, pris substantivement.

5. *Lo gorjo bodado*, la gorge béée. Rom. badar, ouvrir, bâiller; catal. *badar*; ital. *badare*. *Bŏdà*, dans le Haut et le Bas-Lim., veut encore dire vomir; mais le langued. et le provenç. *bada*, dont le sens est étendu à admirer, applaudir, épier, crier, niaiser, badauder, semble n'avoir pas celui de vomir, qui n'est indiqué ni par l'abbé Des Sauvages, ni par M. Honnorat. Le berrich. *bader* a encore plus restreint la signification du primitif. Il signifie simplement bavarder, babiller, discourir beaucoup. Le poitev. *bader* ne s'emploie guère que dans l'expression *bader le bec*, ouvrir la bouche. M. Beauchet-Filleau, qui est un peu de l'école de M. Honnorat, voit dans *bader* le grec *babai*, exprimant l'idée d'admiration, de plainte, ou le verbe grec *badzein*, parler. « Le provenç. *badar*, dit M. Littré, se rattache au mot latin *badare* et *battare*, qui signifie bâiller. Aller plus loin serait difficile ». M. de Chevallet avait été plus loin en rapprochant ce terme du bret. *bada*, agir ou parler comme un sot, un fou, un étourdi, et en croyant à une origine celtique. L'anc. franç. avait *béer*, *bayer*, attendre avec empressement, aspirer, souhaiter, regarder, tendre, former un désir; en bas-latin *beare*.

6. *Tu quinchòriâ*, « tu pencherais » (Foucaud). « *Quinchâ*, v. act., pencher, incliner; en ital. *chinare* » (Dom Duclou). Ce terme ne se trouve pas dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie. Le provenç. *quincha* signifie tout à la fois pencher, incliner, et cligner les

Metrio lou nà di lo couzino,
E li prendrio moun mŏrende[7] ».
Moun- âne li reipounde re ;
O fai lou sour de quelo ôrelio.
Moun gŏliar que toujour erbelio[8]
O pô de perdre un co de den,
Ch' ô se quincho un piti moumen.

soit peu l'échine ; —(je) mettrais le nez dans la cuisine,—et (j') y prendrais mon dîner ». — Mon âne (ne) lui répondit rien ; — il fait le sourd de cette oreille. — Mon gaillard, qui toujours broute l'herbe, — a peur de perdre un coup de dent, — s'il se penche

---

yeux. M. Honnorat le rapproche de *clincha*, ou plutôt de *guincha*, bornoyer. Du reste le provenç. *cligna*, qui signifie cligner, a aussi l'acception de plier et de hausser les épaules. Berrich. *quincer, quincher, quinter, guincher*, pencher, être de travers, *de guingois*. Anc. franç. *guincher, guinchir, guencher, guencir*, pencher, décliner, aller de côté. Le rom. *guenchir* signifiait empêcher, détourner, préserver, éviter, esquiver, de là *guinchida*, subtilité, tromperie, ruse, d'où l'argot *grinche*, voleur, et *grainchir*, voler, que M. Fr. Michel tire, « sans aucun doute » de l'ital. *grancire, aggrancire*, gripper, accrocher, prendre, ou plutôt de l'argot italien *grancire*, dérober. Mais d'où vient *grancire?* M. de Chevallet au mot GUIGNER, regarder du coin de l'œil, observe que le peuple dit *guincher*, qui peut fort bien être plus ancien que *guigner*, et donne à cette expression une origine germanique : tud. *winchan*, cligner de l'œil ; anglo-saxon *wincian ;* allem. *wincken*. M. Littré dérive le mot du lat. *clinare*, baisser, incliner : « *cliner*, dit-il, très usité dans l'ancienne langue, veut dire proprement baisser, puis baisser la paupière, c'est-à-dire *cligner*. Les deux formes *cliner, cligner*, même *cluigner*, se confondent pour signifier tantôt cligner, tantôt incliner ». Il en est de même des termes provençaux cités plus haut. Pour revenir à notre mot *quinchà*, les philologues ont le choix entre l'anc. franç. *guincher, guinchir*, et le rom. *clinar*. Le premier se rapproche davantage de l'allemand *wincken*, le second du lat. *clinare ;* mais il faut toujours se demander par quelle suite d'altérations l'élément qui a donné *wincken* a pu devenir *cligner*, et par quel enchaînement d'idées l'expression germanique qui signifie cligner de l'œil, serait devenue pencher, gauchir, esquiver, en passant dans les langues romanes.

7. *Mŏrende*, « dîner » (FOUCAUD), « goûter, repas entre le dîner et le souper » (DOM DUCLOU). Le *merenda* bas-lim., la *merendo* provenç., la *merienda* espagn., la *merenda* ital., comme la *merenda* lat., sont ce que nous appelons le goûter ou la collation. C'est aussi le sens qu'avait l'anc. franç. *meren, merende*. Le bas-bret. *mern* signifie dîner, d'après Le Gonidec. Dans le Jura, la *marenda* ou *merenda* est le repas de onze heures ; en Lorraine, la *marande* se fait à quatre heures. Voici au reste la succession des repas dans le Haut-Limousin : le matin, dès qu'ils sont levés, nos paysans prennent un morceau de pain. A huit heures à peu près, a lieu *lou dinâ*, qui se prend en famille, en hiver, ou hors de l'époque des grands travaux ; et aux champs, pendant la fauche et la moisson. Ce repas se compose de châtaignes blanchies ou de soupe. A deux heures, à la maison ou aux champs, suivant la saison, se fait le *marende*, repas composé de viandes salées ou d'un ragout de légumes, et d'un peu de fromage. Le soir, entre sept heures et huit heures, la soupe, ordinairement. C'est le souper. On le voit, le repas le plus important est le *marende*, et c'est pourquoi Foucaud traduit ce terme par dîner ; mais ce que nos paysans appellent dîner a lieu à peu près à huit heures du matin. Pour avoir la clef de cette dénomination, il faut se reporter aux anciens usages de la France. « Pendant plusieurs siècles, dit M. Chéruel (*Dict. hist. des Instit.*), on dînait à dix heures. C'était encore l'usage au commencement du XVIe siècle. Au siècle suivant, on recula le dîner jusqu'à onze heures... Au commencement du XVIIIe siècle, le dîner avait généralement lieu à une heure... Au commencement du du XIXe siècle, quatre heures était l'heure généralement adoptée pour le dîner ». Du temps de Foucaud, on dînait à une heure, à Limoges. C'est ce qui explique sa traduction du mot *mŏrende*. Le *mŏrende*, qu'on l'appelle *dîner* ou *goûter*, est donc le repas le plus important de nos paysans.

8. *Erbeliâ*, « paître, brouter l'herbe, en parlant des cochons, des oies » (DOM DUCLOU) ; anc. franç. *herbeiller*. Nous avons vainement cherché ce mot dans les glossaires méridionaux que nous avons à notre disposition. Le *Glossaire roman* de Raynouard ne le donne pas.

O là fi l'ôzeu d'Arcadi*yo*
Li di : « Tu fŏria no fouli*yo*.
Tu ne sirâ pâ bien deimai[9]
Pèr un piti moumen de mai.
Moun paubr*e* ŏmi, iô t'ô counsel*ie*,
Oten que Moussû se revel*ie*;
O ne po pâ gaire tardâ;
Châ segur de toun deijûnâ ».
Soun discour se chŏbav*o* ŏ pen*o*,
Qu'un grô lou sor d'uno gŏren*o*,
E cour tou dre sur lou bôde.
Mo fe! lou che s'enfugigue.
Jujâ si l'âne li crede!
D'ŏbor degu li reipounde.
O là fi lou che li replic*o*
Touto so belo retoric*o* :
« *Tu ne sirâ pâ bien deimai* [9]
Pèr un piti moumen de mai.
*Moun paubr*e *ômi, iô t'ô counsel*ie,
*Oten que Moussû se revel*ie,
O ne po pâ gaire tardâ.
*Châ segur qu'ô te nir*o *eidâ.*
N'i veze pâ d'autro ressourç*o*,
O min que tu pregnâ lo cours*o*.
Tu sei be tou fora de gniô?
En tâ sotâ defen toun cô;
E, si lou lou tro prei s'ŏprouch*o*,
Roun li me là den dî lo bouch*o* ».
Mâ, penden tou queu beu cŏque,
Lou lou minge lou bourique,
Dŏvan lou che que s'en mouque.

N'ŏprouve gro quelo vengenç*o* [10];
Mâ l'ân*e* ô meritavio be.
Quan de mounde troben lour count*e*
Dî lo morale de queu count*e*,
Que deurio deijâ vei chŏba
Pèr ente iô l'ai coumença!
*One pèr noû, demo pèr v'autr*ei :
Eizinan-noû loû û loû autrei.
Tau que chio que li mancôro,
Tot ô-tar s'en repentiro.

un petit moment. — A la fin l'oiseau d'Arcadie — lui dit : « Tu ferais une folie. — Tu ne seras pas bien fatigué — pour un petit moment de plus. — Mon pauvre ami, je te le conseille, — attends que Monsieur se réveille; — il ne peut guère tarder; — sois assuré de ton déjeuner ». — Son discours s'achevait à peine, — qu'un gros loup sort d'une garenne, — et court tout droit sur le baudet. — Ma foi! le chien s'enfuit. — Jugez si l'âne l'appela! — D'abord personne (ne) lui répondit. — A la fin le chien lui réplique — toute sa belle rhétorique : — « *Tu ne seras pas bien fatigué — pour un petit moment de plus. — Mon pauvre ami, je te le conseille, — attends que Monsieur se réveille; — il ne peut guère tarder; — sois sûr qu'il ira t'aider.* — (Je) n'y vois pas d'autre ressource, — à moins que tu prennes la course. — Tu es bien tout ferré de neuf? — Avec tes sabots défends ton cou; — et, si le loup trop près s'approche, — romps-lui-moi les dents dans la bouche ». — Mais, pendant tout ce beau caquet, — le loup mangea le bourriquet, — devant le chien qui s'en moqua.

(Je) n'approuve point cette vengeance; — mais l'âne le méritait bien. — Combien de gens trouvent leur compte — dans la morale de ce conte, — que (je) devrais déjà avoir achevé — par où je l'ai commencé : — *Aujourd'hui pour nous, demain pour vous : — facilitons-nous les uns les autres. — Tel qui soit qui y manquera, — tôt ou tard s'en repentira.*

9. *Deimai*, « fatigué, gêné » (Foucaud). On ne trouve dans Dom Duclou que *demai*, « subst. masc., le surplus, l'*excédant* ». Peut-être *demai* est-il devenu adjectif avec la signification d'*excédé*?
10. *Vengenço*. Ce vers est isolé.

LOU LOU E LOU RENAR QUE PLAIDIEN DŎVAN LOU SINGE

Certen lou se pleingue que, canque beu mŏti,
Un certen renar, soun vezi,
D'ŏssei meichanto renoumad*o*,
Li- ŏvio rôba cauco denad*o*.
Lou sing*e* èrio juge de pa;
Dŏvan se co fugue pleidia,
Noun pâ pèr ŏvoucà, mà pèr châco partid*o*.
Jŏmai pù s'èrio vu no cauzo tan coutid*o*.
Lou juge n'i coumpregno re;
O chuavo sur soun tŏboure,
Mai tout- autre que se 'n ŏrio changua de ling*e*.
Oci s'èrio pà vu, de memôrio de sing*e*,
Un pŏriei mŏri-mŏra [1].
Oprei vei toù doù jura,
Oprei vei bien countesta,
Replica, creda, tempeta,
Lou juge prounounçe quelo belo sentenç*o* :
« Voù couneisse toù doù mièr que degu ne pens*o* :
Te, moussù lou lou, t'à menti;
Degu t'o re rôba; tu fà lo countrebend*o*;
E te, meitre renar, t'à rôba toun vezi.
Voù pŏyŏrei toù doù l'eimend*o*. »

Queu jujŏmen pŏrei drôle beleu;
O ei pertan pù sage qu'un ne creu.
O fai veire que lo justiç*o*
Ei ŏ l'aiz*e* entre doù leiroù :
Lo ne risquo jŏmai de lour fà d'injustiç*o*,
Quan lo loù coundanno toù doù.

LE LOUP ET LE RENARD QUI PLAIDENT DEVANT LE SINGE

Certain loup se plaignit que, — quelque beau matin, — un certain renard, son voisin, — d'assez mauvaise renommée, — lui avait dérobé quelque denrée. — Le singe était juge de paix : — Devant lui ce fut plaidé, — non pas par avocats, mais par chaque partie. — Jamais *plus* (il ne) s'était vu une cause si embrouillée. — Le juge n'y comprenait rien; — il suait sur son tabouret, — et tout autre que lui en aurait changé de linge. — Aussi (il ne) s'était pas vu, de mémoire de singe, — une pareille dispute. — Après avoir (qu'ils eurent) tous deux juré, — après avoir (qu'ils eurent) bien contesté, — répliqué, crié, tempêté, — le juge prononça cette belle sentence : « — (Je) vous connais tous deux mieux que personne ne pense : — toi, monsieur le loup, tu as menti; — personne (ne) t'a rien dérobé; tu fais la contrebande; — et toi, maître renard, — tu as dérobé ton voisin. — Vous payerez tous deux l'amende. »

Ce jugement paraît drôle peut-être; — il est pourtant plus sage qu'on ne croit. — Il fait voir que la justice — est à l'aise entre deux larrons : — elle ne risque jamais de leur faire une injustice — quand elle les condamne tous deux.

1. *Mòri-mòra*, « querelle, dispute » (Foucaud). Dom Duclou ne donne pas cette expression. M. Hounorat n'y voit qu'une onomatopée.

LOU LOU E LA BERBI

Oprei milo an mai mai d'uno guèro ôpeignado[1]
Loû loû e là berbî trŏtèren de lo pa.
Moun- armo ! qu'èrio plo bien fa
D'ŏvei gu no talo pensado ;
Car, si loû loû de ten-en-ten
Fŏgian cauco bouno ripâlio
D'ânei, de chei mai de berbiâlio[2],
Loû bargei de là peu dô loû
Fŏgian be souven dô manjoû,
E pen ne minjavo ŏ soû aizei,
Ni din loû bô, ni din loû paissei.
Pèr eività queu tŏlŏba[3],

LES LOUPS ET LES BREBIS

Après mille ans et plus d'une guerre opiniâtre,— les loups et les brebis traitèrent de la paix. — Mon âme ! c'était certes bien fait — d'avoir eu une telle pensée ;—car, si les loups de temps en temps — faisaient quelque bonne ripaille — d'ânes, de chiens et de moutons, — les bergers, des peaux des loups, — faisaient bien souvent des manchons, — et personne ne mangeait à *ses aises*,— ni dans les bois, ni dans les pâturages. — Pour éviter ce tapage, — les

1. *Opeignado*, « opiniâtre » (FOUCAUD). Dom Duclou orthographie *oupigna,-do*. Bas-lim. *ooupigna,-do*, obstiné, entêté, opiniâtre ; gasc. *oupignastre* et *pugnastre* ; provenç. *oupignastre*.

2. *Berbiâlio*, « bêtes à laine » (FOUCAUD) ; « subst. fémin., collectif qui signifie les troupeaux de bêtes à laine, mâles et femelles. La racine de ce mot est en latin *vervex*, qu'on prononçait anciennement *berbex*, d'où on a fait le français *brebis* » (DOM DUCLOU). *Berbiâlio* ne se trouve pas dans le *Dict. bas-lim.* de Béronie. Ce terme, comme celui de *berbis*, brebis, semble inusité dans les patois méridionaux. Pour *brebis*, on y dit *fedo*. Cependant le roman avait *berbitz*, mais non le collectif *berbialha*. De même dans l'anc. franç. Pétrone a employé le lat. *berbex*. La terminaison *âlio* (*aille* en français), dans *berbiâlio*, paraît être le résultat d'une analogie avec les anciens mots *bestaille* (lat. *bestialia*), *aumaille*, (lat. *animalia*). M. Littré fait remarquer, au sujet d'*aumaille*, que les noms pluriels neutres, en passant du lat. dans le franç., sont des subst. fém. au singulier. Nous verrons plus loin *miranda* devenu *miraudio* en pat. Peut-être y a-t-il eu dans la basse lat. un mot neutre pluriel *berbialia* ?

3. *Tôlòba*, « tapage » (FOUCAUD) ; « subst. masc. formé des deux mots latins *totum* et *labascere* (être sur le point de cheoir en parlant d'un édifice, être ébranlé), grand bruit qu'on fait dans une chambre au point d'en ébranler le plancher et de faire craindre qu'il tombe ; en bret. *turubailh* » (DOM DUCLOU). Dom Duclou se trompe, et il est singulier que, en sa qualité de moine, il n'ait pas songé à cette crécelle au moyen de laquelle on appelle les religieux à Matines, et qu'on nomme *tarabat*. Langued. : *tarabastelo*, crécelle de l'office des ténèbres ; *tarabasteri*, *tarabas*, tracas, vacarme, que l'abbé Des Sauvages dérive de *tarabat* : provenç. *tarabast*, *tarabas*, *tarabastelo*, crécelle, et, par extension, bruit, vacarme, tapage. Il y a loin de là à l'étymologie latine hasardée par Dom Duclou. *Tarabatte* est resté dans la langue de l'argot avec l'acception d'enfant bruyant. M. Fr. Michel dit que « ce mot, qui fait partie de la langue du peuple, à Lyon, était autrefois usité dans notre langue avec le sens de bruit, de tintamarre... Ce mot, ajoute-t-il, vient, comme notre verbe *tarabuster*, d'une onomatopée qui rend assez bien le bruit, etc. ». Ce que dit M. Fr. Michel du lyonn. *tarabatte*, enfant bruyant, est confirmé par M. Onofrio, qui donne aussi *tarrabat*, crécelle et vacarme, et renvoie, pour l'étymologie, au verbe *rabata*, « faire du bruit, se disputer, bavarder ; langued. *rabasteja*, tracasser, troubler ; rom. *rabasta*, querelle ; ital. *arrabattare*, remuer ; anc. franç. *rabater*, *rabbater*, faire du bruit, lutiner. *Rabat*, en anc. franç.,

Loû doû parti d'ŏcor fŏguèren doun lo pa.
Dô doû coûtà, î se balien dô gag*ei* :
Loû loû bŏlieten[4] lour meinag*ei*,
Iô vole dîre lour pitî;
L'ŏveliâ bŏlieten lour chî.
L'eichangnie fugue fa dî l'uzage ordinâr*i*;
Chacun noume soun coumissâr*i*.
O bou de cauque ten qui pitî loubŏtoû
Futen[5] de veritablei loû
Qu'î metian toû loû sei jaire[6] di loû eitabl*ei*.
Jujà si de lo gen entau
Penden lounten èrian cŏpabl*ei*
De s'engardà de fâ dô mau!
Un jour que loû bargei èrian ŏ lo bŏlad*o*[7],
Que fŏgian lour beu dŏmoueizeu,
Moû loû, que de segur vian lo den plo filad*o*,
Eitranglien, pèr lou min, lo meita dô ŏgneu.
Pei chôziguèren loû pû beu,
E, prenen lo vio de lo port*o*,
Loû pourten ŏ lo chabro-mort*o*[8]

deux partis d'accord firent donc la paix. — Des deux côtés ils se donnent des gages : — les loups donnèrent leurs enfants, — je veux dire leurs petits; — Les brebis donnèrent leurs chiens. — L'échange fut fait dans l'usage ordinaire; chacun nomma son commissaire. — Au bout de quelque temps ces petits louveteaux — furent de véritables loups — qu'ils mettaient (qu'on mettait) tous les soirs coucher dans les étables. — Jugez si du monde pareil — pendant longtemps étai*e*nt capable*s* — de se garder de faire du mal! — Un jour que les bergers étaient à la frairie, — qui faisaient leurs beaux damoiseaux, — mes loups, qui sûrement avaient la dent bien affilée, — étranglent, pour le moins, la moitié des agneaux. — Puis (ils) choisirent les plus gros, — et, prenant le chemin de la porte, — les portent à la

---

signifiait lutin... Le *Glossaire* de Du Cange rapporte *rabat* aux langues scandinaves où *rabas* signifie démon. On l'a aussi dérivé du sanscrit *ravas*, son, bruit, formé du verbe *rav*, jaillir, résonner. (Voy. *Curiosit. de l'Étymol. fr.* par M. Ch. Nisard, page 275) ».

L'anc. franç. *rabâter*, *rebâter* est resté dans le Berri et dans le Poitou avec la signification de faire du bruit, du tapage. « *Rabaster*, dit M. Beauchet-Filleau, signifiait autrefois faire un tapage épouvantable, et vient, d'après Ménage, du grec *rabattein*, faire du bruit, frapper.

Rom. *rabasta*, querelle, dispute, chamaillis.

Nous voilà un peu loin du patois *tòlòba;* mais le roman *tabust*, bruit, vacarme, trouble, nous en rapproche. *Talabust* a été employé dans le même sens par Deudes de Prades. Le bas-bret. a conservé, comme l'ancien français, le mot *tabut*, dans le sens de combat. De *tabust* a été formé le rom. *tabustar,* qui n'est autre que notre verbe *tòbûtà*, frapper. Quant au bas-bret. *turubailh*, indiqué par Dom Duclou, il n'est pas dans le *Dict.* de Le Gonidec; mais on y trouve *turubalou* (*l* mouillé), fratras, amas de plusieurs choses inutiles, *tohu-bohu*.

4, 5. *Bòlieten, futen.* Cette forme de la 3e pers. plur. du prétérit n'est guère employée à Limoges. Nous avons déjà dit qu'elle est usitée dans l'arrondissement de Rochechouart.

6. *Jaire*, coucher. C'est le lat. *jacere* qui est passé dans les patois du Midi : bas-lim. *dzaire;* langued., provenç. *jaire;* forez, *gère*. Rom. JAZER, JACER.

7. *Bòlado* « fête patronale » (Foucaud); « assemblée de gens de la campagne pour danser et se divertir; en ital. *ballata*; en bas-lat. *balatio* » (Dom Duclou), de *balare*, baller, dans Du Cange; rom.: BALLAR, danser; BALLADA, ballade, dans le sens de pièce de vers; catal. *ballada, it.*; anc. espagn. *balada, balata, it.;* ital. *ballata, it.* Le mot français *ballade* ne nous est resté que dans ce sens. Dans le Haut-Limousin, le mot *bòlado*, de l'idée de danse, a passé à l'idée de l'assemblée où l'on danse, et, de là, s'est restreint à la fête patronale de la paroisse. En Poitou, *ballade* signifie une assemblée champêtre quelconque.

8. *Chabro-morto*, chèvre-morte. Ce terme et celui de *bête-morte* sont employés par Rabelais. On dit indifféremment, dans le Berri, *porter à la cabre-morte* ou *à la chine-*

Dî lou beu foun d'uno fourei.
Oprei co courei lî ŏprei !
Qui loû ŏ leur coufrai vian bŏlia lo guignado [9],
E loû paubrei chei endurmî,
Sur lo fe de lour enemî,
Guèren lo meimo regŏlado.
Loû loû nen fan sei coumpŏssî
No segoundo Sen-Bartoumî [10].
E, dî no meimo mandinado,
Toû loû chei pitŏliei [11] guèren lour passo-por
Pèr s'en nâ viôre châ lo Mor.

chèvre-morte — dans le beau fond d'une forêt. — Après cela courez-y après ! — Ces loups à leurs confrères avait fait signe, — et les pauvres chiens endormis, — sur la foi de leurs ennemis, — eurent le même régal. — — Les loups en font sans compassion — une seconde Saint-Barthélemy. — Et, dans une même matinée, — tous les chiens hospitaliers eurent leur passeport — pour s'en aller vivre chez la Mort.

Lo pa, pèr lou segur, ei no chauzo plo bouno;
Mâ fô, pèr ŏgî sajŏmen,
Prenei gardo ŏ quî l'un lo douno.
Pèr pŏrâ tou-t eivenŏmen,
O meichan, sei pieta, fŏzan toujour lo guèro,
L'ŏmita d'un- ome sei fe,
D'un- ome que ne vai pas dre,
Ei un fleu que fai sur lo tèro,
Mai de mau que lou tounodre [12].
Toû loû rei qu'an eita ŏmi de l'Anglètèro
Neu poden dîre caucŏre.

La paix, certainement, est une chose bien bonne ; — mais (il) faut, pour agir sagement, — prendre garde à qui on la donne. — Pour parer (à) tout événement, — aux méchants, sans pitié, faisons toujours la guerre. — L'amitié d'un homme sans foi, — d'un homme qui ne va pas droit, — est un fléau qui fait sur la terre — plus de mal que le tonnerre. — Tous les rois qui ont été amis de l'Angleterre — en peuvent dire quelque chose.

---

bote (à la chienne-boiteuse). Le *Dict. de Trévoux* donne *porter à la vache-morte* « quand on porte quelqu'un sur son dos, la tête en bas ». L'explication du dicton nous est donnée par M. Burgaud des Marets, dans un glossaire joint à un petit recueil de poésies saintongeoises intitulé : *encoère une trâlée d'âchet* (Paris, Didot, 1861) : « *Porter à sa charmote*, c'est porter derrière le dos, comme autrefois les bouchers ambulants portaient la *chair morte* ». Dans la Saintonge, où l'on ne mangeait pas de chèvre, on a dit *chair morte ;* dans nos pays et dans ceux où le peuple ne mangeait guère que de la chèvre, on a dit *chèvre-morte ;* ailleurs on a dit *vache-morte*, etc. En Bas-Lim. on met le mot au pluriel : « *tsâbras mortas*, dit Béronie, manière de porter quelqu'un. Celui qui est ainsi porté est assis sur les épaules du porteur. Chaque cuisse porte sur une épaule et fait le tour du cou. La tête du porteur sert d'appui ».

9. *Guignado*, « signe de tête » (Foucaud). Dom Duclou ne donne pas le substantif, mais donne le verbe *guignâ de lo teito*, faire un mouvement de la tête en signe de refus ou de consentement ». Bas-lim., langued., provenç. *guignado*, clin d'œil, signe de la tête, etc. La langue française n'a conservé *guigner* que dans le langage familier et avec l'acception de « fermer à demi les yeux, en regardant du coin de l'œil » (Acad.) L'anc. franç. *guigner* n'avait guère, du reste, que cette signification, du moins c'est la seule donnée par Roquefort; mais le rom. GUINHAR, tiré de GUINH; signifiait aussi faire signe. Catal. *guignyar ;* espagn. *guinar* (*n* mouillé), guigner, cligner; ital. *ghignare*, sourire, *ghignata*, risée, raillerie. (Voy. page 137, note 6.)

10. *Sen-Bartoumî*, saint-Barthélemy. Les patois du Midi ont à peu près conservé les formes que ce mot avait au moyen âge : anc. franç. *Barthemens, Barthiemien, Bertremens, Burtremeu*. Le français moderne a calqué la forme latine *Bartholomæus*. Catal. *Barthomeu* ; provenç. *Bartoumiou, Bourtoumiou*.

11. *Pitôliei*, par aphérèse pour *opitôliei*, hospitaliers.

12. *Tounodre* (d'un seul mot, et non *touno-dre*, comme l'écrit Foucaud), tonnerre Rom. TONEDRE ; bas-lim. *tounedre ; tounoudre*, dans le Gers.

LOU PECHA-L'BO E LOU DI MERCURO

Un pechà-l'bô[1] que perde so deitrau[2]
V'ôrio fa pieita de l'entendre.
O se rŏchavo pèr loû piau,
Guessà di qu'ô navo se pendre.
Queu gage èrio soun gagno-po;
Foulio jûnà lou lendemo;
O ne vio gro de gagei ŏ revendre;
Lou paubre ome n'ŏvio mà queu.
O levo là mâ vèr lou ceu,
Roûzo lo tèro de sà larmà.
« Helà! moun Di! se disse-t-eu,
N'ï- ôro-co pà côcà boun' armà
Que pregnau pieita de moun mau!
O mo deitrau! ô mo deitrau!
Gran Jupitèr, que sei en nau,
Iô voû deurai douà ve lo vito,
Si voû me tournà moun- ŏchou?
Bouei! voû 'n preje, tournà me lou! »
So pregeiro touto pitito,
Quoique pû courto qu'un *pater*,
Fŏgue plŏzei ŏ Jupitèr.
O peino l'o-iô entendudo,

LE CASSEUR DE BOIS ET LE DIEU MERCURE

Un casseur de bois qui perdit sa hache — vous aurait fait pitié de l'entendre. — Il s'arrachait *par* les cheveux; — (vous) eussiez dit qu'il allait se pendre. — Cet outil était son gagne-pain; — (il) fallait jeuner le lendemain; — il n'avait point d'outils à revendre; — le pauvre homme n'avait que celui-là. — Il lève les mains vers le ciel, — arrose la terre de ses larmes. — « Hélas! mon Dieu! se dit-il, — n'y aura-t-il pas quelques bonnes âmes — qui prennent pitié de mon mal! — O ma hache! ô ma hache! — Grand Jupiter qui êtes en haut, — je vous devrai deux fois la vie, — si vous me rendez ma hache! — Bah! (je) vous en prie, rendez-la moi! » — Sa prière toute petite, — quoique plus courte qu'un *pater*, — fit plaisir à Jupiter. — A peine l'a-t-il enten-

---

1. *Pechâ-l'-bô*, « fendeur de bois » (FOUCAUD), littér. « fendre le bois! » C'était le cri des casseurs de bois à Limoges. « *Pechiâ*, fendre, mettre en pièces, en parlant du bois à brûler; en ital. *spezzare* » (DOM DUCLOU); bas-lim. *peça*, mettre en pièces, fendre du bois; provenç. *pessa*, casser, rompre; rom. PESSAR, PECIAR, PESSEIAR, briser, mettre en pièces, de *pessa*, *peza*, pièce, morceau; anc. catal. *pecejar;* catal. mod. *pessigar;* ital. *pizzicare;* anc. franç. *peçoier*, mettre en pièces.

2. *Deitrau*, « hache, cognée; en espagn. *dextral;* en bas-lat. *dextralis* » (DOM DUCLOU), ainsi nommée parce qu'on s'en servait de la main droite. On lit dans le *Catholicon* de Jean Balbi : « *Dextralis* dicitur securis *dextræ* habilis ». Déjà au XIVe siècle le mot *deytraux* (c'est absolument notre forme actuelle) était employé en Dauphiné : « Falces *deytraux*, seu secures » (let. de 1340, *Hist. du Dauphiné*, T. I, page 53). Langued., gasc., provenç. *destrau*. On dit aussi *destral*, en Provence; espagn. *destral*. — La *deitrau* est, dans notre pays, la hache à deux mains, qui sert à couper et à équarrir le gros bois; *l'ochou* (masculin) et *lo chou* (féminin) est un diminutif de *acho*, hache, mais a perdu l'idée de diminutif et se prend communément pour la hache elle-même; *l'ŏchopi* (masculin) ou *lo chopi* (féminin) est encore un diminutif qui signifie une espèce de hachereau, emmanché au bout d'une perche, et dont on se sert dans le voisinage des forêts. Ce dernier terme nous semble formé de *acho* et de *apio*, terme languedocien et provençal qui signifie hachereau.

Que Mercuro deicen dô ceû,
E li disse : « l'ŏmî ! tou beu !
To chou ne siro pâ perdud*o*.
'n ai trouba uno de boun gru.
Vejan, lo recouneitrâ-tu ? »
O li 'n môtr*o* uno d'or. Pechâ-l'bô lo refûz*o*.
« Moussû, se disse-t-eu, iô voû dŏmand*e* ercûz*o*.
Un gage tan prope, tan beu,
De lo vito n'o eita meu ;
Iô n'î dŏmande re ». Lei doun lou di Mercur*o*
Li 'n fai veire n'autro d'argen.
« Ei-co quelo? tè, vizo, pren !
— Ne fŏrai gro. Mo mizèro futur*o*
Me fŏro pâ prenei, nen ŏteste lou ceu,
Lou be dô autrei pèr lou meu ».
O lo fi de lâ fi, Mercuro li 'n fai veir*e*
Uno que n'èrio mâ de bouei.
« Ah ! lo veiqui ! Voû me podei bien crei*re*.
Me meim*o*, en queu pau[3] de rouvei,
Lo manglici l'annado pŏssad*o*.
Perque voû lo m'ŏvei troubad*o*,
Tournâ lo me, chôplâ ! voû me fŏrei plŏzei.
— Tè ! lâ te veiqui toutâ trei !
To bouno fe siro recoumpensad*o*.
Eh be ! lâ prene. Grŏmarcei !
N'i- o re de mièr ŏqui que chauzo bien dounad*o*. »
Quan l'istôrio fugue countad*o*,
Loû oubriei de toû loû pŏî
Perdèren toû lour choû mai lour quitâ chopî[4].
O Jupitèr î s'ŏdressèr*en*,
Toû ŏ lo ve lâ dŏmandèr*en*,
En credan coumo de beu sour.
I troublen lou repau de lo celesto cour.
Jupitèr ne se ô quau coûr*e*
O loû vô pertan toû secoûr*e*.
Mercuro torno dŏvŏlâ.
O toû de lâ choû d'or ô torno prezentâ.
Châcun de î se fŏgue feit*o*
De dire tou d'ŏbor : « Qu'ei lo mio ; lo veiqui ! »
Mâ moun Mercur*o*, ô le de bŏliâ quelo-qui,
Neu deitach*o* ŏ châcun un gran co sur lo teit*o*.

due, — que Mercure descend du ciel — et lui dit : « L'ami ! tout beau ! — Ta hache ne sera pas perdue. — (J')en ai trouvé une de bon grain. — Voyons, la reconnaîtras-tu ? » — Il lui en montre une d'or. (Le) casseur de bois la refuse.— « Monsieur, dit-il, je vous demande excuse (pardon). — Un outil si propre, si beau, — de la vie n'a été mien ; — je n'y demande rien ». Alors donc le dieu Mercure — lui en fait voir une autre d'argent. — « Est-ce celle-ci ? tiens, vois, prends ! » — « Ne ferai point. Ma misère future — (ne) me fera pas prendre, (j') en atteste le ciel, — le bien des autres pour le mien ». — A la fin des fins, Mercure lui en fait voir — une qui n'était que de bois. — « Ah ! la voilà ! vous me pouvez bien croire. — Moi-même, avec ce pieu de chêne, — je l'emmanchai l'année dernière. — Puisque vous me l'avez trouvée, — rendez-la-moi, s'il vous plaît ! vous me ferez plaisir ». — « Tiens ! te les voici toutes trois ! — Ta bonne foi sera récompensée ». — « Eh bien ! (je) les prends. Grand merci ! — (Il) n'y a rien de mieux acquis que chose bien donnée ». — Quand l'histoire fut racontée, — les ouvriers de tous les pays — perdirent tous leurs haches — et même leurs hachereaux. — A Jupiter ils s'adressèrent, — tous à la fois les demandèrent, — en criant comme de beaux sourds. — Ils troublent le repos de la céleste cour. — Jupiter ne sait auquel courir. — Il les veut pourtant tous secourir. — Mercure *retourne* descendre. — A tous des haches d'or il *retourne* présenter. — Chacun d'eux se fit fête — de dire tout d'abord : c'est la mienne; la voici ! — Mais mon Mercure, au lieu de donner celle-ci, — en détache à chacun un grand coup sur la tête.

---

3. *Pau*, « pieu ; en ital. *palo;* en flam. *paal* ; en allem. *pfahl;* en bret. *pal ;* en lat. *palus ;* en grec *passalos* » (Dom Duclou). Bas-lim. *pal ;* langued., provenç. *pal* et *pau* ; Gers *pau ;* rom. *pal;* anc. franç. *pal* et *pau ;* berrich. *pau*. — *Nâ ô pau*, c'est aller attendre les voyageurs sur les grands chemins, afin de les détrousser.
4. *Chopi*. (Voy. ci-dessus note 2.)

Jŏmai menti, ne mâ prenei co seu,
Qu'ei lou meliour, mai, mo fe, qu'ei pû beu.
O o bien tor, queu que s'ocup*o*
O menti pèr mŏssâ dô be.
De que chièr-co? Lou Boun-Di n'ei pâ dup*o*,
E tot-ô-tar co se troubŏro be.
Loû manteur, loû leiroû ne gâgnen jŏmai re.
L'armo negro coumo no mour*o*,
I nan mâ dô ei pèr queu cor
Que lou Boun-Di po ŏ tout*o* our*o*
Ossoumâ d'un co de chou d'or.

(Ne) jamais mentir, ne prendre que le sien,—c'est le meilleur, et, ma foi, c'est plus beau. — Il a bien tort, celui qui s'occupe — à mentir pour amasser du bien. — De quoi sert-il? le bon Dieu n'est pas dupe, — et tôt ou tard cela se retrouvera bien. — Les menteurs, les larrons ne gagnent jamais rien.— L'âme noire comme une mûre, — ils n'ont des yeux que pour ce corps — que le bon Dieu peut à toute heure—assommer d'un coup de hache d'or.

L'OME ENTRE LOU DOU AGEI

E SA DOUA MEITRESSA

Un- ome de mouyen- ag*e*,
Tiran un pau sur lou grizou,
Juge que qu'erio lo sŏzou[1]
De pensâ ŏ soun mŏridag*e*.
Quel ome vio dô pigŏlioû;
Pèr counsequen nôtr*e* ŏmouroû
Poudio chôzî; toutâ voulian li plair*e*.
Pèr se, voulio nâ brâvŏmen [2].
O digi*o* en se meimo souven :
Bien rencountrâ n'ei pâ piti-t ŏfair*e*;
Quî toumbo bien n'ŏribo jŏmai tar.
Douâ vevâ, sur soun cœur, guèren lo meliour par :
L'un*o* eicŏrŏbiliard*o* [3], e l'autro plo mŏdur*o*,

L'HOMME ENTRE LES DEUX AGES

ET SES DEUX MAITRESSES

Un homme de moyen âge,— tirant un peu sur le grison, — jugea que c'était la saison — de penser à son mariage. — Cet homme avait des *picaillons*; — par conséquent notre amoureux — pouvait choisir; toutes voulaient lui plaire.—Pour lui, (il) voulait aller prudemment. — Il disait en lui-même souvent : — Bien rencontrer n'est pas petite affaire; — qui tombe bien n'arrive jamais tard.—Deux veuves, sur son cœur, eurent la meilleure part : — l'une égrillarde, et l'autre bien mûre, — mais

1. *Sŏzou*, saison. Il y a *rŏzou*, raison, dans les éditions précédentes. Est-ce une faute d'impression?

2. *Brâvŏmen*, doucement. Ce mot, dans le patois limousin et dans certains patois du Midi (Languedoc, Provence), est synonyme de l'anc. franç. *bellement* qui signifiait et signifie encore doucement, raisonnablement, ni trop ni trop peu. *Brâve*, dans nos patois, comme dans l'anc. franç., veut dire beau, bien paré, bien arrangé.

3. *Eicŏrŏbiliardo*, « égrillarde » (Foucaud). Nous ne trouvons pas ce terme dans le *Dict.* de Dom Duclou. Bas-lim. *escorobilia,-ado*, « éveillé, gaillard, vif, de bonne humeur » (Béronie); Gers *escarrabilia* et *escarrabelia*, *it.*, langued. *escarabilia*, *it.*; provenç. *escarabilia*, *escarbia*, *escarabia*, *it.*, « probablement, dit M. Honnorat, de *escarbilias*, petits morceaux de braise éteinte. Les *escarbilles* sont des portions de

Mà que vio lou secre de sarci[4] finömen,
E sur lo jauto e sur lo den,
Là fölidà[5] de lo nöturo.
Touta douà, tou-t en bödinan,
Tou-t en rizen, tou-t en li fozen feito,
Fögiau semblan, en tâtounan,
De voulei öjustà so teito.
Lo jôno trögio[6] loû piau[7] blan,
Lo vieilio röchavo loû autrei;
Si be qu'en toû quî beu semblan,
Li 'n reste pù ni d'û ni d'autrei;
E fugue cöla[8] lou bödau,
Coumo un chantre de Sen-Marçau[9].
O se doute dô tour e lour disse : « Meinado,
Grömarcei de lo penchenado[10]!

qui avait le secret de ravauder finement, — et sur la joue et sur la dent, — les faillites de la nature. — Toutes deux, tout en badinant, — tout en riant, tout en lui faisant fête, — faisaient semblant, en tâtonnant, — de vouloir ajuster sa tête. — La jeune arrachait les cheveux blancs, — la vieille arrachait les autres; — si bien qu'avec tous ces beaux semblants, — (il ne) lui en resta plus ni des uns ni des autres; — et (il) fut chauve, le badaud, — comme un chantre de Saint-Martial. — Il se douta du tour et leur dit : « Enfants, — grand merci de la *pei-*

houille, qui, ayant échappé à la combustion, restent mêlées aux cendres. « C'est, dit M. Littré, une forme diminutive tirée du lat. *carbo*, charbon, de la même façon que *escarboucle* vient de *carbunculus*.

Montaigne a employé *scarabillat;* l'Académie donne encore *escarbillard*. Ce terme, ainsi que les mots patois ci-dessus, est-il formé d'*escarbille*, comme le veut M. Honnorat? Nous hésitons en présence du rom. *escaravat, escaravai*, scarabée, escarbot; catal. *escarabat;* espagn. *escarabajo;* portug. *escaravelho;* provenç. *escaravat;* lat. *scarabæus;* grec *scarabos*. *Eicöröbiliar* ou *escarabiliat* pourrait bien n'être qu'un adjectif formé d'un diminutif du rom. *escaravat*. On dit dans le Limousin et dans le centre de la France : réveillé, vif comme un *cinq-sous* (voy. la note 3 de la page 72).

4. *Sarci*, rentraire, reprendre, ravauder. C'est le lat. *sarcire*, qui a dû passer dans le rom. sous la forme SARCIR, mais que ne donnent ni Roquefort ni Raynouard. Ce dernier ne mentionne que *sarcidor* (lat. *sarcitor*), ravaudeur. *Sarci* se dit dans la plupart des patois du Midi. Notre substantif *sarci*, reprise faite à une étoffe, est aussi usité à La Châtre (Cte JAUBERT).

5. *Là folidà*, « de faux, faillites » (FOUCAUD). Dom Duclou ne donne que « *falito;* en ital. *fallita* ». Rom. FAILLIDA, faute, manquement.

6. *Trögio*, 3e pers. sing. imparf. de *traire*, arracher. Nous demandons grâce pour une énorme bévue que nous avons commise page 47, note 17, en prenant *trözei* pour l'impér. du verbe *trözà*. Ce verbe n'existe pas. *Trözei*, comme *trögio* ou *trözio* sont des désinences régulières du verbe *traire*, qui se conjugue comme *faire*, *fögio*, *fösio*, *fözei; dire, digio, dizei*, etc. TRAIRE, tirer, arracher (lat. *trahere*) est complètement roman. Le provençal l'a conservé. Espagn. *traer*.

7. *Piau*, cheveux, poils; bas-lim. *pial;* langued. *peou*, *pel*, *piol;* gasc. *peou;* Tarn *pèl;* provenç. *peou;* rom. *pel*, *pelh;* lat. *pilus*. Anc. franç. *pel*, *pau;* poitev., saintong. *piau*.

8. *Cöla*,-*ado*, « chauve, qui n'a point ou presque point de cheveux; en espagn., en portug. et en ital. *calvo;* en flam. *kaal;* en lat. *calvus* » (DOM DUCLOU). Dom Duclou se trompe. *Cöla* est dit tout simplement, par aphérèse, pour *eicöla*, littér. « écalé », c'est-à-dire dépouillé de son écale ou enveloppe. *Écale* est un mot d'origine germanique : allem.: *schale*, enveloppe; *schalen*, peler, écaler. La forme aphérétique existe aussi en Berri et en Poitou : berrich. *cale*, pour *écale*, brou; poitev. *caler*, pour *écaler*, séparer la peau du bois au moment de la sève. *Cala* ou *escala*, dans le sens de chauve, n'est pas employé dans les patois du Midi. Il y a donc lieu de rejeter les analogies de Dom Duclou.

9. *Chantre de Sen-Marçau*, chantre de Saint-Martial. Foucaud fait allusion aux enfants de chœur de l'ancienne église de Saint-Martial de Limoges (démolie en 1791-1807), qui étaient tondus très ras.

10. *Penchenado*, peignée, du subst. fém. *penche*, « peigne; en espagn. *peine;* en

Quan voû m'ŏvei si be toundu,
Iô ai, pèr lou segur, mai gâgna que perdu.
Voû m'ŏvei ŏprei qu'ŏ moun - age
Prenei fenno n'èrio pà sage;
Voû remerche de lo leiçou.
Iô vole viôre ŏ mo feiçou.
No fenno voudrio qu'ŏ so guizo
Pourtei moun- ŏbi, mo chŏmizo,
E me, tou lou ten que viôrai,
Sirai bilia, vîti, coueifa coumo voudrai.
Liberta! veiqui mo devizo ».

L'ome din tal eita qu'ô chio,
Deu necessâriŏmen viôre un pau pèr loû autrei.
Si noû ne soun mâ boû pèr n'autrei,
Ne cherchan pà de coumpŏgnio.

gnée! — Quand vous m'avez si bien tondu, — j'ai, bien certainement, plus gagné que perdu. — Vous m'avez appris qu'à mon âge — prendre femme n'était pas sage; — (je) vous remercie de la leçon. — Je veux vivre à ma façon. — Une femme voudrait qu'à sa guise — (je) portasse mon habit, ma chemise; — et moi, tout le temps que (je) vivrai, — (je) serai habillé, vêtu, coiffé comme (je) voudrai. — *Liberté!* voilà ma devise.

L'homme dans quelque état qu'il soit, — doit nécessairement vivre un peu pour les autres. — Si nous ne sommes bons que pour nous, — ne cherchons pas de compagnie.

LOU MEINAJE QUE SE NEJO
E LOU MEITRE D'EICOLO

Quelo fablo voû vei mountrâ
Que vô mièr ŏgî que parlâ;
Lo voû vô dire tout-antieiro.
Un jône piti-t eitourdi,
Gingan ô bor d'uno rivieiro,
Lî toumbe lo teito premieiro.
Pèr bounur, n' aubre qu'èrio qui [1],
Oprei Dî, li sôve lo vito.
Mâ so transo pertan ne fugue pâ pitito.
O credavo coumo un beu sour,
Eicîcliavo [2] coumo 'n ôblaire [3] :

L'ENFANT QUI SE NOIE
ET LE MAITRE D'ÉCOLE

Cette fable vous va montrer — qu'(il) vaut mieux agir que parler; — (je) vais vous la dire tout entière. — Un jeune petit étourdi, — folâtrant au bord d'une rivière, — y tomba la tête première. — Par bonheur, un arbre qui était là, — après Dieu, lui sauva la vie. — Mais sa transe pourtant ne fut pas petite. — Il criait comme un beau sourd, — braillait comme un hautbois :

---

portug. *pente;* en ital. *pettine;* en lat. *pecten* (Dom Duclou). Penche était aussi féminin en roman. Le catal. *pinta* a conservé ce genre; mais l'espagn. *peine* et l'ital. *pettine* ont pris le genre masculin. Le genre neutre du lat. *pecten* explique ces différences. Bas-lim.: *peintse,* féminin, peigne; *pentsenado,* peignée; langued.: *penche,* féminin; *penchenado;* provenç.: *penchi,* féminin; *penchinado.*

1. *Qui,* par aphérèse pour *ôqui,* ici, là.

2. *Eicîcliavo,* « jetait des cris perçants » (Foucaud). 3e pers. sing. de l'imparfait d'*eicîcliâ.* (Voy., pour l'étymol., la note 6 de la page 18.)

3. *Oblaire.* Foucaud écrit *aublaire* et ne donne pas la traduction de ce mot qui ne se trouve pas non plus dans le *Dict. manusc.* de Dom Duclou. Les renseignements que

« Me nege! ô secour! ô secour! »
Pèr ŏzar, certen precetour,
Que vio no lingo de peliaire [4],
L'enten, s'ŏproucho gravŏmen,
E l'ŏpostropho ŏ countre-ten.
« Vizâ, se disse-t-eu, quelo pitito bûzo [5]!
Quel eitourdi! queu sŏleta!
Din cau pâti co s'ei jita!
Oprei co charjâ-voû de pŏrieiro cŏnalio!
N'ei-co pâ mŏlûroû que falio
Que dô meitrei, journalŏmen,
Velian subre de talo gen?
Paubrei pŏren! Paubrâ fŏmiliâ!
Coumo iô plagne vôtre sor!
Si voû ne viâ mâ de lâ filiâ,
Voû transirian-t-elâ si for? »
Quan-t ô gue chŏba so moralo,
Nôtre predicŏtour bien brâvŏmen dŏvalo,
Pren lou meinage e lou mete ŏ bor :
De n'ô pâ fâ pûtô, pâ vrai qu'o gue bien tor?

— « (Je) me noie! au secours! au secours! » — Par hasard, certain précepteur, — qui avait une langue de chiffonnier, — l'entend, s'approche gravement, — et l'apostrophe à contre-temps : — « Voyez, dit-il, cette petite buse! — cet étourdi! ce souillon! — Dans quel pâté ça s'est jeté! — Après cela chargez-vous de pareille canaille! — N'est-il pas malheureux qu'il faille — que des maîtres, journellement, — veillent sur de telles gens! — Pauvres parents, pauvres familles! — Comme je plains votre sort! — Si vous n'aviez que des filles, — vous transiraient-elles si fort? » — Quand il eut achevé sa morale, — notre prédicateur bien doucement descend, — prend l'enfant et le mit à bord. — De ne le pas faire plus tôt, pas vrai qu'il eut bien tort?

Iô blâme eici mai de gen qu'un ne penso :
Tou bŏbiliar, tou âbleur, tou pedan.
Diriâ que lou Boun-Dî 'n o beneizi l'engenço,
Car, de segur, lou noumbre 'n ei plo gran.
Voû ne pouriâ jŏmai tenei lour lingo;
O le d'ŏgi, î ne fan mâ parlâ.
Eh! moun- ŏmi, coumenço ŏ me sôvâ;
Oprei tu fŏrâ toun- ŏringo.

Je blâme ici plus de gens qu'on ne pense : — tout babillard, tout hâbleur, tout pédant. — (Vous) diriez que le bon Dieu en a béni l'engeance; — car, sûrement, le nombre en est bien grand. — Vous ne pourriez jamais tenir leur langue; — au lieu d'agir, ils ne font que parler. — Eh! mon ami, commence à me sauver, — après tu feras ta harangue.

---

nous avons pu recueillir sont rares. On croit que *ŏblaire* signifie joueur de hautbois. Le son du hautbois représente assez bien les cris maigres et perçants des enfants. Le provenç. a *auboi*, d'où *oboire* et par corrupt. *aublaire*. Ital. *oboe;* portug. *boe;* espagn. *obue*. On distinguait, dit le *Dict. de Trévoux*, entre les hautbois, celui du Poitou ». C'est probablement de cette province que l'expression nous sera venue.

4. *No lingo de peliaire*, une langue de chiffonnier, c'est-à-dire une langue bien pendue. Les chiffonniers ambulants, que la nature de leur commerce met tous les jours en contact avec les ménagères et les cuisinières, ont besoin d'une grande habileté de langage pour conclure avantageusement leurs marchés. Le dernier type que Limoges ait eu en ce genre était un très honnête homme qu'on appelait le *Peillaraud*. Il avait été soldat en 1793 et florissait déjà, comme chiffonnier, du temps de Foucaud. Il mourut en 1847. Sa verve était intarissable. (Voy. l'abbé Delor, *le Peillaraud*. — Limoges, 1852, in-18, et l'*Almanach limousin* de 1859, art. les Cris de Limoges.)

5. *Buzo*. Ce vers est isolé.

LOU TOUPI DE TÈRO E LOU TOUPI DE FÈR

Toupi de fèr propôze
O Toupi de tèr*o* un vouyage.
Queu-qui d'ŏbor s'en- escûze :
« M'eivî, se disse-t-eu, que ne sirio pâ sag*e*
De quîtâ moun couen de foujei.
Tan brâvŏmen que vouyŏgei,
Ne foudrio mâ no coudignad*o*[1]
Pèr me fâ fâ lou gran sau perilioû;
E lo mindro sequetad*o*[2]
Me metrio tou-t en brundilioû[3].
Qu'ei boun pèr te qu'â lo peu dur*o*
De riscâ pŏrieir*o* ŏvantur*o*.
— Tan que tu sirâ coumo me,
Disse Toupi de fèr, tu ne riscŏrâ re.
Si cauque dangei te menaç*o*,
Me que n'ai pâ pô de lo cass*o*,
Iô me metrai dŏvan
Tanquetan.
De que t'â pô, paubr*e* embecil*e*!
De te sôvâ n'î- o re de pû fŏcil*e* ».
Toupi de tèro lou cregue ;
Coumo Toupi de fèr l'eibeiti partigue,

LE POT DE TERRE ET LE POT DE FER

Pot de fer proposa — à Pot de terre un voyage.— Celui-ci d'abord s'en excusa : — « (Il) me semble, dit-il, qu'il ne serait pas sage — de quitter mon coin de foyer. — Aussi doucement que (je) voyageasse, — (il) ne faudrait qu'un coup de coude — pour me faire faire le grand saut périlleux ; — et le moindre choc — me mettrait tout en petits morceaux. — C'est bon pour toi qui as la peau dure — de risquer pareille aventure » — « Tant que tu seras avec moi, — dit Pot de fer, tu ne risqueras rien.— Si quelque danger te menace, — moi qui n'ai pas peur de la casse, — je me mettrai devant (toi) — aussitôt. — De quoi tu as peur, pauvre imbécile !— De te sauver (il) n'y a rien de plus facile ». — Pot de terre le crut ; — avec Pot de

---

1. *Coudignado*, littér. « coudoyée ». « *Coudignado*, coup de coude; en espagn. *codazo*. *Coudignâ*, coudoyer ; en espagn. *codear* » (Dom Duclou). Bas-lim. *couidedza*, coudoyer; langued. *coudoûissa*, *it.*; provenç. *coudeja*, *it.* Rom. *code*, *coide* (lat. *cubitus*), coude.

2. *Sequetado*, « secousse » (Foucaud). (Voy. page 130, note 16.)

3. *Brundilioû*, « petits morceaux » (Foucaud). Il ne faudrait pas confondre dans une origine commune ce terme avec le mot *brundilio*, donné par Dom Duclou comme signifiant « loup, morceau de latte ou de bois plat attaché au bout d'une corde, dont les enfants font du bruit en le faisant tourner en l'air ; vient de *brundî* (retentir) ». *Brundiliou*, petit morceau, ne manque pas d'analogie avec le français *brindille*, petite branche, que M. Littré dérive de *brin*, tout en faisant observer qu'il y a dans l'ancien français *brondille* et dans le provenç. *brondelh*, qui viennent de *bronde*, branchage. Quant au mot *brin*, auquel M. de Chevallet donne une origine celtique ou germanique, M. Littré dit que, jusqu'au xiv[e] siècle, il signifie force, orgueil, *bruit* ; ce qui pourrait expliquer le sens du féminin *brundilio*, donné par Dom Duclou. *Brundilioû*, petits morceaux, est un diminutif du rom. *brondelh*, BRONDILH, rameau. Langued. et provenç. *broundilios*, fagot de ramilles.

Fièr[4] de lo forço e dò courage
De soun coumpŏgnou de vouyage.
Veiqui doun mo gen que s'en van,
Sur loù trei pei cliopin-cliopan,
E l'un de l'autre i se preimèren
Tan qu'ì pouguèren.
I trebûchèren,
Se sequetèren.
Toupi de tèro pŏtigue.
Toupi de fèr, soun cŏmŏrado,
De lo premieiro sequetado
L'eipoutigue.

fer, l'idiot partit, — fort de la force et du courage — de son compagnon de voyage. — Voici donc mes gens qui s'en vont, — sur leurs trois pieds clopin-clopant, — et l'un de l'autre ils s'approchèrent — tant qu'ils purent. — Ils trébuchèrent, — se choquèrent. — Pot de terre pâtit. — Pot de fer, son camarade, — du premier choc — l'écrasa.

Queu toupi de tèro en bandieiro[5]
O no moralo bien sanchieiro[6].
O mòtro que quì vò prenei un parsouniei,
Deu toujour chôzi soun pŏriei;
E tau que brîlio dî so plaço,
Pèr neu voulei surti, se casso.
Queu qu'entrepren mai qu'ô ne po,
Din lo pa coumo din lo guèro,
O moun- ŏvì n'ei mà un so,
Mai pû so qu'un toupi de tèro.

Ce pot de terre en morceaux — a une morale bien saine. — Il montre que qui veut prendre un associé — doit toujours choisir son pareil; — et tel qui brille dans sa place, — pour en vouloir sortir, se casse. — Celui qui entreprend plus qu'il ne peut, — dans la paix comme dans la guerre, — à mon avis n'est qu'un sot, — et plus sot qu'un pot de terre.

---

4. *Fièr* est pris ici dans le sens de fort. C'est le sens le plus général de ce mot dans la Haute-Vienne. *Ne sai pâ fièr*, je ne suis pas bien portant, se dit aussi dans la Corrèze. Dans les deux départements, ce terme s'applique à tout ce qui est beau, grand, brave, fort, violent. Il en est de même en Provence. L'acception primitive du rom. FER (lat. *ferus*) était farouche, cruel, sauvage. L'anc. franç. *fier* signifiait fâcheux, cruel, rude, dur, étrange, et aussi brave, poli, instruit, courageux.

5. *En bandieiro*. Foucaud traduit « au néant ». Dom Duclou ne donne au mot *banieiro* ou *bandieiro* que l'acception de bannière. Nous trouvons dans Béronie l'explication de la locution *en bandieiro* : « En Bas-Lim., dit-il, *boutâ en bandieiras*, c'est déchirer, mettre en pièces, comme si l'on disait mettre en banderolles, en loques, écharper ». Rom. BANDIERA, bannière. Le français a conservé *bandière* dans quelques expressions de stratégie. (Pour l'étymologie de *bannière*, voy. DE CHEVALLET et LITTRÉ.)

6. *Sanchieiro*. « *Sanchiei,-eiro*, sain, dispos, qui se porte bien, qui est en bon état » (DOM DUCLOU). Ce philologue et M. Honnorat dérivent ce mot du lat. *sanus*; l'abbé Des Sauvages le dérive, avec plus de raison, du lat. *sincerus*. *Sanus* n'aurait jamais donné la terminaison *chier* ou *cer*. Bas-lim. *sonciei,-eiro;* langued. *sancer;* ancien franç. SANCER, entier, tout neuf.

LO BELETO ENTRADO DI UN GRONIEI

Uno dŏmoueizel*o* belet*o*,
O talio lounj*o* e minceleto,
Entre dì 'n grŏniei pèr un crô
Que n'èrio, mo fe, pà bien grô.
Lo se levavo mâ d'uno grosso mŏlaud*io*.
Lo paubro diàbl*o* erio vengud*o* en re;
Eitŏpau co n'ei pà miraud*io*
Si lo pŏsse pèr un piti goule
Que n'ī- ôriâ pâ cougna lou bou dô de.
Jujà si lo se fŏgue faut*o*
De ce qu'èrio dî lou grŏniei.
N'ī- ŏgue ni bousso[1] ni pŏniei
Ente[2] lo ne pôze lo paut*o*.
Lo broûte,
Lo rôje,

LA BELETTE ENTRÉE DANS UN GRENIER

Une demoiselle belette, — à taille longue et mincelette, — entra dans un grenier par un trou — qui n'était, ma foi, pas bien grand. — Elle venait de relever d'une grosse maladie. — La pauvre diable(sse) était venue à rien. — Aussi bien ce n'est pas merveille — si elle passa par un petit goulet — (tel) que (vous) n'y auriez pas fourré le bout du doigt. — Jugez si elle se fit faute — de ce qui était dans le grenier. — (Il) n'y eut ni bourriche, ni panier, — où elle ne posa la patte. — Elle brouta, —

---

1. *Bousso*, « panier de paille, rond et fermé avec un couvercle » (FOUCAUD), « grand vaisseau à couvercle, en forme de tonneau, fait de paille cordée et cousue avec de l'écorce de baguenaudier refendue, et qui sert à conserver des légumes tels que pois, fèves, etc. » (DOM DUCLOU). Bas-lim. « *bousso* ou *bouiriquo*, bourriche... *bousso*, en provençal, signifie une bourse » (BÉRONIE); *bousso*, bourse, en gascon; *bousso*, gousset, poche, en langued. *Bousse* se dit en Auvergne pour « un petit baril dans lequel les paysans emportent du vin ou du petit vin, lorsqu'ils vont travailler aux champs » (Fr. MÈGE). Bas-lat. BUSSA, « navigii genus grandioris, a simillitudine pyxidis quæ Anglis *busse* dicitur, appellatum, inquit Spelmannus, pandum, alvo et obtusum prora; seu potius quod dolii vinarii formam referrat, quod græci recentiores *boutzon* et *boutzion* vocant... Varie autem ejus modi navigii nomen scriptum occurrit apud scriptores : nam promiscue *bussa*, *buza*, *bucca*, *bucia*, *buccia*, *bucea*, *buscia* et *burcia* dicitur » (DU CANGE). On trouve *busse* dans Philippe Mouskes et dans le roman d'Alexandre. Les diminutifs *boucel*, *boicel* sont devenus le français moderne *boisseau*. Anc. franç. *bous*, *bout*, outre, grande bouteille; en bas-lat. *busa*. M. de Chevallet donne à *bout*, outre, pot, une origine germanique, et rapproche le tudesque *botaha*, tonneau, l'anc. allem. *butte*, *botte*, *boutich*, *it.*, l'allem. mod. *butte*, *it.*, l'anglo-sax. *butte*, *bytte*, grand vaisseau, grand vase, outre, l'island. *bytta*, *it.* (Voy. ce que nous avons dit page 79, note 7, relativement à l'expression *vi de bôto*.)

2. *Ente*, où; langued. *ount*, *ounte*, *oun*; provenç. *ounte*, *ente*; lyonn. et forez *ont*, *onte*, *ounte*; forez *ente*; dauph. *onte*. La forme *en*, *enz*, *ent*, paraît avoir été la forme usitée dans la langue d'Oil, tandis qu'on disait *onte*, *ounte* en langue d'Oc. Cependant on retrouve aussi *ente* dans le *Dict. provenç.* de M. Honnorat. Les adverbes de lieu ayant, en passant du latin dans les patois romans, très souvent changé de signification, au dire de M. de Chevallet, il est assez difficile de donner une étymologie positive de notre terme. M. Littré, au mot EN, que l'on trouve écrit *int* dans le serment de Strasbourg, le dérive du lat. *inde*; M. de Chevallet voit le lat. *intus* dans l'anc. franç. *enz*, en, et *de intus* dans le mot *dans*. MM. Honnorat et Onofrio tirent *onte* du lat. *unde*. Où est la vérité?

Lo minje,
Se pougne,
Tan que lo nen vougue,
Dô min tan que lo nen pougue.
Oprei s'èitre bien tundid*o*,
Grosso, grasso, reboundid*o*,
Redoundo[3] coum*o* un pezeu[4],
Lo nen vio sâ plenâ peu,
Mai beleu be lo pepid*o*.
Lo vô quitâ lo partid*o*,
Mâ lo ne po pù pŏssâ.
Lo vio pô de se troumpâ.
Lo torno cen ve sur soû pâ.
Un ra lo veu embŏrŏssad*o*,
E li disse : « Mo cŏrŏmad*o*,
T'entrèrei mâgro pèr queu crô;
Pèr surtî, ô n'ei pâ prou grô.
Perque sei-tu tan engreissad*o*?
Nen côto de se devertî,
E te fô deigreissâ, si tu volei surtî. »

elle rongea, — elle mangea, — se gorgea — tant qu'elle en voulut, — du moins tant qu'elle en put. — Après s'être bien gonflée, — grosse, grasse, rebondie, — ronde comme un pois. — elle en avait ses pleines peaux, — et peut-être bien la pépie. — Elle veut quitter la partie, — mais elle ne peut plus passer. — Elle avait peur de se tromper. — Elle retourne cent fois sur ses pas. — Un rat la voit embarrassée, — et lui dit : « Ma camarade, — tu entras maigre par ce trou; — pour sortir, il n'est pas assez grand. — Pourquoi es-tu si engraissée? — (Il) en coûte de se divertir, — et (il) te faut *dégraisser*, si tu veux sortir. »

Queu ra dŏvinavo d'ŏvanç*o*
Ce que s'ei pŏssa dî lo Franç*o*.
Quan de finôti parvengû
S'en soun vira tournâ coum*o* î èrian vengû!
Lour embounpouen o fa lour tiro-laiss*o*.
Jŏmai lou po rôba ne fai de bouno graiss*o*.

Ce rat devinait d'avance — ce qui s'est passé dans la France. — Combien de finauds parvenus — ont été obligés de s'en retourner comme ils étaient venus! — Leur embonpoint a fait leur tire-laisse. — Jamais le pain volé ne fait de bonne graisse.

3. *Redoun,-oundo*, rond; bas-lim., *it.*; langued., *it.*; provenç. *redoun,-ouno*. C'est le lat. *rotondus*, altéré en REDON, REDUN par la langue romane. Anc. franç. *roont, reon*; espagn., portug. *redondo*; ital. *rotondo, ritondo*.

4. *Pezeu*, pois; langued., provenç. *peze*; rom. PEZE (lat. *pisum*); catal. *pesol*; ital. *pisello*. Le catal., l'ital. et le limous. sont des diminutifs du roman *peze*.

LOU CER E LO VIGNO

LE CERF ET LA VIGNE

Un cèr cŏvŏla, mâ de prei,
Pèr no troupo de chei de chass*o*,
Dî no vigno troube no plaç*o*
Que tou d'ŏbor lou tire dô dangei.

Un cerf poursuivi, mais de près, — par une troupe de chiens de chasse, — dans une vigne trouva une place — qui tout d'abord le tira du danger. — Cette

Quelo[1] vigno, auto, toufudo,
Troumpe lou nâ ni mai lo vudo
E dô chŏssŏdour e dô chei,
Qu', ŏ lo fi de lâ fi, quitèren lo partido.
D'ŏbor que lo troupo ei partido,
Quel ingra se mete de broûtâ ŏ lezei
Lo felio grando e pitito
Que li vio sôva lo vito.
O pŏye char queu coupable plŏzei;
Car loû chŏssŏdour l'entendèren,
Li tournèren,
Lou veguèren,
Lou trŏpèren,
E loû chei l'eicebrèren.
Lou paubre diâble, ŏ demiei mor,
Disse : pèr lou segur, merite bieu moun sor.
Oro, veze bien qu'ai gu tor.

Ingrâ, proufita-neu. Lo fi de quelo fablo
Voû môtro qu'uno mo coupablo,
Levado countre un bienfŏtour,
Ne tardo pâ d'ŏvei soun tour.
E lou Boun-Di, pèr puni vôtro ôdaço,
O permei que co chio riba
Qu'un- ingra chio puni dre dî lo meimo plaço
Ente ô l'ŏvio d'ŏbor sôva.

vigne, haute, touffue,— trompa le nez et la vue — et des chasseurs et des chiens, — qui, à la fin des fins, quittèrent la partie. — Sitôt que la troupe est partie, — cet ingrat se mit à brouter à loisir — la feuille grande et petite — qui lui avait sauvé la vie. — Il paya cher ce coupable plaisir ; — car les chasseurs l'entendirent, — y retournèrent, — le virent, — l'attrapèrent, — et les chiens le déchirèrent. — Le pauvre diable, à demi mort, — dit : assurément, (je) mérite bien mon sort. — Maintenant (je) vois bien que (j')ai eu tort.

Ingrats, profitez-en. La fin de cette fable — vous montre qu'une main coupable, — levée contre un bienfaiteur, — ne tarde pas à avoir son tour. — Et le bon Dieu, pour punir votre audace, — a permis qu'il soit arrivé — qu'un ingrat soit puni juste à la même place — où il l'avait d'abord sauvé.

1. *Quelo*, cette. *Queu* et *quel* devant une voyelle; que, pron. relat., qui; *quau* et *qual* devant une voyelle, quel; *quete, queto*, ce, cette; *qui*, adverbe, là, etc. semblent avoir souffert l'aphérèse de l'*ŏ* initial, car ils existent avec la voyelle dans le Bas-Limousin, la Gascogne, le Languedoc, le Béarn et la Provence. Les mots romans correspondants avaient aussi la voyelle initiale : AQUEL, ce, AQUELA, cette; AQUEST, ce, AQUESTA, cette; AQUO, ce; AQUI, là.

LOU CHE QUE PORTO EN SOUN CO

LOU DÎNA DE SOUN MEITRE

An-noû loû dei ŏ l'eipreuvo de l'or,
E loû ei mai lou cœur ŏ quelo de lâ belâ?
Si cauque ŏmi noû counfiavo un trezor,
Orian-noû lâ mâ prou fidelâ
Pèr lou li counservâ,

LE CHIEN QUI PORTE A SON COU

LE DINER DE SON MAITRE

Avons-nous les doigts à l'épreuve de l'or, — et les yeux et le cœur à celle des belles? — Si quelque ami nous confiait un trésor, — aurions-nous les mains assez fidèles — pour le lui con-

Sei l'eibroutâ [1] ?
Quelo fablo ò vai fâ couneitre
Certen che pourtavo en soun cô,
Un jour, lou dinâ de soun meitre.
Queu barbe, dressa coumo ô fô,
Ne tâtavo jŏmai nou mâ [2] de lo fumado
Que li mountavo dî lou nâ.
O sŏbio be s'î coundannâ.
Côcâ ve lou frico li- ŏgrado,
Mâ toujour quel ôneite che,
S'en sŏbio privâ mŏgra se,
De pô de vei cauco fretado [3].
Qu'ei lo pô, direi-voû, que retegno ŏ queu che
Lo brido de lo gourmandîzo.
E perque doun voû nimai me
Fan-noû toû loû jour lo sotîzo
De n'ŏvei jŏmai pô de re,
Quan s'ŏgi de mŏssâ dô be?
Ni lou Boun-Dî, ni lo justiço,
Ne soun cŏpablei de tenei
Nôtro lingo ni nôtrei dei.
Un- ome o-t-eu mai de mŏliço,
O min de rŏzou que loû chei?
Queu-qui finalŏmen n'èrio pâ sur so lingo,
N'ôrio pâ fa tor d'uno eipingo
Ni sur buli, ni sur rôti,
Ni sur rŏgou, ni sur pâti,
Tan guesso-t-eu gu d'ŏpeti.
Veiqui doun, pèr un beu mŏti,
Qu'ò fai rancountro d'un mâti
Que li vò gŏmâ [4] so fricasso.

server — sans l'écorner? — Cette fable va le faire connaître. — Certain chien portait à son cou, — un jour, le dîner de son maître. — Ce barbet, dressé comme il faut, — ne tâtait jamais que de la fumée — qui lui montait dans le nez. — Il savait bien s'y condamner. — Quelquefois le *fricot* lui agrée, — mais toujours cet honnête chien — savait s'en passer malgré lui, — de peur d'avoir quelque *frottée*. — C'est la peur, direz-vous, qui retenait à ce chien — la bride de la gourmandise? — Et pourquoi donc vous et moi — faisons-nous tous les jours la sottise — de n'avoir jamais peur de rien, — quand (il) s'agit d'amasser du bien? — Ni le bon Dieu, ni la justice, — ne sont capables de retenir — notre langue ni nos doigts. — Un homme a-t-il plus de malice — ou moins de raison que les chiens? — Celui-là finalement n'était pas sur sa langue, — n'aurait pas fait tort d'une épingle — ni sur bouilli, ni sur rôti, — ni sur ragout, ni sur pâté, — tant eût-il eu d'appétit. — Voici donc, par un beau matin, — qu'il fait rencontre d'un mâtin — qui lui veut

1. *Eibroutâ*, « entamer » (Foucaud), « rompre par les bords un vaisseau de terre ou de métal » (Dom Duclou); bas-lim. *ebroouta*, « rompre un angle, la corne de quelque chose, et plus généralement diminuer » (Béronie); langued. *esbrouta*, rompre les menues branches d'un arbre; provenç. *esbrouta*, ébourgeonner. La langue des eaux et forêts a conservé le participe *abrouti*, en parlant des bois dont les premières pousses ont été *broutées* et qui sont mal venues. Quant au subst. *brout*, pousse des jeunes taillis au printemps, d'où la langue française a formé le verbe *brouter*, nous renvoyons à M. Littré qui lui donne une origine germanique, et à M. de Chevallet qui le dérive du celtique. (Voy. page 27, note 5.)

2. *Nou mâ*, littér. « non que », si ce n'est que, excepté. Ce limousinisme est très fréquent. Nous entendons dire tous les jours à Limoges : on n'ouvre *que*, on ne commence *que*, pour « on ouvre, on commence à l'instant ». C'est la traduction littérale du *mâ* patois : *un ne daibro mâ, un ne coumenço mâ*.

3. *Fretado*, littér. « frottée ». Le verbe *frotter*, synon. de battre, est resté dans le langage familier.

4. *Gŏmâ*. Ici Foucaud traduit par « gober ». (Voy. page 89, note 2.)

Mâ Cŏnicho defen lo plaço
En veritable grenŏdiei.
O pauzo d'ŏbor soun pŏniei,
Tou-t esprei pèr lou mièr defendre.
Gran coumba! Quan-t î van entendre
Jŏpâ toû loû chei dô cartiei,
Que se boueiren dî lo bŏtalio.
Mâ quî-qui n'èrian mâ de lo francho conalio,
E que vian aveza viôre sur lou coumun;
Eitŏpau 'n î- ŏvio mai que d'un
Qu'ŏvio l'eichino ŏcoutumado,
De toû ten, ŏ lo bastounado.
E moun cŏnicho plo ountoû
De se troubâ qui se tou soû.
Coumo se batre countre toû?
Lou paubre che veu be d'ŏvanço
Lou dangei que cour so pitanço.
Fougue doun prenei soun parti.
O lou preu doun, e mai se fi!
« V'autrei, v'autrei, di nôtre chi [5],
Vole mo par de lo chinchi [6]. »
En meimo ten o rapo soun bouci
E lour ŏbandouno lou resto.
Lou troubâ-voû pû eibeiti?
Chacu prengue soun trô; degu pû ne countesto;
Toû guèren lour par dô gâteu :
Entre dô chei re de si beu.

Ne rizan pâ de queu partage.
Quî chei, queu dînâ, queu pŏniei,
Ne soun mâ tro souven l'eimage
D'uno vilo ente loû deniei
Soun ŏ lo merci d'estŏfiei
Que n'an pâ lou gouvèr [7] pû sage.

voler son *fricot*. — Mais Caniche défend la place — en véritable grenadier. — Il pose d'abord son panier, — tout exprès pour le mieux défendre. — Grand combat! Quand ils vont entendre — japper tous les chiens du quartier, — qui se mêlent dans la bataille. — Mais ceux-là n'étaient que de la franche canaille, — et qui avaient l'habitude de vivre sur le commun; — aussi bien (il) y en avait plus d'un — qui avait l'échine accoutumée, de tous temps, à la bastonnade. — Et mon caniche bien honteux — de se trouver là lui tout seul! — Comment se battre contre tous? — Le pauvre chien voit bien d'avance — le danger que court sa pitance. — (Il) fallut donc prendre son parti. — Il le prend donc, et même lui fin! — « Vous autres! vous autres! dit notre chien, — (je) veux ma part de la viande. » — En même temps il attrape son morceau — et leur abandonne le reste. — Le trouvez-vous plus bête? — Chacun prit son morceau; personne plus ne conteste; — tous eurent leur part du gâteau : — entre des chiens rien de si beau.

Ne rions pas de ce partage. — Ces chiens, ce dîner, ce panier, — ne sont que trop souvent l'image — d'une ville où les deniers — sont à la merci d'estafiers — qui n'ont pas la con-

---

5. *Chi*, chien. On dit indifférent *chi* ou *che*. Rom. CHE; bas-bret. *ki*.

6. *Chinchi*, « viande (FOUCAUD) »; « mot dont les enfants se servent pour dire de la chair, ou de la viande; en espagn. *chicha* : en bret. *kic* » (DOM DUCLOU). On dit aussi *chichi*. Le terme espagnol *chicha*, dont parle Dom Duclou, est également enfantin. Le bas-bret. *kic*, donné par cet auteur, est orthographié *kik* ou *kig* par Le Gonidec. *Chinchi* est un de ces exemples, assez communs en Limousin, de mots mignards formés par la réduplication de la première syllabe du terme usuel. Nous avons vu (page 16, note 1) *bibi*, chèvre, formé de *biquo*, bique. On dit également aux tout petits enfants : *lolo*, pour lait, *caca*, pour châtaignes. De même *chichi* est formé de *char*, chair.

7. *Gouvèr*, « conduite; en ital. *governo* » (DOM DUCLOU); bas-lim. *gouver*, administration d'un établissement, d'une maison; langued. *gouver*, le gouvernement, le maniement des affaires; gasc. *goubern* ou *gouber*, *it.*; provenç. *gouver*, *it.*; catal. *gobern*, *it.*; ital. *governo*, *it.*; espagn. *gobierno*; rom. GOVERN, gouvernement, administration, direction. Le français a adopté le fém. *gouverne*.

Toû soun pertan de brâvo gen;
Mâ, quan s'ŏgi d'or e d'argen,
Loû prevo, loû côssoû, lou quite secretâri,
Toû sŏben fâ degoulinâri;
E si caucu de i, un pau tro scrupuloû,
Fŏgio d'ŏbor côcâ feiçoû,
I se mouquen de se nimai de sâ rŏzoû.
O sen lei doun que co sirio ountoû
D'eitre ôneite ome se tou soû.
V'ŏriâ plŏzei de veire coumo ô viro.
Quan de soun coûta chacun tiro,
Qu'ei toujour se que lou premiei
Pauzo lâ mâ di lou pŏniei.

duite plus sage. — Tous sont pourtant de braves gens; — mais, quand (il) s'agit d'or et d'argent,—les prévots, les consuls, et même le secrétaire, — tous savent faire rafle; — et si quelqu'un d'eux, un peu trop scrupuleux, — faisait d'abord quelques façons, — ils se moquent de lui et de ses raisons. — Il sent alors que ce serait honteux—d'être honnête homme lui tout seul. — Vous auriez plaisir de voir comme il tourne. — Quand de son côté chacun tire, — c'est toujours lui qui le premier — met les mains dans le panier.

LOU LOU E LO CIGOUGNO

LE LOUP ET LA CIGOGNE

Loû lou ŏvalen sei mâchâ;
E caucu, cauque jour, s'î pourio be mouchâ.
Nen veiqui d'ŏbor un que l'o pecado [1] belo.
Un jour, en minjan uno ŏgnelo,
(Dize n'ŏgnelo, mâ beleu
Co poudio be eisse cauque ŏgneu)
Un- ô li dŏmoure ô miei dô gourjŏreu [2],
E l'eitrangliavo bien- e beu.
Pèr bounur pŏsse no cigougno.
O li fai sine, lo vengue.
En soun gran cô, en soun loun be,
De beu que lo paubro gigougno,

Les loups avalent sans mâcher; — et quelqu'un, quelque jour, s'y pourrait bien attraper. — En voici d'abord un qui l'a échappé belle. — Un jour en mangeant une *agnelle*, — (je) dis une *agnelle*, mais peut-être — ce pouvait bien être quelque agneau) — Un os lui demeura au milieu du gosier, — et l'étranglait bien et beau. — Par bonheur passa une cigogne. — Il lui fait signe, elle vint. — Avec son grand cou, avec son long bec, — à force que la

---

1. *Que l'o pecado belo,* « qui l'a échappé belle » (Foucaud). « *Peca,* échapper à un danger, ne pas réussir dans une entreprise, etc. » (Dom Duclou); bas-lim, *peca,* pécher, faillir, se tromper, échapper à : *lo peca belo,* l'échapper belle; langued. *peca,* manquer; *peca,* pécher, dans le Gers; provenç. *peca,* pécher, faillir, se tromper; rom. PECCAR, pécher, faillir; catal., espagn. *pecar, it.;* portug. *peccar, it.;* ital. *peccare, it.;* lat. *peccare, it.*

2. *Gourjòreu,* « gosier; en espagn. *garguero;* en ital. *gargazzo;* en flam. *gorgel;* en allem. *gurgel;* en bret. *gargaden;* en grec *gargareôn* » (Dom Duclou). Bas-lim. *gorgoliol;* gasc. *gourjarel;* rom. GORJA, GORGA, gorge, formé, d'après Raynouard, du rom. *gorc* (lat. *gurges*), gouffre, profondeur. Mais *gorge,* d'après M. de Chevallet, est un mot d'origine germanique : allem. *gurgel;* holland. *gorgel;* suéd. *gurgall.* (Voy. page 24, note 13.)

Finalŏmen lo lou li gue;
E doun, pèr counsequen, lo li sôve lo vit*o*.
Quan lo vougue de so vizit*o*
Li dŏmandâ lou payŏmen,
Coumo loû medecî fan ordinâriŏmen :
« Que pelâ-voû [3]? li disse l'insoulen;
Fô que voû chiâ bien- eifrountad*o*!
Ne sei-voû pâ bien prou pŏyad*o*
D'ŏvei tira de soû mo den
Vôtro teito sei ŏciden?
Ingrato que voû sei! ne fŏzei pâ lo faut*o*
De toumbâ jŏmai soû mo pant*o*.

Veiqui plo souven loû discour
De presque toû loû grô segnour.
Lou paubr*e* ei prou pŏya en ôblijan un rich*e*.
Tan pechiâ-voû li fâ plŏzei,
Voû n'en tirŏriâ pâ un quite grŏmarcei.
Uroû denguèr*o*, ûroû quan-t ô n'ei mâquan chich*e*;
Car, si- ô poundi*o*, ô ôzŏrio be
Voû rendre lou mau pèr lou be.

pauvre(tte) tracasse, — finalement elle le lui eut; — et donc, par conséquent, elle lui sauva la vie. — Quand elle voulut de sa visite — lui demander le payement, — comme les médecins font ordinairement : — « Qu'appelez-vous? lui dit l'insolent; — (il) faut que vous soyiez bien effrontée! — N'êtes-vous pas bien assez payée — d'avoir retiré de dessous ma dent—votre tête sans accident? — Ingrate que vous êtes! ne faites pas la faute—de tomber jamais sous ma patte.

Voici bien souvent les discours — de presque tous les gros seigneurs. — Le pauvre est assez payé en obligeant un riche. — Tant pussiez-vous lui faire plaisir,—vous n'en retireriez pas même un grand-merci. — Heureux encore, heureux quand il n'est que chiche! — car, s'il pouvait, il oserait bien — vous rendre le mal pour le bien.

3. *Que pelâ-voû?* qu'appelez-vous? Cette expression, primitivement employée pour répondre à une injure, est la formule généralement adoptée aujourd'hui pour peindre la surprise, et devrait être traduite par : « Que dites-vous? que demandez-vous? »

LOU FAU QUE VEN LO SOGESSO

LE FOU QUI VEND LA SAGESSE

Jŏmai tro prei d'un fô ne piquei vôtro sel*o* :
Voû pode pâ bŏliâ de pû sage coussei.
Deipei lou mandi deich*o* ô sei,
Fugei no teito sei cervel*o*.
Sabe be que li- en- o côcâ ve châ loû rei,
Mâ co- ei no chauzo diferent*o*.
Un prince pren souven plŏzei
— E Mŏdamo so Cour n'ei pâ toujour countent*o* —
D'ôvî bŏliâ cauquei lardoû
O fŏquin, ô so, ô fripoû.
Lo leiçou po servi, si lo n'ei pâ plŏzent*o*.

Jamais trop près d'un fou ne plantez votre chaise : — (je ne) puis pas vous donner de plus sage conseil. — Depuis le matin jusqu'au soir, — fuyez une tête sans cervelle. — (Je) sais bien qu'il y en a quelquefois chez les rois, — mais c'est une chose différente. — Un prince prend souvent plaisir — (et Madame sa Cour n'est pas toujours contente) — d'entendre donner quelques lardons — aux faquins, aux sots, aux fripons. — La leçon peut servir, si elle n'est pas plaisante.

Un jour un fô brômavo pèr lâ ruâ
Qu'ô regötavo [1] lo sögesso,
O boun marcha e de lo bouno espeço.
V'ôriâ vu lou mounde se tuâ
De coûre ŏ lo plaço publico
Ente vegno lou fô d'eitölâ so boutico.
O tau prî que fuguei, chacun voulio chötâ.
I ne dignovan pâ soulömen marchandâ.
Mâ, pèr loû mièr ŏchölandâ [2],
Lou fô, sur lou marcha, lour fögio de lâ minâ
Cöpöblâ de loû fâ pissâ dî lour mölinâ.
Oprei coqui, pèr lour argen,
Lou regötiei voû paravo [3] ŏ lo gen
Qu'èrian vengu pèr pössâ meitrei,
Un boun soufle ŏpouya bien for,
Mai un gran trô de fî retor,
Loun dô min de cin ou chei meitrei.
Caucû prenguèren co pèr mau.
Seloun me, quî-quî fiten mau.
Guesso mièr vâgu de nen rire;
Obe, sei lî fâ d'ŏteuci,
S'en tournâ châ se sei re dire,
En pourtan soun soufle e soun fî.
Un de quî soufleta ne-t e jour lî reibavo;
Queu soufle, queu fî li pezavo;
Soun- imöginöci trountavo.
Pèr nen söbei l'esplicöci,
O s'en vai troubâ 'n astronome
Que pössavo pèr 'n öbile ome.
Quau tobiyo [4]! me direi-voû,

Un jour un fou criait par les rues — qu'il revendait la sagesse, — à bon marché et de la bonne espèce. — Vous auriez vu les gens se tuer — de courir à la place publique — où venait le fou d'étaler sa boutique. — A tel prix que (ce) fût, chacun voulait acheter. — Ils ne daignaient pas seulement marchander. — Mais, pour *les* mieux *achalander*, — le fou, par-dessus le marché, leur faisait des mines — capables de les faire pisser dans leurs culottes. — Après cela, pour leur argent, — le regrattier vous donnait aux gens — qui étaient venus pour passer maitres, — un bon soufflet appuyé bien fort, — et un grand morceau de fil retors, — long au moins de cinq ou six mètres. — Quelques-uns prirent cela en mal. — Selon moi ceux-là firent mal. — (Il) eût mieux valu en rire; — ou bien, sans y faire attention, — s'en retourner chez soi sans rien dire, — en emportant son soufflet et son fil. — Un de ces souffletés nuit et jour y rêvait; — ce soufflet, ce fil lui pesai(en)t; — son imagination trottait. — Pour en savoir l'explication, — il s'en va trouver un astronome — qui passait pour un habile homme. Quel imbécile, me direz-vous,

---

1. *Regötavo,* littér. « regrattait », revendait. L'Académie, qui a admis le substantif *regrattier*, n'a conservé le verbe *regratter* que dans le sens de gratter de nouveau, râcler, et familièrement faire des économies sur tout.

2. *Ochölandâ.* L'Académie a consacré *achalander*, attirer les chalands; mais elle n'a pas admis, comme notre patois, *achalander quelqu'un*, dans le sens de le faire venir à sa boutique.

3. *Pöravo,* donnait. « *Porâ* ou *parâ*, présenter en étendant le bras; en ital. *porgere;* en lat. *porrigere* » (Dom Duclou). Il n'y a pas la moindre analogie entre notre mot patois et les termes italien et latin indiqués par Dom Duclou. *Pörâ* est le rom. PARAR, présenter, tendre : « *Qui te fera à la tua gauta destra, para li l'autra,* à qui te frappe à la tienne joue droite, présente l'autre ». (*Trad. du Nouv.-Testam. de S. Mathieu,* chap. V.) *Parar* est resté dans les langues et patois méridionaux : espagn. *aparar*, tendre; catal. *parar;* provenç. *apara*, tendre la main, etc., pour recevoir quelque chose qu'on nous jette; langued. *apara, it.;* bas-lim. *opora, it.* M. Honnorat donne comme étymol. le lat. *apparare*, préparer, apprêter, disposer.

4. *Tobiyo.* Le berrich. et le poitev. ont aussi *tobi* dans le sens de niais. M. Beauchet-Filleau y voit une altération du rom. *topi*, pot, « car on dit en français *bête comme un pot* ». *Toupi* est en effet, dans notre patois, une injure qui a à peu près cette signification. Cependant nous rejetons cette étymologie. La terminaison *yo* du patois lim.

De voulei, *mordicus*, troubâ côcâ rŏzoû
Dî ce que fai un fô!... Côca ve, perque nou?
Queu qu'o l'espri bien fa nen po troubâ pertou.
L'astronom*e* ô fŏgue be veir*e*.
Tan piei siro pèr qui que lou voudran pâ creir*e*;
E veiqui lo morŏlita
De lo fablo que v'ai counta :
« L'ŏmi, li disse-t-eu, queu fô v' o pâ trompa.
O v' o bien vendu lo sŏgess*o*;
E coumprenei bien so finess*o*,
Lo po fâ vôtro sûreta.
Lou mound*e* ei enfeci[5] de fô de tout*o* espeç*o*.
Quan voû nen troubŏrei, ŏyâ bien l'ŏtencî
De voû tenei lugna lo lounjour de queu fî;
I voû jugŏrian cauco peç*o*.
Car l'eibeiti que vai se metr*e* ŏ lour coûta
Ei segur de trŏpâ toujour cauque jôta [6].

— de vouloir, *mordicus*, trouver quelques raisons — dans ce que fait un fou!... Quelquefois, pourquoi non? — Celui qui a l'esprit bien fait en peut trouver partout. — L'astronome le fit bien voir. — Tant pis sera pour ceux qui (ne) le voudront pas croire; — et voici la moralité — de la fable que (je) vous ai contée : — « L'ami, lui dit-il, ce fou (ne) vous a pas trompé. — Il vous a bien vendu la sagesse; — et comprenez bien sa finesse, — elle peut faire votre sûreté. — Le monde est empoisonné de fous de toute espèce. — Quand vous en trouverez, ayez bien l'attention — de vous tenir éloigné la longueur de ce fil; — il vous joueraient quelque pièce. — Car l'imbécile qui va se mettre à leur côté, — est sûr d'attraper toujours quelque soufflet.

---

indique un *e* muet final en français d'autant que l'*i* qui précède est long. *Tobiyo* n'est autre que *Tobie*, personnage biblique qui était aveugle. *Quau tobiyo!* signifie donc quel aveugle! et, par extension, quel niais!

5. *Enfect*, « empoisonné » (Foucaud); « *enfect*, infecter; en espagn. *infecir;* en ital. *infettare;* en lat. *inficere* » (Dom Duclou); bas-lim. *infici*, infester, surtout en parlant des mauvaises herbes qui croissent dans les champs, de la vermine, etc.; langued. *enfeci*, infecter, empuantir; gasc. *enfecit*, corrompu, infecté; provenç. *infecir*, infester; rom.: *infeccio* (lat. *infectio*), infection; *infectiu*, infectant.

6. *Jôta*, « soufflet » (Foucaud). On dit aussi *jôteu*, de *jauto*, joue. Béronie, qui donne le bas-lim. *dzaouto*, joue, ne donne pas le dérivé *dzaoutat* ou *dzaoutel*. Langued. *gaoutat*, soufflet; dans le Gers, *gaouta*, souffleter; provenç. *gaoutas*, soufflet; rom. gautada, féminin, soufflet, de *gauta*, joue; anc. catal. *galtada, it.*; anc. ital. *gautata, it.;* ital. mod. *gotata, it.;* bas-bret. *jôtad, it.;* anc. franç. *gaute*, joue; berrich., poitev. *jotte, it.*

L'ENTEROMEN DE LO LIOUNO

L'ENTERREMENT DE LA LIONNE

Lo fenno dô lioun murigue.
Jujâ si tanquetan lou beitiau lî courgue!
Châcu ne fâ so reverenç*o*,
Coumplimen de coundoleenç*o*,
Coumplimen de counsolŏcî,
Coumplimen pèr loû mor, coumplimen pèr loû vî.
— Dî de lâ ôcŏzî pŏrieir*á*,
Degu ne po s'en- eizantâ. —

La femme du lion mourut. — Jugez si sur le champ les animaux y coururent! — Chacun alla faire sa révérence, — compliments de condoléance, — compliments de consolation, — compliments pour les morts, compliments pour les vivants. — Dans des occasions pareilles — personne ne peut s'en exempter.

Lou rei vio fa tambourinâ,
Dî toû loû bô, pèr lâ chŏrieirá [1],
Que l'entèrŏmen se fŏrio
O talo ouro, tau jour; qu'un prevo li sirio
Pèr regliâ lo ceremouniyo;
E, de pô de cacafoniyo,
Pèr fâ plŏçâ, suivan loû ren,
Loû vezî, loû ŏmi e loû quitei pŏren.
Lâ beitiâ doun toutâ venguèren.
Lou lioun urlavo, lâ urlèren;
Quelâ que n' urlen pâ purèren;
Tou-t ô lo ve toutâ brŏmèren;
Loû eico nen retentiguèren;
Loû aubrei dô bô nen tremblèren;
Loû quitei rouchei nen branlèren.
Jŏmai Sŏtan, di soun sena,
N'ŏvigne de pŏriei sŏba.
Un courtizan ei 'n amfibiyo
Que pèr eita jugo lo coumediyo.
Qu'ei no chŏbreto [2] dô mouli,
Que tantô puro, tantô ri.
Fô que lo gen de cour sian toû coumo lou meitre :
Qui n'ô ei pâ, ô deu pŏreitre.
Diriâ qu'un soul espri lî- ŏnimo milo cor,
E quel espri vai pèr ressor.
Dî queu pŏï, lo poulitesso
N'ei mâ no rûzo, no finesso;
L'ome fran n'ei mâ 'n eibeiti;
Lou pû manteur de toû ei toujour lou pû fi.

Le roi avait fait tambouriner, — dans tous les bois, par les chemins, — que l'enterrement se ferait — à telle heure, tel jour; qu'un prévôt y serait — pour régler la cérémonie; — et, de peur de cacophonie, — pour faire placer, suivant les rangs, — les voisins, les amis et même les parents. — Les bêtes donc toutes vinrent. — Le lion hurlait, elles hurlèrent; — celles qui ne hurlent pas pleurèrent; — tout à la fois toutes crièrent; — les échos en retentirent, — les arbres des bois en tremblèrent, — les rochers même en branlèrent. — Jamais Satan, dans son sénat — n'ouït de pareil sabbat. — Un courtisan est un amphibie — qui par état joue la comédie. — C'est une musette du moulin — qui tantôt pleure, tantôt rit. — (Il) faut que les gens de cour soient tous comme le maître : — qui ne l'est pas doit le paraître. — (Vous) diriez qu'un seul esprit y anime mille corps, — et cet esprit va par ressorts. — Dans ce pays, la politesse — n'est qu'une ruse, une finesse; — l'homme franc n'est qu'un imbécile; — le plus menteur de tous est toujours le

1. *Charieirâ*, « petits chemins de la campagne » (Foucaud); bas-lim. *tsorieiro*, subst. fém. « rue d'une ville, mais, plus précisément, rue ou chemin dans les villages » (Béronie); périg. *corrierou*, subst. masc., petite rue (Rousset); langued. *carieiro*, rue, chemin à charriot; gasc. *carrero;* Tarn *carieiro;* provenç. *carieiro;* espagn. *carrera;* portug. *carreira;* ital. *carriera;* rom. carriera, rue, voie, de *car*, char; bas-lat. *carreria*. Anc. franç. *charrière*, route, chemin; berrich. *it.*

2. *Qu'ei lo chŏbreto dô mouli*, etc., « c'est la musette du moulin », est une locution proverbiale fort usitée à Limoges et dans les environs. Nous n'en connaissons pas l'origine. Est-ce une allusion au bruit que fait le *tic-tac* du moulin? Est-ce, au contraire, une allusion aux sons, tantôt graves, tantôt criards du bourdon et du hautbois qui sont dans la musette? *Musette* est-il enfin un terme technique? Nous n'en savons rien. Quant au mot *chŏbreto*, Foucaud le traduit par musette, Dom Duclou par cornemuse. Bas-lim. *tsobreto*, « cornemuse, instrument à anches qu'on enfle comme un ballon par le moyen du porte-vent et de trois chalumeaux. Ils ont chacun leur anche à leur partie inférieure. Quand on joue de cet instrument, le grand bourdon passe sur l'épaule gauche. La musette est différente. On donne le vent à une peau de mouton qui se hausse et se baisse par le mouvement du bras. Les chalumeaux sont d'ivoire; ils ont des clefs d'argent ou de cuivre » (Béronie). « La *chŏbreto* est ainsi nommée, dit Dom Duclou, probablement parce que les premiers instruments était en peau de chèvre ».

Quan lo cour ei en dô [3], lei doun, n'i-o pâ qui dire,
Tou lou mounde lî deu purâ.
—Mâ quan gni-o-co que fan semblan de sofrounâ [4],
E que, pèr eitoufâ l'envio qu'i an de rîre,
Caten dessoû lour bŏbignou
Lou mounle d'uno peu d'ignou! —
Pèr reveni ŏ moun- istôrio,
Lou cèr ne pure pâ. O vio bouno memôrio;
O se souve que, l'autre eiti,
Lo reino vio, sei coumpŏcit,
Eitranglia, dî soun vezinage,
So bicho e soun piti meinage.
Lo coulèro d'un rei, coumo di Sŏlômoun,
Ei no coulèro bien tŏriblo,
E surtou quelo d'un rei lioun.
— Mâ lou cèr n'o jŏmai legi lo Sento-Biblo. —
O ne pure doun pâ. Li- ŏgue cauque flŏteur,
Que, voulan fâ soun *joli-cœur*,
O rei tout d'ŏbor ô ne dire;
Mai ŏjoûte, dô seu, que toû l'ŏvian vu rire.
Lou rei eimŏli [5] lou mande;
Lou cèr tou transi se rende.
« Cheiti! li di lou lioun, quan tou lou mounde puro,
Te tou soû me fŏrâ l'injuro
De rîre quan pourte lou dô!
T' ô vâ pŏyâ, mâ coumo ô fô.
Ne crezâ pâ pertan que mo grifo divino
Se chaulie [6] subre toun- eichino.

plus fin.—Quand la cour est en deuil, alors donc, (il) n'y a pas là à dire, — tout le monde y doit pleurer. — Mais combien y en a-t-il qui font semblant de sangloter,—et qui, pour étouffer l'envie qu'ils ont de rire,— cachent sous leur menton — le moule d'une peau d'oignon! — Pour revenir à mon histoire,— le cerf ne pleura pas. Il avait bonne mémoire; — il se souvient que, l'autre été (l'été dernier, — la reine avait, sans compassion, — étranglé, dans son voisinage,— sa biche et son petit enfant. — La colère d'un roi, comme dit Salomon, — est une colère bien terrible, — et surtout celle d'un roi lion. — Mais le cerf n'a jamais lu la Sainte-Bible.—Il ne pleura donc pas. (Il) y eut quelque flatteur —qui, voulant faire son joli-cœur, — au roi tout d'abord alla le dire; — et ajouta, du sien, que tous l'avaient vu rire. — Le roi irrité le manda; — le cerf tout transi se rendit. — « Misérable! lui dit le lion, quand tout le monde pleure,—toi tout seul me feras l'injure — de rire quand je porte le deuil! — Tu vas le payer, mais comme il faut! — Ne crois pas pourtant que ma griffe divine — se salisse sur ton échine. — Allons!

---

3. *Dô*, deuil; bas-lim. *dol;* Gers : *doilh*, *dol*, deuil; *dô*, regret; langued., provenç. *dôou*, deuil; béarn. *dô;* catal. *dol;* espagn. *duelo;* ital. *duolo;* rom. DOL, douleur; lat. *dolor*. Anc. franç. DOL; picard (boulonnais) *dol;* Mayenne *duel;* Wallon *doù;* rouchi *doel*. Gallois *dolur*, angoisse; gaël. *dolas*, chagrin, deuil; bas-bret. *doan*, chagrin.

4. *Sofrounâ*, « sangloter » (FOUCAUD). Rom. SOFRANHER, SOFRAGNER, SOFRAINHER, SOFRAIGNER, manquer, faire faute; anc. franç. SOUFFRAIGNER, tourmenter, faire souffrir; poitev. *souffrener*, sangloter, que M. Beauchet-Filleau dérive dubitativement de *souffler;* « celui qui sanglote, dit-il, pousse sa respiration avec force ». Saintong. *soufregner*, sangloter; berrich. « *souffernes*, fém. plur., spasme qui suit les pleurs; du franç. *souffrance* » (Cte JAUBERT). On trouve en langued. et en provenç. *soufragna*, dans le sens de ruminer. Allem. *seufzen*, soupirer, gémir.

5. *Eimòli*, « irrité » (FOUCAUD). Ce mot semble formé par apocope du verbe *s'eimoliçâ*, s'opiniâtrer par malice, donné par Dom Duclou. Bas-lim.: *emmolissa*, mettre une personne en fureur; *emmolissa,-ado*, mis en fureur. *Môliço*, dans notre patois, signifie colère, fureur. C'est une des locutions vicieuses du Centre : bas-lim. *moliço*, colère; de même dans le Berri : *il est en malice; emmalicer* ou *émalicer*, mettre en colère. La forme apocopée existe aussi dans le Languedoc : *emmaligat* ou *emmali*, irrité, courroucé; dans le Gers, *emmalit,-ido*, rendu méchant. Rom. MALICIA, MALISSA, malice, malignité; *enmalignar*, irriter, ENMALEZIR, devenir mauvais. *Eimòli* est peut-être pour *eimòlezi*.

6. *Se chôlie*, « se salisse » (FOUCAUD); « *chôliâ*, salir, souiller » (DOM DUCLOU); bas-lim. *tsooulia*, salir, froisser du linge, de l'étoffe, etc. C'est évidemment notre verbe

Ouen! loû, tanquetan, tou-t-ôro, vitŏmen,
Devourà me quel insoulen,
Pèr venjà l'oumbro de lo rein*o*! »
— « Si de larmà n' ai versa pein*o*,
Gran prince, n'en siei pà fâcha,
Reipoun lou cèr; guei cregu fà pecha.
O foun d'un bô ente m'èrio cŏcha,
Vôtro digno meita ŏ me s'ei pŏrŏgud*o*.
L'ai plo d'ŏbor recounŏgud*o*.
Coueijado sur un lie de flour,
L'èrio belo coumo l'Omour,
E lo m'eiblôgissio lo vud*o*.
« L'ŏmi, m'o-t-elo di, gardo-te de purâ,
Quan-t i me nîrau entèrâ;
Chant*o* ô countrâri moû louang*ei*.
Sei plŏçad*o* ŏ coûta dô ang*ei*;
Sai di lou pŏrŏdî e ai pèr coumpŏgnoû
Toû loû sen coumo me e toû loû bienûroû :
Tà larmà me fŏrian injur*o*.
Laisso, laisso purâ lou Rei,
Lâ souâ li fan ônour e lâ me fan plŏzei;
Fô leissâ ŏgî lo nŏtur*o* :
Co prouvo soun boun cœur ». Quan lou lioun
D'orgueil ô gue no bouno dôz*o*; [auvo co,
E so cour, coumo se, s'eicredo tou d'un co :
O mirâcl*e*! ŏ l'ŏpoteôz*o*!
E lou cèr reçôbe, ô le de punicî,
No bouno grŏtificŏcî.

Lo moralo de quelo fabl*o*
Ei facho pèr loû gran; lo lour ei ŏplicabl*o*.
Lâ meissunjà [7], loû coumplimen
Fŏran toujour plŏzei ô de pŏrieiro gen.
Quan-t un gran countre voû s'eicliato de coulèr*o*,
Nâ-voû en dŏvan se metr*e* un jŏnouei ŏ tèr*o*;
Flŏtâ-lou, vantâ-lou, se, soû chei, soû pitî;
Voû sirei tô de soû ŏmi.

loups, promptement, à l'instant, vitement,—dévorez-moi cet insolent, — pour venger l'ombre de la reine! » — « Si de larmes (je) n'ai versé aucune, — grand prince, n'en soyez pas fâché,—répond le cerf; j'aurais cru faire péché.—Au fond d'un bois où je m'étais caché, — votre digne moitié à moi s'est apparue. — (Je) l'ai bien tout d'abord reconnue. — Couchée sur un lit de fleurs, — elle était belle comme l'Amour,—et elle m'éblouissait la vue. — L'ami, m'a-t-elle dit, garde-toi de pleurer, — quand ils iront m'enterrer; — chante au contraire mes louanges. — (Je) suis placée à côté des anges; —(je) suis dans le paradis et (j')ai pour compagnons — tous les saints comme moi et tous les bienheureux : — tes larmes me feraient injure. — Laisse, laisse pleurer le roi, — les siennes lui font honneur et elles me font plaisir; — (il) faut laisser agir la nature : — cela prouve son bon cœur. » Quand le lion entend cela, — d'orgueil il eut une bonne dose, — et sa cour, avec lui, s'écrie tout d'un coup : — Au miracle! à l'apothéose! — Et le cerf reçut, au lieu de punition, — une bonne gratification.

La morale de cette fable — est faite pour les grands; elle leur est applicable. — Les mensonges, les compliments — feront toujours plaisir à de pareilles gens. — Quand un grand contre vous éclate de colère, — allez-vous-en devant lui mettre un genou en terre; — flattez-le, vantez-le, lui, ses chiens, ses petits; — vous serez tôt de ses amis.

---

français *souiller*. Le changement du *s* en *ch* est très fréquent. Quant à l'origine de *souiller*, elle est germanique, selon M. de Chevallet (V. T. I, p. 454). Rom. *solar*, SULHAR, souiller, salir, de *soill*, souillure, saleté; bas-lat. *suillare;* provenç. *soulia*.

7. *Meissunjo,* mensonge. Ce mot est féminin comme le rom. MESSONJA et l'anc. franç. Bas-lim. *messoundzo,* féminin; langued. *messorgo, it.;* Tarn *messourgo, it.;* provenç. *messonjo*, *it*.

LOU LIOUN E LOU MOUCHOU

« Fugirâ-tu, ŏb*e* ô be nou,
Piti-t ŏvortoun de nŏtur*o*? »
Digi*o* un lioun de grand*o* encoulur*o*[1]
O pû cheiti beleu d'entre toû loû moûchoû.
Queu-qui ne fai ni un ni doû;
O li voû deicliaro lo guèr*o*.
« Crezei-tu, disse-t-eu, que toun tître de rei
Me faze ni pô ni einei?
Lou biô ei be pû grô que te denguèr*o*,
Mai lou vire dŏvan-dŏrei.
Quan mounte subre se, ô 'n o so bouno charj*o*;
Lou fô troutâ ŏ moun plŏzei. »
Lou moûchou, dizen co, soun*o* ôssitô lo charj*o*.
Se meimo pourto l'eitandar,
Ei lo troumpet*o* e lou soudar,
Lou cŏrŏbiniei, lou cŏzac*o*,
L'eita-mâjor, lou courpourau [2],
E l'armad*o* e lou generau.
O fai d'ŏbor no fauss*o* ŏtac*o*,
Fai semblan de fugî… e, crac*o*!
Rapo finŏmen pèr lou cô
Lou lioun que cuje venî fô.
O 'n eicumavo de coulèr*o*,
De soû pei trepavo[3] lo tèr*o*.

LE LION ET LE MOUCHERON

« Te sauveras-tu, oui ou non, — petit avorton de nature? » — disait un lion de grande encolure — au plus chétif peut-être d'entre tous les moucherons. — Celui-ci ne fait ni un ni deux, — il vous lui déclare la guerre. — « Crois-tu, dit-il, que ton titre de roi — me fasse ni peur ni ennui? — Le bœuf est bien plus gros que toi encore, — et (je) le retourne devant-derrière. — Quand (je) monte sur lui, il en a sa bonne charge; — (je) le fais trotter à mon gré ». — Le moucheron, disant cela, sonne aussitôt la charge. — Lui-même porte l'étendard, — est la trompette et le soldat, — le carabinier, le cosaque, — l'état-major, le caporal, — et l'armée et le général. — Il fait d'abord une fausse attaque, — fait semblant de fuir… et, crac! — attrape finement par le cou — le lion qui pensa devenir fou. — Il en écumait de colère, — de ses pieds

1. *Encouluro.* Toutes les éditions portent *emouluro.* Dom Duclou ne donne ni l'un ni l'autre; Béronie se tait également; M. Honnorat ne donne qu'*encouluro.* Suivant nos connaissances personnelles, *emouluro* n'est pas patois.

2. *Courpourau,* caporal, n'est pas donné par Dom Duclou. M. Honnorat prétend que cette forme, appartenant au vieux langage, est une altération de *capourau.* Il y a, il est vrai, des exemples de l'attraction de l'*r* par le *p;* ainsi, en Champagne, on dit *corpiaux* pour *coupiaux,* copeaux: mais il n'est pas bien sûr que *corpourau* soit une altération de *copourau,* comme le veut également M. Littré, d'après Ménage et Diez. L'opinion de H. Etienne, qui dérive *corporal* de *corps* (corps de garde), mérite réflexion. Les deux formes *caporal* et *corporal* semblent avoir été contemporaines dans l'anc. franç. La forme *caporal* venant du primitif *cap* ou *capo,* tête, ne paraît guère régulière; au lieu que *corporal* est identique au roman et analogue au lat. *corporalis,* quoique ces adjectifs ne fussent pas appliqués primitivement au chef d'un corps quelconque. Le berrich. a gardé *corporal,* le rouchi *coporal.* Le bas-bret. dit aussi *korporal* pour caporal.

3. *Trepavo,* « trépignait » (Foucaud); « *trepâ,* fouler aux pieds » (Dom Duclou)

Lou fe li sor pèr loû doû ei;
O se mîgro[4] de ne poudei
Jàpî[5] quelo pitito moucho;
O urlo, ô se coueijo, ô se tor.
Vezen So Mŏjesta fŏroucho,
Tou lou mounde creu eisse mor.
Qu'èrio pertan no bŏgŏtelo,
E quelo transo universelo,
Erio tou bounŏmen l'oubrage d'un moûchou.
Dô cô, ô sauto ô croupignou.
Sur queu gran cor ô se deguelio [6],
Sei s'eimôre [7], sei s'eitounâ;
Tantô lou pico dî n'ôrelio,
Tantô li vai brundî[8] deichanto ô foun dô nâ,
S'î câro coumo dî no cajo.
Qu'ei lei doun que lou lioun s'enrajo.
De so tŏriblo couo ô fai tundî[9] soun flan,
O belâ den ô se deichiro,

trépignait la terre ; — le feu lui sort par les deux yeux ; il enrage de ne pouvoir — saisir cette petite mouche ; — il hurle, il se couche, il se tord. — Voyant Sa Majeste farouche, — tout le monde croit être mort. — C'était pourtant une bagatelle, — et cette transe universelle — était tout bonnement l'ouvrage d'un moucheron. — Du cou, il saute au croupion. — Sur ce grand corps il s'ébat, — sans s'émouvoir, sans s'étonner, — tantôt le pique dans une oreille, — tantôt va lui bourdonner jusqu'au fond du nez, — s'y installe comme dans une cage. — C'est alors que le lion enrage. — De sa terrible queue il fait retentir son flanc, — à belles

---

bas-lim. *trepa, it.*; langued. *trepa, trepir,* folâtrer, sauter, gambader; provenç. *trepia,* piétiner; catal., espagn., portug. *trepar,* grimper; espagn. *trebejar,* jouer, lutiner; bas-lat., ital. *trepare.* C'est l'anc. franç. *trêper,* trépigner, sauter, gambader, et le rom. TREPAR, *it.*, que l'abbé Des Sauvages tire du celtique *tripa*, danser, dont, dit-il, paraît être dérivé le lat. *tripudiare.* Le bas-bret. a en effet les deux formes *tripa, trepa,* danser, sauter, trépigner, usitées en Bas-Limousin. Angl. *to trip,* trébucher, glisser, vaciller.

4. *O se mîgro,* « il s'enrage » (FOUCAUD). *Mîgrâ* n'est pas donné par Dom Duclou. Bas-lim. « *migra,* être chagrin, inquiet, avoir du souci » (BÉRONIE). Cet auteur veut que ce mot soit le lat. et bas-lat. *migrare,* émigrer, « parce que, dit-il, les émigrants ont le cœur triste ». Nous lui laissons la responsabilité de sa trouvaille. Il y a une expression française qui se rapproche beaucoup de *mîgrâ,* pour la forme, et qui lui est analogue pour le sens; c'est *maugréer,* qui avait, au moyen âge, à peu près la signification qu'il a aujourd'hui. *malgré* ou *maugré* (*male gratum*) est d'origine latine, d'après M. de Chevallet (III, 373). Cependant il y a un verbe breton inusité *milliga* (actuellement *millisien*), maudire, faire des imprécations, lequel, contracté et altéré, aurait bien pu donner *mîgrâ.* Remarquez que l'*î* de *mîgrâ* est long, ce qui indique une contraction.

5. *Jâpî,* « saisir » (FOUCAUD), par extension du sens primitif : « coller, joindre ensemble au moyen de quelque chose de gluant » (DOM DUCLOU). Bas-lim. *se tsompi,* s'opiniâtrer, s'attacher à quelque chose; provenç. *agapi,* « collé, poissé, en parlant de la laine huilée depuis longtemps » (HONNORAT); poitev. *japer,* raccommoder, ravauder les bas. Ce mot a beaucoup d'analogie avec le français *happer,* d'origine germanique : allem. *happen,* saisir, attraper; angl. *to hapse, it.*

6. *Se deguelià,* « se divertir » (FOUCAUD). Voy. ci-dessus page 24, note 14, au mot *deguelio.*

7. *Sei s'eimôre;* langued.: *emooure* ou *emoire,* émouvoir; *emoouzu,* ému; provenç. *esmooure, emourre;* anc. franç.: « *s'esmarir,* s'étonner, être surpris, appréhender; *esmarri, esmarriz, esmaugut,* étonné, fâché, tout troublé, tout ému, affligé, accablé » (ROQUEFORT). Le primitif roman est MARRIR, MARIR (lat. *mærere*), attrister, affliger, chagriner; bas-lat. *marrire.*

8. *Brundî,* « bourdonner » (FOUCAUD). Voy. page 18, note 3.

9. *Tundî,* retentir. Nous avons vu ci-dessus (page 86, note 2) l'adjectif *tundi* avec le sens de gonflé, tendu. Dom Duclou ne donne *tundi* que dans le sens de retentir. L'analogie de forme de *tundi,* retentir, avec le français *tendre* pourrait expliquer comment le participe *tundi* a pu arriver à signifier *tendu.*

So grifo lou me tou-t en san.
O là fi lou moûchou, plo counten, se retir*o*,
Drôpeu en l'èr, tambour bŏtan.
En lo troumpeto de lo glôr*io*
O vio souna lo charj*o*, ô souno lo vitôr*io*,
Vai pertou l'ŏnounçâ, mà rencountr*o* en chŏmi
No ragno[10] que fai so rantel*o*.
O se vo preimà tro prei d'el*o* ;
Quel insoulen venqueur lî rencountro so fi.

dents il se déchire, — sa griffe le met tout en sang. — A la fin le moucheron, bien content, se retire, — drapeau en l'air, tambour battant. — Avec la trompette de la gloire — il avait sonné la charge, il sonne la victoire, — va partout l'annoncer, mais rencontre en chemin — une araignée qui fait sa toile. — Il se veut approcher trop près d'elle ; — cet insolent vainqueur y rencontre sa fin.

Din quel*o* istòrio meissungeir*o*,
Lî- o douà bounà leiçoû, e veiqui lo premieir*o* :
Noû fŏzan jŏmai d'enemî,
I soun toû cŏpablei de mordr*e* ;
E bien souven loû pû pitî
Balien mai de fi ŏ retordr*e* ;
Queu lioun ô prouv*o* eividŏmen.
E lou moûchou, segoundŏmen,
Moûtro que, dì lo pa, tou coumo di lo guèr*o*,
L'orguei tot-ŏ-tar ei puni.
Tau brŏve lo mèr en coulèr*o*,
Que se nejo di 'n eicrupi[11].

Dans cette histoire mensongère, — (il) y a deux bonnes leçons, et voici la première : — (ne) nous faisons jamais d'ennemis, — ils sont tous capables de mordre ; — et bien souvent les plus petits — donnent plus de fil à retordre ; — ce lion le prouve évidemment. — Et le moucheron, secondement, — montre que, dans la paix, tout comme dans la guerre, — l'orgueil tôt ou tard est puni. — Tel brava la mer en colère, — qui se noie dans un crachat.

---

10. *Ragno*, par aphérèse, pour *òragno*, araignée. — *Rantelo*, par aphérèse, pour *òrantelo* (lat. *araneæ tela*), toile d'araignée. Rom. ARANHA, *iranha*, araignée. Le bas-lim. *rontialo*, toile d'araignée, a été aussi formé par aphérèse, ainsi que le langued. *rantelo*. Dans plusieurs dialectes, l'ordre des mots a été interverti. Ainsi on dit, dans certains endroits du Langued., *tararagno* pour *talaragno ;* dans la Provence, *tararino, tararigno ;* dans le Gers, *tararagno ;* en Espagne, *telarana* (*n* mouillé) ; en Catal., *talaranya*. Les patois du Nord se rapprochent beaucoup plus de la forme limousine : berrich. *arantèle, irantèle ;* poitev. *arantèle ;* saintong. *arantelle*.

11. *Eicrupi*, « crachat » (FOUCAUD) ; bas-lim. *escupi, it. : se nedza dins un escupi*, se noyer dans un crachat. Langued. : *escupi*, cracher, *escupino*, salive ; Gers : *escoupi*, cracher, *escoupit*, salive ; Tarn *escupi, escupit, it. ;* provenç. *escupi, escup ;* espagn., portug., catal. *escupir*, cracher ; portug. *escup*, crachat. Rom. : ESCOPIR, ESCUPIR, cracher, ESCOP, ESCUP, crachat ; anc. franç. *escopir*, insulter, battre, flageller, et cracher. On trouve ce mot dès le XIIe siècle ; on trouve aussi, mais postérieurement, *escrupir*. Bas-bret. *skôpa*, et, par abus, *skôpat*, cracher avec bruit, avec effort. *Skôpaden*, crachat. Quant aux étymologies latines (*spuere*, *expuere*) avancées par Raynouard, Roquefort, Honnorat, nous croyons qu'il faut un peu s'en défier. La forme celtique se rapproche beaucoup plus des formes patoises. Latin pour latin, nous préfèrerions le bas-lat. *escopar* ou *escobar*, balayer, d'après Dom Carpentier, (lat. *scopa*, balai ; bret. *scuba*, brosse). L'idée de nettoyer a pu métaphoriquement donner l'idée de purger le gosier des mucosités qu'il contient. Si cette étymologie était admise, le substantif *eicrupi* aurait été formé du verbe, et non le verbe du substantif. On remarquera que l'ancien franç. *escopir* signifie en même temps « battre de verges » et « cracher », réunissant ainsi les deux idées ci-dessus.

LA FENNA E LOU SECRE

Re de pû pezan qu'un secre,
Surtou pèr là lingà femelâ;
Mà quan d'omei, pèr là nouvelâ,
Soun de là fennà tout-ŏ-fe!
Pèr eiprouvà lo souo, lì 'n gue un que crede,
Coueija couno elo no ne : [mère!...
« Hola!... n'en pode pû... quau trenchŏdà!.. me
Quau suplice!... Bouei vei!... Sai ŏcoucha d'un yô.
— D'un yô? — Oplo, tè! vizo lou poungu fraiche
Mà tu n'ô dirà pà, i' espère? [e tou niò...
I me pelŏriau poulo, e toû quî qu'ô sôbriau
De toun- ome se moucŏrian.
O noun de Di! pren lî bien gardo,
E ne nà pà fà to bŏvardo.
— N'ŏyà pà pô de co. Te jure sur mo fe
Que, fia pèr me [1],
Degu n'en sôbrau jŏmai re ».
Mà queu beu sarŏmen dure deicho ŏ l'òrôro.
O lo pouncho [2] dô jour, quelo fenno ei defôro [3].
Lou secre de l'eivenŏmen
Li pezo mai que soun- argen.
Lo cour vite troubà so pû procho vezino.
« Mo coumai, disse-lo, iò voû vene countà,
Soû lou pû gran secre, lou pû drôle d'ŏfà...
Mà, v' en prege, n'en parlei pà,
Pèr ce que voû me fŏrià batre...
Nôtre ome qu'o poungu un yô grò coumo quatre!
Pà vrai que lou tour ei curî?
V'ô balie soû lo coufessî.

LES FEMMES ET LE SECRET

Rien de plus pesant qu'un secret, — surtout pour les langues femelles; — mais combien d'hommes, pour les nouvelles, — sont des femmes tout à fait! — Pour éprouver la sienne, (il) y en eut un qui cria, — couché avec elle une nuit : — « Holà!... (je) n'en puis plus!... quelles tranchées!... (je) me meurs!... — Quel supplice!... Bah! vois!... (je) suis accouché d'un œuf! » — « D'un œuf? » — « Oui. tiens! vois-le pondu frais et tout neuf... — Mais tu ne le diras pas, j'espère? — Ils m'appelleraient poule, et tous ceux qui le sauraient — de ton homme se moqueraient. — Au nom de Dieu! prends-y bien garde, — et ne va pas faire ta bavarde ». — « N'aie pas peur de cela. (Je) te jure sur ma foi — que, quant à moi, — personne n'en saura jamais rien ». — Mais ce beau serment dura jusqu'à l'aurore. — A la pointe du jour, cette femme est dehors. — Le secret de l'événement — lui pèse plus que son argent. — Elle court vite trouver sa plus proche voisine. — « Ma commère, dit-elle, je vous viens conter, — sous le plus grand secret, la plus drôle d'affaire... — Mais, (je) vous en prie, n'en parlez pas, — parce que vous me feriez battre... — Notre homme qui a pondu un œuf gros comme quatre! — Pas vrai que le tour est curieux? — — (Je) vous le donne sous la

---

1. *Fia pèr me*, « expression formée du lat. *per me fiat*, quant à moi, à mon égard » (Dom Duclou). Cette locution est usitée ailleurs que dans la Haute-Vienne : bas-lim. *fia per ioou*; périg. *fia per mi* (Rousset).

2. *Pouncho*, pointe. De même en langued., en gasc., en provenç. Bas-lim. *pountso*. Rom. poncha, de *punch*, point (lat. *punctum*); catal. *punxa*.

3. *Defôro*, dehors; de même en bas-lim., en langued., en gasc., en provenç. Lyonn. et forez *defour*, *defo*, *defœu*; bourguig. *defeur*; dauph. *defour*; catal. *defora*; espagn. *defuera*; ital. *difuera*; rom. defors, deforas; lat. *foras*; bas-lat. *deforis*, *deforas*; anc. franç. *defors*, *deforz*; poitev. *defors*.

Pèr là cin plŏjà dô Boun-Dî!
Ne tournei pà dîre lo chauz*o*.
Voû sŏbei que Liônar ci vî;
O me roumprio loû brà, e voû neu siriâ cauz*o*.
— Pèr quî me prenei-voû? reipounde lo coumai.
Voû me couneitrei doun jŏmai?
N'apriandei pâ [4]. Nà voû en bien tranquil*o*».
Lo fenno dô poundeur s'en torn*o* ŏ soun- oustau,
E veiqui l'autro pèr lo vil*o*.
Lo tŏbûto [5] dô min ŏ mai de die pourtau.
Pertou quelo lingo de pel*io* [6],
O le d'un yô, nen disse doû pŏrei [7].
N'autro qu'ô rŏpourte nen mete deich'ŏ trei;
N'autro, cin; n'autro chiei, mâ toujour ŏ l'ôrel*io*,
Precôcî qu*e*, ŏ mieijour, ne servio gro de re;
Car n'î- ŏvio pû degu que n'ô sôbessan be.
E de queu paubre yô, grach*o* ŏ lo renoumad*o*,
L'ômentŏcî ne si boun trin,
Qu'ŏvan lo fi de lo journad*o*
Lî 'n gue no grosso pèr lou min.

Mà que volen-t-î doun ŏ lâ pôbrâ femel*â*?
Soun lâ pû bŏvardâ que noû,
E soun-noû min lingŏgei qu'el*â*?
Vizâ! n'ô creirio pouen, mai ne sai pà lou soû.
Noû noû chetenen entre n'autr*ei*.
Un secre n'ei pà mièr cŏta soû un chŏpeu;
Si lo fenn*o*, en toû cà, gardo mau queu dô autr*ei*,
Dô min lo gardo bieu lou seu.
E lou yô de quel ome-poul*o*

confession. — Par les cinq plaies du bon Dieu! — ne redites pas la chose. — Vous savez que Léonard est vif; — il me romprait les bras, et vous en seriez cause ». — « Pour qui me prenez-vous? répondit la commère. — Vous (ne) me connaîtrez donc jamais? — Ne craignez rien. Allez-vous-en bien tranquille ». — La femme du pondeur s'en retourne à sa maison, — et voici l'autre par la ville. Elle frappe au moins à plus de dix portes cochères. — Partout cette langue de chiffon, — au lieu d'un œuf, en dit deux paires. — Une autre qui rapporta cela en mit jusqu'à trois. — Une autre, cinq; une autre six, mais toujours à l'oreille, — précaution qui, à midi, ne servait certes de rien; — car (il) n'y avait plus personne qui ne le sût bien. — Et de ce pauvre œuf, grâce à la renommée, — l'augmentation alla si bon train, — qu'avant la fin de la journée, — (il) y en eut une grosse pour le moins.

Mais que veulent-ils donc aux pauvres femmes? — Sont-elles plus bavardes que nous, — et sommes-nous moins causeurs qu'elles? — Voyez! (je) ne le croirais point, et (je) ne suis pas le seul. — Nous nous soutenons entre nous. — Un secret n'est pas mieux caché sous un chapeau; — si la femme, en tous cas, garde mal celui des autres, — du moins elle garde bien le sien. — Et l'œuf de cet homme-

---

4. *N'apriandei pâ*, littér. « n'appréhendez pas ».

5. *Lo tŏbûto*, « elle heurte, elle frappe » (Foucaud). « *Tŏbûtâ*, v. n., frapper à la porte, heurter; en bas-lat. *tabussare* » (Dom Duclou); bas-lim. *tobosta*, frapper, heurter; langued. *tabouissa*, *it.*; lyonn. et forez *abuta*, *tanbuta*, frapper, battre; Velay *tabusta*; ital. *tambussare*; rom.: TABUSTAR, TABUSSAR, frapper, heurter, tarabuster; *tabust* et *talabust*, bruit, vacarme, agitation, trouble (voy. ci-dessus, page 141, note 3). Anc. franç. *tabuster*, *tabutter*. Tous ces mots et leurs congénères sont d'origine celtique, d'après M. de Chevallet: bret. *tabut*, bruit, tapage, vacarme, querelle, dispute; écoss., irland. *tabaid*.

6. *Quelo lingo de pelio*; ne pas confondre avec l'expression *lingo de peliaire* mentionnée ci-dessus, page 149, note 4. C'est ici une langue de chiffon, c'est-à-dire une langue sans consistance et de peu de valeur.

7. *Pŏrei*, « subst. masc., paire, couple; en espagn. et en portug. *par*; en ital. *pare*; en flam. et en allem. *paar*; en angl. *pair*; en lat. *par*; en bas-lat. *paria* » (Dom Duclou). Bas-lim. *porel*; langued. *parel*; gasc. *pareil*; provenç. *parelh*; catal. *parrell*; ital. *pajo*. Tous ces mots sont masculins comme le roman PARELH, paire, couple (du lat. *par*, égal), et l'anc. franç. *parel*, *pareil*, *pareu*, même signification.

N'ei pâ pèr elo touto soulo;
Loû omei 'n au lour bounâ par.
Dirià qu'o plŏgu dô bŏvar:
Toutâ lâ ruâ neu soun pŏvŏdâ,
E forço meijoû tŏpissŏdâ.
Dŏvan dô û que li- o, lou mindre mou lâcha
Cour coumo un chŏvau deitŏcha.
I n'an pâ pô de fâ pecha.
Coumo lou poundeur, i l'enventen;
Coumo so fenno, lou rŏcounten;
Coumo lâ coumai, î l'ômenten;
En pourtau perdo, î se countenten;
I n'an mâ plŏzei quan-t i menten;
I n'an jŏmai pô de fâ tor;
Sei-voû mŏlaude, î voû fan mor.
Lo deirŏzî, lo medizenço
Soun po benei pèr quelo engenço.
Pèr que noû ne pourau jŏmai loû counverti,
Dô min moucau noû bien de î.

poule — n'est pas pour elle toute seule; — les hommes en ont leurs bonnes parts. — Vous diriez qu'il a plu des bavards : — toutes les rues en sont pavées, — et force maisons tapissées. — Devant des uns qu'(il) y a, le moindre mot lâché — court comme un cheval détaché. — Ils n'ont pas peur de faire péché. — Comme le pondeur, ils l'inventent; — comme sa femme, le racontent; — comme les commères, ils l'augmentent; — en portant préjudice, ils se contentent; — ils n'ont (de) plaisir que quand ils mentent; — ils n'ont jamais peur de faire tort; — êtes-vous malade, ils vous font mort. — La dérision, la médisance — sont pain béni pour cette engeance. — Puisque nous ne pourrons jamais les convertir, — du moins moquons-nous bien d'eux.

LOU RA E L'EILEFAN

LE RAT ET L'ÉLÉPHANT

Se creire un persounage ei for coumun en Franço.
Tau fai soun segnour d'impourtanço,
Qu'ei côcâ ve min qu'un bourgei;
E queu mau se po bien pelâ lou mau francei.
Lo soto vŏnita noû ei particulieiro.
Loû Espŏgnô soun fièr, mâ d'uno autro mŏnieiro.
Lour orgueil me semblo un piti
Pû drôle, mâ min eibeiti.
Sei voulei fâ lou boun- ŏpôtre,
Bŏlian cauque eizample dô nôtre.

Un piti rŏtiliou, vezen un- eilefan
Que semblavo no tour, rigio dô marchâ lau
De quelo beitio ŏ au pŏrage
Que marchavo ŏ grô eiquipage.
Sur l'ŏnimau ŏ triple eitage,
No grosso damo dô Peirou,

Se croire un personnage est fort commun en France. — Tel fait son seigneur d'importance — qui est quelquefois moins qu'un bourgeois; — et ce mal se peut bien appeler le mal français. — La sotte vanité nous est particulière. — Les Espagnols sont fiers, mais d'une autre manière. — Leur orgueil me semble un peu — plus drôle, mais moins sot. — Sans vouloir faire le bon apôtre, — donnons quelque exemple du nôtre.

Un petit *ratillon*, voyant un éléphant — qui semblait une tour, riait du marcher lent — de cette bête à haut parage — qui marchait à gros équipage. — Sur l'animal à triple étage, — une grosse dame du Pérou,

Soun che, soun cha mai so guenou,
Soun peroque, so vieili*o* e touto so meijou,
S'en nŏvan en pelerinag*e*.
Lou ra vio degreu[1] que lo gen
Courguessan admirâ quelo pezanto mass*o*,
Coumo si d'ôcupâ pau mai, pau min de plaç*o*,
Noû rendio, digio-t-eu, mai ô min impourtan.
« Eh! moun Dî! qu'admirâ-voû tan?
Omei que volei fâ loû sag*ei*.
Sirio-co queu gran cor que fai pôr*e*[2] ô meinag*ei*?
N'autrei, ra, quoique pû piti,
Noû crezen dô min tan que i,
Mai ne fan pâ tan d'eitŏlag*e*.
Sŏchâ que piti-t eiveri[3]
Vô mièr que grô eitŏlourdi[4] ».
O 'n ôrio be di d'ŏvantag*e*,
Mâ cauque cha dô vezinag*e*
Li fogue veir*e*, en lou gouban,
Qu'un ra n'ério pâ 'n eilefan.

Rapo, rapo quel*o* en pŏssan,
Piti fieiroun que fâ toun- ŏlezan,

— son chien, son chat et sa guenon, — son perroquet, sa vieille et toute sa maison, — s'en allaient en pélerinage. — Le rat avait dépit que les gens — courussent admirer cette pesante masse, — comme si d'occuper (un) peu plus, (un) peu moins de place, — nous rendait, disait-il, plus ou moins importants. — « Eh! mon Dieu, qu'admirez-vous tant? — hommes qui voulez faire les sages. — Serait-ce ce grand corps qui fait peur aux enfants? — Nous autres, rats, quoique plus petits, — nous croyons au moins tant qu'eux, — et ne faisons pas tant d'étalage. — Sachez que petit éveillé — vaut mieux que gros lourdaud. — Il en aurait bien dit davantage, — mais quelque chat du voisinage — lui fit voir, en le gobant, — qu'un rat n'était pas un éléphant.

Attrape, attrape celle-là en passant, — petit *fiéron* qui fais ton alezan, — et prends ce

1. *Degreu*, « dépit » (FOUCAUD); « *degreu*, adject., désagréable : *co m'ei plo degreu*, cela m'est fort désagréable; cela me fait bien de la peine » (DOM DUCLOU). Le rom. GREU, GRIEU, grief (lat. *gravis*), était tout à la fois adjectif, substantif et adverbe : *greu a hom gran ben ses dolor*, « difficilement a-t-on grand bien sans peine ». On disait aussi *a greu* dans le sens adverbial : *Ses laqual a greu po hom far bon dictat* (LOIS D'AMOUR). On dut dire aussi *de greu*, avec la préposition *de*. Anc. catal. *greu;* espagn., portug., ital. *grave;* langued., provenç. *degreou*, fâcheux, pénible. Dans le Gers, *degreou*, paresse, chose pénible, fâcheuse. Anc. franç. *grie*, *grieche*, *gries*, *griet*, *griez*, fâcheux, incommode, inquiétant; *grieche*, *grief*, *griefve*, etc., affliction, peine, chagrin, tourment.

2. *Pôre*, peur; on dit aussi *pô*. Ces mots sont écrits *paou* et *paoure* par Dom Duclou, ce qui prouve qu'on faisait encore sentir la diphthongue à la fin du XVIII[e] siècle. Du temps de Foucaud, la prononciation était moins accentuée, mais il y avait cependant une légère nuance intermédiaire entre la diphthongue et la voyelle longue, car les précédentes éditions portent *pàure* et non *pàüre*. Aujourd'hui on dit communément *pô*, peur. *Pôre*, est peu usité.

3. *Eiveri,-ido*, « éveillé, » (FOUCAUD). Dom Duclou écrit *eiberi*, qui se dit également. Bas-lim. *eiberi,-ido*; Gers *esberit*, *esmerit;* provenç. *esberi,-ido*. Poitev. *émériauder*, réjouir, rendre gai, que M. Beauchet-Filleau tire du rom. *esmerilio*, émérillon, oiseau de proie très vif. *Émérillonné* a encore aujourd'hui le sens de gai, vif, éveillé comme un émérillon. *Eiveri*, *eiberi*, *eimeri* sont donc formés par apocope. Quant à *emérillon*, il est, comme presque tous les termes de fauconnerie, d'origine germanique : bas-lat. *smerilio;* ital. *smeriglio*, *smeriglione;* espagn. *esmerajon;* tudesque *smerle*, *smirl;* allem. *schmerl*, *schmerlein* (DE CHEVALLET).

4. *Eitŏlourdi*, « étourdi; en espagn. *atolondrado;* en bas-lat. *elourdatus* » (DOM DUCLOU); bas-lim. *estolourdi*, étourdi, mais plutôt dans le sens d'imbécile. Ce mot semble avoir été formé par la réunion des deux idées d'*étourdi* et d'*alourdi*. L'ancien franç. avait *eslourde*, *eslourdi*, *aleurdé*, *enlourdi*, étourdi. *Étourdi*, d'après M. de Chevallet, est d'origine germanique : allem. *stutzig*, abasourdi, comme quelqu'un qui tombe d'un lieu élevé.

É pren queu counte pèr countan.
Lou counteur, en lou te countan,
Te balio l'ŏvì impourtan
Qu'ŏ l'ôrelio t'en pen ôtan.
T'òrià beu fà toun for de ling*o*,
N'eipeiyo vô mai qu'un*o* eiping*o*.
Pren eizample sur queu rŏtou,
É souve-te qu'uno suring*o*
N'ei pà no peço de cŏnou.

conte pour comptant. — Le conteur, en te le contant, — te donne l'avis important — qu'à l'oreille (il) t'en pend autant. — Tu aurais beau faire ton fort de langue, — une épée vaut mieux qu'une épingle. — Prends exemple sur ce raton, — et souviens-toi qu'une seringue — n'est pas une pièce de canon.

LOU LEBRAU E LA GRONOULIA [1]

Un beu lebrau trei-car, que se tegn*o* ŏgrumi [2]
Di soun ni,
Entre se meimo reibŏssav*o*;
Car, din-t un ni, caueu que ne dèr pà
Que po-t-eu fà,
O min de reibŏssà?
Queu paubre cor se trŏcŏssav*o*;
Lo pô net-e-jour lou rôjav*o*;
Lou chŏgrin lou tŏlŏfissav*o*;
Lo meichant*o* imour l'eitoufav*o*.
« Moun Dì ! se dijio-t-eu, ne couneisse degu
De pû mŏlûroû qu'un pôru.
O ne po pà minjà bouci que ne proufech*e*.
Jŏmai de plŏzei sur, jŏmai d'endre que pech*e*
Lou metr*e* ŏ l'ŏbri dô dangei
Que naissen toujour soû soû pei.
Veiqui pertan lo vito que iô men*e* !
Iô trimoulie [3] si me permene ;
Si derme, qu'ei loû ei deibèr ;

LE LEVRAUT ET LES GRENOUILLES

Un beau levraut trois-quarts, qui se tenait pelotonné — dans son nid, — en lui-même rêvassait ; — car, dans un nid, quelqu'un qui ne dort pas, — que peut-il faire, — à moins de rêvasser ? — Ce pauvre corps se tracassait ; — la peur nuit et jour le rongeait ; — le chagrin le talonnait ; — la mauvaise humeur l'étouffait. — « Mon Dieu ! se disait-il, (je) ne connais personne — de plus malheureux qu'un peureux. — Il ne peut pas manger morceau qui lui profite. — Jamais de plaisir sûr, jamais d'endroit qui puisse — le mettre à l'abri des dangers — qui naissent toujours sous ses pieds. — Voilà pourtant la vie que je mène ! — Je tremble si (je) me promène ; — si (je) dors, c'est les

---

1. A partir de cette fable jusqu'à celle des *Médecins*, les quelques notes explicatives qui accompagnent le texte, dans les éditions précédentes, font complètement défaut.

2. *Ogrumi*, pelotonné, blotti ; « *s'ògrumi*, s'agrouer, s'asseoir sur ses talons comme font les femmes » (Dom Duclou) ; langued. *graumilia*, blotti, accroupi ; provenç. *agrooumouli*, *agramouli*, *agramilia*, *it*. Nous retrouvons ici l'anc. franç. *grumel*, peloton, que nous avons déjà vu dans *deregremilià*, dépelotonner (page 17, note 10). Voy. aussi page 134, note 5.

3. *Iô trimoulie*, je frissonne. « *Tremoulà*, trembloter ; en ital. *tremolare* » (Dom Duclou). De même en Bas-Lim. et généralement dans tout le Midi. Catal., espagn. *tremolar* ; ital. *tremolare* ; rom. TREMOLAR ; bas-lat. *tremulare*, du lat. *tremulus*, tremblant.

Minje, beve tou de trövèr.
Corijà-voñ, diro cauco sajo cervel*o* ;
Mà lo pô se corijo-t-el*o* ?
Creze meimo que, pèr mo fe,
Loû omei an pô coumo me. »
Qu'èri*o* entau que filosofav*o*
Lou lebrau que toujour gaitav*o*.
Lo pô de cauqu*e* eivenömen,
Lou mindre bru, lou mindre veu,
Li vio tô fa venì lo feur*e*,
E fa pössà l'euvio de beure.
Queu melancolique lebrau,
Reibössan doun subre quelo mötieir*o*,
Enten un piti bru. Co fugue lou signau
De vite gâgnâ so tânieir*o*,
Qu'èri*o* ô beu mitan d'un penau.
Cherchan ŏ prenei l'eicourcheir*o* [4],
O pass*o* ô pei d'un grönouliei,
E veu n'armado tou-t antieir*o*
De grönoulià sôtâ ô beu foun d'un bourbiei.
« Oh! oh! se disse-t-eu, sai-iô doun grenödiei?
Eifrede lou can tou-t antiei.
Lou mound*e* ŏ pô de mo prezenç*o*.
D'ente me ve tan de völienç*o*?
Iô rende doun, en me sôvan,
O autrei lo pô qu'ì me fan?
Sai doun cauque foûdre de guèr*o*?
Oh! pèr lou co, iô veze be
Que n'ei pâ de couar sur lo tèr*o*
Que ne tröicho [5] pû couar que se. »
Un böcheliei qu'ório fa so licenç*o*
N'ôrio pâ mièr tira lo counsequenç*o*;
Mà, tou-t en rözounan, moun lebrau fugigue.

Quelo leiçou me pörei boun*o*
Pèr forço de quî freluque
Que fan lour doutour de Sourboun*o*
Dövan loû ignoren qu'an pô de lour cöque,
Mà dövan caucu que rözoun*o*
Ne soun mâ de fran bourique.

yeux ouverts; — (je) mange, (je) bois tout de travers. — Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle; — mais la peur se corrige-t-elle? — (Je) crois même que, par ma foi, — les hommes ont peur comme moi ». — C'était ainsi que philosophait — le levraut qui toujours guettait. — La peur de quelque évènement, — Le moindre bruit, le moindre vent, — lui avait tôt fait venir la fièvre, — et fait passer l'envie de boire. — Ce mélancolique levraut, — rêvassant donc sur cette matière, — entend un petit bruit. Ce fut le signal — de vite gagner sa tanière, — qui était au beau milieu d'une lande pleine de genêts. — Cherchant à prendre le plus court, — il passe auprès d'une grenouillère, — et voit une armée tout entière — de grenouilles sauter au beau fond d'un bourbier. — « Oh! oh! se dit-il, suis-je donc grenadier? — (J')effraie le camp tout entier. — Le monde a peur de ma présence. — D'où me vient tant de vaillance? — Je rends donc, en me sauvant, — aux autres la peur qu'on me fait? — (Je) suis donc quelque foudre de guerre? — Oh! pour le coup, je vois bien — qu'il n'est pas de couard sur la terre — qui ne surprenne plus couard que lui ». — Un bachelier qui aurait fait sa licence — n'aurait pas mieux tiré la conséquence; — mais, tout en raisonnant, mon lièvre s'enfuit.

Cette leçon me paraît bonne — pour beaucoup de ces freluquets — qui font leurs docteurs de Sorbonne — devant les ignorants qui ont peur de leur caquet, — mais, devant quelqu'un qui raisonne, — ne sont que de francs bourriquets.

---

4. *Eicourcheiro* ou *courcheiro*, avec l'aphérèse, pour *eicourcieiro*, le chemin qui *raccourcit*, le chemin de traverse. Provenç. *escourcho, it.*; portug. *escorço, it.* Rom.: *acorchar, accorsar*, accourcir, abréger, *escortar*, écourter; catal. *escursar, it.*; espagn. *escorsar, it.*; ital. *scortare, it.*; anc. franç. *acorcir, acorcher, it.*

5. *Que ne tröicho*, littér. « qui ne trahisse ». A Limoges et dans les environs le verbe *tröi*, trahir, est pris souvent pour surprendre, causer une frayeur à quelqu'un au moment où il s'y attend le moins.

LO MOR E LOU MOURIBOUN

Lo Mor ne po jŏmai surprenei l'ome sage.
Queu-qui, toujour preite ŏ partî,
Se de se meimo s'ŏvertî
Quan lou ten ei vengu de fà lou gran vouyage.
Queu ten, helâ! queu ten ei di tou-t age.
Qu'un calculŏtour lou partage
En jour, en- ourà, en momen,
O n'en troubŏro jŏmai pen
D'eizan de pŏya quelo tâlio,
E que peche servî de por
Countre loû ùchei de lo Mor.
Pèr tou lou mounde l'ei pŏrieiro.
Lou momen que lou fî d'un rei
Daibro[1] loû ei ŏ lo lumieiro
E bien souven queu que l'o prei
Pèr li bŏrà pèr toujour so pôpieiro.
Lo se mouquo de lo grandour;
Eime, beuta, vertu, richesso,
Forço, santa, vigour, jônesso,
Prudenço, vŏnita, sŏgesso,
Lo Mor gafo[2] tou sei pudour.
O mounde antiei, cauque beu jour,
Lo jugŏro lo meimo peço;
N'î- o re de pù ŏssegura.
Quelo varta ne fai gro rîre;
E pertan noû poden be dire
Que lî- o bien pau de gen que lî sian prepŏra.

LA MORT ET LE MORIBOND

La Mort ne peut jamais surprendre l'homme sage. — Celui-ci, toujours prêt à partir, — sait de lui-même s'avertir — quand le temps est venu de faire le grand voyage. — Ce temps, hélas! ce temps est en tout âge. — Qu'un calculateur le partage — en jours, en heures, en moments, — il n'en trouvera jamais aucun — d'exempt de payer cette taille, — et qui puisse servir de port — contre les huissiers de la mort. — Pour tout le monde elle est pareille. — Le moment où le fils d'un roi — ouvre les yeux à la lumière — est bien souvent celui qu'elle a pris — pour lui fermer pour toujours sa paupière. — Elle se moque de la grandeur; — esprit, beauté, vertu, richesse, — force, santé, vigueur, jeunesse, — prudence, vanité, sagesse, — la Mort happe tout sans pudeur. — Au monde entier, quelque beau jour, — elle jouera la même pièce; — (il) n'y a rien de plus assuré. — Cette vérité ne fait certes pas rire; — et pourtant nous pouvons bien dire — qu'(il) y a bien peu de gens qui y soient préparés.

1. *Daibro*, 3e pers. sing. prés. ind. de *deibrî*, ouvrir. On dit aussi *dûbrî*, et, par métathèse, *drûbî*, comme en Bas-Lim. Gers *dubri*; provenç. *durbi*; ital. *aprire*; espagn. *abrir*; anc. catal. *ubrir*; catal. mod. *obrir*; rom. OBRIR, UBRIR, ADUBRIR. C'est de cette dernière forme que viennent, par aphérèse, les mots patois qui ont le *d* initial.

2. *Gafo*, 3e pers. sing. prés. ind. de *gŏfà*, verbe qui n'est pas donné par Dom Duclou, mais qui est usité en Bas-Lim. avec le sens de « accrocher, mordre » (BÉRONIE). On y dit aussi *ogofa*. Langued. *gafa* et *agafa*, saisir, happer, mordre; gasc. et béarn. *gaha* (le *h* pour le *f*); catal., espagn., portug. *gafar*; ital. *aggraffare*, *aggraffire*, agraffer, accrocher; rom. GAFAR, accrocher, saisir, mordre, de *gaf*, gaffe, croc, crochet, mot d'origine germanique, selon M. de Chevallet: allem. *gabel*, fourche; angl. *gaff*, harpon.

Un mouriboun que vio no centeno d'annŏdá
Se plŏgno que lo Mor lou pregno en trŏïzou.
« Counve-co, digio-t-eu, empitoyablo ŏvâro,
De m'assiná sei dire gâro ?
Eh ! dô min, balio-me lou ten
De fâ moun quite testŏmen.
Mo fenno ne vô pâ que m'en- ane sei eilo;
Iô deve mŏridâ 'n ŏriei-piti-nebou ;
Fô que faze bâti un segoun pŏvilion,
Hujan, dî mo meijou nouvelo.
Pèr que me tan tŏlŏfissâ?
Balio me lou ten de pensâ
O metre ordre ŏ toû moû ŏfâ.
— Que pelâ-tu? Se disse lo Cŏmardo;
T'ai-iô pâ di souven d'eisse toujour en gardo?
Iô devio, dizei-tu, te vei bŏlia l'ŏvî
De te tenei preite ŏ partî :
I' ŏrio trouba to neço mŏridado,
Toun testŏmen sinna mai to meijou chŏbado.
Coumo te fô-co doun loû ŏvertissŏmen?
T'en renvouyavo ŏ toû momen.
Tu countâ cen-t an d'eizistanço.
Nen troubŏriâ-tu forço en Franço
Que mo fôcilio ayo leissa
Tan lounten en bouno santa?
N'â-tu pâ vu, châque jour de l'annado,
Fâ lou pŏque de cauque cŏmŏrado?
Loû jônei mai loû viei, lâ filiâ, loû garçoû
Dŏvan te dispŏreichian toû.
Creziâ-tu doun restâ tou soû
Dî quete mounde que t'eichapo?
Lo tèro te po pû pourtâ,
En tâ lunetâ sur lou nâ,
En tâ bequiliâ soû loû brâ.
M'eivî que t'â gu toun- eitapo.
Onen ! ŏnen ! viei rangougnoû [3],
N'î- ôro pâ toujour tan pèr toû.
Tanquetan, tou-t ôro, deitalo sei replico.
E qu'emporto ŏ lo republico

Un moribond qui avait une centaine d'années, — se plaignait que la Mort le prenait (le prît) en trahison. — « Convient-il, disait-il, impitoyable avare, — de m'assigner sans dire gare? — Eh! du moins, donne-moi le temps — de faire seulement mon testament. — Ma femme ne veut pas que (je) m'en aille sans elle; — je dois marier un arrière-petit-neveu; — (il) faut que (je) fasse bâtir un second pavillon, — cette année, dans ma maison nouvelle. — Pourquoi me tant talonner? — Donne-moi le temps de penser — à mettre ordre à toutes mes affaires ». — « Que dis-tu? dit la Camarde; — (ne) t'ai-je pas dit souvent d'être toujours en garde? — Je devais, disais-tu, t'avoir donné l'avis — de te tenir prêt à partir : — j'aurais trouvé ta nièce mariée, — ton testament signé et ta maison achevée. — Comment te faut-il donc les avertissements? — (Je) t'en envoyais à tous moments. — Tu comptes cent ans d'existence. — En trouverais-tu beaucoup en France — que ma faucille ait laissés — si longtemps en bonne santé? — N'as-tu pas vu, chaque jour de l'année, — faire le paquet de quelque camarade? — Les jeunes et les vieux, les filles, les garçons — devant toi disparaissaient tous. — Croyais-tu donc rester tout seul — dans ce monde qui t'échappe? — La terre (ne) te peut plus porter, — avec tes lunettes sur le nez, — avec tes béquilles sous les bras. — (Il) m'est avis que tu as eu ton étape. — Allons! allons! vieux grognon, — (il) n'y (en) aura pas toujours autant pour tous. — A l'instant, tout de suite, détale sans réplique. — Et qu'importe à la république —

3. *Rangougnoû*, littér. « homme à *rengaînes*. *Rengaîne* est donné par l'Acad. comme subst. masc. signifiant familièrement refus. M. Bescherelle se contente de copier l'Académie. Pourtant, dans le langage du peuple, ce mot est féminin et a la signification de *rabâcherie*, c'est-à-dire de choses que quelqu'un a toujours sur les lèvres et qu'il est obligé de *rengaîner* parce que tout le monde les connaît. Ainsi notre *rangougnoû* signifie proprement *rabâcheur*, avec l'idée en plus de grognon, de bougon.

Que tu fŏzâ de testŏmen?
Tu n'ôrâ jŏmai pû meitiei de lujŏmen. »
Lo Mor vio be rŏzou ; e trè-certenŏmen,
O quel age, fô fâ soun pŏque gayŏmen,
Dîre : bounsei ! e remerchâ lo gen
O quî noû an servi d'einei e de turmen.
Si lounten.

que tu fasses *de* (un) testament? —Tu n'auras jamais plus besoin de logement ». — La Mort avait bien raison, et très certainement, — à cet âge, (il) faut faire son paquet gaîment, — dire : bonsoir ! et remercier les gens — à qui nous avons servi d'ennui et de tourment — si longtemps.

De queu counte pâ vrai que lo moralo ei bouno?
I'auve pertan lou vieiliar que pampouno [1].
Tan piei pèr se si- ô fŏzio lou mutin ;
Car n'en siro ni mai ni min.
De que li sèr-co de vei pôre?
Ce qu'o coumença deu finî.
Lou jône ome po be muri,
Mâ lou vieiliar ne po pâ viôre.

De ce conte, pas vrai que la morale est bonne? — J'entends pourtant le vieillard qui bougonne. — Tant pis pour lui s'il faisait le mutin ; — car (il) n'en sera ni plus ni moins. — De quoi lui sert-il d'avoir peur? — Ce qui a commencé doit finir. — Le jeune homme peut bien mourir, — mais le vieillard ne peut pas vivre.

1. *Pampouno*, indic. prés. de *pampounâ*, marmotter, grommeler, terme formé par onomatopée, qui ne se trouve pas dans Dom Duclou. Berrich. *papoter*, parler entre ses dents, marmotter.

LO COUR DO LIOUN

LA COUR DU LION

Sîro lou lioun un jour vougue councitre
De quau pŏi èrio soun pai.
Un rei entau parlo toujour en meitre,
E degu lou deimen jŏmai.
O rende doun uno ordounanço
Pèr ŏssemblâ soû eita generau,
E voû dŏvinâ be d'ŏvanço
Ce que fŏguèren loû beitiau.
I venguèren toû ŏ lo feito
Que devio durâ tou-t un mei.
So Mŏjesta lour vio proumei
De loû bien regŏlâ dô pei jusqu'ŏ lo teito,
Dî lâ sŏlâ de soun pŏlai
— Lou pŏlai d'un segnour que fai tan de carnage
Deu mai pudî qu'un viei froumage ; —
Que lî- ôrio de tou nimai mai :
De lâ fleitâ, de lâ chŏbretâ,
Dô panten, de lâ mŏriôneitâ,

Sire le lion un jour voulut connaître — de quel pays était son père. — Un roi de la sorte parle toujours en maître, — et personne (ne) le dément jamais. — Il rendit donc une ordonnance — pour assembler ses états généraux, — et vous devinez bien d'avance — ce que firent les animaux. — Ils vinrent tous à la fête — qui devait durer tout un mois. — Sa Majesté leur avait promis — de les bien régaler des pieds jusqu'à la tête, — dans les salles de son palais — (le palais d'un seigneur qui fait tant de carnage — doit plus puer qu'un vieux fromage) ; — qu'il y aurait de tout et plus encore : — des flûtes, des musettes, — des pantins, des marionnettes,

Dô jugôdour de goubelei,
Deicho ŏ dô tour de jôbissieiro,
Pèr fi d'eitŏlà soun poudei
Dŏvan lo nŏci tou-t antieiro.
L'our ŏriba lou beu premiei,
Tou de go, fran-ke-bran [1], entran di queu charniei :
Pouah ! se fi-t-eu en boûchan sâ nŏrinâ.
O se gue be pŏssa de fâ de tŏlâ minâ ;
Car Sîro lou lioun, deipita,
L'envouye châ lo Mor faire soun deigoûta.
Lou singe ŏprouve for quelo severita,
Vante lo grifo e lo coulèro
Dô meliour prince de lo tèro.
« Coumen ! se digio-t-eu, rebutâ quelo ôdour !
Lî- o-co pen parfun, peino flour
Que nen repande de meliour ? »
Mâ nôtre eibeiti de flŏtour,
Pèr nen tro dîre gue soun tour.
Si- ô guei mièr counŏgu l'istôrio,
O guei trouba di so memôrio
Que queu gran Mounsegnour dô lioun
Erio prei pŏren de Neiroun.
Lou renar èrio qui, pouya countre no soucho,
Fŏzen soun boun Sento-Nitoucho.
« Or ça ! disse lou rei, parlo fran, vâque eici.
Que sentei-tu, te qu'â lou nâ tan fi ?
Reipoun-me sei te deiguizâ ».
E moun renar de s'escuzâ.
« Mounsegnour, se li disse-t-eu,
Sai tan enruma dô cerveu
Que, deipei mai de trei semŏnâ,
Ne pode sentî re dô tou,
Pâ mai lou meichan que lou bou ».
En prenen quelo deivirado,
Meitre renar sôve bien so courado [2].

Quelo fâblo v' ŏpren qu'en parlan ŏ un gran,
Ne fô ni tro mentî, ni se mountrâ tro fran ;
Mâ tŏchâ côcâ ve de reipoundre en Norman.

— des joueurs de gobelets, — jusqu'à des tours de gibecière, — afin d'étaler son pouvoir — devant la nation tout entière. — L'ours arrivé le beau premier, tout de go, sans réserve, entrant dans ce charnier : — Pouah ! fit-il en bouchant ses narines. — Il se fût bien passé de faire de telles mines ; — car Sire le lion, dépité, — l'envoya chez la Mort faire son dégoûté. — Le singe approuva fort cette sévérité, — vanta la griffe et la colère — du meilleur prince de la terre. — « Comment ! disait-il, rebuter cette odeur ! — Y a-t-il aucun parfum, aucune fleur — qui en répande de meilleur ? » — Mais notre imbécile de flatteur, — pour en trop dire eut son tour. — S'il eût mieux connu l'histoire, — il eût trouvé dans sa mémoire — que ce grand Monseigneur du lion — était près parent de Néron. — Le renard était là, appuyé contre une souche, — faisant son bon Sainte-Nitouche. — « Or ça ! dit le roi ; parle franc, viens ici. — Que sens-tu, toi qui a le nez si fin ? — Réponds-moi sans te déguiser ». — Et mon renard de s'excuser. — « Monseigneur, lui dit-il, — (je) suis si enrhumé du cerveau, — que, depuis plus de trois semaines, — (je) ne puis sentir rien du tout, — pas plus le mauvais que le bon ». — En prenant ce détour, — maître renard sauva bien sa peau.

Cette fable vous apprend que, en parlant à un grand, — (il) ne faut ni trop mentir, ni se montrer trop franc ; — mais tâcher quelquefois de répondre en Normand.

---

1. *Fran-que-bran*. Foucaud orthographie *frank-e-bran*. C'est une corruption de la forme *frau-que-brau*, que nous avons expliquée page 27, note 5.

2. *Courado*, littér. « fressure, parties intérieures de certains animaux, c'est-à-dire le foie, le cœur et les poumons pris ensemble » (Dom Duclou). Langued. *courado, couradilio ; couradilios*, au plur., dans le Tarn ; provenç. *courado, coulado ;* catal. *coradella ;* espagn. *corada ;* anc. ital. *corata* ; rom. corada, *corana, coralha*, poitrine, entrailles, ventre, de *cor* (lat. *cor*), cœur. Anc. franç. *corée, coraille ;* berrich. *corée ;* bas-bret. *courall* (prononcez *courail*).

LOU MAU MORIDA

LE MAL MARIÉ

Si tou ce qu'ei brâv*e* èrio bou,
Deipei demo prendrio no meinŏgeir*o*;
Mâ, coumo lou divorc*e* ei souveu di meijou,
E qu'un beu cor chŏbî[1] souveu n'âm*o* ŏzelieir*o* [2],
Quan rumine sur quel ŏfâ,
M'eivi que fŏrai bien de me pâ tan preissâ.
I'ai vu forço[3] de mŏridag*ei*
Que pŏreichiau bien beu, bien sag*ei*,
E dô omei loû quatre car
Amen[4] jugâ queu jeu d'ŏzar;
Mâ loû trei car ô min ŏ là fi s'en repent*en*,
E qui que n'ô dizeu pâ ment*en*.
Iô voû 'u vô citâ un que, s'eitau repenti,
Fugue vira de prenei lou parti
De ranvouyâ so châr*o* eipoûz*o*,
Sŏcripan, ŏvâro, jŏloûz*o*.

Si tout ce qui est beau était bon, — dès demain je prendrais une ménagère; — mais, comme le divorce est souvent dans (la) maison, — et qu'un beau corps contient souvent une âme de peu de valeur, — quand (je) rumine sur cette affaire, — (il) m'est avis que (je) ferai bien de (ne) me pas tant presser. — J'ai vu force mariages — qui paraissaient bien beaux, bien sages, — et des hommes les quatre quarts — aiment (à) jouer ce jeu de hasard; — mais les trois quarts au moins à la fin s'en repentent, — et ceux qui ne le disent pas mentent. — Je vous en vais citer un qui, s'étant repenti, — fut obligé de prendre le parti — de renvoyer sa chère épouse, — sacripant, avare, jalouse. — Rien

---

1. *Chóbî*, 3ᵉ pers. sing. prés. ind. de *chóbî*, « contenir; en espagn. *caber*; en ital. *capire;* en lat. *capere* » (Dom Duclou). *Chóbî* signifie aussi être contenu; bas-lim. *tsobe, tsobi, it.*; langued.: *cabi*, serrer, ranger, et, par extension, fourrer, perdre, égarer; *se cabi*, s'établir, se marier, acception qu'a aussi notre verbe limousin; Gers *cabe*, contenir, pouvoir être contenu dans; rouergue *cabit*, serré, enfermé (Peyrot); lyonn. *chavi, cabir*, contenir, placer, établir, être contenu; dauphin. *chavi;* provenç. *chabi*, contenir, perdre, égarer, et consommer des provisions, se défaire de certaines marchandises. Ancien franç. *chabir*, établir, marier. M. Honnorat, séduit par un des sens du provenç. *chabir*, consommer, se défaire, venir à bout, lui donne pour étymologie le rom. *cap*, chef. Ce mot n'aurait-il pas, selon le sens, deux origines différentes? Il est possible que, dans l'acception donnée par M. Honnorat, *chabir* soit pour *achabir*, terme également lyonnais avec la signification de perdre, dissiper, achever; mais *chabi*, contenir, être contenu, est évidemment le roman caber (lat. *capere*), qui a la même signification. Catal. *caber* ou *cabrer, it.;* espagn., portug. *caber, it.;* ital. *capere* ou *capire, it.*

2. *N'âmo ózelieiro. Un- èr ózeliei*, c'est un air fripon, en parlant d'une femme. *N'âmo ózelieiro* serait une âme légère, évaporée; mais Foucaud prend ici l'épithète en mauvaise part. Le primitif est *ózeu*, oiseau : *qu'ei un brâve ózeu, qu'ei no brâvo ózelo*, sont dits pour signifier des personnes qui ne valent pas grand chose. Le qualificatif a été tiré de là. En bas-lim. *oouzelet* signifie freluquet, et est également adjectif avec l'acception de léger : *ovei l'esprit oouzelet*, avoir l'esprit léger (Béronie).

3. *Forço de*, ou simplement *forço*, beaucoup de. La locution est française, mais seulement sans la préposition : force argent.

4. *Amen*, pour *aimen*, aiment, qui se dit plus communément

Re se fŏgi*o* ŏ soun gra, re n'èrio coum*o* ô fô,
E lo v' òrio fa venî fô.
« I se leven tro tar, se coueigen tro dŏbour*o* ;
Moussû ne sungni*o* ŏ re, Moussû deipenso tou ;
Moussû s'en vai, Moussû dŏmour*o* ;
Moussû vô toujour vei rŏzou ».
Lo nen di tan que Moussû ŏ lo fi [5],
Gâte d'entendre queu luti,
Voû lo ranvouy*o* ŏ lo campagn*o*,
Châ soû pŏren. Lo veiqui doun coumpagn*o*
Dô pâtrei, dô bouyei,
Dô meitŏdiei,
De lo pitito dindounieir*o*,
Nimai de lo quîto pourcheir*o*.
O bou de cauque ten, quan soun- ome cregue
Que l'òrio beissa soun cŏque,
O lo fŏgue tournâ e li di : « Mo pitit*o*,
Coumo vei-voû pŏssa lo vit*o*?
Vejan! countâ me co. Eh be! que fŏgiâ-voû?
L'einoucenço dô chan ei-lo de vôtre goû?
— Ossei, se disse-lo; mâ ce que m'endiŏblav*o*,
Qu'èrio de lî troubâ de lo gen san souci,
Denguerâ pû feignan qu'eici.
Eitŏpau loû voû sŏboulav*o*
Que, de segur, re n'î mancav*o*,
O tout*o* ouro dô jour, lou sei mai lou mŏti.
Ossi quel*o* engenço rustic*o*
M'eimavo coumo lo colic*o*.
Creze bien que tardav*o* ŏ toû
Que lour guei vira loû tŏloû.
Dô diâble si pen me regret*o*!
— Coumo dizei-voû? » L'ô repet*o*.
« Ah ! Mŏdamo, qu'ŏvei-voû di?
Si v'ŏvei tan mŏlin espri,
Que lo gen de vôtre vilag*e*,
Que voû vegian mâquan loû sei,
Soun deijâ gâtei de v'ŏvei,
Que siro-co doun d'un messag*e* [6]

(ne) se faisait à son gré, rien n'était comme il faut,— et elle vous aurait fait devenir fou. — « Ils se lèvent trop tard, se couchent de trop bonne heure; — Monsieur ne songe à rien, Monsieur dépense tout;—Monsieur s'en va, Monsieur demeure; — Monsieur veut toujours avoir raison ».—Elle en dit tant que Monsieur à la fin,—las d'entendre ce lutin, — vous la renvoie à la campagne, — chez ses parents. La voici donc compagne — des pâtres, des bouviers, — des métayers, — de la petite gardeuse de dindons — et même de la porchère. — Au bout de quelque temps, quand son mari crut — qu'elle aurait baissé son caquet,—il la fit revenir, et lui dit : « Ma petite, — comment avez-vous passé la vie? — Voyons! contez-moi cela. Eh bien! que faisiez-vous?— L'innocence des champs est-elle de votre goût?»— « Assez, dit-elle ; mais ce qui m'endiablait, — c'était d'y trouver des gens sans souci, — encore plus fainéants qu'ici. — Aussi bien (je) vous les saboulais — que, bien sûr, rien n'y manquait,— à toute heure du jour, le soir et le matin. — Aussi cette engeance rustique — m'aimait comme la colique. —(Je) crois bien qu'(il) tardait à tous— que (je) leur eusse tourné les talons. — Du diable si aucun me regrette ! » — « Comment dites-vous? » — Elle le répète. — « Ah! Madame, qu'avez-vous dit?—si vous avez si malin esprit — que les gens de votre village,— qui (ne) vous voyaient que le soir,—sont déjà las de vous avoir,— que sera-ce donc d'un domestique — qui de-

5. Il y a ici une faute de versification. Il faudrait un vers à rime féminine.
6. *Message*, « subst. de tout genre, domestique, serviteur, servante » (Dom Duclou); langued. *messatge*, *it.*; gasc. *messatge*, messager, envoyé; rom. MESSATGE, messager, commissionnaire; anc. catal. *missatge;* espagn. *mensage*, message; ital. *messaggio*, messager. M. de Chevallet dérive, avec raison, messager du lat. *missus*, dont on fit d'abord *mes*, puis *messager;* mais notre mot patois *message*, dans le sens de domestique, ne viendrait-il pas du rom. MAS, maison, habitation? On disait autrefois en français *massaige*, métairie, ferme, maison des champs; *messatge*, en langued., a le sens de domestique d'une habitation rurale.

Que deurio sufrî vôtr*o* imour
O toû loû quar-d'ourâ[7] dô jour?
E me doun que touto lo vit*o*,
O meimo lie, meimo marmit*o*,
Defôro nimai di meijou,
Coueija, leva, toujour, pertou,
Viôre coum*o* un pŏriei grifou!
Mŏdamo, voû fô bien pardou[8];
Quel*o* eipreuvo sirio tro rud*o*.
Tournâ-voû-en, chôplâ, d'ente voû sei vengud*o*.
E si jŏmai me pren lo tentŏcî
De voû fâ reveni, vole que lou Boun-Dî
Sei mizericordio me dann*e*,
Mai, qu'ei be piei, que me coundann*e*
O vei, penden l'eiternita,
Douâ fennâ coumo voû, uno châque coûta. »

vrait souffrir votre humeur — à tous les quarts d'heure du jour? —Et moi donc qui, toute la vie, — à même lit, même marmite, — dehors et dans (la) maison, — couché, levé, toujours, partout, — vivre avec un pareil griffon! — Madame, (je) vous demande bien pardon; — cette épreuve serait trop rude. — Retournez-vous-en, s'il vous plaît, d'où vous êtes venue. — Et si jamais me prend la tentation — de vous faire revenir, (je) veux que le bon Dieu — sans miséricorde me damne, — et, c'est bien pis, qu'(il) me condamne — à avoir, pendant l'éternité, — deux femmes comme vous, une (à) chaque côté. »

L'ôtour n'o pâ mei de moral*o*;
Nen veiqui uno talo qual*o* :
Quelo fâblo regardo toû
Loû argnoû.
Se mouche que se sen vourmoû[9],
Se grate queu qu'ôro lo gal*o*;
Car tôt-ô-tar co se veiro :
Queu que fai pŏti pŏtiro.

L'auteur n'a pas mis de morale; — en voici une telle quelle : — Cette fable regarde tous — les hargneux. — Se mouche qui se sent morveux, — se gratte celui qui aura la gale; — car tôt ou tard ceci se verra : — celui qui fait pâtir pâtira.

---

7. *Quar-d'ouro* est devenu un seul mot, dont le signe du pluriel porte sur la voyelle finale.

8. *Voû fô bien pardou* ne signifie pas « je vous fais bien pardon », mais, tout au contraire, « je vous demande bien pardon ». C'est littér. je vous fais : *pardon !* Cette locution est encore usitée à Limoges.

9. *Vourmoû,* morveux. M. Honnorat voit là une altération de *mourvoû.* Le rom. *vorma* et l'anc. catal. *vorm*, morve, prouvent que les patois qui disent *bourmous* ou *vourmous* ne l'ont pas fait par transposition du français, et que c'est au contraire le français qui a transposé le primitif. Ce primitif, qui nous a donné le français *gourme*, est d'origine celtique : bret. *groum*, *grom* (voy. de Chevallet, i, 233). Quant à la permutation du *g* en *v* ou en *b*, les exemples en sont très nombreux. Bas-lim.: *vormo*, morve, *vourmoû*, morveux; gasc. *bourmous;* langued. *groumel* ou *mourvel*, morve; provenç. *mourvous*, morveux.

LO JONO VEVO

Un coumençŏmen de vevage
Ne vai jŏmai sei gran tŏpage.
No jôno vevo di : vô murî de doulour!
L'ô di be, mà pertau lou chŏgrin pren soun cour.
Sur là âlà dô Ten lo Tristesso s'envolo;
Lo jôno vevo se counsolo;
Lou ten rŏmeno lou plŏzei,
Gŏrî lou mau, chasso l'einei.
Pezà lo vevo d'uno annado
E lo vevo d'uno journado,
L'i- ôro forço dechai e degu ne creirian
— Sôco de[1] qui-quî qu'ô veirian —
Que co chio lo meimo persouno.
L'uno credo toujour, puro, gemî, soufrouno;
Lo fai fugi toù loù châlan :
E l'autro ŏblado[2] loù gŏlan.
Si caucu n'ô voulio pâ creire,
Quelo fâblo li- ô fŏrio veire,
Obe pûtô quelo varta
Que nôtrei vezî m'an counta.

L'ome d'uno jôno beuta
Partigue pèr l'eiternita,
Lou lendemo qu'ô guei testa.
Lo jôno fenno, ŏ soun coûta,
Se dezolavo ŏ fà pieita.
« Paubre ŏmi! tu sei defunta![3]

LA JEUNE VEUVE

Un commencement de veuvage — ne va jamais sans grand tapage.— Une jeune veuve dit : (je) vais mourir de douleur. — Elle le dit bien, mais pourtant le chagrin prend son cours. — Sur les ailes du Temps la Tristesse s'envole;—la jeune veuve se console; — le temps ramène le plaisir, — guérit le mal, chasse l'ennui. — Pesez la veuve d'une année – et la veuve d'une journée, — (il) y aura force déchet et personne ne croiraient— (excepté ceux-là qui le verraient) — que ce soit la même personne. — L'une crie toujours, pleure, gémit, sanglote; — elle fait fuir tous les chalands, — et l'autre *fait de l'œil* aux galants. — Si quelqu'un ne le voulait pas croire, — cette fable le lui ferait voir, — ou plutôt cette vérité — que nos voisins m'ont racontée.

L'époux d'une jeune beauté — partit pour l'éternité, — le lendemain qu'il eut testé. — La jeune femme, à son côté, — se désolait à faire pitié. — « Pauvre ami, tu es trépassé! — se disait-

---

1. *Sôco de*, sauf. Dom Duclou ne donne que *sauque*, mot composé de *sau*, contraction du rom. *salv* (lat. *salvus*), sauf, et de la terminaison *que*, ajoutée par analogie du mot *aveque*, anc. franç. *avecque* (voy. DE CHEVALLET, III, 359). Cette expression est du reste peu usitée. On dit plus ordinairement *manco de qui*, ou plus simplement *manco qui*, manque ceux.

2. *Oblado*, indic. prés. de *oblôdâ*, qu'il ne faut pas confondre avec le verbe *blôdâ*, pour *ôblôdâ*, emblaver, analysé page 22, note 6. *Oblôdâ* nous semble être le bas-lim. *oblanda* ou *obranda* (prononcez *oblonda*), mettre le feu avec un brandon, allumer, incendier, au propre et au figuré. Il y a aussi dans la Corrèze le verbe *obloouda*, éblouir. Les philologues ont le choix. Cependant nous penchons pour *obronda*, incendier, eu égard aux congénères suivants : langued. *abranda*, embraser; rom. ABRANDAR, *it.*; anc. franç. *abrander*, s'allumer; berrich. *abrander*, enflammer. Le primitif de ces mots est le rom. *brando*, brandon, d'origine germanique : allem. *brennen*, brûler, *anbrennen*, s'enflammer. (Voy. DE CHEVALLET, I, 266.)

3. *Defunta*, littér. « *défuncté* ».

Se digio-lo, mâ to tendro meita
Te vai fâ veire l'ŏmita
Que soun cœur t'o toujour pourta.
Pèr toû ten e jŏmai queu cœur ei deigoûta.
De toû loû plŏzei de lo vit*o*.
N'i- o pû, n'i- o pû pèr to pitit*o* !
Oten-me, moun- ŏmi ; noû partiran toû doû ».
Mâ l'ome partigue tou soû.
Lo belo vio soun pai qu'ŏvio bouno censen*o* [4].
O laisso pŏssa lo quinzen*o*,
Sei fâ semblan de re, lo laisso bien chunlâ [5].
O lâ fi, pèr lo counsolâ :
« Mo filio, li dit-eu, qu'ei prou fâ lo nigaud*o*.
Lou mor qu'o-t-eu qu'ŏ fâ[6] que voû toumbei mŏ-
V' o-iô pâ leissa prou de be [laud*o* ?
Pèr poudei voû pŏssâ de se ?
E, quan voû purŏriâ milo ve mai denguèr*o*,
Lou tirŏriâ-voû dessoû tèr*o* !
Tan que lî- o tan de vi, mo filio, v'ŏvei tor
De pensâ toujour ŏ queu mor.
Ne dize pâ, sitô, qu'un nouveu mŏridag*e*
Vegne troublâ vôtre vevag*e* ;
Counvene que co sirio mau
De voulei, tou d'un co, pŏssâ dô fre-t ô chau :
Lou mounde jâzŏrian di tou lou vezinag*e* ;
Mâ, dô min, permetei que, di cauqu*e* an d'eici,
Iô voû propôz*e* un gran parti
Que siro, de segur, cen ve mièr ŏssorti
Que lou paubre defun (dŏvan Di sio soun- âm*o* !),
Un jône drôle bien bâti,
Sage, riche, tou fe-t e flâm*o*...
— Ah ! pai, se disse-lo, lou soul*e* engajŏmen
Que me counve, qu'ei lou crô d'un couven.
M'î vô sebeli[7] tout*o* en vit*o* ».
Lou pai ne di re pû. O laisso lo pitit*o*
Fâ brâvŏmen lo digestî

elle, mais ta tendre moitié — te va faire voir l'amitié — que son cœur t'a toujours portée. — Pour tous temps et (à) jamais ce cœur est dégoûté — de tous les plaisirs de la vie. — (Il) n'y (en) a plus, (il) n'y (en) a plus pour ta petite ! — Attends-moi, mon ami, nous partirons tous deux... » — Mais l'époux partit tout seul. — La belle avait son père qui avait un bon jugement. — Il laisse passer la quinzaine, — sans faire semblant de rien, la laisse bien crier. — A la fin, pour la consoler : — « Ma fille, lui dit-il, c'est assez faire la nigaude. — Le mort qu'a-t-il à faire que vous tombiez malade ? — (Ne) vous a-t-il pas laissé assez de bien — pour pouvoir vous passer de lui ? — Et, quand vous pleureriez mille fois plus encore, — le tireriez-vous (de) dessous terre ? — Tant qu'il y a tant de vivants, ma fille, vous avez tort — de penser toujours à ce mort. — (Je) ne dis pas, aussitôt, qu'un nouveau mariage — vienne troubler votre veuvage ; — (je) conviens que ce serait mal — de vouloir, tout d'un coup, passer du froid au chaud : — le monde jaser*aient* dans tout le voisinage ; — mais, du moins, permettez que, dans quelque an d'ici, — je vous propose un grand parti — qui sera, sûrement, cent fois mieux assorti — que le pauvre défunt (devant Dieu soit son âme !), — un jeune garçon bien bâti, — sage, riche, tout feu et flamme ». — « Ah ! père, dit-elle, le seul engagement — qui me convient, c'est le fond d'un couvent. — (Je) m'y veux ensevelir tout en vie ». — Le père ne dit rien plus. Il laisse la petite — faire douce-

---

4. *Censeno*, centaine, fil conducteur, et, par métaphore, jugement. (Voy. page 44, note 12.)

5. *Chunlâ*, pleurer en criant. Nous ne trouvons pas cette forme dans Dom Duclou. Langued. *sioula*, pousser un cri aigu et perçant ; Gers *chiola*, siffler ; provenç. *chila*, *chilia*, piper, contrefaire la voix des oiseaux pour les appeler ; rom. *chiflar*, *chuflar*, SIULAR, *siblar*, siffler, moquer, railler ; anc. franç. *chiffler*, siffler ; berrich. *chiouler*, pleurer d'un air bête ; poitev. *siler*, jeter des cris perçants ; lat. *sibilare*, siffler. Gaël., écoss. et irland. *callair*, crier ; bas-bret. *c'houitella* et *sutella*.

6. *Qu'o-t-eu qu'ŏ fâ*, littér. « qu'a-t-il qu'à faire ».

7. *Sebeli*, ensevelir ; béarn. *sopeli* ; anc. catal. *sebollir*, *sebullir* ; espagn. *sepelir* ; ital. *seppellire* ; rom. SEBELIR ; anc. franç. *sepelir*, *sevelir*.

De soun prouje mai de soun ŏflici.
Lou premiei mei se passo de lo sort*o*;
Mà, lou segoun, lo doulour ei min fort*o*.
Châque jour insansiblŏmen,
Lo coueifuro, l'ŏbiliŏmen
Se senten de queu changniŏmen.
O bou dô mei, finalŏmen,
Lo tristesso changnio de plaç*o*.
Lo bel*o*, ŏ toû momen se miran dî so gliaç*o*,
Trôbo que lou gran dô li vai coum*o* un bijou.
Pû de sŏba dî lo meijou.
Loû plŏzei un- ŏ un tournèr*en*,
Otour d'elo toû se siclièr*en*.
Lou rîre, lo danso, l'ŏmour
Li fan troubà lou ten tro cour,
E, pèr eilounjà lo journad*o*,
Foulio toujour cauco veliad*o*.
Bref! lou pai n'ei pû ŏlarma
Dô paubre defun tan eima.
Mà, coum*o* ô ne di re de lo noço futur*o*,
Lo bel*o* ŏ joyouz*o* encoulur*o*
Li vengue : « Mâ, pŏpa !... veiqui bientô chiei mei...
E queu tan boun parti que voû m'ŏviâ proumei ? »

Lou mound*e* o bien rŏzou de dîr*e*
Que nôtrei eiritiei ne pureu mâ pèr rîr*e*.
Ome, fenno, pitî, nôro, gendre, beu-pai,
N'ei mâ de plagnei quî s'en vai.

ment la digestion—de son projet et de son affliction. — Le premier mois se passe de la sorte; — mais, le second, la douleur est moins forte.— Chaque jour, insensiblement, — la coiffure, l'habillement—se ressentent de ce changement. — Au bout du mois, finalement, — la tristesse change de place. — La belle, à tout moment se mirant dans sa glace, — trouve que le grand deuil lui va comme un bijou.—Plus de sabbat dans la maison. — les plaisirs, un à un, revinrent, — autour d'elle tous s'assirent. — Le rire, la danse, l'amour—lui font trouver le temps trop court, — et, pour allonger la journée,—(il) fallait toujours quelque veillée. —Bref! le père n'est plus alarmé — du pauvre défunt tant aimé. — Mais, comme il ne dit rien de la noce future, — la belle à joyeuse encolure — lui vint : « Mais, papa !... voici bientôt six mois... — Et ce si bon parti que vous m'aviez promis ? »

Le monde a bien raison de dire — que nos héritiers ne pleurent que pour rire.—Mari, femme, enfants, gendre, beau-père,—n'est à plaindre que (celui) qui s'en va.

L'ANE E SOU MEITREI

L'âne d'un jardiniei se plŏgno de soun sor.
« Parbleu! digio-t-eu, qu'ei bien for
Qu'î me deijeivan tan dŏbouro!
Toû loû mŏtî iô sai bâta,
Pèr lou min, mai d'uno gross*o* our*o*
Ovan que dî meijou pen jau ayo chanta.
E pèr que fâ, chiòplà ? vizâ lou beu sŏlâr*i* !
Pèr pourtà cauquei chô ŏ lo Plaço dô Ban.

L'ANE ET SES MAITRES

L'âne d'un jardinier se plaignait de son sort. — « Parbleu ! disait-il, c'est bien fort—qu'ils me mettent sur pied d'aussi bonne heure ! —Tous les matins je suis bâté,—pour le moins, plus d'une grosse heure—avant que dans (la) maison aucun coq ait chanté.— Et pourquoi faire, s'il vous plaît ? voyez le beau salaire ! — Pour porter quelques choux à la Place des Bancs. —

Mai, mo fe! qu'ei plo necessàr*i*
De troublà moun repau pèr dò chò vèr ô blan ».
Lou sor ŏgue pieita de lo paubro mountur*o*.
O le[1] d'un jardiniei, ô li bali*o* un tŏneur
Pèr meitre; mâ, pèr ŏvantur*o*,
L'infeci de là peu lî balio mau ô cœur,
Chouquo lou delica pourteur,
Que regreto soun premiei meitr*e*.
« Ah! disse-t-eu, ne sai pâ traitre,
Mâ n'ai jŏmai pourta de fardeu si pezan.
Mai denguèro, quan me virav*o*,
Toujour, tou-t en chŏmi fŏzan,
Sei fâ semblan de re, gŏmav*o*
De sŏlado, de chò, cauque bri, cauque flai[2]
Que me coûtavo re mâ de virâ lou chai.
Oro, pèr lo paubro bouric*o*,
N'î- o pû mâquan dô co de tric*o*.
Oyâ pieita de me, Boun-Dî! »
Lou Boun-Dî, n'autro ve, neu gue bien coumpŏcî.
O changni*o* enguèro so fourtun*o*.
O lou bali*o* ŏ d- un charbouniei.
Ah! quo fugue be piei! Autro plent*o* impourtun*o*.
« Coumen! di lou Boun-Dî, lî- o-co re de pŏriei?
Quel âne, se tou soû, balio mai d'eizercic*e*
Que trento rei ne pourian fâ!
Creu-iò que n'ai pâ d'autr*e* ŏfâ
Que de countentâ soun cŏpric*e*?
Creu-iò que, soû lou firmŏmen,
N'î- aye mâ se de meicounten?

Lou Boun-Dî vio rŏzou. N'î-o degu que ne ground*e*
Sur l'eita qu'ô te dî lou mound*e*.
Châcu lî veu toujour ô lou ti ô lou ta.
Quelo fenno voudrio n'eitre pâ mŏridad*o*,
Lo filio voudri*o* eisse mŏma.
Tou lou mounde se plen, châcu fai so requeit*o*.
Que lou Boun-Dî l'ŏpouent*o* en meimo ten ŏ toû,
Crezei-voû bounŏmen qu'î sirian pû ûroû?
Ah! tan mai ô fŏrio pèr noû,
Tan mai noû li roumprian lo teit*o*.

Mais, ma foi! c'est bien nécessaire — de troubler mon repos pour des choux verts ou blancs». — Le sort eut pitié de la pauvre monture. — A la place d'un jardinier, il lui donne un tanneur — pour maître; mais par aventure, — l'infection de la peau lui donne mal au cœur, — choque le délicat porteur, — qui regrette son premier maître. — « Ah! dit-il, (je) ne suis pas traître, — mais (je) n'ai jamais porté de fardeau si pesant. — Et encore, quand je me retournais, — toujours, tout en chemin faisant, — sans faire semblant de rien, (je) *chippais*, — de salade, de choux, quelque brin, quelque touffe — qui (ne) me coûtait rien que de tourner la tête. — Maintenant, pour la pauvre bourrique, — (il) n'y a plus que des coups de trique. — Ayez pitié de moi, bon Dieu! » — Le bon Dieu, une autre fois, en eut bien compassion. — Il change encore sa fortune. — Il le donne à un charbonnier. — Ah! ce fut bien pis! Autre plainte importune. — Comment! dit le bon Dieu, y a-t-il rien de pareil? — Cet âne, lui tout seul, donne plus d'exercice — que trente rois ne pourraient faire! — Croit-il que (je) n'ai pas d'autre affaire — que de contenter son caprice? — Croit-il que, sous le firmament, — (il) n'y ait que lui de mécontent?

Le bon Dieu avait raison. (Il) n'y a personne qui ne gronde — sur l'état qu'il tient dans le monde. — Chacun y voit toujours ou le tic ou le tac. — Cette femme voudrait n'être pas mariée, — la fille voudrait être maman. — Tout le monde se plaint, chacun fait sa requête. — Que le bon Dieu l'appointe en même temps à tous, — croyez-vous bonnement qu'ils seraient plus heureux? — Ah! plus il ferait pour nous, — plus nous lui romprions la tête.

1. *O le,* au lieu. Rom. *loc, luoc, luec,* lieu; bret. *leac'h, lec'h, leh, le;* gaël. écoss. et irland. *loc.*

2. *Flai.* Ce terme n'est pas donné par Dom Duclou. Les paysans que nous avons consultés ne le connaissent pas. Est-ce le lat. *floccus,* flocon, touffe, rom. *floc?*

LO MOUCHO E LO DILIGENÇO

Trei pŏrei de chŏvau treinan lo turgotino[1]
Ne poudian pâ grimpâ sur uno auto colino.
I vian lou soulei sur l'eichino,
Dô sable soû loû pei. Quî chiei chŏvau rendû
Chuŏvan toû coumo dô perdû.
I bŏdŏvan lo lingo e toû chiei letejŏvan[2];
En pensan d'ŏvançâ, quan lour pei coulenŏvan[3],
Lâ pôbrâ beitiâ reculŏvan.
Loû vouyŏjour s'en- eimŏjŏvan[4].
Fennâ, moueinei, vieiliar, tou-t èrio dŏvŏla.
No moûcho qu'ô vegue ve fâ soun- embrenado[5].

LA MOUCHE ET LA DILIGENCE

Trois couples de chevaux traînant la turgotine,— ne pouvaient pas grimper sur une haute colline. — Ils avaient le soleil sur l'échine, — du sable sous les pieds. Ces six chevaux rendus — suaient tous comme des perdus. — Ils sortaient la langue et tous six haletaient. — En croyant avancer, quand leurs pieds glissaient, — les pauvres bêtes reculaient.— Les voyageurs s'en mettaient en émoi.—Femmes, moines, vieillards, tout était descendu. — Une mouche qui le vit vient faire son importante.— « Harri!

1. *Turgotino,* turgotine, « nom que le public donna d'abord aux diligences, parce qu'il en dut l'établissement à Turgot, pendant son ministère. Ce nom s'est conservé longtemps dans plusieurs provinces. » (ACAD., *Supplément*).

2. *Letejŏvan,* imparf. de *letejâ,* «haleter, être hors d'haleine; en ital. *alitare* » (DOM DUCLOU). Nous avons vu (page 15, note 20) *le,* par aphérèse, pour *ôle,* haleine; *letejâ* est, par aphérèse, pour *ôletejâ*. C'est un fréquentatif d'*ôletâ*, lat. *halitare.*

3. *Coulenŏvan,* imparf. de *coulenâ,* « glisser par divertissemeet et exprès. Ce verbe semble formé des deux mots latins *currere leviter,* courir doucement comme l'on fait sur la glace: en ital. *sdrucciolare* » (DOM DUCLOU). *Glissons* sur l'étymologie hasardée par Dom Duclou et faisons observer que l'idée de *glissade volontaire* n'est pas du tout celle indiquée par Foucaud. On dit, dans le Berri, *couler* pour glisser sur un terrain gras, sur du verglas, etc. C'est absolument le sens de notre diminutif. *Couler* est français dans le sens de glisser, s'échapper. M. Littré lui donne pour étymologie le lat. *colare,* filtrer, de *colum,* filtre. Langued., provenç. *coulina,* glisser, se glisser, défiler, s'échapper à petit bruit.

4. *S'en eimŏjŏvan,* en étaient en émoi, imparf. de *s'eimŏjâ,* « avoir de l'émoi, s'inquiéter : *tau s'eimajo de la Pandegoûto que ne veiro pâ lâ Rŏzoû,* tel s'inquiète de la Pentecôte qui ne verra pas les Rogations » (DOM DUCLOU). Ce verbe est formé d'*eimai,* émoi, inquiétude, souci. Provenç. *s'esmaia;* catal., espagn. *desmagar;* portug. *esmaiar;* ital. *smagare*; rom.: ESMAI, émoi; ESMAIAR, ESMAGAR, chagriner, troubler, épouvanter. Anc. franç.: *esmai,* émoi, tristesse, étonnement, trouble, inquiétude; *esmaier, émaier,* étonner, surprendre, inquiéter. Berrich., poitev. *s'émoyer,* s'émouvoir; rochellais *s'émoyer,* s'enquérir.

5. *Soun- embrenado,* littér. « son embrenée ». « *Embrener,* salir de bran, d'ordure » (*Dict. de l'Acad.*). Dom Duclou renvoie au mot *breno,* « excrément de l'homme; en bret. *brenn;* en ital. *embratto* ». Le bret. *brenn* signifie son et veut dire aussi roi (BRENNUS). *Faire sa brenne,* dans le vocabulaire des polissons de Limoges, n'est autre chose que *faire sa m.,* qui se dit aussi, c'est-à-dire faire de l'étalage, de l'embarras, et n'être bon à rien. Quelques personnes supposent qu'il y a là une allusion à l'ancien *brenn* gaulois. Cette étymologie n'est guère sérieuse. Quoi qu'il en soit, le mot est celtique. Bas-lim., langued., provenç. *embrena,-ado,* sali, couvert d'ordures; anc. franç. *embresner, embrenier,* salir, souiller; berrich.: *embrener, emberner, it.; embre-*

« Arri [6] ! se disse-lo, oh hu ! oh he ! oh jâ ! »
Lo creu tou fà marchâ en cauco boumbounado.
Lo s'en- ŏne d'ŏbor campâ sur lou timou ;
Oprei lo vai picâ lou nâ dô poustiliou ;
O châcun dô chŏvau lo balio so fissado [7] ;
E, coumo un generau d'armado,
Lo vai, lo ve, lo brun ; dŏvan, dŏrei, pertou,
Lo brandino soun- ŏguliou.
O lâ fi, quan lo veu deimŏrâ l'ŏtŏlage,
« Ah ! di-lo, ce que qu'ei que d'ŏvei dô courage !
Mâ pertan qu'ei tou fia pèr me ;
Degu m'aido dô bou dô de ».
Lou moueine dijio soun breviâri ;
Mai, mo fe, dî queu ten, qu'èrio plo necessâri !
Lâ fennâ dijian no chansou ;
S'ŏgichio-co d'un- èr mai de soun recoursou [8] ?
« Pertan, lòva cho Dì ! nen sai vengudo ŏ bou.
Qu'ei vrai que sai touto eilenado [9] ;
Mâ, de beu de trŏbai, lo vituro ei sôvado,
E de queu meichan pâ me soulo l'ai tirado.

dit-elle, oh hue ! oh eh ! oh jah ! » — Elle croit tout faire marcher avec quelque bourdonnement. — Elle s'en alla d'abord camper sur le timon ; — puis elle va piquer le nez du postillon ; — à chacun des chevaux elle donne son coup d'aiguillon ; — et, comme un général d'armée, — elle va, elle vient, elle bourdonne ; devant, derrière, partout, — elle brandit son aiguillon. — A la fin, quand elle voit démarrer l'attelage, — « Ah ! dit-elle, ce que c'est que d'avoir du courage ! — Mais pourtant c'est tout fait pour moi ; — personne (ne) m'aide du bout du doigt ». — Le moine disait son bréviaire ; — mais, ma foi, dans ce temps, c'était bien nécessaire ! — Les femmes disaient une chanson ; — s'agissait-il d'un air et de son refrain ? — « Pourtant, loué soit Dieu ! (j')en suis venue à bout. — C'est vrai que (je) suis toute hors d'haleine ; — mais, à force de travail, la voiture est sauvée, — et de ce méchant pas moi seule (je)

---

nas, embernas, « individu dont la personne est plutôt un embarras qu'une ressource, qui *embrène* » (Cte Jaubert).

6. *Arri !* « expression dont on se sert pour presser la marche d'une bête de somme. Les Anglais ont le verbe *to harri*, qu'ils emploient dans le même sens. *Arri* n'est pas inconnu en Italie ; Merlin Cocaye dit, dans sa huitième Macaronée : *Non tibi substigans asinum pronunciat* ARI. C'est peut-être de *ari* qu'est venu le vieux mot français *harer*, exciter » (Béronie). De même en langued., en gasc., en provenç., en catal., en ital. Espagn., portug. *arre ;* rom. ARRI. Anc. franç. « *harer*, exciter, presser, pousser, du lat. *ardere*, d'où on a fait *haridelle*, mauvais cheval qu'on est obligé d'*harer* » (Roquefort). M. de Chevallet conteste avec raison cette étymologie : « *Harer, harier*, dit-il, viennent d'*haro*, qui signifiait autrefois cri, clameur, tumulte que l'on fait en criant, vacarme. *Haro* nous est resté dans la locution crier *haro* sur quelqu'un ». Suivant cet auteur, l'origine de ce mot est germanique : tud. *haran*, crier ; goth. *hropjan ;* allem. *rufen*. L'angl. a conservé *hoora, hooraw*, exclamations joyeuses dont nous avons fait en français *hourrah*.

7. *So fissado*, son coup d'aiguillon. « *Fiçâ*, aiguillonner, piquer avec un aiguillon ; en lat. *figere* » (Dom Duclou). De même en langued. Rom. : FISSAR, piquer ; FISSO, aiguillon. Limous. *fissou*, aiguillon ; anc. franç., poitev., saintong. *fisson, it.*

8. *Recoursou*, refrain. Dom Duclou traduit ce mot par « couplet de chanson » ; mais le sens généralement adopté est « refrain ». *Recoursou*, en Bas-Lim., n'est employé que dans le sens de « replis qu'on fait en retroussant quelque chose. Si un chemin étant trop en pente, on a été obligé d'y pratiquer des courbes, on les appelle *doous recoursous* » (Vialle). On verra plus loin (*lo Meijou e lo Vito d'un Garçou*) ce mot employé dans un sens à peu près analogue. Rom. *recors, recours, recorsa* (lat. *recursus*), retour.

9. *Eilenado*, essoufflée, hors d'haleine, mot composé de *ei*, rom. *es*, lat. *ex*, et de *le* pour *ôle*, rom. ALE, ALEN, ALENA, haleine. L'ital. mod. *lena* a subi l'aphérèse, comme le patois limousin. Rom. ALENAR, respirer, souffler ; catal. *alenar. it.* L'anc. franç. avait aussi *haleiner, halener*, dans le même sens.

Ça, *Messieurs* loû chŏvau, pouen de machiei, mâ-[nei ;
Pŏyâ me tauquetau lo peno que i'ai prei ».

l'ai tirée. — Ça, Messieurs les chevaux, point de *mais si, mais non ;* — payez-moi sur le champ la peine que j'ai prise ».

Veiqui plo coumo fan quî fŏdar d'impourtanç*o*,
Que van toujour boutâ lour nâ
Châ lour vezî, di loû ŏfâ
Ent*e* î n'entenden re, que loû regarden pâ.
Queu mounde soun coumun en Franç*o*.
Pèr lou bounur publiqu*e* e coumo de rŏzou,
Tou lou mounde deurian loû chŏssâ de pertou.

Voici bien comme font ces farauds d'importance, — qui vont toujours fourrer leur nez — chez leurs voisins, dans les affaires — où ils n'entendent rien, qui (ne) les regardent pas. — Ces gens sont communs en France. — Pour le bonheur public et comme de raison, — tout le monde devrait les chasser de partout.

L'ANE QUE POURTO LA RELIQUA

L'ANE QUI PORTE LES RELIQUES

Un- âne charja de reliq*uâ*
— Lâ venian beleu de Granmoun[1] —
Auvo chautâ lou *Te Deoun*,
Veu bŏrâ toutâ lâ boutiq*uâ*,
Sortî lou mounde de meijou.
L'un- ŏ jŏnouei dŏvan so port*o*,
L'autre dŏrei soun bŏreirou[2],
Toû fan lou signe de lo crou.
Se vezen feita de lo sort*o*,
Queu bôde, coumo de rŏzou,
Se figure qu'î l'ŏdorŏv*an*.
Mâ caucu de quî que pŏssŏv*an*
Li disse : « Paubre pecâta !
Toun- insolento vŏnita
Ne môtro mâquan lo beitiz*o*
Qu'ei cŏtado soû to peu grîz*o*.

Un âne chargé de reliques — (elles venaient peut-être de Grandmont) — entend chanter le *Te Deum*, — voit fermer toutes les boutiques, — sortir les gens de (leur) maison ; — l'un à genoux devant sa porte, l'autre derrière sa demi-porte, — tous font le signe de la croix. — Se voyant fêté de la sorte, — ce baudet, comme de raison, — se figura qu'on l'adorait. — Mais quelqu'un de ceux qui passaient — lui dit : « Pauvre peccata ! — ton insolente vanité — ne montre que la bêtise — qui est cachée sous ta peau

---

1. *Granmoun*. Voy. dans le *Bullet. de la Société Archéol. du Limousin*, T. VI, l'inventaire du trésor de Grandmont, publié par feu M. Auguste DuBoys. Après la suppression de l'abbaye, en juillet 1790, châsses, reliquaires, vases, etc., tout fut distribué aux églises, et cette dispersion explique la conservation d'une grande partie du trésor. Foucaud fait allusion à la translation de ces reliques.

2. *Bŏreirou*. On dit aussi *pourtŏneu*. Le *bŏreirou*, diminutif de *bŏrieiro*, est une demi-porte à claire-voie, faite avec des barreaux de bois, qui, tout en laissant entrer l'air et la lumière dans l'habitation, empêche les animaux domestiques d'y pénétrer. Le *pourtŏneu* est une demi-porte pleine. Bas-lim. *pourtonel*, « petite porte pratiquée dans une grande » ; langued. *pourtanel ;* provenç. *pourtissou*.

Quelà prejeirà, quel encen,
Ne soun pà pèr toun nà, là s'ŏdressen ô sen.
Counei mièr quî que te couneiss*en*.
Quan meim*o* en l'encensoir î te roumprian là den,
Co n'ei màquan loû boû sen qu'î encens*en*

Un mŏgistra bourique
Ei l'âne de quelo fàbl*o*.
So rob*o* ei be respetabl*o*,
Mà se? *Boun sei, bouno ne!...*

grise.—Ces prières, cet encens — ne sont pas pour ton nez, elles s'adressent aux saints. — Connais mieux ceux qui te connaissent. — Quand même avec l'encensoir ils te rompraient les dents, — ce n'est que les bons saints qu'ils encensent.

Un magistrat bourriquet — est l'âne de cette fable. — Sa robe est bien respectable, — mais lui?... *Bon soir, bonne nuit!*

LOU SERPEN E LO LIMO

I counten qu'un serpen, vezi d'un- orlogei,
— E co n'èrio pà sei dangei :
Qu'èrio pèr l'orlogei un meichan vezinag*e* —
Entre dî lo boutic*o*, e, cherchan ŏ minjà,
N'î rancountre, pèr tou poutag*e*,
Qu'uno limo d'ŏchiei qu'ô se me de rôjà.
Quelo limo li dî, mà sei s'eimôre gair*e* :
« Paubr*e* ignoren! que pretendei-tu fair*e*,
Quan t'ŏtŏcà pù for que te?
Piti serpen ŏ teito fol*o*,
Pùtô que d'empourtà de me
Soulŏmen lou car d'un*o* obol*o*,
Tu te roumpriâ toutà là den.
Ne cragne mà quelà dô ten.

Coqui s'ŏdress*o* ŏ voû, esprî dô darniei ordr*e*,
Que, n'eitan boû ŏ re, cherchà toujour ŏ mordr*e*.
V'ŏvei ben voû batre loû flan,
Vôtrà rità[1] jŏmai n'eitendran lour rŏvag*ei*
Sur tan de beu e boû oubrag*ei*
Que soun pèr voû d'ŏchiei, de brounze, de diei-
[man.

LE SERPENT ET LA LIME

On conte qu'un serpent, voisin d'un horloger, — (et ce n'était pas sans danger : — c'était pour l'horloger un mauvais voisinage) — entra dans la boutique, et, cherchant à manger, — n'y rencontra, pour tout potage, — qu'une lime d'acier qu'il se met à ronger. — Cette lime lui dit, mais sans s'émouvoir guère : — « Pauvre ignorant! que prétends-tu faire, — quand tu attaques plus fort que toi?— Petit serpent à tête folle, — plutôt que d'emporter de moi — seulement le quart d'une obole, — tu te romprais toutes les dents. — (Je) ne crains que celles du temps. »

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,—qui, n'étant bons à rien, cherchez toujours à mordre. — Vous avez beau vous battre les flancs, — vos dents jamais n'étendront leurs ravages — sur tant de beaux et bons ouvrages — qui sont pour vous d'acier, de bronze, de diamant.

---

1. *Rità*, quenottes, terme de nourrice. Ce mot exprime ordinairement une idée gracieuse. Ce sont des dents d'enfant, blanches, petites et pointues. *Rito* est une altération de *rato*, dent de *rat*, qui se dit en Provence.

LO LEBRE E LO PERDRI

No lebre[1] e no perdri, countentà de lour sor,
Dî lou meimo peuau viviau for bien d'ŏcor,
Quan no troupo de chei de chasso
Lou fŏguèren changuiâ de plaço.
Lo lebre, que jŏmai ne dèr
Sei que lo n'aye l'ei d'eibèr,
E qu'o toujour l'ôrelio en l'èr,
Auvo jŏpâ, e, zesto ! zesto !
Lo ne dŏmando pâ soun resto.
Lo couneichio un boun crô, lo li- ei dî quatre sau.
Ah ! Messieurs mes amis, coumo lo deiviardavo !
Guessâ dî qu'ô sŏba lou diâble l'empourtavo.
Bref! lo me loû chei en defau,
E se meimo, meitre Brifau,
O quî pen gibiei ne rezisto,
Coumo un autre, perde lo pisto.
Mâ lo lebre se trŏigue.
Lo fino ódour que surtigue
De soun cor eichôra[2] lo fŏgue recouneitre.
Mitau d'ŏbor lo sentigue,
E Mitau rozounan en meitre,
Lo fourço tan qu'ô nen pougue.
Rustau, que n'ojŏmai prei soun cû pèr sâ chôssâ[3],
Disse : lo lebre o deicampa.
L'eivenŏmen prouve qu'ô s'èrio pâ troumpâ.
Lo paubro lebre sei ressourço,
Dî soun gître troube lo fi
E de so vito e de so courso.

LE LIÈVRE ET LA PERDRIX

Un lièvre et une perdrix, contents de leur sort,— dans le même genêt vivaient fort bien d'accord, — quand une troupe de chiens de chasse — les firent changer de place. — Le lièvre, qui jamais ne dort — sans qu'il n'ait l'œil ouvert, — et qui a toujours l'oreille en l'air,— entend aboyer, et, zeste! zeste! — il ne demande pas son reste. — Il connaissait un bon trou, il y est en quatre sauts. — Ah! Messieurs mes amis, comme il détalait! — (Vous) eussiez dit qu'au sabbat le diable l'emportait. — Bref! il met les chiens en défaut,— et lui-même, maître Brifaut,— auquel pas un gibier ne résiste, — comme un autre, perdit la piste. — Mais le lièvre se trahit. — L'odeur subtile qui sortit — de son corps échauffé le fit reconnaître.— Mitaud aussitôt le sentit,— et Mitaud, raisonnant en maître, — le força tant qu'il put. — Rustaud, qui n'a jamais pris son derrière pour ses chausses, — dit : le lièvre a décampé. — L'événement prouva qu'il (ne) s'était pas trompé.— Le pauvre lièvre, sans ressource,— dans son gîte trouva la fin — et de sa vie et

---

1. *Lebre*, lièvre. Notre substantif est féminin, ainsi que le rom. LEBRE, le catal. *llebra*, l'espagn. *liebre*, le portug. *lebre*, l'ital. *lepre*, le provenç. *lebre*, le gasc. *liebre*, *lebre*, *lebe*, le bas-lim. *lebre*. L'anc. franç. et les patois du Nord ont conservé le genre masc. du lat. *lepus*.

2. *Eichôra*, échauffé; bas-lim. *etsoonra*; gasc. *escaouhura*; provenç. *escaufa*, *eichaufa*; espagn. *acalorar*, échauffer, réchauffer; ital. *scaldare*; rom. ESCAUDAR. On trouve dans Apulée le lat. *caloratus*, échauffé, qui, avec le préfixe, est à peu près notre terme.

3. Ce vers est isolé. Quant à la locution proverbiale, elle est citée dans le *Livre des Proverbes* de M. Leroux de Lincy (1863, T. I, page 213).

Lo perdri que vegio l'eiba,
O le de counsoulà so paubro cŏmŏrado,
Li di en se moucan : « Ah! qu'ŏvià-tu doun fà
De to chambo si be filado [1]? »
So frâzo n'èrio pà chŏbado,
Rustau sèn lo perdri. Lo preu be lo voulado,
Mà, quan lo se cregio sôvado,
Lo ne vio pâ counta lo grifo dô miôlar.
O soun tour lo fugue gobado,
E ne pourte pà louen soun discour gogŏnar.

O le de couyounà loû autrei,
Noû meimo pregnan gardo ŏ n'autrei.
Surtou se fô jŏmai moucà dô mŏlûroû,
Car quî po se flŏtà d'eisse toujour ûrou?
Là plaçà, là ônour, l'eime, loû bei, lo taulo,
Lo Fourtuno se ri de ce que l'o bŏlia,
E châcu po troubà so miaulo
Que l'ôrio be tô deibilia.

1. *Filado*, par aphérèse, pour *ôfilado*, affilée.

de sa course. — La perdrix qui voyait l'ébat, — au lieu de consoler son pauvre camarade, — lui dit en se moquant : « Ah! qu'avais-tu donc fait — de ta jambe si bien déliée? » — Sa phrase n'était pas achevée, — Rustaud sent la perdrix. Elle prend bien la volée, — mais, quand elle se croyait sauvée, — elle n'avait pas compté (sur) la griffe du milan. — A son tour elle fut gobée, — et ne porta pas loin son discours goguenard.

Au lieu de plaisanter les autres, — nous-mêmes prenons garde à nous. — Surtout (il ne) se faut jamais moquer des malheureux, — car qui peut se flatter d'être toujours heureux? — Les places, les honneurs, l'esprit, les biens, la table, — la Fortune se rit de ce qu'elle a donné, — et chacun peut trouver son milan — qui l'aurait bientôt déshabillé.

LOU PATRE E LOU LIOUN

Là fŏblà ne soun pà ce que dô mounde crezen.
Sei fà semblan de re, là beitià noû enstruizen.
No leiçou touto nuo po côzà de l'einei :
Soû lo peu d'un renar, lo fai toujour plŏzei.
Qui que fan queu meitiei deven enstruire e plaire,
E, de segur, î nan pà pau ŏ faire.
Ossi forço sŏben, eigŏyan lour espri,
Sur quelo mŏtieiro an eicri.
Tou fugen l'ornŏmen e lou tro d'eitendudo.
Châ î ne veirià pà no pŏraulo perdudo.
Feidre ei talŏmen cour que dô û l'an blâma;
Eizopo en min de moû s'ei denguèro esprima;
Mà surtou certeu Grc rencherissan se pico
D'uno eleganço lŏcounico.

LE PATRE ET LE LION

Les fables ne sont pas ce que des gens croient. — Sans faire semblant de rien, les bêtes nous instruisent. — Une leçon toute nue peut causer de l'ennui; — sous la peau d'un renard, elle fait toujours plaisir. — Ceux qui font ce métier doivent instruire et plaire, — et certes ils n'ont pas peu à faire. — Aussi force savants, égayant leur esprit, — sur cette matière ont écrit. — Tous fuient l'ornement et le trop d'étendue. — Chez eux (vous) ne verriez pas une parole perdue. — Phèdre est tellement court que des uns l'ont blâmé; — Ésope en moins de mots s'est encore exprimé; — mais surtout certain Grec renchérissant se pique — d'une élégance laconique. — Il ren-

O renfermo toujour soun counte en quatre vèr.
Ei-co bien? Ei-co mau? Laissan dir*e* ô espèr.
Vejan d'ŏbor Eizopo e deibran bien l'ôrel*iâ*.
L'un mein*o* un chŏssŏdour, l'autr*e* un gardeur d'ô-
Loû vô segre toû doû quan-t ŏ l'eivenŏmen ; [vel*iâ*.
Couzŏrai, entremiâ [1], cauque tre soulŏmen.
Veiqui coum*o* ŏ pû prei Eizopo fai soun count*e* :

Un pâtr*e* ŏ soû moûtoû trouban cauque meicount*e*,
S'enteit*o* ŏbsolumen de rŏpâ lou leirou.
O soupçounavo for un lou ;
Car quel*o* engenç*o* ei coutumieir*o*
Pertou d'uno farço pŏrieir*o*.
O s'en vai brâvŏmen tou prei d'uno tonieir*o*,
E lî dress*o* un boun trŏconar.
« Si veze prenei queu pendar,
E que lou Dî dò ceu eizauc*e* mo dŏmand*o*,
Proumete de li fâ l'ôfrand*o*
D'un vedeu, mai lou pû fricau
Dô quinze que soun ŏ l'oustau ».
Coumo ô digio qui moû, un lioun d'auto crinieir*o*
Sor tou d'un co de lo tonieir*o*.
Lou pâtre s'ŏgrumî, e di ŏ demiei mor :
Moun Dî ! moun Dî ! l'om*e* o bien tor.
Se-t-eu ce qu'ô se vô, en fŏzen no prejeir*o*?
Iô voû vio proumei un vedeu,
Si iô vegi*o* ŏvan que iô part*e*
Lou destrutour de moun troupeu ;
Mâ voû proumet*e* un biò si voû fâ qu'ô s'eicart*e* ».
Qu'ei entau qu'o counta lou prencipau ôtour ;
Oro vejan l'imitŏtour.

ferme toujours son conte en quatre vers. — Est-ce bien ? est-ce mal ? laissons dire aux experts. — Voyons d'abord Ésope et ouvrons bien les oreilles. — L'un amène un chasseur, l'autre un gardeur de brebis. — (Je) les vais suivre tous deux quant à l'évènement. — (Je) coudrai, entre deux, quelque trait seulement. — Voici comment à peu près Ésope fait son conte :

Un pâtre à ses moutons trouvant quelque mécompte, — s'entête absolument d'attraper le larron. — Il soupçonnait fort un loup ; — car cette engeance est coutumière — partout d'une farce pareille. — Il s'en va doucement tout près d'une tanière, — et y dresse un bon traquenard. — « Si (je) vois prendre ce pendard, — et que le Dieu du ciel exauce ma demande, — (je) promets de lui faire l'offrande — d'un veau, et le plus beau — des quinze qui sont à la maison ». — Comme il disait ces mots, un lion de haute crinière — sort tout d'un coup de la tanière. — Le pâtre se blottit et dit à demi-mort : — « Mon Dieu ! mon Dieu ! l'homme a bien tort. — Sait-il ce qu'il *se* veut, en faisant une prière ? — Je vous avais promis un veau, — si je voyais avant que je parte — le destructeur de mon troupeau ; — mais (je) vous promets un bœuf si vous faites qu'il s'écarte ». — C'est ainsi qu'a conté le principal auteur ; — maintenant, voyons l'imitateur.

---

1. *Entremiâ*, « subst. fém. plur., entre-deux, espace qui est entre deux choses ; en ital. *tramezzo ;* en lat. *intermedius* » (Dom Duclou) ; espagn. *intermedio*. Le rom. avait *entremech*, mitoyen, de *mei*, *mez*, *miech*, *mieich*, mi, demi, mitoyen. Le simple, dans le Haut-Limousin, est *miei*, milieu, que Dom Duclou ne donne que comme substantif. Nous n'avons en effet jamais vu ce mot employé adjectivement. Le *Dict. bas-lim.* ne fait pas mention de ce terme, mais nous y trouvons le féminin pluriel *miedzas* dans le sens de moitié : *parlo mâ o miedzas*, il ne dit que la moitié de ce qu'il pense. Tarn *entremièx*, entre-deux ; langued. *entremiech*, *it.* ; Gers *entremeg*, *it.* Le dialecte marseillais a absolument notre terme *entremia* avec la signification d'*entrefaites*, sur ces entrefaites. Sur d'autres points de la Provence, on dit *entremiejas*. Berrich. *entremi*, entre-deux, parmi, sur ces entrefaites ; anc. franc. *entremi*.

LOU LIOUN E LOU CHOSSODOUR

Un chŏssŏdour tan si pau fanfŏroun,
Crezeu soun meliour che devoura pèr un lioun,
S'en- ŏne tenei queu lingag*e*
O d- un bargei dô vezinag*e* :
« Môtro me, di-t-eu, lo meijou
De l'ŏssŏsiu de moun Moûtou [1];
Car, tou-t ôro, fô que 'n aye rŏzou.
— Qu'ei lai, di lou bargei, prei de quelo mounta-
Lî pay*e* eizatŏmen douge moûtoû pèr an ; [gn*o*.
E pode, sei dangei, roudâ di lo campagn*o*,
Sei riscâ ni freitu ni bran ;
E jugu*e* entau ŏ quî pèr gâgn*o* ».
Coum*o* ô chŏbavo queu discour,
Lou lioun s'ŏvanç*o* ô pâ de charj*o*.
Nôtre fŏro lou veu, s'en cour,
E lo vio n'èrio pâ prou larj*o*
Pèr leissâ pŏssâ so vŏlour.
« Helâ! moun Dî! di-t-eu dî soun courag*e*,
Coumo pourai-iô m'esquivâ?
Deibrei-me doun cauque pŏssag*e*
Pèr ente peche me sôvâ ».

Veiqui plo moû poultroû que van tou tuâ, tou batr*e*,
Tan qu'i an loû pei chau subre lour doû landiei,
E que fugîrian loû premiei,
Si co s'ŏgissio de coumbatr*e*.
Pèr poudei dir*e* *abe* ô be *nou*
Sur queu que vanto soun courag*e*,
Lou jugei pâ sur soun verbiag*e*,
Mâ dŏmandâ si- ô o ôvi petâ lou lou [2].

LE LION ET LE CHASSEUR

Un chasseur tant soit peu fanfaron, — croyant son meilleur chien dévoré par un lion, — s'en alla tenir ce langage — à un berger du voisinage : — « Montre-moi, dit-il, la maison — de l'assassin de mon Mouton ; — car à l'instant (il) faut que (j')en aie raison ». — « C'est là-bas, dit le berger, près de cette montagne. —(Je) lui paye exactement douze moutons par an ; — et (je) puis, sans danger, rôder dans la campagne, — sans rien risquer ; — et (je) joue ainsi à qui perd gagne ». — Comme il achevait ce discours, — le lion s'avance au pas de charge. — Notre faquin le voit, prend sa course, — et la voie n'était pas assez large — pour laisser passer sa valeur. — « Hélas! mon Dieu, dit-il dans son courage, — comment pourrai-je m'esquiver ? — Ouvrez-moi donc quelque passage — par où (je) puisse me sauver ».

Voilà bien mes poltrons qui vont tout tuer, tout battre, — tant qu'ils ont les pieds chauds sur leurs deux chenets, — et qui fuiraient les premiers, — s'il s'agissait de combattre ! — Pour pouvoir dire *oui* ou *non* — sur celui qui vante son courage, — (ne) le jugez pas sur son verbiage, — mais demandez-lui s'il a entendu péter le loup.

---

1. *Moûtou*, Mouton, nom de chien.
2. *Ovi petâ lou lou*, entendre péter le loup. Ce dicton n'est pas cité dans le *Livre des Proverbes* de M. Leroux de Lincy.

LOU MEDECI

Lou medeci *Tan-Piei* qu'i cregian no miraudi*o*,
Fugue manda pèr no mŏlaudi*o*
Qu'ô devio trŏtâ de councèr
Avecque soun coufrai *Tan-Mièr*.
Queu qui li digi*o* un jour : « Nôtre mŏlaud*e* ei mièr :
Soun pou ei pû moufle[1] que ièr ;
Sai pû counten de soun- ôrin*o* ;
So peu, so le, soû ei, so min*o*
Se soun douba de mai d'un tièr ;
Grâch*o* ŏ Dî ! lou troub*e* ŏssei fièr.
Mouyenan n'autro medecin*o*,
Dô piti la de ten-en-ten,
Mandi e sèr un lavŏmen,
Surtou forço meinajŏmen,
Creze qu'ô pouro nâ ŏ lo messo diŏmen ».
Mâ *Tan-Piei* n'èrio pâ dô meimo sentimen.
« Qu'ô faze, disse-t-eu, pûtô soun testŏmen.
N'i- o medecino ni cristèr*i*[2]
Que pechan lou tirâ d'ŏqui.
Sâ chour puden ô cementèri[3] ;

LES MÉDECINS

Le médecin *Tant-Pis* qu'on croyait une merveille — fut mandé pour une maladie — qu'il devait traiter de concert — avec son confrère *Tant-Mieux*. — Celui-ci lui disait un jour : « Notre malade est mieux : — son poulx est plus doux qu'hier ; — (je) suis plus content de son urine, — sa peau, son haleine, ses yeux, sa mine, — se sont améliorés de plus d'un tiers ; — grâce à Dieu ! (je) lui trouve assez bon air. — Moyennant une autre médecine, — du petit lait de temps en temps, — matin et soir un lavement, — surtout force ménagements, — (je) crois qu'il pourra aller à la messe dimanche ». — Mais *Tant-Pis* n'était pas du même sentiment. — « Qu'il fasse, dit-il, plutôt son testament. — (Il) n'y a médecine ni clystère — qui puissent le tirer de là. — Ses sueurs puent le

---

1. *Moufle*, « doux » (FOUCAUD) ; « *moufle,-flo*, adj., moelleux,-euse, doux au toucher, en parlant d'une peau apprêtée, d'une étoffe ; *lie moufle*, lit mollet, dans lequel les mains enfoncent en le pressant tant soit peu » (DOM DUCLOU) ; bas-lim. *moufle*, ce qui est mou avec élasticité, tendre, en parlant du pain, ameublie et légèrement humide en parlant de la terre, moelleux en parlant d'une étoffe, ayant un embonpoint agréable en parlant des personnes. Le mot *moufle* a à peu près les mêmes acceptions en Provence, en Gascogne et en Languedoc. L'abbé Des Sauvages le rapproche du vieux français *maflé* ou *maflu*. L'Académie a conservé au langage familier ces deux expressions, avec la signification de « qui a de grosses joues ». Elle a conservé aussi le terme populaire *mouflard*, celui qui a le visage gros et rebondi. Ménage dit que *mouflard* est un dérivé de l'allemand *muffel*, museau, *muffle* dans le peuple. Ainsi, de l'idée allemande de gros museau, on serait passé à l'idée de joufflu, et, par suite, à toute espèce de chose rebondie mais molle. Rom. MOFLET, adj., mollet, tendre, frais : *del pan moflet de farina*, du pain mollet de farine (*Cartul. de Montpellier*, f° 59) ; bas-lat. *panis mofletus* ou *mofletus*, « panis delicatioris species, quasi *pain mollet*, dictus » (DU CANGE). Anc. franç. *mouflet*, pain mollet.

2. *Cristèri*, clystère. Le mot existait déjà sous cette forme au moyen âge. On disait indifféremment en roman CLISTERI ou CRISTERI. Les patois et les langues du Midi ont conservé cette dernière forme : provenç. *cristeri* ; catal. *cristeri* ; espagn. *crister* ; portug. *cristel* ; ital. *cristero*.

3. *Cementèri*, cimetière ; rom. CEMENTERI ou SEMENTERI (lat. *cœmeterium*) ; catal. *cementiri* ; espagn., portug. *cimenterio* ; ital. *cimeterio* ; provenç. *cementeri*. On a dit, aux diverses époques de la langue française, *cimetire*, *cimetère*, *cimetière*, *chimen-*

O po dîre *ôrate freti* [1];
O siro mor diômen mŏti.
Tan-Mièr li balio un deimenti.
Mâ lou dotour *Tan-Piei,* teita coumo un luti,
Soutengue toujour soun parti.
E, penden qu'î se chŏmŏliŏvan
Qu'ŏ tor, ŏ trovèr, i citŏvan
Hipocrato, Galien, surtou forço leti,
Lou ten se pèr, lou mau empiro,
Lou paubre mŏlaude deliro.
En dizen, coumo ô po, soun *orate fratres,*
O partigue pèr *ad patres.*
Queto ve, dîrei-voû, lo disputo ei chŏbado,
Dô min entre lou medeci.
Coumen? Voû moucâ-voû de î?
Eh! lo n'ei mâ bien coumençado.
Tan-Piei disse : « V'ô vio-iô di?
L'ŏfâ ei be ŏriba coumo iô vio predi. »
Mâ *Tan-Mièr,* d'un toun d'ŏssuranço
Tou de suito lî replique :
« Si- ô vio segu moun- ordounanço,
O sirio d'enguèro sur pe,
E l'ŏvio be ŏverti d'ŏvanço.
Lou mŏlaude n'ei mâ parti
Pèr vei fa ce que v'ŏvei di.
Iô soûtendrai toujour dŏvau touto lo Franço. »

Loû medeci ne soun jŏmai d'ŏcor,
E queu que nen vô doû pèr fâ soun passŏpor,
Ei pû mautrŏta qu'ô ne penso.
O-t-eu mai de counfiauço en d'un,
Tanquetau l'autre s'en- ôfenso;
O n'o pû de secour d'ŏcun.
Pertan, se re minjâ, ô payo lo deipenso.
Qui percurairei de lo Mor
Se fan toû bien pŏya pèr prenei so deifenso,
E se bŏlien jŏmai lou tor.
Qu'ei toujour pèr cauquo imprudenço,
Souven pèr fauto de gouvèr,
Un remèdi prei de trŏvèr,
Que lou paubre mŏlaude mèr.

cimetière; — il peut dire : *orate fratres;* — il sera mort dimanche matin. — *Tant-Mieux* lui donne un démenti. — Mais le docteur *Tant-Pis,* têtu comme un lutin, — soutint toujours son opinion. — Et pendant qu'ils se chamaillaient, — que, à tort, à travers, ils citaient — Hippocrate, Gallien, surtout force latin, — le temps se perd, le mal empire, — le pauvre malade délire. — En disant, comme il peut, son *orate fratres,* — il partit pour *ad patres.* — Cette fois, direz-vous, la dispute est finie, — du moins entre les médecins. — Comment! vous moquez-vous d'eux? — Eh! elle n'est que bien commencée. — *Tant-Pis* dit : « Vous l'avais-je dit? — L'affaire est bien arrivée comme j'avais prédit ». — Mais *Tant-Mieux,* d'un ton d'assurance, — tout de suite lui répliqua : — « S'il avait suivi mon ordonnance, — il serait encore sur pied, — et (je) l'avais bien averti d'avance. — Le malade n'est parti — (que) pour avoir fait ce que vous avez dit. — Je (le) soutiendrai toujours devant toute la France. »

Les médecins ne sont jamais d'accord, — et celui qui en veut deux pour faire son passeport, — est plus maltraité qu'il ne pense. — A-t-il plus de confiance en l'un, — aussitôt l'autre s'en offense; — il n'a plus de secours d'aucun. — Pourtant, sans rien manger, il paye la dépense. — Ces procureurs de la mort — se font tous bien payer pour prendre sa défense, — et (ne) se donnent jamais le tort. — C'est toujours par quelque imprudence, — souvent par faute de soins, — un remède pris de travers, — que le pauvre malade meurt. — Les médecins, les

---

tière. Berrich. *cemetière, cemintire, cimentire, cimentière,* suivant les localités; bourguig. *cemeteyre.*

1. *Orate freti.* « expression proverbiale qui équivaut à celle-ci : *il n'y a rien à faire* » (Foucaud); corruption de la formule liturgique : *orate fratres,* mes frères priez (pour lui), c'est-à-dire, il est mort.

Loû medeci, loû bouticâri[5]
Soun e siran toujour dô mau tro necessârî.
Quan-t ŏ me, loû deinigre pouen;
M'estime for-t ûroû qu'î me preitan lour souen;
Mâ pû ûroû cen ve qui que n'an pâ bezouen!

apothicaires — sont et seront toujours des maux trop nécessaires. — Quant à moi, (je ne) les dénigre point; — (je) m'estime fort heureux qu'ils me prêtent leurs soins; — mais plus heureux cent fois ceux qui n'(en) ont pas besoin!

5. *Bouticârî*, apothicaires. Déjà au moyen âge la langue romane avait BOTIGA, boutique (catal. *botiga*, espagn., portug. *botica*, ital. *bottega*), formé, par aphérèse et corruption du lat. *apotheca* (grec *apothêkê*), dont nous avons fait *apothicaire*. M. Littré dit que le mot *boutique* nous est venu d'Italie, « comme le porte à croire l'apocope de l'*a* ». Cependant la forme apocopée existait dans toute la langue romane et s'est conservée dans certains patois méridionaux. Nous trouvons *bouticaire* avec le sens d'apothicaire dans le Languedoc, la Gascogne et la Provence. *Poutinga*, droguer, en Bas-Limousin.

L'OUR E LOU DOU COUMPOGNOU

Lî- ŏvio no ve doû estŏfiei
Qu'ŏyan gran bezouen de mouned*o*,
Lo teit*o* en l'èr, l'eichino red*o*,
S'en van châ lour vezi, grô marchan peletiei,
Pèr li vendr*e* en tout*o* ŏssuranç*o*
Lo peu dô pû bel our que li- ŏguei soû lou ceu.
Queu rei dô our vio be no peu!...
N'î- ŏvio pâ de pŏrieir*o* en Franç*o*.
Jŏmai s'ei re vu de si beu
Que lou piau de quelo fourur*o*,
Bouno pèr dô dessû, bouno pèr no doublur*o*.
En quelo peu lou marchan poudio fâ
Bien- eizadŏmen so fourtun*o*;
E li- ŏvio pûtô douâ peu qu'un*o*.
Qu'ei vrai que l'our n'èrio pâ mor;
Mâ nôtrei estŏfiei lou deviau tuâ d'ŏbor;
Dô miu qu'ei entau qu'î pretend*ian*,
E, segur de se pâ troumpâ,
Dî trei jour î devian livrâ
O marchan lo peu qu'î li vend*ian*.
I counvenen dô prî; e, quan tou-t ei d'ŏcor
E sur lo peu e sur lo mor
De l'ŏnimau que cour denguèr*o*,
I parten pèr li fâ lo guèr*o*.

L'OURS ET LES DEUX COMPAGNONS

il y avait une fois deux estafiers — qui, ayant grand besoin de monnaie, — la tête en l'air, l'échine roide, — s'en vont chez leur voisin, gros marchand pelletier, — pour lui vendre, en toute assurance, — la peau du plus bel ours qu'(il) y eût sous le ciel. — Ce roi des ours avait bien une peau!... — (Il) n'y (en) avait pas de pareille en France. — Jamais (il) ne s'est rien vu de si beau — que le poil de cette fourrure, — bonne pour des dessus, bonne pour une doublure. — Avec cette peau le marchand pouvait faire — bien aisément sa fortune; — et (il) y avait plutôt deux peaux qu'une. — C'est vrai que l'ours n'était pas mort, — mais nos estafiers devaient le tuer d'abord; — du moins c'est ainsi qu'ils le prétendaient, — et, sûrs de ne pas se tromper, — dans trois jours ils devaient livrer — au marchand la peau qu'ils lui vendaient. — Ils conviennent du prix, et, quand tout est d'accord — et sur la peau et sur la mort — de l'animal qui court encore, — ils partent pour lui faire la guerre. —

I trouben for bien l'enemi,
Que, pèr lour eipargnâ lo meita dô chŏmi,
O gran tro vegn*o* ŏ lour ŏvanç*o*
I que n'eimŏvan pâ veire quelo cŏdanç*o*
E vian pô de cauqu*e* entrecha,
Ne bŏlancèren pâ de roumpre lou marcha.
De tau soudar èrian tro sag*ei*
Pèr ezijâ de l'our intere ni doumag*ei*.
Eitŏpau, quan-t î vezen co,
E î de s'en fugî credan : *sauvo qui po!*
L'un sur un gran rouvei archel*o* [1];
E s'î cŏcoun*o* [2] en sentinel*o*,
L'autr*e* ô miei dô chŏmi s'eiten,
E, coueija tou de boucho-den,
Fai lou mor e rete soun ven.
O vi*o* ŏvi dir*e* ŏpŏrŏmen
Que l'our o n'ŏvercî trè fort*o*
Pèr lo viando qu'ô troubo mort*o*.
En- eife, quan l'our ei vengu,
Qu'ô veu queu cŏdâbr*e* eitendu,
O s'en maifio d'ŏbor, ŏprei coqui lou sin*o* [3],
Oprei lou viro sur l'eichin*o*,
Oprei lou sen dessoû lou nâ.
Vezen qu'ô ne respiro pâ,
O n'en- ŏgue no rebufad*o* [4].
« Pouah ! disse-t-eu, quelo viando ei gâtad*o*!
Queu mor ei qui deipei lounten;
Quei no chŏrougn*o*, ŏneu-noû-en.
E veiqui moun- ours en campagn*o*,
Que se sauvo sur no mountagn*o*.

Ils trouvent fort bien l'ennemi, — qui, pour leur épargner la moitié du chemin, — au grand trot venait à leur avance. — Eux qui n'aimaient pas voir cette cadence, — et avaient peur de quelque entrechat, — ne balancèrent pas à rompre le marché. — De tels soldats étaient trop sages — pour exiger de l'ours intérêts ni dommages. — Aussi bien, quand ils voient cela, — et eux de s'enfuir criant : *sauve qui peut!* — L'un sur un grand chêne grimpe avec peine, — et s'y tapit en sentinelle. — L'autre au milieu du chemin s'étend, — et, couché tout de *bouche-dent*, — fait le mort et retient son vent. — Il avait entendu dire apparemment — que l'ours a une aversion très forte — pour la viande qu'il trouve morte. — En effet, quand l'ours est venu, — qu'il voit ce cadavre étendu, — il s'en méfie d'abord, après cela le flaire, — après le retourne sur l'échine, — après le sent sous le nez. — Voyant qu'il ne respire pas, — il en eut un mouvement de dégoût : — « Pouah! dit-il, cette viande est gâtée! — ce mort est là depuis longtemps : c'est une charogne, allons-nous-en ». — Et voici mon ours en campagne, — qui se sauve sur une montagne. —

1. *Archelo*, 3e pers. sing. prés. indic. de *archelâ*, « verbe neutre, grimper, monter avec peine en se servant des pieds et des mains » (Dom Duclou).

2. *S'î cŏcouno*, s'y blottit comme dans sa *coque*. M. Littré donne le verbe neutre *coconner*, faire son *cocon*. Langued. *coucougna* et *cacougna*, dodiner un enfant; provenç. *coucouneja*, *it*.

3. *Sino*, indic. prés. du verbe *sinâ*, lim. et bas-lim., « flairer, sentir par l'odorat. Le mot *cinâ* semble dérivé du grec *kuon*, chien. C'est le propre de cet animal de sentir. Ex. *Que venei-voû qui cinâ*, que venez-vous ici fureter? que cherchez-vous? » (Dom Duclou). D'après l'étymologie un peu sujette à caution de Dom Duclou, *ciner*, usité dans le Berri, serait pour *chienner*; cependant il y a, dans les langues celtiques, des termes qui pourraient bien être congénères de notre verbe *sinâ* : gall. *syn*, sentiment, *syniad*, sensation, *siniaw*, sentir, percevoir, *synu*, observer.

4. *Rebufado*, de même en Bas-lim., « mouvement d'humeur, de colère qu'on témoigne à quelqu'un : *m'o fouita uno rebufado que m'o fa poou*, il m'a donné une *repousse* qui m'a fait peur; *rebufa*; repousser quelqu'un avec aigreur. Le mot français le plus approchant est *rebiffer* » (Béronie). M. Honnorat ne donne le terme que comme bas-lim. Le berrichon a l'adjectif *rebuffe*, de mauvaise humeur. Espagn. *rebufar*, bouffer souvent ou très fort, du rom. *re* et *bufar*, souffler. *Rebufado* est pris ici dans le sens de mouvement en arrière causé par le dégoût. La traduct. littér. serait *une repoussée*.

Mâ, quan l'our fugue bien parti,
Lou coumpŏgnou deicen e di : « Moun cŏmŏrado,
Counve que noû 'n an gu châcu no belo chuado...
E lo peu de nôtre our?... Mâ que t'o-t-eu tan di,
Quan so grifo te deiviravo,
E qu'ŏ l'ŏrelio ô te parlavo?
— O m'o di que noû vian bien tor
De nâ vendre so peu ŏvan qu'ô fusso mor ;
E m'o fa proumetre d'ŏvanço
De ne pû m'espôzâ ŏ no pŏrieiro transo.
— Li- à-tu proumei?— Oplo! nimai tan que viôrai,
Pèr lou segur, me souvendrai
D'ŏvei gu soun nâ sur mo panso! »

Queu counte me fai souvenî
De quelo feiro de Pilnî
Ente loû rei vendian d'ŏvanço
E devian se partî lo Franço.
Tan de chei ŏprei lou meimo ô
Cregian be eisse segur d'ŏvei châcun lour trô.
Mâ, s'î vian gu legi nôtre boun Lo Fountèno,
Orian-t-î jŏmai fa no pŏrieiro fredèno?

Mais, quand l'ours fut bien parti, — Le compagnon descend et dit : « Mon camarade, — conviens que nous avons eu chacun une belle suée... — Et la peau de notre ours?... Mais que t'a-t-il tant dit, — quand sa griffe te retournait,— et qu'à l'oreille il te parlait? »—« Il m'a dit que nous avions bien tort — d'aller vendre sa peau avant qu'il fût mort, — et m'a fait promettre d'avance — de ne plus m'exposer à une pareille transe ». — « (Le) lui as-tu promis? » — « Oui, et tant que je vivrai, — bien sûr, (je) me souviendrai — d'avoir eu son nez sur ma panse. »

Ce conte me fait souvenir — de cette foire de Pilnitz — où les rois vendaient d'avance — et devaient se partager la France. — Tant de chiens après le même os — croyaient bien être sûrs d'avoir chacun leur morceau. — Mais, s'ils avaient lu notre bon La Fontaine,—auraient-ils jamais fait une pareille fredaine?

JUPITÈR E LOU MEITODIEI

Jupitèr, un beu jour, gue no fermo ŏ dounâ :
Mercuro dŏvŏle, lo fai tambourinâ.
Forço mounde se prezentèren ;
Li 'n gue for pau que lî metèren,
Denguerà min qu'enchŏrissèren ;
Quî que vian mei se deidiguèren;
Presque toû lou be deinigrèren.
L'un di que qu'ei tro mau blŏda,
L'autre, que lou pŏi ei âsse [1] ;
Queu-qui di qu'ô n'o pâ prou bla
Deicho que lou nouveu se mâsse.

JUPITER ET LE MÉTAYER.

Jupiter, un beau jour, eut une ferme à donner : — Mercure descendit, la fait tambouriner. Force gens se présentèrent ; — (il) y en eut fort peu qui y mirent ; — encore moins qui enchérirent ; — ceux qui avaient mis se dédirent ;—presque tous le bien dénigrèrent. — L'un dit que c'est trop mal emblavé, — l'autre que le terrain est inculte ; — celui-ci dit qu'il n'a pas assez de blé — jusqu'à ce que le nouveau se récolte. —

---

1. *Asse*, effrité. *Effriter* la terre, c'est « épuiser le sol par des cultures successives, sans lui rendre les engrais indispensables pour l'entretien de sa fécondité » (Richard, *Dictionn. d'Agricult.*). Dom Duclou ne donne pas l'adjectif *asse*, mais donne le verbe « *assâ*, négliger, laisser inculte une terre, un champ », dont le participe serait *assa*. Rom. assar, rôtir ; espagn. *asar;* portug. *assar;* lat. *assare*, rôtir, sécher au feu.

L'encan navo couci-couci.
Degu se suchio tro d'un si meichan bouci ;
L'un digio *car* e l'autre *si*.
Penden qu'î bargignen ensi,
S'en trôbo un de pû ardi,
E que se cregio lou pû fi
De toû loû jau de soun vilage;
Mà que pertau n'èrio pâ lou pû sage.
O nen proume boun pri en ce que Jupitèr
Li laissŏro meitrizâ l'èr,
Pèr qu'ó gue toujour ŏ so guizo
Dô chau, dô fre, dô bęu ten, de lo bizo,
En- un mou, dô se, dô moulia,
D'ŏbor qu'ô ôro bŏdŏlia [2].
Jupitèr li counsen, e lou countra se passo;
E tanquetan nôtro brŏdasso
Fai veire ŏ soû vezî qu'ô ei meitre dô ceu.
O fai plôre, ventà ; ô fai si be, si beu,
Un clima tou pèr se, que lo prado vezino
S'en sentigue pâ mai que quelâ de lo Chino.
Co fugue lou bounur dô peizan d'ŏlentour.
I vegian froujâ chàque jour
Lour bla, lour vi, lour fe e touto autro denado,
E guèren uno richo annado.
Mà queu que vio tou-t ŏrenja
Fugue lou pû mau partŏja :
O ne gue re dô tou. Eitŏpau, l'autro annado,
L'esplŏtŏei dô ceu fugue touto changniado;
Mà soun chan s'en troube pâ mièr.
Quoique secha, rouza, venta d'uno autro sorto,
O n'en po pà culî lou car dô demiei-tièr
Que lo tèro vezino porto.
Que fai-t-eu queto ve? O torno ŏ Jupitèr,
O counve de soun- imprudenço,
E ne vô pû lâ cliau de l'èr.
Jupitèr veu so repentenço
E lou trato en meitre for doû.

L'encan allait couci-couci. — Personne (ne) se souciait trop d'un si mauvais morceau ; — l'un disait *car* et l'autre *si*. — Pendant qu'ils barguignent ainsi, — (il) s'en trouva un de plus hardi, — et qui se croyait le plus fin — de tous les coqs de son village ; — mais qui pourtant n'était pas le plus sage. — Il en promet bon prix en ce que Jupiter — lui laissera maîtriser l'air, — pour qu'il eût toujours à sa guise — du chaud, du froid, du beau temps, de la bise ; — en un mot du sec, du mouillé, — aussitôt qu'il aura bâillé. — Jupiter y consent, et le contrat se passe ; — et aussitôt notre étourdi — fait voir à ses voisins qu'il est maître du ciel. — Il fait pleuvoir, venter ; il fait si bien, si beau, — un climat tout pour lui, que la prairie voisine — (ne) s'en ressentit pas plus que celles de la Chine. — Ce fut le bonheur des paysans d'alentour. — Ils voyaient croître chaque jour — leur blé, leur vin, leur foin et toute autre denrée, — et eurent une riche année. — Mais celui qui avait tout arrangé — fut le plus mal partagé : — il n'eut rien du tout. Aussi bien, l'année suivante, — l'exploitation du ciel fut toute changée ; — mais son champ ne s'en trouva pas mieux. — Quoique séché, arrosé, *venté* d'une autre sorte, — il n'en peut pas cueillir le quart du demi-tiers — que la terre voisine porte. — Que fait-il cette fois ? il revient à Jupiter, — il convient de son imprudence, — et ne veut plus les clefs de l'air. — Jupiter voit son repentir — et le traite en maître fort doux.

---

2. *Bŏdŏlia*, partic. du verbe *bŏdŏliâ*. « *Badaliâ*, bâiller » (Dom Duclou). Bas-lim. *bodollia*, tiré, d'après Béronie, du verbe patois *boda*, en vieux français, *bader*. Langued., gasc., provenc. *badalia*, tiré, d'après M. Hounorat, du bas-bret. *badalein* ; catal. *badallar* ; ital. *badigliare* et *sbadigliare* ; rom. BADAILLAR ; bas-bret. *badala* (*l* mouillé). On écrivait autrefois en français *baailler*, forme allongée du bas-lat. *badare*, selon M. Littré. Les patois méridionaux ont conservé la forme simple *bada*, dans le sens d'ouvrir, bayer, être béant ; le lim. et bas-lim. *boda* signifie plus particulièrement vomir. M. Littré pense que le bas-bret. *bada*, être dans l'étonnement, est emprunté au roman. Pourquoi le roman BADAR ne serait-il pas tout aussi bien emprunté au celtique ?

L'ome que creu se rendre ûroû
Pèr soun sŏbei, pèr so prudenço,
Fai injuro ŏ lo Providenço.
Lo se ce que noû fô, e l'ô se mièr que noû.
Retegnan bien quelo sentenço,
L'ei lou trezor dô mŏlûroû.

L'homme qui croit se rendre heureux — par son savoir, par sa prudence, — fait injure à la Providence. — Elle sait ce qu'il nous faut, et elle le sait mieux que nous. — Retenons bien cette sentence, elle est le trésor des malheureux.

LOU RA QUE S'EI RETIRA DO MOUNDE

Un certen ra,
Pèr escrupulo,
S'èrio bŏra
Dî no celulo.
Quel enrŏja
Qu'o tan rôja
Din so jônesso,
Sen dô remor,
Counei soû tor,
Dî lo vieiliesso.
Bien repenten,
Rôjo-Bounten
Vô fâ lo vito
De peniten;
E l'ipocrito
Se ren-t armito
Sur soun viei ten.
Queu nouveu sage,
Queu piti sen
O belo den
Fai 'n armitage
D'un grô froumage,
(De quau pŏî,
Me diran-t-î?
Belo dŏmando!
Qu'èrio d'Olando).
O l'ŏroundî,
L'ŏproufoundî :
Dî so rotoundo,
Larjo e proufoundo,
Salo ŏ minjâ;

LE RAT QUI S'EST RETIRÉ DU MONDE

Un certain rat,
par scrupule,
s'était renfermé
dans une cellule.
Cet enragé
qui a tant rongé
dans sa jeunesse,
sent des remords,
connaît ses torts,
dans la vieillesse.
Bien repentant,
Roger-Bontemps
veut faire la vie
de pénitent;
et l'hypocrite
se rend ermite,
sur son vieux temps.
Ce nouveau sage,
ce petit saint,
à belle(s) dent(s),
fait un ermitage
d'un gros fromage,
(De quel pays,
me diront-ils?
Belle demande!
c'était de Hollande).
Il l'arrondit,
l'approfondit :
dans sa rotonde,
large et profonde,
salle à manger;

Chambro vezin*o*	chambre voisine
De lo couzin*o*,	de la cuisine,
Pèr se coueijâ.	pour se coucher.
Lo solitud*o*	La solitude
Èri*o* un pau rud*o*,	était un peu rude
En coumençan ;	en commençant ;
Mâ lo rŏtret*o*	mais la retraite
Fugue parfet*o*	fut parfaite,
En ŏvançan.	en avançant.
O grŏvechav*o*	Il grattait
Pèr soun dînâ,	pour son dîner,
Eichŏrougnav*o* [1]	écorchait
Pèr soun soupâ.	pour son souper.
Lo panso plen*o*,	La panse pleine,
Lo peu plo len*o*,	la peau bien lisse,
Nôtre reclù,	notre reclus,
Coum*o* un chŏnouein*e*	comme un chanoine
E piei qu'un mouein*e*	et pis qu'un moine
Èrio dôdu.	était dodu.
Un jour venguèr*en*	Un jour, vinrent
Dô deputa	des députés
Dô peuple ra	du peuple rat
que dŏmandèr*en*	qui demandèrent
Lo chŏrita,	la charité,
E li- espôzèr*en*	et lui exposèrent
Lour paubreta.	leur pauvreté.
Quî paubrei diâbl*ei*	Ces pauvres diables
Èrian minâbl*ei*	étaient minables
O fâ pieita.	à faire pitié.
Quel*o* embŏssad*o*	Cette ambassade
Vô lo pŏssad*o*	veut la passade
Pèr û doû jour ;	pour un (ou) deux jours ;
Dî l'interval*o*	dans l'intervalle
L'ôro secour.	elle aura (du) secours.
Lour cŏpital*o*	Leur capitale,
Rŏtŏpolî	Ratopolis
Èri*o* ŏssieijad*o* ;	était assiégée ;
Minagrôbî,	Rominagrobis,
Queu redoutabl*e*	ce redoutable
Rei dô margau,	roi des matous,
Èrio cŏpabl*e*	était capable

1. *Eichòrougnavo*, imparf. d'*eichòrougnâ*, « écorcher, enlever une partie de la peau » (Dom Duclou). Bas-lim. *etsorougna ;* langued. *escarougna ;* anc. portug., espagn. *escarnar ;* ital. *scarnare ;* rom. *escarnar*. *Écharnir* est encore un terme de corroyeur qui signifie enlever la chair qui reste attachée après la peau. *Eichòrougnâ* contient en plus l'idée de *rogner*. Berrich. *écharcugner*, égratigner, déchirer.

De fà, dî pau,
Dounâ l'ŏssau.
Lo Republico
Vengudo eitico
Dî queu dangei,
Vô que so raço
Se levo en masso
Châ l'eitrangei.
Di queu dezordre,
I pourten l'ordre,
Mâ sei argen,
E, di lour courso,
An pèr ressourço
Lo brâvo gen.

de faire, sous peu,
donner l'assaut.
La république,
devenue étique
dans ce danger,
veut que sa race
se lève en masse
chez l'étranger.
Dans ce désordre,
ils (en) portent l'ordre,
mais sans argent,
et, dans leur course,
ont pour ressource
les braves gens.

« Moû paubrei fṛai, reipoun lou soulitàri,
Sai plo fâcha de tou vôtre embŏrâ ;
Mâ loû bei temporel ne me regarden pâ ;
Me maile pû de quî ŏfâ.
Dî voû faze dò be ? vô voû dîre un rouzàri :
Veiqui tou ce que pode fâ ».
E lour baro so porto ô nâ.

« Mes pauvres frères, répond le solitaire,— (je) suis bien fâché de tout votre embarras ; — mais les biens temporels ne me regardent pas ; — (je ne) me mêle plus de ces affaires.— Dieu vous fasse du bien ! (je) vais vous dire un rosaire : — voici tout ce que je puis faire ».— Et leur ferme sa porte au nez.

Richar ŏvâre,
Queu ra barbâre
Ei tre pèr tre
Vôtre pourtre.
Quî fai pŏrado
De devoucî,
Queu-qui deigrado
Lo religî.
So penitenço
Souven ôfenso
L'umŏnita ;
Touto pregeiro
Ei meissungeiro
Sei chŏrita.

Richard avare,
ce rat barbare
est trait pour trait
votre portrait.
Qui fait parade
de dévotion,
celui-là dégrade
la religion.
Sa pénitence
souvent offense
l'humanité ;
toute prière
est mensongère
sans charité.

EIPILOGUE

Veiqui coumo, dî moun vilag*e*,
l'ai tŏcha de trŏduir*e* en vèr
Là leiçoû que, dî l'univèr,
Noû bŏlien mil*o* eitrei divèr.
Car tou chanto di lo nŏtur*o*;
N'î- o mà d'eicoûtà lou viòloun.
Sei far, sei jaino, sei pŏrur*o*,
Qu'ei lo moralo lo pù pur*o*
Qu'î repeten ŏ l'unissoun.
Ne fô mà deibrì nòtr*â* òreli*â*
Pèr entendre tan de merveli*â*.

Si cauqu*e* enveza[1] d'Opoulloun,
En voulen fà soun Ciceroun,
Navo dire que moun lingag*e*,
Grouchei, pŏlo, demiei-sôvag*e*,
Loû fai chantà tou de trŏvèr,
E que vire tou-t ŏ l'envèr,
Pèr ne mà fà dò bŏvardag*e*,
Qu'ei so fauto : qu'ò faze mièr.
Car, pèr me que ne sai pà fièr,
De tou moun cœur dirai : tan mièr!
l'òrai be querèque lo glòr*io*
d'ŏvei coumença lou premiei,
E, tou-t en cedan lou lòriei,
l'òrai mo par de lo vitòr*io*.
Mâ lou mignar de là Nô Sor,
Queu que se sen loû ren prou for,
Queu qu'o tan d'eime, tan de sianç*o*,
Ne deu pà, coumo de rŏzou,
Nà bufà, en queto sŏzou,
Di lo charmelo[2] d'un jantou.

ÉPILOGUE

Voilà comment, dans mon village, — j'ai tâché de traduire en vers — les leçons que, dans l'univers, — nous donnent mille êtres divers. — Car tout chante dans la nature ; — (il) n'y a qu'à écouter le violon. — Sans fard, sans gêne, sans parure, — c'est la morale la plus pure — qu'ils répètent à l'unisson. — (Il) ne faut qu'ouvrir nos oreilles — pour entendre tant de merveilles.

Si quelque enfant gâté d'Apollon, — en voulant faire son Cicéron, — allait dire que mon langage, — grossier, pâlot, demi-sauvage, — les fait chanter tout de travers, — et que (je) tourne tout à l'envers, — pour ne faire que du bavardage, — c'est sa faute : qu'il fasse mieux. — Car, pour moi qui ne suis pas fier, — de tout mon cœur, (je) dirai : tant mieux ! — J'aurai bien sans doute la gloire — d'avoir commencé le premier, — et, tout en cédant le laurier, — j'aurai ma part de la victoire. — Mais le mignon des Neuf Sœurs, — celui qui se sent les reins assez forts, — celui qui a tant d'esprit, tant de science, — ne doit pas, comme de raison, — aller souffler, en cette saison, — dans le chalumeau d'un

1. *Enveza,-ado*, « mal élevé, à qui l'on souffre tout et qu'on gâte. *Envezâ* se dit des enfants à qui on laisse faire leur volonté » (Dom Duclou); participe formé du roman ENVEIA, ENVEA (lat. *invidia*), envie, désir; catal. *enveja;* espagn. *envidia;* portug. *enveja;* ital. *invidia;* langued., provenç. *envejo.* Dans nos pays *envie* est pris communément pour caprice. Un enfant *envesé* est un enfant auquel on passe tous ses caprices. Provenç. *envea,-ado,* « enfant trop exigeant, boudeur, rechigné » (Honnorat).

2. *Charmelo,* « cornemuse ; en ital. *ciarmella* » (Dom Duclou). Bas-lim. *tsoromel,*

Qu'ô chante doun l'Amperour de lo Franç*o*;
Qu'ô dize que, soû lou soulei,
N'î- o jŏmai gu de meliour rei;
Qu'ô dize que l'Eurôp*o*, en trei co de bŏguet*o* [3],
Begue trei ve dî so coupet*o* [4];
Qu'ô dize que jŏmai, soû lo chapo dò ceu,
S'ei vu de gueriei coumo queu;
Qu'ô diz*e*, en courounau lo feit*o*,
Tou ce qu'an loû Francei dî lou cœur, dî lo teit*o*;
Qu'ô dize tou ce qu'ô voudro,
Qu'ô chante tan- au qu'ô pouro,
Jŏmai lo foun ne tŏriro,
Jŏmai pen lou deimentiro,
Tou l'univèr ŏplaudiro,
E soun trŏbai jŏmai ne periro.

paysan. — Qu'il chante donc l'Empereur de la France; — qu'il dise que, sous le soleil, — (il) n'y a jamais eu de meilleur roi; — qu'il dise que l'Europe, en trois coups de baguette, — but trois fois dans sa petite tasse; — qu'il dise que jamais, sous la voûte du ciel, — (il ne) s'est vu de guerrier comme celui-là; — qu'il dise, en couronnant la fête, — tout ce qu'ont les Français dans le cœur, dans la tête; — qu'il dise tout ce qu'il voudra, — qu'il chante aussi haut qu'il pourra, — jamais la fontaine ne tarira, — jamais personne (ne) le démentira, — tout l'univers applaudira, — et son travail jamais ne périra.

« chalumeau, petit intrument à vent qu'on fait avec une tige de blé ou d'orge. *Tsoromelo*. augmentatif de *tsoromel*. Les enfants choisissent une branche de châtaignier uni, ils en séparent l'écorce, enlèvent au bout de l'un des côtés l'épiderme, et ensuite, en la serrant entre les dents, ils en forment une espèce d'anche, dont ils font sortir des sons plus ou moins graves, suivant la longueur et la grosseur du chalumeau. Voilà notre *tsoromelo* primitive. Quelques jeunes gens, dans les campagnes, se procurent une espèce de hautbois dont le corps a quelques trous, avec lequel ils jouent des bourrées » (Béronie). C'est encore *lo tsoromelo, lo charmelo* dans le Haut-Limousin. Langued. *chalamino*; gasc. *calamet*, *calamero*; provenç. *charamel*, chalumeau, *charamela*, jouer du chalumeau; lyonn. et forez *charamela, charamella*, jouer du chalumeau; anc. catal., anc espagn. *caramela*, chalumeau; portug. *charamella*; ital. *cennamella* et *ciaramella*; rom. caramel (lat. *calamus*), chalumeau, et caramela, subst. fém., *it*. Anc. franç. *chailemie*, *chalemelle chalemie*, *chalemeal*, *chalemet*, flûte champêtre. Bas-lat. *caramella*, *calamellus*, *calaminula*, *calamaulis*.

3. *En trei co de bŏgueto*, « les trois derniers traités de paix » (*note de Foucaud*).

4. *Coupeto*, « petite tasse; en bret. *cop*; en bas-lat. *cupa* » (Dom Duclou). (Voy. sur *coupo* la note 3 de la page 117.)

FI DE LA FOBLA.

POÉSIES DIVERSES

IMITATION DE LA I^RE ODE D'HORACE

O MECENO

Mecèno doun lo raço brîl*io*
Deipei tan de generŏci,
E que countâ dî to fŏmil*io*
Forço gran rei tan mor que vî,
Te que fâ touto mo ressourç*o*
Pèr l'eime nimai pèr lo bourç*o*,
Recei moun premiei coumplimen.
Caucu dîran be que mo mûz*o*
N'ei mà beleu no vieilio bûz*o*,
Mà pertan jŏmai lo ne men

Li- o dò û que meten lour glòr*io*
O bien counduîr*e* un chŏretou,
E, s'î nempourten lo vitôr*io*,
I crez*e*n que qu'ei lou Peirou.
Pèr mour qu'î fan forço poûchieir*o*,
I meiprezen lo tèr*o* antieir*o*,
Creben de jòyo dî lour peu.
Quan lou boutou[1] chau de lour rod*â*
Eirîfio[2] lâ boueinâ plantŏd*â*,
I s'eileven deichant*o* ô ceu.

Nen couneisse dî moun vilag*e*
Que ne voudrian pèr tan e mai
Obandounâ lou bourdeirag*e*
Qu'î tenen de lour paubre pai.

A MÉCÈNE

Mecène dont la race brille
depuis tant de générations,
et qui comptes dans ta famille
force grands rois tant morts que vivants,
toi qui fais toute ma ressource
pour l'esprit ainsi que pour la bourse,
reçois mon premier compliment.
Quelqu'un dira bien que ma muse
n'est peut-être qu'une vieille buse,
mais pourtant jamais elle ne ment.

(Il) y a des uns qui mettent leur gloire
à bien conduire un petit char,
et, s'ils remportent la victoire,
ils croient que c'est le Pérou.
Parce qu'ils font force poussière,
ils méprisent la terre entière,
crèvent de joie dans leur peau.
Quand le moyeu chaud de leurs roues
érafle les bornes plantées,
ils s'élèvent jusqu'aux cieux.

(J')en connais dans mon village
qui ne voudraient pour tant et plus
abandonner le *borderage*
qu'ils tiennent de leur pauvre père.

---

1. *Boutou*, bouton, moyeu.
2. *Eirifio*, 3e pers. sing. prés. indic. d'*eirifiâ*, érâfler, mot d'origine germanique, selon M. de Chevallet : « on disait autrefois *raffer*, avec le sens de rafler, en basse latinité *reffare*, *reiflare*, en patois du Valais *raffare;* en italien *arraffare*... Ces verbes peuvent provenir du latin *rapere;* cependant ils ont une plus grande ressemblance avec les mots correspondants des idiomes germaniques : tud. *rafsjan*, enlever vivement ravir, râfler; anglo-sax. *ræfan*, *riefian*; anc. allem. *reffen;* allem. *raffen*, etc. » (I, 438). Rapprochons encore l'anglais *to rifle*, enlever, piller, le bas-lat. *rifflare*, le bas-bret. *ribla*, enlever adroitement, le vieux franç. *rifler*, arracher, égratigner, écorcher. Le lim. *eirifiâ* a pour congénères, dans les patois, le bourguig., le champen., le berrich. *érifler*, le poitev. *erâller*.

AD MÆCENATEM

MÆCENAS, atavis edite regibus,
O et præsidium, et dulce decus meum!

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum,
Collegisse juvat; metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis,
Terrarum dominos evehit ad Deos;

Hunc, si mobilium turba Quiritium
Certat tergeminis tollere honoribus;

A MÉCÈNE
(TRADUCTION INÉDITE)

Mécène, issu d'ancêtres rois, ô mon soutien et ma douce gloire!

Il en est qui, dans la carrière, aiment à se couvrir de la poussière olympique, et, de leurs roues brûlantes, évitant la borne, gagnent la noble palme qui les élève jusqu'aux dieux, maîtres du monde.

Celui-ci met son bonheur à voir la foule des Quirites inconstants s'efforcer de le porter aux trois hautes dignités; cet autre à entasser, dans ses greniers,

Quel ônour ei lour moucho eipijo [3].
No trencho, 'n ŏplei, no chambijo [4]
Loû charmen l'eitî mai l'ivèr;
E, pèr toû loû trezor de Franço,
Lour fŏriâ pâ pŏssâ lo transo
De se nâ risquâ sur lo mèr.

Cet honneur est leur mouche piqueuse.
Une pioche, un soc, un timon de charrue
les charment l'été et l'hiver;
et, pour tous les trésors de France,
(vous ne) leur feriez pas passer la transe
d'aller se risquer sur la mer.

D'autrei se mouquen de lo glôrio,
Tou coumo de l'as de câreu.
Pèr i lo pû grando vitôrio
Ne vôdrio pâ 'n co de chŏpeu.
E qui-d'-ŏqui, dî lour mŏniyo,
Me pŏreissen vei no foliyo
Pû solido que loû premiei.
Tou lou bla que produi lo Franço,
I lou voudrian tenei d'ŏvanço
Dî lour granjo e di lour grŏniei.

D'autres se moquent de la gloire
tout comme de l'as de carreau.
Pour eux, la plus grande victoire
ne vaudrait pas un coup de chapeau.
Et ceux-là, dans leur manie,
me paraissent avoir une folie
plus solide que les premiers.
Tout le blé que produit la France,
ils voudraient le tenir d'avance
dans leur grange et dans leur grenier.

Lou marchan que, dì no tempeito,
O cuja perdre cor e bei,
Juro sur soun Di, sur so teito,
De viôre châ se de lezei,
Vanto lou plancha de lâ vŏchá,
Coumenço pèr voueidâ sâ pochá;
Mâ, lou dangei ei-t-eu pŏssa?
Ah! lo paubreta l'impourtuno;
O torno, se mai so fourtuno,
Sur soun veisseu tou petŏssa.

Le marchand qui, dans une tempête,
a failli perdre corps et biens,
jure sur son Dieu, sur sa tête,
de vivre chez lui en repos,
vante le plancher des vaches,
commence par vider ses poches;
mais, le danger est-il passé?
Ah! la pauvreté l'importune,
il retourne, lui et sa fortune,
sur son vaisseau tout rapiécé.

D'autrei, que cragnen lo pepido,
(Mai, pèr mo fe! n'î- o re de piei)
Van fâ lour pitito partido
De sirotâ de boun vi viei.
Toû loû jour, soû cauque feliage,
Sur lou bor de cauque rivage,
I preuen lour recreŏci;

D'autres, qui craignent la pépie,
(et, par ma foi, (il) n'y a rien de pis)
vont faire leur petite partie
de siroter de bon vin vieux.
Tous les jours, sous quelque feuillage,
sur le bord de quelque rivage,
ils prennent leur récréation;

---

3. *Moucho eipijo,* mouche piqueuse. C'est le stomoxe, genre de l'ordre des diptères, qui s'attaque aux bœufs et aux bêtes de somme. *Eipijo,* dans la Haute-Vienne, *espidzo,* dans la Corrèze, *espigo,* dans le Languedoc et la Provence, *espiga* en Portugal, en Espagne et en Catalogne, *espiga,* en roman, *spica,* en latin, signifie épi. *Lo moucho eipijo* serait donc littéralement la mouche-épi, c'est-à-dire une mouche qui, comme un épi, glisse sur la peau, la chatouille, la pique, s'y attache, et dont il est très difficile de se débarrasser.

4. *Chambijo,* subst. fém. « la partie de la charrue qui tient au sep par un bout, et à laquelle on attache les bœufs qui la tirent » (Dom Duclou). Ce mot a la même origine que *chambòlou* (Voy. page 39, note 1).

Illum, si proprio condidit horreo
Quidquid de Libycis verritur areis.

tout ce que l'on ramasse de blé sur les aires de la Lybie.

Gaudentem patrios findere sarculo
Agros, Attalicis conditionibus
Numquam dimoveas ut trabe Cypriâ
Myrtoum, pavidus nauta, secet mare.

Heureux de déchirer, avec le hoyau, le champ qu'il tient de son père, celui-là, même au prix des trésors d'Attale, ne consentirait jamais, craintif matelot, à fendre, sur un vaisseau de Chypre, les ondes de la mer de Myrto.

Luctantem Icariis fluctibus Africum
Mercator metuens, otium et oppidi
Laudat rura sui : mox reficit rates
Quassas, indocilis pauperiem pati.

Tout tremblant au milieu des flots icariens en lutte avec l'Africus, le marchand vante le repos de sa ville et la tranquilité de ses champs; et puis, il répare son navire endommagé, indocile qu'il est au joug de la pauvreté.

Est qui nec veteris pocula Massici,
Nec partem solido demere de die
Spernit, nunc viridi membra sub arbuto
Stratus, nunc ad aquæ lene caput sacræ.

Un autre ne dédaigne pas une coupe de vieux Massique, ni de passer une bonne partie du jour, étendu tout de son long, tantôt sous un vert arbousier, tantôt près de la source harmonieuse d'une onde sacrée.

E dô pû mŏdur de lo tino [5],
Sucen lour pitito chopino,
Toû loû sei, pèr lour coulecî.

et du plus mûr de la tinette,
sucent leur petite chopine,
tous les soirs, pour leur collation.

Lî- en- o d'autrei qu'aimen lo guèro,
Deich'ŏ nen perdre lo rŏzou.
I n'an d'autre plŏzei sur tèro
Que d'ôvî petâ lou cŏnou.
Veire lûzî lâ bŏyounetâ,
Entendre brundî lâ troumpetâ,
Co lour einuyŏrio jŏmai.
Moun Dî! quau plŏzei voû lour bŏliâ,
En parlan de quelâ bŏtŏliá
Qu' eifredan tan lâ póbrâ mai.

(Il) y en a d'autres qui aiment la guerre
jusqu'à en perdre la raison.
Ils n'ont d'autre plaisir sur terre
que d'entendre péter le canon.
Voir luire les baïonnettes,
entendre sonner les trompettes,
cela (ne) leur (les) ennuirait jamais.
Mon Dieu! quel plaisir vous leur donnez,
en parlant de ces batailles
qui effraient tant les pauvres mères.

Lou chŏssŏdour, leva dŏbouro,
Cour ŏ lo pisto d'un lebrau.
So paubro fenno, que dŏmouro,
Mèr de pô qu'ô pregne dô mau.
Pèr se, quan lo bicho ei lançado,
N'î- o pû ni nevio ni jŏlado
Cŏpŏblâ de lou retenei.
Quan-t ô deurio trŏpâ lo feure,
O tribo, sei minjà, sei beure
Deipei lou mandi deicho ô sei.

Le chasseur, levé de bonne heure,
court à la piste d'un levraut.
Sa pauvre femme, qui demeure,
meurt de peur qu'il prenne du mal.
Pour lui, quand la biche est lancée,
(il) n'y a plus ni neige ni gelée
capables de le retenir.
Quand il devrait attraper la fièvre,
il trotte, sans manger, sans boire,
depuis le matin jusqu'au soir.

Pèr me, n'aime mâquan lâ lièrâ [6]
Que courounen loû froun sŏben.
Chante loû bousquei, lâ bargèrâ;
Moû vèr fan moû ŏmuzŏmen.
Quan celebre cauco counqueito,
Opoulloun ûflo mo chŏbreto,
Sâ sor bufen di moun charmeu [7].
Meceno! si moun chan t'ŏgrado,
Sai lou pû fi chantre que lî- ayo
Soû touto lo chapo dô ceu.

Pour moi, (je) n'aime que les lierres
qui couronnent les fronts savants.
(Je) chante les bosquets, les bergères;
mes vers font mes amusements.
Quand (je) célèbre quelque conquête,
Apollon enfle ma musette,
ses sœurs soufflent dans mon chalumeau.
Mecène, si mon chant t'agrée,
(je) suis le plus fin chantre qu'il y ait
Sous toute la chappe du ciel.

---

5. *Tino*, « tinette qu'on met sous le pressoir, pour recevoir le vin qui en découle » (Dom Duclou). *Tine* et son diminutif *tinette* sont restés français. *Tina* est donné par Varron comme une espèce de vase à mettre du vin. Ce terme était aussi employé dans la langue romane et dans le vieux français, et s'est conservé dans divers patois.

6. *Lâ lièrâ*, au pluriel, signifie proprement feuilles de lierre. Ce mot, dans notre patois comme dans les langues méridionales, a conservé le genre féminin du lat. *hedera* : ital. *edera;* espagn. *yedra;* catal. *heura* ou *hedra;* portug. *hera;* rom. *edra*. Autrefois on disait en français *yeire, yère, yerre, hierre*. *Lierre* s'est formé par la confusion de l'article avec le substantif.

7. *Charmeu*, chalumeau (voy. page 201, note 2).

Multos castra juvant, et lituo tubæ
Permixtus sonitus, bellaque matribus
Detestata.

Plusieurs aiment les camps et le son de la trompette qui se mêle à celui du clairon, et la guerre abhorrée des mères.

Manet sub Jove frigido
Venator, teneræ conjugis immemor;
Seu visa est catulis cerva fidelibus,
Seu rupit teretes marsus aper plagas.

Oublieux de sa jeune épouse, le chasseur demeure exposé à la rigueur du froid, lorsque ses chiens fidèles ont levé une biche, ou qu'un sanglier marse a rompu les mailles de ses filets.

Me doctarum hederæ præmia frontium
Dis miscent superis; me gelidum nemus,
Nympharumque leves cum Satyris chori,
Secernunt populo; si neque tibias
Euterpe cohibet, nec Polyhymnia
Lesboum refugit tendere barbiton.
Quod si me lyricis vatibus inseres,
Sublimi feriam sidera vertice.

Pour moi, le lierre, récompense des doctes fronts, m'égale aux dieux suprêmes; la fraîcheur des bois, les chœurs légers des Nymphes avec les Satyres, me séparent du vulgaire; heureux si Euterpe ne me refuse pas les sons de sa flûte, si Polymnie ne me défend pas d'accorder le luth de Lesbos. Que si tu me mets au rang des poètes lyriques, de mon front sublime j'irai frapper les astres.

IMITATION DE LA IIE ODE D'HORACE

Lî- o plo prou gu de neu sur tèr*o*,
Prou de grelo, de môva teu,
E lou Boun-Dî, din so coulèr*o*,
O plo prou fa de peniten.
Loû elôzî[1] dî l'èr brandòv*an* [2];
L'eigleijà, loû châteu toumbòv*an*
Soû d'oriblei co de tounèr;
E guessâ di que lo tempeit*o*
Navo deivirâ cû-sur-teit*o*
Toû loû trònei de l'univèr.

Il y a bien assez eu de neige sur terre,
assez de grêle, de mauvais temps,
et le bon Dieu, dans sa colère,
a bien assez fait de pénitents.
Les éclairs dans l'air luisaient;
les églises, les châteaux tombaient
sous d'horribles coups de tonnerre;
et (vous) eussiez dit que la tempête
allait renverser cul-sur-tête
tous les trônes de l'univers.

Loû mor, eipei coumo lo tegn*o*,
Qu'èriau sur tèr*o* ô moudeloû [3],

Les morts, épais comme la teigne,
qui étaient sur terre à monceaux,

---

1. *Eilôzî*, éclairs. « *Eilauzi*, éclair; en angl. *lightning*; en bret. *luc'héden*; *eilauziâ* (ou *eilaugiâ*), faire des éclairs » (Dom Duclou). Bas-lim. *orlucia*, éclairer, *orluciado*, éclair; langued. *clioussa*, éclairer, *eliou*, éclair; provenç. *eslioussa*, *eslious*; *esliau*, éclair, à Carpentras; rom. EYLHAUS, *eslhuciada*, éclair, *eslugar*, *esluchar*, éclaircir; anc. franç. *éloise*, *élude*, éclair, *éluer*, paraître, éclairer; saintong., poitev. *éloise*; on dit aussi, en Poitou, *éleude*, et *éleuder*, faire des éclairs; berrich. *élider* et *alider*; champen. *éleuder*, faire des éclairs, *éloise*. L'abbé des Sauvages et M. Honnorat dérivent *eliou* du grec *hêlios*, soleil; à notre avis, il y a lieu de rapporter toute la famille de termes ci-dessus à l'élément qui a donné le grec *leucos*, blanc, le lat. *lux*, lumière, le rom. *lutz*, l'allem. et l'angl. *light* (d'où *lightning*, éclair), le bret. *lùc'h* (d'où *luc'ha*, luire, *luc'héden*, éclair), le gaël. écoss. *loiche*, lumière, le gaël. irland. *luchair*, clarté.

2. *Brandòvan*, luisaient, imparf. de *brandà*, « luire; en flam. *branden*; en allem. *brennen*, brûler; *brando*, flamme de feu; *brandou*, brandon, flambeau » (Dom Duclou). *Brander* et *brandon* sont d'origine germanique, selon M. de Chevallet : « holland. *branden*, brûler; dan. *brænde*, *it.*; tud. *brinnan*; anglo-sax. *birnan*; island. *brenna*; suéd. *bræna*; allem. *brennen*; angl. *to burn* ». *Brander* s'est conservé dans divers patois : langued., provenc. *branda*; *braga*, briller, resplendir, se vanter, dans le Gers. Roman BRANDO, brandon, ABRANDAR, brûler, enflammer.

3. *Moudeloû*, lim. et bas-lim., petits tas. « *Moudelou*, terme de faneur, veillotte, petit tas de foin; en bas-lat. *modillo* » (Dom Duclou). On trouve en effet dans Du Cange : « *Modulum*, idem quod *modolon*, congeries garbarum, gallice *plongeon*, quod inverso capite garbæ simul colligantur »; on y trouve aussi *molonus* dans le même sens. Le roman avait *molon*, amas; anc. catal. *mollo*, d'où *amolar*, amasser. M. Raynouard tire *molon* de *comol* (lat. *cumulus*), comble, amas, meule; cependant l'étymologiste peut se hasarder dans une autre voie. La basse latinité avait *mota*, motte, que les patois du Midi ont conservé (langued., provenç. *mouto*, motte), d'où le diminutif *motella* (langued. *moutel*, grumeau). *Moudelou* serait donc pour *moutelou*. Le bas-bret. *mouden*, motte, ressemble singulièrement à notre terme. *Motte*, butte, est d'origine celtique, selon M. de Chevallet : écossais *mota*, mont; irland. *mota*, *it.*

TRADUCTION INÉDITE

Jam satis terris nivis atque diræ
Grandinis misit Pater, et, rubente
Dexterâ sacras jaculatus arces,
Terruit urbem;

Le père des dieux a envoyé sur la terre assez de neige et de grêle sinistre, et de sa main étincelante, foudroyant les hauteurs sacrées du Capitole, il a épouvanté la ville;

Terruit gentes, grave ne rediret
Seculum Pyrrhæ, nova monstra questæ;

Il a épouvanté les nations et leur a fait craindre le retour du siècle terrible où

Lî plŏvian coumo lo châtegno,
Quan l'aigo o deibèr loû peloû [4].
E toû loû pâtrei de lo tèro,
Eicoudû [5] dô fleu de lo Guèro,
Crŏgnan de perdre lour troupeu.
Creze, lou diàble me coufounde!
Que loû quatre parteu dô mounde
Vian pô d'un deluge nouveu.

y pleuvaient comme la châtaigne
quand la pluie a ouvert les bogues.
Et tous les pâtres de la terre,
battus par le fléau de la Guerre,
craignaient de perdre leur troupeau.
(Je) crois, le diable m'anéantisse!
que les quatre morceaux (parties) du monde
avaient peur d'un déluge nouveau.

N'ôrià tro sôbu que nen creire.
Loû grŏpau [6] voulŏvan dî l'èr;
Chacun èrio eibŏï de veire
Loû lebrau nudà [7] dî lo mèr.
Toû loû eita se deivirŏvan;
Loû quîtei peissoû se càrŏvan
Subre lo cimo dô rouvei;
I nen chŏssŏvan lo couloumbo
Que bien souven dejoû [8] lo toumbo
Navo sebelî soû einei.

(Vous) n'auriez pas su qu'en croire.
Les crapauds volaient en l'air;
chacun était ébahi de voir
les levrauts nager dans la mer.
Toutes les conditions étaient changées;
les poissons même se carraient
sur la cime des chênes;
ils en chassaient la colombe,
qui bien souvent sous la tombe
allait ensevelir ses chagrins.

Din Pŏri, l'aigà de lo Sèno,
Penden lour gran deibourdŏmen,
Sur lo mountagno e dî lo pleno,
Ovian plo treina dô turmen.
Lei doun noû tremblŏvan dî l'àmo
Pèr là douà tour de Nôtro-Dàmo;
Noû creguèren, dî queu deirei,
Que l'Omour, lo Fe, l'Esperanço,
Là trei coulounnà de lo Franço,
Nŏvan toumbà coumo lou rei.

Dans Paris, les eaux de la Seine,
pendant leur grand débordement,
sur la montagne et dans la plaine,
avaient bien charrié des tourments.
Alors nous tremblions dans l'âme
pour les deux tours de Notre-Dame.
Nous crûmes, dans ce désarroi,
que l'Amour, la Foi, l'Espérance,
les trois colonnes de la France,
allaient tomber avec le roi.

Èrio-co pèr tirà vengenço
De viei pecha countre lou ceu,

Était-ce pour tirer vengeance
de vieux péchés contre le ciel,

---

4. *Pelou*, « bogue, couverture piquante qui enveloppe la châtaigne; en ital. *peglia*; en bret. *plusken* (*plusk*, écorce) » (Dom Duclou). Bas-lim. *pelou*, *it.*; langued. *pelous*, *it.*; poitev., berrich. *pelon*. Le radical de ces mots est le rom. *pel*, peau, lat. *pellis*.

5. *Eicoudû*, battus, partic. d'*eicoudre*. (Voy. page 4, note 9.)

6. *Grôpaû*, crapauds, mot d'origine germanique, selon M. de Chevallet: « Dan. *græn-padde*, composé de *græn*, vert, et de *padde*, qui signifie un batracien, grenouille ou crapaud; suéd. *græn-padda* ». M. Littré conteste cette étymologie. Il est à remarquer que, dans l'historique qu'il en donne, ce mot n'est pas une seule fois employé sous la forme *grapaut*, par un *g*. Cependant les patois du Midi ont conservé le *g*, ce qui se rapproche beaucoup plus de l'étymologie avancée par M. de Chevallet; bas-lim. *gropal*; langued., provenç. *grapau*; berrich., poitev. *grapaud*; saintong. *grapiâ*. Rom. GRAPAUT; anc. catal. *grapalt*, *grapaut*.

7. *Nudà*, nager; bas-lim. *noda*; langued. *nada*; provenç. *nada* et *neda*; rom. NADAR; lat. *natare*; bas-bret. *neûi*.

8. *Dejoû*, dessous; langued. *joû* ou *jout*; provenç. *jos*, *jous*; rom. JOS, en bas, pris aussi dans le sens de sous: « *Vi* DE JOS *un albespi*, je vis *dessous* un aubépin » (GAVAUDAN LE VIEUX). Anc. catal., anc. espagn. *jus*; ital. *giù*; anc. franç. *jus*.

Omne quum Proteus pecus egit altos
Visere montes;

Pyrrha vit avec effroi des prodiges inouïs, lorsque Protée mena son troupeau tout entier visiter le sommet des montagnes;

Piscium et summâ genus hæsit ulmo,
Nota quæ sedes fuerat columbis;
Et superjecto pavidæ natârunt
Æquore damæ.

La famille des poissons s'embarrassa dans les branches hautes des ormeaux, demeure ordinaire des colombes, et les daims effarés nagèrent dans les flots qui couvraient la terre.

Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta regis,
Templaque Vestæ :

Nous avons vu les eaux jaunâtres du Tibre, violemment repoussées du rivage étrusque, aller renverser le tombeau du roi Numa et le temple de Vesta :

Iliæ dum se nimium querenti
Jactat ultorem, vagus et sinistrâ

Promettant une vengeance exagérée au ressentiment d'Ilia, le fleuve errant se

O pèr noû fà fà penitenço
De cauque gran crime nouveu?
Iô dirai, coumo loû pû sagei,
Que lo punichio loû meinagei
Pèr lâ sotizâ de lour pai;
Mâ creirio que l'aigo mutino
Pŏsse lo permicî divino,
Quan lo fŏgue tan de trŏbai.

ou pour nous faire faire pénitence
de quelque grand crime nouveau?
Je dirai, avec les plus sages,
qu'elle punissait les enfants
pour les sottises de leurs pères;
mais (je) croirais que l'eau mutine
passa la permission divine,
quand elle fit tant de travail.

Iônesso que nôtro coulèro
Eicliarzicho ŏ co de cŏnoû,
V'aprendreì qualo èrio lo guèro
Que noû vian luchado[9] entre noû.
Pourei-voû tenei vôtrâ larmâ,
Quan-t î voû moûtrŏran nôtr' armâ
Chôliŏdâ dî lou san francei,
O lei que, ô soun de lo troumpeto,
Noû devian, en lo bŏyouneto,
Courre en masso countre l'Anglei?

Jeunesse que notre colère
éclaircissait à coups de canon,
vous apprendrez quelle était la guerre
que nous avions allumée entre nous.
Pourrez-vous retenir vos larmes,
quand on vous montrera nos armes
souillées dans le sang français,
au lieu que, au son de la trompette,
nous devions, avec la baïonnette,
courir en masse contre l'Anglais?

Qual ange vendro sur lo tèro
Sòvà lou peitre e lou soudar?
Qual ei queu que pouro denguèro
Soutenei lou trône e l'ôtar?
Quau brà, qualo forço divino
Pouro remountâ lo mŏchino
E li redounâ soun bŏlan[10]?
O quau boun sen nôtrâ bargeirâ
Odressŏran-lâ lour pregeirâ,
Pèr tournâ veire[11] lour gŏlan?

Quel ange viendra sur la terre
sauver le prêtre et le soldat?
Quel est celui qui pourra encore
soutenir le trône et l'autel?
Quel bras, quelle force divine
pourra remonter la machine
et lui redonner son mouvement?
A quel bon saint nos bergères
adresseront-elles leurs prières
pour revoir leurs amoureux?

Lou veiqui! vei-lou que s'ŏvanço!
Soun- eitelo brilio dî l'èr[12].

Le voici! voyez-le qui s'avance!
Son étoile brille dans l'air.

---

9. *Luchado*, allumée. « *Luchâ*, allumer; en bret. *lucha* » (Dom Duclou). Bas-lim. *oluca*, éclairer; langued., provenç. *aluca*, allumer; rom. *alucar*, ALUCHAR; anc. franç. *aluchier*. (Voy. ci-dessus, note 1.)

10. *Bòlan*. Ce mot a à peu près les mêmes acceptions qu'en Bas-Lim., où il signifie volée, coup, mouvement, balancement d'un corps qui chancelle, qui vacille, élan : *prendre soun bolan*, prendre son élan (pour sauter). Langued., provenç. *balan*, branle, volée; berrich. *balan*, balancement, hésitation; rom. BALANS; lat. *bilanx*, balance.

11. *Tournà veire*, littér., revenir voir, c'est-à-dire revoir. « Le verbe *tournâ*, dit Dom Duclou, se met à la place de la syllabe *re*, c'est-à-dire qu'il sert à marquer la réitération, le renouvellement de l'action ». Le *Dict. bas-lim.* de Béronie ne fait pas mention de cette tournure; cependant elle est usitée en Langued. et en Prov. : *tourna fa*, refaire; *tourna jita*, jeter de plus belle; *tourna bioure*, revivre; *es tourna malau*, il est redevenu malade; *es tourna toumba*, il est retombé; *tourna veni*, revenir. L'espagnol *tornar* signifie également répéter, faire de nouveau. Notre expression signifie encore retourner, revenir, donner du retour en parlant d'un troc.

12. *Soun- eitelo brilio di l'èr*, son étoile brille dans l'air « l'étoile de la Légion-d'Honneur ». (Note de Foucaud, dans la 1re édit.)

Labitur ripâ, Jove non probante, U-
xorius amnis.

répandit sur sa rive gauche, pour obéir, sans l'aveu de Jupiter, aux désirs de sa femme.

Audiet cives acuisse ferrum
Quo graves Persæ meliùs perirent;
Audiet pugnas, vitio parentum
Rara, juventus.

Ils apprendront que les citoyens ont aiguisé des glaives qu'il eût mieux valu tourner contre les redoutables Perses; ils apprendront nos guerres civiles, ces jeunes gens, devenus trop rares par la faute de leurs pères.

Quem vocet divûm populus ruentis
Imperî rebus? prece quâ fatigent
Virgines sanctæ minus audientem
Carmina Vestam?

Quel est celui des dieux qu'invoquera le peuple au secours de l'empire qui croule? De quelle prière les vierges sacrées lasseront-elles Vesta, devenue sourde à leurs chants?

Cui dabit partes scelus expiandi
Jupiter? Tandem venias, precamur,

A qui Jupiter donnera-t-il la mission d'expier le crime? Viens enfin, nous t'en

Lou Boun-Dî, pèr sôvâ lo Françọ,
Li ve de preitâ soun tounèr.
Soun- èr n'ei pâ pertan tŏrible;
O brîlio ŏ trŏvèr de lo nible[13]
Que li sèr coumo de manteu.
Qu'ei se que vai chŏbâ lo guèro,
En pourtan lo cliarda sur tèro,
De lo par dô meitre dô ceu.

Le bon Dieu, pour sauver la France,
vient de lui prêter son tonnerre.
Son air n'est pas pourtant terrible;
il brille à travers la nuée
qui lui sert comme de manteau.
C'est lui qui va achever la guerre,
en portant la clarté sur terre,
de la part du maître du ciel.

Me troumpe. Quoique soun vizage
Brîlie coumo queu d'Opoulloun,
Vizâ-lou bien! soun- entourage
Semblŏrio ŏnounçâ Cupidoun.
Vizâ coumo loû rî, lo danso
Soun revîcoula dî lo Françọ,
Coumo lou peuple torno gai!
Soû l'ŏbi dô Dî de lo Guèro,
Lou prendriâ pèr queu de Citèro,
O miei de lo cour de so mai.

(Je) me trompe. Quoique son visage
brille comme celui d'Apollon,
voyez-le bien! son entourage
semblerait annoncer Cupidon.
Voyez comme les ris, la danse
sont ravigotés dans la France,
comme le peuple redevient gai!
Sous l'habit du Dieu de la Guerre,
(vous) le prendriez pour celui de Cythère,
au milieu de la cour de sa mère.

Mâ beleu me troumpe denguèro.
Ne sirio-co pâ pèr ŏzar
Lou Dî se meimo de lo Guèro
Qu'aimo tan lou bru dô soudar?
Veze que loû boulei, lâ bŏlá,
Lou fe, loû tambour, lâ timbŏlá
Li serven coumo d'eibŏtouei.
Si qu'ei se, uen sai plo bien- aize;
Mâ n'o-t-eu pâ bientô soun- aize
De jaire, lo ne, dî loû bouei?

Mais peut-être (je) me trompe encore.
Ne serait-ce pas par hasard
le Dieu lui-même de la Guerre
qui aime tant le bruit des soldats?
(Je) vois que les boulets, les balles,
le feu, les tambours, les timballes,
lui servent comme de jouets.
Si c'est lui, (j')en suis certes bien aise;
mais n'a-t-il pas bientôt son aise
de coucher, la nuit, dans les bois?

Rejôvî-te, peuple de Françọ!
Queu que tu vezei sû[14] dî l'èr,
Quei lou meissŏgei de counfiançọ
Dô veritable Jupitèr.
Qu'ei se que vai tirâ vengençọ
De lo morgo e de l'insoulençọ
Dô fièr pŏviliou d'Albioun;
Mâ co n'ei ni Mars ni Mercuro,

Réjouis-toi, peuple de France!
Celui que tu vois là-haut dans l'air,
c'est le messager de confiance
du véritable Jupiter.
C'est lui qui va tirer vengeance
de la morgue et de l'insolence
du fier pavillon d'Abion;
mais ce n'est ni Mars ni Mercure.

---

13. *Nible, niblei,* au plur., nuée, nuage; bas-lim. *nivou,* féminin; langued. *nivou, niboul;* provenç. *neblo,* brouillard, *nivoul, nioul, nioulo,* nuage; lyonn. *gniola;* forez *niolla;* ital. *nebbia,* brouillard, *nuvola,* nuage; espagn. *niebla,* brouillard, *nublado,* nuage, *nube,* nue; rom. NIBLE, *neble, nebla, neula, niola, nivol, niol, niul;* lat. *nebula.*

14, *Sû,* là-haut; bas-lim. *sus;* provenç. *sus;* anc. catal., anc. espagn. *sus;* espagn. mod. *suso;* portug. *sus;* ital. *suso:* catal. *en sus,* en-haut, là-haut; rom. *sus,* là-haut, en-haut. L'anc. franç. *sus* est resté dans les expressions familières : *or sus! sus! mes amis,* etc. Le Berri, le Poitou l'ont conservé. Lat. *sursum* et *susum.*

Nube candentes humeros amictus,
Augur Apollo;

supplions, couvrant d'une nuée tes blanches épaules, prophète Apollon;

Sive tu mavis, Erycina ridens,
Quam Jocus circumvolat et Cupido;
Sive neglectum genus et nepotes
Respicis, auctor,

Ou toi, si tu le préfères, riante déesse de l'Eryx, autour de qui voltigent les jeux et Cupidon; ou bien toi, père de notre race, si tu jettes encore un regard bienveillant sur ce peuple, sur tes enfants, trop longtemps oubliés,

Heu! nimis longo satiate ludo,
Quem juvat clamor, galeæque leves,
Acer et Marsi peditis cruentum
Vultus in hostem;

O Mars, rassasié, hélas! de trop de plaisir, toi que charment les cris de guerre, et les casques polis, et le regard farouche du fantassin marse à son ennemi sanglant;

Sive mutatâ juvenem figurâ,
Ales, in terris imitaris, almæ

Ou toi enfin, changeant tes traits pour ceux d'un jeune homme, descends sur la

Qu'ei lou feinî de lo nŏturo,
Qu'ei l'immourtel Nŏpouleoun!

c'est le phénix de la nature,
c'est l'immortel Napoléon!

Qu'ŏ plenâ mâ lou Ceu eipande
Sâ benedicî subre te!
Pechâ-tu, coumo li- ô dŏmande,
Tan viôre coumo Chŏtoune[15]!
Ange tutelâri de Franço,
Tu noû bŏliâ deijà lo transo
De t'en veire tro tô tournâ;
Dŏmouro, dŏmouro sur tèro,
Lou Ceu n'ei pâ pèr te denguèro,
To plaço lî se perdro pâ.

Qu'à pleines mains le Ciel épande
ses bénédictions sur toi!
Puisses-tu, comme (je) le lui demande,
vivre autant que Châtenet!
Ange tutélaire de France,
tu nous donnes déjà la transe
de te voir trop tôt partir;
reste, reste sur la terre,
le Ciel n'est pas pour toi encore,
ta place (ne) s'y perdra pas.

Jôvî lounten de to vitôrio,
Culî lou frui de toun trŏbai,
Sŏbouro lentŏmen lo glôrio
De t'ôvî pelâ nôtre pai.
T'â mei loû rei dî lo bŏlanço,
E l'Europo o vu que to lanço
Fŏgio toujour lou countre-pei.
Ne sufrâ pû que l'Anglețèro,
Tŏbe sur mèr coumo sur tèro[16],
Noû vegne bŏliâ de l'einei.

Jouis longtemps de ta victoire,
recueille le fruit de ton travail,
savoure lentement la gloire
de t'entendre appeler notre père.
Tu as mis les rois dans la balance,
et l'Europe a vu que ta lance
faisait toujours le contre-poids.
Ne souffre plus que l'Angleterre,
aussi bien sur mer que sur terre,
nous vienne donner de l'ennui.

---

15. *Chòtoune*, nom propre. Nous n'avons pu recueillir aucun renseignement sur ce centenaire dont le nom est devenu proverbial.

16. *To be sur mèr coumo sur tèro*, littér. aussi bien sur mer *comme* sur terre. C'est la forme régulière en Limousin. « *Coumo*, dit Dom Duclou, particule comparative, que : *tan sòben coumo voû*, aussi savant que vous ». Cette tournure était romane : *si el mon es ren qu'ieu am tan* CUM *vos*, s'il est au monde chose que j'aime tant *comme* vous (BERTRAND DE BORN). Elle était aussi usitée dans l'anc. franç. : *si je montais aussi bien* COMME *j'avale* (RABELAIS). Elle s'est conservée dans le Berri et dans la Provence : *siou pas tan galhard coumo vous*, je ne suis pas aussi fort que vous (HONNORAT).

Filius Maiæ, patiens vocari
Cæsaris ultor :

terre, fils ailé de la bonne Maïa, et souffre qu'on t'appelle le vengeur de César :

Serus in cœlum redeas, diùque
Lætus intersis populo Quirini ;
Neve te nostris vitiis iniquum
Ocior aura

Ne te hâte pas de retourner au ciel, et, favorable au peuple de Quirinus, demeure longtemps au milieu de lui. Ne vas pas, irrité par nos vices, t'enlever trop vite sur l'aile des vents.

Tollat. Hic magnos potiùs triumphos,
Hic ames dici Pater atque Princeps ;
Neu sinas Medos equitare inultos,
Te duce, Cæsar !

Mais plutôt qu'il te plaise de remporter ici-bas des triomphes éclatants, d'être appelé Père et Prince de la patrie ; et ne laisse pas le Mède chevaucher impuni, quand nous t'avons pour chef, ô César !

NOEL NOUVEU

Sur l'air : *Quand dans la plaine, etc.*

Chautan vitôr*io* !	Chantons victoire !
Queu Dî de glôr*io*,	Ce Dieu de gloire,
Tan vougu,	tant voulu,
O là fi ei vengu.	à la fin est venu.
Quelo bŏlad*o*	Cette fête
Èri*o* ŏnounçad*o*	était annoncée
Cliârŏmen	clairement
Dî l'ancien testŏmen.	dans l'Ancien-Testament.
Dâvid vio chanta,	David avait chanté,
Dâniel vio counta	Daniel avait compté
L'ouro, lou momen	l'heure, le moment
De l'eivenŏmen.	de l'évènement.
Izŏio	Isaïe,
Jeremio,	Jérémie,
Lâ boun' arm*á*,	les bonnes âmes,
Tou-t en larm*á*,	tout en larmes,
Vian vu d'ŏvanç*o*	avaient vu d'avance
Lo deliôranç*o*	la délivrance
De lo nŏtur*o*.	de la nature.
L'anfèr murmur*o* :	L'enfer murmure :
O pèr, dî Betléen,	il perd, dans Bethléem,
Tout*o* so glôr*io* ;	toute sa gloire ;
Mà l'ome, plo counten,	mais l'homme, bien content,
Chanto vitôr*io*.	chante victoire.
Din quel eitabl*e*,	Dans cette étable,
Paubr*e* e minabl*e*,	pauvre et minable,
Queu gran Dî	ce grand Dieu
Coumenço so pŏssî.	commence sa passion.
Sur so leitieir*o*,	Sur sa litière,
Lo tèr*o* antieir*o*	la terre entière
Recounei	reconnaît
Lou meitre dô soulei.	le maître du soleil.
Loû paubrei peizan	Les pauvres paysans
Venen loû dŏvan.	viennent les premiers.
Vizâ qui trei rei	Voyez ces trois rois
Segre loû dŏrei !	suivre les derniers !

Toû l'ŏdor*en*,
Toû l'onor*en*;
Mà l'ôfrand*o*
Qu'ô dŏmand*o*,
Qu'ei n'âmo pur*o*,
No fe segur*o*,
Lo penitenç*o*
O l'inoucenç*o*.
L'Anfan-Jeizu sôveur
Proume so glôr*io*;
Mâ, sei lou doun dô cœur,
Pouen de vitôr*io*!

Tous l'adorent,
tous l'honorent;
mais l'offrande
qu'il demande,
c'est une âme pure
une foi sûre,
la pénitence
ou l'innocence.
L'Enfant Jésus sauveur
promet sa gloire;
mais, sans le don du cœur,
point de victoire!

Vizâ lou rîr*e*!
O semblo dîr*e* :
« Venei toû!
Vole voû randr*e* ûroû.
Lou ten se praim*o*,
E queu que m'aim*o*
Ei segur
Que fŏrai soun bounur.
Moun cor grandiro;
O voû nûriro;
Moun san vai coulâ,
Pèr voû toû lŏvà.
Moun suplic*e*,
Moun cŏlic*e*,
Soun n'ôfrand*o*
Qu'ei plo grand*o*;
Mâ queu sŏlâr*i*
Ei necessâr*i*.
L'ome coupabl*e*
Èr*io* incŏpabl*e*
De pŏyâ ce que fau,
Pèr vei mo glôr*io*;
Mâ mo crou, moun barçau,
Fan so vitôr*io* ».

Voyez le rire!
Il semble dire :
« Venez tous!
(Je) veux vous rendre heureux.
Le temps s'approche,
et celui qui m'aime
est sûr
que (je) ferai son bonheur.
Mon corps grandira,
il vous nourrira;
mon sang va couler
pour vous tous laver.
Mon supplice,
mon calice,
sont une offrande
qui est bien grande;
mais ce salaire
est nécessaire.
L'homme coupable
était incapable
de payer ce qu'il faut
pour avoir ma gloire;
mais ma croix, mon berceau
font sa victoire ».

Dedin so craich*o*,
Jeizu noû praich*o*
Sei parlà;
Ne fô mâ lou vizâ.
Venei doun, rich*ei*,
Tan fièr, tan chich*ei*!
Qu'ei pèr voû
Qu'ô vò manquâ de tou.

Dans sa crèche,
Jésus nous prêche
sans parler;
(il) ne faut que le regarder.
Venez donc, riches,
tant fiers, tant chiches!
C'est pour vous
qu'il veut manquer de tout.

Venei, lechŏdiei!	Venez, gourmets!
Lâdrei eizuriei!	lâdres usuriers!
Orgoulioû sŏben!	orgueilleux savants!
Devo medizen!	dévots médisants!
E tan d'autrei,	et tant d'autres,
Coumo v'autrei,	comme vous,
Que l'ôfensen,	qui l'offensent,
Quan l'encensen.	quand (ils) l'encensent.
Fennâ doulietá!	Femmes douillettes!
Filiâ couquetá!	Filles coquettes!
Vôtrâ prejeirá	vos prières
Soun meissungeirá.	sont mensongères.
Tan que voû cherchŏrei	Tant que vous chercherez
Lo vèno glôrio,	la vaine gloire,
Jŏmai voû ne pourei	jamais vous ne pourrez
Chantâ vitôrio.	chanter victoire.
Pèr li coumplaire,	Pour lui complaire,
Que deu doun faire	que doit donc faire
Toû crezen	tout croyant
Que ve de Betleen?	qui vient de Bethléem?
Fô vei di l'âmo	(Il) faut avoir dans l'âme
Lo chasto flâmo	la chaste flamme
Qu'embrŏze	qui embrasa
Lou cœur de sen Joze;	le cœur de saint Joseph;
Virâ tou-t en be,	tourner tout en bien,
Veliâ subre se,	veiller sur soi,
Surtou bien gardâ	surtout bien garder (surveiller)
So linguo e sâ mâ;	sa langue et ses mains;
Ne pâ veire,	ne pas voir,
Ne pâ creire	ne pas croire
Lo mŏliço	la malice,
L'injustiço;	l'injustice;
Jujâ loû autrei	juger les autres
Meliour que n'autrei;	meilleurs que nous;
Que lour denado	que leur avoir
Noû sio sŏcrado:	nous soit sacré:
Qu'ei lou mouyen d'ŏvei	c'est le moyen d'avoir
Par ŏ so glôrio,	part à sa gloire,
E lou dre de poudei	et le droit de pouvoir
Chantâ vitôrio.	chanter victoire.

CHANSOU NOUVELO

FACHO PÈR NO PEYZANTO DE LO BREGEIRO,
LOU BEU JOUR DÔ MARDI-GRA

(1808) (1)

Sur l'air : *Avec ma pipe de tabac.*

Ente soun toû quî gentei drôl*ei*
Qu*e*, antan, veliŏvan coumo noû,

Que fŏgian loû chôvei [2], loû bôl*ei* [3],

En minjan nôtrei gŏletoû [4]?
Helâ ! quî que van en Russî*yo*
Bufŏran plo lour paubrei dei,
E quî que soun dî l'Itŏli*yo*
Se cramen [5] lo peu ô soulei !

Qu'ei plo brâve que lo jônesso
Onan fâ lour fai de lôriei.
I vendran un jour ŏ la messo
En lour pounpoun de grenŏdiei.

CHANSON NOUVELLE

FAITE POUR UNE PAYSANNE DE LA BREGÈRE,
LE BEAU JOUR DU MARDI-GRAS

(1808)

Où sont tous ces gentils garçons
qui, naguère, veillaient (faisaient la veillée)
[avec nous,
qui faisaient cuire les châtaignes et les ra-
[ves sous la cendre,
En mangeant nos galettes de blé noir?
Hélas ! ceux qui vont en Russie
souffleront bien (dans) leurs pauvres doigts,
et ceux qui sont dans l'Italie
se brûlent la peau au soleil.

C'est certes beau que la jeunesse
aill*ent* faire leur (son) faix de lauriers.
Ils viendront un jour à la messe
avec leur pompon de grenadier.

---

1. Cette chanson ne se trouve pas dans la première édition, celle de 1809, donnée par Foucaud lui-même. Peut-être l'auteur n'osa-t-il publier cette pièce où, à travers des sentiments de gloire et de patriotisme, perce une aspiration qui devenait de jour en jour plus générale. Quant à la date de 1808 assignée à cette chanson par l'éditeur de 1835, elle doit être fausse. Le traité de Tilsitt ayant été signé le 8 juillet 1807, on ne comprendrait pas les allusions politiques de Foucaud et ses fanfaronnades contre l'empereur Alexandre. C'est donc 1807 qu'il faut lire, et non 1808.

2. *Chôvei,* châtaignes cuites sous la braise. (Voy. page 8, note 6.)

3. *Bôlei.* « *Bôle,* au plur. *bôlei,* subst. masc., rave ou navet cuit sous la cendre. *Bolus* en lat. signifie morceau » (Dom Duclou). La langue pharmaceutique a conservé le mot *bol,* grosse pilule. Bret. *boul, bolod,* pelotte. L'allem. *bolle,* bulbe, tubercule, oignon, se rapproche beaucoup de notre expression, pour la forme et pour le sens. Ce mot semble être propre au Haut-Limousin ; nous ne le retrouvons dans aucun de nos glossaires.

4. *Gôletou,* subst. masc., diminutif de *gôleto,* galette ; crèpe de farine de sarrazin que nos paysans mangent en manière de pain.

5. *Se cramen,* 3e pers. sing. prés. indic. de *crômâ,* « brûler ; en lat. *cremare ;* en espagn. *quemar se* » (Dom Duclou). C'est plutôt se brûler à la superficie, se roussir, sens du bas-lim. *croma.* Langued. *crema,* brûler ; gasc. *crama, it. ;* provenç. *crema, it. ;* catal. *cremar ;* portug. *queimar ;* rom. CREMAR. Les vocables *cremer* ou *cramer* ne se trouvent pas dans le Glossaire de Roquefort ; cependant M. l'abbé Corblet donne *crémir,* brûler, comme appartenant à l'anc. picard. Dans le Limousin, comme dans l'Auvergne, la locution vicieuse *ça sent le cramé* (le roussi) subsiste encore.

Mà que van fà là pòbrâ filiá ?
Entretan, fò perdre soun ten,
S'î ne bòlien mâ là nouziliá
Quan lou mounde n'an pû de den.

Mais que vont faire les pauvres filles?
Entre-temps, (il) faut perdre son temps,
si on ne donne les noisettes
(que) quand les gens n'ont plus de dents.

Panchei me voulio en mŏridage;
L'Amperour roumpe lou marcha.
Moun- armo ! sirio plo doumage
Qu'ô me lou tournesso endecha.
Car lou gŏliar o bouno pauto,
Mai loû enemî ô sòbran :
Ch' ô lo pauzo sur cauquo jauto,
Mo fe, lâ moûchâ li beuran.

François me voulait en mariage;
l'Empereur rompit le marché.
Mon âme ! (il) serait bien dommage
qu'il me le rendît détérioré.
Car le gaillard a bonne patte,
et les ennemis le sauront :
s'il la pose sur quelque joue,
ma foi, les mouches y boiront.

Moun Di ! coumo ô deu eisse gente
Dî l'uniforme de soudar !
Ne-t e jour, lou me reprezente
En soun brâve sâbre d'ózar,
Soun beu chŏvau dô rei de Prusso,
Soun bel òbi de dra anglei,
Garni d'uno pelisso russo
E doubla d'un cœur de Francei.

Mon Dieu ! comme il doit être gentil
dans l'uniforme de soldat!
Nuit et jour, (je) me le représente
avec son beau sabre de hussard,
son beau cheval du roi de Prusse,
son bel habit de drap anglais,
garni d'une fourrure russe
et doublé d'un cœur de Français.

Loû bourgei an toû cauco târo,
Quan fò nâ defendre l'Eita;
Toû loû an, meimo rifanfâro [6];
Loû richei n'an pû de santa.
N'i- o pâ d'ounto que loû retegno :
I se fan dô ei de cristau,
E chanten là gôgniâ [7], lo tegno,
S'î ne toumben pâ dô gran-mau [8].

Les bourgeois ont tous quelque tare,
quand (il) faut aller défendre l'État;
tous les ans, même ritournelle;
les riches n'ont plus de santé.
(Il) n'y a pas de honte qui les retienne :
ils se font des yeux de cristal,
et chantent les écrouelles, la teigne,
s'ils ne tombent pas du grand (haut)-mal.

---

6. *Rifanfâro*, « ritournelle, répétition d'un air ou d'une chanson » (Dom Duclou). Une *fanfare* est une espèce d'air exécuté par des cors ou des trompettes. L'anc. franç. avait *fanfarer*, sonner de la trompette. On a longtemps débattu sur l'origine de ce mot, qui appartient à la langue française. Étienne Pasquier n'y voit qu'une onomatopée.

7. *Lâ gôgniâ*, les écrouelles. (Voy. page 88, note 7.) Bas-lim. *goougnar*, subst. masc., tumeur qui occupe la glande parotide. Langued. « *gaugno*, au figuré, le visage, la trogne, *gaugnos*, les ouïes » (Sauv.); *gaugnos*, grosses dents, en gascon du Gers; provenç. *gaugno*, les parties latérales des joues, les parotides, la joue, *gaugnos*, au plur., ouïes; ital. *gavigne*, glandes au cou, amygdales, *gavine*, écrouelles; rom. gaunha, ouïe, et amygdale.

8. *Lou gran-mau*, épilepsie, mal caduc, haut-mal, etc. On dit, dans le Centre, *tomber du grous mal* ou, tout simplement, *du mal*, et, dans le Langued., *toumba dau mau de lo tèro* ou *dau mau*. Dans l'anc. franç., cette maladie est désignée sous différents noms : le beau mal, le mal d'Avertin, le mal chaud, le grand-mal (c'est notre expression), le gros-mal, etc.

Nen veirià dô ù que se venden
Coumo lo viando dî loù Ban [9];
Mai lî- o dô marchan que pretenden
Qu'i loù chaten tro char ujan.
Queu dîre n'ei mâ no sotizo,
Car coumo po-t-un vei degreu
Que n'en côte mâ lo chŏmizo,
Quan s'ŏgî de sôvâ lo peu?

(Vous) en verriez des uns qui se vendent,
comme la viande au marché des Bancs;
même (il) y a des marchands qui prétendent
qu'ils les achètent trop cher aujourd'hui.
Ce dire n'est qu'une sottise,
car comment peut-on avoir de la peine
qu'il n'en coûte que la chemise,
quand (il) s'agit de sauver la peau?

Onen! garçoû! fô dô courage!
Que loù peizan ne boudan pâ!
Queu que voû credo [10] ei boun e sage;
O voû tirŏro be d'ŏfâ.
Soutenei-voû bien- entre v'autrei;
Un jour co se troubŏro be.
Quî deifen bien lou be dô autrei
Ei digne de nen vei pèr se.

Allons! garçons! (il) faut du courage!
Que les paysans ne boudent pas!
Celui qui vous crie (qui vous appelle) est
il vous tirera bien d'affaire. [bon et sage;
Soutenez-vous bien entre vous;
un jour cela se retrouvera bien.
Qui défend bien le bien des autres
est digne d'en avoir pour lui.

Quan voû vendrei, cubèr de glôrio,
Voû direi : *i'ai eita counscri,*
E, dî lou Temple de Memôrio,
Toû vôtrei noun siran eicri.
E, quan l'Amperour de lo Franço
O mounde ôro bŏlia lo pa,
Voû direi d'un toun d'ŏssuranço :
Sei n'autrei n'î- ôvio re de fa.

Quand vous viendrez, couverts de gloire,
vous direz : *j'ai été conscrit,*
et, dans le Temple de Mémoire,
tous vos noms seront écrits.
Et, quand l'Empereur de la France
au monde aura donné la paix,
vous direz d'un ton d'assurance :
Sans nous (il) n'y avait rien de fait.

Me parlei pâ de quî oustieirâ
Qu'ŏbandounen lour eitandar,
Pèr s'ŏgrumî dî lour chômieirâ,
Coumo dî dô crô de renar.
Co n'ei gro l'argen que m'ŏtiro;
Mâ n'aime pâ 'n ome sei cœur;
Mèrio pûtô vierjo e martiro
Que d'eipouzâ pen dezerteur.

(Ne) me parlez pas de ces vauriens
qui abandonnent leurs étendarts,
pour se blottir dans leurs chaumières,
comme dans des trous de renards.
Ce n'est certes pas l'argent qui m'attire;
mais (je) n'aime pas un homme sans cœur.
(Je) mourrais plutôt vierge et martyre
que d'épouser nul déserteur.

Vivo lo jônesso de Franço
Pèr bien fâ de toû loû meitiei!
O lo guèro coumo ŏ lo danso,
S'ei jŏmai re vu de pŏriei.

Vive la jeunesse de France
pour bien faire de tous les métiers!
A la guerre comme à la danse,
(il ne) s'est jamais rien vu de pareil.

---

9. *Loû Ban*, les Bancs, le marché des Bancs-Charniers, à Limoges.
10. *Credâ*, crier, est aussi un verbe actif qui signifie appeler : *credâ caucu*, appeler quelqu'un. Il en de même en Languedoc : *crida-lou*, appelle-le. Rom. CRIDAR, crier, chanter, et aussi proclamer, appeler : *mou paire me crida*, mon père m'appelle. *Crier* quelqu'un signifie le gronder, dans le Berri.

Fô-co coûre? qu'ei de là lèbr*ei*;	Faut-il courir? c'est des lièvres;
Fô-co nudâ? qu'ei dô peissoû;	faut-il nager? c'est des poissons;
Dî no bŏtalio, qu'ei dô tîgr*ei*;	dans une bataille, c'est des tigres;
Soun-t-î venqueur? qu'ei dô moûtoû.	sont-ils vainqueurs? c'est des moutons.
Lo belo chauzo que lo guèr*o*,	La belle chose que la guerre,
Surtou quant-t un- eu- ei tourna!	surtout quand on en est revenu!
Lo galo, loû pei [11], lo mizèr*o*,	La gale, les poux, la misère,
Dî quatre jour soun ôblida.	en quatre jours sont oubliés.
Co n'ei mâ l'ônour e lo glôr*io*	Ce n'est que l'honneur et la gloire
Que fan lou bounur d'un Francei;	qui font le bonheur d'un Français;
E, mâ qu'ô gâgne lo vitôr*io*,	et, pourvu qu'il gagne la victoire,
S'eimajo-t-eu d'autrei plŏzei?	s'inquiète-t-il d'autres plaisirs?
Loû Prussien, dî lo Silezî*yo*,	Les Prussiens, dans la Silésie,
Soun ŏ lour darniei sô marqua,	sont à leur dernier sou marqué,
E, dî l'eirau [12] de Varsovî*yo*,	et, dans le bourbier de Varsovie,
Loû Russâ se soun entŏgna [13].	les Russes se sont empêtrés.
Bŏliâ dô po, no bŏyounet*o*	Donnez du pain, une baïonnette
Entre lâ mâ d'un boun peizan,	entre les mains d'un bon paysan,
Lou fre, lou chau, re ne l'ŏreit*o*,	le froid, le chaud, rien ne l'arrête,
Quan soun meitre passo dŏvan.	quand son maître passe devant.
Loû Anglei fan toujour lâ minâ [14];	Les Anglais font toujours les mines (la mine);
Bounŏparto neu vô fini.	Bonaparte en veut finir.
O lour talio de lâ mŏlin*â*	Il leur taille des culottes
Do pû beu dra de lour pŏî.	du plus beau drap de leur pays.
I van veire brâvo bezugn*o*,	Ils vont voir belle besogne,
S'î ne meten pâ loû pauzei,	s'ils ne mettent pas les pouces,
Car lou mounde, si co countugn*o*,	car le monde, si cela continue,
Ne siro pâ prou gran pèr se.	ne sera pas assez grand pour lui.

---

11. *Loû pei*, les poux. « *Pei*, pou; en espagn. *piojo;* en ital. *pidocchio;* en lat. *pediculus* » (Dom Duclou). Bas-lim. *peou;* langued. *pezoulino* et *peoulino*, vermine; provenc. *peouilh*, *pesoul*, *pevouil;* rom. *pezolh*, *pezoill*, *peoill*.

12. *Eirau*. Nous avons vu page 20, note 2, que l'*eirau* est l'emplacement où l'on fait pourrir la feuille devant l'habitation des paysans. Dom Duclou dit que l'*eirau* est la basse-cour d'une maison rustique, ce qui implique l'idée de bourbier, sens dans lequel Foucaud emploie ce terme.

13. *Entógna*, empêtrés, partic. de *s'entógnâ*, « s'enfoncer dans un bourbier; *tagne*, bourbier » (Dom Duclou). Nous ne retrouvons *tagne*, dans le sens de bourbier, ni aucun mot approchant, dans aucun de nos glossaires patois. Serait-ce un congénère de *tania*, *teigna*, *tigna* (suivant les localités), teigne; rom. *teina*, *tinea*, *tigna*, *teigna*, teigne, insecte, et *tinhos*, teigneux (lat. *tinea*)? Le bourbier peut très bien être comparé à une teigne dont on ne peut se dépêtrer. Le berrichon a *enteyer*, enfoncer le pied dans la boue.

14. *Fan toujour lâ minâ*, littér. font toujours les mines, c'est-à-dire la moue, la grimace.

Co n'ei gro pèr eisse pû riche
Qu'ô chercho ŏ mŏssâ tan de be ;
Car, de segur, ô n'ei pâ chiche :
Ce qu'ô gâgno, ô iô balio be.
Mâ, pèr lou bounur de lo tèro,
O vô, pèr fâ no bouno pa,
Bŏrâ lou Temple de lo Guèro,
E vei lo cliau dô cŏdena.

Ce n'est certes pas pour être plus riche
qu'il cherche à amasser tant de bien,
car, assurément, il n'est pas chiche :
ce qu'il gagne, il le donne bien.
Mais, pour le bonheur de la terre,
il veut, pour faire une bonne paix,
fermer le Temple de la Guerre
et avoir la clef du cadenas.

Vizâ-me qualo politico!
Quî guei sungna re de pŏriei?
De lo Mèr-Negro ŏ lo Baltico,
O planto un plai [15] de grenŏdiei.
Paubre Aleissandre de Russîyo,
Que te mezurâ coumo se,
Quan l'Aleissandre de l'Ozîyo
Li vendrio pâ deicho ô coude!

Voyez-moi cette politique!
Qui eût rêvé rien de pareil?
De la Mer-Noire à la Baltique,
il plante une haie de grenadiers.
Pauvre Alexandre de Russie,
Qui te mesures avec lui,
quand l'Alexandre de l'Asie
(ne) lui viendrait pas au coude!

Ne sai mâ no paubro bargeiro,
Mâ iô n'ai pâ moun cœur de fèr.
Mandi e sei, dî mo pregeiro,
Li dize toujour cin *pâtèr*,
Pèr que lou Boun-Dî lou prezerve,
De mor, de mŏlaudio, d'einei,
E que Sen Marçau [16] noû counserve
Nôtre Amperour e moun Panchei.

(Je) ne suis qu'une pauvre bergère,
mais je n'ai pas mon cœur de fer.
Matin et soir, dans ma prière,
(je) lui dis toujours cinq *pater*,
pour que le bon Dieu le préserve
de mort, de maladie, d'ennuis,
et que Saint Martial nous conserve
notre Empereur et mon François.

Vivo doun queu gran Bounŏparto!
Queu-qui n'o pâ pô de so peu.
Sitô qu'un se ba, fô qu'ô parto;
O nîrio deichanto ô boureu.
Qu'ei lou pû gran-t ome de guèro
Qu'un- aye jŏmai courouna;
O siro be pû gran denguèro,
Quan moun Panchei siro tourna.

Vive donc ce grand Bonaparte!
celui-là n'a pas peur de sa peau.
Sitôt qu'on se bat, (il) faut qu'il parte;
il irait jusqu'au bourreau.
C'est le plus grand homme de guerre
qu'on ait jamais couronné;
il sera bien plus grand encore,
quand mon François sera revenu.

---

15. *Plai*, « haie vive, clôture d'un champ, d'un pré, faite avec des épines ou autres arbustes » ((Dom Duclou); bas-lim. *plai*, *it.* Rom. PLAIS, bois, bosquet, taillis, PLAISSA, haie; anc. franç. *plesse*, *plessée*, *plesseis*, *plesser*, clos, parc fermé de haies; bas-lat. *plessecia*. Du Cange, au mot *plesseicium*, en français *plessis*, rapporte l'opinion de Joseph Scaliger, qui prétend que *plessis* est une haie, et que ce mot est tiré du lat. *plectere*, entrelacer, parce que, dit-il, c'est un entrelacement de bois. A ce compte, nous avons le bas-bret. *plega*, (lim. *plejâ*), plier, le gall. *plygu*, courber, le gaël. écoss. *pleat*, plisser, le gall. *ply*, pli, le bret. *plek*, *pleg*, *it.*, qui indiqueraient tout aussi bien une origine celtique.

16. *Sen Marçau*, S. Martial, apôtre de l'Aquitaine, patron de Limoges.

LO MEIJOU E LO VITO D'UN GARÇOU

CHANSOU TOUTO NEVO D'UJAN,
PER LOU CARNOVAR DE MILO-HUE-CEN-VOUNZE

Sur cin ou chici er.

N'î- o mâ quî qu'an de lo mŏliço
Qu'ŏyan meitiei de se cŏtâ.
Pèr me, i' ai gu de lo pouliço
Lo permici d'eici chantâ.
Messieurs! si mo chansou v'ŏgrado,
Tan mièr, mâ Pière n'ei pâ fô[1] :
Lo voù balie touto mounlado[2]
Pèr vôtro sauno de doù sô[3].

Lou cœur repeto :

N'î- o mâ quî qu'an de lo mŏliço
Etc.....

N'ai ni meinage ni bŏgage;
Moû doù coudei soun plo gŏliei[4].
Quan de bravo gen, ŏ moun- age,
Que voudrian eisse tou pŏriei!
Nen sai pèr lâ vieiliâ rubricâ,
Lâ valen be quelâ d'ôro.
Pèr carnŏvar fô lâ mouricâ,
Pèr Pâquei voudrai dô chambo.

Sai nâcu louen de queto vilo,
Dî 'n endre ente i'ai vu lou jour.
Quel endre èrio ò mitan d'uno ilo,
Lî- ŏvio de l'aigo tou-t ôtour.
L'eitî, jŏmai co n' î jŏlavo,
L'iver, lou ten n' î- èrio pâ beu;

LA MAISON ET LA VIE D'UN GARÇON

CHANSON TOUTE NEUVE DE CETTE ANNÉE,
POUR LE CARNAVAL DE MIL HUIT CENT ONZE

Sur cinq ou six airs.

(Il) n'y a que ceux qui ont de la malice
qui aient besoin de se cacher.
Pour moi j'ai eu de la police
la permission d'ici chanter...
Messieurs, si ma chanson vous agrée,
tant mieux! mais Pierre n'est pas fou :
(Je) vous la donne toute moulée
pour votre pièce de deux sous.

Le chœur répète :

(Il) n'y a que ceux qui ont de la malice,
etc.....

(Je) n'ai ni enfant ni bagage;
mes deux coudes sont bien à l'aise.
Combien de braves gens, à mon âge,
qui voudraient être tout pareils!
(J')en suis pour les vieilles rubriques,
elles valent bien celles d'aujourd'hui.
Pour carnaval, (je) fais la mascarade,
pour Pâques, (je) voudrai du jambon.

(Je) suis né loin de cette ville,
dans un endroit où j'ai vu le jour.
Cet endroit était au milieu d'une île,
(il) y avait de l'eau tout autour.
L'été, jamais il n'y gelait,
l'hiver, le temps n'y était pas beau;

1. *Pière n'ei pâ fô,* Pierre n'est pas fou, c'est-à-dire je ne suis pas fou, dicton fort en usage à Limoges.
2. *Touto mounlado,* littér. toute moulée, c'est-à-dire toute imprimée. *Moulla* signifie également imprimer, en Bas-Limousin.
3. *Sauno* ou *sôno,* pièce de deux sous. Il y a ici un pléonasme : Foucaud aurait dû dire *pèr vôtro peço de doù sô.*
4. *Gôliei,* qui joue librement. (Voy. page 2, note 9.)

E, quan no meitresso changniav*o*,	et, quand une maîtresse changeait,
Qu'èrio pèr un gŏlan nouveu.	c'était pour un galant nouveau.
Quan mo paubro mai rende l'âm*o*,	Quand ma pauvre mère rendit l'âme,
Moun pai, yeve, pourte lou dô.	Mon père, veuf, porta le deuil.
Me, versei plo mai d'uno larm*o*,	Moi, (je) versai bien plus d'une larme,
En prenen queu bel ŏbi niò.	en prenant ce bel habit neuf.
Lo paubro fenn*o* èrio sei târ*á*;	La pauvre femme était sans tares;
Qu'èrio 'n eimirei[5] de vertu;	c'était un miroir de vertu;
Lo ne moûtre jŏmai sà jâr*á*	....
De pô de fâ veire soun cu.	....
Coumo dî lo flour de moun- ag*e*,	Comme dans la fleur de mon âge,
Mene lo vito de garçou.	(je) mène la vie de garçon.
Deipei qu'ai quita moun vilag*e*	Depuis que (j')ai quitté mon village,
Dŏmoure dî lou recoursou[6].	(je) demeure dans le cul-de-sac.
Me sai jûcha soû là ralet*á*,	(Je) me suis juché sous les faîtières,
Dî no queirio[7] de gŏlâtau;	dans un coin de galetas;
Lugna dò bru de là chŏret*á*.	éloigné du bruit des charrettes,
I'entende mièr queu dô margau.	j'entends mieux celui des matous.
Quan là filià me venen veir*e*	Quand les filles viennent me voir
—Pèr mŏlur, co n'ei pâ souven,—	(par malheur ce n'est pas souvent),
Mo jargoci[8]! voû podei creir*e*	ma damnation! vous pouvez croire
Que fô que l'ŏnan brâvŏmen.	qu'il faut qu'elles aillent doucement.

---

5. *Eimirei*, miroir; bas-lim. *miral*; gasc. *mirail*; provenc. *miral*, *mirau*; catal. *mirall*; langued. *miralia*, petit miroir; ital. *miraglio*, miroir; rom. MIRALH, MIRAIL, de *mirar*, voir; lat. *mirari*.

6. *Recoursou*. Nous avons vu, page 135, note 8, *recoursou* pris dans le sens de refrain. Nous avons dit que, dans la Corrèze, *recoursou* signifie repli de terrain. Ici, ce mot, que nous traduisons par cul-de-sac, a une acception à peu près analogue.

7. *Queirio*, au plur. *queirià*, « coin, angle, intérieur. Ex. *lo queirio d'un fougei*, le coin du feu ou de la cheminée; *cherchà pèr là queirià*, chercher dans les coins et recoins; *viroundà pèr là queirià d'uno meijou*, rôder autour d'une maison » (Dom Duclou). Langued.: *caire*, angle saillant d'un bâtiment, d'une armoire, etc., coin : *cercà pèr toutes lous caires*, chercher dans tous les coins; *cairou* ou *cantou*, encoignure, pierre d'encoignure; provenç. *caire*, côté, pierre de taille, carne, quartier de pierre, pierre de l'angle; lyonn. *carre*, *quarre*, *quore*, et forez *carou*, angle, coin, carrefour, foyer; dauphiné *carro*, coin; catal. *cayre*, rom. CAIRIA, *caire*, *cayre*, carne, fortification, bastion, côté; bas-lat. *quarria*, coin; anc. franç. *caire*, côté, *quaron*, coin, angle carré; berrich. *quart*, *quarre*, angle ou coin d'un objet carré : *il a fureté les coins et les quarts*; *quarrée*, âtre, foyer des mariniers dans leurs bateaux (se dit sur la Loire); bourguig. *quarre*, coin, angle, « parce que tout carré ayant quatre angles ou coins, chacun de ces coins ou angles est en bourguignon appelé *quarre*; c'est ce qu'en français on appelle *carne*, et qui régulièrement se devrait écrire *quarne*, de *quaternus* » (La Monnoye); champen. *carriau*, quartier, place, côté de maison; pat. messin *kegno*, coin, angle : Bresse châlonn. *carre*, coin : *au carre du bos*, au coin du bois; wallon *quar*.

8. *Mo jargoci*, ma damnation! Les expressions poitevines et berrichonnes *jarni*, *jarnigué*, *jarnigoi*, *jarni-cotton* (voy. le *Glossaire* de M. le C[te] Jaubert) sont des jurons déguisés du blasphème *je renie Dieu!* Le Limousin est allé plus loin. De *jarnigoi*

En m'òbourdan, lour cœur palpit*o*
— Co se po be dîr*e* entre noû, —
Car lo troto n'ei pâ pitit*o*
D'archelâ seissant*o* eichŏloû.

En m'abordant, leur cœur palpite
(cela peut bien se dire entre nous) ;
car la trotte n'est pas petite
de grimper soixante échelons.

Sai counŏgu diu lo chŏrieir*o*
Soû lou noum de *Pière Fai-Tou*.
Sai me-meimo mo chambŏrieir*o*,
Moun couziniei, moun marmitou.
Quan 'n oustieiro d'ûchei me port*o*
'n eimage de pŏpiei marca,
Qu'ei me-meimo que, trâ lo port*o*,
Li crede que sai deiviarda.

(Je) suis connu dans la ruelle
sous le nom de *Pierre Fait-Tout*.
(Je) suis moi-même ma chambrière,
mon cuisinier, mon marmiton.
Quand un gueux d'huissier me porte
une image de papier marqué,
c'est moi-même qui, derrière la porte,
lui crie que (j')ai décampé.

Me fai pâ meitiei de noutâr*i*,
D'encro, de plumo ni pŏpiei.
Douâ ve për jour fô l'inventâr*i*
Me-meimo de moun mobiliei.
Lou pourte tou sur moun- eichin*o*,
Mâ qu'uno ve iô sai vîti ;
E ne cragne pû de sŏzin*o*,
Dî l'oustau, quan neu sai surti.

(Il ne) me fait pas besoin de notaire,
d'encre, de plume ni (de) papier.
Deux fois par jour je fais l'inventaire
moi-même de mon mobilier.
(Je) le porte tout sur mon échine,
une fois que je suis habillé ;
et (je) ne crains plus de saisie,
chez moi, quand j'en suis sorti.

N'ai gro ni peilo ni marmit*o*,
Mai, mo fe, m'en- eimage pâ ;
Mene tou pŏriei bouno vit*o*,
Fô toû loû jour quatre repâ.
Për un deijûnâ, neu ai mil*o* ;
M'en perchaisse[9] për çai, për lai.
Iô dîne toû loû jour en vil*o*,
E châ me ne soupe jŏmai.

(Je) n'ai certes ni poêle ni marmite,
et, ma foi ! (je ne) m'en inquiète pas ;
(je) mène tout de même bonne vie,
(je) fais tous les jours quatre repas.
Pour un déjeuner j'en ai mille ;
j'en quête et je m'en procure par-ci, par-là.
Je dîne tous les jours en ville,
et chez moi (je) ne soupe jamais.

I'ai un beu châteu en- Espagn*o*,
E sai b*e* ŏssei rich*e* en bei foun :
Moun pai me leisse për campagn*o*
Lou tour de vil*o* e dô doû poun[10].

J'ai un beau château en Espagne,
et suis bien assez riche en biens fonds :
Mon père me laissa pour campagne
le tour de ville et des deux ponts.

---

il a fait *jargoct* en faisant disparaître la syllabe *ni* et en ajoutant la terminaison *ct* commune à certains jurons de la même espèce : *mo devouct*, ma dévotion, *mo dannoct*, ma damnation, *maledict*, malédiction. *Mo jargoct* signifie proprement *mon reniment*.

9. *M'en perchaisse*, littér. je m'en pourchasse. La forme régulière serait *perchasse*, indic. prés. de *perchŏssâ* ; bas-lim. *se pertsossa de caucore*, se procurer quelque chose en se donnant du mouvement ; langued. *percassa*, poursuivre, pourchasser ; provenc. *perchassa*, procurer, obtenir, faire qu'une chose arrive, tenter, essayer de faire ; rom. PERCASSAR ; ital. *procacciare*. L'anc. franç. *pourchacer*, *pourchasseir*, *pourchasser*, etc. signifiait solliciter, négocier, s'efforcer, travailler avec ardeur, poursuivre, mettre tout en œuvre pour obtenir ce qu'on désire, s'intriguer, de *pourchas*, poursuite, perquisition, recherche, sollicitation, effort, travail. Quant au simple *chasser*, MM. de Chevallet et Littré le dérivent, d'après Ménage, du lat. *captare*.

10. *Loû doû poun*, le pont Saint-Étienne et le pont Saint-Martial. Le Pont-Neuf n'a

Pèr bousquei i'ai lo Tŏrŏssado[11],
Pèr vargei, lo Plaço dô Ban,
E l'eitî, pèr mo permenado,
Lo leiyo dô Peniten-Blan[12].

Pour bosquets, j'ai la *Terrassée*,
Pour verger, la place des Bancs,
et l'été, pour ma promenade,
l'allée des Pénitents-Blancs.

Subre sà sŏchâ[13] de pirtolá,
Lou riche roûflo coumo un por;
En toutâ sà deipensâ folá,
Lugno-t-eu lou mau ni lo mor?
O ri de mo paubro denado,
Sabe qu'ô se môco de me;
Pertan ŏ lo fi de l'annado,
I'aribe sitô coumo se.

Sur ses sacs de pistoles,
le riche ronfle comme un porc;
avec toutes ses dépenses folles,
éloigne-t-il le mal ou la mort?
Il rit de mon pauvre avoir,
(je) sais qu'il se moque de moi;
pourtant à la fin de l'année
j'arrive aussitôt que lui.

Un sŏben o mei din soun libre
Que tou-t ei bien soû lou soulei.
No pensado de queu cŏlibre,
Pèr moun- archo[14]! me fai plŏzei.
E, si l'ôtour de lo nŏturo
Noû guesso pica de meita,
N'ôrian gu beu prenei mezuro,
Pen de noû n'ŏguesso mièr fa.

Un savant a mis dans son livre
que tout est bien sous le soleil.
Une pensée de ce calibre,
par mon âme! me fait plaisir.
Et, si l'auteur de la nature
nous eût mis de moitié (dans son œuvre),
nous aurions eu beau prendre mesure,
aucun de nous n'eût mieux fait.

Boufe bien mo bouno brejaudo,
Surtou quan i'ai lou sŏbourau,
E semble lo *Môrio Pòpaudo* :
Quan l'ei sŏdoulo l'o dô mau.
Quan sai bien tundi[15] i'ai lo loueino
Moun trŏbai vau bien pau d'argen;
Mà i'ai toujour cauco ricoueino[16]
Pèr fâ rîre lo brâvo gen.

(Je) bâfre bien ma bonne soupe au lard,
surtout quand j'ai le savouret,
et (je) ressemble (à) la Marie Papaude:
quand elle est ivre elle est malade.
Quand (je) suis bien rond, je ne suis bon à [rien,
mon travail vaut bien peu d'argent;
mais j'ai toujours quelque drôlerie
pour faire rire les braves gens.

été construit qu'en 1833. Au temps de notre enfance, le tour des deux ponts était encore une promenade très fréquentée, surtout par la population ouvrière.

11. Il s'agit ici de l'ancienne place de Limoges qui prit en 1816 le nom de Fitz-James.

12. *Lo leiyo dô Peniten-Blan*, l'allée des Pénitents-Blancs, actuellement allée de Tourny ou des Bénédictins.

13. *Sŏchâ*, au sing. *sacho*, augmentatif fém. de *sa*, sac. Ce féminin est usité dans plusieurs dialectes. Langued. *saco*, un grand sac; provenç. *saco, sacho, it.*; berrich. *sache, it.*; bas-lat. *sacha*. L'anc. franç. *sache* signifiait fourreau.

14. *Pèr moun- archo!* par mon arche! Encore un juron déguisé.

15. *Tundi,* tendu à force de nourriture. (Voy. page 86, note 2, et page 165, note 9.)

16. *Ricoueino*, « subst. fém., plaisanterie, mot pour rire » (Dom Duclou). Ce substantif est presque toujours accompagné de l'adjectif *vieilio*, vieille, ce qui implique une idée de redite. C'est le sens du bas-lim. *ricaino*, rabâchage, rengaine, et action de ricaner, de rire à demi, soit par sottise, soit par malice; provenç. *ricano*, rabâchage, ricanement. Nous trouvons ce mot au pluriel dans le *Glossaire poitevin* de M. Beauchet-Filleau : « *ricoines*, subst. masc., contes en l'air, histoires qui n'ont pas le sens commun: *ricoiner*, tenir des propos qui n'ont ni queue ni tête ». L'anc. franç. *recaigner*, *recagner*, *recaner* signifiait ricaner, crier, clabauder, braire. *Recagnier*,

Quan sai coumo de lo jônesso,
M'eivî que n'ai mâ die-z-hue-t- an.
Moun- armo! lei doun mo vieliesso
Se counei mâ sur moû piau blan.
Me fô jŏmai tirà l'eiquinto[17]
De lo bŏlado ô cŏbŏre,
E, morgi! beve bien mo pinto,
Surtou quan lo me côto re.

Ovan qu'aye chŏba mo roundo,
Siro beleu soulei coueija;
Mâ, quan rentre, degu me groundo;
Dî moun grŏniei n'î- o mâ lou cha.
Messieurs! si mo chansou v'ŏgrado,
Tan mièr, mâ Pière n'ei pâ fô :
Lo voû balie touto mounlado
Per vôtro sauno de doû sô.

Quand (je) suis avec de la jeunesse,
(il) me semble que (je) n'ai que dix-huit [ans.
Mon âme! alors ma vieillesse
(ne) se connaît que sur mes cheveux blancs.
(Je ne) me fais jamais tirer par le pan de [mon habit
de la frairie au cabaret,
et mordieu! (je) bois bien ma pinte,
surtout quand elle (ne) me coûte rien.

Avant que (j')aie fini ma ronde,
(il) sera peut-être soleil couché;
mais, quand (je) rentre, nul ne me gronde.
dans mon grenier (il) n'y a que le chat.
Messieurs, si ma chanson vous agrée,
tant mieux! mais Pierre n'est pas fou :
(Je) vous la donne toute moulée
pour votre pièce de deux sous.

---

recainer sont restés dans la Champagne avec les mêmes acceptions. Dans la Bresse chalonnaise, *recainer, recouiner* signifient crier, d'après M. Jules Guillemin, qui dérive ces mots du lat. *recanere* ou *recinere.*

17. *Eiquinto,* « subst. fém., pan de robe, pli d'un habit : *prenei caucu pèr l'eiquinto,* prendre ou saisir quelqu'un par les plis de son habit » (Dom Duclou). Nous sommes porté à croire que ce mot est congénère du français *esquille,* auquel M. de Chevallet donne une origine germanique, et M. Littré une origine grecque et latine. *Esclisse* signifiait autrefois morceau de bois fendu, fragment d'un corps dur brisé, éclat, tronçon. Provenç. *esquissa, esquinsa, esquinta,* rompre par quartiers, lacérer, déchirer, ébrancher; catal. *esquinsar;* rom. ESQUISSAR, ESQUINSAR, ESQUINTAR, déchirer, mettre en pièces. *Esquinter,* fracturer, briser, dans le *Dict. d'Argot* de M. Fr. Michel. Ce mot a pris l'acception de battre à outrance, assommer, dans différents patois, le Berri, l'Auvergne, la Champagne. Être *esquinté* se dit encore dans le peuple pour être *brisé, rompu, harassé.*

CHORADO

CHARADE

De moun premiei, fŏriâ plo, de segur,
Dî nôtrei bô, un sŏba de mŏlur;
Mâ, quan de moun dŏrei t'òriâ no chŏretado,
Loû diôrei si jŏmai tu fŏgiâ de chŏrado!
Si pertan, moun paubre jantou,
Tu volei couneitre moun tou,

Avec mon premier, (tu) ferais, bien certainement, — dans nos bois, un sabbat de malheur; — mais, quand de mon dernier tu aurais une charretée, — le diable si jamais tu faisais une charade! — Si pourtant, mon pauvre paysan, — tu veux connaître

E si tu sei tan enteita
De me veire dô boun coûta,
Archelo[1] sur quelo mountagno;
Co n'î- o ni gôliei[2] ni fagno.
Tè! vei-loû sû jûcha,
Toû de lôriei cubèr,
Quî qu'an fa de boû e beu vèr.
T'ŏreitâ pâ pèr cauco rimo;
Arpio[3] jusqu'ŏ lo belo cimo.
Sei fâ semblan de re,
Praimo-te douçŏmen,
E vizo dî lou premiei reu*.

mon tout, — et si tu es si préoccupé—de me voir du bon côté, — gravis cette montagne; — il n'y a ni bourbier ni boue. — Tiens! vois-les là-haut juchés, — tout de lauriers couverts, — ceux qui ont fait de bons et beaux vers! — (Ne) t'arrête pas pour quelque rime; — grimpe, en t'accrochant, jusqu'à la belle cime.— Sans faire semblant de rien,—approche-toi doucement, — et regarde au premier rang.

1. *Archelo*, impérat. d'*archelâ*, « v. n., grimper, monter avec peine en se servant des pieds et des mains » (Dom Duclou). Nous ne trouvons cette forme dans aucun de nos glossaires. Le bas-lim. a *arca*, sauter, s'élancer d'un lieu à un autre, que Dom Duclou (*Supplément*) donne comme verbe actif. Est-ce un congénère du haut-lim. *archelar*, et du rom. *arcelar*, courber en arc? N'est-ce pas plutôt un congénère de l'anc. franç. *arce*, forteresse, marque des limites d'un champ, différente de la borne, ce qui, dans la basse latinité, est appelé *arca* ou *arcella?*

2. *Gôliei*, « subst. masc., bourbier, amas d'eau boueuse; *gaulio*, au plur. *gôliâ*, crotte, boue » (Dom Duclou); bas-lim. « *gaoullio*, petit amas d'eau dans les rues, dans les chemins, eau bourbeuse des rues ou des chemins; *gooullia*, subst. masc, enfoncement de pavé dans les rues ou de terrain dans les chemins » (Béronie); auvergn. *goulias*, subst. masc., mare, flaque d'eau bourbeuse, petit creux rempli d'eau dans les chemins; champen. *goillis*, ordure; lyonn. *gaillot*, bourbier (*Théâtre lyonn. de Guignol*, Lyon, 1865, in-8°); *goulatte*, ravin, dans les Vosges; Bresse chalonn. *gouille*, boue, *gouilla*, bourbier. « Ce mot, dit M. Jules Guillemin, est comtois et se trouve dans le Matachin de M. Max Buchon. Nous disons aussi *margouilla* par une sorte de pléonasme ». *Margouillis* est encore français. Le Duchat, cité par Ménage, le dérive du lat. *margo*, *marginis*, et dit que le patois en a fait *gouilly*, « qui se dit communément d'un vin trouble et de toutes sortes de mauvais mélanges en fait de ragouts ». Pourquoi *margouillis* n'aurait-il pas été fait plutôt de *gouilly*, avec la signification de mauvais *gouillis?* De quel patois parle Le Duchat? Le Duchat était de Metz, c'est donc probablement au patois lorrain qu'appartient le mot *gouilly*. Citons maintenant, sous toutes réserves, certaines expressions patoises qui pourraient bien appartenir à la même famille. Le poitev. a *gasse*, *gassot*, *gassouil*, *gassouail*, flaque d'eau, bourbier; le saintongeois, *gabot*, *it.*; le champen., *gadou* (anc. franç. *gadoue*), ordure, contenu des fosses d'aisance, et *gadouilleux*, *gailleux*, mou, flasque; le dauphinois, *gabiot*, bourbier, mare d'eau. On trouve dans les langues celtiques différents termes qui, pour le sens et pour la forme, ont une grande analogie avec la famille de mots précitée : gall. *gwall*, vide, *gwallâw*, vider; *gwâg*, vide, *gwagâu*, vider, *gwaç*, cavité, *gwalv*, canal; bret. *goullô*, vide, *goullôi*, vider, *gweled*, fond; angl. *gully*, ravin, goulet, *to gully*, creuser; anc. franç. *goulet*, ruisseau, *goulot*, ravin, chemin creux.

3. *Arpio*, impérat. d'*arpiâ*, que Dom Duclou ne donne que comme bas-lim. avec la signification de « saisir fortement avec la main; en lat. *arripere;* en grec *arpazein* »; bas-lim. *arpo*, main, *arpial*, ongle de quelques animaux; langued. *arpo*, griffe, *arpi*, *arpeja*, saisir; Gers *arpo*, *urpo*, ongle, *arpat*, poignée, *arpateja*, remuer des pieds et des mains à tort et à travers; provenç. *arpo*, griffe, *arpiou*, ergot, *arpia*, *arpeja*, envoyer les griffes, agiter les bras, saisir, ravir; *arpateja*, étendre les griffes ou les mains çà et là pour se défendre ou pour prendre quelque chose; espagn. *arpar*, déchirer, mettre en pièces; ital. *arpicare*, ramper, grimper; c'est le sens de notre mot *arpiâ*, c'est-à-dire grimper en s'accrochant. Rom. ARPA, griffe, ARPAR, happer. Le mot *arpion* est resté dans la langue argotique avec la signification de pied, bras. Berrich. *arpions*, ongles.

* Le mot est : Corneille.

FRAGMENTS D'UNE ODE SUR NAPOLÉON

Coumo queu b..gre noû demeno!
O noû rosso ŏ brâ rŏcourci!
Veiqui trei an qu'ô noû charmeno [1],
Mai noû fai dîre *gran-merci!*
O forço de li vei fa feito,
De vei vanta so bouno teito,
Creze qu'î lou fan veni fô.
Tou-t en fŏzen soû tour de forço,
Ch' ô vegno ŏ prenei cauquo entorso,
O noû fŏrio virâ lou cô.

Comme ce b..gre nous malmène!
il nous rosse à bras racourci.
Voici trois ans qu'il nous écharpe,
et nous fait dire *grand-merci.*
A force de lui avoir fait fête,
d'avoir vanté sa bonne tête,
(je) crois qu'ils l'ont fait devenir fou.
Tout en faisant ses tours de force,
s'il venait à prendre quelque entorse,
il nous ferait tourner le cou.

Deipei que lou b..gre coumando,
Dî lou deor, di lou dedin,
De l'Eigipto deicho ŏ l'Olando,
Countâ quan gnî-o d'omei de min.
Pertou lo mor e lou carnage
An signŏla soun boun courage :
Lou diâble chio pà soun meitiei!
Diriâ que l'Enfèr en coulèro
L'aye mâ jita sur lo tèro
Pèr deipeuplâ lou mounde antiei.

Depuis que le b..gre commande,
au-dehors, au-dedans,
de l'Egypte jusqu'à la Hollande,
comptez combien il y a d'hommes de
Partout la mort et le carnage [moins.
ont signalé son bon courage :
le diable soit pas son métier!
(Vous) diriez que l'enfer en colère
(Ne) l'ait jeté sur la terre
(que) pour dépeupler le monde entier.

Tan de coumba, tan de bŏtŏliâ,
Tan de beu pŏi rŏvŏja,
E tan de vilâ sei murŏliâ
L'an mâ rendu pû enrŏja.
O fai toujour lou diâble ŏ quatre,
O ne parlo mâ de se batre,
E iô creurio bien, pèr mo fe! [bro,
Que, en soun-imour fŏroucho e soum-
O se bŏtrio countre soun-oumbro
Si n'î-ŏvio mâ eilo e se.

Tant de combats, tant de batailles,
tant de beaux pays ravagés,
et tant de villes sans murailles
(ne) l'ont rendu que plus enragé.
Il fait toujours le diable à quatre,
il ne parle que de se battre,
et je croirais bien, par ma foi!
que, avec son humeur farouche et sombre,
il se battrait contre son ombre
s'il n'y avait qu'elle et lui.

O quatre cen legâ de Franço,
Treinâ trei cen milo garçoû!

A quatre cents lieues de France,
traîner trois cent mille garçons!

---

1. *Charmeno*, 3ᵉ pers. sing. indic. prés. de *charmenâ*, « séparer, étendre avec les doigts la laine avant de la filer » (Dom Duclou). Rom. CARMINAR, CARMENAR, purger, carder; lat. *carminare*, carder, peigner; ital. *carminare*; espagn., portug. *carmenar*.

Qu'ei be eiza, dŏvinâ d'ŏvanço
Lou sor qu'ô lour preparo ŏ toû.
Lo fan, lo nevio, lo jŏlado,
Lo fŏtigo e lo fuziliado
Loû van boueifâ coumo lou ven.
I'ai pô, lou diâble me coufounde!
Que co chio coumo en l'autre mounde,
Que jŏmai n'en ei tourna peu.

C'est bien aisé, devinez d'avance
le sort qu'il leur prépare à tous.
La faim, la neige, la gelée,
la fatigue et la fusillade
les vont balayer comme le vent.
J'ai peur, le diable me confonde!
que ce soit comme en l'autre monde,
d'où jamais (il) n'est revenu personne.

CHANSOU SUR LOU BOULANGEI

Air : Souvenez-vous-en [1]

Toû loû peitour[2] vian jura,
Sur l'étoufoir, sur lâ mâ [3],
Qu'ujan degu, pèr loû Rei,
N'òrio de deirei [4],
O forço d'ûflâ sâ peu,
En tro minjan de reibeu [5].

Queu gran co s'èrio mounta
Deipei certen- ŏreita
Que lour defen d'embrûci [6],
Pèr se fâ bâtî
De lâ douâ ô trei meijoû.
Se mouche qui ei vourmoû.

CHANSON SUR LES BOULANGERS

Tous les boulangers avaient juré,
sur l'étouffoir, sur les pétrins,
que, cette année, personne, pour les Rois.
n'aurait de dérangement,
à force d'enfler sés peaux (son ventre),
en trop mangeant de gâteaux.

Ce grand coup s'était monté
depuis certain arrêté
qui lèur défend de pincer,
pour se faire bâtir
des deux ou trois maisons.
Se mouche qui est morveux.

---

1. Cette chanson a été publiée pour la première fois dans l'édition de 1849.

2. *Peitour*, boulanger. C'est le rom. PESTRE (lat. *pistor*), PASTADOR, pétrisseur, boulanger, dérivé de *pasta*, pâte. *Peitour* se trouve déjà employé au moyen âge dans quelques actes limousins.

3. *Mâ*, pétrins. « *Mat* (le *t* est muet), subst. fém. pétrin ; en ital. *madia ;* en lat. *mactra* » (DOM DUCLOU) ; bas-lim. *ma ;* langued. *mach ;* provenç. *mastro ;* béarn. *meitoun ;* catal. *mait*, à Barcelonne ; ital. *madia ;* rom. MAG ; lat. et grec *mactra*. Anc. franç. *mai*, *maict*, *maie*, *mas*, *mect*. Le mot *maie* est resté français (ACAD., *Supplém.*). Berrich., auvergn. *maie ;* champen. *mai*, table de pressoir ; Bresse châlonn. *met*, pétrin ; pays messin *mâ* ; *mé*, à Vannes (Bretagne).

4. *Deirei* est pris ici dans le sens de dérangement. (Voy. sur ce mot pag. 93, note 6.)

5. *Reibeu*, littér. *roi-boit*. Pour la fête des Rois, quand boit celui qui a obtenu la fève, les convives s'écrient : *le roi boit !* (*lou rei beu !*) Cette phrase exclamative a formé un substantif signifiant le gâteau lui-même qui contient la fève.

6. *Embrûci*, pincer. « Les boulangers prélevaient alors un droit illicite en PINÇANT un morceau de pâte sur chaque pesée. La défense qui leur en fut faite provoqua leur résolution de supprimer les gâteaux des Rois, ce qui donna lieu à cette chanson ». (Note de l'édit. de 1849.) Pour l'étymologie de ce mot, voy. *embrussido*, p. 17, note 16.

Mà, mo fe, dilù pŏssa,
— Voû en sirià-vou douta? —
Cauquei parjurei môdi
Fŏguèren lùzî
De plei cŏbau[7] de reibeu
Plo fricau mai plo rousseu :

Mais, ma foi, lundi passé,
— vous en seriez-vous douté! —
quelques parjures maudits
firent luire
de pleins panetons de gâteaux,
certes bien friands et bien roux :

Misse, Gerar e Louloun,
Mâ toû guèren lou nâ loun.
Lo veli*o* i vian ribota
E tou calcula.
Sur l'eipargno dô reibeu
Châcu fŏgio soun châteu.

Misset, Gérard et Lelong,
Mais tous eurent le nez long.
La veille ils avaient riboté
et tout calculé.
Sur l'économie du gâteau
chacun faisait son château.

L'un voulio chŏtà un por,
Trei peçà de perigor,
L'autre boizâ soun segoun,
Fà fà un plŏfoun;
Queu-qui vei ŏ so Margui
Chŏdeno e sen-erpri[8].

L'un voulait acheter un cochon,
trois pièces de périgord,
l'autre boiser son second,
faire faire un plafond;
celui-ci avoir pour sa Margot
chaîne et saint-esprit.

Oro qu'ei plo tou bufe[9],
Car qu'ei dissadei que ve
Que vôtre bûre se foun[10],
Pèrqu*e* ŏ l'unissoun,
Diômen, mògra Jantineu,
Noû credŏran : *lou rei beu!*

Maintenant c'est bien tout soufflé,
car c'est samedi qui vient
que votre beurre se fond,
puisqu'à l'unisson,
dimanche, malgré Jeantineau,
nous crierons : *le roi boit!*

---

7. *Cŏbau,* grand panier à anses, en paille roulée, de forme cylindrique et très évasée, destiné ordinairement à recevoir la farine qui doit être versée dans le pétrin. ce mot, qui n'est donné ni par Dom Duclou ni par Béronie, semble être congénère de l'ancien terme *cabas,* qui est resté français avec une acception plus restreinte. Autrefois *cabas* signifiait panier de jonc, d'osier, etc. La Fontaine l'a employé dans ce sens. « L'origine de ce mot est incertaine, dit M. Littré. On serait porté à y voir le radical celtique *cab,* avec la désinence latine *acius, aceus,* ou peut-être un dérivé de l'adjectif latin *capax* ». Roquefort le dérive du grec *kabos,* « qui, suivant Hesychius, signifie non seulement une mesure, mais encore un panier de jonc ou d'osier ». Barbazan tire les mots *cabas* et *cabasset,*de *cabala* ou *cabbala,* chose cachée. Le rouchi *cabau* est absolument notre terme. Espagn. *capazo, capacho;* bas-lat. *cabacus, cabassius, cabassio.* Le bret. *kavel,* corbeille, se rapproche beaucoup de notre mot. Champen. *cabas, cabast,* corbeille à pain.

Le mot limousin *cŏbau* a une autre acception et une autre origine. Il signifie aussi capital, avoir, sens commun aux anciens dialectes du Midi et du Nord. *Minjà lou cŏbau,* c'est manger l'avoir. Rom. CABAL, capital, de *cap*, *kap*, tête, lat. *caput;* bas-lat. *cabale;* anc. franç. *cabal, cabau, capal.* Langued. et béarn. *cabau. Cabal,* avoir, est resté en Champagne. Ce mot est donné par l'Académie (*Supplém.*) comme fonds de marchandises mises en société.

8. *Sen-Erpri*, St-Esprit, parure en or, à l'usage des femmes de la campagne et des artisanes aisées. C'est un médaillon représentant le St-Esprit sous forme de colombe, suspendu à une chaîne de jaseron d'or qui fait une ou plusieurs fois le tour du cou.

9. *Qu'ei plo tou buffe,* littér. c'est bien tout soufflé.

10. *Que vôtre bûre se foun,* que votre beurre se fond. La phrase est proverbiale pour signifier que l'on dissipe son avoir.

LO PA [1]

LA PAIX

Queto ve, noû fô rejôvî :
Tou-t ei counten pèr lou pŏï.
Foudrio vei l'espri pau deibèr,
O be l'ŏvei tou de trŏvèr,
Pèr ne pâ vei l'âmo en gueita
De l'ŏribado de lo pa.

Cette fois, (il) faut nous réjouir :
tout est content dans le pays.
(Il) faudrait avoir l'esprit peu ouvert,
ou bien l'avoir tout de travers,
pour ne pas avoir l'âme en gaîté
de l'arrivée de la paix.

O pra, bargei, leissâ loû biô.
Prenei-me vôtrei ŏbî niô,
Menâ-noû forço charmelâ,
Pèr fâ fringâ vôtrâ drôlâ.
Jŏmai noû ne vian vu queu ten,
De nôtro vito, si plŏzen.

Au pré, bergers, laissez les bœufs.
Prenez-moi vos habits neufs,
amenez-nous force musettes,
pour faire sauter vos fillettes.
Jamais nous n'avions vu ce temps,
de notre vie, aussi réjouissant.

Bargeirâ, ŏpŏreliâ v'autrâ,
Seurtei de vôtrâ chŏrieirâ,
Prenei vôtrei ŏffutiau [2] blan,

Bergères, ajustez-vous,
sortez de vos chemins,
prenez vos affiquets blancs,

---

1. Cette chanson, qui a paru pour la première fois dans l'*Almanach limousin* de 1860, et qui est attribuée à Foucaud, pourrait bien n'être pas de cet auteur, car la versification en est très mauvaise et les idées en sont communes. Cependant elle a été trouvée dans des papiers laissés par lui.

2. *Ofutiau*, affiquets. Ce mot a la même signification en Berri, en Lorraine, en Normandie, en Franche-Comté, en Picardie. En Champagne, il est donné comme signifiant petits objets, petits outils, choses inutiles (Tarbé). Dans l'anc. franç., il avait ce dernier sens, d'après Roquefort : *affutiau*, bagatelle, chose de peu de conséquence. Ce mot ne semble pas usité dans les dialectes méridionaux ; mais on trouve le langued. *s'afusta*, viser, mirer, regarder au but, se préparer, d'après l'abbé Des Sauvages, qui donne aussi *s'afusta* comme appartenant au vieux langage, avec le sens de s'ajuster, ajuster ses paroles, faire belle parade. Gasc. *afusta*, ajuster, mettre en place. Rom. *fustar*, raccommoder, radouber, de *fust* (lat. *fustis*), bois, arbre, bâton. *Ofusta*, en bas-lim., affiler, rendre propre à couper le bois (*lo fusto*). Le verbe *affuter* est passé dans le langage argotique. « Ce mot, dit M. Francisque Michel, me paraît être le même qu'un verbe usité parmi le peuple pour dire *affiler un outil* sur une pierre. *Affuter* quelqu'un, c'est donc le rendre fin, lui donner une leçon de finesse à ses dépens, sens qu'avaient autrefois les verbes affiner et déniaiser. Dans l'Orléanais, on dit encore *un homme d'affut* pour un homme rusé... Tout le monde connaît notre adjectif *futé*, fin, rusé, adroit... Le peuple dit encore *affuté* dans le même sens... Je ne sais s'il faut chercher la racine de ce mot dans le lat. *fustis*, mais il est assez remarquable que l'adjectif *madré*, qui présente une signification analogue, vienne d'un substantif qui, comme l'espagnol *madera*, a le sens de *bois*; je veux dire de *madre*, d'où nous avons fait *madrier* et *merrain* » (*Dict. d'Argot*). L'anc. franç. *affuster* signifiait également présenter un bâton ou une arme à quelqu'un pour se battre avec lui, et mirer, viser,

Pèr mièr plaire ŏ vŏtrei gŏlau.	pour mieux plaire à vos galants.
Oyà lou vizage eimera[3]	Ayez le visage rayonnant
E l'èr tout-t eicŏrŏbilia.	et l'air tout mutin.
Tranquilei di nôtrei oustau,	Tranquilles dans nos maisons,
N'ŏran pù pòre dò vŏrau [4].	(nous) n'aurons plus peur des verras.
Noû nen veiran fugi là sèr,	Nous en verrons fuir les serpents,
Loû grŏpau nimai loû luzèr [5].	les crapauds et les lézards.
Loû chei ŏmî, dŏvan l'eirau,	Les chiens amis, devant la cour,
Gingŏran coumo loû lebrau.	joueront avec les levrauts.
Toû nôtrei cŏnoû, ŏ lour tour,	Tous nos canons à leur tour
S'endermiran pèr mai d'un jour,	s'endormiront pour plus d'un jour,
Ne renvouyan pû qui pruneu	n'envoyant plus ces prunettes
Que ne soun pâ dò muscŏdeu ;	qui ne sont pas des (prunettes) muscates,
Queto ve, ne petŏran pù ;	cette fois (ils) ne pèteront plus ;
I rouliŏran sur lour ŏfû	ils (se) rouilleront sur leurs affuts.
Uroûzo pa, resto toujour	Heureuse paix, reste toujours
Châ loû paubrei lŏbourŏdour.	chez les pauvres laboureurs.
L'Emperour, pèr noû fâ plŏzei,	L'Empereur, pour nous faire plaisir,
Vai noû rendre nôtrei drôlei.	va nous rendre nos garçons.
Sangi ! que degu soû lou ceu	Sangbleu ! que personne sous le ciel
Ne faze mièr nôtrei debeu [6].	n'applaudisse mieux que nous!

---

ajuster. Il y avait aussi *affistoler*, tromper, « piper, qui depuis, dit Roquefort, a signifié se parer, se mettre en habits de dimanche ; du lat. *fistula*, flûte, pipeau ». M. Du Méril (*Dict. norm.*) admet cette étymologie. Ce terme est resté dans plusieurs patois, notamment dans le patois picard. *Afutiau*, quelle que soit son étymologie, contient une idée d'ajustement, de coquetterie, de piperie. Quant à *affiquet*, M. Littré en fait un diminutif d'*affique*, « qui s'est dit pour *affiquet*, et qui est la prononciation picarde d'*affiche*, mot à mot *ce qu'on attache* ».

3. *Eimera*, net, éclairci, brillant de propreté, de santé et de joie. Au dire de Béronie, *emera*, n'est plus employé, en Bas-Limousin, que dans le sens d'écurer, nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine avec du sablon. « Cette opération, ajoute-t-il, donne du brillant à la vaisselle, aussi les troubadours disaient *emerar* pour briller ». La langue romane avait en effet ESMERAR, EMERAR, épurer, affiner, briller, de *mer*, *mier* (lat. *merus*), pur, vrai, fin. L'anc. franç. avait aussi *esmérer*, affiner, rendre pur, précieux, parfait, épurer, et *esmeré*, précieux, recherché, émaillé, richement travaillé, purifié. Ces expressions semblent avoir disparu de certains patois méridionaux, du moins nous ne les retrouvons pas dans les glossaires languedociens, gascons et provençaux que nous possédons.

4. *Vŏrau*, « verrat ; en espagn. *verraco* ; en ital. *verro* ; en angl. *boar* ; en allem. *eber* (et *baer*) ; en bas-lat. (et en lat.) *verres* » (DOM DUCLOU). Rom. VER et VERRAT.

5. *Lûzèr*. lézard. De même en bas-lim., en langued., en provenç. ; anc. catal. *lluert* ; catal. mod. *llagart* ; espagn., portug. *lagarto* ; ital. *lucerta* ; rom. LAZERT, LAUZERT ; lat. *lacerta*.

6. *Debeu*, « subst. masc. plur., n'est d'usage qu'en cette phrase : *fâ loû debeû ŏ caucu*, faire la cour à quelqu'un, le flatter, lui applaudir » (DOM DUCLOU). Nous voyons là quelque locution adverbiale comme *tout beau !* prise substantivement.

FIN.

TABLE-GLOSSAIRE[1]

(Le son vague *ò* étant indifféremment un *a* bref ou un *o* bref, on devra chercher à O les termes qui ne se trouveraient pas ici. De plus, comme cette voyelle est très souvent retranchée du commencement des mots, les mots non mentionnés ici sont indiqués à la consonne qui suit la voyelle initiale).

A

Amen, pour *aimen*, aiment, 177-4.
Andiliou, ongle, corne du pied, 17-11.
Ando, tante, belle-mère, grand'mère, 60-20.
Arcá, sauter par-dessus, 233-1.
Archelá, grimper, 195-1, 233-1.
Archo, (*pèr moun*), par mon âme, 231-14.
Armo, âme, 58-17.
Armorijo, vent du N.-O., 31-7.
Arpiá, grimper en s'accrochant, 233-3.
Arri! interject., 185-6.
Assá, laisser inculte une terre, 196-1.
Asse, effrité, 196-1.
Auto, autan, 31-5.

B

Bandieiro (*en*), en pièces, 151-5.
Barboto, serpent, couleuvre, 111-10.
Bàtelá, extravaguer, 128-9.
Beçasso ou *besaço*, besace, 90-5.
Bechado, plur. *bechòdá*, bécasse, 48-24.
Bechóreu, bécassine, 48-24.
Bèco, guêpe, 43-9.
Beleu, peut-être, 14-10.
Belio, pour *òbelio*, abeille, 42-1.
Berbiàlio, bêtes à laine, 141-2.
Bessou, *ouno*, jumeau, -elle, 79-4.
Beu (*de*) *de*, à force de, 25-17.
Be venti, bien adventif, 70-9.
Bezi (*lo*), rien, 19-12.
Bezugno, besogne, affaire, 78-2.
Bibi, bique, chèvre, 16-1.
Bicá, lèvres, 55-7.
Bicá, baiser, embrasser, 34-5.
Bicou, baiser, 67-10.
Bigòro, maïs, 50-1.
Bigouei (*de*), de guingois, de travers, 94-2.
Biliado, pour *òbiliado*, habillée, 72-2.
Biòjou, moucheron, puceron, et petite prune, 41-7.
Biscá, prendre la chèvre, 107-5.
Bla, seigle, 73-12.
Blòdá, emblaver, labourer, 22-6, 128-11.
Blòdi, blé noir.
Bóbado, flamme vive et de peu de durée, 129-15.
Bòbelado (*ò*), en foule, 46-9.
Bòbigná, lèvres, 55-4.
Bòbignou, menton, 55-4.
Bòbulo, *bòbûyo*, *bòbóyo*, sot, niais, 46-9.
Bòdá, bailler, bayer, vomir, 137-5, 197-2.
Bòdado (*gorjo*), gorge béée, 197-2.
Bòdado ou *baudado*, flamme claire, 14-12.
Bòdòliá, bâiller, 197-2.

1. Des deux chiffres liés par un trait-d'union, le premier est celui de la page, le second celui de la note.

Bòlado, fête patronale, 142-7.
Bòlan, balancement, mouvement, élan, 214-10.
Bôle, rave cuite sous la cendre, 223-3.
Bòlieten, donnèrent, 142-4.
Bòlieto, baillette, 16-3.
Bònâto, hotte, benne, manne, 136-2.
Bòrâ, barrer, fermer, 27-3, 62-5.
Bòreirou, demi-porte à claire-voie, 186-2.
Bòrelio, chicane, 40-4.
Bôto, outre, 79-7.
Bouci, morceau, 17-15.
Boucònâ, faire *boucan*, 98-3.
Bouei! bah! mon Dieu! 8-1.
Boueifâ, balayer, 22-4.
Boueirâ, mêler, mélanger, 64-4.
Boueiri, regain, 127-8.
Boufâ, bâfrer, 23-12.
Boujâ, verser abondamment, 21-1.
Boulen, son, recoupe, seconde farine, 134-9.
Boumbounâ, bourdonner, 43-11.
Bourdeirage, closerie, petite métairie; *bourdiei*, fermier, métayer, 117-1.
Bouri, fêtu, balayure, 20-3.
Bouri-que-bòlai, balayures et balai, c'est-à-dire tout, 22-5.
Bourna, subst. masc., ruche à miel, 42-6.
Bouro, la bête, jeu de cartes, 92-5.
Bousso, grand panier en paille roulée, 152-1.
Boutâ, mettre; *se boutâ de*, se mettre à, 68-14.
Bouticâri, apothicaire, 194-5.
Boutou, bouton, moyeu, 204-1.
Braicho, rayon de miel, 44-15.
Brandâ, luire, 210-2.
Bran, ordure, 55-10.
Bran, (*jour*), jour ouvrier, 36-5.
Brau, lisière de terre qui sépare un champ d'un autre, 27-5.
Brâvo gen, au singul., braves gens, 13-5.
Brâvòmen, doucement, 146-2.
Brejaudo, soupe aux choux, 36-6.
Brejou, morceau de lard qu'on met dans la soupe, 36-6.
Bren, son, 55-10.
Briâ, rogner, raccourcir, 67-7.
Bringâ, sauter, frétiller, 103-7.
Bringo, folle, évaporée, 103-7.
Bròdasso, barbouilleuse, 47-19.
Bròyâ, braies, culottes, 56-12.
Brundi, bourdonner, retentir, 165-8.
Brundido, retentissement, 18-3.
Brundiliou, petits morceaux, brindilles, 150-3.
Budeu, boyau; *corno-budeu*, culbute, 32-14.
Bufâ, souffler, 83-8, 236-9.
Bujo, buire, 123-9.
Burgau, frelon, 42-4.
Buti, pousser, 77-5.

C

Carmantran, carnaval, 55-9.
Caucâ (ou *côcâ de ve*), quelquefois, 65-8, 82-3.
Caucòre, quelque chose, 33-3.
Caucu, quelqu'un, *passim*.
Cauque, quelque, certain, 42-5.
Cementèri, cimetière, 192-3.
Censeno, censène ou centaine, 44-12, jugement, 181-4.
Chabro-morto (*pourtâ ò lo*), porter derrière le dos, 142-8.
Châco-lo-ve, chaque fois, 95-9.
Châfre, sobriquet, 15-18.
Chai, tête, 52-4.
Chambijo, timon de l'araire, 206-4.
Chambòlou, palanche, 39-1.
Champòlimau, Champalimaud, jocrisse limousin, 102-4.
Charmelo, cornemuse, 201-2.
Charmenâ, carder, peigner, écharper, 234-1.
Charmeu, chalumeau, 208-7.
Chauve ou *chôve*, châtaigne rôtie sous la braise, 8-6, 223-2.
Che ou *chi*, chien, 156-5; *chichou*, petit chien, 131-1.
Cherbe, subst. fém., chanvre, 46-7.
Chieito, assiette, 36-4.
Chiffro, subst. fém., chiffre, 133-2.
Chinchi, viande, 156-6.
Chio que chio, quoi qu'il en soit, 118-6.
Chòbâ, pour *òchòbâ*, achever, 12-5, 68-13.
Chòbi, contenir, être contenu, 177-1.
Chòbreto, musette, 161-2.
Chòcido, espèce de chardon, 112-2.
Chòdan, terre qu'on ensemence d'une année à l'autre, 22-7.

D

Delezei, de loisir, désœuvré, 84-3.
Denguerâ, denguèro, encore, 31-11.
Deregremiliâ, dépelotonner, déployer, 17-10.
Diaurei, diâtrei, diables! 54-1.
Digio, disait, 52-5.
Dint, dans, 91-6.
Diômen, dimanche, 122-5.
Disseten, dirent, 133-3.
Dó, deuil, 162-3.
Dòbor, à l'instant, 76-2.
Dòbouro, de bonne heure, 92-4.
Dòrei, derrière, dernier, 30-14.
Doubâ, pour *òdoubâ*, arranger, assaisonner, 63-2.
Doulio, douille, tige, 52-6.
Drubî, ouvrir, 173-1.
Dubrì, ouvrir, 173-1.

E

Eibòì, ébahir, 44-16.
Eibòtouei, jouet, 46-8.
Eibouliâ, écraser, 135-2.
Eibroutâ, entamer, 155-1.
Eicampi, eicampo, fuite, 29-11.
Eicànâ, rompre les reins; *s'eicànâ*, s'éreinter, 101-1.
Eicebrâ, déchirer, 17-9.
Eichinlo, sonnette, 29-9.
Eichôrâ, échauffer, 188-2.
Eichòrougnâ, écorcher, 199-1.
Eiciclià, pousser des cris perçants, 148-2.
Eicicliado, cri perçant, 18-6.
Eicòròbiliar, ardo, égrillard, 146-3.
Eicòssounâ, émotter, 85-10.
Eicoudre, battre le blé, 4-9.
Eicoudu, battu, 212-5.
Eicourcheiro, chemin qui raccourcit, 172-4.
Eicrupi, crachat, 166-11.
Eicunla, ado, embarrassé, penaud, interdit, 6-11; mesuré, 72-6.
Eigâ, arranger; *s'eigâ*, s'arranger, 64-3.
Eilampiado, licence, 25-22.
Eilena, ado, essoufflé, 185-9.
Eilôzi, éclair; *eilôziâ* ou *eilògiâ*, faire des éclairs, 210-1.
Eimai, émoi, 184-4.
Eimanchâ, menacer, 82-5.
Eimâri ou *ermâri*, subst. masc., armoire, 66-2.
Eimera, ado, éclairci, brillant de propreté et de santé, 238-3.
Eimirei, miroir, 229-5.
Eimòjâ (*s'*), être en émoi, s'inquiéter, 184-4.
Eimòli, ido, irrité, en colère, 162-5.
Eimôre (*s'*), s'émouvoir, 165-7.
Einei, ennui, chagrin, 12-6.
Einidà (*s'*), s'irriter, 12-4.
Eipensour, épaisseur, 129-14.
Eiperâ, attendre, 76-3.
Eipijo, épi, 206-3.
Eipingâ, sauter, gambader, 74-20.
Eipiôza, épucer, 25-19.
Eipôri, ido, effarouché, 18-4.
Eipoufidâ, pouffer, 34-9.
Eipoutì, écraser, 53-10.
Eiquinto, pan ou plis de robe, d'habit, 232-17.
Eirancha, ado, boiteux, 101-2.
Eirau, basse-cour, terrain vacant autour des habitations rurales, 20-2, 226-12.
Eirifiâ, érafler, 204-2.
Eissegâ, partager, 22-2.
Eissujâ, essuyer, 126-5.
Eissurî, essorer, épreindre, tarir, 126-5.
Eitancho, pêcherie, 95-7.
Eitòpau, eitòbe, eitòplo, aussi bien, 5-7.
Eitodi, ido, candi, gâté, renfermé, 44-14.
Eitòlourdi, étourdi, lourdaud, 170-4.
Eitoulio, éteule, chaume, 35-1; *fâ de l'eitoulio*, faire du ravage, 67-11.
Eitouviâ, eitòviâ, souffrir, jeûner, épargner, 11-1, 49-29.
Eitribâ, travailler, user, fatiguer, 68-15; mener bon train, 89-1.
Eicunla, ado, étendu comme un veau, 103-6.
Eiveri ou *eiberi, ido*, éveillé, 170-3.
Eivî (*m'*), il m'est avis, il me semble, 52-3.
Eiza, aisément, 66-4.
Eizî, éclore, *eizi*, éclos, 19-11.
Eizinâ, arranger, faciliter; *s'eizinâ*, se mettre à l'aise, 136-1.
Embaisso, tournure, parti, biais, 66-5.
Embouni, nombril, 110-9.
Embrena, ado, important, qui fait de l'embarras, 184-5.
Embrûcî, pincer, 235-6.
Embrûcido, pincée, 17-16.
Empena, ado, tout brandi, 19-8.

Empeutâ, greffer, 83-7.
Emplanco, présomptueux, 19-9.
En, avec, 14-13.
Encheizou, prétexte, cause, moyen, 28-8.
Endecha, *ado*, endommagé, blessé, 51-11. 81-15.
Enfect, infecter, empoisonner, 160-5.
Engrôgnâ, égratigner, 67-6.
En lai, là-bas, au loin, 50-6.
En lau, en bas, là-bas, 81-1.
Ensei (*l'*), le soir, 107-6.
En sû, en haut, là-haut, 58-16.
Entau, ainsi, 12-10.
Ente, où, 152-2.
Entògna, *ado*, empêtré, 226-13.
Entremiâ, entre-deux, 190-1.
Entretandi, en attendant, cependant, 48-22.
Enveza, *ado*, gâté, en parlant des enfants, 201-1.
Erbeliâ, paître, brouter l'herbe, 138-8.

F

Fa, *fado*, fou, folle, 89-8.
Fâ lâ ròbâ ò caucu, dire son fait à quelqu'un, 2-6.
Fagno, fange, boue, 75-24.
Fai, faix, fardeau, 13-7.
Farciduro, hâchis, 107-3.
Fege, foie, 37-13.
Fi countre fi, proverbe, 124-11.
Fi, fuit, 58-18.
Fia pèr me, quant à moi, 167-1.
Fiable, *ablo*, à qui l'on peut se fier, 106-3.
Fichâ lou tour, faire voir le tour, tromper, 109-2.
Fièr,*-èro*, fort, bien portant, 151-4.
Figo (*pèr mo*), par ma foi! 104-8.
Fila, pour *òfila*, *ado*, affilé, 189-4.
Fina, pour *òfina*, *ado*, attrapé, 5-10.
Fissâ, aiguillonner; *fissado*, coup d'aiguillon; *fissou*, aiguillon, 185-7, 129-12.
Fiten, firent, 67-12.
Flai, flocon, touffe (?), 183-2.
Fleu, fléau, 132-1.
Fôdar, fat, niais, 89-8, 93-1.
Fôlido, faillite, 147-5.
Forço de, beaucoup, 177-3.
Fôte (*s'en*) *de re*, il ne s'en fallut de rien, 75-25.
Fran-que-bran, indifféremment, 176-1.
Frau-que-brau, *it.*, 27-5.
Freitu, fétu, poussière, 55-10.
Frèro, frère, religieux, 79-5.
Fretado, frottée de coups, 155-3.
Fretisso, frottée d'ail, 108-7.
Fricau, *audo*, ragoutant, 36-8.
Frico, ragoût, 9-1.
Froujâ, croître, pousser, 48-23.
Frunci, froncer, 111-12.
Fugî, fuir, 58-18.
Fuguèren, furent, 67-12.
Futen, furent, 67-12, 142-5.

G

Cage, meuble, instrument, ustensile, 53-9.
Gâte, *to*, fatigué, 49-26.
Gâto, poche, 18-17.
Gaulio, crotte, boue, 233-2.
Gaulo, verge, tige, 4-2.
Gibo, serpe à long manche; *gibou*, *it.*, 119-10.
Gigougnâ, travailler inutilement, prendre beaucoup de peine en travaillant, 124-10.
Gingâ, ginguer, gambader, 74-21.
Glia, glaçon, 110-8.
Gni- en- o, *gni-o*, il y en a, 41-9.
Gofe, bouffi, 53-13.
Gòfâ, accrocher, happer, 173-2.
Gògniâ, écrouelles, 88-7, 224-7.
Gògnou, porc, 73-16, 88-7.
Gòletou, crèpe de blé noir, 223-4.
Gòliei, *eiro*, à l'aise, qui joue librement, 2-9, 228-4.
Gòlier, bourbier, 233-2.
Gòmâ, escamoter, gober, 89-2, 155-4.
Gongliei, réjoui, goguelu, 53-12.
Gorce, haie vive, 109-5.
Gòtielro, ouverture au haut d'une jupe, ou au côté d'une robe, tablier, 72-5.
Gòtou, petite poche.
Gouneu, habit; *gounelo*, cotte de femme de la campagne, 65-7.
Gourgeiro, le sifflet, le conduit de la respiration, 24-13.
Gourinâ, chatouiller, gratter, 118-7.
Gourjòreu, gosier, 157-2.
Goutou, petite goutte, 73-8.
Gouvèr, conduite, 156-7.
Gran-mau, épilepsie, 224-8.

Merti, remèdes, 45-2.
Message, domestique, serviteur, servante, 178-6.
Miaulo, miôlar, milan, 73-14.
Micho, pain de froment, 59-19.
Mîgrâ (*se*), maugréer, enrager, 165-4.
Mino, mine, moue, 226-14.
Miraudio, merveille, miracle, 127-6.
Môgra, malgré, 31-4.
Môlinâ, culottes, 110-7.
Môno, monstre, fantôme, épouvantail pour les enfants, 40-5.
Mònôbro, ouvrier, 42-3.
Mòrende, dîner, goûter, 138-7.
Mori-mora, querelle, 140-1.
Moucandiei, eiro, moqueur, 42-10.
Mouchâ, moucher, dans le sens d'attraper, donner sur le nez à quelqu'un, lui dire son fait, etc., 65-1.
Moucho eipijo, mouche piqueuse, 206-3.
Moudelou, petit tas, 210-3.
Moufle, flo, doux, moelleux, mollet, etc., 192-1.
Mounla, ado, moulé, imprimé, 228-2.
Mour, pour ***òmour***, amour, 3-4.
Mourico, personne travestie et masquée, 55-8.

N

'n, no, pour ***un, uno***, un, une, 4-7.
Nâ pour ***ònâ***, aller, 8-7.
Nan, pour ***ònan***, allons, 71-12.
Nau, pour ***au***, haut, 11-2.
Nempourtâ, pour ***empourtâ***, emporter, 12-9.
Nentraino, pour ***entraino***, entraine, 80-13.
Ne sai quan, je ne sais combien, beaucoup, 108-1.
Neu, nevio, neige, 118-2.
Ni freitu ni bran, ni poussière ni ordure, 55-10.
Nible, nuage, nuée, 216-13.
Nimai, et, de plus, 12-7.
Ninâ (*se*), se balancer, 46-5.
Nou mâ, excepté, 155-2.
Noujau, amande, noyau, 1-1.
Nòvi, nòvio, nouveau marié, nouvelle mariée, 28-7.
'ntau, pour ***entau***, ainsi, 48-25.
Nudâ, nager, 212-7.

O

Nous rappelons que l'ŏ douteux (*o* bref ou *a* bref), étant très souvent retranché du commencement des mots, c'est à la consonne suivante qu'il faut chercher ceux qui ne se trouveraient pas ici. — Comme nous n'avons pas d'*ŏ* douteux majuscule, nous sommes obligé d'indiquer par le signe (*ŏ*) placé à la suite des mots, ceux qui commencent par cette voyelle.

O, le, cela, 54-2 et *passim*.
O, il, *passim*.
O be tou, ou bien tout, ou enfin, 39-2.
O (*ŏ*) ***lâ fi***, à la fin, 25-16.
O le, au lieu, 183-1.
O pe, au pied, auprès, 62-4.
O sei d'òne, au soir d'aujourd'hui, aujourd'hui, 29-13.
Oblaire, joueur de hautbois, 148-3.
Oblòdâ (*ŏ*), allumer, attirer, éblouir, 180-2.
Obròca, ado (*ŏ*), accablé, fatigué, 76-1.
Ochòlandâ (*ŏ*), achalander, 159-2.
Ochou (*ŏ*), hache, 13-9.
Ochuôzâ (*ŏ*), apaiser, 83-9.
Ocoutâ (*ŏ*), appuyer, accoter, 80-12.
Odichâ (*ŏ*), adieu, 5-5.
Ofâ, òfaire, subst. masc., affaire, 126-4; ***troubâ d'òfâ***, trouver à redire, 65-9.
Ofòchòdi (*ŏ*), mauvais grain, criblure de blé, 73-11.
Ofutiau (*ŏ*), affiquets, 237-2.
Oglian (*ŏ*), gland, 52-1.
Ogrumi (*s'*), se blottir, s'agrouer, 134-6, 171-2; ***ògrùmi***, pelotonné, blotti, 171-2.
Oli, huile, 37-14.
Oluchâ (*ŏ*), lutter, 135-1.
Omitoû (*ŏ*), doux, caressant, 34-4.
One (*ŏ*), aujourd'hui, 29-13.
Onour, honneurs funèbres, 70-7.
Opeigna ou ***oupeigna, ado***, opiniâtre, 141-1.
Oplei ou ***òple***, charrue, 57-14.
Opòrio (*ŏ*), mâle ou femelle pour s'accoupler, 23-9.
Orate freti (*dire*), dicton, 193-4.
Ore, òro, laid, laide, 18-2.
Orei (*ŏ*), arrière, 30-14.
Oro, maintenant, 8-2.

Ossima, ado (*ô*), dont la cime est élevée, 36-7.
Ossolei ou *óssole*, saule, 30-2.
Ounglio, subst. fém., ongle, 67-9.
Oustau, maison, 28-6.
Oustieiro, vaurien, 78-1.
Ovei (*ô*), *vei*, avoir, voler, attraper, venir à bout de, 99-7.
Ovezâ (*ô*), accoutumer, 38-15.
Ovì petâ lou lou, proverbe, 191-2.
Oyo (*pôyâ l'*), porter la peine, 5-8.
Ozeliei, eiro, léger, fripon, évaporé, 177-2.
Ozelo, hirondelle, 45-1.

P

Paissei, verbe, paître, et subst., pacage, 137-4.
Pâli, poèle, 70-8.
Pampounâ, grommeler, 175-4.
Panto, pan, 118-4.
Pardou (*fâ*), demander pardon, 179-8.
Parpai, sein, poitrine, jabot, 21-4, 118-5.
Parsouniei, associé, 16-5.
Pas mis avec *rien*, 34-10.
Pâto-quecho, pâte-cuite, pâte bouillie dans l'eau, 51-12.
Pau, pieu, 145-3.
Pau, peu, *passim*.
Paucho, servante, 79-9.
Pecâ, échapper à un danger, ne pas réussir dans une entreprise ; *lo pecâ belo*, l'échapper belle, 157-1.
Pechâ, fendre, 144-1.
Pechâ l' bô, casseur de bois, 144-1.
Pedoueiro, vessie, 8-5.
Pei, poux, 226-11.
Peino, pas une, 13-2.
Peirouni, Pétronille, 74-22.
Peitour, boulanger, 235-2.
Peitrau, poitrail, estomac, 106-1.
Pelâ, pour *ôpelâ*, appeler, 158-3.
Peliaire, chiffonnier, 15-19, 149-4.
Pelio, chiffon ; *lingo de pelio*, langue sans consistance, 168-6.
Pelou, bogue, 212-4.
Pen, pas un, 3-2; *pen piau*, pas un poil, point, 3-6.
Penau, genêt, 10-2.
Penche, subst. fém., peigne, 147-10.
Penchenado, peignée, 147-10.
Pendigouliâ, pendre, pendiller, 106-1.
Pèr l'ômour que, pèr mour que, parce que, 17-13, 50-4.
Pèr en fe de, quant à, 82-2.
Perchôssâ (*se*), se procurer quelque chose en se donnant du mouvement, 230-9.
Perfi, afin, 69-3.
Perno, perle, 86-1.
Perpôzâ, proposer, 79-8.
Peto-vanto, vantard, 7-1.
Petoû, péteux, 41-8.
Pezeu, pois, 153-4.
Pi ! peuh ! 8-3.
Piau, cheveu, poil, 147-7 ; *pen piau*, point, 3-6.
Picâ, planter ; *se picâ*, se mettre, 16-2.
Picoussâ, becqueter, 46-11.
Pieita, pitié, 87-3.
Pifre, fiffre, 113-4.
Pigôlioû, picaillons, argent, 51-9.
Pina, ado, plein, tout couvert, 47-15.
Pinar, richard, 84-4.
Pingraulo, gambade, 74-19.
Piôlâ, siffler, 37-12.
Piôzou, puceron, 41-7.
Pipeyaire, oiseleur, 62-1.
Pissôrôto, chauve-souris, 115-1.
Pitau, pour *ôpitau*, hôpital, 51-13.
Pitôliei, pour *ôpitôliei*, hospitaliers, 143-11.
Plai, haie vive, clôture, 227-15.
Plo, bien, oui, certes, 5-9.
Pluyau, vent de pluie, 31-6.
Pô et *pôre*, peur, 170-2.
Pôlissou, paillasson, paneton, 134-7.
Pôneu, bât, 25-20.
Pôrâ, présenter, tendre, donner, 75-26, 159-3.
Pôrei, paire, couple, 90-3, 168-7.
Pôtôfio, baliverne, 111-13.
Pôtoulau, pain d'hôtel, 36-9.
Poû (*lâ*), la bouillie, 53-10, 122-2.
Poufâ (*se*), se piquer, se dépiter, 106-2.
Pougnâ, engraisser ; *se pougnâ*, se gorger, 122-1.
Poulinasso, faute, escapade, peine, 26-25.
Pouncho, pointe, 167-2 ; *pounchu*, pointu.
Pourtômen, demi-porte pleine, 186-2.
Pôyâ l'ôyo, porter la peine, 5-8, 49-27.
Preimâ (*se*), s'approcher, 50-5.
Prendre soun cu pèr sâ chôssâ, proverbe, 188-3.

Primo, pointue, mince, déliée, 88-6.
Prou, assez, 38-17.
Pudi ô, puer, 50-7.
Pugnâ, tarder, 16-6.

Q

Quan, combien, 108-1.
Quar d'ouro, au plur. *quar d'ourâ*, quart d'heure, 179-7.
Quau, *qualo*, quel, quelle, et *quau* invariable, quel, quelle, quels, quelles, 105-2, 131-4.
Queirio, coin, angle, intérieur, 229-7.
Querèque, *queriâque*, sans doute, 25-21.
Queu, *quelo*, ce, cette, 154-1.
Queu d'ôqui, celui d'ici, celui-ci; *qui d'ôqui*, 120-11.
Qui, ici, là, 148-1.
Qui, ceux-ci, ceux-là, *passim*.
Qui d'en Franço, ceux de France, 92-2.
Qui lou laissòrio fâ, si on le laissait faire, 129-13.
Quiliola, bâtonnet, 50-3.
Quinchâ, pencher, incliner, 137-6.
Quite, *quito*, seul, seule, 13-3.

R

Raco, rosse, 19-10.
Ragno, pour *òragno*, araignée, 166-10.
Râleto, sablière; *soû lâ râletâ*, sous le faîte de la maison, 116-2.
Rangougnoû, *ouzo*, rabâcheur, grognon, 174-3.
Rantelo, toile d'araignée, 166-10.
Reboustiâ, rapporter, rebrousser, 57-13.
Rebufado, mouvement d'humeur ou de dégoût, 195-4.
Recoursou, refrain, plis de terrain, 185-8; cul-de-sac, 229-6.
Redoun, *oundo*, rond, 153-3.
Regòtâ, revendre, 159-1.
Regòtieiro, regrattière, revendeuse, 113-3.
Regremilia, recroquevillé, froissé, chiffonné, 134-5.
Reibeinei, roitelet, 30-3.
Reibeu, gâteau des Rois, 235-5.
Reino-grando-mai, arrière-grand'mère, 114-7.
Rencurâ, regretter, 84-7.
Reprozimâ et *repozimâ*, radoucir, rapprocher, 43-8.
Resto, subst. fém., reste, 79-6.
Revicoula, *ado*, ravigoté, 119-9.
Ri, ruisseau, 31-11.
Ricoueino, rangaine, vieille plaisanterie, 231-16.
Rifanfâro, ritournelle, 224-6.
Ritâ, quenottes, 187-1.
Ròbâ (*fâ lâ*) *ô caucu*, dire son fait à quelqu'un, 2-6.
Ròbâ, dérober, 63-1.
Ròpiòla, rétabli, remis, réconforté, 119-8.
Ròta, *ado*, marqué de la petite-vérole, 6-12.
Rounde, ronce, 13-8.
Rouvei, rouvre, chêne, 30-1.
Rouzâ, pour *òrouzâ*, arroser, 137-3.

S

Sacho, grand sac, 231-13.
Sai-que-delai, deçà et delà, 29-12.
Sonchiei, *eiro*, sain, dispos, 151-6.
Sangi! sang-Dieu! 75-27.
Sangu, hoquet, 122-3.
Sangiurei! cent-diables! 131-2.
Sannâ, semer, 46-3.
Sarceu, sarcloir, 85-9.
Sarci, rentraire, reprendre, ravauder, 147-4.
Sau, subst. fém., sel, 123-8.
Sauco de ou *sôco de*, sauf, excepté; *sauque*, *id.*, 180-1.
Saumo, ânesse, *sôme*, ânon, 102-5.
Sauno ou *sôno*, pièce de deux sous, 228-3.
Se, lui, régime, 64-5.
Se di, *se disse*, se dit, ou ainsi dit, 124-1.
Sebeli, ensevelir, 181-7.
Sedou, lacet, 47-12.
Sei, soir, 29-13.
Seiteirado, sétérée, mesure agraire, 11-3.
Sen-Bartoumi, Saint-Barthélemy, 143-10.
Sen-Fusquen, Saint-Frusquin, 91-1.
Sent-Espri, saint-esprit, parure de femme, 236-8.
Seini, serin, 5-6.
Sequetâ, *sòquetâ*, frapper deux corps l'un contre l'autre, secouer, 130-16.
Sequetado, secousse, 150-2.
Sèr, subst. fém., serpent, couleuvre, 56-11.
Si co- ei de nous, sinon, 47-18.

Sicliâ (se), s'asseoir; *siclia*, assis, 27-1.
Sinâ, flairer, 195-3.
Sôbourau, savouret, 36-10.
Sôfrounâ, sangloter, 162-4.
Sôleta, souillon, insolent, 113-6.
Sôlt, sortir, saillir, 43-7.
Sôme, ânon, 102-5.
Sômieiro, étoffe de Sommières, 72-4.
Soto, sabot, 131-3.
Souei, sureau, 14-11.
Sû, là-haut, 216-14.
Suau, doucement, 83-9.
Substantif collectif au singul. employé avec un verbe au pluriel, 63-6, 69-2.
Sungnâ, songer, 75-23.

T

Tagne, bourbier, 226-13.
Tai, taillant, tranchant, 22-3.
Tan, alors, 35-2.
Tan si pau, tant soit peu, 67-8.
Tanquetan, aussitôt, 15-16.
Teizâ, taire, 130-17.
Tempeito (que lo), que le diable, 68, vers 10.
Tiei, coquille, 1-2.
Tino, tine, tinette, 208-5.
Tirâ (se) dô pèr, se sortir d'affaire, 47-14.
Tirgoussâ, tirailler, 111-11.
To be, aussi bien, 218-16.
Tobîyo, Tobie, niais, 159-4.
Tôbûtâ, frapper, 142-3, 168-5.
Tòlòba, tapage, 141-3.
Tòlòfissâ, talonner, aiguillonner, 23-11.
Tòpou, tas, touffe, flocon, 131-8.
Tounodre, tonnerre, 143-12.
Toupi-mounta, pot-au-feu, 38-18.
Tournâ, retourner, revenir, donner du retour; marque la réitération, le renouvellement de l'action, 214-11.
Tout-ò-tai, à taille ouverte, 22-3.
Trâ, derrière, 95-8.
Traire, arracher, 147-6.
Trau, poutre, 80-11.
Treblâ, troubler, tourmenter, 77-6.
Trencho, pioche, 85-8.
Trepâ, trépigner, 164-3.
Tribâ, trotter, trimer, 128-10.
Trimouliâ ou *tremouliâ*, trembloter, frissonner, 171-3.
Trivâ, trotter, trimer, 128-10.
Trô, gros morceau, 17-12.
Trôcâ, trouer, traverser, 110-6.
Trógio, arrachait, 147-6.
Trôï, trahir, surprendre, causer une frayeur, 172-5.
Trôliâ, trôler, fouler l'herbe, 2-10.
Troubâ d'ôfâ, trouver à redire, 65-9.
Trôzei, arrachez, 47-17.
Tundi, gonflé, tendu, 86-2, 231-15.
Tundî, résonner, retentir, 86-2, 165-9.

U

Uflâ, enfler, battre, 51-10.

V

Vâque, viens, 34-7.
Ve, fois, 27-2; *côcâ de ve*, quelquefois, 65-8; *chaco lo ve*, chaque fois, 82-3, 95-9.
Vedeu, veau, 36-3.
Vei, pour *ôvei*, avoir, attraper, 5-3.
Veichado, glu, 46-6.
Vere, venin; *verenoû*, *ouzo*, venimeux, 126-3.
Virâ, tourner, *vira*, *ado*, forcé, 14-14.
Vôrau, verrat, 238-4.
Vouri, *voueiri*, regain, 127-8.
Vourmoû, *ouzo*, morveux, 179-9.

Y

Yô, œuf, 73-9.

TABLE DES MATIÈRES

§ 2. — Notes.

FABLES DE FOUCAUD [1].

1. Quelques fautes d'orthographe se sont glissées dans les titres des fables de Foucaud. La présente table tiendra lieu d'*errata*.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

LIMOGES. — IMP. DE Mme Ve H. DUCOURTIEUX.

15
6
11

3.77
37



